CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

SIXIÈME SESSION - TOURS

1910



PARIS

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE 1, rue des arènes, 1

IOII

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

SIXIÈME SESSION

1910

GONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

SIXIÈME SESSION - TOURS

1910

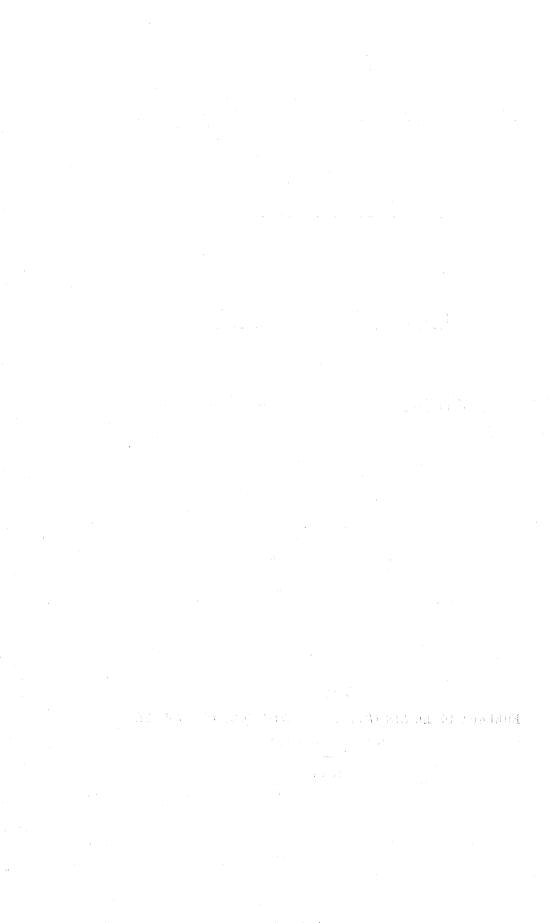


PARIS

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

1, RUE DES ARÈNES, 1

IQII



INTRODUCTION

Les cinq premières Sessions de Périgueux (1905), de Vannes (1906), d'Autun (1907), de Chambéry (1908), Beauvais (1909), des Congrès préhistoriques de France, ayant eu un incontestable succès, le nombre des Adhérents et surtout l'importance des Travaux présentés ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises nationales, la Société Préhistorique de France crut de son devoir de préparer et de faire un sixième Congrès, en 1910.

Aussi, conformément à l'Article I du Règlement de ces Congrès, constitua-t-elle, dès novembre 1909, le Comité d'Organisation.

D'accord avec la Société préhistorique et avec la Municipalité de la ville de Tours, ce Comité décida de choisir, pour siège de la sixième Session, le Département d'Indre-et-Loire et la ville de Tours, au voisinage de laquelle se trouvent des Puits funéraires, des Allées couvertes, des Dolmens, des Polissoirs, et surtout les fameux Gisements néolithiques, de capitale importance, du Grand Pressigny, connus du monde entier.

Il élit, comme Président, M. le D^r BALLET, ancien Président de la Société Préhistorique de France, et, comme Secrétaire général, M. le D^r Marcel BAUDOUIN, promoteur

initial de ces Congrès, et Secrétaire général des Congrès de Périgueux, de Vannes, d'Autun, de Chambéry et de Beauvais.

On trouvera ci-dessous les Circulaires qui furent à cette occasion successivement adressées aux Préhistoriens de France et de l'Étranger; la liste des Membres des Comités d'Organisation; celle des Membres du Congrès, etc., etc.

Les Innovations du Congrès de 1910 sont les suivantes : Inauguration des Travaux le Dimanche soir, pour gagner une Séance de Communications, et une Soirée de Conférences le Lundi; — Excursions, en particulier dans la Touraine du Sud-est, exécutées, pour la première fois, en Voitures automobiles.

Le succès de cette sixième Session a été aussi grand que celui des cinq premières, et comme Excursions, et comme nombre d'Adhésions (plus de trois cents trente!), et comme nombre et importance des Travaux présentés.

Ce volume le prouve de façon indiscutable, puisqu'il renferme le Compte-rendu in-extenso de toutes les Opérations du Congrès préhistorique de Tours.



CIRCULAIRE I.

CONGRÈS PREHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION

Tours, 1910.

PREMIER AVIS.

Paris, le 10 janvier 1910.

Monsieur,

Les cinq premières sessions du Congrès préhistorique de France, tenues à Périgueux (1905), là Vannes (1906), à Autun (1907), à Chambéry (1908) et à Beauvais (1909), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la Société préhistorique de France et avec la Municipalité de Tours, le Comité d'Organisation a décidé de choisir cette année, pour la sixième session, la ville de TOURS (Indre-et-Loire), qui est le siège de Sociétés savantes et un centre important de belles Excursions, géologiques et préhistoriques.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des membres du Comité d'Organisation, tel qu'il a été constitué, dans la réunion du 9 décembre 1909, sous la présidence de M. le Président de la Société préhistorique de France pendant l'année 1909.

Les assises du Congrès se tiendront du Dimanche 21 au Samedi 27 Août 1910 inclusivement. — La Séance d'Inauguration aura lieu le Dimanche 28 Août, à 4 heures du soir, à Tours. — Les trois premières journées (22, 23 et 24 Août), à Tours, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques locales (Musées; Collections particulières; Monuments de la Ville et des environs, etc.).

Les autres journées (25, 26, 27 Août) seront réservées à des Excursions scientifiques dans le *Département d'Indre-et-Loire*; et notamment aux suivantes:

1º Les Dolmens de la Grotte des Fées, près Mettray.

2º Le Puits funéraire de Sublaines. — Le Menhir de la Pierre Bachelière. — Les Sillons de Gargantua. — Les Danges de Sublaines. — Le Polissoir de Luzillé. — Le Dolmen de Hys.

3º Le Grand Pressigny. — Ateliers d'Abilly, de La Guerche, etc. — La Station néolithique de Brune.

4º Tailleries modernes de Silex, à Meusnes-sur-Cher.

Parmi les Questions inscrites à l'ordre du jour, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès:

1º LE PALÉOLITHIQUE EN TOURAINE.

2º Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny.

3º LES PUITS FUNÉRAIRES DU BASSIN DE LA LOIRE.

Le Congrès comprend des membres titulaires et des membres adhérents.

Les membres titulaires paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes-rendus de la Session.

Les membres adhérents paient une cotisation de 6 francs; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Ne sont admises comme membres adhéhents que les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du Sixième Congrès préhistorique de France, session de Tours; et nous vous prions de nous adresser le plus prochainement possible votre adhésion de membre titulaire et celle des personnes de votre famille, qui voudraient, au titre de membres adhérents, participer avec vous aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus grand nombre possible d'adhésions au Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

Le Secrétaire général, Dr Marcel Baudouin. Le Président, D' Ballet (de Paris).

Toutes les communications, ou demandes de renseignements, doivent être adressées à M. le D' Marcel Baudouin, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les Adhésions et Gotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. Louis GIRAUX, Trésorier du Comité, 11, rue Eugénie, SAINT-MANDÉ (Seine).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président.

M. Ballet (le D^r) (de Paris), Médecin militaire en retraite, ancien Président de la Société préhistorique de France.

Vice-Présidents.

M. Hue (Edmond) (de Paris), Vice-Président de la Société Préhistorique de France, ancien Secrétaire des Congrès préhistoriques de France.

M. Beaupré (le Comte J.) (de Nancy), Conservateur du Musée Lorrain, Membre de la Société préhistorique de France.

Secrétaire général.

M. Baudouin (le Dr Marcel), Chargé de Missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Secrétaire général adjoint.

M. Doigneau (Albert), Ancien Secrétaire du 1er Congrès préhistorique de France, Conservateur du Musée, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Secrétaires.

- M. Schleicher (Charles), Secrétaire du V° Congrès préhistorique de France, à Paris.
- M. Courty (Georges), Géologue, attaché au Muséum, Professeur à l'Ecole des Travaux publics, Paris.

Trésorier.

M. Giraux (Louis), Trésorier de la Société et des Congrès prehistoriques de France.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

Les Sénateurs, Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du Département d'Indre-et-Loire.

Le Maire de Tours.

Le Président de la Commission des Monuments préhistoriques au Ministère de l'Instruction publique.

Le Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

Le Président de la XIe Section de l'A. F. A. S. (Anthropologie).

Rivière (Emile), Directeur de Laboratoire au Collège 'de France, Président-fondateur de la Société préhistorique de France, Président du I^{er} Congrès préhistorique de France.

Mortillet (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, Rédacteur en chef de l'Homme préhistorique, Président d'honneur de la Société préhistorique de France, Président du IIe Congrès préhistorique de France.

Guéвнаrd (le Dr Adrien), Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Président du IIIe Congrès préhistorique de France, ancien Président de la Société préhistorique de France.

Chervin (le D^r), Président du *IVe Congrès préhistorique de France*, ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

Baudon (le D^r), Député de l'Oise, ancien Président de la Société préhistorique de France, Président du V^e Congrès préhistorique de France.

BAYE (le baron J. DE), Ancien Président de la Société des Antiquaires de France, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Chantre (Ernest), Ancien sous-directeur du Muséum des Sciences naturelles de Lyon.

Déchelette, Conservateur du Musée de Roanne.

Bonaparte (le prince Roland), Membre de l'Institut de France, Membre de la Commission Centrale de la Société de Géographie de Paris, Membre de la Société d'Anthropologie de Paris. Guimet (Emile), Fondateur du Musée Guimet.

Guimer (Enine), Fondateur du Musee Guimei.

Hanotaux (Gabriel), Membre de l'Académie française, ancien Ministre.

Liard, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. Martel, Rédacteur en chef du Journal La Nature, Président de la Commission centrale de la Société de Géographie de Paris.

MEUNIER (Stanislas), Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Perrot (le D^r), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de médecine.

Reinach (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'École du Louvre.

Saint-Venant (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Nevers.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

Atgier (le D^r), Vice-Président de la Société préhistorique de France, à Livry (Seine-et-Oise).

Bloch (le Dr), Archéologue, à Paris.

Cantacuzène (le prince Georges), à Paris.

Chapelet, Vice-Président de la Société d'Excursions scientifiques, à Paris.

Chauvet (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la Société historique et archéologique de la Charente.

Costa de Beauregard (le comte Olivier), Archéologue, à Paris.

Coutil (Léon), Ancien Vice-Président de la Société et des Congrès préhistoriques de France, Les Andelys (Eure).

Desailly, Ingénieur des Mines, à Paris.'

DEYDIER, Notaire, à Cucuron (Vaucluse).

DRAMARD, Archéologue, à Fontenay-sous-Bois.

Fouju, Vice-président de la Société des Excursions scientifiques, à Paris.

GILLET, Palethnologue, à Paris.

GIVENCHY (P. DE), Secrétaire de la Société préhistorique de France, à Paris.

Goby (Paul), Membre de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques de la Société préhistorique de France, à Grasse.

Imbert (Martial), Vice-Président de la Société préhistorique de France, à Paris.

Martin (le D' Henri), Président de la Société préhistorique de France pour 1910, ancien Secrétaire général adjoint des Congrès préhistoriques, à Paris.

Marot (H.), Ancien Vice-président de la Société et des Congrès préhistoriques de France, à Paris.

MORTILLET (Paul DE), Chargé de cours à l'Association philotechnique, Secrétaire de la Société des Conférences anthropologiques, à Paris.

RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie au Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.

Rodet (le D^r Paul), Archéologue, à Nice.

ROLLET (H.), Président de l'Association des Naturalistes de Levallois-Perret, Levallois-Perret (Seine).

SCHMIDT (O.), Archéologue, à Paris.

Tabariès de Grandsaignes, Ancien Vice-Président du Congrès préhistorique de France, Vice-président de la Société préhistorique d'Auteuil et de Passy, à Paris.

Taté, Ancien Vice-Président de la Société préhistorique de France, à Paris.

Viré (Armand), Docteur ès sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ancien Vice-Président de la Société préhistorique de France, à Lacave (Lot).

CIRCULAIRE II.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION

Tours. - 1910.

RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la Société préhistorique de France, dans sa séance du 1er juin 1905, un Congrès préhistorique national est fondé, sous le titre de Congrès préhistorique de France. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil d'Administration de la Société préhistorique de France.

- ART. 2. Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances, ou pendant les vacances de Pâques.
- ART. 3. Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires, et un Trésorier.
- ART. 4. A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois au moins avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé: 1º des principales autorités et notabilités du Département et de la Ville, où le Congrès aura lieu; 2º des Maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées; 3º des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce Département; 4º du Conservateur du ou des Musées dudit Département; 5º des représentants de la Presse.
- ART. 5. Le Congrès comprend des membres titulaires et des membres adhérents.
- ART. 6. Les membres titulaires paient une cotisation de douze francs; seuls, ils ont le droit au compte rendu de la session.

- ART. 7. Sont seules admises comme membres adhérents les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.
- ART. 8. Les membres adhérents paient une cotisation de six francs; ils peuvent assister aux réunions, aux réceptions, et aux excursions scientifiques. Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.
- ART. 9. Toute personne, faisant partie du Congrès préhistorique de France comme membre titulaire ou comme membre adhérent, doit faire connaître son adhésion deux mois au moins avant
 l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation,
 doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en
 échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8 cidessus et permet de profiter des réductions de prix consenties par
 les Compagnies de transport (Chemin de fer et autres) pour le Congrès.
- ART. 10. Le Bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.
 - ART. 11. La Session du Congrès comprend:
 - a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation;
 - b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
 - c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.
- ART. 12. Les membres titulaires du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire général, deux mois au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.
- ART. 13. Un compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.
- ART. 14. Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de dix minutes, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.
- ART. 15. Tout membre titulaire du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures, remet-

tre aux Secrétaires des séances un Résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.

CONSEILS AUX MEMBRES DU CONGRÈS.

Impression des Comptes Rendus.

MM. les auteurs de Communications sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, avec indication de l'emplacement des figures, le plus tôt possible. — Ils devront y joindre, bien isolés du texte, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol, ou zincs), en ayant soin d'inscrire au dos de chacun de ces documents:

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits; 2° le titre de la communication à laquelle se rapporte la figure; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu, et qui doit être répété à sa place dans le manuscrit; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour chaque manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro 1. Les planches hors texte seront numérotées également à partir de I.

MM. les Congressistes, prenant part aux Discussions, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs, et rendues le jour même aux Secrétaires des séances.

Avant le Congrès, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins, clichés), doivent être **exclusivement** adressés, au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès: M. le Dr Marcel Baudouin, 21, rue Linné, à Paris (5°), chargé de leur concentration.

PENDANT et APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, DEVRONT

être exclusivement adressés, sous pli recommandé, au Secrétaire des séances du Congrès, chargé de leur concentration : M. Charles Schleicher, 52, Avenue de Saxe, Paris.

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., ne sera admis après le premier Novembre.

Communications Scientifiques.

Nous recommandons à tous ceux de nos membres, qui nous enverront des mémoires, de n'y joindre que des Photographies ou des Dessins susceptibles d'être reproduits. — Il faut, pour les exécuter: 1° employer une encre bien noire, sur du papier bien blanc, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu; 2° de faire des écritures assez grosses et assez grasses pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre; 3° mettre toujours le Nord en haut, et l'Echelle sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus juste possible. — Grâce à cela, nous pourrons plus facilement faire exécuter les clichés, qui, après avoir illustré le Volume du Congrès, demeureront à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des erreurs, en écrivant toujours très lisiblement, de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms des Lieux dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

CIRCULAIRE III.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION

Tours, 21-27 Août 1910.

Renseignements généraux.

Monsieur et très honoré Collègue,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du VI° Congrès préhistorique de France, qui doit avoir lieu, à Tours, du 21 au 27 août 1910, a déjà reçu un nombre important d'adhésions, venant des différentes parties de la France et même de l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique, Portugal, Italie, Russie, Suède, Suisse, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser, sans plus tarder, leur adhésion; et, s'il y a lieu, le Titre de la Communication qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Nous espérons que vous voudrez bien faire partie du VI Congrès préhistorique, ne fût-ce que pour vous assurer, au prix de Souscription, ses importantes publications, lors même que vous ne pourriez y assister en personne.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé, suivant l'usage, aux membres qui se rendront à Tours pour assister au Congrès, une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif genéral.

Cette réduction sera appliquée, au moyen de Bons de REMISE INDIVIDUELS, qui seront établis par le Secrétariat général du Congrès et adressés en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de la cotisation, entre les mains du Trésorier, avant le 20 juillet 1910, dernier délai.

Cette réduction sera applicable, également, aux Excursions en Groupe, qui auront lieu à l'issue du Congrès, avec retour obligatoire à Tours.

La ville de Tours et le Conseil général d'Indre-et-Loire, les Sociétés scientifiques locales, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en votant des subventions très importantes, ou en préparant à cette session un accueil particulièrement sympathique. — Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée; et son succès scientifique est absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-inclus la composition, a été formé à Tours sous la présidence de MM. le Pr Ledouble et le Dr Chaumier. — Ce Comité fonctionne régulièrement depuis mars dernier, et s'occupe dès maintenant des *Réceptions* et des *Excursions*, qui auront lieu pendant la session.

M. le Capitaine GAURICHON, 6, rue de la Fuye, à Tours, Trésorier du Comité *local*, est autorisé à recevoir les cotisations des membres qui habitent la ville de Tours et le département d'Indre-et-Loire.

Ces cotisations sont fixées à douze francs pour les membres titulaires, et à six francs pour les membres adhérents; mais ne sont admis comme membre adhérent que les personnes de la famille d'un membre titulaire.

Plusieurs questions importantes, concernant la Préhistoire de la contrée, ont été mises à l'ordre du jour. — Aussi nous permettons-nous d'inviter, en particulier, tous les Préhistoriens de la région et les Savants étrangers à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité serait reconnaissant, aux membres titulaires du Congrès, de vouloir bien lui communiquer, le plus tôt possible, les titres des sujets qui les intéressent le plus spécialement, et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour d'eux, pour le grand profit de la Science préhistorique.

En dehors des questions qui s'imposaient en l'occurence, le Comité a déjà reçu l'annonce d'un certain nombre de Communications, qui seront faites dans les diverses séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste, avec les titres qui nous auront été adressés à temps. Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation,

Le Secrétaire général,

Le Président,

Dr Marcel Baudouin.

Dr BALLET,

Ancien Président de la Société préhistorique de France.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D^r Marcel Baudouin, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les Adhésions et Gotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, 11, rue Eugénie, à SAINT-MANDÉ (Seine).

Exposition préhistorique, à l'occasion du Congrès.

TOURS: Fin Août 1910.

Nous avisons les membres de la Société préhistorique de France que, fin août 1910, pendant la durée du VIº Congrès préhistorique, aura lieu, à Tours, une Exposition d'Objets préhistoriques, et en particulier des Silex originaires de la Région du Grand-Pressigny.

Les Collectionneurs, qui possèdent de ces pièces, s'ils veulent les exposer, sont priés de s'adresser, directement, à M. le D^r Dubreuil-Chambardel, 3, rue Jeanne-d'Arc, à Tours, Secrétaire général du Comité local. — Inutile de dire que, puisqu'il s'agit d'une Exposition d'ordre exclusivement scientifique, destinée à montrer surtout la Distribution géographique des Silex taillés du Grand-Pressigny en France, tous les Moulages, Photographies et Dessins de pièces sont admis à l'Exposition, au même titre que les Pièces elles-mêmes.

Cette Exposition permettra une étude très approfondie de la belle Station néolithique d'Indre-et-Loire.

COMITÉ LOCAL

PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

Seignourer, Préfet d'Indre-et-Loire.

Belle, Sénateur, Président du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

PIC-PARIS, Maire de Tours, Sénateur.

Les Sénateurs et Députés d'Indre-et-Loire.

Durand (Dr), Héron (Dr), Breton (Émilien), Deschamp (Dr), Membres du Conseil général d'Indre-et-Loire.

Le Général Commandant le IXe Corps d'Armée.

Bretegnier, Inspecteur d'Académie d'Indre-et-Loire.

Wolff (Dr), Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours.

Bossebœuf, Président de la Chambre de Commerce de Tours.

Le Maire de Loches.

Le Maire du Grand-Pressigny.

RUREAU DU COMITÉ.

Président d'honneur.

M. LE DOUBLE (le Prof.), Membre de l'Académie de Médecine.

Président.

M. Edmond Chaumier (le Dr).

Vice-Présidents.

M. Chauvigné (Auguste), Secrétaire Général de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Touraine.

M. CLÉRAMBAULT (DE), Président de la Société Archéologique de Touraine.

Secrétaire Général.

M. Dubreuil-Chambardel (Louis) (le D^r).

Secrétaires.

M. Rougé (Jacques); M. Barreau; M. Le Houerf, Secrétaires des Séances.

Trésorier.

M. GAURICHON (le Capitaine).

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

Archambault (le D*), Président de la Société médicale d'Indre-et-Loire

Auvray (le Baron).

Baudouin (le D'), Professeur à l'Ecole de Médecine.

Beaumont (le Comte Charles de), Vice-président de la Société archéologique de la Touraine.

BERTHIAULT, Bibliothécaire de la Société Archéologique.

Paul-Boncour, Président de la Société littéraire et Artistique de Touraine.

Boulay de la Meurthe (le Comte), Président honoraire de la Société Archéologique.

Bousrez (L.), Correspondant de l'Ecole d'Anthropologie.

CARRÉ, Professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers.

Coélier, Conservateur du Musée de la Société Archéologique.

CHEVREL, Président du Syndicat d'Initiative d'Indre-et-Loire. Collon (G.), Bibliothécaire de la ville de Tours.

Delmas, Archiviste du département d'Indre-et-Loire.

DESLIS, Président de la Société de Photographie.

FAUCILLON, Président honoraire de la Société des Amis du Vieux

GRANDMAISON (DE). Président honoraire de la Société Archéologique.

GROSJEAN (G.), Bibliothécaire-adjoint de la Ville de Tours.

Guignard (l'Abbé), Secrétaire de la Société Archéologique. Houssay (le Dr), Pontlevoy.

LAINÉ, Notaire, Trésorier de la Société Archéologique.

LAPEYRE (le D'), Professeur à l'Ecole de Médecine.

LEROUX, Président de la Société de Géographie.

Magnant, Professeur au Lycée Descartes.

Maurice (le Dr), Richelieu.

Picot, Président de la Société des Amis du Vieux Chinon.

PITARD, Professeur à l'Ecole de Médecine.

SAGEY.

VILLEMIN, Publiciste.

Wielhorski, Architecte départemental.

Les Membres des Bureaux des Sociétés Savantes d'Indre-et-Loire.

Les Directeurs des Journaux quotidiens d'Indre-et-Loire : La Touraine Républicaine ; — La Dépêche ; — Le Journal d'Indre-et-Loire.

CIRCULAIRE IV.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION

Tours: 21-27 Août 1910

Enquête d'ensemble sur les Silex du Grand-Pressigny (I.-et-L.).

Paris, le 10 Mai 1910.

Monsieur et Honoré Collègue,

Le Comité d'Organisation du Congrès Préhistorique de Tours, ayant mis à l'Ordre du jour la question suivante:

« Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny »,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre part à la solution de cette question, en inscrivant, sur cette feuille, l'Inventaire des pièces en Silex, couleur de cire, dit du Grand-Pressigny, que vous possédez dans votre Collection, ou dans les collections de votre Musée.

M. Edmond Hue, Vice-Président du Comité d'Organisation du VI^e Congrès Préhistorique de France, est chargé officiellement par le Comité de rassembler ces renseignements.

Nous vous serions très obligés de bien vouloir lui retourner le présent Inventaire le plus tôt possible, pour nous permettre d'établir le travail d'ensemble en temps voulu pour le Congrès de Tours.

Vous êtes prié de retourner cette feuille avec l'indication « néant », dans le cas où vous ne posséderiez pas de Silex du Grand-Pressigny.

Nous vous serions aussi très obligés de nous signaler les autres Collectionneurs de votre région, qui possèdent des instruments en Silex dit du Grand-Pressigny, afin que nous puissions leur adresser une feuille d'inventaire.

Les noms des Collectionneurs et les renseignements seront publiés dans un travail d'ensemble, qui paraîtra dans le volume du Congrès. Adresser les réponses à : M. Edmond Hue, Vice-Président, 60, rue de la Pompe, Paris-XVI°.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur et Honoré Collègue, l'expression de nos sentiments distingués.

	Le Secrétaire Général du Comité d'Organisation,				
Le Président,					
Dr Ballet,	D ^r Marcel				
Ancien Président de la Société F de France.	Préhistorique				

Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny. No......

Nomenclature de l'Outillage.	Nombre de Pièces.	Indications géographiques sur les Trouvailles			
		Lieu dit.	Com. ou Ville.	Dépt. ou Prov.	OBSERVATIONS.
Ciseaux et Gouges. Couteaux ou Lames Flèches					

(Signature)

CIRCULAIRE V.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION

Tours: 21-27 Août 1910.

PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le Sixième Congrès Préhistorique de France s'ouvrira à Tours, le Dimanche 21 août 1910, sous la Présidence de M. le D' Ballet, ancien Président de la Société Préhistorique de France, et se clôturera le Samedi 27 août, au soir.

A. — SÉANCES ET EXCURSIONS LOCALES.

Dimanche soir 21 août. — Séance publique d'inauguration du Congrès, à trois heures et demie du soir, au Théatre Français, 9, rue Victor-Hugo, à l'angle de la rue Georges-Sand.

A 5 h. 1/4, Inauguration de l'Exposition préhistorique, organisée par le *Comité local*, au Château de Plessis-les-Tours (1), à Lariche: Institut vaccinal du Dr Chaumier, Président du Comité local.

Le soir, à 8 h. 1/2, Réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

Lundi 22 août. — A 9 heures, Première séance de Travaux, A L'Hotel de Ville. — Correspondance. Nomination du Bureau définitif. — Communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 2 heures. — Suite des Communications scientifiques. A 4 heures. — Photographie d'ensemble du Congrès, a l'Hotel de Ville. — A 4 h. 1/2, Visite du Musée municipal. — A 5 heures, Visite du Musée d'Histoire naturelle et du Musée de la Société d'Archéologie d'Indre-et-Loire. — A 5 h. 3/4, Visite des restes de

⁽¹⁾ Prendre, à 4 h. 1/2, devant l'Hôtel de Ville, le Tramway qui conduit à l'Hospice général et descendre devant le Jardin Botanique, qu'on traversera pour atteindre, de suite, le Village de Lariche extra, qui est à proximité, et le Château.

l'Abbaye de Marmoutiers (1) (Portail de la Crosse; donjon; chapelle des Sept Dormants; galerie des Solitaires; cellule de Saint-Léonard; Puits de Saint-Gatien; cave gallo-romaine de Saint-Patrice; chapelle primitive dite Repos de Saint-Martin; cellule de Saint-Brice; caverne et fontaine de Saint-Martin).

Le soir, à 9 heures, **Conférence de Vulgarisation**, publique, à l'Hôtel de Ville (Salle des Mariages), avec nombreuses projections lumineuses, sur les Débuts de l'Humanité, par M. le |Dr Ballet, Président du Comité d'organisation du Congrès.

Mardi 23 août. — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 h.), Séances pour la continuation des Communications et discussions scientifiques.

Le soir, à 4 h. 1/2, Visite, à pied, de la VILLE DE Tours et de ses Monuments principaux [Centre de la Cité; Remparts romains; Archevêché; Cathédrale; Cloître de la Psalette; Tour Charlemagne; Vieilles Maisons, etc.].

Le soir, à 8 h. 1/2, Conférences Scientifiques, avec Projections lumineuses, a L'Hotel de Ville [Programme spécial].

Mercredi 24 août. — Le matin (9 heures) et l'après-midi (2 h.), séances de travaux : Continuation et fin des Communications et discussions scientifiques. — Séance de Clôture du Congrès : 3 h. 45 du soir.

Le soir, à 4 h. 1/4: Visite, en voitures automobiles, à l'Allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher, près Tours (Grotte des Fées, dite de Mettray) [Programme spécial].

Le soir, à 7 h. 1/2, BANQUET officiel du Congrès (Salle des Fêtes Brunet, Boulevard Béranger: café du Palais).

Jeudi soir 25 août. — A l'Hôtel de Ville (Salle des Mariages). — A 8 h. 1/2, Conférence publique de M. le Pr Le Double, membre de l'Académie de Médecine, sur l'Anatomie et la Chirurgie préhistoriques. — A 9 h. 1/2, Causerie de M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire Général du Comité d'Organisation du Congrès, sur les Excursions du Congrès, avec nombreuses Projections Lumineuses.

Les Séances de travaux du Congrès se tiendront chaque jour (21, 22 et 23 août), A L'HOTEL DE VILLE.

Le Secrétariat du Congrès y sera installé. — Il sera ouvert, dès le Dimanche matin 22 août; chaque jour : le matin, de 9 à 11 heures; dans l'après-midi, de 2 heures à 4 heures.

⁽¹⁾ Prendre, place des Arts, le Tramway électrique de Sainte-Radegonde.

B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES.

[Programme spécial, très détaillé (1), pour chacune d'elles].

1º Excursion en Chemin de Fer et en Voitures.

Jeudi 25 août. — Excursion aux Tailleries Modernes de Silex du Centre de la France. — Visite des Hameaux de la Commune de Meusnes, où l'on travaille le Silex. — Etude détaillée, dans une Taillerie, à Porchairoux. — Retour par La Musa et Chamberlin [Croix de bois au pied des Calvaires]. — Déjeuner à Selles-sur-Cher. — Visite de l'Eglise et de la Ville. — Rentrée à Tours, à 5 h. 15.

2º Grande Excursion, de deux jours, en Voitures Automobiles.

Vendredi 26 août. — Excursion aux Monuments Mégalithiques des environs de Tours et à une Nécropole gallo-romaine, a Puits funéraires, récemment découverte en Touraine.

Tours à Bléré. — Pierre a Légende (Le Pas du Cheval de Saint-Martin), près Sublaines. — Le Puits funéraire de Sublaines (Ville gallo-romaine, détruite, de Montafilant), fouillé en 1909 par le D' Dubreuil-Chambardel, et appartenant à la Société Archéologique de Touraine. — Le Menhir de la Pierre Bachelière, avec Station néolithique, de plein air, à Chédigny. — Les Danges, de Sublaines. — Le Polissoir du Coudray, à Luzillé (Pierre des Pas de Saint-Martin). — Le Dolmen de Hys, à Genillé. — L'Allée couverte de Mallée, à Saint-Quentin [Monuments décrits par L. Bousrez].

Déjeuner à Montrésor [Visite du Château, des Collections, et de la Collégiale]. — Traversée de la Forêt de Loches. — Visite des Chartreuses du Liget. — Le Faux-Cromlech de la Croix-Bonnin, à Beaulieu. — Beaulieu (Église abbatiale). — Orfons: La Motte De Cornillé. — Arrivée à Loches, à 5 h. 1/2. — Visite de la ville. — Dîner à Loches. — Coucher à Loches.

Samedi 27 août. — Excursion aux Stations Néolithiques de La Région du Grand-Pressigny. — Départ de Loches. — Passage à Ligueil. — Examen des Falunières (Miocène moyen) de la région de Pauvrelay. — Visite du Châtelier (ancienne place forte du Moyen âge). — Le Dolmen de la Pierre Chaude, à Paulmy. — Station Néolithique et Allées Mégalithiques du Bois de Brune, à Neuilly-le-Brignon (Dubreuil-Chambardel et Rougé). — Les Stations néolithiques [Livres de Beurre] de Larcy et de La Bon-

⁽¹⁾ Voir, à la fin du volume, en tête du récit des Excursions.

NETIÈRE [Barreau]. - Gites classiques de la Claisière et de la Chatière.

Déjeuner au Grand-Pressigny [Vieux Château; Visite des Collections locales de Silex, à la Mairie]. — Visite de la Station Néolithique classique de l'Epargne; puis de celle du Maupas, à Barrou [Barreau]. — Vue du Château de La Guerche. — Saint-Rémy-sur-Creuse (Visite d'un village de Troglodytes et du Château souterrain de Chaloupie]. — La Haye-Descartes. — Menhir des Erables ou Arabes, à Draché [Fouille]. — Retour par Montbazon (Motte). — Arrivée à Tours, à 7 heures du soir.

Dislocation du Congrès, Place du Palais, à Tours.

On publiera ultérieurement le programme chronométré de ces diverses excursions, indiquant, pour chacune d'elles, les localités et les divers monuments, préhistoriques ou autres, qui seront visités par le Congrès, les Fouilles spécialement préparées, ainsi que le Prix (tous frais compris) de chaque excursion, et les heures de départ et de retour.

La Gazetté médicale du Centre publiera, à Tours, pendant la durée du Congrès, un Guide spécial, archéologique et iraditionnaliste, des Excursions, illustré de nombreuses photographies, et dû à notre collègue, Jacques Rougé, le folkloriste bien connu de la Touraine.

Les Congressistes — membres titulaires et membres adhérents, — désirant prendre part aux Excursions, sont instamment priés de se faire inscrire, dès leur arrivée a Tours, aux Bureaux du Congrès, a l'Hotel de Ville: cela pour toutes les grandes Excursions, y compris celle de Saint-Antoine du Rocher.

L'Exposition préhistorique, au Château de Plessis-les-Tours, durera, au moins, du 21 au 28 août inclus.

Pour tous les renseignements concernant le séjour à Tours, s'adresser directement à M. L. GIRAUX, Trésorier du Comité, 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine).

Les personnes, qui projetteraient de prendre part au Congrès de Tours, ou qui, sans y venir, voudraient s'assurer, au prix de Douze Francs, la réception du volume des Compte Rendus et le droit d'envoyer des communications écrites, sont priées d'adresser, au plus tôt, leur cotisation à M. Louis GIRAUX, trésorier, 11, rue Eugénie, Saint-Mandé (Seine).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

1º CARTES:

Tours. — Plan de la ville de Tours. — Chez tous les Libraires de Tours.

INDRE-ET-LOIRE. — Carte du Département d'Indre-et-Loire. — E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, Paris. — Prix : 0 fr. 50. Cartes de l'Etat-Major au 1/80.000 : Feuille de Tours, nº 107 (Sud-

Est).

- Feuilles de Loches, nº 120 (Sud-Est et Nord-Est).
- Feuilles de Valençay, nº 121 (Nord-Ouest et Sud-Ouest).
- Feuille de Châtellerault, n° 132 (Nord-Est).

Cartes du Service vicinal (Ministère de l'Intérieur), au 1/100.000: Feuilles de Tours et Loches.

Carte géologique du Service des Mines, au 1/80.000: Feuilles de Tours (n° 107) Loches (n° 120), Valençay (n° 121), et Châtellerault (n° 132).

2º GUIDES.

La Loire (Collection des Guides Joanne); par Marcel Monmarché. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 1908 (mis au courant pour 1909), 42 cartes, 12 plans. — Prix: 7 fr.

M^{me} la Comtesse Pierre Lecointre. — Les Faluns de la Touraine. — Tours, Mame, in-8°, 111 p., nombreuses et belles figures [Important pour la discussion de la question de l'Homme du Miocène Moyen: Homme Tertiaire].

Guide Joanne. — France: Réseau d'Orléans, Midi, Etat. — 4 cartes et 44 plans. — Prix: 4 francs.

Géographie d'Indre-et-Loire; par A. Joanne. — 18 gr., 1 carte. — Prix: 1 fr.

Le Chemin de Fer d'Orléans: Touraine et Bords de la Loire, 40 Fig. 4 gr. — Prix: o fr. 25.

Petit guide de Tours [offert gratuitement à tout acheteur par le Grand Bazar, 76, rue Nationale, Tours].

Guide Joanne de Tours. — 1 plan, 11 gravures. — Prix: 0 fr. 50. Tours-Savonnières; par M. Grosjean. — Prix: 0 fr. 30.

Voyage en France; par Ardouin-Dumazet. — 16° série, 30 cartes. — Prix: 3 fr. 50.

La France illustrée [Département d'Indre-et-Loire] : Fascicule n° 11. — Prix : o fr. 75 (Publication Jules Rouff).

Livre et Guide des Chemins de Fer d'Orléans. — Prix : o fr. 30 [Dans les gares ou réseaux].

Annuaires Deslis frères et Arrault. — Chez tous les Libraires de Tours.

3° CARTES POSTALES ILLUSTRÉES.

Collections importantes de Cartes postales : Monuments civils, militaires et religieux; bords de la Loire et du Cher. Costumes pittoresques. Monuments mégalithiques. Sites. Curiosités. - Chez tous les libraires et dans les Bazars de la ville [Se munir des cartes postales, avant le départ pour les Excursions].

4º MUSEES (angle de la rue Nationale et des terrasses S-Julien).

REZ DE CHAUSSÉE et 1er ÉTAGE : Marbres, moulages et antiquités. Peinture, Céramique.

2º Étage: Musée d'Histoire naturelle, comprenant 6 salles.

Dans la dernière salle à droite s'ouvre la salle de la Société ARCHÉOLOGIQUE D'INDRE-ET-LOIRE [Poteries samiennes; collection d'Hipposandales; armes gauloises; monnaies mérovingiennes; sceaux d'oculistes romains; séries d'objets des âges de la Pierre et du Bronze].

5° BIBLIOTHÈQUE (place des Arts).

Ouvrages des xvie et xviie siècles, surtout de théologie, d'histoire et de cosmographie; 1700 manuscrits et 1200 incunables [Bible de Charlemagne; heures d'Anne de Bretagne. Manuscrit de Tite-Live].

6º HOTELS DE LA VILLE DE TOURS.

I. - Grands Hôtels (Chambres disponibles en Août).

Noms des Hôtels.	Ch. à 1 lit.	Ch. à 2 lits.	Nombre de Voyageurs.	Prix de la pension parjouret par personne.
Hôtels de 1	or ord	re.	-	***
Hôtel de l'Univers Metropol Hôtel	7	4 2	15 12	20 fr. \ 15
Hôtels recon	nmand	és.		Gar
Hôtel de Bordeaux. Hôtel du Faisan. Hôtel de la Boule d'Or. Hôtel du Croissant. Hôtel des Négociants. Hôtel de l'Europe.	12 12	5 4 4 3 »	30 14 20 17 15	15 12.50 12 10 12,50 9
Totaux	95	22	139	

La pension comprend : La Chambre, le petit Déjeuner, le Déjeuner, le Dîner; le vin est compris.

II. - Pensions de Famille.

Mme Verdelet, 10, rue Nicolas-Suzon, Tours. — Prix très modéres (depuis 8 fr. 50 par jour). — Très recommandé.

III. - Hôtels.

HÔTEL-RESTAURANT TELLIER, 6, Place du Palais de Justice, Tours. — Prix très modérés. — Chambres confortables, depuis 3 fr. — Prix fixes, depuis 2 fr. et 2 fr. 50, et à la carte. — Très recommandé.

Hôtel de Nantes, Place de la Gare (8 fr. par jour). — Hôtel des Voyageurs, Place de la Gare (8 fr. par jour). — Hôtel d'Angoulême (8 fr. par jour). — [Hôtels très modestes].

Autres petits hôtels dans les environs de la Gare.

Restaurants [Prix fixes].

RESTAURANT DE LA CROUZILLE, rue du Commerce. — RESTAURANT CURASSIER, rue Nationale. — RESTAURANT LYONNAIS, rue Nationale. — RESTAURANT TELLIER, place du Palais-de-Justice.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Il est indispensable que les Hôtels soient fixés au plus tard le 25 Juillet sur le nombre des voyageurs à recevoir; passé cette date, ils ne sauraient prendre d'engagement vu la grande affluence de Touristes, en Touraine, au mois d'Août. — Les Congressistes retiendront eux-mêmes, et directement, leurs chambres et pensions à Tours.

7° Syndicat d'initiative de Touraine.

Siège Social: 13, rue de Clocheville (En face l'Hôtel des Postes).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUTES LES EXCURSIONS EN TOURAINE.

8º Renseignements divers.

Postes et télégraphes: Direction, rue Alfred-de-Vigny. — Poste aux lettres et Télégraphe: Bureaux, rue Clocheville, 14 bis; à la gare (rue des Aumones) et rue Frédéric-Sauvage, 6.

Voitures de place. — Service de Jour: La course en ville, 1 fr.; l'heure en ville et en banlieue, jusqu'à 6 kilomètres, 2 fr. — Service de Nuit: Été: du 1er Avril au 30 Septembre de 9 h. du soir à 7 h. du matin. En ville, la course jusqu'à 1 heure du matin, 1 fr. 50. — Dans un rayon de 6 kilomètres du centre de la ville: Jusqu'à 1 h. du matin, l'heure 2 fr. 50; de 1 h. du matin au service du jour, l'heure, 3 fr. — Au delà du rayon de 6 kilomètres: l'heure, 3 fr. (ou convention particulière). — Pour chaque colis de bagage ne pouvant être placé dans la voiture sans le détériorer, 0 fr. 15.

Taxi-Autos. — o fr. 75 les 800 premiers mètres. — o fr. 20 par 400 mètres supplémentaires. — Arrêt : 4 fr. l'heure.

Tramways de Tours. — Prix des places : D'un point extrême à l'autre du parcours : 10 centimes.

Ligne A, Sainte-Radegonde à la Barrière de Grammont: 1° départ de Sainte-Radegonde: 7 h. 40 matin; dernier départ: 9 h. 35 soir. — 1° départ de Grammont: 7 h. 12 matin; dernier départ: 9 h. 3 soir.

Ligne B, Jardin botanique à la place Velpeau: 1° départ Jardin botanique: 7 h. matin; dernier départ: 9 h. soir. — 1° départ place Velpeau: 7 h. 20 matin; dernier départ: 9 h. soir.

Ligne C, Place des Halles à la Barrière de Montlouis : 1° départ place des Halles : 7 h. 23 matin; dernier départ : 9 h. soir. — 1° départ Barrière de Montlouis : 7 h. 23 matin; dernier départ . 9 h. soir.

Ligne D, Place des Arts (ancien Hôtel de Ville) à la place de la Liberté: 1er départ place des Arts: 7 h. 30 matin; dernier départ: 9 h. 20 soir. — 1er départ de la place de la Liberté: 7 h. 10 matin; dernier départ: 9 h. soir.

CIRCULAIRE VII.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

SIXIÈME SESSION.

Tours: 21-27 Août 1910.

COMMUNICATIONS ANNONCÉES.

I. - PALÉOLITHIQUE.

Georges Lecointre (Château de Grillemont, Indre-et-Loire). — Le Bassin falunien de Touraine, au point de vue préhistorique.

A. Virá (Paris) - Pseudo-éolithes de Padirac (Lot).

Dr H. Houssay (Pontlevoy, Loir-et-Cher). - Les Silex de Pontlevoy.

Dr LAMOTTE (Beauvais, Oise). - Coup de poing trouvé dans l'Oise.

Tabariès de Grandsaignes (Paris). — Pièces paléolithiques de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

V. Commont (Amiens, Somme). — Niveaux industriels et fauniques dans les couches quaternaires de Saint-Acheul et de Montières.

V. Commont (Amiens, Somme). — Les différents niveaux de l'industrie de l'âge du renne dans les limons du Nord de la France.

V. Commont (Amiens, Somme). - Moustérien dans le Nord de la France.

Emile Rivière (de Paris). - Squelette du Moustier.

H. MARTIN (Paris). - Le Moustérien à la Quina (Charente).

A. Rutot (Bruxelles). — Qu'est-ce que l'Aurignacien?

A. Rutot (Bruxelles). — Indices de l'existence d'un Culte de la Hache pendant le Paléolithique inférieur.

Paul de Mortillet (Paris). — Le Préhistorique dans les Grottes et Abris sousroche des Bassins tributaires de la Mer du Nord, de la Manche, et d'une partie de l'Atlantique.

Edmond Hue (Paris). - Contribution à l'étude de la Faune quaternaire.

L. COUTIL et E. COMPAIN (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure) — Station paléolithique d'Orchaise, près Blois (Indre-et-Loire).

Devouer (Cucuron, Vaucluse). — Le Préhistorique aux environs du Montventoux I. Région Sud-ouest, 2º partie.

A. Rutot (Bruxelles). — Age des couches des Fouilles de la Station de Bologoië (Russie).

II. — NÉOLITHIQUE.

Georges Lecointre (Château de Grillemont, Indre-et-Loire). — La Géologie des champs à silex du Grand-Pressigny [Carte géologique].

Barreau (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire). — Carte des gites à silex tailles préhistoriques de la région du Grand-Pressigny.

Jacques Rouge (Ligueil, Indre-et-Loire). — Bibliographie des Stations à silex taillés du Grand-Pressigny.

GAURICHON (Tours). — Contribution à l'étude des Emplacements géographiques des Ateliers de Taille du Silex en Touraine.

M. Barreau (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire). — Nucléi de forme spéciale de la Chatière et la Claisière (Le Grand-Pressigny).

H. MAROT (Paris). - Nuclei pressignyens.

H. MAROT (Paris). - Silex faux du Grand-Pressigny.

- Henri Martin (Paris). Etude sur la taille des Silex du Grand-Pressigny. J. de Saint-Venant (Nevers). - Inventaire général des Silex du Grand-Pressigny en France.
- A. Rutot (Bruxelles). A propos de l'enquête sur les Silex du Grand-Pressigny. Francis Pérot (Moulins). - 1º Recherches sur la dissémination des Silex du Pressigny-le-Grand dans le centre de la Gaule, et plus particulièrement dans le Bourbonnais. - 2º Note sur l'état et la forme des Nucléi de Pressigny-le-Grand, découverts dans le Bourbonnais.
- L'abbé V. Bourgeois (Coulours, Yonne). La question du Grand-Pressigny.
- L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). Les silex du Grand-Pressigny dans l'Eure.
- Aveneau de la Grancière (Vannes).— Inventaire des silex du Grand-Pressigny recueillis dans le Morbihan.
- Dr Gobillot (La Trimouille, Vienne). Préhistoire de l'arrondissement de Montmorillon (Vienne). Ses rapports avec le Grand-Pressigny.
- Marcel Baudouin (Paris). Les Silex taillés du Grand-Pressigny en Vendée [Distribution géographique].
- Ed. Hue (Paris). Distribution géographique des Objets en silex originaires du Grand-Pressigny [Enquête d'ensemble, organisée par le Comité du Congrès].
- D' PATRIGEON (Chabris, Indre). Station néolithique de surface à Chabris.
- Albert Terrade (Ercheu, Somme). Stations préhistoriques de surface des environs d'Ercheu (Somme).
- Emile Cartereau (Montfort-le-Rotrou, Sarthe). Un Atelier et un Camp neolithique à Cherré (Commune d'Aubigné, Sarthe).
- Georges Romain (Sainte-Adresse, Seine-Inférieure). Note sur l'Industrie néo. lithique en contact direct avec le Crétacé supérieur dans l'arrondissement du Havre (Seine-Inférieure).
- BOYARD (Charles) (Nan-sous-Thil, Côte-d'Or). L'industrie de la Pierre dans la région des hauts plateaux Tunisiens (Station de Sidi-Mabrouk, près Thala).
- D' MESNARD (Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Vienne). Grottes de St-Rémy. S. CLASTRIER (Marseille, Bouches-du-Rhône). — Grotte de Crispine (Bouches-du-Rhône).
- Florance (Blois). Les disques percés et les anneaux disques.
- L. Coutil (Saint-Pierre-du-Vauvray). Disques en schiste de Maison-Rouge, près Blois (Indre-et-Loire).
- Plessier (Compiègne, Oise). Javelots en bois.
- GAURICHON (Tours). Hache préhistorique des Pyrénées.
- D' Jousset de Bellesme (Nogent-le-Rotrou). Outils néolithiques de la Cochin-
- L. A. GIRARDOT (Lons-le-Saulnier, Jura). Cité lacustre de Chalain.

III. — MÉGALITHIQUE.

- Jacques Rouge (de Ligueil, Indre-et-Loire). La Légende populaire de Gargantua dans les Sites et Mégalithes du Lochois (Indre-et-Loire).
- Georges Lecointre. Carle géologique de la région de Paulmy et de Neuilly-le-Brignon [Allées mégalithiques du Bois de Brune].
- Tabaries de Grandsaignes (Paris). Nombre et caractères des Polissoirs de la région du Grand-Pressigny (Indre et-Loire).
- Emile Cartereau (Montfort-le-Rotrou, Sarthe). Un cas d'antériorité du Polissoir sur le Dolmen : Megalithe de Vouvray-sur-Huisne (Sarthe).
- Marcel Baudouin (Vendée). Découverte et Description de la Pierre à Bassins et à Rigoles des Amporelles, à l'Ile d'Yeu (Vendée) [Photographies; Décalques; et Moulages des Rigoles].

- Dr Atgier (Livry, Seine-et-Oise).— La Pierre, à rigoles et à bassins, du Diable, à Cholet (Maine-et-Loire).
- L. GIRAUX (Saint-Mandé, Seine). La pierre à cupules du Dolmen de La Piana, commune de Grossa (Corse).
- CROVA (M°) (Cherbourg). Une pierre à cupules de notre époque [Survivance de surperstitions].
- A. Cousset (Etaules, Charente-Inférieure) et Marcel Baudouin. Le Pas [de Bayard, cheval] du Roi [Charlemagne] (Gravures de Sabots d'Equidés: Moulages; Décalques et Photographies).
- GAURICHON (Tours). Etude technique de l'Allée couverte de Saint-Antoine-du-Rocher [Grotte des Fées de Mettray].
- Georges Lecointre (Château de Grillemont, Indre-et-Loire). Roches entrant dans la constitution des Dolmens de Touraine et leur provenance probable.
- F. Delage (Limoges). Trois Dolmens de la Haute-Vienne, dont deux inédits.
- Gaillot (Champigny, Seine). La Lande de Lanvaux.
- J. Rougé (Ligueil). Contribution aux Jeux de Gargantua : Légendaire des Mégalithes de l'Île d'Oléron.
- Emile Cartereau (Sarthe). Très ancienne représentation graphique d'un Menhir, La Pierre « au Laict » du Mans (Sarthe), à l'époque mérovingienne.
- L. GIRAUX (Saint-Mandé, Seine). Les Mégalithes de Guincheto (Corse).
- L' MÉNÉTRIER (Cholet, Maine-et-Loire). Dolmens, Monuments mégalithiques, en forme d'une petite tour et Alignements de la province de Constantine.
- A. Lewis (Angleterre). Description de quelques Mégalithes d'Angleterre [avec Projections lumineuses].
- Adrien de Mortillet (Paris). Les Djeddars de la province d'Oran (Algérie).
- L. COUTH (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). La pierre de l'Agour.
- DAUPHIN (Carcès, Var). Le Menhir de Cabasse (Var).
- G. DE CLÉREMBAULT (Tours, Indre-et-Loir). Les Murgers de la Ronde.

IV. - AGE DES MÉTAUX.

- Cotte (Pertuis, Vaucluse). Station du début des Métaux dans les Bouches-du-Rhône.
- A. Guébhard (Paris). Sur la trouvaille, par M. L. Lanzi, d'une Cachette d'objets de Bronze dans les Alpes-Maritimes.
- J. de Saint-Venant (Nevers, Nièvre). Sphéroïdes creux en bronze.
- A. Viré (Paris). Grotte de Bourgneton, près Lacave (Lot).
- MASFRAND (Rochechouart). Généralités sur les Tumulus de la Haute-Vienne.
- GAURICHON (Tours). Résultats de trois années de Fouilles en Champagne [avec plans en relief de plâtre, dessins et cartes].
- A. Welter (Metz). Les Mardelles de Lorraine [avec Projections lumineuses].
- D' DUBREUIL-CHAMBARDEL (Tours). Les Puits funéraires de la Touraine [Etude locale].
- Gaurichon (Tours). Contribution à l'étude des Puits funéraires en Touraine. D' M. Baudouin (Vendée). Découverte d'une nouvelle Nécropole à Puits funéraire
- gallo-romain et fouille d'un Puits (n° 1) au Vieux-Bram, en Bretignolles (Vendée). Morin-Jean (Paris). — Les Fibules de la Gaule-Romaine (Essai de Typologie et de
- Chronologie) [avec Projections lumineuses, dont quelques-unes en couleurs].

 J. DE SAINT-VENANT (Nevers, Nièvre). Sur les Hipposandales [avec Projections lumineuses].
- Emile Rivière (Paris). Fers d'Équidés.
- Jacques Rougé (Ligueil, Indre-et-Loire). La Pierre à légende christianisée du Pas du Cheval de Saint-Martin, à Sublaines (Indre-et-Loire).

- Pagès-Allary (Murat). Fouilles: 1° à Chastel-Murat; 2° à Las Tours [55 planches]. Étude: a) d'une cuiller gallo-romaine; b) d'une clé et d'un miroir; c) de la poterie (cirage, vitrification); d) de la date de la poterie émaillée; e) du faux Samien; f) Meule, etc., etc.
- Julien Feuvrier, Archiviste de la ville (Dôle, Jura). Pirogue monoxyle, provenant du Doubs, découverte à Fraisans (Jura) en 1910.
- S. CLASTRIER (Marseille, Bouches-du-Rhône). Dessin Celto-lique.

V. – PRÉHISTORIQUE EN GÉNÉRAL.

- A. Viré (Paris). Sur la quatrième année d'activité de la Commission d'Etude des Enceintes.
- FLORANCE (Blois). Les Fortifications anhistoriques [Buttes, Camps et enceintes] de Loir-et-Cher (fin).
- O. Desmazières (Segré, Maine-et-Loire). -- Les Enceintes anhistoriques de Maineet-Loire.
- JACQUOT (Grenoble). Les ruines préberbères du Djebel Sek'al (Algérie).
- Jacquot (Grenoble). Le Krett-Faraoun (Enceinte colossale préhistorique, en Algérie).
- J. Rougé (Ligueil). Orfons (Indre-et-Loire) (fontaine, motte et chapelle).
- J. Rougé (Ligueil). La ville détruite de Béland (Indre-et-Loire).
- A. Guébhard (Paris). Sur les anses verticales à trous multiples.
- Dharvent (Béthune). Premiers essais de sculptures de l'Homme préhistorique. Les Pierres à figures animées à retouches intentionnelles [avec Projections lumineuses].
- Charles Schleicher (Paris). Les Silex modernes (Pierres à fusil, taillées à Meusnes, Loir-et-Cher) [Présentation de séries].
- Pr Le Double (Tours). Anatomie et Chirurgie préhistoriques [Conférence de Vulgarisation].

SÉANCES SPECIALES POUR LES COMMUNICATIONS AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES.

I. - Mardi soir, 23 Aour 1910 (Hôtel de Ville). [8 h. 1/2 à 10 h. 1/2].

Dharvent (Béthune). — Les premiers Essais de sculptures de l'Homme préhistorique [Pierres à figures animés et à retouches intentionnelles] [8 h. 1/2-9 h.]. Morin-Jean (Paris). — Les Fibules de la Gaule-romaine [Essai de Typologie et de Chronologie] (quelques projections en couleurs [9 h.-9 h. 1/2].

A. L. Lewis (Angleterre). — Quelques mégalithes d'Angleterre [9 h. 1/2-10 h.].

Marcel Baudouin (Paris). — Fouille et Restauration complète de la Grotte de Vendrest (Propriété de la Société Préhistorique de France) [10h.-10h. 1/2].

II. — **Jeudi soir** 25 Aour 1910 (*Hôtel de Ville*). [8 h. 1/2 à 10 houres].

T. Welter (Metz). - Les Mardelles de Lorraine [8 h. 1/2-9 h.].

J. DE SAINT-VENANT (Nevers). — Sur les Hipposandales [9 h.-9 h. 1/2].

Marcel Baudouin (Paris). — L'Excursion préhistorique du Gongrès dans la Touraine du Sud-Est [9 h. 1/2-10 h.].

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES

ET

DES MEMBRES ADHÉRENTS (1)

ABERCROMBY (John), 62, Palmerston Place, à Edimbourg (Ecosse). T.

Angérard (Ed.), 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers (Eure). T.

Arne (J.), Statens Historiska Museum, à Stockholm (Suède). T.

Atgier (Dr), 20, rue de Paris, à Livry (Seine-et-Oise). T.

Aubert (Xavier), Industriel, rue du Havre, à Dijon (Côte-d'Or). T.

Aveneau de la Grancière (le Vicomte), château de Beaulieu, par Bignan (Morbihan). T.

Audéoud (André), Capitaine au 3e Chasseurs, à Sézanne (Marne). T.

Bachelay (Emile), Agriculteur, à Ménerval, par Haussez (Seine-Inférieure). T.

Ballet (Dr), 20, rue Bonaparte, à Paris. T.

BARDIE (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.

Barreau (J.-B.), Conducteur des Ponts et Chaussées, La Haye-Descartes (Indre-et-Loire). T.

Bascoul (Louis), Curé-Doyen, à Sommières (Gard). T.

BATAILLY (René), Notaire, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). T.

Baudon (Dr), 20, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris. T.

Baudouin (D^r Marcel), Homme de lettres, Secrétaire Général de la Société Préhistorique de France, 21, rue Linné, Paris. T.

Baurain (Eugène), 10, rue des Boucheries, à Compiègne (Oise). T.

BAYE (Baron de), 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris. T.

Beaumont (Ch. de), 134, rue de Grenelle, à Paris. T.

Beaupré (Comte Jules), Conservateur au Musée historique Lorrain, 18, rue de Serre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

BEL (J.-M), Ingénieur Civil des Mines, 90, rue d'Amsterdam, Paris. T.

⁽¹⁾ T, membre titulaire; A, membre adhérent.

Bellucci (Prof Joseph), 9, rue Cavour, à Perugia (Italie). T.

Bernardeau (Jean), à Pont-Levoy (Loir-et-Cher). A.

Béroud (l'Abbé J.-M.), à Mionnay (Ain). T.

BERTHIER (Maurice), Notaire, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). T.

Berthier (Victor), 37, rue de l'Arbalète, à Autun (Saône-et-Loire). T.

Berthoud (Léon), Pharmacien de l'Hospice de Bicêtre, au Kremlin-Bicêtre (Seine). T.

BEZZENBERGER (Prof Dr A.), Steind Wall 1/2, à Koenisberg (Prusse). T.

Bibliothèque Impériale, à Strasbourg (Alsace). T.

Bibliothèque de la Ville, à Colmar (Alsace). T.

BLANG (le Baron Albert), Château de Chaney, à Chambéry (Savoie). T.

Bloch (Dr A.), 24, rue d'Aumale, à Paris. T.

Borel, 36, rue Nicolo, à Paris. T.

Bossavy, Inspecteur des Postes et Télégraphes, 12, avenue de Paris, à Versailles (Seine-et-Oise). T.

Boucheron (D^r), 13, rue Pasquier, à Paris. T.

Boulanger (C.), Ancien Notaire, à Péronne (Somme). T.

Boulay de la Meurthe (le Comte), 23, rue de l'Université, à Paris. T.

Boulet (Paul), Villa Sarrobert, à Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence (Oise). T.

Bourgeois (l'Abbé V.), Curé de Coulours, par Cerisiers (Yonne). T. Bourlon (Maurice), Lieutenant au 131e de ligne, 11, rue de la Couronne, à Pithiviers (Loiret). T.

Bourrinet (Pierre), Instituteur, à Teyjat, par Javerlhac (Dordogne). T.

Bousrez (Louis), à Courçay (Indre-et-Loire). T.

Boutanquoi (Olivier), Instituteur, à Nampcel (Oise). T.

Boyard (Ch.), Instituteur, à Nan-sur-Thil, par Précy-sur-Thil (Côte-d'Or). T.

Breuil (l'Abbé), 37, rue de Lausanne, à Fribourg (Suisse). T.

Brochet, 210, boulevard de la Villette, à Paris. T.

Brulard (Dr René), 2, rue de l'Amiral-Roussin, à Dijon (Côted'Or). T.

Buggemons (L. de), Avocat, 40, rue Courtois, à Liège (Belgique). T.

CAILLARD (Alphonse), rue des Quatre-Ponts, à Chatellerault (Vienne). A.

Caillard (Mme), à Châtellerault (Vienne). A.

Calllard (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). T.

Cambier (R.), Ingr, 114, rue L. Bernus, à Charleroi (Belgique). T. CONGRÈS PRÉHISTORIQUE.

Camps (Mme Pauline), 62, rue Cortambert, à Paris. T.

CAMUS (Paul), 15, boulevard Henri-IV, à Paris. T.

Cancalon (D'), 31, rue Sainte-Placide, à Paris. T.

Cantacuzène (Le Prince Georges), 13, rue de la Trémoille, à Paris. T.

CARNIS, 66, boulevard Pasteur, à Paris. T.

Cartailhac (Emile), 5, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne). T.

CARTEREAU, Agent voyer, Montfort-le-Rotrou (Sarthe). T.

CATHERINET (Mue Marthe), 53, rue de Liancourt, à Paris. A.

CAUDERLIER (Emile), 10, rue de Crayer, à Bruxelles (Belgique). T.

CAUDERLIER Fils, 10, rue de Crayer, à Bruxelles (Belgique). A. CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), 18, rue des Etuves, à Montpellier

(Hérault). T.

CHANE (Edouard), Orthopédiste, 1, boulevard Saint - Denis,

à Paris. T.

CHAPELET (H.), 25, rue du Petit Musc, à Paris. T.

Charvilhat (Dr G.), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

CHASTAING (l'Abbé J.), à Bourniquel, par Lalinde (Dordogne). T. CHAUMIER (Dr), 4, rue Corneille, à Tours (Indre-et-Loire). T.

CHAUVET (G.), Notaire, à Ruffec (Charente). T.

CHAUVIGNÉ (Auguste), à Saint-Avertin (Indre-et-Loire). T.

Chauvin, Notaire, 6 bis, boulevard Béranger, à Tours (Indre-et-Loire). T.

CHEMINADE (Emmanuel), 25, rue Madame, à Paris. T.

CHERVIN (D'), 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.

CLASTRIER (Stanil), 20, rue Saint-Sépulcre, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.

CLÉMENT (Paul), Instituteur, à Artins (Loir-et-Cher). T.

CLERAMBAULT (G. de), 19, rue des Minimes, à Tours (Indre-et-Loire). T.

COMMONT (V.), 7, avenue d'Edimbourg, à Amiens (Somme). T.

Costa de Beauregard (le Comte Olivier), à Ste-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure). T.

Cotte (Charles), Notaire, à Pertuis (Vaucluse). T.

Courcelle-Seneuil, à Ascain (Basses-Pyrénées). T.

Courtois (Georges), Directeur du Collège Saint-Grégoire, à Marmontier, par Ste-Radégonde (Indre-et-Loire). T.

Courty (G.), Géologue, 35, rue Compans, à Paris. T.

Cousset (Arthur), Commis principal des Contributions indirectes, à Étaules (Charente-Inférieure). T.

Coutil (L.), à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). T.

Coutil (Mme L.), à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). A.

Coutil fils, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure). A.

Croizier (Marquis de), château Jouandin, côte Saint-Etienne, à Bayonne (Basses-Pyrénées). T.

Crova (B.), 27, rue Asselin, à Cherbourg (Manche). T. Crova (Mme), 27, rue Asselin, à Cherbourg (Manche). A.

Daru (le Comte), 10, rue de Marignan, à Paris. T. Dauphin (L.-C.), Pharmacien, à Carcès (Var). T.

Déchelette (Joseph), Conservateur du Musée, à Roanne (Loire). T.

Deglatigny (Louis), 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen (Seine-Inférieure). T.

Delage (F.), Professeur au Lycée, à Limoges (Haute-Vienne). T. Delamare (Prosper), Instituteur honoraire, rue de Courcy, à Fleury-sur-Andelle (Eure). T.

Delaporte, Avoué, à Châteaulin (Finistère). T.

Delugin, 26, rue de la Boëtie, à Périgueux (Dordogne). T.

Denoyelle-Léonard, Artiste peintre, 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.

Desailly (Léon), 44, rue Nicolo, à Paris. T.

Desmazières (Olivier), Receveur particulier des Finances, à Segré (Maine-et-Loire). T.

Desmazières (Mme), à Segré (Maine-et-Loire). A.

Devdier (Marc), Notaire, à Cucuron (Vaucluse). T.

DHARVENT (Alfred), 40, boulevard d'Artois, à Béthune (Pas-de-Calais). A.

DHARVENT (Isaïe), 42, rue du Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.

DICKINS (F. Victor), Seend Lodge, Seend, Wilts (Angleterre). T.

Dognée (Eugène M. O.), 47, rue Lavaux, à Esneux (Belgique). T. Doigneau (A.), 45, boulevard Thiers, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.

Doutresente, 10, quai d'Orléans, à Tours (Indre-et-Loire). T.

Douxami (Henri), Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Lille, 38, rue Blanche, à Lille (Nord). T.

Dramard (Léon), 9, rue Saint-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.

Dubois de La Rue (A.), 45, rue de Douai, à Paris. T.

Dubreuil-Chambardel (Dr Louis), 5, rue Jeanne-d'Arc, à Tours (Indre-et-Loire). T.

Ducourtioux, 25, rue Thiers, à Vannes (Morbihan). T.

Durand (le Dr), Conseiller Général, à Preuilly-sur-Claise (Indreet-Loire). T.

Duvau (Jules), Ancien Député, 74, boulevard Blossac, à Châtelle-rault (Vienne). T.

Duvaux (L.), Prof., rue du Pont, à Bonneville (Haute-Savoie). T.

Ecole d'Anthropologie de Paris, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris, T.

EVRARD, Notaire, Maire de Varennes-en-Argonne (Meuse). T.

Evrard (Mme), à Varennes-en-Argonne (Meuse). A.

Exsteens (Louis), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). T.

Exsteens (Maurice), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). T.

FAUCILLON (D), quai Charles-VII, à Chinon (Indre-et-Loire). T.

Fessard (R.), 60, rue Cortambert, à Paris. T.

FEUVRIER (Julien), archiviste de la ville, 8, rue des Romains, à Dôle (Jura). T.

Feyerabend, Directeur du Musée, à Gorlitz (Silésie), Allemagne. T. Florance, Président de la Société d'Histoire naturelle du Loir-et-Cher, 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). T.

FLORANCE (Mme E.), 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loiret-Cher). A.

Forbes (Dr Henry-O.), Director of Museums and the Corporation of Liverpool, Reader in Ethnography in the University, Liverpool (Angleterre). T.

Foucart, 1, rue de Landrecies, à Avesnes-sur-Helpe (Nord). T.

Foucault (E.), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.

Fougerat (E.), Ingénieur Civil, 46, rue Mozart, à Paris. T.

Fougerat (Mme), 46, rue Mozart, à Paris. A.

Fouju (G.), 33, rue de Rivoli, à Paris. T.

Franquelin (J.), 29, rue des Rapporteurs, à Abbeville (Somme). T.

GAILLOT (H.), 3, rue des Pavillons, à Champigny-sur-Marne (Seine). T.

Gasser (A.), Directeur de la Revue d'Alsace, à Mantoche (Haute-Saône). T.

Gaurichon (le Capitaine J.), commandant la 9° Section militaire, 58, rue de la Fuie, à Tours (Indre-et-Loire). T.

GÉNEAU (Ch.), Villa de Douvres, à Ermont (Seine-et-Oise). T.

Gibert (Maurice), Contrôleur des Contributions directes, à Loudun (Vienne). T.

GIDON (Dr F.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). T.

Gidon (M^{Ile} G.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). A.

GILBERT (Dr Th.), 55, rue de la Concorde, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). T.

GILLET, 30, rue des Rosselins, à Suresnes (Seine). T.

GIRARDOT (L. A.), Conservateur du Musée, 28, rue des Salines, à Lons-le-Saulnier (Jura). T.

GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, à Paris. T.

Giraux (Louis), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). T.

GIRAUX (Mme L.), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). A.

GIVENCHY (P. de), 84, rue de Rennes, Paris. T.

GOBERT (Dr E.), à Redezef (Tunisie). T.

GOBILLOT (Dr Louis), rue du Faubourg Saint-Jean, à La Trimouille (Vienne). T.

Goby (Paul), 5, boulevard Victor-Hugo, à Grasse (Alpes-Maritimes). T.

Goury (Georges), Conservateur au Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

Govor (Félix), Instituteur, à Saint-Bonnet-de-Cray, par Charlieu (Loire). T.

Grandmaison (Louis de), 13, rue Emile-Zola, à Tours (Indre-et-Loire). T.

Guéвнаго (Dr A.), 4, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris; et à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes). Т.

Guignard (l'abbé), 11, rue du Nouveau-Calvaire, à Tours (Indre-et-Loire). T.

Guillaume (Dr), 26, rue de Bourgogne, Reims (Marne). T.

HAAKE (D^r), Frederick Wilhemstrasse, 7, à Brunswick (Allemagne). T.

HEIERLI (Dr J.), Pestalozzistrasse, 37, à Zurich (Suisse). T.

Helliet (J. L.), Recteur de Trémeven, par Lanvollon (Côtes-du-Nord). T.

HENRIOT (Ed.), 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.

HENRIOT (Mne Marie), 68, rue de Paris, à Palaiseau (S.-et-O.). A.

Heuzé, Chef de bataillon en retraite, 5, rue des Récollets, à Sézanne (Marne). T.

HEUZÉ (Henri), 110, rue de Paris, à Vincennes (Seine). T.

HOFFMANN (Mad. Nina), 9, Avenue de Lamotte-Picquet, à Paris. A.

Hourdequin, 19, quai des Grands-Augustins, à Paris. A.

Houssay (Dr François), à Pont-Levoy (Loir-et-Cher). T.

Hubert (Henri), 31, rue Saint-Jacques, à Paris. T.

Hue (Edmond), Vétérinaire, 60, rue de la Pompe, à Paris. T.

Hue (Mme), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.

HUTTEAU (Léonce), 3, rue Saint-Jacques, à Etampes (S.-et-O.) T.

Jacques (D^r Victor), Secrétaire Général de la Société d'Anthropologie, 42, rue du Commerce, à Bruxelles (Belgique).

Jacquor (Lucien), Juge honoraire, 6, rue Fantin-Latour, à Grenoble (Isère). T.

JARNOUEN DE VILLARTAY (Dr), à Vitré (Ille-et-Vilaine). T.

Joûbert (le Chevalier Joseph), 11, rue des Arènes, à Angers (Maine-et-Loire). T.

- Jousset de Bellesme, Château Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). T.
- Keller (Ch.), Ingénieur Civil, 77, rue du Montet, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- Kessler (Fritz), Manufacturier, Soultzmatt (Alsace). T.
- Komar (Mad. Mary de), 9, Avenue de Lamotte-Picquet, à Paris. A. Kungl. vitterhets historie och Antikvitets Akademien, à Stockholm (Suède). T.
- Lalanne (Dr G.), au Castel d'Audorte, Le Bouscat (Gironde). T.
- LAMOTTE (D' Louis), Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, 9, place Gérard, à Beauvais (Oise). T.
- Langlassé (René), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- Langlassé, fils, 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). A.
- LARMIGNY (A.), Industriel, à Château-Porcien (Ardennes). T.
- LARMIGNY (MIle Marguerite), à Château-Porcien (Ardennes). A.
- Laugel, Président de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace, à Saint-Léonard, par Borsch (Basse-Alsace). T.
- Lavergne (Hippolyte), Architecte, 32, rue Léon-Joany, à Châtelle-rault (Vienne). T.
- Lecesne (Olivier), 29, rue St-Jacques, à Etampes (S.-et-Oise). T.
- LECESNE (Mme), 29, rue St-Jacques, à Etampes (Seine-et-Oise). A.
- LECOINTRE (M^{me} la comtesse Pierre), château de Grillemont, par la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire). T.
- LECOINTRE (Georges), château de Grillemont, par la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire). T.
- LEDOUBLE (Dr A. F.), 23, rue Jules-Simon, à Tours (I.-et-L.). T.
- Lehmann-Nitsche (Dr), Museo de La Plata, La Plata (République Argentine), T.
- Lènez (D^r), Médecin Chef des salles militaires de l'Hôpital mixte, à Commercy (Meuse). T.
- LEROUX, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 30, rue Origet, à Tours (Indre-et-Loire). T.
- LETAILLEUR (E.), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.
- LÉTIENNE (Dr Aug.), 8, rue des Creux, à Louveciennes (S.-et-O.). T. Lewis (Alfred-Lionnel), Beddington Gardens, 35, Wallington, Surrey (Angleterre). T.
- Loè (Baron Alfred de), Conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, Président de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, 82, Bd d'Anderghem, à Bruxelles (Belgique). T.

LORRIN (Victor-Claude), boulevard Saint-Pierre, à Dax (Landes). T. Loubère de Longpré (Mms), 3, rue de Vézelay, à Paris. T.

Lucat (Georges), Parmacien, 56, rue Origet, à Tours (Indre-et-Loire). T.

Luquer (G.), Professeur au Lycée, 79, boulevard Jeanne-d'Arc, à Douai (Nord). T.

MAC CURDY (Georges Grant), Church Street, 237, à New-Haven, Conn. (Etats-Unis). T.

MAERTENS (Joseph), Attaché au Cabinet d'Archéologie de l'Université, 66, rue d'Ypres, à Gand (Belgique). T.

MAERTENS (Mme), 66, rue d'Ypres, à Gand (Belgique). A.

Magni (D' Antoine), Inspecteur des Fouilles, 19, rue Annunciata, à Milan (Italie). T.

Malatray (A.), Ingénieur, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). T.

Mallet (Aug.), à La Roche, par Palaiseau (Seine-et-Oise). T.

Marchadier (M.-R.), 20, rue de l'Isle-d'Or, à Cognac (Charente). T.

Marignan (Dr), à Marsillargues (Hérault). T.

Marin, Sous-Intendant militaire, 80, rue de la République, à Marseille (Bouches-du-Rhône). T.

Marlot (H^{te}), Villa Bellevue, à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire). T.

Marot (H.), Archéologue, 25, rue Bergère, à Paris. T.

Martin (Dr Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.

Martin (Mme Henri), 50, rue Singer, à Paris. A.

Martin (M^{lle} Simone-Henri), 50, rue Singer, à Paris. A.

Martin (M^{ile} Germaine-Henri), 50, rue Singer, à Paris. A.

Martin (Bernard-Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.

Martinière (Louis-R.), à Neuvy-le-Roy (Indre-et-Loire). T.

Martz (René), 30, Rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

Massé (Ed.), 8, rue Saint-Faron, à Meaux (Seine-et-Marne). T.

Maudemain, 118, boulevard Voltaire, à Paris. T.

MAURICE (Dr), à Richelieu (Indre-et-Loire). T.

Menand (E.), Avoué, 24, rue Saint-Saulge, à Autun (Saône-et-Loire). T.

Ménétrier (H.), Lieutenant au 77° d'Infanterie, à Cholet (Maineet-Loire). T.

MEYER (Théodore), 98, rue de Neuilly, à Gagny (Seine-et-Oise). T. MIGUET (Emile), 1, Boulevard Henri-IV, Paris. T.

Moens (Jean), Avocat, à Lede, Flandre Orientale (Belgique). T.

Mollandin, Capitaine au 1er Escadron du Train des Equipages, à Lille (Nord). T.

Monnoyer (Ch.), 12, place des Jacobins, Le Mans (Sarthe). T.

Montelius (Prof. Oscar), à Stockholm (Suède). T.

Morin (Alexis), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.

Morin (Jean), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.

Mortillet (Adrien de), 22, avenue Reille, à Paris. T.

MORTILLET (Paul de), 36, boulevard Arago, à Paris. T.

Müller (H.), Bibliothécaire de l'Ecole de Médecine, à Grenoble (Isère). T.

Munro (Robert), Elmbank, Largs, Ayrshire (Ecosse). T.

Musée National de Copenhague (Danemark). T.

Museo Nacional de Montevideo (Uruguay) ($D^{\text{\tiny P}}$ Arechavaleta, directeur), T.

Museum d'histoire naturelle de Nimes (M. Mingaud), à Nîmes (Gard). T.

Novital (A. de), 5, rue des Dominicains, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

OBERMAIER (Dr Hugo), Rennweg, 31, à Wien III (Autriche). T.

OLIVIER (Ernest), Directeur de la Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). T.

Oudot (Alphonse), 14, place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). T. Oudot (Robert), 14, place de la Bonneterie, à Troyes (Aube). A.

Pader (Jean), vétérinaire principal, 1, rue Urbain II, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). T.

Pagès-Allary (Jean), Industriel, à Murat (Cantal). T.

Pas (Comte Edmond de), à Beauregard, par Mons (Var). T.

Patrigeon (Dr), à Chabris (Indre). T.

Patte (Etienne), 79, rue du Connétable, à Chantilly (Oise). T.

Paul (Mme Adrien), 5, rue Justin-Paul, à Etain (Meuse). T.

Paul (Félix), 5, rue Justin-Paul, à Etain (Meuse). A.

PavLow (A.-P.), Professeur de Géologie à l'Université, à Moscou (Russie). T.

Peabody (Charles), Instructor in European Archeology, Harvard Museum, 197, Brattle Street, Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique). T.

PÉCHADRE (Dr), Député de la Marne, 25, rue Bergère, à Paris, T.

Pény (H.), 17, rue Bapst, à Asnières (Seine). T.

Pépin (Eugène), 16, rue de Constantinople, à Paris, T.

Péreira (F. Alvès), Musée Ethnologique Portugais, Betem, Lisbonne (Portugal). T.

Péror (Francis), 44, rue du Jeu de Paume, à Moulins (Allier). T.

Peyroni, Instituteur, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.

PFEIFFER, Directeur de l'Institut Vaccinal, à Weimar, Grand Duché de Saxe Weimar Eisenach (Allemagne). T.

Рніцірге, Percepteur, rue Saint-André, à Beauvais (Oise). Т.

Picard et Fils (A.), Libraires, 82, rue Bonaparte, à Paris. T.

Pierrepont (Edouard de), Président de la Société Archéologique de Namur, à Rivière, par Lustin (Belgique). T.

Pigorini (D^r Louis), 26, rue Collegio Romano, à Rome (Italie). Т. Pinchon (D^r), Médecin-Major de 2° classe, au 2° spahis, à Bel-Abbès (Algérie). Т.

Pingault (Camille), au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). T.

PISTAT (L.), à Bezannes, près Reims (Marne). T.

PITARD, Prof. à l'Ecole de Médecine, à Tours (Indre-et-Loire). T. PITTARD (Dr Eugène), 72, Florissant, à Genève (Suisse). T.

PLESSIER (P.-L.), Ancien Président de la Société Historique, 9, rue de Lancry, à Compiègne (Oise). T.

Pokrovsky (Alexandre), Professeur agrégé de l'Université de Kharkov, rue Technologuitcheskajà, à Kharkov (Russie). T.

Poutiatin (le Prince Paul Arsiénevicth), Perspective Gresgue, 6, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.

Putnam (J.-W.), Peabody Professor, Harvard University, Professor of Anthropology University of Californie, Massachusetts Avenue n° 1582, à Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique). T.

Puydt (Marcel de), Archéologue, 112, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.

RAMOND-GONTAUD (G.), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.

Rau (le Général), 67, rue Miromesnil, à Paris. T.

RAYNAUD (Georges), 6, rue Pestalozzi, à Paris. T.

Rehlen (W.), vice-président de la Société Archéologique de Nuremberg et de l'Union Préhistorique de Bavière, 22, Sulzbacherstrasse, à Nuremberg (Bavière). T.

Renault (G.), Conservateur du Musée, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.

RENAULT (M^{me} G.), à Vendôme (Loir-et-Cher). A.

RIBEMONT-DESSAIGNES (D' A.), Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, 9, Place des Ternes, à Paris. T.

Rivière (Emile), 2, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine (Seine). T.

ROBERT (A.), Administrateur principal honoraire de Commune mixte, à Bordj-bou-arreridj, Constantine (Algérie). T.

Rollet (H.), Président de l'Association des Naturalistes de Levallois-Perret, 62, rue Voltaire, à Levallois-Perret (Seine). T.

Romain (Georges), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). T.

Romain (M^{me}), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). A.

Romain (M¹¹⁰ Mathilde), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). A.

Rougé (Jacques), à Ligueil (Indre-et-Loire). T.

Rougé (Mme), à Ligueil (Indre-et-Loire). A.

ROUXEL (Georges), 58, quai Alexandre-III, à Cherbourg (Manche). T.

ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 50, Great Russell Street, London, WC. (Angleterre). T.

RUTOT (A.-L.), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.

Saint-Venant (J. de), 7, place de la République, à Nevers (Nièvre). T.

Sandars (Horace), 10, Queen Anne's Mansions, Westminster, London, SW. (Angleterre). T.

Salinas (Prof. A.), 130, Via Emerico Amari, à Palerme (Sicile). T. Sarauw (George F.-L.), Njaslsgade, 1, à Copenhague (Dane-

Sarauw (George F.-L.), Njaslsgade, 1, à Copenhague (Dane-mark). T.

Sartorius (F.), Membre de la Société Suisse de Préhistoire, à Arlesheim, près Bâle (Suisse). T.

Schaudel, Receveur principal des Douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.

Schleicher (Charles), 6, rue Rosa-Bonheur, à Paris. T.

Schmidt (Frédéric), Ingénieur civil des Mines, 17, boulevard Haussmann, à Paris, T.

Schmidt (Oscar), 86, rue de Grenelle, à Paris. T.

Schmidt (Valdemar), Musée National, 12, Frederisksholm Canal, à Copenhague, K (Danemark). T.

Schmit (Emile), Pharmacien, Archéologue, 24, rue Saint-Jacques, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.

SERGI (Professeur Guiseppe), 26, Via Collegio Romano, à Rome (Italie).T.

Siret (Louis), Ingénieur, à Cuevas de Vera, province d'Alméria (Espagne). T.

Smith (Reginald-A.), British Museum, Londres (Angleterre). Т.

Société Géologique de Normandie, Le Havre (Seine-Inférieure). T. Société d'Histoire naturelle de la Ville, Colmar (Alsace). T.

Société Industrielle de Mulhouse, 8, rue de la Bourse, à Mulhouse (Alsace). T.

Société Lorraine d'Histoire et d'Archéologie, à Metz (Lorraine). T. Société Schongauer (Musée de Colmar), Colmar (Alsace). T. Soubeyran (Dr), à Andeville (Oise). T. Stalin (G.), 63, rue de la Préfecture, Beauvais (Oise). T.

Tabariès de Grandsaignes, 30, rue de Civry, à Paris. T. TARBÉ DES SABLONS (E.), 8, cité d'Hauteville, à Paris. T. TATARINOFF (Prof.-D' E.), à Soleure (Suisse). T.

Taté (E.), 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.

Tavarès de Proença (J. F.), à Castello-Branco (Portugal). T.

THIOT (L.), Archéologue, 8, route de Clermont, à Marissel, près Beauvais (Oise). T.

TERRADE (Albert), Conducteur de Travaux, à Ercheu (Nord). T. Théoleyre (Jean), 329, rue Saint-Martin, à Paris, T. Théoleyre (Mme), 329, rue Saint-Martin, à Paris. A. TRYON-MONTALEMBERT (le marquis de), 5, rue Monsieur, à Paris. T.

Van den Broeck (Ernest), Conservateur du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique). T.

Varaldi (François-René), à Cannes-la-Bocca (Alpes-Maritimes). T. Vareilles (Léon), 3, rue Bonneterie, à Avignon (Vaucluse). T.

VASSY (A.), fabricant de produits pharmaceutiques, à Vienne (Isère). T.

Vernet (Marcel), 10, rue d'Offémont, à Paris. T.

Vésignié (Louis), Capitaine d'artillerie, 2, rue de Dun, à Bourges (Cher). T.

Villemereuil (Adrien de), 52 bis, boulevard Saint-Jacques, à Paris. T.

Viré (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris. T.

Walter (Charles), 68, rue de Bellechasse, à Paris. T.

Weise (Mme E.), 9, avenue de Lamotte-Piquet, à Paris. T.

Welter (T.), Notaire impérial, 17, rue des Clercs, à Metz (Lorraine). T.

Wuhrer (MIle M.-L.), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. T.

BUREAU DÉFINITIF DU SIXIÈME CONGRÈS

Présidents d'honneur.

- M. le Dr Haake, Conservateur du Musée, Braunschweig.
- M. le Pr Heierli (Zurich), Secrétaire de la Société Préhistorique Suisse.
- M. A. L. Lewis, de Wallington, délégué du R. Anthropological Institute de Grande-Bretagne.
- M. le Baron de Loé, Président de la Société d'Archéologie de Bruxelles.
- M. J. MAERTENS (de Gand), Délégué du Ministère des Sciences et Arts de Belgique.
- M. le Dr Pfeiffer (de Weimar).
- M. le Pr Роккоwski, Professeur, Kharkow (Russie).
- M. W. Rehlen, Vice-Président de la Société archéologique de Nuremberg et de l'Union Préhistorique de Bavière.
- М. A. Rutot, Conservateur du Musée de Bruxelles.
- M. le Pr Schmidt (Valdemar), de l'Université de Copenhague.
- M. le Dr Tatarinoff, Président de la Société Préhistorique Suisse.
- M. A. DE MORTILLET, Président d'honneur de la Société préhistorique de France.
- M. Emile Rivière, Président fondateur de la Société préhistorique de France.
- M. L. Bousrez (d'Indre-et-Loire), Auteur des Monuments mégalithiques de Touraine.

Président.

M. le D^r Ballet (de Paris), Ancien Président de la Société préhistorique de France.

Vice-Présidents.

- M. le Dr Edmond Chaumier (de Tours), Président du Comité Local.
- M. Edmond Hue (de Paris), Vice-Président du Comité d'Organisation.
- M. Henri Martin (de Paris), Président de la Société préhistorique de France.

Secrétaire-général.

M. le D' Marcel Baudouin (de Paris).

Secrétaires des Séances.

MM. Ch. Géneau (de Paris). — Charles Schleicher (de Paris).

Trésorier.

M. Louis Giraux (de Saint-Mandé, Seine).

DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS

ET

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

I. - ÉTRANGER.

Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles: M. A. Rutot.

Délégués du Ministère des Sciences et Arts de Belgique: MM. le Baron Alfred de Loé, J. Maertens et Rutot.

Délégué du Gouvernement du Danemark: M. le Pr Valdemar Schmidt.

Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine : D' HAUTVILER.

Institut vaccinal de Weimar (Allemagne): Dr Pfeiffer.

Société d'Anthropologie de Bruxelles: M. le D' JACQUES.

Musée Royal d'Histoire naturelle à Bruxelles: M. A. RUTOT.

Musée préhistorique de Braunschweig: M. le Dr HAAKE.

Naturhistorische Gesellschafft in Nuremberg (section de Urgeschichte): M. W. Rehlen, vice-président.

Verband bayerischer Geschichts and Urgeschichtvereine: M. W. Rehlen, vice-président.

Institut Archéologique Liégeois: M. Louis de Buggemons.

Société d'Archéologie de Bruxelles: M. Timothée Welter.

Société industrielle de Mulhouse: M. Fritz Kessler.

Société préhistorique de Suisse: M. le P' HEIERLI et M. le D' TATA-RINOFF.

Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland: M. A. L. Lewis.

Société d'Anthropologie de Bruxelles: M. A. Rutot. Société Royale du Danemark: M. le Pr Valdemar Schmidt.

II. - FRANCE.

Société des Antiquaires de l'Ouest: M. le D' Marcel Baudouin. Société archéologique d'Eure-et-Loir: M. G. Fouju. Société archéologique de Nantes: M. le D' Marcel Baudouin. Société d'Emulation de la Vendée: M. le D' Marcel Baudouin. Société d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Oise: M. G.

Société des Excursions scientifiques: MM. A. DE MORTILLET, FOUJU, CHAPELET.

Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher: M. Florance. Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes: M. le Dr Adrien Guébhard.

Société Polymathique du Morbihan: M. le Dr Marcel Baudouin. Société pour la protection des paysages en France: M. A. de VIL-LEMEREUIL.

Société préhistorique de France: M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire général.



PREMIÈRE JOURNÉE

SÉANCE D'INAUGURATION.

DIMANCHE 21 AOUT 1910.

TROIS HEURES ET DEMIE DU SOIR.

L'ouverture solennelle du Sixième Congrès préhistorique de France a eu lieu, le dimanche 21 août 1910, à trois heures et demie du soir, au Théâtre français, à Tours.

Les Congressistes occupent les fauteuils d'orchestre, qui leur avaient été réservés.

Les habitants de Tours, qui assistent en grand nombre à la réunion, sont répartis aux divers étages et dans les loges.

A trois heures et demie précises, M. le Dr Ballet, Président du Comité d'Organisation, fait son entrée sur la scène du Théâtre, accompagné de M. Lemaitre, adjoint, remplaçant M. le Maire de Tours, absent; le capitaine Tessier, représentant M. le Général commandant le IXe Corps; M. PAUL BONCOUR, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet, empêché; M. le docteur Héron, Conseiller général; MM. Chevalier, Boissier, Painchaud, Rosier, Rustenноьтz, conseillers municipaux. - Sur la scène, ont pris place, en outre: MM. Valdemar Schmidt, Délégué du Danemark; Rutot, Baron de Loé, et Maertens (de Belgique); Pokrowski (de Russie); Timothée Welter (de Metz); Pr Heierli (Suisse); Dr Jacques (Bruxelles); A. L., Lewis, Délégué d'Angleterre; Rehlen et Haake, Délégués d'Allemagne; A. de Mortillet, Président d'Honneur de la Société préhistorique de France; L. Coutil et H. Marot, ancien vice-présidents du Congrès ; le Dr Adrien Guébhard, Président du Congrès d'Autun; les Membres du Comité local; les Membres du Comité parisien; Gorey, Rédacteur délégué du Radical; la Presse locale; M. le D' Marcel Baudouin (de Paris), Secrétaire Général. - Citons encore, sur la scène : MM. Henri MARTIN, Président de la Société préhistorique de France; Edmond Hue, viceprésident du Comité d'Organisation; Charles Schleicher, secrétaire

du Congrès; Louis Giraux, trésorier; D' Lamotte (de Beauvais), etc. MM. le docteur Chaumier, Président du bureau du Comité local; Auguste Chauvigné et de Clérambault, vice-présidents; docteur Louis Dubreuil-Chambardel, secrétaire général; capitaine Gaurichon, trésorier; Villemin, trésorier-adjoint de la Société archéologique; J. Rougé (de Ligueil); Mme de Komar, de la Grande Revue, etc., etc.

M. le D^r Ballet, Président du Comité d'Organisation du VI^e Congrès Préhistorique de France, déclare la séance ouverte.

Il donne la parole à M. Lemaitre, adjoint, remplaçant M. le Maire de Tours. — M. Lemaitre, représentant la Municipalité, prononce le discours suivant:

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je suis confus d'occuper ici la place de M. Pic-Paris, sénateur, maire de Tours, qui aurait été, en une telle occasion, excellemment qualifié pour vous dire ce qu'est, ce qu'a été, ce que sera notre belle ville; mais, à son grand regret, son état de santé l'a obligé à quitter Tours, pour

quelques semaines.

Mesdames et Messieurs les Congressistes, au nom de la Municipalité, je vous souhaite la bienvenue dans la capitale de la Touraine. La grande cité, que j'ai l'insigne honneur de représenter aujourd'hui, est heureuse et fière de vous recevoir. A des hommes comme vous, aux Savants étrangers connus du monde entier et aux chercheurs français, venus sur les bords de la Loire, nous livrons nos musées et nos vieilles ruines, nos pierres antiques et nos coutumes ancestrales! Nous savons qu'elles seront en des mains compétentes, et qu'en les examinant, avec la passion desintéressée qui vous anime, vous les ferez parfaitement parler, et qu'elles vous diront des secrets qu'elles nous cachent encore.

Lorsque le Secrétaire général de votre Comité d'organisation, une personnalité bien connue de M. Pic-Paris, sénateur, notre Maire, vint demander au Conseil Municipal de vouloir bien vous accorder, cette année, l'hospitalité qu'aujourd'hui nous vous offrons avec toute l'ampleur et la cordialité dont nous sommes capables, nous avons avec joie répondu que Tours serait ravie de vous voir, à l'abri de notre Hôtel de Ville, dont vous pourrez ce soir admirer les détails, vous livrer aux débats qui

chaque année, sont l'honneur de la Science française.

Vos travaux, Messieurs, sont de nature trop spéciale, pour que nous puissions, personnellement, les suivre de très près; mais il existe dans nos régions des hommes voués comme vous au culte des choses du passé. Nous savons qu'ils vous écouteront avec intérêt et grand profit, quand vous aborderez, une fois de plus, la question des origines de l'Humanité, en particulier en Touraine; quand vous ferez remarquer aux savants étrangers qui suivent vos réunions, et que je salue en ce jour,

combien est importante pour vos études une région au moins de notre chère province! Mais nous ne doutons pas que vous apprécierez, de votre côté, leur érudition et leur compétence, quand ils vous raconteront comment est née et comment s'est développée sa capitale; quand il vous rediront en un mot l'histoire — sinon la préhistoire, inconnue encore — de Caesarodunum, la cité que les empereurs romains firent dresser sur la rive de la Loire.

Je laisse la parole à ces concitoyens, armés pour affronter vos terribles questions et vos interrogations pressantes. Quand ils vous montreront sur place ce qui nous reste de la civilisation romaine; quand ils vous feront toucher du doigt les manifestations anciennes que l'art a réalisées dans notre pays, ils feront œuvre de bons patriotes : ils défendront le patrimoine national et leur petite patrie.

Mon rôle à moi doit être plus modeste, puisque la Science est un domaine sur lequel il ne m'est pas permis de m'aventurer. Je dois me borner à vous redire que vous avez bien choisi, en songeant à Tours, parce que nos plaines sont fertiles et qu'elles ont dû être habitées dès la plus haute antiquité; parce que le petit coin du fleuve qui nous appartient coule au pied de pentes célèbres, où mûrit une liqueur généreuse et bien française; parce que nous sommes au cœur même de la nation française.

Messieurs les savants étrangers, qui ne craignez pas les longs voyages et les fatigues, acceptez les hommages reconnaissants de la ville, qui m'a chargé de vous souhaiter bon et utile séjour parmi nous; nous sommes très flattés de votre visite.

Certes nous sommes accoutumés à rencontrer dans nos murs de nombreux touristes, venus de toutes les parties du monde.

L'Amérique du Nord surtout, pays où les châteaux sont rares et en tout cas n'ont pas trois cents ans d'existence, est notre hôte habituel. Mais les Congrès scientifiques sont exceptionnels chez nous. Aussi apprécionsnous, d'une façon toute particulière, les efforts faits par le Comité d'organisation du Congrès préhistorique de France, pour attirer à sa réunion de Touraine les représentants de la science des diverses nations européennes. Nous vous remercions du fond du cœur d'avoir répondu à cet effort; votre présence, au milieu de nos savants, est la preuve la meilleure de la valeur et de la portée de leurs travaux.

Messieurs les membres du Congrès préhistorique de France, soyez convaincus que nous mettrons tout en œuvre, pour que vous conserviez le meilleur souvenir des quelques jours que vous allez passer au pays du Vouvray et du Grand Pressigny.

Ce soir, à l'Hôtel de Ville, nous fêterons votre arrivée avec une coupe qui vous fera connaître le jus du premier de nos coteaux; mais, avant d'y goûter, vous aurez déjà admiré, au Château de Plessis-lès-Tours, fort intéressant souvenir des temps disparus, les trésors qui sont sortis du sol de notre Grand Pressigny. Permettez-moi d'être convaincu que

nos richesses en silex taillés ne vous feront pas oublier le rendez-vous fixé à quelques heures plus tard!

Mesdames, Messieurs, vous êtes nos hôtes; soyez les bienvenus. (Vifs applaudissements.)

C'est, dit la Dépêche d'Indre-et-Loire, dans un joli style et avec une diction parfaite, que M. Lemaître, adjoint au maire de Tours, a souhaité ainsi la bienvenue aux membres du Congrès, et ouvert cette solennité scientifique par un salut de courtoisie, adressé aux hôtes que recevait la Touraine.

* *

Puis, M. Paul Boncour, Conseiller de préfecture, a excusé M. le Préfet d'Indre-et-Loire, retenu à Langeais (Indre-et-Loire), par des devoirs officiels.

* *

M. le D' Edmond Chaumier, Président du Comité local, lit ensuite le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Mon premier devoir est de remercier ceux qui ont mis le plus grand empressement à faciliter la tâche du Comité local: M. le Préfet d'Indreet-Loire et le Conseil général, M. le Maire de Tours et le Conseil municipal, MM. les Présidents et membres des Sociétés savantes, la Presse locale; tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur précieux concours; ceux, enfin, qui nous ont confié leurs chers cailloux pour l'Exposition préhistorique. A tous je dis combien est grande notre reconnaissance!

Il était trois Collections que j'avais à cœur de voir figurer à notre exposition:

Celle du Dr Léveillé, qui, le premier, en 1862, a découvert les Ate-

liers du Grand-Pressigny.

Celle de l'abbé Brung, qui, vicaire au Grand-Pressigny, lors de la découverte du Dr Léveillé, puis curé à Chaumussay, a réuni un nombre considérable de beaux objets.

Enfin celle de M. Chauveau, qui, instituteur, puis maire de Barrou, a recueilli, pendant de longues années, les instruments les plus intéressants.

La Collection Léveillé, nous l'avons presque intacte. Dans une note manuscrite sur cette collection, je trouve bien mentionnés trois polissoirs, et il n'en reste plus qu'un; mais c'est le plus beau, le premier trouvé dans la région, celui à côté duquel s'était fait photographier le père Léveillé, comme nous l'appelions!

De la Collection Brung, nous avons quelques panneaux, prêtés par la Société archéologique. Le reste a été dispersé; et je n'ai pu en retrouver

la trace.

La Collection Chauveau, nous l'avons également, grâce à la bonne amitié de M. Chauveau fils, juge de paix, au Mans. Parmi nombre d'excellentes pièces, elle contient ces belles et énormes lames, que beaucoup de nos collègues connaissent. M. Chauveau avait trouvé, en terre, une cachette de plus de 110 de ces lames!

Comme je vous le disais à l'instant, c'est en 1862 que le Dr Léveillé trouva les premières pierres taillées, la première livre de beurre. Cette première livre de beurre, M. Léveillé la donna au Musée de la Société archéologique de Tours.

C'est en 1864 qu'il découvrit les ateliers de la Claisière, et, dès le 25 avril, M. Pécard, conservateur du Musée de la Société archéologique, recevait les premiers spécimens.

En août de la même année, accouraient les premiers visiteurs, les savants, comme on disait au Grand-Pressigny!

La découverte du Dr Léveillé bouleversa alors toutes les cervelles. Les journaux d'Indre-et-Loire et de la Vienne publièrent les articles les plus curieux et les plus amusants. Un correspondant du Courrier de la Vienne datait sa lettre de Pressigny-le-Grand, l'an du monde 10.864. Un autre journal annonçait gravement que le Dr Léveillé avait trouvé... l'anse du pot de nuit du père Adam!

Il est vrai que le Dr Léveillé était peut-être un peu imprudent dans ses explications. Une lame de silex ayant une forte dépression, c'était une cuiller; donc les premiers hommes mangeaient la soupe. Un silex ayant sur un côté trois ou quatre dents, encore couvertes de la croûte naturelle de la pierre, c'était un peigne; donc les hommes de ce temps se peignaient. Un instrument à deux branches presque égales était un compas; donc ils faisaient de la géométrie. Ils écrivaient même, car une pierre portait des signes spéciaux indéchiffrables.

Tout ceci était dit avec une conviction sincère et un rire inoubliable, faisant résonner les murs de sa maison. Ses convictions, le Dr Léveillé arrivait à les faire partager; et l'écriture préhistorique en question fut l'objet de longues discussions devant plusieurs Sociétés.

Nos ancêtres de Pressigny étaient également sculpteurs; et M. Léveillé avait recueilli des profils humains et animaux. Sur ce dernier point l'accord n'est pas encore complet aujourd'hui; et si, au Plessis-lès-Tours, vous ne trouvez pas les profils humains du Dr Léveillé, que j'ai soigneusement écartés, vous en trouverez dans d'autres collections, et non des moindres.

On a beaucoup ri du Dr Léveillé. Je dirai, pour sa défense, qu'encore aujourd'hui les savants les plus reconnus nous racontent des choses au moins aussi fortes, aussi bien en Préhistoire qu'en Médecine; et ceux de vous, Messieurs, qui sont au courant d'autres sciences, confesseront facilement qu'il en est de même pour toutes les connaissances humaines. Ce sont les savants qui disent le plus de bêtises...

On m'a confié des notes, écrites de la main du Dr Léveillé; permettezmoi d'en faire quelques extraits pour vous montrer combien il était observateur, et combien il avait poussé loin ses recherches.

On trouve, dit-il, des silex taillés dans les communes du Grand-Pressigny, de la Celle-Guénand, du Petit-Pressigny, Paulmy, Neuilly-le-Brignon, Abilly, Barrou, La Guerche, Méré, Leugny.

Les endroits où sont les principaux ateliers sont la Claisière, la Doucetterie, la Grassecour, la Chatière, les bois de l'Epinat, la Davière, Larcy, les Dubois, La Guerche, les Pivots, la Cannonière, le Riveau, Moizay, le Petit-Carroir, la Fontaine, l'Epinet, Bouferré, la Davière.

M. Léveillé n'appelait pas atelier un champ, dans lequel on trouvait quelques silex taillés. Dans les vrais ateliers, il y a des éclats de toutes formes, amoncelés en ronds plus ou moins réguliers, d'un diamètre de deux mètres environ. Dans les points qui n'ont pas été bouleversés, ces amas ont jusqu'à un ou deux mètres d'épaisseur; les éclats sont les uns sur les autres sans ordre; on n'y trouve qu'un très petit nombre d'instruments entiers. C'est, ditle Dr Léveillé, commesi les ouvriers venaient d'abandonner leur travail.

M. Léveillé a vu, à la Claisière et ailleurs, plusieurs de ces ateliers dans le même terrain.

Le Dr Léveillé pensait qu'on fabriquait et dégrossissait les instruments dans ces ateliers et qu'on les finissait dans d'autres.

Un de ces derniers était à l'Epargne, où il a trouvé le plus grand nombre d'instruments entiers et finis.

Bien qu'il soit accrédité, dans le monde scientifique, que les silex du Grand-Pressigny sont couleur de cire, il y a dans la contrée des silex des couleurs les plus variées: blanc laiteux, jaune, blond, marron, noir. Dans chaque région on trouve des éclats et des instruments appartenant au silex local; à l'Epargne, le Dr Léveillé a retrouvé des silex noirs, retouchés, venant de Larcy; des silex blancs, venant de Mongarni, etc.

Les cachettes de lames non retouchées, comme celle de M. Chauveau à Barrou, tendraient à prouver que M. Léveillé avait raison.

Le Dr Léveillé connaissait quarante formes de livres de beurre, depuis les formes pyramidales ou coniques, jusqu'aux formes plates; depuis celles de 8 kilogrammes, jusqu'à celles de 500 grammes et au-dessous; depuis celles de 37 centimètres jusqu'aux très petites, permettant de faire les plus petits instruments. Il possédait des formes carrées, sur lesquelles on avait enlevé dix lames; d'autres sur lesquelles on en avait pris six de chaque côté; d'autres, arrondies, autour desquelles on avait enlevé jusqu'à vingt lames.

Je ne puis terminer sans vous dire un mot de la maison du Dr Léveillé, maison dans laquelle on était toujours reçu à bras ouverts. C'était une grande maison carrée, située entre cour et jardin. La cour était encombrée de livres de beurre; il y en avait autour des plates-bandes et un peu partout. Les marches du perron étaient envahies par d'énormes Ammonites et des blocs de bois fossile; la maison entière était remplie de ses collections! Le polissoir et les plus belles pièces avaient les hon-

neurs du salon. Le cabinet de consultation regorgeait de silex, dans une vitrine, sur les rayons de la bibliothèque, sur le bureau; dans les corridors, dans les chambres à coucher, partout des silex. Les meubles, armoires, commodes, placards: tout était plein. Madame Léveillé n'avait même pas où mettre son linge. Les lits inoccupés en étaient couverts.

Je m'arrête. J'ai voulu faire revivre un instant celui qui a découvert la station du Grand-Pressigny, et sans lequel, certainement, le Congrès préhistorique ne siégerait pas à Tours aujourd'hui.

Le Comité local a organisé l'Exposition préhistorique, surtout pour augmenter l'intérêt du Congrès et permettre à ses membres de comparer les instruments, trouvés dans notre région, avec ceux provenant des divers points du globe; mais aussi dans l'espoir que, grâce à l'intérêt de cette Exposition, et grâce à vos savantes leçons, Messieurs, le nombre augmentera, dans notre Touraine, de ceux qu'intéresse la Préhistoire, le nombre des ouvriers travaillant à l'édification d'une Science si importante au point de vue de la connaissance de l'origine de l'homme. (Applaudissements prolongés.)

M. le Dr Ballet, Président du Comité d'organisation prend alors la parole.

Mesdames, Messieurs,

Appelé, comme Président du VIº Congrès préhistorique de France, à l'honneur de prendre la parole devant vous, je sollicite tout d'abord votre indulgence. Appliqué aux études scientifiques pendant toute ma vie déjà longue, je suis peu expert dans cet art si difficile et si délicat, l'art de bien dire. J'avais même l'irrévérence, je devrais dire la témérité, de témoigner mon éloignement pour les discours en général. Et voilà, que, par un juste retour du sort, je suis appelé à prendre la parole devant un auditoire si charmant d'une part, et si imposant de l'autre.

J'avais d'abord voulu décliner cet honneur, en raison des charges que j'assumais et des responsabilités que je pouvais encourir. Puis j'ai pensé qu'il s'agissait de la Science qui m'est si chère, à laquelle je consacre exclusivement mes dernières années; et que, par conséquent, je n'avais pas le droit, moi vieux serviteur, de me dérober à l'honneur qu'avait bien voulu me faire la Société Préhistorique Française.

En ouvrant la séance d'inauguration de notre Congrès, je commence par offrir nos plus vifs, nos plus sincères remerciements à la Municipalité, qui nous a accueillis dans la capitale de la Touraine. La Touraine, ce pays enchanteur, célébré par les poëtes, illustré par Balzac, immortalisé par des philosophes, des penseurs, des grands écrivains, des artistes de génie! Descartes, notre grand Descartes, l'un des plus grands cerveaux de tous les temps! Rabelais, Racan, Destouches, Balzac! Des peintres comme Clouet, je devrais dire les Clouet, des sculpteurs comme

Michel Colomb, les deux Juste de Tours! Ces quelques noms, que je cite au hasard de mes souvenirs, suffisent à la grandeur et à la gloire d'un pays.

Je veux remercier, tout particulièrement, M. le Sénateur, Maire de la ville de Tours, qui avec tant d'amabilité a bien voulu favoriser nos assises dans la cité qu'il administre, et à qui malheureusement son état de santé n'a pas permis d'assister à notre réunion.

Je remercie M. l'adjoint, qui le remplace, des paroles aimables qu'il a bien voulu prononcer en faveur de notre Congrès.

J'offre nos plus vifs remerciements à M. le Préfet et au Conseil général d'Indre-et-Loire, pour la sollicitude qu'ils ont bien voulu témoigner à notre œuvre.

J'offre aussi tous nos bien sincères remerciements au Comité local d'organisation, qui nous a apporté un concours aussi précieux qu'il a été empressé; et je le remercie dans la personne de son Président, M. le D' Chaumier, l'éminent praticien que vous connaissez tous, et dont vous venez d'entendre l'éloquent discours.

Je ne saurais oublier les initiateurs de la Préhistoire en Touraine, et surtout M. Bousrez, si connu par ses importants travaux sur les mégalithes tourangeaux.

Ce n'est pas chose facile que d'organiser un Congrès. Il faut beaucoup d'activité, beaucoup de savoir-faire, une connaissance approfondie des hommes et des choses, et surtout beaucoup de dévouement.

Ce sont là les grandes qualités de notre distingué Secrétaire général, M. Marcel Baudouin, l'organisateur de notre Congrès. Je suis heureux de lui rendre ici, devant tous, un témoignage qu'il mérite à tant de titres. Je n'aurai garde d'oublier notre trésorier, M. Giraux, qui sait organiser nos excursions avec tant de soin et de ponctualité que nos congressistes trouvent, toujours à point nommé, la table et les moyens de transport. Que M. Giraux reçoivent ici tous nos remerciements.

Mesdames, Messieurs,

La Société préhistorique Française, quoique jeune encore, prend, de jour en jour un développement remarquable. C'est la preuve qu'elle était nécessaire; c'est la preuve qu'elle répondait à un besoin réel, bien déterminé. En établissant des Congrès annuels, elle désire, elle espère vulgariser une science, dont l'importance apparaît tous les jours plus grande. Déjà cette science a modifié bien des idées; elle a démontré l'existence de l'homme dans la profondeur des siècles, à une époque où l'on eût jamais osé la soupçonner jusque-là.

Elle nous fait connaître l'arme, l'outil, de l'homme à cette incroyable antiquité. Elle nous fait comprendre cette industrie, si rudimentaire en apparence qu'elle avait passé inaperçue à travers les siècles, et qu'elle fut méconnue, niée même, par les savants les plus qualifiés, quand Boucher de Perthes, cet observateur plein de sagacité et de bon sens, appela leur attention sur ces modestes débris.

Mais, vous le savez comme moi, les négations n'ont jamais suffi à arrêter l'essor de la vérité; et, quand il convient à la Vérité de sortir de son puits, elle en sort toujours, malgré tout et malgré tous. Il suffit de savoir attendre.

Aujourd'hui même encore, les pionniers de la science ne rencontrent que négations et indifférence, quand ils s'écartent des types généralement admis et qu'on semble poser comme les limites de la Préhistoire. On leur recommande la prudence; et l'on a raison. Mais je prendrai la liberté de faire remarquer qu'en préhistoire, si la prudence est indispensable à celui qui avance un fait, elle est au moins nécessaire à celui qui le nie. Cette proposition ne saurait rien avoir d'audacieux, car elle s'appuie sur les expériences du passé!

La période chelléenne, la plus ancienne admise, nous offre déjà des types trop perfectionnés pour le début de l'humanité; et l'on se disait que ces formes si régulières, si cherchées même, avaient dû être précédées d'une époque moins ayancée.

Ces prévisions se sont réalisées et des observateurs très autorisés ont signalé des silex travaillés dans des couches quaternaires profondes, confinant au Tertiaire, antérieures au Chelléen. Nous voilà déjà bien loin dans le passé!

D'autres personnalités, et non des moindres, ont placé l'apparition de l'homme au tertiaire, dans le miocène. C'est cette époque que G. de Mortillet a appelée éolithique, la pierre de l'aurore.

Les éolithes, un peu délaissés, sont revenus à fleur d'eau, et de nouveau sont l'objet de controverses ardentes et passionnées. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'aborder pareille question: cela m'entraînerait trop loin. Je ne puis toutefois n'empêcher de faire remarquer que les haches de Boucher de Perthes, que les enfants des écoles primaires savent reconnaître aujourd'hui, ont passé par les mêmes vicissitudes. Peut-être, les silex préchelléens, auxquels je faisais allusion tout à l'heure, et que personne ne conteste plus guère, nous conduiront-ils tout doucement, insensiblement, jusqu'aux éolithes de Thenay, du Puy-Courny, et d'Otta, en passant par ceux du Chalk plateau du Kent.

Laissons donc aux partisans des éolithes le droit d'espérer. La réhabilitation des éolithes pourrait bien arriver un jour. La hache de Boucher de Perthes n'a-t-elle pas triomphé des oppositions les plus puissantes?

Pardonnez-moi cette digression, qui m'a un peu entraîné en dehors des limites que je m'étais imposées.

Je reviens à la Société préhistorique et à ses Congrès. Elle voudrait, en vulgarisant la science qu'elle entoure de toute sa sollicitude, appeler l'attention du grand public sur tous les vestiges préhistoriques, armes, outils, poteries, sépultures, constructions. Que de monuments importants ont disparu à tout jamais, emportés par des travaux d'une utilité souvent bien contestable! Que de pièces rares et curieuses sont tombées sous le marteau du casseur de pierres pour empierrer les routes! — Nous serions heureux d'arriver un jour à enrayer de pareils actes de vandalisme.

Déjà des industries bien différentes sont sorties des entrailles de la terre. Il n'est guère de musée, petit ou grand, qui ne recueille ces reliques d'un passé si lointain qu'il en devient fabuleux. Tout cela, au début, nous apparaissait d'une manière confuse, mélangé sans ordre apparent. Il a donc fallu trouver le fil d'Ariane pour nous guider dans un labyrinthe aussi compliqué. En un mot, il a fallu porter la lumière dans un vrai chaos.

C'est ce qu'a su faire G. de Mortillet, dont je rappelais le nom tout à l'heure. Grâce à lui, grâce à son intuition géniale, nous sommes arrivés à séparer ces industries. G. de Mortillet, comme vous le savez, a reconnu quatre époques, qui se différencient par la faune et le travail intentionnel. D'autres observateurs ont insisté, et, avec raison, sur des périodes transitoires. Mais jamais, en Préhistoire pas plus qu'ailleurs, une époque ne succède à une autre sans transition. On peut toujours saisir le moment où la forme se modifie pour jarriver à la forme nouvelle. On a donc pu multiplier ces époques transitoires; mais la classification du maître est restée intacte et l'on n'a pu encore en trouver une plus satisfaisante.

Quel plus bel éloge pourrais-je en faire?

Nos Congrès poursuivent encore un autre but. Nous sommes à la fois heureux et fiers d'attirer à nous les Savants étrangers, qui nous apportent leur savoir, leurs travaux, leur haute expérience. Je saisis avec empressement l'occasion de rendre un hommage public à la haute valeur des savants étrangers, qui honorent notre Congrès de leur présence; et je leur en exprime toute notre gratitude.

Nous faisons appel à toutes les lumières, à toutes les bonnes volontés. Nos discussions scientifiques sont libres; nos assises ne sont point stériles; chacun des comptes-rendus de nos Congrès en est la preuve; et nous sommes heureux des résultats remarquables que nous avons déjà obtenus.

Nous avons désiré tenir nos assises dans ce beau pays de Touraine qui semble être en quelque sorte le cœur de la France, tant on y parle purement la langue maternelle. Nous avons pensé que ce beau pays, si riche encore en souvenirs préhistoriques, offrirait à nos congressistes, en même temps que des paysages variés et toujours séduisants, de très intéressants sujets d'études et d'observations. Aussi avons-nous été heureux du bon accueil reçu; et j'en offre encore mes remerciements, au nom de tous.

Tout nous permet d'espérer que le Congrès de Tours aura le succès et l'éclat de ceux qui l'ont précédé. Nos congressistes emporteront de cette ravissante ville, si connue pour la grâce et l'aménité de ses habitants, de cette cité qui occupe tant de pages brillantes et glorieuses dans notre histoire, nos congressistes, dis-je, emporteront le plus charmant et le plus durable souvenir!

Le discours de M. le Président Ballet est couvert d'applaudissements. 34.34 34.34

Puis c'est le vénérable doyen des Préhistoriens, M. Valdemar Schmidt, délégué du Danemark, qui prend la parole. — Il prononce une chaleureuse allocution, faisant ressortir que la France a été le pays d'origine de la Préhistoire, et qu'elle continue à marcher en tête des progrès de cette Science. En excellent français, il dit sa foi dans les découvertes futures que feront les Préhistoriens. Il remercie ses collègues français de leur aimable accueil. Il souhaite de nouveaux succès à la Société Préhistorique Française, désormais reconnue d'utilité publique. (Applaudissements répétés.)

- 18 25 25

Enfin, M. le D^r Marcel Baudouin, Secrétaire général du Comité d'Organisation du Congrès, se lève à son tour.

Mesdames, Messieurs,

Le Président en exercice de la Société préhistorique de France n'ayant pas coutume de jouer un rôle en vue dans notre Congrès, organisme indépendant, je dois, par exception, le remplacer un instant aujourd'hui—comme représentant officiel et Délégué général de notre Société—dans une mission qu'il m'est très agréable d'avoir à remplir.

Cette année, en effet, avant de vous parler du Congrès de Tours, j'ai à vous annoncer, au nom de notre Conseil d'administration, une nouvelle, considérable et sensationnelle; et c'est pour moi une joie, bien douce et très grande, d'avoir à vous faire cette communication.

J'ai le plaisir de vous apprendre que, par décret en date du 28 Juillet 1910, après avis favorable du Conseil d'Etat, notre Association vient d'être reconnue d'utilité publique, et que désormais elle doit porter le nom de Société préhistorique Française, pour ne plus ... faire à l'Institut de France, une concurrence, d'ailleurs fort loyale!

Cet acte, Messieurs, est, pour nous, la consécration officielle, définitive, que nous avons mis cinq années et demie à conquérir. Certes, cette opération, qui parut à beaucoup un peu risquée, en tout cas très hardie et assez aventurée en raison de nos courtes années, a coûté de multiples démarches et certains avatars à notre très distingué Président de 1910, M. le docteur Henri Martin; à vos délégués spéciaux auprès du Conseil d'Etat, et en particulier à notre ancien chef, M. le Dr A. Guébhard.

Mais, malgrécertaines résistances, dont une diplomatie élégante triompha brillamment, le but a été atteint; et, aujourd'hui, assurés de l'avenir, grandis par les attaques violentes et intéressées, qui, à cette occasion, se sont fait jour, nous regardons face à face l'ennemi d'hier et lui disons: « Notre édifice a désormais des substructions inattaquables et des murs à l'abri de vos foudres; nous nous chargeons de remplir vite ce

Palais, élevé à la Science, des découvertes et des trésors que nos fouilles désintéressées arrachent chaque jour au sol français, pour le plus grand renom de notre chère Patrie ».

10°

Pourtant, le grand succès, remporté cet été par la Société préhistorique de France, ne doit point nous faire oublier les résultats obtenus l'an dernier à notre dernier Congrès de Beauvais. Vous avez tous reçu et parcouru ce gros in-octavo, presque aussi volumineux que les volumes d'Autun et de Chambéry; vous avez pu constater qu'il renferme des mémoires qui feront date, et qu'il contient en particulier une foule de recherches relatives au Département de l'Oise, si riche d'ailleurs en restes préhistoriques.

Et ce n'est pas une raison, parce que les populations des faubourgs de Beauvais n'ont pas cru devoir apprécier le dévouement au progrès, à la science, et à nos études, de notre Président d'alors, pour que, nous, qui l'avons vu à l'œuvre, et qui savons avec quelle âme il a organisé cette Exposition fameuse du Collège Jeanne Hachette, nous ne lui envoyions pas, de Tours, en sa retraite momentanée de l'Oise, un salut cordial, notre meilleur souvenir, et l'assurance de nos plus vives sympathies.

* *

D'ailleurs, M. le Dr Baudon, ancien député, doit être fier de ses efforts de l'an passé, puisqu'il a suscité un émule; et que cela nous a valu une Exposition analogue, à Tours, grâce à l'admirable dévouement du Président de notre Comité local, mon ami et confrère, M. le Dr Edmond Chaumier.

Vous verrez, Messieurs, dans un instant, comment, au Château historique (1) et bien connu de Plessis-les-Tours, on a pu faire naître, en quelques semaines, une merveilleuse collection d'ensemble des célèbres Silex taillés de la région du Grand Pressigny, qui ont fait leur « tour de France » à l'époque néolithique, comme vous le démontrera, dans quelques jours, la vaste Enquête, imaginée par le Comité d'organisation du Congrès, et que notre vice-président, M. Edmond Hue, a su mener à bien, avec son esprit de décision et son activité ordinaires. Ne croyez pas cependant que ce rassemblement des trésors locaux s'est fait sans peine et sans correspondance! M. le Dr Chaumier; notre collègue, le secrétaire général du Comité local, M. le Dr Dubreuil-Chambardel; M. Gaurichon; MM. Jacques Rougé et M. Barreau, membres locaux de notre Société, ouvriers de la première heure, ont dû battre tout le département pour décider les récalcitrants et les retardataires, sans parler des indifférents qui n'ont rien voulu entendre, même quand on a fait résonner à leurs oreilles la cloche vibrante du Patriotisme et de la petite Patrie; il y avait des indécis à convaincre, des hésitants à

⁽¹⁾ Les Vendéens — dont je suis — ne peuvent oublier que Louis XI, qui fit construire cette demeure, créa le port des Sables-d'Olonne, et séjourna au Chàteau de Dinchin, commune de Saint-Médard-des-Prés (Vendée).

entraîner... — Merci donc à ces vaillants collaborateurs et surtout à M. le Dr Chaumier, qui nous a si gracieusement offert une hospitalité, vraiment royale, parce que moyenâgeuse, dans les salles grandioses de son logis de roi!

Le Congrès de Tours, Messieurs, s'annonce comme digne de ses aînés. Il sera certainement aussi important que les précédents. En effet, plus de 70 communications particulières sont inscrites à notre ordre du jour; de plus, nous aurons au moins cinq communications avec projections lumineuses, et une grande conférence de vulgarisation, à laquelle notre Président, M. le Dr Ballet, a consacré tous ses soins.

D'autre part, la liste de nos adhérents, comprend au moins 335 membres, dont 322 titulaires et 13 adhérents. Nous ne sommes donc pas au-dessous de nos chiffres accoutumés!

Vous aurez sans doute remarqué qu'une innovation importante a été apportée au programme général de cette session.

Nos séances scientifiques ayant été beaucoup trop chargées à nos réunions antérieures, et, de ce fait, les discussions ayant été très écourtées, le Comité d'Organisation a jugé bon de réserver aux communications une séance de plus : celle du lundi matin.

Pour cela, la séance officielle d'inauguration du Congrès a dû être reportée au dimanche, dans l'après-midi. Et cette combinaison nous permet de disposer, en outre, d'une soirée supplémentaire, tout en facilitant notablement l'exécution intégrale de notre ordre du jour, très chargé cette année. En outre, cela nous permettra de ne plus avoir notre Banquet le soir d'une excursion : disposition dont on a constaté les inconvénients à Beauvais.

* *

Mon devoir est, dès aujourd'hui, de vous dire maintenant un mot des Excursions que nous vous avons préparées, avec l'aide du Comité local.

La première aura lieu aux restes de l'abbaye de Marmoutier (1). Séjournant à Tours, il nous a paru indispensable de passer quelques heures au milieu du centre d'action d'un homme illustre, qui a joué, en Touraine, au ve siècle, un rôle considérable. Quand on songe, en effet, que Saint-Martin a donné son nom à la presque totalité des vieilles pierres qui nous intéressent, à plusieurs fontaines antiques, etc., on ne peut pas ne pas le signaler à l'attention des Préhistoriens!

Quel que soit le mode d'activité des grands hommes — qu'ils soient guerrier ou apôtres — il y a toujours un grand intérêt psychologique à voir de ses yeux et à toucher du doigt le milieu où ils ont vécu et évolué, et où ils ont accumulé leurs actions d'éclat, que la légende s'est chargée de dorer d'une auréole resplendissante.

(1) Des liens très particuliers rattachent la Vendée à l'histoire des environs de Tours, — et en particulier à l'Abbaye de Marmoutier, — si bien que nos collègues les Archéologues de Touraine tireraient un réel profit des publications de notre Société d'Emulation, où il est à chaque instant question, grâce à de vieilles chartes, de cette importante fondation.

Notre seconde excursion des environs de Tours aura lieu à Mettray. Cette visite de la Grotte des Fées s'imposait d'ailleurs. Vous verrez là une magnifique Allée couverte, très bien conservée; une sorte de diminutif de la merveilleuse Allée de Bagneux, en Saumurois. Comme celle-ci, elle est vide depuis longtemps et sert d'abri; mais elle est excellemment entretenue parson propriétaire, qui a bien fait les choses. L'étude technique, exécutée à mon instigation par M. Gaurichon, qui y a fait une découverte tout à fait sensationnelle, vous permettra, au cours de votre examen, de vous rendre compte de la façon dont sont construits ces tombeaux volumineux, et de constater que leur orientation est bien voulue, dans une direction donnée.

Notre première grande excursion sera consacrée à la visite des Ateliers modernes de taille de silex de la région de Meusnes en Loir-et-Cher, où s'est conservée l'habitude de se livrer, en famille, à ce travail si primitif.

Nous avons pensé qu'il ne nous serait pas pardonné de ne pas montrer aux savants étrangers, venus des différents pays d'Europe dans le centre de la France, cette persistance, si suggestive, d'une profession antique, désormais sans avenir et destinée à bientôt disparaître. Et peutêtre, les adhérents non français du Congrès seront-ils les derniers parmi leurs compatriotes à voir tailler les pierres à fusil, les briquets, et les presse-papiers en silex!

Nous n'ignorons pas qu'il existe une Ligue nationale pour le relèvement des industries rurales et agricoles, présidée par une très grande dame. Or, la vice-présidente est l'une de nos collègues, Mmº la comtesse Pierre Lecointre; et nous savons que l'intérêt qu'elle porte à nos campagnes lui a déjà fait songer à l'avenir précaire des rares tailleurs de silex de Meusnes! Cette industrie, qui s'en va d'un vol rapide vers le néant, mériterait pourtant d'être encouragée et conservée, en déplaçant simplement l'effort, et en attirant sur elle l'attention des fabricants de pierreries et de bijoux.

Nous sommes certains d'avance que notre collègue du Château de Grillemont se souviendra de la bonne pensée qu'elle eut jadis, spontanément, à la première évocation que nous fîmes devant elle de cet art, déjà presque fossile...

Il importait donc de donner à tout prix, à nos amis de l'Étranger, ce spectacle curieux, qu'on pourra photographier, et qu'il serait bien intéressant, si possible, de faire cinématographier! Le Musée de Saint-Germain s'honorerait, en effet, en faisant, lui qui dispose d'un budget important, fabriquer pour ses collections une série de films, montrant comment on débite les nucléus et prépare toute la série des pièces, livrées aujourd'hui encore au commerce.

Les circonstances nous ont permis, cette année, de tenter une autre innovation pour nos grandes Excursions. Puisqu'à Toursil était possible d'utiliser des voitures automobiles, — en somme fort pratiques, si ce

mode de locomotion est plus dispendieux, — nous avons résolu d'y recourir. Et, sur les indications de M. le Dr Dubreuil-Chambardel, nous avons organisé une longue randonnée de deux jours dans la Touraine du Sud-est, permettant de battre un terrain considérable, et de voir de très nombreuses stations préhistoriques : cela en fort peu de temps !

Si cet essai réussit, et si le programme, très étudié et chronométré avec soin que nous avons établi, peut être exécuté sans accroc sensible, il est certain qu'il nous faudra procéder ainsi toutes les fois que ce moyen de transport sera à notre portée, tellement il simplifie les choses!

En tout cas, étant donné la vitesse obtenue, cela nous permettra de voir plusieurs monuments mégalithiques de différents ordres, et de jeter, en même temps, un rapide coup d'œil sur les richesses archéologiques, si dignes d'attention, de cette partie de la Touraine.

Comme le hasard a voulu que nous possédions, grâce à M. L. Bousrez, notre savant confrère d'Indre-et-Loire et l'auteur apprécié de l'Inventaire des Monuments mégalithiques de ce Département, grâce à M. le Dr Henri Martin, et à M. Deslis, de Tours, une série de Diapositives sur cette curieuse tournée, nous avons jugé intéressant de consacrer, avant l'excursion, une Causerie à part, avec projections lumineuses, pour situer les différents sites que nous traverserons. Cette manière de faire fera ainsi connaître à l'avance à nos collègues ce qu'ils verront le lendemain. Je crois que cette idée neuve plaira aux habitués de nos Excursions et aux touristes, surtout aux dames, toujours un peu surprises à la vue des monuments înconnus que nous leur présentons.— Au demeurant, si cette tentative paraît superflue et fastidieuse, nous en serons quitte pour ne pas renouveler l'expérience!

Par anticipation, — mais sans faire double emploi avec la causerie annoncée ci-dessus, — je vais brièvement vous conduire au beau pays de Touraine, avec, pour guide, un vrai poète et un folkloriste éminent, notre aimable collègue Jacques Rougé, qui sait composer, en l'honneur de sa petite patrie, des hymnes d'allégresse, pleins des réminiscences d'un passé fort lointain, certainement anhistorique.

Je ne prendrai pas pour modèle le Guide spécial de l'Excursion de la Touraine du Sud-Est, qu'il a rédigé expressément à l'intention de notre Congrès; il a paru dans la Gazette médicale du Centre, dont l'œuvre, qui est une surprise, grâce à lui et à notre collègue Georges Lecointre, sera publiée et vendue à part; je veux vous en laisser savourer les descriptions, si primesautières et si littéraires, et ne pas déflorer cette œuvre d'excellents patriotes. Je me bornerai à quelques souvenirs vécus, et surtout à des citations, que la modestie de M. Rougé ne lui a pas permis de reproduire dans sa description de notre randonnée.

Parti de Tours, c'est aux environs de Sublaines, que nous commençons nos études. Nous y verrons une pierre à légende, dite de Saint-Martin; un menhir; un polissoir, de Saint-Martin encore; puis des mottes, de nature inconnue et d'aspect fort intrigant; enfin, et surtout, cette grande curiosité, pour nombre de nos confrères : un véritable

Puits funéraire, celui que l'an dernier fouilla M. le Dr Dubreuil-Chambardel. Vous ne pardonneriez pas au spécialiste puisatier qu'est votre Secrétaire général, s'il insistait davantage ici; il se réserve pour le terrain! — Puis, déjeuner à Montrésor.

Comme l'a dit, en vers, J. Rougé:

... A Montrésor,

Nous irons...

... Au Castel, à l'église, Aux deux tours sans créneaux qui regardent l'Indrois.

Notre visite sera rapide, car la Forêt de Loches, la Chapelle du Liget, le faux Cromlech christianisé de la Croix Bonnin, nous attendront.

A Beaulieu, désert, près de Loches emmuré, Mélancolique et lente, au fond de la vallée,

nous admirerons une église abbatiale, fort intéressante; puis un crochet nous ramènera en forêt, pour étudier des fortifications anhistoriques, fort mal connues, appelées la Motte de Cornillé.

Enfin, nous passerons l'Indre à Beaulieu; et vous verrez

Le vieux pont de Beaulieu, d'où fuit l'Indre sournoise, Avec son arche inerte au flot qui va toujours.

Nous n'arriverons que vers 5 h. 1/2 à Loches; mais vous constaterez que:

Le gai soleil d'été fait par instants des tours Aux remparts assombris et drapés dans leur ombre. Il se glisse joyeux dans les fossés Saint-Ours, Et met des rayons clairs au bord de la pénombre.

A Loches, où,

Sur les remparts déserts le calme vient s'étendre,

vous admirerez:

Le haut donjon de Foulque et l'Eglise Saint-Ours;

et, saturés de poésie, vous dînerez — enfin! — en une vieille « hostellerie »...

Le lendemain, vous constaterez, au départ matinal, que :

Sous les grands peupliers, les saules, les ormeaux, La terre des Lochois s'éveille avec les jaux...

Là, aussi, il y a des Chanteclerc!

Nous passerons, sans nous arrêter, à Ligueil, car nous n'aurions ni le temps de visiter l'intéressante collection de Folklore de M.J. Rougé, ni la possibilité de vous y faire apprécier les célèbres macarons de cette riante petite ville. Nous gagnerons immédiatement les sablières de Pauvrelay. Nous y visiterons les falunières, sous la direction gracieuse et compétente de Mme la comtesse Pierre Lecointre, dont la merveilleuse col-

lection paléontologique fait la joie de tous les spécialistes, admis à la contempler. Vous y récolterez :

Le Murex dentelé, la Cyprée, et l'Arca, Depuis des milliers d'ans conservés dans les sables,

qui ont inspiré, à notre collègue, J. Rougé, un sonnet bien connu des géologues des Faluns, qui vaut certainement plus qu'un long poème. On y lit, en effet, qu'on trouve — chose fort précieuse — même des amis, parmi les fossiles!

De là, nous irons voir un vieux Chatelier, et y vérifier que la Touraine, de par ses coutumes, est encore, comme l'Ouest, un très vieux pays. On ne donnera d'ailleurs qu'un simple coup d'œil à cette masse de pierres, soudées aux faluns de Touraine, que J. Rougé dépeint ainsi:

Souvenir d'antan égaré, Le vieux Chatelier ignoré, Fier, dresse sa tour souveraine. Jadis manoir, terme aujourd'hui, Personne n'en connaît l'histoire....

C'est donc bien une Fortification anhistorique, qui rentre absolument dans le cadre de nos études!

Je vous y montrerai autre chose : des traces d'une coutume, d'apparence plus moderne, mais sans doute plus ancienne que le château luimême : celle des *Croix blanches* peintes à la chaux sur les maisons ; mais ici elle diffère un peu de celles de la Vendée, que j'ai autrefois été le premier à étudier.

Nous ne passerons pas au bourg même de Paulmy; mais, à l'ombre de son dolmen, La Pierre Chaude, dans une courte séance privée, tenue derrière sa table, je vous réciterai le fameux dicton de cette petite bourgade, qui semble avoir été dérobé à mon propre pays, le Marais de Mont, de Vendée, mais qui en réalité était jadis la caractéristique de toute la Gaule, puisqu'on le retrouve à Tulle, en Corrèze, d'après notre savant collègue Viré.

Puis nous verrons les Allées mégalithiques du Bois de Brune; et, enfin, sous la direction de M. Barreau, les célèbres stations d'Abilly et du Grand Pressigny, où nous déjeunerons. Le soir, longue excursion sur les bords de la Creuse, étude des maisons souterraines, si caractéristiques de la région parcourue; et, enfin, retour, à Tours, par le bizarre Menhir percé des Erables.

Après avoir parcouru ce petit coin célèbre du Jardin de la France, vous comprendrez pourquoi on peut dire, avec J. Rougé, qu'

Aux fils déracinés, à ceux qui sont proscrits, Aux exilés, perdus sur la terre étrangère, Aux enfants qui n'ont plus le baiser de leur mère, Un amour est resté: c'est celui du Pays!

J'ai abusé — cela n'est que trop certain — du savant poëte, qui, dans le Lochois, m'a mené par la main. Vous m'excuserez, car, en Préhis-

toire, il est rare de trouver un tel guide; mais j'ai tenu, en le citant, à m'acquitter d'une dette que le Congrès avait contractée avec lui, et qu'il me fallait, en votre nom, payer publiquement.

± n

Je dois ajouter que les souscripteurs aux deux grandes Excursions finales recevront gratuitement la série des photographies relatives au Congrès de Chambéry, éditées grâce à l'un de nos collègues, M. H. Marot, et vous annoncer que celles du Congrès de Beauvais, formant une collection de 24 Cartes postales, seront en vente pour le prix habituel, aux Bureaux du Congrès, pendant la session de Tours. Nous n'hésitons pas à engager nos membres à se munir de telles cartes et à les prier de les distribuer dans leur entourage. Elles constituent une excellente publicité pour nos réunions et pour l'œuvre de décentralisation, si prisée, de la Société préhistorique Française.

En terminant, Messieurs, j'ai une obligation très agréable à remplir; je dois remercier mes collaborateurs du Bureau du Comité local, qui m'ont guidé en Touraine et m'ont indiqué les moyens de remplir ma tâche habituelle: le géologue, Georges Lecointre, qui a rédigé un guide géologique d'une limpide concision; la Presse d'Indre-et-Loire tout entière, qui a accueilli nos communiqués avec tant d'amabilité et de complaisance. J'adresse également à tous mes collègues, si dévoués, du Bureau du Comité général d'organisation, M. Giraux, trésorier, et MM. les Secrétaires, mes vifs remerciements. — On ne mettra jamais assez en relief le dévouement exceptionnel dont ils font preuve, quelques-uns depuis sept ans, puisque c'est sur eux que retombe toute la partie, pénible et désagréable, de l'administration du Congrès.

Les pays étrangers ont délégué, comme d'ordinaire, à notre Congrès, les plus éminents de leurs savants. — J'ai à nommer ici: MM.

Valdemar Schmidt, de Copenhague.

RUTOT, de l'Académie royale des Sciences de Belgique et du Musée royal d'Histoire naturelle.

Joseph Maertens, délégué du Ministère des Sciences et Arts de Belgique, attaché à l'Université de Gand.

Le D' Jacques, représentant de la Société d'Anthropologie de Bruxelles. Louis de Buggmans, de l'Institut Archéologique Liégeois (Belgique). Welter (Timothée), de Metz, de la Société d'Archéologie de Bruxelles.

A. L. Lewis, du Royal Anthropological Institute.

Fritz Kessler, de Soultzmatt (Alsace), de la Société industrielle de Mulhouse, conservateur des Monuments historiques d'Alsace.

REHNEN, Vice-président de l'Union préhistorique de Bavière.

Le Prof. HEIERLI, secrétaire de la Société préhistorique de Suisse.

Le Dr Pfeiffer (de Weimar), Directeur de l'Institut vaccinal (Allemagne) Dr H. Autwiller, premier Secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine.

Dr HAAKE, de Braunschweig (Allemagne).

Pour la sixième fois, notre tâche est accomplie; mais nous osons croire que nous avons pu vous faire saisir le vif intérêt que présentera notre Excursion finale. Pour nous, avec les communications scientifiques sur le fameux gisement du Grand-Pressigny, elle doit être le clou du Congrès. Nous surveillerons donc son exécution avec une attention jalouse; nous avons tout prévu, surtout les pannes...! — J'espère donc que vous quitterez la Touraine avec la notion que ce fut bien là, à l'époque Néolithique, un des grands centres de Civilisation de la France.

Si la session de Tours vous en convainct, nous aurons atteint le but de nos efforts; et, une fois de plus, sera démontrée la haute utilité, pratique et décentralisatrice, des Congrès préhistoriques de France.

Le discours du Secrétaire général est salué d'une vigoureuse salve d'applaudissements.

La séance est levée à 4 heures trois quarts.

Inauguration de l'Exposition préhistorique.

Après cette séance, les Membres du Congrès, suivis d'une foule nombreuse d'invités, se sont dirigés, sous la Direction du Docteur

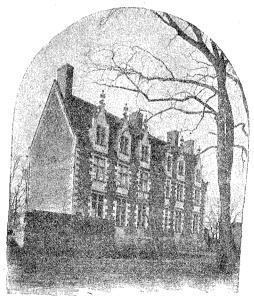


Fig. 1. — Le Chateau de Plessis-les-Tours, à Lariche extra, près Tours (Indre-et-Loire).

[Propriété du D' Chaumier : Institut vaccinal]. Local où a été installée, au rez-de-chaussée, en 1910, l'Exposition préhistorique.

Edmond Chaumier, Président du Comité local, vers l'Exposition préhistorique, installée au Château de Plessis-lès-Tours (Fig. 1). Les Autorités de la Ville et du Département étaient présentes.

Le Château, enveloppé de la lumière pâle d'un ciel nuageux, avait des tons exquis. Les géraniums, qui éclairaient les plates-bandes de leur couleur de feu, faisaient paraître plus sombres encore les briques cinq fois séculaires du vieux Manoir.

Dans les salles, la cohue fut immense. Beaucoup de curieux demandaient des renseignements aux obligeants organisateurs du Congrès, qui les leur fournissaient avec une inépuisable complaisance.

La cour du Plessis était pleine de monde; jamais, sans doute, depuis le mariage de Jeanne de France, elle n'avait reçu d'aussi nombreux invités!

Nous décrirons plus loin cette Exposition.

BÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Dimanche soir, à 8 h. 30, la Municipalité recevait, à l'Hôtel de Ville, les Congressistes (Fig. 2).

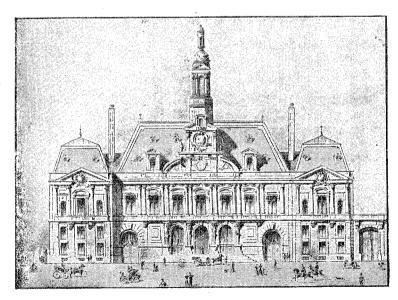


Fig. 2. — L'Hôtel de Ville de Tours, où se tinrent les Assises du Congrès préhistorique, en Août 1910. — {La salle des séances se trouvait au rez-de-chaussée, au coin et à gauche].

Etaient présents: MM. Lemaître et Loiseau, adjoints au Maire de la Ville de Tours (Fig. 3); Dr Héron, conseiller général; Boissier,

Crépin, Chevallier, Henry, Painchaud, Rosier, Rustenholtz, conseillers municipaux.

Dans le grand vestibule d'entrée, face à l'escalier d'honneur, une

longue table avait été dressée. Dans la vaste salle, où les globes électriques jetaient leur vive lumière, les invités rentraient en foule, entourant les Congressistes.

Quand le Vouvray dore les coupes, prennent successivement la parole, pour souhaiter, en de courtoises allocutions, la bienvenue aux Congressistes: M.



Fig. 1. - Les Armes de la Ville de Tours.

Lemaître, au nom du Conseil municipal; puis le D^p Héron, qui, au nom du Conseil général, prononce l'excellent discours suivant:

Mesdames, Messieurs,

« Comme représentant de Tours au Conseil général d'Indre-et-Loire, et membre également de l'Assemblée communale, je me joins au représentant de la Municipalité tourangelle, mon ami M. Lemaître, pour adresser à mon tour un salut cordial et des paroles de courtoise bienvenue aux hôtes éminents, qui viennent tenir ici leurs assises scientifiques, et, dans des discussions essentiellement profitables à tous, échanger leurs idées et leurs sentiments, leurs connaissances et leurs doctrines.

C'est en toute franchise que nous déclarons que c'est pour nous un plaisir et un honneur de recevoir, en cet Hôtel de Ville, les représentants de la Science française et étrangère. Et nous vous remercions de tout cœur d'avoir, pour quelques-uns de si loin, Messieurs, répondu en si grand nombre à l'invitation du vaillant Comité organisateur du Congrès, qui s'est ouvert aujourd'hui.

Des différentes parties de la Belgique, de notre chère Alsace, d'Angleterre, d'Allemagne et du Danemark, sont venues de hautes personnalités apporter le précieux concours de leurs lumières à ce Congrès préhistorique. Je me permets de féliciter ces savants du bel exemple qu'ils donnent en ce moment. Ils montrent ainsi qu'en matière de science il n'est plus de frontières ni de patries distinctes, et qu'il n'y a plus ici qu'une seule masse de travailleurs, collaborant du même cœur aux progrès du savoir commun, à l'extension toujours plus grande du domaine de nos connaissances. Ils montrent que c'est surtout, par l'étude de l'Humanité, même à travers la Préhistoire, qu'on apprend à aimer l'humanité, à travailler à son développement et à son amélioration, à provoquer et à accroître les généreux sentiments d'humanité dans la paix du labeur fécond.

Permettez-moi, Messieurs, de lever mon verre, tout d'abord en l'honneur de ces Savants étrangers, venus de si loin donner un pareil exemple de confraternité; à vous tous, Messieurs les Congressistes, qui vous êtes groupés en un faisceau si compact autour du Comité organisateur du Congrès. Permettez-moi de boire à votre santé à tous, pour assurer la continuation possible de vos recherches et de vos travaux; permettez-moi de boire au Comité organisateur, qui a si brillamment organisé ce groupement; de boire aussi aux dames si nombreuses, dont la présence est une garantie de succès pour cette œuvre scientifique; de boire en un mot à la complète et légitime réussite du VIe Congrès préhistorique de France, qui vient de s'ouvrir! »

M. le Dr Ballet, Président, remercie, au nom de tous les Congressistes, de l'accueil si aimable qui leur est fait, tant par la Municipalité que par la population.

M. Rutot (de Bruxelles), Délégué étranger, renouvelle, au nom des Congressistes étrangers, les remerciements adressés, pour l'accueil sympathique qu'ils trouvent en Touraine.

Lorsque les Congressistes eurent goûté le vin de Vouvray, ils acceptèrent avec empressement la visite de l'Hôtel de Ville.

Pendant environ une demi-heure, sous la conduite des élus de Tours, les assistants furent menés, de la Salle des séances du Conseil, à la Salle des fêtes, etc., et jusqu'au cabinet du Maire. Ils trouvèrent dans cette dernière pièce certain bureau, de style, qui fit l'admiration des connaisseurs.

Un peu avant 10 heures, les Congressistes se retiraient, allant prendre un repos bien gagné, en prévision des travaux du lendemain.



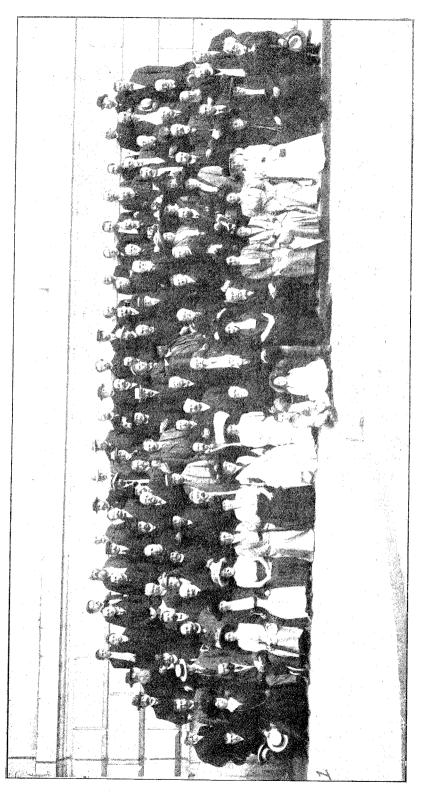


PLANCHE I. - Photographie des Membres du VIe Congrès Prehistorique de France. - Session de Tours (Indre-ct-Loire): 21-27 Août 1910. [Cour de l'Hôtel de Ville de Tours : 21 Août 1910, 4 heures du soir].



PREMIÈRE SÉANCE

LUNDI MATIN 22 AOUT 1910 (NEUF HEURES).

Présidence de M. le Dr BALLET (de Paris).

Cette séance, comme les suivantes, a eu lieu dans la Salle du Conseil de révision de l'Hôtel de Ville de Tours, spécialement aménagée pour la circonstance, et surtout pourvue des appareils nécessaires pour faire des Projections électriques lumineuses. C'est là, en effet, où eurent lieu toutes les Conférences du soir (Fig. 2). Dès l'ouverture de la session, la salle est comble.

M. le D^r Ballet, Président du Comité d'Organisation, ouvre la séance, à neuf heures du matin.

Il annonce tout d'abord que, conformément à l'usage, on va procéder à la nomination du Bureau définitif du Congrès.

Sur la proposition de M. le D^r Marcel Baudouin, M. le D^r Bal-LET, de Paris, ancien Président de la Société Préhistorique de France, est nommé, par acclamation, Président du VI° Congrès Préhistorique de France, à Tours.

M. LE Président remercie le Congrès de ce nouveau témoignage de sympathie et demande à l'Assemblée de vouloir bien compléter son Bureau. — Les personnes qu'il présente sont nommées par acclamation :

Vice-Président: M. Edmond Hue (de Paris), vice-président du Comité d'Organisation; — M. le Dr Henri Martin (de Paris), Président de la Société Préhistorique de France; — M. le Dr Edmond Chaumier (de Tours), Président du Comité local, organisateur de l'Exposition Préhistorique de Tours.

Secrétaire Général: M. le D' Marcel Baudouin (de Vendée), Secrétaire général du Comité d'Organisation.

Trésorier: M. Louis GIRAUX (de Paris).

Secrétaire des Séances: M. Charles Schleicher (de Paris); M. Ch. Guéneau (de Paris).

Sont élus, ensuite, *Présidents d'Honneur*, les Délégués étrangers et les Français ci-dessous désignés:

Pour l'Étranger, MM. V. Schmidt (pour le Danemarck); MM. RUTOT, de Loé et MAERTENS (pour la Belgique); M. A.-L. LEWIS (pour l'Angleterre); M. le Dr HAACKE, M. REHNEN, M. le Dr PFEIFFER (pour l'Allemagne); MM. le Pr HEIERLI et Dr Tatarinoff (pour la Suisse); M. Pokrowski (pour la Russie).

2º Pour la France: MM. A. de Mortillet (Paris); E. Rivière (Paris); L. Bousrez (Tours).

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de plusieurs VŒUX, déposés sur le Bureau du Congrès. — Ces vœux seront discutés à la séance de clôture du Congrès.

M. le Secrétaire général donne lecture de la Correspondance et des lettres d'excuses, qu'il a reçues de France et de l'Etranger.

Lettres d'excuses: MM. Commont; Dr Baudon; L. Schaudel; Pagès-Allary; Dramard; Dr Jousset de Bellesme; Clastrier (S.); A. Doigneau; Dr Chervin; Peabody; Girardot; A. de la Grancière; Dr Jullien; M. le Secrétaire du Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts; M. le Dr Héron (de Tours), Conseiller général.

M. le Secrétaire général donne connaissance de la Liste complète des Délégués, étrangers et nationaux, relatée plus haut [Voir p. 45].

Il présente, de la part de M. Henri Marot, la série des Cartes postales du Congrès de Beauvais (1909). — Des remerciements sont adressés, au nom du Congrès, à l'éditeur de cette publication, si appréciée des Congressistes.

M. le Secrétaire général ajoute que chaque exposant, à l'Exposition Préhistorique de Tours, recevra un Diplôme d'Exposant, offert par la Société Préhistorique française.

Il remet, sur le Bureau du Congrès, un Exemplaire du Guide spécial du Congrès, édité par la Gazette médicale du Centre, dont le Directeur est M. le D^r Ed. Chaumier, et le Rédacteur en Chef, M. le D^r Dubreuil-Chambardel.

Le dépouillement de la correspondance étant terminé, les communications scientifiques ont commencé, en suivant l'ordre du programme.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

SÉANCE DU LUNDI 22 AOUT 1910 (MATIN).

Présidence d'honneur de M. Valdemar SCHMIDT (de Copenhague) et de M. A.-L. LEWIS (d'Angleterre;.

Présidence de MM. les Drs BALLET et Ed. CHAUMIER.

I. — ÉOLITHIQUE & PALÉOLITHIQUE.

Quelques mots sur la Géologie de la Touraine à l'Epoque tertiaire.

PAR

Georges LECOINTRE (Grillemont, La Chapelle-Blanche, Indre-et-Loire),

Ingénieur-Chimiste, Licencié ès-Sciences.

Je n'ai pas l'intention de faire ici une description des terrains de la Touraine, qui serait une réédition de ce que j'ai publié dans le *Livret-Guide* du Congrès (1); je voudrais seulement essayer de retracer l'histoire géologique de la Touraine, à l'époque tertiaire.

Tableau récapitulatif des étages représentés en Touraine.

Pliocène et Pléistocène.

a² — Alluvions récentes (2).

a - Alluvions anciennes.

P — Limon des plateaux.

Miocène.

Helvétien. — m₃ — Faluns de Touraine.

Burdigalien. — m_i — Sables de l'Orléanais.

Oligocène.

Aquitanien. — m, — Calcaires de Beauce.

Sannoisien? — m,,,a — Calcaires et meulières d'eau douce.

(1) Nous reproduisons plus loin ce texte en tête des Excursions du Congrès [Voir à la fin du volume].

(2) Pour les facies locaux, nous nous sommes efforcés d'employer autant que possible les mêmes désignations que la Carte géologique détaillée du service des Mines.

Eocène.

Marinesien. —
$$e^2$$
 — Calcaire lacustre eocène.

Sparnacien? — $e_{\text{IV}b}$ — Brèches et poudingues lustrés.

 $e_{\text{IV}a}$ — Grès ladères.

 e_{V} — Argile à silex.

Néocretacé.

Senonien.
$$-\begin{cases}
\mathbf{c}_{3} & - & Craie \ a \ silex. \\
\mathbf{c}_{7} & - & Craie \ de \ Villedieu.
\end{cases}$$
Turonien.
$$-\begin{cases}
\mathbf{c}_{6b} & - & Craie \ jaune \ et \ craie \ spathique. \\
\mathbf{c}_{6a} & - & Craie \ tuffeau \ ou \ craie \ micacée.
\end{cases}$$
Cénomanien.
$$-\mathbf{c}_{5} & - & Sables \ de \ Vierzon \ et \ du \ Perche.$$

La Touraine est essentiellement un pays de plateaux tertiaires, séparés par des vallées, qui mettent à nu les couches crétacées.

Toutes ces formations crétacées présentent des faciès nettement marins; elles ont dû se déposer horizontalement, mais ont subi depuis des plissements qui affectent une direction O.-N.-O.E.-S.-E.

Les anticlinaux qui ont ainsi pris naissance sont, pour la Touraine: l'anticlinal d'Amboise (Indre-et-Loire); l'anticlinal de Ligueil (Indre-et-Loire).

L'anticlinal d'Amboise est marqué sur son trajet de l'O. à l'E.

1º Par le bombement de Souvigné-Sonzay qui ramène à la surface les couches cénomaniennes (Sables du Perché) et jurassiques (Calcaire lithographique);

2º A Amboise (four à chaux) on voit, à l'altitude de 60 mètres, apparaître la Craie marneuse à *Inoceramus labiatus* (Turonien inférieur).

Tandis qu'en aval et en amont, on voit, à mesure qu'on s'éloigne d'Amboise, apparaître progressivement à la même altitude des couches supérieures (Craie tuffeau et craie jaune du Turonien et enfin le Sénonien);

3º D'Amboise, l'anticlinal s'enfonce sous le plateau pour suivre à peu près depuis Montrichard, la vallée du Cher où, par suite du relèvement général des couches, il fait apparaître à Saint-Aignan la craie marneuse, et à Fretevou, le Cénomanien (Marnes à Ostracées).

L'anticlinal de Ligueil passe par Sainte-Maure et de là se dirige vers Ligueil; en cet endroit commencent à se voir les couches cénomaniennes (Sables de Vierzon), ramenées à la surface par le dôme de Ciran (Fig. 1).

Au nord de l'anticlinal d'Amboise se trouve le synclinal de Pont-

Levoy, et entre ceux d'Amboise et de Ligueil le synclinal de Savi-gné-Manthelan.

A quelle époque se sont produits ces plissements? c'est ce qu'il est difficile de préciser dans l'état actuel de nos connaissances sur la Touraine. Cependant, comme les calcaires lacustres éocènes c² n'ont pas l'air d'avoir été affectés par eux, nous pouvons les sup-

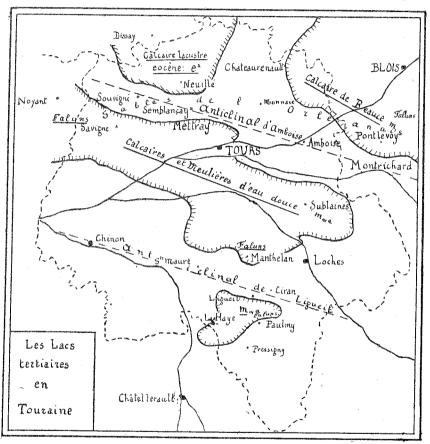


Fig. 1. - Les Lacs tertiaires de la Touraine. - Les Anticlinaux d'Amboise et de Ligueil.

poser antérieurs au Bartonien. Malheureusement les couches de l'éocène inférieur (grès ladères) sont tellement démantelées qu'il est jusqu'à présent impossible de voir si elles ont été ou non affectées par ce système de plis.

Passons maintenant à l'étude des terrains tertiaires des plateaux. Immédiatement au-dessus de la craie se trouve l'argile à silex, résidu de la dissolution du calcaire par les eaux pluviales, chargées d'acide carbonique. Cette argile à silex recouvre la craie comme d'un manteau qui la protège contre les altérations ultérieures. Il s'ensuit qu'aussitôt après le dernier dépôt crétacé (Senonien), la Touraine a été complètement émergée.

Immédiatement au-dessus de l'argile à silex, on peut trouver, selon les endroits, tous les terrains du tertiaire; cependant, soit par des considérations stratigraphiques, soit par les documents paléontologiques, on peut établir les relations de ces terrains entre eux et leur âge respectif.

Le plus ancien de ces terrains est désigné sous le nom de grès ladères. Ceux-ci reposent toujours sur l'argile à silex. Leur élément constitutif le plus important est le quartz, qui se trouve à des états de finesse très variables, depuis les grains anguleux très petits de la partie supérieure, jusqu'à des galets atteignant 4 centimètres dans le conglomérat de base. Ces grès sont cimentés par de la silice amorphe, qui leur donne un aspect lustré caractéristique.

Le conglomérat de base contient en outre de très nombreux silex (plus de la moitié de la masse totale) peu ou pas roulés : ce qui exclut l'hypothèse d'une plage, car les silex seraient alors roulés par les vagues.

Le quartz présente l'aspect caractéristique du quartz filonien; il provient donc de la désagrégation des massifs de roches cristallines; et, ce qui confirme cette origine, c'est la présence de petits cristaux de zircon décelables au microscope sur des coupes minces.

Nous nous trouvons donc en présence d'un dépôt de sables apportés par une nappe d'eau fort étendue, qui a d'abord déchaussé les silex de l'argile à silex, rempli les interstices avec des galets et des gros grains de quartz, puis, quand le courant s'est ralenti, a déposé un sable pur très fin, qui s'est cimenté ultérieurement pour former les grès.

Dans un courant de cette nature, roulant des fragments de grosseur très différente, la nature du dépôt est subordonnée à l'éloignement de la source, les éléments les plus fins se déposant au plus loin. Il s'ensuit que dans la région la plus éloignée de la source du courant, on doit trouver les silex de l'argile à silex empâtés, non pas dans un grès grossier, mais dans un grès fin. C'est précisément ce que l'on trouve dans le département de l'Eure (Verneuilsur-Avre). Il y a donc lieu de supposer que la source du courant se trouvait du côté du massif central.

Reposant également sur l'argile à silex, on trouve également les « Brèches et Poudingues », qu'il serait peut-être plus juste d'appeler « Argiles à Brèches et Poudingues ». En effet, le fonds princi-

pal de cette formation est constitué par une argile, quelquefois sableuse, rubéfiée par endroits, contenant des blocaux arrondis de taille variant de 0^m02 à 2 mètres. Ces blocaux ne sont autre que des morceaux du conglomérat de base des grès ladères (reconnaissable à son aspect caractéristique), remaniés, roulés et finalement englobés dans les argiles.

Ce remaniement paraît avoir surtout affecté le sud de l'Indre-et-Loire, tandis que dans le nord les grès ladères auraient été plus respectés. A Saint-Avertin, à la limite des deux régions, les carrières de pierre plate permettent d'observer des grès ladères en voie de démantèlement, formant le trait d'union entre les grès ladères vrais et les brèches et poudingues.

Les argiles de cette formation semblent se relier vers le sud avec les argiles sidérolithiques du Poitou.

Les brèches et poudingues sont le témoin d'un second remaniement causé par l'eau, mais d'allure plus locale.

Après cette période d'ennoyage sous les eaux courantes, la Touraine a été soumise à un régime d'émersion, alternant avec des périodes lacustres (Fig. 1).

Le premier de ces lacs est d'âge éocène (Marinésien); il couvre la surface de la plupart des plateaux du nord de l'Indre-et-Loire. Dans ce département, sa limite sud se confond avec l'anticlinal d'Amboise. Cependant en Anjou il se répand également dans le synclinal Baugé-Savigné-Manthelan. Son âge est déterminé par sa faune : Cyclostoma mumia.

Le deuxième lac est d'âge oligocène (Sannoisien); il a laissé comme témoin un calcaire parfois meuliérisé, qui recouvre la plus grande partie des plateaux de Touraine (Mettray; Ambillou-Savigné; Champeigne tourangelle; Saint-Branchs-Manthelan; Ligueil-La-Haye-Descartes).

Ce calcaire ne dépasse pas au nord l'anticlinal d'Amboise; au sud on le retrouve de l'autre côté de l'anticlinal de Ligueil; mais, comme on ne le trouve pas sur le trajet de cet anticlinal, il est difficile de dire s'il a disparu par érosion ou s'il formait deux bassins séparés. Au sud il s'arrête contre la pente formée par le relèvement général des couches, vers le seuil du Poitou.

La faune de ce calcaire est assez pauvre et localisée seulement dans quelques rares gisements: Monts, Mettray. On y trouve Lymnea, Nystia, Duchasteli, Segmentina, Chara.

Il repose généralement sur les brèches et poudingues; occasionnellement sur les grès ladères et l'argile à silex.

Le troisième lac est le grand lac du Calcaire de Beauce, d'âge oligocène (Aquitanien); il n'a pas dépassé au sud l'anticlinal d'Amboise

et occupe en Touraine le synclinal de Pont-Levoy. Ce calcaire repose sur les grès ladères aux environs de Châteaurenault.

La Touraine a donc vu se créer successivement trois grands Lacs qui ont occupé des bassins différents, et n'ont pas empiété l'un sur l'autre.

Au-dessus du Calcaire sannoisien, dans la partie nord de la Loire, on trouve des dépôts de Sables granitiques très étendus (Sables de l'Orléanais)?

Ces sables s'étendent dans le synclinal de Savigné aux environs de cette localité. On les suit, par dessus l'anticlinal d'Amboise, jusque dans le syclinal de Pont-Levoy (Semblançay, Monnaie, Montreuil, Pont-Levoy). Ces sables sont un dépôt d'eau douce, ainsi que le prouvent les fossiles qu'on y rencontre dans la région de Pont-Levoy.

Au-dessus des sables granitiques, dans la région de Savigné, on observe un calcaire grumeleux, formé presque uniquement de Bryozoaires (Faluns de l'Anjou). Ce calcaire présente les caractères d'un dépôt de mer peu protonde (25-30 mètres), calme et chaude (pour que les Bryozoaires constructeurs aient pu y prospérer avec une telle exubérance).

On y trouve aussi des Mollusques : Arca turonica, etc., qui permettent d'établir l'âge helvétien du dépôt.

Dans la région de Manthelan, toujours dans le même synclinal, on retrouve des sables contenant de nombreuses coquilles de mollusques, parmi lesquels les mêmes qu'à Savigné; c'est le faciès littoral des Faluns de Touraine.

La faune marine de cet ensemble est très riche et contient un grand nombre d'espèces des mers chaudes. On trouve encore des restes assez nombreux d'animaux fluviatiles ou terrestres : Helix, Lymnea et Crocodiles, indiquant la proximité d'estuaires. La faune des Mammifères : Aceratherium, Dictocerus, Dinotherium, Mastodon et Pliopithecus, présente également dans son ensemble les caractères d'une faune de pays chaud.

De nombreux fragments de bois silicifié permettent de se faire une idée de la flore de l'époque. Celle-ci consistait surtout en Conifères: Sapins, Génévriers, Ifs et Cyprès de taille géante, indiquant un climat sec et chaud, analogue à celui de l'Amérique centrale. Des fragments de Liquidambar indiquent la présence de bas-fonds marécageux et chauds.

En somme on peut affirmer qu'à l'époque Miocène la température de la Touraine était beaucoup plus élevée que maintenant.

La mer falunienne ne s'est pas confinée au Synclinal de Savigné-Manthelan, mais s'est au contraire répandue dans les synclinaux voisins, à la faveur d'une dépression parallèle au cours actuel de la Loire, probablement celle qui est jalonnée par les sables de l'Orléanais (Semblançay-Monnaie) [Voir, dans la carte accompagnant la communication de M^{me} la comtesse P. Lecointre, la forme caractéristique du golfe des faluns, étranglé à la traversée des anticlinaux, élargi au contraire dans les synclinaux].

La formation des Sables de l'Orléanais, et surtout celle des Faluns de Touraine, nous force à admettre, pour l'expliquer, l'existence d'un abaissement assez considérable de la région tourangelle, suivi d'un mouvement d'exhaussement.

Si nous considérons la direction du courant qui a formé les grès ladères, nous remarquons qu'il devait couler de la Touraine vers la Normandie. Or, dans cette dernière (Verneuil-sur-Avre), les grès se trouvent actuellement à une altitude de 170 mètres, tandis qu'en Touraine ils n'atteignent guère que 110 mètres. La Touraine a donc subi depuis l'Eocène un mouvement de descente assez considérable, qui n'a pas été entièrement compensé par le mouvement inverse post-miocène.

Après la mer des Faluns, nous ne trouvons plus trace, ni de mer, ni de lac; mais, comme la mer avait nivelé le sol, les eaux fluviales se répandirent un peu partout, et, arrivant des massifs plus élevés, ont formé les dépôts appelés Limon des Plateaux.

Peu à peu les vallées se sont creusées; puis on a vu se déposer les Alluvions.

Telles sont donc, brièvement retracées, les différentes vicissitudes auxquelles a été soumise la Touraine, depuis la première immersion à la fin du crétacé. Espérons que la période de calme qui a commencé après le Miocène continuera longtemps encore, et que l'homme n'aura pas à se trouver en présence de ces invasions d'eaux douces ou marines infiniment plus terribles que les inondations du Cher, dont les Tourangeaux se plaignent si vivement.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

Sur la Géologie générale de la Touraine.

F. Dujardin. — Mémoire sur les couches du sol en Touraine (Mém. Soc. Géol. de France, t. II, 1837).

Notices explicatives des Cartes Géologiques au 1/80000; feuilles: Tours: 107; Loches: 120; Valençay: 121; Châtellerault: 132; par MM. Kilian, Roland et A. de Grossouyre.

Sur la craie de Touraine.

A. DE GROSSOUVRE. - Recherches sur la craie supérieure.

A. DE GROSSOUVRE. — Sur le crétacé de la partie S.-O. du bassin de Paris (Bull. Soc. Géol. France [3] XVII, p. 475, 1888).

Sur les grès ladères et les brèches et poudingues.

A. DE GROSSOUVRE. — Feuille Bourges au 320000°. Bull. du service de la Carte géologique de France, 1905, p. 26. — 1907, p. 21. — 1908, p. 25.

G. F. Dollfus. — Bull. du service de la Carte Géologique de France, 1907, p. 21.

Sur les calcaires et meulières d'eau douce.

O. Couffou. — Le Bartonien supérieur (Marinesien) en Anjou (Bull. Soc. d'Et. scient, d'Angers, 1907).

G. F. Dollfus. — Les Calcaires lacustres en Touraine (Bull. du service de la Carte Géologique de France, 1904).

Sur les faluns de Touraine.

G. F. Dollfus et Ph. Dautzenberg. — Conchyliologie du Miocène moyen du bassin de la Loire (avec préface stratigraphique). Mém. Soc. Géol. Fr., n° 27.

Comtesse P. Lecointre. — Les Faluns de Touraine. Tours, 1908.

Comtesse P. Lecointre et Dr L. Mayet. — Mammifères fossiles de Faluns de Touraine. Paris, Baillière, 1909.

Constant Houlbert. — Les Bois fossiles des faluns de Touraine. Feuille des jeunes Naturalistes, 1er mars 1910.

Cartes Géologiques.

Carte géologique détaillée de la France, au 1/80.000.

FEUILLES: No 107 Tours.

- - 120 Loches.
 - 121 Valençay.
- - 132 Châtellerault.

Carte géologique de la France au 1: 500.000 par G. Vasseur et L. Carez. Feuille VIII, N.-O.

Pseudo-éolithes de la rivière souterraine de Padirac (Lot).

PAR

Armand VIRÉ (de Lacave, Lot).

L'existence d'une période éolithique, prise dans son sens primitif (1), ne saurait faire de doute pour personne. Évidemment le coup de poing chelléen, objet industriel déjà parfait en son genre, a procédé d'une longue suite d'ébauches grossières, informes d'abord, puis de plus en plus adaptées à un usage voulu et réfléchi.

Toute une jeune école, pleine de zèle et de talent, s'est lancée à la recherche de l'éolithe; et de là est sortie plus d'une étude intéressante. Malheureusement, on n'a point toujours procédé avec la prudence, avec la rigueur scientifique, dirai-je le mot, avec le scepticisme nécessaire à une science qui se crée; on procède plutôt par affirmations que par preuves; et l'on retarde ainsi l'adhésion de nombreux savants qui ne demanderaient qu'à être convaincus.

Ne serait-il point bon, comme l'ont fait déjà MM. le Prof Boule, Commont et plusieurs autres, de rechercher, parmi les silex qui peuvent présenter des apparences de retouches intentionnelles, ceux qui n'ont pas été, ceux qui ne peuvent pas avoir été, retouchés par un être intelligent.

Lorsque nous aurons effectué l'étude de ce que peuvent produire les actions naturelles, les chocs accidentels et toutes les causes de clivage fortuit du silex, peut-être pourrons-nous alors reconnaître ce qui ne provient point du hasard, mais d'un clivage et d'une utilisation intentionnels?

⁽¹⁾ Une nomenclature, pour être utile, ne doit point prêter à confusion. Le même mot ne doit pas représenter une série de choses différentes. — Malgré l'exemple regrettable de savants qui font autorité, malgré l'opinion de notre distingué collègue, M. Rutot (Voir : Qu'est-ce qu'un Eolithe? Congrès de Chambery, p. 161), il nous paraît illogique d'appeler éolithique l'industrie grossière de toutes les époques. — C'est là un procédé antiscientifique; que l'on trouve un autre vocable, pour distinguer, dans les pays où s'est produit une évolution de l'industrie lithique, les produits grossiers des produits parfaits; mais gardons le terme d'éolithe exclusivement pour le préchelléen!

Après ce trop long préambule, destiné à établir notre foi en l'avenir et notre scepticisme à l'égard d'un grand nombre de matériaux que l'on présente, sans preuves et sur simple conviction personnelle, comme taillés par un primitif être intelligent, nous aborderons l'étude d'une série de silex présentant des clivages qui rappellent, par bien des points, ceux que nous avons constatés sur quelques éolithes attribués à notre ancêtre primitif.

Nous avons déjà parlé ailleurs de phénomènes alluviaux constatés au fond du célèbre Puits de Padirac (Lot) (1).

Il s'agit d'alluvions anciennes, d'âge encore mal déterminé, peutêtre Pliocène, qui ont remblayé quelques-unes des galeries.

C'est la couche la plus inférieure (I de la coupe), qui renterme les silex ici considérés.

Cette couche se compose, au fond de ce gouffre purement calcaire et à 1 kilomètre de l'entrée, vers l'endroit appelé Lac des Grands Gours, de matériaux très divers, « formés de gros galets calcaires et quartzeux, parfois libres, parfois cimentés en véritables poudingues, par un ciment calcaire ». (Loc. cit.).

Précisons davantage la composition de ces couches. La dimen-

sion des éléments varie de omo 1 à omo 8 de diamètre.

Les galets calcaires sont presque tous assez anguleux et ont une origine très proche de leur gisement actuel; ce sont des fragments enlevés aux parois du gouffre, et aussi des débris de stalactites; puis ce sont des quartz blancs, provenant des terrains anciens du Massif Central qui vient mourir par faille à une dizaine de kilomètres de Padirac, vers Saint-Joseph-la-Gineste; des galets roulés de grès rouges et blancs, sans doute triasiques, qui affleurent un peu en aval du même lieu, au S. des Césarines; des silex enfin, d'origine jurassique, dont l'affleurement est un peu plus rapproché de Padirac et compris dans le bassin jurassique de ses affluents.

Ce silex se présente sous deux formes, cailloux roulés et cailloux éclatés, anguleux, les premiers moins abondants que les derniers.

Leur couleur naturelle est blanc-bleuté; mais ils sont presque tous recouverts d'une gangue brune (oxyde de manganèse ou oxyde de fer? l'analyse n'en est point faite), qui leur donne une patine très caractéristique, qui d'ailleurs se dissout presque instantanément dans l'acide chlorhydrique. Après cassure, ou disparition de la gangue, ils happent fortement la langue.

Certains d'entre eux présentent des cassures planes, allongées, qui leur donnent l'apparence de nucléi, et ne présentent pas d'autre semblant de retouches. D'autres ont été décortiqués sur toutes

⁽¹⁾ Spelunca (Bulletins et Mémoires de la Société de Spéléologie), t. VI, n° 28 (février 1902), p. 55 et 56.

les faces et les arêtes présentent des séries de petits éclatements, qui ressemblent trait pour trait à des retouches intentionnelles.

Certaines arêtes portent des retouches alternes, qui rappellent

tant soit peu le faire paléolithique.

Une pièce enfin présente une pointe, émoussée il est vrai à l'extrémité, qui semble retouchée des deux côtés, comme pour amincir une portion de l'éclat et en faire un vrai perçoir (Fig. 1).

Certes, si l'on compare ces pièces à la belle industrie du Paléolithique, on n'arrive point à l'identité, ni même à une analogie, telle

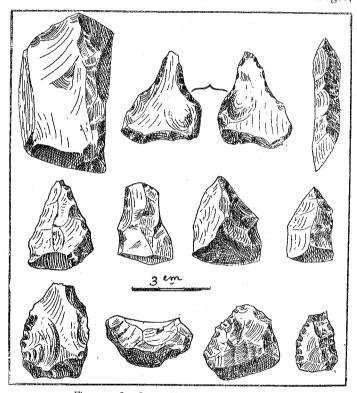


Fig. 1. - Les Pseudo-Eolithes de Padirac (Lot).

que l'esprit ne conserve aucun doute. Mais, si on les rapproche de certaines éolithes, on trouve une quasi identité.

Or ces silex, qui forment à peu près 20 % du volume de la couche inférieure (I, loc. cit.) de nos alluvions, ne sont que des produits du cours d'eau souterrain.

Jamais avant 1889, époque des explorations de M. E.-A. Martel, l'homme ne paraît avoir atteint la rivière souterraine de Padirac.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE.

Cette rivière ne communique avec la surface à l'heure actuelle, que par un abîme d'effondrement sis à r kil. du gisement considéré. Aller de ce gouffre au gisement constituait, avant les aménagements touristiques qui y ont été effectués, une entreprise périlleuse, et presque téméraire à des hommes pourvus d'échelles de cordes, de bateaux, et d'un éclairage perfectionné: toutes choses que les Préchelléens ne soupçonnaient pas!

Et, si l'on nous objecte que ces silex ont pu être jetés jadis par l'orifice du gouffre, et transportés ensuite par la rivière souterraine, nous répondrons que partout où reste un lambeau d'alluvion ancienne, et notamment à 40 mètres en aval de l'*Embarcadère*, a 600 mètres en amont du gisement en question, on retrouve les silex dans la même proportion et le même faciès. Lors de leur dépôt, ils s'étendaient donc sur toute la longueur de la rivière.

La couche inférieure des alluvions ayant environ 1 mètre d'épaisseur, la proportion des silex étant de 20 %, ceux-ci représentent une couche de 0^m20, sur une longueur de 100 mètres, et une largeur moyenne de 10 mètres, ils ont dû former jadis un volume approximatif de 200 mètres cubes!

Or, l'homme préchelléen avait mieux à faire que de venir jeter deux cents mètres cubes de ses outils au fond d'un trou!

Qu'on me pardonne cette petite démonstration par l'absurde; elle était nécessaire, la question m'ayant été posée en séance, par quelqu'un qui, évidemment, n'avait point vu les lieux.

Nos silex à retouches ne sont, et ne peuvent être, autre chose que des silex brassés et choqués par les eaux du ruisseau de Padirac, à une époque où, sans aucun doute, elles étaient un peu plus rapides qu'à présent. Il m'a paru bon de les signaler; et leur comparaison avec un certain nombre de pièces des alluvions superficielles, fera, nous n'en doutons pas, rentrer quelques-unes de celles-ci dans les silex taillés par les actions naturelles.

M. le D^r Ballet (Paris). — Il est bon qu'on nous présente des silex plus ou moins sommairement taillés, qu'on voudrait à toute force faire passer pour des éolithes, afin d'infirmer l'existence de ces derniers.

Voilà, dit-on, ce qu'on nous présente pour des éolithes! Mais c'est une erreur profonde de la part de ceux qui n'ont pas suffisamment étudié les éolithes.

L'éolithe n'est pas seulement un silex grossièrement taillé; mais il présente un caractère *intentionnel*, qu'on arrive à reconnaître avec de l'étude et de l'expérience. Les partisans des éolithes sont les premiers à faire bonne justice de tous ces cailloux éclatés accidentellement, et qui, pour eux, n'ont aucun caractère.

M. A. Rutot (Bruxelles) a écouté avec attention et intérêt la communication de M. Viré; et il a attendu que les objets dont il est question lui parviennent et qu'il ait pu les examiner à loisir, avant de prendre la parole.

L'examen des pièces communiquées, et notamment de celles qui avaient paru les plus troublantes à notre collègue, a montré à M. Rutot que le lot tout entier qui nous est présenté est bien composé de ce que l'on est convenu d'appeler des pseudo-éolithes, c'està-dire de cailloux bousculés par des agents naturels, et n'ayant aucun rapport avec les Eolithes.

Si M. Viré avait bien voulu, avant sa communication, relire ma note intitulée Qu'est-ce qu'un Eolithe, présentée au Congrès de Chambéry (1908), et publiée dans les Compte-rendus de ce Congrès, il aurait pu s'assurer que ces pièces ne concordent guère avec les définitions précises que j'ai données.

C'est qu'en effet, les Eolithes ne sont pas, comme beaucoup aiment encore à le croire, des cailloux quelconques, vaguement tapotés et ébréchés. Il n'existe aucune diagnose générale de l'Eolithe; mais il y a une diagnose nette et précise pour chaque catégorie d'outils, tirée de l'expérimentation directe, car l'on ne peut, me semble-t-il, demander à un percuteur d'avoir les mêmes caractères qu'un couteau ou qu'un racloir. Ceci dit, j'ajouterai, sans mettre le moins du monde en cause, notre zélé et sympathique confrère M. Viré, qu'il me semble que l'on abuse un peu des pseudo-éolithes.

Il me paraît, en effet, que, le plus souvent, les communications ne sont pas précisément faites pour soutenir la thèse sur l'existence des Eolithes, et que le but est plutôt de les combattre, en jetant le trouble dans l'esprit des personnes disposées à admettre la réalité des industries primitives.

Il semble qu'il suffise d'affirmer qu'il peut exister des pseudo-Eolithes pour que tout l'édifice scientifique doive s'écrouler, et que la question soit définitivement enterrée!

Mais, en Préhistoire et en Archéologie, n'existe-t-il vraiment que des pseudo-Eolithes?

Or, il suffit seulement de regarder autour de soi pour s'apercevoir, amoncelés en effrayante quantité, des pseudo-mégalithes, des pseudo-cupules, des pseudo-paléolithes, des pseudo-néolithes, des pseudo-antiquités de toutes espèces, des pseudo-documents historiques, etc., etc!

Est-ce que, par suite de tous ces « pseudo », nous allons jeter la Préhistoire, l'Archéologie, et l'Histoire par dessus bord?

Telle ne paraît pas être, certainement, l'attitude de la Société

Préhistorique de France, qui continue l'étude approfondie des Mégalithes, malgré tous les pseudo-menhirs, les pseudo-dolmens, les pseudo-cromlechs et les pseudo-cupules du monde!

Et il n'est pas douteux que cette étude ne conduise à de brillants

résultats?

Pas plus que tous les pseudo-mégalithes du monde n'empêcheront, par exemple, notre honorable Secrétaire général, le Dr Marcel Baudouin, de pousser activement ses recherches, pas plus tous les pseudo-éolithes accumulés n'empêcheront les travailleurs sérieux de développer nos connaissances sur les industries primitives.

A l'heure actuelle, tous les pseudo ne sont plus que des « épouvantails à amateurs »; leur effet est nul sur les spécialistes, qui savent où aller chercher eux-mêmes leurs matériaux authentiques et en tirer bon parti.

M. Armand Viré. — Je ne présente point ces silex comme des éolithes, puisque je viens de démontrer qu'ils n'en sont point! Ils présentent cependant des faces d'éclatement par choc, parfois des retouches alternes sur les arètes, et quelquefois aussi un aspect général, rappelant certains silex bien intentionnellement taillés.

Beaucoup d'entre eux auraient pu servir d'outils; et il est certain que beaucoup de chercheurs, qui n'ont point la prudence de notre excellent Président, ou le coup d'œil de M. Rutot, les trouvant dans des alluvions superficielles, en auraient conclu qu'ils ont servi d'outils, que ce sont des éolithes; et c'est contre cette tendance qu'il faut absolument réagir.

Encore une fois je crois à l'existence de vrais éolithes; mais je voudrais que leur reconnaissance, comme tels, ne repose pas, comme aujourd'hui, sur une simple impression ou expérience personnelle, mais soit subordonnée à une étude critique, établie sur des bases vraiment scientifiques et sur des caractères aisément vérifiables pour tous; en un mot, pour constituer une Science véritable, il faut que l'étude des éolithes passe du domaine subjectif au domaine objectif.

Collection topographique des pièces trouvées à Pont-Levoy-Thenay. Echantillons des terrains de Thenay et présentation de silex de la couche argileuse

PAR

de l'Abbé Bourgeois.

le D' François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher).

A part quelques silex, recueillis dans les argiles de Thenay, où l'Abbé Bourgeois trouva les pièces remarquables, sur lesquelles il basa son hypothèse de l'Homme Tertiaire, la Collection, dont j'ai l'honneur d'entretenir le Congrès et qu'on a pu voir à Plessisles-Tours, n'offre aucune pièce, qui puisse spécialement attirer l'attention. Ce sont les instruments usagers, banals, que nous rencontrons dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire; ce sont les nucléus, polissoirs et meules, connus et dont la forme ne varie guère dans la région. Je n'insisterai pas plus sur leur composition physique que sur le détail de leur nomenclature, du reste parfaitement inutile. Les uns sont en roche du pays, silex noirs ou blonds des argiles de la craie, qui surmontent le Turonien et le Sénonien des rives du Cher, silex du calcaire lacustre de Beauce; les autres sont en grès, en silex de Pressigny, en roche primaire, serpentine, pierre de Volvic. Deux des meules sont en poudingue tertiaire. Une amulette en terre, une perle de verre, et un anneau de bronze complètent la série.

A côté d'un certain nombre de ces pièces, en excellent état de conservation, et dont quelques-unes semblent avoir peu servi, nous en trouvons un nombre, à peu près égal, de brisées. Plusieurs d'entre elles ne sont même représentées que par un fragment, cependant suffisant, pour permettre de reconnaître la nature intentionnelle de la retouche; en un mot, la preuve qu'elles ont été utilisées.

Dans cette suite de pièces, successivement recueillies sur place, immédiatement étiquetées et classées, je n'ai eu en vue, et c'est le point principal que je désire mettre en évidence, non l'établissement d'une collection esthétique, d'où les mauvais échantillons

sont retirés, comme faisant ombrage aux autres, mais une simple collection d'étude, une série purement documentaire, où la flèche la plus parfaitement finie, côtoiele fragment à peine reconnaissable d'un éclat usagé, où l'objet en bronze, en verroterie, en silex, prouvent par leur présence simultanée que plusieurs civilisations se sont superposées dans les mêmes lieux, pendant plusieurs millénaires.

En un mot, c'est la simple collection topographique du Préhistorique d'une région très limitée, très restreinte, qui peut donner un aperçu de la civilisation alors prédominante et des lieux qui,



Fig. 1. — Ludovicus BOURGEOIS.
In Scientia quam Geologiam dicunt unus e principibus.
Documentorum guibus Homo Tertiarius
Posteris examinandus, traditur Sagax Inventor.
1819–1870.

selon toute probabilité, y ont été les plus anciennement habités. Elle ne suffit pas, à elle seule, à imposer une affirmation; mais elle reste une indication, en attendant que d'autres découvertes locales infirment ou confirment mon impression.

La seule collection locale, qui est celle du Musée Bourgeois (Fig. 1), de l'Ecole de Pont-Levoy, ne pouvait m'être d'aucune utilité indicatrice.

Cette collection, qui a été fort belle jusqu'en 1878, est loin d'avoir gardé sa splendeur passée.

Elle comprend quatre divisions: la minéralogie générale et locale; la paléontologie secondaire et tertiaire

de la région; quelques échantillons zoologiques; et le préhistorique. Les plus belles pièces de cette dernière série ont été achetées, à la mort de l'abbé Bourgeois (Fig. 2), par l'Ecole d'Anthropologie et par le Musée de Saint-Germain (Fig. 3). D'autres ont été vendues par l'abbé Delaunay, son collaborateur, soit au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, soit à d'autres collectionneurs; et même, détail particulier, plusieurs boîtes, pillées en route, ne sont pas arrivées intactes, à destination.

A part les silex les plus remarquables, qui ont été triés avec soin par leurs acquéreurs, et qui portaient tous avec une indication du pays de provenance, un numéro correspondant à un catalogue malheureusement égaré, les autres, celles qui restent, n'offrent aucun indice, qui puisse faire affirmer qu'ils proviennent de tel ou tel point précis de Thenay ou de Pont-Levoy.

Le désordre le plus absolu règne dans cette collection, maintenant réduite à sa moindre expression, et dont personne ne s'est occupé depuis la mort de son fondateur. Les derniers vestiges en sont dans un bas de vitrine, ou pêle-mêle dans des boîtes d'emballage, et il ne reste absolument rien des silex tertiaires, qui l'ont rendue célèbre dans le monde entier.

Nous ne pouvons que regretter, une fois de plus, que la mort ait interrompu l'œuvre de l'abbé Bourgeois, et ait empêché que les restes d'une collection, commencée à une période si féconde, ne donnent même pas, à l'heure actuelle, le souvenir personnel de

l'empreinte scientifique de son auteur.

Les pièces du Musée de Pont-Levoy, qui sont étiquetées « Pont-Levoy » et « Thenay », n'ont pu m'être, l'ai-je dit, d'aucun service. En effet, la région très circonscrite des recherches immédiates de l'abbé Bourgeois, et que j'ai limitée à un espace de la

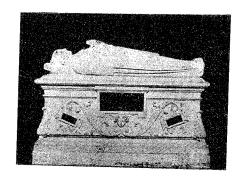


Fig. 2. — Tombeau de l'Abbé Bourgeois (Chapelle de l'Ecole de Pont-Levoy).

feuille 108 [S.-O.] au 40,000° espace, situé entre Vallières et Sambin, au Nord, Montrichard et Thézée, au Sud, pourrait certainement revendiquer quelques-uns de ces instruments; mais, où et en quel endroit furent-ils trouvés? Le furent-ils en profondeur ou en surface? C'est ce que nul ne peut dire.

En Vendômois, comme dans le Blésois, l'abbé Bourgeois faisait ramasser tous les silex qui répondaient à plusieurs types connus et on peut affirmer avec une quasi-certitude qu'un grand nombre d'entre eux, qui lui furent présentés par des rabatteurs intéressés, les donnant comme étant du pays, viennent d'endroits plus ou moins limitrophes, où on ignorait encore la façon d'exploiter cette nouvelle industrie.

Le même écueil se retrouve dans la série préhistorique du Musée d'Histoire Naturelle de Blois. La généralité des instruments porte bien le nom de la commune où ils ont été trouvés, que ce soit Pont-Levoy ou Thenay, mais sans rien préciser de plus.

AND DESCRIPTION OF THE PERSON		
.saumame)		
. 19 F	**************	
Bronze,	***********	
.aupidilose	. ಗು = - ಗು - 4 ನಿರ್ವಾಧನ್ ಕಾರ್ವಿ ಕಾರ್ನಿ ಕಾರ್ವಿ ಕಾರ್ವಿ ಕಾರ್ವಿ ಕಾರ್ವಿ ಕಾರ್ನಿ ಕಾರ	in ;
Paléolithique.	+ * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	Sambin
Eolithique.	************	s,
Sembre de pièces.	02-r	uillé
Lieu dit.	Chévrières-Pin Roger Rosse aux Cannes Fosse Mauger Grand-Noue Bois Rezault Rangère Boutandrie Giffard Coloudron Boutandrie Cochonnerie Monidére Cochonnerie Monidére Ferrand Champignelles Cochonnerie Monidére Ferrand Champignelles Cochonnerie Monidére Ferrand Champignelles Cochonnerie Monidére Ferrand Champignelles Cochonnerie Monidére Ferrand Counan-Beit-Bois Palet Planterie Gins Palet Frois Cheminées Noue-Fraulin Coutan-Petit-Bois Girardière Roterie Menardière Menardière Monde-Fraulin Coutan-Petit-Bois Girardière Bigotterie 2 P. Voie Romaine (Cher) Kerrand-Trois-Groix X P B. Pièces. (Abbé Bourgeois)	Monthou-sur-Cher; G, Genillé; Po, Pouillé; Ch. Choussy.
	44444444444444444444444444444444444444	Thenay; M. C, Contres;
Commune.	マヴェエら八上NNNエ上エココルエーエーコーエーエーエーエーコーママー・マグ	enay , Cor
.19H	***********	
Bronze.	**********	oy; T, Feings;
.oupidiflood		Pont-Levoy; F, Fein
Paléolithique.	- x000 x-00-4000 x- x0 x x x x x - 400 x x x x x x x x x x x x x x x x x x	Pont
-supidtiloZ	*************	<u>α</u> ,
Nombre de pièces.	こののとこのですらいなるのなるとのなーしなりしますののこうしょうしょうかい	NS. I
Lieu dit.	La Mardelle. Simonnière. Pétardière. Croix-de-Fages. Etang-Neuf. Mahaudière. Gartou. Charrerie. Garene. Fontenille. Serrerie. Les Perches. Cornilly. Pont-Levoy. Grandes-Vignes. Grandes-Vignes. Chinville. Les Brosses. Chinville. Les Brosses. Chartières. Les Brosses-Neiges. Chartières. Chartière. Ruy. Lafeu-Riolet. Ruy. Lafeu-Riolet. Ruy. Lafeu-Riolet. Chartière. Loge-de-Fages. Carabinerie. Les Etangs. Lizière. Plonnier. Charrenton-Bois-Rouille.	Indication des Abréviations
	43333440000000000000000000000000000000	

ı

Incapable de m'appuyer sur ces deux seules collections, qui eussent certainement, dans d'autres conditions, dû me donner des renseignements précieux et concluants, j'ai essayé de combler cette lacune de nos origines locales, en puisant dans ma série personnelle, exclusivement régionale et au cercle très limité, comme je le disais, les documents qui me manquaient, pour préciser la valeur

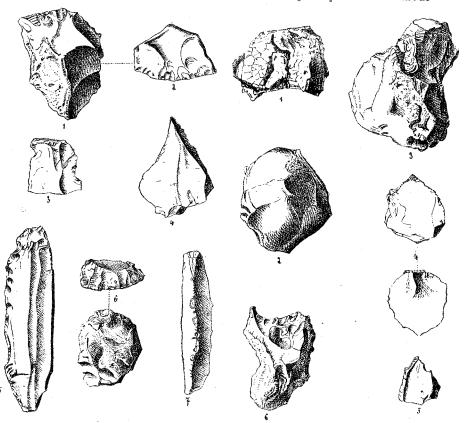


Fig. 3. - Silex Tertiaires de l'Abbé Bourgeois (Collections de l'Ecole d'Anthropologie et du Musée de Saint-Germain).

proportionnelle des civilisations, qui s'y sont succédées dans les âges préhistoriques.

Ma série, dont l'extension est forcément restreinte, par suite des recherches antérieures de l'abbé Bourgeois, et de certains de ses rabatteurs, qui, trouvant l'industrie prospère, la continuèrent jusqu'à ces dernières années, comprend environ un millier de pièces utilisées (y compris de nombreux fragments d'atelier), dont cinq cents environ, celles qui sont exposées, répondent au type courant de la région.

En joignant à ma série personnelle, trois groupes, dont la totalité forment environ 60 unités et qui proviennent de petites collections, certainement locales, mais comme celles du Musée Bourgeois, d'origine imprécise, on arrive au chiffre de 300 pièces néolithiques, et 105 paléolithiques, qui, sauf surprise ou erreur involontaire, appartiennent toutes à la région.

Sur ces 105, une trentaine, qui avaient été considérées comme éolithiques dans mon catalogue primitif, ont été regardées depuis, d'après l'avis compétent qui m'a été donné par M. Rutot, comme appartenant à l'aurore du Paléolithique (Fig. 4).

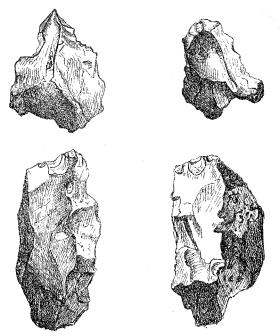


Fig. 4. — Silex Tertiaires de Thenay [Grandeur naturelle], avec retouches qui paraissent intentionnelles. — (Collection personnelle; Fouille 1901).

Abstraction faite de certains silex des terrains tertiaires de Thenay, sur lesquels les avis restent très partagés (Fig. 5), je ne puis présenter aucun Eolithe exactement conforme à la définition qui en a été donnée.

Si, personnellement, je crois à l'instrument fruste et à peine ébauche de la période initiale de notre industrie; si j'accepte de confiance, comme intentionnellement retouchés, les silex authentiques de l'abbé Bourgeois, qui appartiennent à la Collection de l'Ecole d'Anthropologie (Fig. 3), je suis moins convaincu, en face de ces silex éclatés et craquelés, recueillis par moi-même dans les argiles

vertes de Thenay, et qui, étant donné l'aspect d'intégrité absolue du terrain, ne me semblent pas, même malgré leurs retouches apparentes, devoir être considérés, comme des instruments usagés.

Eolithes ou pseudo-éolithes, ce sont les seuls et rares échantillons que j'ai pu distinguer parmi quelques milliers de silex recueillis dans le terrain. Certains Préhistoriens les ont cependant considérés comme usagés. Je le souhaiterais pour la Question de l'Homme Tertiaire de Thenay!

Telles sont les pièces de cette série, dont l'intérêt n'existe que par la localisation précise de leur trouvaille: ce qui nous permet d'affirmer que, d'une façon générale, le Paléolithique compte pour un tiers.

Les ancêtres de la région appartenaient donc surtout au Néolithique.

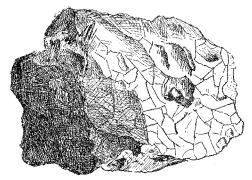


Fig. 5. — Silex Tertiaire craquelé de Thenay [Grandeur naturelle]. — (Collection personnelle; Fouille 1901).

Actuellement qu'il existe de nombreuses collections parfaitement déterminées, en un mot des collections didactiques extrêmement complètes, qui permettent de connaître à fond l'outil du préhistorique, l'intérêt du préhistorien ne consiste plus à acquérir des pièces, qui, quelles qu'elles soient (rares ou banales), rentrent toujours dans un type classique, mais à recueillir avec discernement les objets quelconques qu'il rencontre, pourvu qu'ils offrent des traces de travail intentionnel et d'étiqueter, avec non moins de soin, les points exacts, où ils ont été trouvés.

Il s'agit maintenant d'exprimer ces résultats.

Comme une sèche nomenclature de noms et de chiffres ne donnerait que des renseignements insuffisants, il m'a paru préférable de faire une Carte, spécialement établie au point de vue préhistorique (Fig. 6 et 7).

Au lieu de noter, au centre de chaque commune un chiffre dénombrant indistinctement quelle que soit leur époque les objets recueillis sur le territoire de cette commune, j'ai marqué chaque lieu dit, village, hameau, bois ou champs, d'un chiffre, qui correspondant à un catalogue, donne numériquement et par âge préhistorique, la valeur respective de chacun de ces groupes.

Un second procédé, plus détaillé, peut être également employé. En précisant par des teintes différentes l'âge prédominant dans chaque lieu dit (en employant, par exemple, un chiffre sur un petit cercle, rouge pour le Paléolithique, bleu pour le Néolithique,

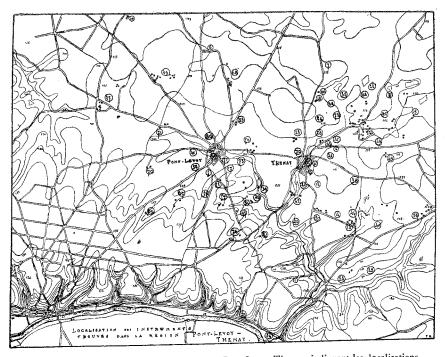


Fig. 6. — Carte hypsométrique de la région Pont-Levoy-Thenay, indiquant les localisations où il a été recueilli des instruments préhistoriques [chiffres dans un cercle], et les lieux dits, actuellement habités. — [Fragment de la Feuille Blois, 108, S.-O., au 40,000°].

vert pour le Bronze (1), jaune pour le Fer) (2), ou avec des encres différentes, un chiffre dénombrant les pièces de chaque âge respectif, dans chacun de ces lieux dits, on obtiendra une carte préhistorique d'une documentation aussi complète que possible et qui, même au 200/000° pourra se lire aisément.

(1) Les haches de bronze qui appartenaient au Musée Bourgeois ont disparu; et on n'en connaît pas qui aient été récemment trouvées dans la région.

⁽²⁾ Il aurait été découvert, paraît-il, vers 1860, des armes de fer, sous le Dolmen dit de la Pierre de Minuit, fouillé depuis, sans résultat, par l'abbé Bourgeois en 1870; mais rien ne permet d'affirmer ce fait, qui, cependant, ne semble pas invraisemblable.

Rien n'empêchera, au besoin, pour une lecture plus facile, d'employer une plus grande échelle et d'utiliser la carte de l'Etat-major au 80/000° ou au 50/000°.

Il y aurait un réel avantage à dresser une carte générale, qui donnerait une indication plus précise et plus complète de la topographie de la région, en associant à la fois les données hypsométriques (Fig. 6), le tracé géologique (Fig. 7), et les documents fournis par la préhistoire. C'est ce que j'ai cherché à réaliser dans les cartes que voici (Fig. 6 et 7).

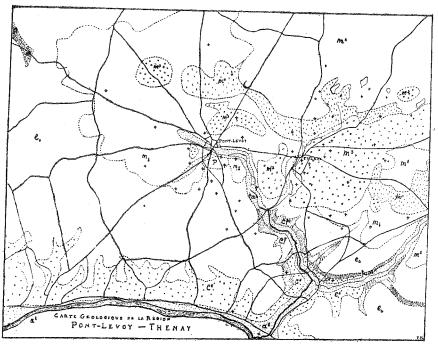


Fig. 7. — Carte géologique de la même région. — [Les points de trouvaille sont marqués par une croix, au lieu d'un chiffre].

Légends. — A^o. Alluvions modernes: P. Graviers et limens auxisieurs M. Sables et Marques et limens auxisieurs de la même région.

Légende. — A° , Alluvions modernes; P, Graviers et limons supérieurs; M_1 , Sables et Marnes de l'Orléanais; M^2 , Sables et Argiles de Sologne; M^3 , Faluns; M_b , Calcaire de Beauce inférieur; E_{ν} , Argiles à silex; C^2 , Craie noduleuse; C^6 , Craie tuffeau.

Il est vrai, que pour me rapprocher de la vérité et faire une reconstitution plus vraisemblable, j'aurais dû figurer également l'immense forêt de l'époque avec ses clairières, alors habitées; mais j'ai préféré indiquer, avec les couleurs conventionnelles, les terrains géologiques, dont le tracé apporte un nouvel appoint à l'étude du relief du terrain, en manifestant le rapport qui existe entre l'habitat, l'outil, le gisement rencontrés et le terrain qui en a fourni les éléments. Pour me résumer, je formulerais le désir qu'il fut dressé, pour chaque département, une Carte en relief au 10/000°, donnant le résultat des inventaires préhistoriques locaux.

Cette carte, que ses dimensions extraordinaires rendent difficilement praticable comme carte d'ensemble, seraient en cartons isolés, d'une grandeur déterminée et en rapport avec celle au 40/000e du Ministère de la Guerre, c'est-à-dire que chaque quart de feuille aurait comme dimensions celles de la carte au 40/000e.

On y verrait ainsi que la région Pont-Levoy, Thenay, a eu surtout une civilisation néolithique, qui s'est juxtaposée à sa civilisation paléolithique, déjà bien représentée par de nombreux instruments. Si des fouilles heureuses permettent, un jour, de rencontrer des vestiges humains à l'Époque tertiaire, la période Éolithique de Thenay y serait aussi représentée, car la parole de Broca, prononcée en 1877, « L'homme Tertiaire n'est encore que sur le seuil de la Science », demeure vraie plus que jamais.

En généralisant ces cartes dans les Musées, on aurait aussi l'avantage de faire une vulgarisation de tous les instants, et d'apprendre à tous nos origines, qui, pour la plupart de nos contemporains, restent encore si nébuleuses. Le jour où nous aurons intéressé le grand public en nous imposant à lui, il nous le rendra, en facilitant notre tâche, dont il concevra, dès lors, l'urgente nécessité, et fera faire un pas immense aux Sciences préhistoriques, qui, dès lors, familières à tous, entreront dans l'enseignement officiel, et n'effraieront plus les esprits rétrogrades.

M. J. GAURICHON (Tours). — Comme pour ceux de Thenay, il paraît maintenant que les silex de Pont-Levoy portent la trace d'une action intelligente; l'industrie, certes, est des plus rudimentaires, il faut l'avouer. Aussi bien des sceptiques contesteront encore cette taille de main d'homme!

Quoi d'étonnantà ces objections, dont la solution définitive est loin d'être donnée? — Cependant, si on envisage seulement l'ère quaternaire, il est un fait indéniable: à mesure que l'on remonte dans les âges, les éclats, les lames et les noyaux de silex deviennent de plus en plus informes; ces pierres à retouches grossières ne sont plus même en compagnie d'autres débris, dont le caractère particulier écarte toute discussion. Comment alors pourra-t-on s'y reconnaître à une époque bien antérieure?

Car, il ne faut point l'oublier, les Calcaires de Beauce, qui ont — dans les environs de Pont-Levoy — et à leur base, les Marnes aquitaniennes, appartiennent à la partie moyenne de l'ère tertiaire.

Quoi donc de plus naturel qu'alors la taille des silex présente en-

core moins de caractère, et soit ainsi plus difficile à déterminer par les Préhistoriens peu familiarisés avec la question?

A plusieurs reprises, j'ai constaté cette taille, qui, à mes yeux, n'en paraît pas moins réelle.

On m'objectera, comme le fait s'est produit pour les silex de Thenay, que les bosselures des Éolithes de Pont-Levoy ne sont que des irrégularités propres aux éclats produits par l'étonnement au feu; je ferai remarquer que l'on trouve aussi des faces plus unies et plus régulières; mieux encore: si on présente ces Éolithes, sous un certain angle, à un rayon lumineux, on constate fréquemment que la régularité de leur forme est due au départ de petites écaillures, appelées esquillement de percussion; ces incisures sont en tous points identiques aux retouches produites sur le silex taillé intentionnellement par pression.

La forme sous laquelle se présentent le plus communément ces Éolithes serait celle de la pointe ou perçoir, se terminant par une pyramide triangulaire; ils ressemblent assez à cette couche dénommée Silex brûlés par l'abbé Bourgeois, et dont de beaux spécimens sont conservés au Musée de Saint-Germain.

Il ne faudrait pas en conclure que ces Éolithes étaient hors d'usage. En effet, lorsque le silex n'a subi qu'un certain degré d'échauffement, — et l'habitude permet de s'arrêter juste à point, — cet état facilite grandement son débitage; tel est du reste le procédé qui continue à être employé dans les tailleries de pierre à fusil, à Meusnes.

Ces résultats si utiles, provenant d'une bonne conduite du chauffage du silex, semblent bien n'avoir point échappé à l'observation, soit de l'homme, soit, dans l'hypothèse transformiste, de son précurseur, l'Anthropopithèque. Celui-ci devait rejeter tous les silex qui avaient subi une chaleur trop forte; et c'est ce qui expliquerait pourquoi on trouve tant de silex craquelés dans le gisement de Pont-Levoy, comme dans celui de Thenay.

M. le D^r M. Baudouin (Paris). — A la séance de clôture, nous tiendrons compte du vœu déposé par M. le D^r F. Houssay, et le discuterons. Pour mon compte, je l'appuie de toutes mes forces.

Il y a longtemps que j'ai demandé, au moins pour la Préhistoire: 1º la confection de Cartes en Relief, à grande échelle, donnant la constitution géologique du sol; 2º la confection de Cartes géologiques, à très grande échelle.

Je crois que cela a été une faute d'établir la Carte géologique type du Service des Mines sur la Carte d'Etat-major au 1/80.000. Il aurait mieux valu, de suite, recourir à la Carte au 1/50.000, ou la

prendre dès qu'elle a été établie. Ces carres au 1/50.000 pourraient ensuite, quand ce serait utile (régions très tourmentées), être subdivisées en cartes au 1/10.000, c'est-à-dire à l'échelle des Plans d'ensemble du Cadastre. — De cette façon-là seulement, les Cartes géologiques pourront être utiles au Préhistorien; et, réciproquement, la Préhistoire au Géologue, comme je ne cesse de le dire depuis plus de dix ans déjà : ce qui ne semble pas d'ail-leurs émouvoir notablement les autorités compétentes!

M. le D' Houssay. — Si M. Gaurichon veut bien examiner attentivement ma collection, il verra que toutes les pièces portent plus que des traces d'une action intelligente et qu'elles sont loin d'être, comme il le pense des silex de Pont-Levoy, des pièces rudimentaires. Tous les silex connus de Pont-Levoy sont dans ces conditions; et ma statistique prouve amplement qu'ils appartiennent au Néolithique pour la plupart.

Ne confondons pas les terrains de Thenay avec ceux de Pont-Levoy, où on ne trouve pas si facilement les Marnes aquitaniennes

rencontrées à Thenay, et objet constant du litige!

La réfutation des Éolithes et des Silex brûlés de Pont-Levoy, où je n'en ai jamais rencontré, nous entraînerait trop loin. J'ajournerai ma réponse à une date ultérieure; et, quand M. Gaurichon, les pièces en main et les coupes rafraîchies sous ses yeux, voudra procéder à un examen plus minutieux des terrains de ces deux localités, il verra qu'il n'y a pas de confusion possible, et qu'il faut les étudier, in situ, pour ne pas obscurcir encore une question, trop souvent traitée théoriquement et qui ne demande qu'à être éclaircie.

Pièce acheuléenne indiquant le mode de préhension.

PAR LE D'

LAMOTTE (de Beauvais, Oise).

Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Ce silex, que j'ai l'honneur de présenter au Congrès, provient d'une exploitation de terre à brique, située à Saint-Just-en-Chaussée, près Beauvais (Oise).

C'est un instrument du type classique Acheuléen (Ach. II); mais il est remarquable par ce fait que, lors de la taille, on a conservé sur une de ses faces une saillie naturelle assez volumineuse, et placée de telle façon que le mode de préhension de cet instrument est forcément imposé par l'existence et le siège de cette saillie.

La main ne peut prendre ce silex que d'une seule manière, qui est justement celle indiquée, pour la première fois, par Gabriel de Mortillet.

- M. A. DE MORTILLET remarque qu'il ne s'agit pas d'un outil, mais d'une arme.
 - M. A. Rutot croit aussi à une arme, de la période Acheuléen II.
- M. le D' Marcel Baudouin insiste sur la forme, spéciale et rare, de la pièce, qui aurait pu être, certes, emmanchée; mais, en effet, cela n'est pas probable.

Le Paléolithique du Grand-Pressigny. [Notes posthumes].

TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (Paris).

Le Comité du Congrès de Tours a pensé qu'il rendrait un hommage à la mémoire de son Vice-Président, en publiant quelques notes, retrouvées par son fils, M. H. Tabariès de Grandsaignes, et qui étaient destinées à la rédaction d'une communication. - La mort de notre collègue a interrompu ce travail.

Le plan comporte des explications sur les limites de la région du

Grand-Pressigny et sur les gisements de silex en place.

La question bibliographique semblait préoccuper Tabariès de Grandsaignes, car, en dehors des travaux très connus, publiés s ur cette région, il signale la découverte du premier atelier de silex, faite près de Chambart, par M. de Chasteigner, à La Custière, signalée en 1859 au Congrès de Limoges. Les pièces trouvées dans cette station furent présentées en 1860 à la Société archéologique de la Touraine, par l'abbé Chevalier.

Considérant la région du Grand-Pressigny comme « une contrée de pénétration facile, à faible altitude, possédant des bois et des cours d'eau, c'est-à-dire ce qui procurait la chasse et la pêche », Tabariès de Grandsaignes pense que « l'homme paléolithique, errant, n'a pu faire autrement que de connaître cette région, de la parcourir, et d'y stationner. Les hommes de cet âge foulaient aux pieds cette multitude de silex si variés de formes et de grosseur; ils ont vu qu'ils étaient utilisables et ont confectionné sur place des outils devant cette matière première profuse. »

« Les instruments paléolithiques sont noyés dans l'industrie néolithique, incroyablement développée ici; ils existent cependant; et leur inventaire en consignerait une longue série. Les pièces que j'ai trouvées [Tabariès de Grandsaignes: une demi-douzaine]; celles du Musée de Tours; les séries qui seront exposées au Château du Plessis; et les nombreux exemplaires, renfermés dans les collections particulières, dénotent l'existence de haches chelléennes typiques, de disques, et de pièces moustériennes. D'ailleurs l'abbé Brung ne s'v était pas trompé. »

Une note contient encore des réflexions sur le premier travail du silex : « L'homme, au début du paléolithique, s'est contenté de ramasser et de tailler des rognons siliceux, et des éclats déjà détachés, car, à l'âge le plus reculé, il devait ignorer le maillet et ne

pouvait s'attaquer aux gros blocs. »

Niveaux industriels et fauniques dans les couches quaternaires de Saint-Acheul et de Montières.

PAR

V. COMMONT (d'Amiens).

1º HAUTS NIVEAUX. - Le sol végétal (terre grisâtre sableuse) a fourni du Néolithique et du Moustérien en surface.

Le limon rouge sableux D sous-jacent a donné de l'Acheuléen à patine blanche (Fig. 1; ach).

Mais les graviers inférieurs (alt. 68 mètres) sont stériles et n'ont donné aucun reste de l'industrie humaine. Lorsque notre étude des terrasses fluviales de la Somme et des limons des plateaux sera terminée, nous développerons ces points avec plus de détails.

- 2° Moyens niveaux de Saint-Acheul [Deuxième et troisième terrasse: 30 et 45 mètres au-dessus du thalweg actuel (Fig. 2)].
- a, limon de lavage: ind. néolithique à la base (nlt.); gallo-romaine et moyen âge dans le limon lui-même.
 - A, limon supérieur. Lehm d'altération du dépôt B sous-jacent.
 - a. r, industrie de l'âge du renne (lames bleues caractéristiques).
- B, B1, B2, ergeron, loss récent. Cette formation, due en grande partie au ruissellement, se subdivise en plusieurs couches d'aspect physique et d'âges différents avec cailloutis. C, C^1, C^2 , à la base.
- m, industrie moustérienne sans coup-de-poing; grands éclats à patine bleuâtre, et à talon retouché à plusieurs plans.
 - m1, industrie moustérienne similaire (un coup-de-poing).
- m^2 , industrie moustérienne, avec coup-de-poing à patine bleuâtre; faune froide caractéristique (1).
- D, limon rouge fendillé = lehm d'altération du dépôt sous-jacent, et lavage de l'argile à silex.

Ce dépôt renferme (ach) l'industrie acheuléenne supérieure, à patine blanche lustrée caractéristique. Cette industrie s'est trouvée à

⁽¹⁾ Compte rendu Congrès A. F. A. S., Lille, 1909. [Faune quaternaire dans le nord de la France].

Saint-Acheul à divers niveaux dans ce dépôt, mais plus souvent en surface.

E, dépôt calcaire analogue à B, loss de ruissellement sur les pentes calcaires dénudées, mais plus ancien que l'ergeron.

F, limon doux, à points noirs = löss ancien; faune insuffisamment caractérisée: Bœuí, Cheval, Cerf élaphe, Lion, Lepus sp? Deux coups-de-poing acheuléens ont été trouvés dans ces sables meubles.

G, sable roux compact = limon panaché de Ladrière: formation fluvio-éolienne des auteurs Allemands.

ach¹, atelier de taille paléolithique ancien (acheuléen

inférieur avec faune d'El. antiquus). ach². Dans certaines coupes, les limons moyens présentent à leur base un cailloutis renfermant l'industrie des limandes acheuléennes [acheuléen ancien], très voisine ou contemporaine de celle qui précède.

H, limon blanc, marne sableuse avec coquilles d'eau douce et coquilles terrestres (Pupa poltavica et Belgrandia marginata).

K, sables fluviatiles, à stratification entrecroisée.

ch, Chelléen proprement dit, grosses pièces à talon épais.

L, les graviers fluviatiles de la deuxième terrasse, mais plus particulièrement ceux de la troisième, ont fourni une industrie très primitive, p. ch., composée de coups-de-poing et nombreux petits outils dérivés d'éclats. Faune : El

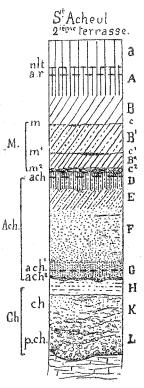


Fig. 1 et 2. — Graviers des Hauts Niveaux. — 2^{me} Terrasse de Saint-Λcheul. [Coupe des Terrains].

petits outils dérivés d'éclats. Faune: El. antiquus; Hippopotame; et forme archaïque d'El. primigenius.

3º Montières (Basse terrasse) [10 mètres au-dessus du thalweg actuel (Fig. 3)].

A Montières-les-Amiens, les dépôts D, E, F, du quaternaire moyen, bien représentés dans les moyens et hauts niveaux, sont

absents sur la basse terrasse; mais d'autres couches viennent y compléter le quaternaire supérieur et la partie supérieure du quaternaire moyen.

a, limon de lavage, avec débris gallo-romains g. r à la base: habitations; ancienne route avec silex retouchés par le choc des voitures, fers de chevaux, et simulant une industrie éolithique (1).

t. gr, limon gris de marais : nlt, industrie campignienne (tranchets en silex jaune caractéristiques).

A, limon supérieur, différent de celui de Saint-Acheul, alluvion apportée par la Selle (argile à silex).

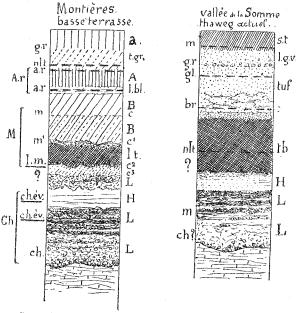


Fig. 3 et 4. - Basse Terrasse de Montières. - Thalweg actuel de la Vallée de la Somme.

[Coupes des Terrains].

- a.r., grandes lames bleues, grattoirs du type de Belloy: Présolutréen.
- l, bl, limon blanc, alluvion du fleuve couronnant a.r, l'ergeron : ind. aurignacienne supérieure ; burins typiques, à retouche latérale.
- B, ergeron: $l\ddot{o}ss$ $r\acute{e}cent$; le cailloutis C a donné de rares éclats moustériens, m.

 B^i ergeron plus sableux : löss récent; le cailloutis C^i a fourni une industrie moustérienne caractéristique et le limon gris tourbeux, l. t, qui vient au-dessous, quelques petits coups-de-poing très finement taillés, rivalisant de finesse avec les pointes solutréennes, m.

(1) Tous ces silex esquillés portent des traces de fer.

Très souvent les cailloutis C¹ et C² se confondent, par suite du ravinement des couches.

- C², Cailloutis avec *industrie* toute spéciale, *l.m*, à *faciès aurignacien* (lames épaisses peu retouchées), et pointes moustériennes particulières.
- C³, Très souvent le dépôt tourbeux se dédouble et à la base du limon gris sous-jacent se trouve un troisième cailloutis, dont nous n'avons pu séparer l'industrie.

L, graviers fluviatiles : industrie de coup-de-poing de type très spécial, ch. év.

H, limon blanc, dit terre à pipe (marne sableuse), avec coquilles d'eau douce. Faune: Mammouth, Cervus megaceros, grand Lion, Bœut, Cheval, Rhinoceros tichorhinus. Industrie, ch. év, de même type que celle située dans les graviers qui précèdent.

L, graviers roux (lavés par une ancienne nappe aquifère, avec industrie), Ch. év.; de même type que celle qui se trouve dans les couches qui viennennt au-dessus.

Les coups-de-poing de ces niveaux sont tout à fait particuliers à Montières; de forme triangulaire, très pointus, nous en formons un type nouveau, qui nous paraît s'intercaler entre l'industrie chelléenne proprement dite, et l'industrie acheuléenne manquant à Montières (bas niveaux) (1), et que nous désignons par l'appellation de Chelléen évolué, malgré sa ressemblance avec certaines formes de l'Acheuléen supérieur.

L², graviers compacts, empâtés de sable calcaire avec industrie chelléenne proprement dite, coups-de-poing épais taillés à larges éclats, se plaçant chronologiquement après l'industrie Ch, des sables aigres de Saint-Acheul. Tous ces coups-de-poing ne sont pas roulés.

Les graviers inférieurs de Montières, jusqu'à l'altitude 20 mètres, renferment El. antiquus et Hippopotame; mais, plus près du fleuve actuel, ces mêmes graviers n'ont donné qu'El. primigenius, Rh. tichorhinus, et le Renne.

Dans ces dernières ballastières, les graviers renferment presque exclusivement des éclats Levallois roulés (moustérien) et dans les couches profondes, quelques coups-de-poing très roulés. Les graviers à industrie moustérienne ravinent les couches inférieures et s'y confondent; toute stratigraphie est alors impossible. Enfin le fond plat de la vallée actuelle donne la coupe suivante (Fig. 4).

⁽¹⁾ Les limons de haut niveau de Montières renferment de l'Acheuléen ancien.

s, t, sol tourbeux, avec monnaies mérovingiennes : cachette de Glisy, datant des Normands.

l,gr, limon gris avec cailloutis gallo-romain, tuf et sables calcaires coquilliers. — Industrie gauloise (gl) à la partie supérieure, et de l'âge du bronze(br): haches à douille, épées, pointes de lance, à la base.

T, tourbe de 1 à 8 mètres d'épaisseur avec industrie néolithique,

haches polies et bronze (haches, épées, etc.).

H, glaise sablo-calcaire, même formation que les couches H des autres niveaux.

L, graviers roux fluviatiles avec nappe aquifère, utilisée pour l'alimentation dans toute la vallée.

L1, graviers blancs et craie.

L'industrie de ces graviers ne nous est pas connue. Elle doit être la même que celle des ballastières très voisines [Eclats Levallois roulés moustériens, et rares coups-de-poing roulés?].

Il ne nous est pas possible actuellement de donner une seule coupe théorique, en combinant les différents niveaux industriels des diverses assises. Nous ne pourrons le faire que lorsque notre étude des terrasses de la Somme et des limons des plateaux sera terminée (1).

Les tableaux précédents donnent les divers niveaux industriels et fauniques de la vallée de la Somme. Cependant il faut observer que chacune de ces assises ne renferme pas une industrie absolument distincte de celle qui la précède ou qui la suit.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il existe des formes communes à divers horizons.

Les coups-de-poing en forme d'amande (limandes des ouvriers) existent déjà dans les milieux chelléens, voisinant avec les coups-depoing à talon épais; mais ils dominent dans les couches acheuléennes. A Saint-Acheul, Abbeville, le cailloutis de base des limons moyens a fourni presque exclusivement des limandes; et l'on peut affirmer que le coup-de-poing ovalaire est une forme très ancienne, que n'affectent pas les coups-de-poing moustériens.

Inversement, on trouve, associés aux beaux instruments porcelanés de l'Acheuléen supérieur des coups-de-poing incomplètement décortiqués, qui, s'ils étaient roulés, pourraient très bien être confondus avec les formes chelléennes des graviers inférieurs.

D'autre part, les instruments trouvés dans les graviers des terrasses fluviales, notamment dans ceux de la basse terrasse, sont parfois roulés, défigurés et paraissent plus grossiers, et plus anciens qu'ils ne le sont réellement.

⁽¹⁾ Ces limons sont de divers ages.

Une industrie bien spéciale de lames épaisses, sans patine, en silex brun ou noir, peu retouchées, comprenant surtout des pointes, destinées sans doute à armer l'extrémité des lances ou sagaies, accompagnées de pointes moustériennes losangiques à faciès tout particulier, se trouve à Montières, sous les niveaux moustériens proprement dits, et constitue également un type industriel tout spécial à Montières, inconnu jusqu'à ce jour en d'autres points, et que nous dénommons provisoirement sous l'appellation de lames moustériennes de Montières (l, m). Rappelons ainsi qu'on trouve à tous les niveaux du Paléolithique inférieur de petits instruments dérivés d'éclats (racloirs, perçoirs, couteaux, etc.).

L'outillage du Paléolithique inférieur est donc très complexe; et il est difficile, parfois impossible, de déterminer l'âge d'une couche quaternaire avec un seul ou même quelques instruments. Il faut, pour avoir quelque certitude, de grandes séries d'instruments intacts, non roulés, et dont on connaît la provenance exacte.

Les différents niveaux de l'industrie de l'âge du Renne dans les limons du Nord de la France.

PAR

V. COMMONT (d'Amiens).

Dans des études antérieures, nous avons relaté nos découvertes d'instruments en silex, de l'âge du renne, dans les limons du Nord de la France.

L'absence d'objets en os, ou en bois de renne, et la rareté des trouvailles d'outils bien définis, rendent difficile l'identification de cet outillage lithique avec les industries similaires des cavernes du Centre et du Midi de la France.

Cependant, depuis un an, nous avons récolté en divers gisements des outils qui permettent de synchroniser, dans une certaine mesure, nos niveaux de l'âge du renne avec les types classiques du Paléolithique supérieur.

A Renancourt-les-Amiens, sous 4 mètres de dépôts: (limon de lavage a, limon supérieur A (1) et ergeron B), un cailloutis situé dans la partie supérieure de l'ergeron ou löss récent), a donné des lames bien caractéristiques, parmi lesquelles, des lames à dos abattu, des burins à faciès bien aurignacien, un burin-grattoir, et des grattoirs sur bouts de lames.

A Montières-les-Amiens, un limon blanc de débordement (l, bl), couronnant l'ergeron B, a fourni également des burins à retouche latérale du type aurignacien, un grattoir-burin, et des grattoirs sur bout de lame.

Immédiatement au-dessus, le limon rouge à briques A, nous a donné une industrie, composée de grandes lames bleues du type de Belloy-sur-Somme (voir Figures, in Congrès de l'A. F. A. S., 1908-1909), et que nous croyons toucher de très près au Solutréen (Présolutréen: âge de la couche à magma d'ossements de chevaux de Solutré).

Le limon à briques de Saint-Acheul, Renancourt, Ailly-sur-Somme, a fourni un outillage lithique qui se rapproche de celui de Montières et de Belloy.

(1) Lehm d'altération de l'ergeron.

Mais, à Conty, la terre à briques nous a donné des lames d'autre facture, plus fines, moins longues, et parmi elles un burin magdalénien typique.

Nous distinguons jusqu'à ce jour trois niveaux industriels de l'âge du renne dans nos dépôts du quaternaire supérieur de la vallée de la Somme.

- 1º Niveau aurignacien, dans la partie supérieure de l'ergeron B (cailloutis dans l'ergeron supérieur de la basse terrasse à Renancourt; limon couronnant ce dépôt et l'ayant peut-être raviné à Montières, Belloy).
- 2º Niveau pré-solutréen, limon supérieur A, et sommet de l'ergeron à Belloy, où le limon supérieur A est absent sous la terre noire de marais.
- 3º Niveau Magdalénien, limon supérieur A = lehm d'altération. La stratigraphie est nettement établie, en ce qui concerne les deux premiers niveaux (ι et 2).

Elle sera difficile à préciser pour 2 et 3.

Nous ne désespérons pas de trouver des types solutréens, soit dans la partie supérieure de l'ergeron B, soit dans le limon supérieur A.

Nous rappelons que toutes les divisions du Paléolithique supérieur, depuis le Solutréen, correspondent à une durée des temps géologiques très courte, et simplement datée dans nos régions par la formation du lehm d'altération de l'ergeron (löss récent) (1).

(1) Communication à l'Académie des Sciences, novembre 1908.

Le Moustérien dans le Nord de la France.

PAR

V. COMMONT (d'Amiens).

Nous avons donné, au Congrès de Beauvais, une première étude sur le Moustérien dans le Nord de la France. Nos excursions géologiques de 1909-1910 nous ont permis de découvrir d'autres gisements Moustériens, et notamment un nouvel atelier de taille de cette époque parfaitement daté par sa faune; et l'étude des matériaux recueillis n'a fait que confirmer nos observations précédentes, concernant le procédé de débitage des grands éclats, qui forment la base de l'outillage lithique moustérien.

Tranchée du canal du Nord : Ercheu, Frétoy, Catigny, Sermaize [Somme et Oise].

Au cours de nos relevés des coupes des dépôts quaternaires dans les tranchées du Canal du Nord, à Ercheu, l'ouvrier Lefèvre nous indiqua, en novembre 1909, qu'on trouvait à Catigny de grands éclats blancs marbrés dans un cailloutis reposant sur la craie.

Au cours de différentes excursions, soit seul, soit en compagnie de MM. Boulant, Cockenpot et Vignard, d'Ercheu, nous y avons récolté un bon nombre d'éclats de débitage et de nucléi, des instruments, racloirs, coches, et quelques rares coups-de-poing.

Situation. — Cette station se trouve à la source de la Mève, petit cours d'eau tributaire de l'Oise, qui prenait anciennement naissance au contact de l'îlot tertiaire de Frétoy-Libermont.

A Catigny, à l'époque Moustérienne, la craie dénudée par l'érosion, laissait à découvert de nombreux rognons de silex se débitant avec une facilité remarquable. Aussi, accidentellement, au cours de la taille, des lames se sont produites, mesurant plus de 21 cm. de long (V. Fig. 3).

L'atelier de débitage se trouvait à Catigny; mais les travaux du canal du Nord l'ont à peine effleuré, et la plus grande partie des matériaux débités reste enfouie sous un dépôt superficiel de moins d'un mètre d'épaisseur.

Mais les Moustériens ont stationné le long du cours d'eau et la tranchée de Catigny à Sermaize a donné d'autres outils, qui datent nettement les couches du limon superposé.

Sermaize. — Coupe dans la tranchée du Canal. — 1º limon rouge-brun sableux (1 m.);

2º Le dépôt passe insensiblement à un limon sableux jaunâtre

(2 à 3 m.);

3º A sa partie inférieure, le limon jaune pénètre dans des poches, provenant de la dissolution de la craie sous-jacente; il est alors coloré par l'argile de dissolution qui tapisse les parois du puits et renferme quelques silex provenant également de la craie. En certains points, le limon quaternaire présente à sa base un cailloutis de silex verdis, provenant du charriage des silex de la base du Lan-

dénien (sables de Bracheux).

Parfois ce cailloutis se dédouble, et une couche du limon rouge sableux s'intercale entreles deux cailloutis. Enfin, parfois le cailloutis ravine des poches de sables tertiaires restés en place.





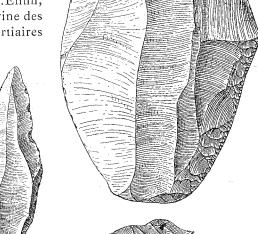


Fig. 1. - Pointes moustériennes [Réd. de 1/2] (Ercheu et Saint-Acheul).

Fig. 2. - Racloir moustérien [Réd. de 1/2]. Grand éclat retouché latéralement et transversalement (Forme rare).

Faune. — Du côté de Sermaize, il n'a pas été trouvé de débris fauniques; mais la tranchée sur Frétoy a donné des ossements récoltés par M. Terrade, le zélé conducteur des travaux du Canal du Nord, qui a bien voulu nous les signaler. Ces trouvailles ont été relatées dans le Bulletin de la Société géologique du Nord de la France, et dans celui de la Société Linnéenne du Nord de la France:

Fragments de molaires et défenses recourbées d'éléphants, que nous avons attribuées au Mammouth;

Canon de Petit Cheval; molaires de Grand Bovidé; bois de Renne entier, et fragments de bois de renne.

Ces ossements ont été trouvés à la base du limon quaternaire dans le cailloutis, qui, à Frétoy, ravine les sables tertiaires. Nous même en avons trouvé en place.

La trouvaille de cette faune froide caractéristique, associée à l'industrie Moustérienne, permet de conclure que le limon quaternaire, traversé par la tranchée du Canal du Nord, entre le bassin de l'Oise et celui de la Somme, correspond comme âge aux limons

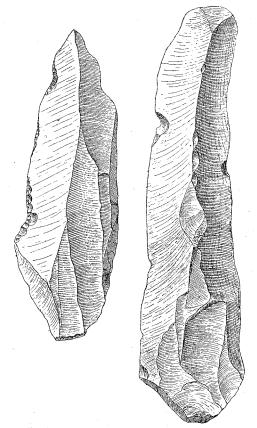


Fig. 3. - Lames moustériennes [Réduction de 1/2].

supérieurs du quaternaire du Nord de la France (limon supérieur A, et ergeron B).

Ce limon jaune, très sableux, bien stratifié, a été formé par le ruissellement, et est dû à l'érosion des couches tertiaires voisines (sables et argile plastique); de là son faciès particulier, l'absence de calcaire, les strates argileuses bariolant parfois la masse.

Outillage. — Comme d'ordinaire les nucléi sont de deux sortes: 1° Nucléi-Disques pour le débitage des grands et larges éclats

qui, à cette époque, ont détrôné le coup-de-poing; un de ces objets pèse 8 kilog.; plusieurs autres pèsent plus de 1.500 grammes; 2° Nucléi allongés, pour le débitage d'éclats plus longs, tendant vers la lame.

Dans une autre station, nous avons trouvé de même une large lame mesurant 19 cm. de longueur (Fig. 3). Comme toujours, ces grands éclats ont un talon à plusieurs facettes et un bulbe produits par le mode de débitage. Dans certains cas, ce même talon a subi une retouche qui l'a régularisé, et permis une préhension plus facile. Ces éclats ont été utilisés après une retouche sommaire qui avait pour effet de faire disparaître les irrégularités de l'arête, tout en la rendant plus résistante. Aussi les éclats très retouchés (racloirs) sont toujours rares dans nos gisements (Fig. 3), alors qu'ils abondent dans ceux du Centre: Moustiers, la Ferrassie, La Quina, etc. Cet éclat était utilisé à divers usages: de là le manque de variété de l'outillage moustérien en silex.

Autres Gisements Moustériens.

La plupart des îlots tertiaires de la plaine Picarde ont été autrefois des stations Moustériennes.

Guillaucourt. — L'année dernière nous avions signalé les stations Moustériennes de Busigny, Cassel, Cologne, Lihons en Santerre, etc., occupant le sommet des buttes tertiaires, qui, de loin en loin, subsistent dans les plaines monotones de la Picardie et de la Flandre.

Nos recherches de cette année confirment ces observations et permettent d'expliquer la situation de ces stations Moustériennes. Si nous consultons une carte géologique de la région, nous voyons que la plupart des vallées secondaires de la Somme ainsi que les ravins secs qui ravinent les plateaux recouverts de limon, rompant l'uniformité de la plaine, prennent naissance au voisinage d'îlots tertiaires, non démantelés, seuls restes des couches qui s'étendaient autrefois uniformément sur la craie sous-jacente.

Ces rivières secondaires prennent aujourd'hui leur source dans la craie; mais anciennement leurs sources étaient situées beaucoup plus haut; et on peut voir sur la carte que les vallées, taries dans leur cours supérieur, remontent bien plus haut jusqu'au contact immédiat des îlots tertiaires, qui, aux époques préhistoriques (chelléenne, acheuléenne, et moustérienne), occupaient une superficie bien plus grande : l'érosion ne les ayant pas encore démantelés. Alors les eaux fluviales, arrêtées par l'argile plastique, formaient dans les couches tertiaires une nappe d'eau peu profonde

on la trouve encore, à trois mètres de profondeur, à Lihons-en-Santerre), donnaient naissance à des sources jaillissant aux points d'affleurement des couches tertiaires sur tout le pourtour de l'îlot; mais, depuis cette époque, l'érosion a peu à peu entamé les couches meubles; les sables et les argiles ont été transportés et remaniés par le ruissellement, donnant naissance aux limons quaternaires (1). On comprend que les surfaces occupées par les sables tertiaires se rétrécissant ainsi peu à peu, le bassin de réception alimentant les cours d'eau devenait insuffisant pour les alimenter; les eaux fluviales, au lieu d'être arrêtées par ces couches tertiaires imperméables, furent absorbées par la craie sous-jacente très perméable. Les nappes d'eau, qui donnaient naissance aux rivières quaternaires, descendirent beaucoup plus bas dans le sol; les sources situées au contact des îlots tertiaires tarirent et, de nouvelles sources apparurent en bas des coteaux calcaires dénudés par l'érosion : une vallée sèche située en amont marquant seulement l'emplacement de l'ancien cours d'eau.

Ces quelques considérations géologiques nous expliquent pourquoi nous trouvons aujourd'hui des stations paleolithiques, et notamment des habitats moustériens sur toutes ces buttes tertiaires de la région. Les populations quaternaires se trouvaient là au voisinage des sources. D'autre part, ces terrains au sous-sol argileux, constamment humide, sont favorables à la vegétation: comme aujourd'hui encore, des prairies et des bois beaucoup plus étendus devaient couronner ces tertres.

Ces points, où les herbivores trouvaient abondamment leur nourriture, étaient donc des territoires de chasse. Enfin, peut-être ne dédaignaient-ils pas d'établir leur station sur les emplacements sableux où l'eau ne séjourne pas, où les huttes se trouvaient à sec et à l'abri des inondations.

Pour toutes ces raisons, les buttes tertiaires de la région du Nord ont été des lieux deprédilection pour les hommes et l'examen de la carte géologique nous a souvent permis de trouver à coup sûr des stations paléolithiques.

Dans les régions comme le Santerre, recouvert de 6 à 8 mètres de löss, il est bien plus difficile de découvrir les restes de l'industrie humaine ensevelis à de grandes profondeurs. Seuls, de grands travaux (tranchées creusées pour la construction des lignes de chemin de fer ou de canaux), peuvent nous permettre de trouver de loin en loin quelques débris de l'industrie humaine.

⁽¹⁾ Les grès trop lourds restèrent sur place et on les retrouve à la base des limons, ou parfois englobés par eux, les galets forment des cailloutis à la base du limon.

- Guillaucourt. — Près de la gare se trouve une sablière exploitant les couches tertiaires d'un de ces îlots moins important que celui tout proche de Lihons. Au contact de cette butte (altitude 100 mètres), un ravin prend naissance aboutissant à la Luce, affluent de l'Avre, tributaire de la Somme. Examinant les coupes, nous découvrîmes aisement sur tout le pourtour de la sablière des éclats mousteriens, parmi lesquels quelques racloirs et un petit coup-de-poing.

La coupe est la suivante :

Limon quaternaire: 1° terre végétale; 2° limon sableux grisâtre; 3° cailloutis.

Dépôts tertiaires: 4° sable rouge ferrugineux; 5° sable blanc stratifié; 6° sables verts; 7° silex verdis, empâtés dans l'argile sableuse; 8° craie.

L'industrie se trouve dans le cailloutis qui est à la base du dépôt gris sableux. Sur les pentes apparaît un limon rouge sableux; et alors les débris moustériens se trouvent à la fois dans le limon rouge et le cailloutis de base du limon.

Il eût été très intéressant de trouver le niveau stratigraphique de l'industrie moustérienne dans l'épais dépôt de limon jaune (löss récent ou ancien?), sur lequel émerge la butte de sable et qui s'étend sur toute la plaine du Santerre. Les briqueteries voisines (altitude 90 mètres) ne nous ont encore fourni aucun document propre à dater ce limon doux au toucher, jaunâtre, semblable à l'ergeron, mais très fin et sans doute en grande partie d'origine éolienne.

Un seul éclat moustérien a été trouvé dans une briqueterie de Rosières; nous espérons que nos investigations finiront par nous donner des documents plus précis, qui nous permettront d'établir l'âge de ce limon de la plaine du Santerre.

Liancourt-Fosse. — Comme à Guillaucourt, une sablière exploite des couches tertiaires.

Un de nos collaborateurs, M. Vignard, chimiste d'Ercheu, y a trouvé des éclats et instruments moustériens, associés à quelques coups-de-poing, dans un cailloutis du limon rouge sableux qui couronne les sables landéniens.

Broyes. — A Broyes, le Mont Soufflard (altitude 160 mètres) domine la région sur les confins de la plaine picarde, près de Breteuil. Sables, argiles plastiques et lignites du landénien, galets de l'yprésien, y couronnent la craie, en formant une butte.

L'instituteur du pays, M. Duparc, notre collègue de la Société Linnéenne, y a récolté, en surface, avec l'aide des cultivatenrs, des instruments en silex, parmi lesquels nous avons noté:

Pics et ciseaux campignyens en silex gris, deux haches polies en

jadeite, lames bleues paléolithiques, éclats moustériens, coups de poing de l'acheuléen supérieur et limandes acheuléennes plus anciennes, coups de poing à facies chelléen.

Le Mont Soufflard a été habité à toutes les époques préhistoriques et toutes les industries y voisinent dans la faible couche de limon qui recouvre les couches tertiaires. Il en est de même sur l'îlot tertiaire de *Lihus*, près Crèvecœur-le-Grand, que nous avons également exploré à diverses reprises.

A Sailly-Laurette. — Autre butte tertiaire; quelques éclats moustériens dans le cailloutis formé de petits galets yprésiens, qui ravine les sables et situé à la base du limon gris sableux quaternaire.

A Montigny-en-Ostrevent, près de Douai, se trouve une autre butte tertiaire. Sur les flancs de cette butte, le limon quaternaire s'applique en biseau. Ce dépôt formé de couches de sable, bien stratifiées se ravinant les unes les autres, est évidemment dû au ruissellement et à l'érosion de la butte sableuse. Un cailloutis se trouve à la base, et M. Vignard nous a remis une pièce moustérienne qui en provient.

Le dépôt est donc daté et appartient au limon du quaternaire supérieur (1).

Nous continuerons à explorer ces buttes tertiaires de la région, et nous sommes persuadés que la découverte de nouvelles stations viendra confirmer nos observations de ces dernières années.

LIMON DES PLATEAUX. — Malheureusement nos investigations sont moins avancées dans le limon des plateaux, car il est difficile de trouver des gisements paléolithiques sous ces couches épaisses de limon.

Vallées secondaires de la Somme.

Maisnières. — A Maisnières, sur une terrasse ancienne de la Vimeuse, affluent de la Bresle, on exploite des gisements de silex pour l'empierrement des routes.

A la partie supérieure (altitude 36 mètres), notons : 1º limon gris sableux; 2º limon rouge sableux ou cailloutis de silex blancs éclatés; 3º graviers de silex empâtés d'argile à silex.

⁽¹⁾ M. l'abbé J. Hérent y a trouvé de beaux racloirs moustériens et un bois de renne. [Annales S. G. N. F., tome XXIV, 1896, p. 50].

Les formes moustériennes se trouvent dans le cailloutis situé à la base du limon, à la partie supérieure du gravier qui renferme des coups de poing acheuléens et chelléens. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette station que nous avons étudiée particulièrement.

Valna Huchenneville. — Près de son château de Valna, M. le Comte de Douville-Maillefeu exploite temporairement une petite carrière de silex, située sur la pente d'un ravin sec, qui prend naissance à Huppy et débouche dans la vallée de la Somme à Mareuil, venant des Alleux (altitude 108 mètres), au contact d'un îlot tertiaire, un autre petit ravin sec débouche dans le premier à Valna. C'est au confluent de ce ravin que se trouve le paquet de silex exploité (altitude 88 mètres).

COUPE. — 1° Limon de lavage avec petits cailloutis à fins éléments en stratification oblique, dus au ruissellement sur la pente rapide (1^m50); 2° argile à silex compacte et gros rognons de silex entiers ou peu fragmentés (4 à 5 mètres), c'est à la base de ce dépôt que les éclats moustériens ont été trouvés par les ouvriers.

Un peu plus bas, une terrière exploite un dépôt jaunâtre, doux au toucher, plaqué sur le versant ouest du ravin, en relation avec le dépôt de graviers précédent, qui finit à la base du limon lequel se trouve ainsi daté. C'est bien l'ergeron des pentes, plus récent que le limon des plateaux.

Le paquet de silex a été déposé également à l'époque moustérienne. Un ravinement intense a arraché les silex sur les pentes et les a entraînés en ce point avec l'argile à silex qui les empâtait.

Un gisement semblable existe à Limeux dans un ravin sec parallèle à celui de Valna et aboutissant également à la Somme.

De même, à Bienfay, un dépôt de silex est exploité dans un ravin qui débouche à Abbeville, en arrière des monts Caubert. En surface du dépôt, on a récolté des instruments moustériens, la partie superficielle des graviers sous-jacent a fourni de l'acheuléen.

Dans la même région, entre Rogean et Bellavesne, dans la vallée sèche où coulait autrefois le Trié, petit affluent de la Somme, on a exploité un dépôt de graviers charriés autrefois par le cours d'eau, très actif aujourd'hui et roulant sur des graviers, mais qui était à l'époque quaternaire un véritable torrent.

Dans la partie supérieure de ces graviers, situés au fond même du ravin, sous 4 mètres de limon (terre à briques et ergeron), on a récolté une molaire d'éléphant. C'est une molaire supérieure complète comprenant vingt-quatre lamelles. Sur la couronne, les

disques sont assez larges, mais serrés, et nous attribuons cette dent à un Elephas primigenius ancien.

Dans la vallée sèche de *La Vicogne* (route de Doullens à Amiens), on exploite des graviers ayant fourni des coups de poing acheuléens associés à des débris fauniques (défense et molaires de mammouth, molaires inférieures et supérieures de Rhinoceros tichorhinus).

Ces vallées, sèches aujourd'hui, ont donc été creusées à diverses époques: les unes sont moustériennes, un bon nombre datent de la formation des dépôts du quaternaire moyen et sont acheuléennes, mais il en existe de plus anciennes.

Leur étude est également fort intéressante. Les trouvailles qui y sont faites (faune et instruments) permettront de les dater exactement et de les rattacher avec quelque précision aux cycles d'érosion qui ont donné à notre sol son modelé actuel.

Conclusion.—Les quelques observations, qui précèdent, prouvent bien la complexité des phénomènes quaternaires. Pour les résoudre, il faudra encore de patientes et minutieuses investigations!

Dans nos recherches, nous devrons nous rappeler que les graviers où l'on trouve des silex taillés ne sont pas tous du même âge; qu'il en est datant du pliocène, et d'autres très récents. Nous devrons noter très exactement leur position relative par rapport aux cours d'eau actuels, essayer de repérer le niveau des graviers fluviatiles, et distinguer les terrasses auxquelles ils se rattachent; dans cette étude, on ne devra pas confondre les dépôts de silex, charriés sur les pentes par des torrents temporaires, avec les véritables graviers des anciens lits des cours d'eau. Il faudra ensuite établir la relation des niveaux industriels et fauniques avec les limons. Ceux-ci ont des faciès différents, résultant de leur relation intime avec les couches géologiques voisines, qui ont contribué à leur formation. C'est une nouvelle cause de difficulté; de même, nous ne connaissons pas encore toutes les modifications subies par l'outillage en silex dans la longue durée du Paléolithique ancien; et il nous reste beaucoup à apprendre de ce côté. Ce n'est que lorsqu'on aura réuni un nombre considérable d'observations précises, faites en dehors de toute idée préconçue ou de tout système établi ou à établir, sur lesquelles on puisse tabler, qu'il sera possible de généraliser.

Toutes les conclusions actuelles sont prématurées et provisoires.

La Mandibule du Squelette chelléo-moustérien de la Femme du Moustier (Dordogne).

PAR

Émile RIVIÈRE (de Paris),

Ancien Interne en Médecine, Directeur à l'École des Hautes-Études au Collège de France, Président-Fondateur de la Société Préhistorique de France, Président d'honneur du Congrès Préhistorique de Tours.

Depuis ma communication de l'année dernière (25 mars 1909), à la Société préhistorique, j'aurais voulu donner une étude complète du squelette chelléo-moustérien de la femme du Moustier, dont je vous avais présenté, ce jour-là, la tête encore engagée dans le sol, c'est-à-dire dans le bloc extrait du foyer de l'abri-sous-roche inférieur où elle avait été trouvée avec tout le reste du squelette. Des circonstances absolument indépendantes de ma volonté ne me l'ont pas permis. Aujourd'hui même, je ne peux encore faire connaître que les chiffres que les mensurations de la mandibule m'ont donnés.

D'aucuns, par suite, ont cru que j'avais renoncé à cette étude, confessant ainsi tacitement l'erreur que j'aurais commise, selon eux, en déclarant et soutenant que mon squelette humain du Moustier était paléolithique. Qu'ils se rassurent, le démenti formel que j'ai donné, dès la première heure, aux faux tuyaux invoqués pour détruire l'antiquité dudit squelette, pour en faire un squelette tout au plus neolithique, sinon même moderne, je le maintiens non moins énergiquement que l'an dernier.

De même que, pendant trente ans, des esprits jaloux, voire même haineux parfois, soutinrent, contre toute évidence, que les six squelettes humains d'adultes et d'enfants, entiers ou non, que j'avais eu la mauvaise fortune de découvrir de 1872 à 1875 en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé dites grottes de Menton, mauvaise pour moi, mais bonne pour la science, s'il m'est permis d'en avoir l'orgueil — que ces squelettes, dis-je, appartenaient tous à l'époque néolithique;

De même que, dans leur jalousie professionnelle, ils parlaient, sans jamais avoir cherché à se rendre compte personnellement du milieu dans lequel lesdits squelettes avaient été trouvés, soutenant, contre toute vérité, que mes fouilles avaient été faites sans méthode, au petit bonheur, quelques-uns même après avoir déclaré hautement tout d'abord le contraire, se donnant ainsi à euxmême un démenti, ainsi que je fus obligé, à un moment donné, de le leur rappeler publiquement (1);

De même, que pendant ces trente années, je soutins énergiquement, fort de mon bon droit, conscient du soin avec lequel j'avais toujours conduit l'exploration des Baoussé-Roussé, moi-même la pioche en mains ainsi que mes ouvriers, je soutins, dis-je, énergiquement et sans céder un seul jour, l'antiquité absolument paléolithique de ces squelettes;

J'y fus encouragé d'ailleurs par l'accueil plus que bienveillant fait à mes travaux par l'Académie des Sciences qui, à quatre reprises successives, voulut bien me faire le grand honneur de leur décerner ses plus hautes récompenses; l'Académie des Sciences enfin qui, en me proclamant, il y a moins de deux ans (décembre 1908), lauréat pour la cinquième fois, me fit l'honneur aussi, par la voix de M. Lacroix, rapporteur du prix Saintour, de déclarer que j'avais eu le mérite de lutter courageusement pour la défense de mon opinion et de la faire triompher, non seulement touchant l'antiquité des gisements des Baoussé-Roussé et l'âge de leurs squelettes humains, mais aussi en ce qui concerne les gravures des parois de la Grotte de La Mouthe (Dordogne), dont la découverte avait été aussi violemment attaquée et contredite (2);

De même aussi, donc, je maintiens et persiste à maintenir non moins énergiquement l'ancienneté chelléo-moustérienne de la femme du Moustier, absolument décidé à lutter non moins fermement aussi, je le répète, que pour mes précédentes découvertes, quels que soient les adversaires que j'ai rencontrés depuis deux ans et ceux que je pourrai rencontrer encore, tant qu'ils n'auront pas démontré d'une façon scientifique irréfutable que je me suis trompé.

Ceci dit, je tiens à faire connaître, dès maintenant, les résultats de l'étude que je viens de faire au laboratoire des Hautes-Études

(2) Comptes-rendus de l'Académie des Sciences. — Proclamation des prix du concours de l'année 1908.

⁽¹⁾ ÉMILE RIVIÈRE. — Sur l'âge des squelettes humains des Grottes des Baoussé-Roussé, en Italie, dites Grottes de Menton. (Association française pour l'Avancement des Sciences. — Congrès de Pau, année 1892, deuxième partie, pages 347-358.)

de mon ami et collègue de la Société d'Anthropologie de Paris, le Docteur Manouvrier, directeur de ce laboratoire et professeur à l'École d'Anthropologie, dans son laboratoire, dis-je, et avec son aimable concours.

Les mensurations de la mandibule, dont je donne ici le dessin ainsi que celui du crâne (Planches I et II), d'après les photographies qu'a bien voulu en faire le Président actuel de la Société Préhistorique de France, mon ami le docteur Henri Martin, ces mensurations ont été prises, toutes sans exception, par M. Manouvrier.

Si contraires qu'elles soient, au point de vue anthropologique, mais à ce point de vue seul,—et je m'en expliquerai tout à l'heure— à la thèse de l'ancienneté, que je soutiens, du squelette auquel cette mandibule appartient; si favorables en apparence, par contre, qu'elles puissent être à mes adversaires, je n'en dois pas moins les faire connaître.

D'aucuns penseront peut-être, par suite, que ma communication d'aujourd'hui devient inutile. Je considère, au contraire, comme un devoir de simple loyauté, un devoir de probité scientifique, de déclarer que les résultats de ces mensurations, c'est-à-dire les chiffres qu'elles nous ont donnés, sont ceux de la mandibule d'un sujet néolithique et, pour dire toute la pensée — je ne crains pas de le répéter, quelque argument qu'on en tire contre moi — de mon ami Manouvrier, telle qu'il me l'a formulée verbalement, puis par écrit: la mandibule est de « type absolument moderne, c'est-à-dire des temps néolithiques les plus reculés jusqu'à nos jours ». M. Manouvrier ajoute cependant, dans sa lettre (1): « je n'en conclus rien pour mon compte, mais je crois que de fortes réserves tout au moins s'imposent ».

Voici, d'ailleurs, les chiffres résultant de ces mensurations, tels qu'ils sont écrits de sa propre main :

Mandibule du squelette de la femme de l'Abri inférieur du Moustier dit Abri-sous-roche Bourgès (Dordogne).

Longueu	ir totale antéro-postérieure	100	millim.
Largeur	bicondylienne	117	>>
Largeur	bigoniaque	100	»
Largeur	mentonnière	46,5	»
Hauteur	symphysienne	28))
Hauteur	malaire	- 26))

⁽r) Elle est du 18 août 1910.

Longueur de la branche	58	3)
Largeur »	31	>>
Distance condylo-coronoïdienne	33,5))
Angle symphysien	63 de _{	-
Angle mandibulaire	126))
Sexe Q.		

Quant au sexe, il est bien confirmé féminin, ainsi que l'indique le signe ci-dessus, comme je l'avais aussi déterminé et signalé dès le premier jour.

Mais si, de par ces chiffres, le squelette offre des caractères néolithiques, par contre, de par son gisement, de par le milieu non remanié dans lequel il a été trouvé, de par la faune et par l'industrie du silex de ce même milieu, enfin de par la découverte (1), dans le même abri, dans le même milieu et dans un voisinage des plus proches — six mètres environ de distance — d'un autre squelette humain, un squelette d'homme, par M. Hauser, mon squelette de femme est bien de la même époque préhistorique et géologique que celui-là, c'est-à-dire chelléo-moustérien.

La faune: Rhinoceros tichorhinus et Tarandus rangifer, et l'industrie du silex exclusivement chelléo-moustérienne sont, en effet, absolument les mêmes, je le repète.

Certes les caractères anthropologiques sont tout à fait différents d'un squelette à l'autre. Mais cela est-il suffisant pour reconnaître l'un comme paléolithique ancien et classer l'autre dans le groupe des néolithiques, sinon même parmi les modernes?

Je ne saurais l'admettre, estimant que d'autres preuves scientifiques sont absolument nécessaires.

Je ne suis heureusement pas seul d'ailleurs de mon opinion. Je rappellerai tout d'abord les paroles prononcées par notre Secrétaire général, le docteur Marcel Baudouin, dans la séance du 25 mars de l'année dernière de la Société Préhistorique.

« M. Marcel Baudouin. — Je ne puis que répéter ce que j'ai dit précédemment, ici, au Congrès de Chambéry, à la Société d'Anthropologie de Paris et ailleurs: à savoir que ce squelette du Moustier, trouvé dans des conditions de gisement que j'ai pu constater de mes yeux dans l'Abri Bourgès, en présence de M. Émile Rivière, me paraît authentique, jusqu'à preuve du contraire, faite d'une façon scientifique (2) et non à l'aide de racontars de concierge, fussent-ils provinciaux ou parisiens!

(1) Au mois d'avril 1908.

⁽²⁾ Comme je l'ai toujours demandé moi-même, mais aucun de ceux qui

« Aujourd'hui, je déclare, de plus, en présence des mâchoires présentées, englobées encore dans la terre du gisement (1), que j'y vois d'abord des maxillaires supérieurs d'aspect plutôt paléolithique que néolithique. Quoique la mâchoire inférieure ne soit pas comparable à celle du crâne de M. Hauser (correspondant à un jeune homme), elle présente cependant des caractères anciens, surtout en ce qui concerne ses dents. — Au demeurant, puisqu'il s'agit d'une femme, d'après M. Rivière (2), tout cela n'a rien d'étonnant. Et cette face, je la considère comme tout aussi précieuse, scientifiquement parlant, que celle de la Chapelle-aux-Saints (3), quoique elle se rapporte à une femme, et peut-être même pour cela, en ma qualité de célibataire! En tout cas, je demande formellement qu'elle entre dans nos Collections publiques (4). Sur cette pièce, en effet, nous avons au moins la possibilité d'étudier des grosses molaires,

combattent cette authenticité n'a daigné se déranger : nier sans voir est chose bien plus commode.

(1) Elles y sont encore actuellement, aujourd'hui 22 août 1910, comme au premier jour, c'est-à-dire le jour de la découverte, ainsi qu'on peut le voir sur les planches I et II.

(2) Le sexe en a été confirmé par le D' Manouvrier, ces jours derniers, ainsi

que je le dis plus haut.

(3) Il s'agit, comme on le sait, du squelette de vieillard, moustérien, découvert en 1908, à la Bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze), par MM. Bouyssonie et Bardon.

(4) Cela a toujours été et cela est encore actuellement, comme aux premiers jours, mon vœu le plus ardent; c'est pourquoi je l'offris, comme on le sait, au Ministère de l'Instruction publique, au mois d'octobre 1908, pour le Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Mais, devant le refus formel de reconnaître l'antiquité de mon squelette, sans même l'avoir examiné, je retirai mon offre, décidé absolument à le garder par devers moi, jusqu'au jour de cette reconnaissance scientifiquement faite. Décidé non moins énergiquement à ne jamais le donner à l'Étranger, encore moins le lui céder, quel que soit, bien entendu, le prix qu'on m'en voudrait offrir, quoiqu'on en ait dit. Le squelette humain chelléomoustérien de l'Abri inférieur du Moustier (Dordogne), dit Abri-Bourgès, trouvé dans un gisement français, restera Français et entrera dans un musée français, — j'ai vraiment honte d'être obligé de rappeler ici ma lettre do 5 tévrier 1909 au Ministère de l'Instruction publique — ou il ne sera plus. Je le briserais alors publiquement et j'en porterais ensuite les restes aux Catacombes de Paris ou dans un cimetière quelconque.

J'ajoute, puisque l'occasion s'en présente, que si un seul de mes six squelettes humains des Baoussé-Roussé se trouve au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, — celui-là même qu'on dénomma, dès sa découverte, l'Homme fossile de Menton, — alors que je les lui avais tous offerts, en leur temps, par l'entremise du Ministère de l'Instruction publique, la responsabilité en appartient tout entière, elle en appartient exclusivement au Muséum lui-même, ou mieux à son directeur d'alors. Celui-ci, en effet, les refusa, sans avoir consulté un seul instant le professeur de la chaire d'Anthropologie, mon illustre maître A. de Quatrefages, — je le tiens de lui-même. — La lettre du Ministre de l'Instruction publique qui en fait foi et que j'ai heureusement conservée, comme d'ailleurs nombre d'autres pièces, est datée du 26 juin 1873. J'ai été maintes fois accusé, contre toute vérité, d'avoir proposé et cédé lesdits squelettes, soit à la fin de l'année 1875, soit au commencement de 1876, a l'Institut catholique de Paris. Ils lui ont été vendus à cette époque, en effet, et le fait est parfaitement exact, mais ils l'ont été, à mon insu, par le naturaliste chez qui je les avais

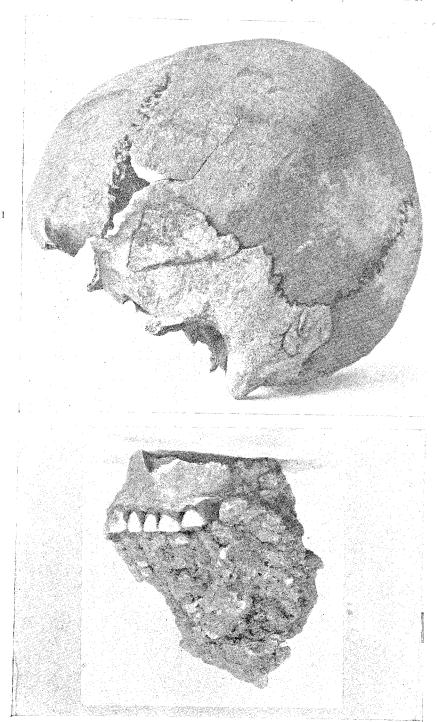


Fig. 1. — Crâne de la Femme chelléo-moustérienne du Moustier (Dordogne), vu de profil ; côté gauche (2/3 gr. nat.).

Fig. 2. — Son maxillaire supérieur gauche, vu de profil, adhérant encore à la terre du foyer (2/3 gr. nat.).



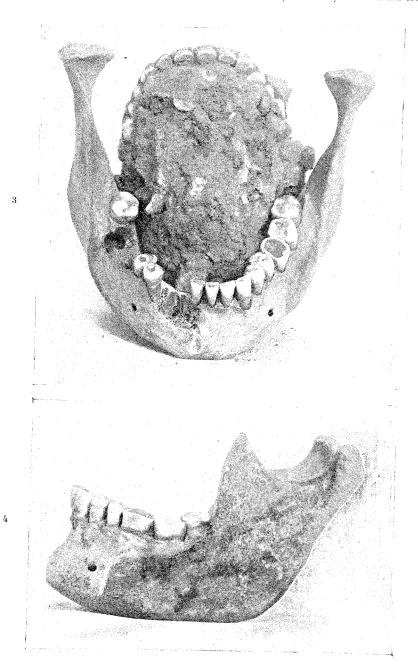


Fig. 3. — Les deux mâchoires, supérieure et inférieure, du Squelette chelléo-moustérien de la Femme du Moustier (Dordogne), vues de face avec le bloc du foyer leur adhérant (2/3 Gr. nat).

Fig. 4. — Le maxillaire inférieur ou mandibule dudit squelette, vu de profil, côté gauche; dégagé du bloc, (2/3 gr. nat.).

qui manquent sur le crâne du vieillard édenté, acheté par le Muséum; et ces dents seront certes aussi intéressantes à examiner que celles du crâne de M. Hauser, un peu trop jeunes pour une étude fructueuse.

« Voici donc, Messieurs, la plus vieille Femme du Monde! Elle n'en est pas moins belle, car elle a encore presque toutes ses dents.»

Après cette protestation formelle du D^r Marcel Baudouin, que je reproduis ici la première, d'abord parce qu'elle est la première en date (1), ensuite parce qu'elle est celle d'un compatriote, je me dois également de citer, textuellement aussi, la lettre par laquelle un savant belge bien connu, à la fois préhistorien et géologue, M. A. Rutot, Conservateur du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, dont on ne saurait contester non plus la haute compétence a tenu à confirmer à son tour l'antiquité de mon squelette du Moustier.

C'est à la suite de l'étude qu'il venait de faire sur place — c'est-àdire au Moustier même, — du gisement où les deux squelettes humains, le jeune homme de M. Hauser et ma femme adulte, ont été découverts, qu'il m'a écrit, le 4 septembre de cette année (2), la lettre dont j'extrais les passages suivants:

Mon cher Monsieur Rivière.

« Je crois vous avoir dit, à Tours, que je comptais me rendre dans la Vézère, après le Congrès, et que ainsi, j'aurais l'occasion de visiter l'emplacement de votre découverte du Moustier et de celle de M. Hauser.

« C'est ce que j'ai fait.

déposés, à la suite de l'Exposition de la Société de Géographie de Paris, au jardin des Tuileries, en 1875, où ils avaient figuré, le naturaliste chez qui, dis-je, je les avais déposés en garantie de la somme qu'il m'avait avancée pour les extraire des Baoussé-Roussé, où je les avais trouvés, et les transporter à Paris. Ils ont été vendus à mon insu, je le répète, pour une somme que j'ignore encore à l'heure actuelle. Et c'est tout à fait par hasard que j'apprenais cette vente quelques mois plus tard, c'est-à-dire certain jour du mois de mai 1876, de la bouche du marquis de Vibraye, le préhistorien bien connu, et du comte de Ponton d'Amécourt, dans la visite qu'ils venaient me faire pour me demander d'entrer à la Société française de Numismatique et d'Archéologie et m'ostrir la présidence, alors vacante dans son sein, de la section d'archéologie préhistorique. Tout ceci soit dit, aujourd'hui pour la première fois et une fois pour toutes, en réponse aux accusations, pour lesquelles je m'étais borné, jusqu'à ce jour, à professer le plus profond mépris, mais dont la persistance m'oblige à rompre le silence par un formel démenti, pièces en mains.

(1) Bulletin de la Société préhistorique de France, tome VI, pages 143-144, année 1909.

(2) 4 septembre 1910.

- « Il résulte de cet examen sur place, que les découvertes ont été faites dans l'abri inférieur, à six mètres de distance environ. dans la même couche, et, dès lors, je ne vois aucune bonne raison d'admettre l'un des squelettes comme authentique, alors que l'on rebute l'antre.
- « Le squelette de M. Hauser étant considéré comme authentique, je ne puis faire autrement que d'accepter le vôtre et, comme ie vous l'ai dit, l'argument d'une face non néanderthaloïde (1) est sans aucune valeur, attendu que, comme le montrent les crânes de Grenelle, il existait déjà, à l'époque chelléenne, des gens à faciès de Galley-Hill, des pré-Cro-Magnon et des brachycéphales laponoïdes.
- « Ce que vous m'avez dit du menton de votre squelette pourrait permettre de le rapporter au faciès de Galley-Hill. »

Ainsi donc, le D' Marcel Baudouin, d'une part, et M. A. Rutot, de l'autre, veulent bien, le premier de nouveau, le second pour la première fois, mais tous deux après avoir étudié sur place le gisement de l'abri inférieur du Moustier dit Abri-sous roche Bourges, c'est-à-dire la couche où les deux squelettes humains (le jeune homme et la femme adulte) ont été découverts, ils veulent bien tous deux, dis-je, confirmer l'opinion que je soutiens depuis plusieurs années, c'est-à-dire l'antiquité paléolithique, l'antiquité chelléo-moustérienne de mon squelette, faune et industrie à l'appui, et par suite, affirmer sa contemporanéité avec celui du jeune homme de M. Hauser, comme je le soutiens aussi depuis deux ans, soit depuis le jour où j'ai vu ce dernier encore en place, avant, par conséquent, son extraction du gisement où il reposait (août

Je ne peux donc qu'être heureux de l'appui scientifique ainsi donné à ma thèse par MM. Baudouin et Rutot et les en remercier tous les deux vivement ici et de nouveau, de même que je remercie, ici également et non moins sincèrement aussi, le Dr Manouvrier de ses mensurations. Bien que différant avec lui d'opinion, quant aux conclusions desdites mensurations, je ne lui suis pas moins qu'à mes deux Collègues du Congrès préhistorique de Tours reconnaissant du concours qu'il a bien voulu me prêter ces

jours derniers.

M. A. Rutot (Bruxelles). - Je suis heureux de voir M. Rivière venir nous donner des mensurations de la mâchoire infé-

⁽¹⁾ Si ce n'est le bourrelet sourcilier ou léger renflement de l'arcade orbitaire que j'ai signalé dans ma communication du 24 août 1908, au Congrès préhistorique de France. (Compte rendu de la session de Chambéry, page 137.)

rieure de son squelette de l'abri Bourgès au Moustier, et d'en affirmer une tois de plus l'authenticité, bien discutée dans ces derniers temps.

Pour ce qui me concerne, d'après ce que je sais de la question, je suis entièrement disposé à admettre l'authenticité du squelette, car aucun scrupule anatomique ne me retient.

Mais il n'en est pas tout à fait de même pour M. Rivière, qui, après avoir affirmé l'authenticité, vient s'excuser de ce que le squelette ne montre que des caractères néolithiques au lieu de caractères primitifs et néanderthaloïdes qu'on voudrait exiger de lui, pour l'admettre comme pièce quaternaire.

Personnellement, je ne pense jamais à regarder d'abord si un crâne a un front développé et un menton, pour décider s'il peut être admis ou non dans le Quaternaire; c'est le gisement même qui dit tout le nécessaire, et si le gisement est nettement quaternaire, alors le crâne quel qu'il soit, est quaternaire.

Une application intéressante du procédé vient d'être faite par moi-même, relativement aux célèbres restes humains de Grenelle et de Clichy, qui avaient fait beaucoup de bruit lors de leur découverte en 1867-68, et qui, peu à peu, avaient été repoussés, à cause de leurs caractères élevés, parmi le fatras des crânes néolithiques.

J'ai démontré par une nouvelle étude, que les précieux matériaux de Grenelle et de Clichy ont été découverts en plein Quaternaire moyen, à un niveau correspondant exactement avec celui de l'industrie chelléenne.

Ces crânes et squelettes sont donc ainsi remis une bonne fois à leur vraie place, en plein Paléolithique inférieur, bien que pourvus de caractères réputés néolithiques.

Cela étant, je suis d'avis que M. Rivière n'a plus de raisons de chercher à plaider les circonstances atténuantes, et de s'excuser de ce que son crâne du Moustier, d'âge moustérien, montre un front et un menton.

Avant tout, le gisement, non remanié est Quaternaire, d'âge moustérien, donc le squelette est d'âge moustérien. Je compte du reste aller vérifier sur place cette question dans quelques jours (1).

M. le Dr M. BAUDOUIN (Paris). — Je suis tout à fait de l'avis de M. Rutot. Un squelette doit être daté par la Géologie, et non par l'Anthropologie, quoi qu'on en dise.

⁽¹⁾ Aussitôt après le Congrès de Tours, je me suis rendu dans la Dordogne, et je suis allé au Moustier voir la station de l'abri inférieur. J'ai pu aisément constater que le squelette signalé par M. Rivière, était situé à peu de distance et au même niveau que le squelette néanderthaloïde découvert par M. Hauser. Il ne me reste donc plus de doute sur l'authenticité et sur l'âge moustérien du squelette dont a parlé M. Rivière.

S'il est démontré que le sol de l'Abri Bourgès n'a jamais été remanié, le squelette de cet abri est Moustérien, comme le squelette de M. Hauser. — S'il n'y a pas eu remaniement [ce que j'ignore, mais ce que M. Rivière affirme], il faut avaler la pilule! — D'ailleurs, qui nous dit que, dès l'époque moustérienne, des Brachycéphales, très civilisés déjà, n'étaient pas... inventés! — Nous avons encore bien des choses à découvrir et à apprendre...

M. Émile Rivière. — Je crois que je ne me suis pas bien fait

comprendre de mon Collègue, M. Rutot.

Je ne cherche nullement à m'excuser des caractères néolithiques du crâne de mon squelette. Si j'ai considéré comme un devoir d'exposer loyalement l'opinion de M. Manouvrier, il ne s'en suit pas, il ne s'en suit nullement, que j'hésite, même le moindrement, à maintenir mon affirmation de l'ancienneté paléolithique du dit squelette.

Loin donc de plaider des circonstances atténuantes, je persiste absolument dans ma conviction de l'âge chelléo-moustérien de ma femme du Moustier-de-Peyzac. Son squelette, je le repète une fois de plus, est absolument contemporain, géologiquement et archéologiquement parlant, de celui découvert dans le même gisement, l'Abri inférieur du Moustier, par M. Hauser, en 1908.

Les couches du gisement de La Quina et leur âge.

PAR

Le D' Henri MARTIN (Paris),

Président de la Société Préhistorique Française.

Les premières fouilles faites à La Quina, de 1881 à 1885, par plusieurs archéologues, entre autres MM. Chauvet et Ramonet, avaient déjà permis de considérer le gisement amont (dénommé gisement nord par M. Chauvet) comme moustérien; et deux couches archéologiques avaient déjà été très exactement reconnues.

En 1905, époque à laquelle j'ai repris l'étude de ce gisement abandonné depuis vingtans, les couches indiquées par M. Chauvet ont été retrouvées après de courts terrassements; mais, depuis le début de mes fouilles, les documents accumulés chaque année, ont apporté des éléments nouveaux pour la stratigraphie.

En effet, dans la campagne de 1907, j'ai trouvé des variations assez grandes dans l'épaisseur des quatre couches archéologiques; ces différences sont surtout appréciables vers les côtes B et C du gisement (Fig. 2); là, en effet, à 6 mètres du pied de la falaise, les couches 2 et 3 s'épaississent considérablement, et cette année même j'ai pu constater qu'au point C, elles mesurent ensemble 4^m50 d'épaisseur à une distance de 5 mètres du rocher.

D'autre part en 1907 (1), j'avais déjà donné une coupe un peu différente des précédentes (Fig. 1), et expliqué la formation de certains cônes d'éboulement visibles dans les couches; ces cônes correspondaient à l'aplomb d'anciennes corniches, je croyais aussi avoir donné la preuve de la stérilité des couches adossées au rocher; mais, devant plusieurs publications étrangères, je suis obligé de revenir aujourd'hui sur ces faits, pour éviter toute confusion.

Les premières constatations de M. Chauvet en 1881 établissaient avec raison l'âge moustérien des couches amont de La Quina, et

⁽¹⁾ D' Henri Martin. — Nouvelle coupe de la station moustérienne de La Quina. — L'Homme Préhistorique, nº 11, 1907.

celles que j'ai faites depuis ont amené des détails complémentaires, et surtout la preuve d'une superposition de couches avec transition graduée de l'une à l'autre, jusqu'au sommet où s'épanouit une industrie perfectionnée.

C'est pour cela qu'on peut s'étonner, en lisant certains ouvrages parus en Allemagne et en Belgique, de voir toutes les couches de cette station englobées dans un seul horizon : pour les uns, le

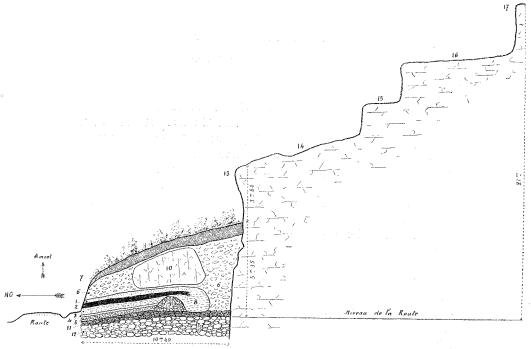


Fig. 1. — Coupe I de la grande corniche du Bois de La Quina [Station amont] (1), Légende: 1, Couche sableuse supérieure; — 2, Couche argileuse noire (Industrie perfectionnée: Horizon des ossements utilisés); — 3, Couche argilo-sableuse verdâtre (Industrie monstérienne); — 4, Couche de sable fin (Ni industrie, ni faune); — 5, Cailloutis contenant l'industrie du premier horizon moustérien; — 6, Eboulement postmoustérien; provenant des terrasses; — 7, Terre végétale; — 8, Poche où sont mélangées les couches I, 2 et 3; — 9, Eboulement prémoustérien; — 10, Gros bloc de craie sénonienne, provenant probablement de la corniche 13; — 11, Couche de fragments calcaires roulés, colorés en noir par des sels de manganèse; — 12, Couche de fragments calcaires roulés, colorés en rouge (rouille) par des sels de fer; — 13, Grande corniche; — 14, 15, 16, Trois terrasses successives; — 17, Dernière corniche contigue au Plateau.

Moustérien supérieur; pour les autres, l'Aurignacien inférieur; ce qui est contraire aux faits.

Dès que j'eus découvert à La Quina en 1905 (2) les os utilisés, qui n'avaient été ni signalés ni décrits auparavant, je pensais et je

⁽¹⁾ Figure extraite de l'Homme Préhistorique, 1907, n° 11.

⁽²⁾ Voir communication dans Bull. de la Société Préhistorique de France, 26 avril 1906, page 155.

pense encore qu'étant très répandus dans l'une des couches supérieures (n° 2), on pouvait les regarder comme caractéristiques de ce niveau, d'autant plus qu'ils y sont associés à une industrie siliceuse et osseuse très perfectionnée. Là, en effet, je retrouvais des pointes doubles, des pointes allongées, souvent très minces, finement retouchées, parfois amincies à la base. En outre, j'y trouvais aussi de timides tentatives d'outils en os, quelques poinçons, lissoirs, une dent de renard et une phalange de renne percée, des godets, et peut-être quelques entailles orientées volontairement.

Mais ces derniers objets sont extrêmement rares, il faut néanmoins en tenir compte puisqu'ils existent, et les considérer comme le début d'une industrie nouvelle et un perfectionnement sur place sans transition brusque. Entre les couches 2 et 3 on n'observe

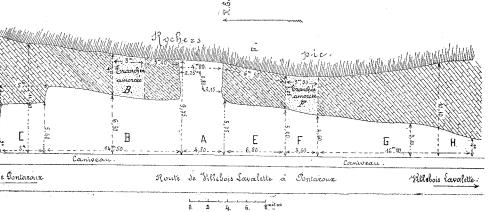


Fig. 2. - Station amont, moustérienne, de La Quina (Etat des travaux en Octobre 1908) [Plan].

aucun dépôt stérile. Cette industrie moustérienne du sommet ne m'a jamais fourni les burins, les grattoirs et les lames caractéristiques de l'Aurignacien.

Je tiens donc à relever une erreur, qui pourrait amener une confusion regrettable dans la case stratigraphique de l'Aurignacien.

Dans les dépôts amonts de La Quina se trouvent quatre niveaux moustériens; ces couches sont suffisamment nettes et riches, pour suivre le perfectionnement sur place d'une très longue période; c'est pour cela, qu'au début de mes recherches, pressentant ce progrès, j'avais pris pour titre d'un travail d'ensemble sur ce gisement, celui d'Evolution du Moustérien.

Les fouilles, exécutées dans cette partie de la vallée du Voultron, ont été examinées maintes fois sur place par de nombreux collègues et amis, parmi eux je puis citer: MM. M. Baudouin, H. Breuil, Heierli, Hue, Marot, A. de Mortillet, Taté, etc. Tous ont pu se

rendre compte de l'état des couches et recueillir, dans chacune d'elles, des séries d'os et de silex caractéristiques, mais aucun d'eux n'a songé, comme le voudrait aujourd'hui M. Rutot, à faire rentrer La Quina dans l'Aurignacien inférieur.

La confusion vient d'une mauvaise conception que certains auteurs se font de ce gisement, ils en parlent sans l'avoir vu, confondant ici la partie avec le tout, et retenant seulement dans leurs conclusions la couche supérieure du gisement, or cette couche est une évolution sur place.

D'autre part assimiler les couches supérieures de La Quina (amont) à l'Aurignacien inférieur, c'est-à-dire celui de La Ferrassie et non celui de l'Abri Audi, qui est un terme de passage moustéro-aurignacien, comme l'ont démontré MM. H. Breuil et Peyrony, c'est avouer ne pas connaître la station charentaise, et M. Rutot est dans ce cas, malgré mes invitations.

L'Aurignacien, ce nouvel étage si heurensement proposé et accepté aussitôt au Congrès de Monaco, ne doit pas sortir des limites qui lui ont été assignées, son cadre est assez précis.

Parmi les préhistoriens compétents qui sont venus à La Quina, je fais appel aux souvenirs de l'un d'eux, M. H. Breuil, dont les études sur le Moustérien et l'Aurignacien font autorité: or, ses observations sur le terrain, ses récoltes dans les différentes couches, n'ont jamais suscité chez lui la vision de l'Aurignacien inférieur. En effet, si nous avons ici un ultime Moustérien très différencié, nous ne rencontrons même pas les lames du type Abri Audi, ni les vrais grattoirs, ni les burins.

Mais ici, comme dans beaucoup d'autres gisements, il y a des termes de passage et des outils précurseurs, qui sont du plus haut intérêt, car ils dénotent une transformation, un acheminement vers le mieux; de même certaines persistances, celles des coups-de-poing par exemple, indiquent simplement l'usage prolongé d'un bon outil.

Plus tard, lorsque j'aborderai l'étude des nombreuses formes de silex recueillies depuis six ans, il me faudra décrire des pointes avec des crans, et j'espère que ce mot ne suscitera pas aux archéologues étrangers l'idée d'introduire alors à La Quina du Solutréen supérieur.

Qu'est-ce que l'Aurignacien ?

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles) (1).

L'Aurignacien est un terme nouveau, proposé par M. Cartailhac au cours du Congrès international de Monaco en 1906, et approuvé aussitôt par l'abbé Breuil et par moi-même.

Pendant une suspension de séance qui suivit la magnifique communication de l'abbé Breuil, et qui avait pour titre « Les gisements Présolutréens du type d'Aurignac, coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne », plusieurs membres s'intéressant à la question de l'énorme trou béant, qui s'ouvrait entre le Moustérien et le Solutréen, dans la classification de G. de Mortillet, s'étaient réunis et donnaient leurs impressions personnelles. Comme en Belgique, la lacune correspondant au Présolutréen avait été nettement indiquée il y a 40 ans, par M. Ed. Dupont, à la suite des fouilles de cavernes de la région de la Meuse, je venais de déclarer que j'admettais l'idée du comblement de la lacune, mais, avec d'autres confrères, j'étais d'avis que le terme Présolutréen choisi par l'abbé Breuil, n'était guère heureux ni viable.

C'est alors que M. Cartailhac, prenant la parole, dit qu'en somme le niveau présolutréen le plus anciennement connu, et que G. de Mortillet avait un instant mis en relief, est celui de Cro-Magnon et de Gorge d'Enfer, qui lui-même correspond à celui entrevu à Aurignac, mais non complètement étudié à cause des fouilles non scientifiques effectuées.

Le niveau d'Aurignac constituant ainsi l'un des principaux termes de la lacune présolutréenne, M. Cartailhac ajouta que, par imitation de ce qui avait été fait jusque là, il avait pensé proposer, pour remplacer le terme *Présolutréen*, celui d'Aurignacien; mais, comme il lui paraissait que ce terme a une résonnance quelque peu barbare, il s'était abstenu.

(1) M. A. Rutot a demandé à pouvoir répondre ainsi en bloc à ce qu'on dit, à propos du Moustérien, M. le D⁷ H. Martin; puis MM. A. de Mortillet, et le D⁷ M. Baudouin. — Cette réponse peut très-bien prendre pour titre « Qu'est-ce que l'Aurignacien?

Frappé du bien fondé de l'idée de M. Cartailhac, je déclarai que je ne trouvais nullement le nouveau terme critiquable, et j'a-joutai que, s'il était proposé, je l'adopterais immédiatement.

L'abbé Breuil appuya ma manière de voir et ainsi le terme nouveau fut adopté — non officiellement — à l'unanimité des membres présents à la conversation.

A la reprise de la séance, M. Salomon Reinach ayant demandé si la désignation « Présolutréen », qui n'indique que l'antériorité au Solutréen, ne présentait pas d'inconvénients, il proposa de réunir les diverses assises du Présolutréen au Solutréen, quitte à diviser celui-ci en assises indiquées par des numéros d'ordre.

M. l'abbé Breuil répondit que la composition générale du Présolutréen différait plus du Solutréen que celui-ci du Magdalénien, et que, par conséquent, un nom nouveau s'imposait; puis l'orateur rappelant l'adhésion d'un groupe de spécialistes au terme nouveau Aurignacien, ce terme fut régulièrement présenté, mais sans vote de l'assemblée.

J'ai ensuite motivé mon adhésion, et le nom fut déclaré adopté, de commun accord, par la majeure partie des spécialistes présents (1), comme devant remplacer celui de Présolutréen et avec la même signification.

Tel est l'historique de la création de l'Aurignacien; et ce nom a fait fortune, car, en France, comme à l'étranger, tous ceux qui s'occupent spécialement de l'étude de la vaste lacune qui existait entre le Moustérien et le Solutréen, l'emploient couramment.

Il n'y a donc plus, pour le moment, utilité de le discuter ou de le critiquer; c'est à prendre ou à laisser, avec danger, pour ceux qui ne veulent pas l'employer, de n'être pas compris par les spécialistes qui l'admettent, qui s'en servent, et sont bien décidés de continuer à s'en servir.

Le Présolutréen ou Aurignacien a donc actuellement sa littérature. L'abbé Breuil, M. Cartailhac, les abbés Bardon et Bouyssonie, ont étudié en détail la composition des diverses assises; à l'étranger des Préhistoriens éminents, tel le Dr Rudolf Schmidt, de Tübingen, s'en sont alors occupés, de sorte que les divers termes de l'Aurignacien, qui comblent la lacune Moustério-Solutréenne, sont bien connus et, s'il y a encore quelques discussions possibles au sujet des facies de l'Aurignacien inférieur, au moins l'Aurignacien moyen et l'Aurignacien supérieur sont parfaitement fixés, ad, mis, et il n'y a plus à y revenir.

⁽¹⁾ Voir Compte-rendu du Congrès international de Monaco, 1906, Vol. I, pp. 323-350.

Il est alors advenu ce qui arrive chaque fois qu'un nom nouveau est créé : ceux qui ne s'occupent pas spécialement de la matière commencent par ne pas s'y intéresser; puis le sujet prenant de l'importance, on demande des renseignements sur la signification du nouveau terme, bien que tous les travaux nécessaires aient paru sur le sujet.

Toutefois, comme il n'est pas toujours facile de faire la synthèse de travaux parus successivement, et apportant chacun leur progrès, je ne vois pas d'inconvénient à répéter ici sommairement ce que l'on sait de l'Aurignacien.

L'Aurignacien est un étage qui correspond au développement de l'humanité, depuis la fin du Moustérien jusqu'au commencement du Solutréen.

Il a pu être aisément divisé en trois assises distinctes et superposées qui ont reçu les noms : Aurignacien inférieur ; Aurignacien moyen; Aurignacien supérieur.

Aurignacien inférieur. — C'est le seul terme sur lequel quelques discussions de détail peuvent encore s'élever.

Laissant pour le moment de côté la partie pouvant prêter à discussion, nous dirons que les spécialistes semblent bien d'accord au sujet de l'existence d'un facies de l'Aurignacien inférieur, que je considère comme spécial au Périgord et aux régions voisines. Ce facies est celui soigneusement décrit par l'abbé Breuil dans un récent travail (1); et nous le dénommerons Facies de l'abri Audi.

Cet abri est situé aux Eyzies, et est connu, soit sous le nom d'« Abri des Carrières », soit sous celui d'« Abri Audi », du nom de son propriétaire.

Au premier coup d'œil, l'industrie présente un facies moustérien; mais, examinée en détail, on y reconnaît des différences notables que l'abbé Breuil nous fait connaître.

Le matériel recueilli à l'abri Audi comprend :

A, des coups-de-poing assez nombreux, mais de travail peu délicat, de type inconstant, disparate, généralement de petite taille, non comparables avec les belles pièces des couches moustériennes typiques.

B, des disques, de formes diverses, plus ou moins travaillés, qui paraissent être des petits nucléi, accommodés en pierres de jet.

C, des racloirs, de formes lâchées, simples éclats à arête utilisée pour le raclage, et plus ou moins retouchées, où les types ha-

⁽¹⁾ H. Breuil. — Etudes de Morphologie paléolithique. I. Transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'abri Audi (Dordogne) et au Moustier. Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris, T. XIX, 1909.

bituels du Moustérien font en grande partie défaut. Quelques pièces portent des encoches.

D. des pointes incurvées, nombreuses, qui, en réalité, sont de véritables Couteaux à dos abattu. L'abattage du dos, fait systématiquement à petits coups, n'est qu'une « retouche d'accommodation », permettant une bonne préhension de l'outil, l'index de la main étant tenu allongé sur l'arête retouchée. Le tranchant, non retouché, porte, de son côté, très nettement, le petit esquillement, qui dérive toujours de l'utilisation d'une lame à l'action de couper.

M. Breuil propose de dénommer cet outil, très caractéristique de l'Aurignacien inférieur du Périgord, Pointe de l'Abri Audi (1); comme l'instrument est en réalité un couteau, je propose le nom, plus exact, de Couteau de l'Abri Audi.

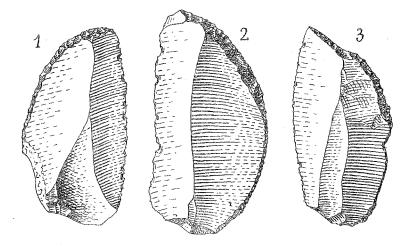


Fig. 1. — Diverses formes du Couteau de l'abri Audi. — 1, Instrument de main gauche. — 2 et 3, Instruments de main droite (Abri Audi). Originaux au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles. — [Réduction au 4/5].

Parmi ces instruments, à dos abattu, il en est qui ne sont pas des couteaux, mais des recloirs, dont le dos n'est pas toujours coupé abrupt; dans ce cas l'on est en présence d'équivalents de la pointe moustérienne, qui, pour moi, n'est qu'un racloir double.

E, des perçoirs. Ces outils sont rares et rudimentaires; ils con-

⁽i) Pendant tout un temps, il y a eu confusion, par suite d'une certaine obscurité dans les textes de l'abbé Breuil. Dans son travail cité ci-dessus, l'auteur reconnaît cette obscurité, qui faisait que tout le monde avait adopté le terme Pointe de Châtel-Perron, pour indiquer la Pointe de l'abri Audi. Aujourd'hui l'abbé Breuil a fait la rectification nécessaire; et j'adopte donc Couteau de l'abri Audi, en remplacement de Pointe de Châtel-Perron, pour désigner le couteau à dos abattu caractérisant l'Aurignacien inférjeur.

sistent en pointes naturelles, retouchées et amincies. Ce sont des formes rappelant les véritables Eolithes.

F, des grattoirs, presque disparus pendant le Moustérien, mais qui reprennent soit leur aspect de l'époque chelléenne et acheu-léenne, ou bien des formes peu usitées jusque là, comme les grattoirs sur lame large, ou ceux de type épais, ovale ou sub-circulaire.

G, des burins très rares, de type indécis, à biseau obtenu par accommodation timide. On pourrait croire se trouver ici en présence de la véritable origine du burin; mais il n'en est rien. Le burin est un outil éolithique, connu et utilisé depuis l'origine, mais qui semble avoir subitement disparu dès l'arrivée du Paléolithique. Le biseau du burin, pendant la grande période pré-paléolithique, est toujours obtenu par des retouches.

Tel est l'inventaire de l'outillage lithique de l'Aurignacien inférieur; et on voit qu'il est caractérisé d'une manière très satisfaisante; mais il reste un point important à éclaireir : l'industrie comprend-t-elle aussi des instruments en os?

A ce point de vue, la question reste obscure; et de nouvelles observations pourront seules donner une réponse décisive. Dans sa note: «l'Aurignacien présolutréen; Epilogue d'une controverse(1)», M. Breuil déclare avoir recueilli, au Moustier, en plein foyer moustérien, deux os utilisés; puis, un peu plus loin, il parle de la trouvaille de nombreux ossements utilisés, faite successivement par MM. G. Chauvet et le D^r Martin à La Quina (Charente), dans le gisement actuellement bien connu, que M. Breuil range, comme le D^r H. Martin, au sommet du Moustérien.

Mais, arrivant à l'Aurignacien, et, énumérant l'outillage d'os des diverses assises de cet étage, il cite, comme constituant tout ce qu'a donné le niveau inférieur à l'abri Audi et à la Ferrassie, quelques misérables poinçons!

Dès lors, il peut paraître singulier qu'une utilisation de l'os, aussi active que celle constatée à La Quina, cesse subitement au commencement de l'Aurignacien; et l'on peut même se demander si les « misérables poinçons » de l'Aurignacien inférieur sont des poinçons réels, ou des simili-poinçons, ainsi que cela arrive quelquefois.

Comme, à ma connaissance, on ne connaît aucun contact direct de l'industrie de l'abri Audi sur celle de La Quina, il me paraît peu prudent de declarer, dès à présent, que l'industrie de l'abri Audi vient se placer entre le niveau de La Quina et celui de Cro-Magnon et de Gorge d'Enfer.

⁽¹⁾ Revue Préhistorique, T. IV, 1909.

Mais nous n'en sommes encore qu'à la description des trois niveaux de l'Aurignacien; et le moment n'est pas venu d'entamer une discussion sur les rapports existants entre La Quina et l'abri Audi.

Contentons-nous donc de dire que l'Aurignacien inférieur du Périgord et des environs est une industrie à faciès moustérien, mais dont les outils seraient répartis en proportions différentes, et auraient une propension à dériver plutôt de lames courtes que d'éclats; de plus, cet ensemble renfermerait aussi de nombreux couteaux à dos arrondi, fortement abattu, que je propose d'appeler Couteaux de l'abri Audi. A cette industrie lithique s'ajouteraient quelques poinçons en os, problématiques.

Aurignacien moyen. — L'assise moyenne de l'Aurignacien est, contrairement à l'inférieure, très répandue en Europe; et sa composition industrielle, actuellement bien connue, ne peut donner lieu à controverse. Elle comporte aussi peu de variétés.

C'est l'industrie de Cro-Magnon, de Gorge-d'Enfer, d'Aurignac, et de quantités d'autres régions du centre et du midi de la France.

L'industrie lithique de l'Aurignacien moyen, tout en dérivant de celle de l'Aurignacien inférieur que nous venons de décrire, montre cependant qu'une évolution considérable s'est produite.

D'abord, son aspect n'est plus moustérien. Les éclats sub-triangulaires ont à peu près disparu; et nous nous trouvons sous le régime de l'utilisation des lames. La majorité des outils : couteaux, racloirs, grattoirs, perçoirs et burins, sont à base de lames; et leur utilisation a été intensive : ce qui est indiqué par les nombreuses retouches d'accommodation ou d'utilisation, qui se montrent sur les bords des lames ou sur les parties ayant servi.

L'énumération des outils que je viens de signaler, beaucoup plus compliquée que dans l'Aurignacien inférieur, où, en somme, il n'existe que des couteaux, des racloirs simples et doubles, et de très rares perçoirs — ce qui avec l'outillage du triste Moustérien supérieur, indique une décadence industrielle incroyable, suivant de près le brillant Acheuléen II — montre que l'Aurignacien moyen constitue réellement le commencement d'une renaissance, qui continuera à s'affirmer dans la suite.

Faisons, en effet, une récapitulation de l'outillage lithique de l'Aurignacien moyen, et commençons par les couteaux (1) (Fig. 2).

⁽¹⁾ Voir, pour les détails, les travaux de l'abbé Breuil et surtout ceux des abbés Bardon et A. et J. Bouyssonie, et notamment la note intitulée: Station préhistorique de la Coumba-del-Bouitou, près Brives (Corrèze). Rev. de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, T. XVII, 1907.

Nous avons vu, dans l'assise inférieure, un développement assez important du couteau, mais sous une forme unique, toujours la même, mais très caractéristique, que nous avons dénommée « Couteau de l'abri Audi ».

Dans l'assise moyenne, cet outil disparaît, en temps que « type de l'abri Audi », mais nullement comme instrument utilisé; il reprend ses anciennes formes connues au travers l'Eolithique et le

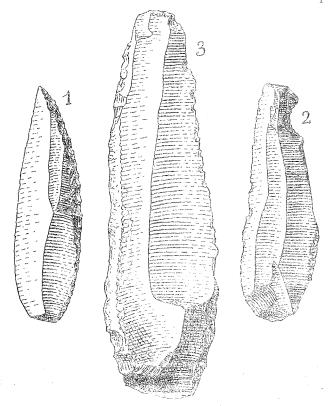


Fig. 2. — Diverses formes du Couteau de l'Aurignacien moyen. — 1, Couteau du type de Châtel-Perron. Châtel-i erron, d'après M. Breuil. — 2, Variante du type de Châtel-Perron, avec encoche pour l'index. Gorge d'Enfer. Original au Musée de Bruxelles. — 3, Grand couteau, de forme vulgaire. Gorge d'Enfer. Original au Musée de Bruxelles. — [Réduction au 4/5].

Paléolithique inférieur jusque dans le Moustérien, c'est-à-dire qu'il se réduit à une lame, dont une arête est choisie pour couper, tandis que le dos, plus ou moins écrasé pour la préhension, ne montre aucune disposition spéciale (1).

(1) L'abbé Breuil a toutefois reconnu qu'un couteau analogue à celui de l'abri Audi, et que j'appelle avec lui Couteau de Châtel-Perron, a persisté jusque Nous donnons ci-dessus le dessin de quelques couteaux (Fig. 2). Viennent ensuite les racloirs (Fig. 3).

Ils se divisent aisément en trois groupes principaux, dont les noms s'appliquent d'eux-mêmes à l'inspection des figures suivantes. Ce sont les racloirs simples, ou à une arête utilisée; les racloirs doubles, ou à deux arêtes utilisées; et les racloirs à encoches, les dépressions étant généralement faibles, mais larges.

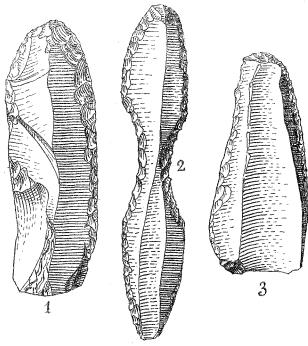


Fig. 3. — Formes diverses de Racloirs de l'Aurignacien moyen. — 1, Racloir sur lame. Gorge d'Enfer. — 2, Racloir sur lame à larges encoches. Les Cottés, d'après l'abbé Bouyssonie; — 3, Racloir double. Gorge d'Enfer. — Original Musée de Bruxelles. — [1 et 3, réduction au 4/5; — 2, réduction 1/2].

A ces groupes primordiaux se joignent deux types distincts, dont l'un est le racloir prismatique; et l'autre le burin, dont je fais une variété du racloir.

Le racloir prismatique est un outil plutôt obscur; parfois sa retouche est assez caractéristique pour pouvoir être attribuée à celle du raclage; mais parfois aussi la retouche est brutale, grossière, ou envahit une extrémité où il se forme une sorte de pointe; et

dans la base de l'Aurignacien moyen; les deux facies sont cependant facilement reconnaissables, attendu que le « Couteau de l'abri Audi » dérive d'un éclat allongé, alors que le « Couteau de Châtel-Perron » dérive d'une lame.

alors l'instrument n'est guère déterminable, et tend à se confondre avec un autre outil dont il sera fait mention plus loin.

Je place le burin parmi les racloirs, car cet outil sert à faire des stries plus ou moins profondes, par un procédé analogue au raclage. Ici, c'est la pointe dièdre du burin qui agit, au lieu d'une arête tranchante (Fig. 4).

Beaucoup de préhistoriens croient que c'est pendant l'Aurignacien qu'apparaît, pour la première fois, l'outil caractéristique, dit Burin.

Or, il n'en est rien; le burin est un outil utilisé depuis le commencement des temps éolithiques, et je puis en montrer d'excellents du Fagnien, du Kentien, du Reutélien, et du Mesvinien (1).

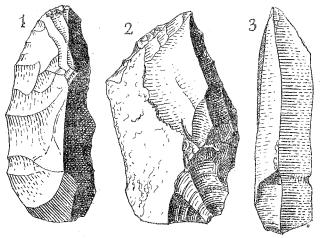


Fig. 4. - 1, înstrument à usage inconnu, dit Racloir prismatique. Gorge d'Enfer. Original Musée de Bruxelles. - 2, Burin de forme primitive, de type éclithique. Gorge d'Enfer. Original Musée de Bruxelles. - 3, Burin à retouche terminale. Gorge d'Enfer. Original Musée de Bruxelles. - [Réduction au 4/5].

Toutefois, pendant l'Eolithique, le burin, bien qu'existant, ne répondait pas à un usage courant; et il est assez rare.

Son emploi cesse brusquement avec le Paléolithique inférieur; et nous n'en connaissons guère dans le Strépyien, le Chelléen, les deux Acheuléens; il ne s'en montre pas dans le Moustérien ni l'Aurignacien inférieur; et, alors, par suite d'une circonstance spéciale, le burin reparaît et se développe subitement dans l'Aurignacien moyen, en présentant une conformation qui montre qu'il s'agit bien d'une renaissance.

⁽¹⁾ Le burin de Gorge d'Enfer, représenté Fig. 4, n° 2, ressemble absolument à des burins du Fagnien et du Mesvinien, dont le Musée de Bruxelles possède d'excellents spécimens.

En effet, le burin ne réapparaît pas avec la forme caractéristique, si commune pendant le Solutréen et le Magdalénien, c'est-à-dire à biseau obtenu en deux coups secs, formant le bec.

Dans l'Aurignacien moyen, le burin est obtenu assez maladroitement, par tâtonnement, par une « taille » à petits coups secs du bec de l'instrument; et c'est pour cette raison que l'abbé Breuil leur a donné le nom Burin à retouche terminale.

Passons maintenant aux grattoirs (1).

Ici encore, nous assistons à une veritable renaissance. Nous disons renaissance, car le grattoir typique fait partie intégrante et très importante de toutes les industries éolithiques et pré-paléolithiques: Strépyien, Chelléen et les deux Acheuléens, y compris la Micoque.

Pendant le Moustérien et l'Aurignacien inférieur, il y avait eu éclipse à peu près complète du grattoir, probablement par manque d'emploi; et voilà qu'à l'Aurignacien moyen le grattoir réapparaît de manière intensive, représenté par diverses variétés, dont plusieurs intéressantes (Fig. 5).

Nous rencontrons, en effet:

- 1° Des grattoirs ovales ou sub-circulaires.
- 2° Des grattoirs sur lame.
- 3° Des grattoirs doubles.
- 4º Des grattoirs de forme spéciale, dits nucléiformes, ou aussi « grattoirs Tarté », ou « grattoirs carénés ».

C'est donc la renaissance, subite et complète d'un outil utilisé à toutes les époques, sauf éclipse pendant les deux industries pauvres : Moustérien et Aurignacien inférieur.

Nous fournissons ci-après les dessins de quelques grattoirs de l'Aurignacien moyen (Fig. 5).

Parmi ces grattoirs, il en est qui continueront à être utilisés dans la suite des temps; ceux constituant les trois premières catégories signalées ci-dessus sont de ce nombre; mais le « grattoir Tarté » est tout à fait spécial à l'Aurignacien moyen, et peut être ainsi considéré comme caractéristique. Il est toutefois à remarquer que la forme de ce grattoir n'a rien de fixe; bien au contraire, on en compte plusieurs variétés; et certaines d'entre elles s'allongent de manière à se rapprocher et même à se confondre avec certaine variété du « racloir prismatique »; dont il a été question ci-dessus,

⁽¹⁾ Il est toujours bien entendu que, personnellement, je repousse absolument le terme « grattoir », employé pour désigner les outils dont il est iciquestion. Des expériences nombreuses et précises m'ont montré que le prétendu grattoir est utilisé à la manière du ciseau de menuisier. Les Tasmaniens l'employaient pour exécuter la pointe, dont ils garnissaient l'extrémité d'une baguette dont ils se servaient en guise de lance.

de sorte l'usage de ces instruments spéciaux reste hypothétique (1).

Il nous reste maintenant à parler des perçoirs. Ces outils ne sont pas abondants et ne présentent rien de particulier. Ce sont des

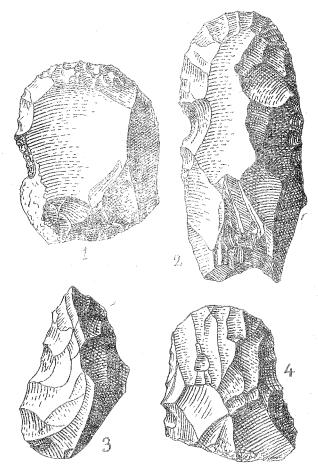


Fig. 5. Grattoirs de l'Aurignacien moyen de types divers. — I, Grattoir simple, ovale. Gorge d'Enfer. — 2. Grattoir sur lame large. Gorge d'Enfer. — 3 et 4, Grattoirs nucléiformes, dits carénés ou Tarté, figurant deux formes extrêmes (Gorge d'Enfer). — Originaux au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles. — [Réduction au 4/5].

lames, rendues pointues par un travail analogue à celui qu'employaient les Eolithiques pour obtenir des instruments semblables.

(1) Il est intéressant de signaler l'existence de grattoirs à facies nucléiforme et de racloirs prismatiques dans diverses industries éolithiques, telles que le Fagnien et le Reutélien; mais, où ces formes sont assez nombreuses et absolument identiques à celles de l'Aurignacien moyen, c'est dans l'industrie des Tas-

Nous donnons ci-après la figure de quelques perçoirs (Fig. 6).

Telle est la composition de l'industrie lithique de l'Aurignacien moyen; mais nous avons à parler maintenant de l'industrie de l'os, et plus spécialement à base d'ivoire et de bois de Renne.

Depuis l'utilisation rudimentaire de l'os, constatée dans le niveau inférieur, le progrès a été continu et considérable; en effet, nous voyons maintenant apparaître un véritable outillage d'os, diversifié et bien reconnaissable; nous y reconnaissons des lissoirs, des poinçons, des phalanges de Renne percées comme sifflets; et aussi un instrument que l'on a d'abord pris pour une pointe de dard, mais dont l'interprétation doit être autre. Il est constitué par une pointe lozangique très plate, à base fendue dans le sens de la largeur, en ivoire de Mammouth ou en bois de Renne, et de o^m10 à o^m12 de longueur en moyenne. Ces instruments ont reçu le nom

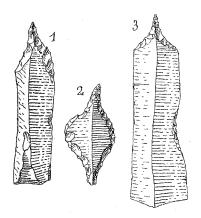


Fig. 6. — Perçoirs de l'Aurignacien moyen, de types divers. — I, Perçoir sur lame. Coumba-del-Bouïtou, d'après l'abbé Bouyssonie. — 2, Perçoir court sur éclat. Coumba-del-Bouïtou, d'après l'abbé Bouyssonie. — 3, Beau perçoir sur lame (Gorge d'Enfer). — Original Musée de Bruxelles. — [Réduction au 4/5].

de « Pointe d'Aurignac » et sont très caractéristiques du niveau moyen. M. Breuil croit que cette pointe représente le prototype de l'aiguille à coudre, la partie fendue, élastique, pouvant serrer un fil (Fig. 7).

Pour ce qui me concerne, j'accepte volontiers cette interprétation, qui s'accorde parfaitement avec la présence des perçoirs et des lissoirs en os; et l'ensemble constitue une preuve certaine que l'homme a commencé, à cette époque, à se vêtir de peaux de bêtes, réunies, grâce au perçoir et à la pointe d'Aurignac par des fils, les coutures ainsi obtenues, plutôt grossières, devant être écrasées et lissées au moyen des lissoirs.

Outre ces particularités, nous en constatons encore une autre.

Certains outils en os, et tout particulièrement les perçoirs, portent parfois des traits rectilignes, distribués plus ou moins au hasard vers l'extrémité opposée à la pointe.

Ces traits, toujours assez profonds, sont situés là ou se prend

maniens. L'identité des grattoirs nucléiformes et des racloirs prismatiques, y compris toutes leurs variétés et parentés, est réellement étonnante, et explique la véritable origine éolithique de ces instruments.

l'outil entre les doigts et leur direction transverse à l'axe de l'instrument, montre qu'ils sont faits expressément pour empêcher que celui-ci se glisse entre les doigts, alors qu'on pousse vigoureusement pour faire le trou dans une peau, par exemple.

Or, à mon avis, ce sont ces traits d'abord utilitaires, qui ont donné naissance à l'idée d'ornementation des instruments en os.

Peu à peu ces traits ont été groupés en séries parallèles; puis ils ont circonscrit l'instrument; puis on les a croisés, et ainsi est née l'idée d'ornementation.

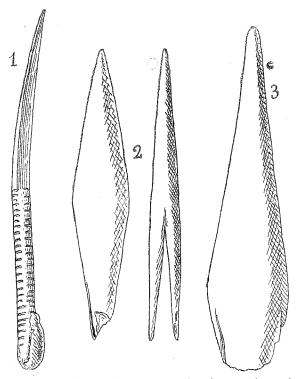


Fig. 7. — Instruments en os de l'Aurignacien moyen. — 1, Perçoir avec traits gravés, pour assurer la préhension, et qui semblent avoir inspiré l'idée de l'ornementation des instruments. Gorge d'Enfer. — 2, Pointe en ivoire à base fendue, dite Pointe d'Aurignac. Trou du Sureau à Montaigle. Original au Musée de Bruxelles; — 3, Pointe d'Aurignac (Gorge d'Enfer). — [Le perçoir 1 est réduit de moitié; les fig. 2 et 3 sont réduites approximativement au 4/5].

Certaines pièces montrent très clairement cette évolution.

Nous connaissons donc maintenant le facies général de l'Industrie de l'Aurignacien moyen, et nous pouvons la résumer comme suit :

Peu de pièces à facies moustérien; outillage de pierre principalement formé aux dépens de lames, jamais grandes, utilisées comme couteaux, racloirs, burins, grattoirs et perçoirs, avec bords généralement très retouchés. Les outils caractéristiques sont les racloirs à larges encoches peu profondes, les burins à biseau travaillé, les grattoirs nucléiformes ou carénés dits « Tarté ». Quant à l'outillage en os, il comprend des lissoirs, des perçoirs, et surtout la pointe à base fendue, dite « Pointe d'Aurignac ».

L'idée de parure se montre aussi sous forme de dents d'animaux et de coquilles percées et de fragments d'oligiste ou d'ocres variées.

Évidemment, l'Aurignacien moyen ne présente pas partout un facies immuable; l'outillage comporte quelques variantes, qui paraissent avoir un caractère évolutif. C'est ainsi que l'on peut prévoir la subdivision de l'Aurignacien moyen en trois niveaux superposés, dont l'inférieur se trouverait à Châtel Perron, le moyen à Cro-Magnon et à Gorge d'Enfer, et le supérieur dans les foyers du haut de la Coumba-del-Bouïtou.

L'établissement de ces subdivisions pourra se faire plus tard. Reste à présent l'Aurignacien supérieur.

Aurignacien supérieur. — Pour se faire une bonne idée de l'industrie lithique de cette assise, il faut consulter l'intéressant travail de MM. les abbés L. Bardon et A. et J. Bouyssonie, sur la Grotte de la Font-Robert (1).

A première vue, il semble que peu de changements entre l'assise moyenne et la supérieure se soient produits; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que les grattoirs nucléiformes ont disparu, que les outils, engénéral, sont moins retouchés sur les bords, que les racloirs à larges encoches sont absents, que les burins sont abondants, et prennent peu à peu leur forme caractéristique simple, que l'on rencontre dans le Solutréen et le Magdalénien.

D'autre part, de nombreuses lames à dos entièrement abattu, dites Lames de la Gravette, apparaissent, et prennent des proportions assez grandes, quoique de petites lames à dos abattu se montrent aussi, en prenant l'aspect microlithique; on voit aussi des instruments pointus présentant des retouches sur les deux faces, faisant pressentir l'aurore du travail des pointes solutréennes; et, enfin, on remarque une série de pièces, qui ressemblent à des pointes de flèches à long pédoncule bien travaillé, et dont la majeure partie ne peut être considérée que comme de véritables pointes de flèches, tandis que d'autres, parfois brisées, simulent plutôt des perçoirs. Ces pièces ont reçu le nom de Pointes de la Font-Robert (Fig. 8).

⁽¹⁾ Abbés L. Bardon, A. et J. Bouyssonie. — Stations préhistoriques du Château de Bassaler, près Brive (Corrège). I. La Grotte de la Font-Robert. — Brive, 1908.

Au gisement type, les ossements, utilisés ou non, n'ont pas été conservés; mais en d'autres points, en Périgord, dans les Landes (Brassempouy), dans les cavernes de Grimaldi, le même niveau a tourni d'importantes œuvres d'art, notamment des sculptures féminines sur ivoire du plus haut intérêt.

Le travail de l'os et les premiers essais d'ornementation, tels que nous les avons constatés dans l'assise moyenne, ont pris subite-

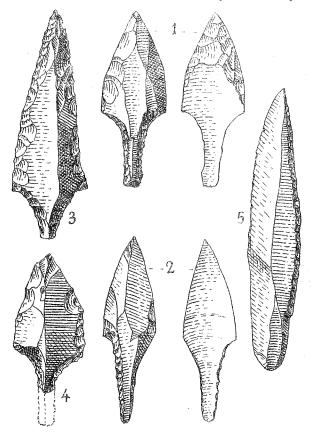


Fig. 8. — Silex caractéristiques de l'Aurignacien supérieur. — 1, Pointe de flèche de la Font-Robert, taillée sur les deux faces, d'après l'abbé Bouyssonie. — 2, Pointe de flèche de la Font-Robert, taillée sur une face, d'après l'abbé Bouyssonie. — 3, Pointe du type de la Font-Robert. Trou Magrite (Belgique). Original au Musée de Bruxelles — 4, Pointe du type de la Font-Robert Caverne de Spy. Original au Musée de Bruxelles. — 5, Type normal de lame à dos rabattu, dite Lame de la Gravette, Laussel. — [Réduction au 4/5 environ].

ment une incroyable extension; et nous nous trouvons ici en présence d'une véritable envolée artistique, qui se traduit par la production de sculptures, de hauts et de bas-reliefs et de gravures, tant sur os que sur parois de cavernes. Enfin, les objets destinés à la parure : pendeloques en os, dents d'animaux et coquilles percées, oligiste et ocres, se montrent aussi assez abondants.

C'est au-dessus de l'Aurignacien supérieur que se développe le Solutréen, dont l'existence ni la position ne sont en discussion, et que l'on tente de diviser en deux assises superposées : l'une, inférieure, dont un beau développement serait à Solutré; l'autre, supérieure, bien représentée à Laugerie Haute, et qui serait caractérisée par la présence des *Pointes à cran*.

A la base du Solutréen inférieur existerait un niveau de transition, où apparaîtraient les pointes de type solutréen, taillées sur une seule face, ou « Pointes protosolutréennes ».

> · 食 琴 琴

Nous venons d'exposer la composition de l'Aurignacien, en détaillant la subdivision en trois assises; et nous avons vu qu'il n'y a plus de discussions au sujet de la moyenne et de la supérieure.

En revanche, à mon avis, la composition de l'assise inférieure n'est pas encore complètement établie et appelle des commentaires; et c'est ainsi que nous entrons dans la discussion relative à l'âge des couches de La Quina, que beaucoup de personnes placent dans le Moustérien, alors que j'y vois plutôt un facies de l'Aurignacien inférieur.

Je ne me base pas, pour exprimer cette opinion, sur des observations de détail, qui, du reste, ne paraissent avoir conduit jusqu'ici à rien de précis; je trouve mes arguments dans ce que nous voyons se passer dans toute l'Europe, et en Belgique notamment.

Que nous soyons en Belgique, en Suisse (Wildkirchli), en Wurtemberg, en Basse-Autriche. en Croatie, et probablement ailleurs, le niveau inférieur des cavernes — sauf pour une caverne belge de la vallée de la Méhaigne, qui montre à sa base l'Acheuléen II — renferme toujours un ensemble industriel, qui répond à ce que j'ai appelé jusqu'ici, en gros, le type de La Quina. C'est ce que nous trouvons à Spy, à Hastière, à Fond-de-Forêt, à Engis, etc., où nous rencontrons non seulement les silex de La Quina, mais aussi les diaphyses osseuses striées, caractéristiques.

Il s'en suit donc qu'à part l'occupation restreinte et momentanée d'une cavernc à l'époque de l'Acheuléen II, la véritable période d'occupation de nos cavernes concorde parfaitement avec le moment où se développait, dans la Charente, l'industrie de La Quina.

Mais ce n'est pas tout.

A Hastière, où il n'y a eu occupation que pendant l'époque de La Quina, M. E. Dupont a trouvé trois niveaux distincts et superposés, indiquant, sans doute, des arrivées de nouvelles familles; et l'on constate, dans ces trois niveaux, l'identité de l'industrie lithique et l'évolution lente de l'utilisation de l'os. Vers le bas, il n'y a que des os striés; vers le haut, on voit apparaître de vagues lissoirs et des perçoirs.

A aucun niveau, nous ne voyons s'introduire une industrie du type de l'abri Audi.

A Spy, s'observait aussi un beau niveau inférieur de La Quina, au-dessus duquel s'étendait l'Aurignacien moyen, absolument typique, avec grattoirs carénés et « pointes d'Aurignac » en ivoire : le tout sans trace de silex du type de l'abri Audi.

A Fond-de-Forêt, il y avait également un niveau épais à industrie de La Quina, montrant, dans les deux tiers inférieurs des os striés, tandis que dans le tiers supérieur se trouvaient des baguettes en bois de Renne, arrondies par raclage, et un fragment de bois du même animal, montrant un fuseau enlevé au moyen d'un burin.

Malgré cette évolution insensible, mais évidente, pas de trace de silex de l'abri Audi.

Donc, dans les cavernes de Belgique, et je crois dans celles d'Allemagne, présence d'un « ensemble », dont le terme inférieur appartient au type de La Quina, et dont les deux termes supérieurs sont, sans conteste, l'Aurignacien moyen et l'Aurignacien supérieur.

Partout, ces trois termes forment « bloc » homogène et indivisible.

D'autre part, la stratigraphie du Bassin de Paris et de la Belgique nous montre que les derniers Moustériens occupent en France la limite entre le sommet des limons moyens et la base de l'Ergeron inférieur, lequel représente notre « limon éolien » ou Brabantien.

Quant au Moustérien proprement dit, nous ne le connaissons pas en Belgique.

Etant donné la constance, hors de France, du bloc à facies: Quina, Cro-Magnon, Font-Robert, à l'exclusion du type de l'abri Audi, et aussi le fait que les facies Quina et abri Audi semblent s'exclure, nous y voyons un indice de rapports étroits et d'évolution continue, en Belgique, depuis le facies de La Quina jusqu'à la fin de la Font-Robert; et c'est ainsi que nous sommes arrivé aux conclusions déjà exposees dans notre travail, intitulé Moustérien et Aurignacien, présenté à l'Académie royale de Belgique en 1908, et où, au lieu d'admettre une superposition: Quina-Abri Audi, nous admettons plutôt l'équivalence des deux termes.

Partant de la certitude que la grande crue hesbayenne, de 130 mètres de hauteur, avait chassé de la Belgique tous ses habitants, hommes et animaux, je pense qu'il est arrivé un moment où la crue, s'étant définitivement retirée, et où le sol s'étant asséché et recouvert de végétation, des familles humaines ayant quitté le Périgord, vers la fin du Moustérien, sont arrivées après maintes périgrinations, jusqu'en Belgique, au moment où les Moustériens sédentaires avaient évolué au type local de l'abri Audi.

Il est évident que les migrateurs, partis à la fin du Moustérien, avec l'industrie moustérienne du moment, ont dû arriver en Belgique avec l'industrie de type moustérien qu'ils avaient au départ, et qu'ils sont restés ignorants de l'évolution ayant conduit les sédentaires du Périgord à l'industrie de l'abri Audi.

La Charente étant près du Périgord, les gisements de cette première région pourraient dater du commencement de l'évolution propre à l'abri Audi, ou encore représenter l'extrême fin du Moustérien; mais alors il serait difficile de considérer à la fois le gisement de La Quina comme Moustérien, et ses représentants à Hastière, Spy et Fond-de-Forêt, comme Aurignacien inférieur.

En somme, il y a là quelques difficultés pratiques, peut être momentanées, qui pourraient être levées provisoirement par une convention; mais je suis d'avis que:

- 1º Vu l'absence du type de La Quina au Moustier;
- 2º Vu la présence du type de l'abri Audi au Moustier, et son absence à La Quina;
- 3º Vu l'établissement très net du bloc belge et étranger où le facies de l'abri Audi est inconnu, où le vrai Moustérien l'est aussi, et où on constate une évolution continue et progressive du type industriel d'Hastière (Quina) au type du Trou Magrite (Font-Robert).

Je crois que, pratiquement, le mieux serait de comprendre le niveau de La Quina, avec son équivalent approximatif de l'abri Audi, comme deux facies plus ou moins contemporains de l'Aurignacien inférieur.

Dans tous les cas, le bloc homogène des cavernes belges me semble indivisible; et je juge impossible de considérer le bas comme Moustérien et le haut comme Aurignacien moyen et supérieur, avec exclusion de l'Aurignacien inférieur. Cette lacune, en milieu évolutif continu, me paraît invraisemblable.

Il est vrai de dire, ainsi que le D^r H. Martin le faisait remarquer il y a quelques instants, que celui-ci m'accuse de ne pas connaître le gisement de La Quina, lequel ne présente pas l'homogénéité que je lui crois.

Il est parfaitement exact que, malgré les gracieuses invitations de notre confrère, je n'ai pu encore — à mon grand regret — aller étudier la coupe sur place, sous sa direction.

Je compte certainement accepter l'offre si sympathique de M. le D'H. Martin; mais, en attendant, je me suis basé, pour avoir mon opinion, sur la coupe qu'il a fournie dans le travail intitulé Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina, (Charente) [1ex fascicule, 1907, Lib. Schleicher].

Dans les pages 2 à 10 de son Mémoire, notre confrère décrit les fouilles successives effectuées au gisement; et, page 7, il fournit la coupe de la partie Nord de la station; voici le résumé de ses observations, en partant du haut (1):

- A. Couche moderne.
- B. Couche d'éboulis stérile.
- C. Premier niveau ossifère se subdivisant en trois couches :
- C⁴. Couche de o^m 15 d'épaisseur, formée d'argile sableuse, friable, jaunâtre, avec très peu de silex, et quelques ossements à patine noire.
- C². Couche d'environ o^m35 d'argile noirâtre, grasse, renfermant les vestiges d'une industrie très perfectionnée, et d'abondantes traces humaines. Faune: Cheval et Renne dominent. C'est cette strate que M. le D^r Martin dénomme Couche à ossements utilisés.
- C³. Couche d'environ o^m45 d'argile sableuse de teinte verdâtre, dont le sommet se confond avec la *couche à ossements utilisés*, et également très riche en instruments de pierre. Au contact, il y avait des traces d'un foyer.
- D. Couche sableuse jaune clair, assez épaisse, appartenant aux alluvions anciennes du ruisseau, le Voultron, qui coule dans la vallée. Au contact des couches D et C³, et vers le sommet de la couche D, se rencontrent des silex taillés, de type paléolithique ancien: pièces à facies chelléen, grands racloirs, hachoirs volumineux, rapportables à la même époque.

A mon avis, ces pièces sont chelléennes ou acheuléennes, de sorte qu'il existe une lacune assez considérable entre leur âge et celui des dépôts de la couche C³ et de l'industrie qu'elle renferme.

Ajoutons que, dans la partie Sud de la station, il existe un niveau supérieur à tous ceux qui viennent d'être cités, pris d'abord comme Magdalénien, mais déterminé actuellement comme Aurignacien moyen.

⁽¹⁾ Ces observations concordent très bien avec celles de M. G. Chauvet, consignées dans le travail de ce préhistorien, intitulé: Stations humaines quaternaires de la Charente (Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente, 1896) et confirmées en 1906 dans une nouvelle note ayant pour titre Fouilles à La Quina du D² H. Martin.

D'après M. le D' H. Martin lui-même, en laissant de côté le niveau chelléen et le niveau Aurignacien moyen, qui ne caractérisent nullement La Quina, la couche principale est constituée par un amas de silex et d'ossements dit Couche à ossements utilisés, situé entre les couches C³ et C² et abandonné pendant une interruption assez longue des dépôts de remplissage.

Il n'y a donc, dans l'amas principal, de l'avis même de M. le Dr Martin, aucune séparation nette, causée, par exemple, par l'intrusion d'un dépôt stérile; il y a eu occupation continue de l'abri par des générations successives d'une même peuplade, mais dont l'existence a été suffisamment longue pour que l'on reconnaisse une certaine évolution industrielle de l'outillage pendant la durée du séjour; cette évolution est en somme légère, car elle n'a amené, dans la partie supérieure, que l'apparition de quelques formes perfectionnées qui ne sont que des variantes des formes de la partie inférieure (1), et auxquelles notre zélé confrère attribue une importance exagérée, vu que ces pièces ne peuvent avoir rien de commun avec le Solutréen; on signale aussi quelques améliorations dans l'utilisation de l'os.

Pour autant que je puisse en juger par ce qui a été publié et laissant de côté le niveau Paléolithique inférieur, qui est complètement indépendant du reste du remplissage, l'occupation principale de l'abri a commencé par l'arrivée, dans la Charente, de populations ayant quitté le Périgord vers la fin du Moustérien, et qui sont arrivées à La Quina en possession de l'idée première de l'utilisation de l'os, pour la retouche des silex. Peu après l'arrivée, l'utilisation de l'os comme compresseur pour retouche s'est affermie, s'est développée et s'est généralisée; puis l'évolution propre de ces populations, qui n'étaient plus en contact avec celles de l'abri Audi, s'est accomplie lentement, en tendant vers l'industrie de l'Aurignacien moyen qui lui a succédé.

En réalité, indépendamment du niveau chelléen hors de cause, tout s'est passé dans la Charente comme en Belgique; et l'évolution s'y est comportée exactement comme à Hastière et à Fond-de-Forêt, sans qu'on puisse y trouver une lacune pouvant correspondre à l'industrie de l'abri Audi.

Puisque je place tout le bloc belge dans l'Aurignacien, — inférieur, moyen et supérieur, — je ne vois donc aucune raison de faire exception pour la couche à ossements utilisés de La Quina, que je

⁽¹⁾ Voir Dr H. Martin. — Industrie moustérienne perfectionnée. Station de La Quina (Charente). — Bull. Soc. Préhist. de France, 1906.

continue - jusque preuve du contraire - à placer dans l'Aurignacien inférieur.

Comme on le voit, toute cette discussion, peu importante, se réduit à une simple divergence entre les Préhistoriens français et moi-même, sur une question d'accolade.

Nous sommes d'accord sur tous les faits, sur toutes les superpositions, seulement, d'un côté, on prolonge l'accolade moustérienne jusqu'à englober la couche à ossements utilisés de La Quina dans cette assise, tandis que, de l'autre, je crois prétérable de faire descendre l'accolade aurignacienne, de manière à y comprendre la couche à ossements utilisés.

Cette manière de voir implique alors la contemporanéité approximative de la couche à ossements utilisés de La Quina avec celle de l'abri Audi.

Nul doute que cette question ne finisse par s'éclaircir dans peu de temps.

Note ajoutée après la rédaction. — Un fait intéressant et qui peut jeter quelque lumière sur la question controversée m'a été révélé quelques jours après le Congrès de Tours.

M'étant rendu dans la vallée de la Vezère, M. O. Hauser a bien voulu me montrer le gisement de Combe-Capelle, où il a rencontré récemment un si important squelette humain du type de Galley-Hill.

J'ai pu voir, tant sur place que dans les collections recueillies, que les superpositions étaient bien conformes à celles indiquées par l'abbé Breuil (1); mais les travaux de fouilles de M. Hauser avaient mis à découvert, le long du bord externe de la terrasse, un niveau dont l'existence n'avait pas encore été constatée. Or, ce niveau, dans lequel des fouilles ont été faites sous mes yeux, est absolument celui de l'abri! Audi, avec ses couteaux caractéristiques et les autres instruments décrits par l'abbé Breuil; et, fait important, deux diaphyses utilisées et striées, semblables à celles de La Quina, ont été rencontrées vers le sommet de la couche, sur laquelle repose une autre couche à industrie de l'Aurignacien moyen, riche et typique.

Voilà donc un caractère important, commun aux deux couches que je crois synchroniques ou équivalentes; espérons que d'autres découvertes ne tarderont à nous fixer et à nous mettre tous d'accord vers le point encore actuellement en litige.

⁽¹⁾ H. Breull. — L'Aurignacien présolutréen. Epilogue d'une controverse. — Revue Préhistorique, N° 1, IV, 1909.

M. le D^r Marcel Baudouin (Paris). — Bibliographe de profession pendant vingt ans, je suis obligé de faire remarquer à M. A. Rutot que le premier travail de M. l'Abbé Breuil, sur le *Présolutréen*, n'a pas été présenté, pour la première fois, à Monaco en 1906, mais bien en 1905, au Congrès de Périgueux (1), Congrès auquel, il est vrai, notre savant collègue n'assistait pas.

Si j'insiste sur cette date, antérieure d'un an — et on me le pardonnera! — c'est qu'elle a son importance. Elle montre, en effet, que ce n'est pas dans un Congrès international, mais dans la première Réunion nationale que j'ai créée de toutes pièces, que la question a été soulevée pour la première fois devant des personnes compétentes, au milieu desquelles se trouvaient M. Emile Rivière et M. E. Cartailhac lui-même! — Quand, donc, l'Aurignacien fut inventé à Monaco, le Présolutréen l'était déjà à Périgueux. — De plus, cette rectification détruit un peu l'effet sensationnel du préambule de l'article ci-dessus : ce à quoi je tiens beaucoup, comme fondateur des Congrès préhistoriques de France.

Pourquoi, à un an d'intervalle, à Monaco, a-t-on cru devoir changer le nom de l'Etage redécouvert? Je m'en doute un peu; mais je préfère admettre, avec M. Cartailhac et M. Rutot, que c'est pour imiter la classification de G. de Mortillet, qui n'admet comme origine de dénominations d'époques que des noms de Stations préhistoriques typiques. — Il est évident qu'il n'y a pas de gisement qui s'appelle « Présolutré », même près de Solutré!

Ceci dit, je tiens à mon tour à répéter ce que je reproche au très méritant inventeur de l'Aurignacien complet. Nous nous entendrons très vite, car je n'ai à parler que de ce que M. Rutot seul a appelé l'Aurignacien inférieur, et même que de la place qu'il a assignée à certain gisement, voulant le faire rentrer dans cette époque.

Pour moi, quoiqu'en dise M. Rutot, le Moustérien évolué ou supérieur de La Quina (Charente) n'est que du Moustérien; ce n'est pas de l'Aurignacien, inférieur ou pré-inférieur. Autrement dit, il faut laisser dans le Moustérien, à subdiviser lui-même, et non pas placer dans l'Aurignacien, la célèbre station des bords du Voultron.

Pour changer de nom d'Époque, en effet, il faut une modification radicale dans l'industrie; et il faut surtout se trouver en face d'inventions nouvelles. Cela revient à dire que, si l'Aurignacien inférieur de M. Rutot ne doit pas devenir, à mon sens, du Moustérien supérieur, La Quina doit rester, elle, du Moustérien supérieur.

⁽¹⁾ L'abbé Breuil. — Essai de stratigraphie des Dépôts de l'Age du Renne. — I^{er} Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1905. — Paris, 1906, in-8° [Voir p. 74-80]. — Une très longue discussion suivit cette très intéressante communication. — Y prirent part: MM. A. de Mortillet, Marcel Baudouin, Emile Rivière, E. Cartailhac, E. Olivier, etc.

En effet, il y a beaucoup plus d'analogie, à l'abri Audi par exemple, avec le Moustérien typique qu'avec l'Aurignacien type, dit

moven.

M. Rutot reconnaît lui-même qu'au premier abord le facies de l'abri Audi est « Moustérien »! — Mais je comprends très bien qu'on en fasse de l'Aurignacien, sans doute parce qu'il n'y a plus d'os utilisés et parce qu'il y a des burins, etc. Je comprendrais bien mieux encore qu'on en fasse un autre étage, différent de l'Aurignacien! Et, puisqu'il n'a aucun rapport avec La Quina, que La Quina reste moustérienne!

Je me plais à reconnaître que le développement des raisonnements de M. Rutot est très ingénieux; mais je trouve ses rapprochements trop livresques, et pas assez « terre à terre », je veux dire géologiques. Les « invraisemblances », momentanées, ne doivent effrayer personne, même quand elles se produisent en Belgique, car, en France, nous ne les avons pas. D'ailleurs, mon ami le Dr H. Martin, quand il le voudra, résoudra le problème avec pièces à l'appui; et je n'ai qu'une chose à faire : laisser la parole à ses fouilles, si désintéressées et si fructueuses, qui font tant d'honneur aux Préhistoriens libres de notre pays.

Sur les traces de l'existence d'un Culte de la Hache pendant le Paléolithique inférieur.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Depuis bientôt vingt ans que nous explorons la vallée de la Haine si riche en gisements du Paléolithique inférieur, nous avions toujours été surpris de rencontrer, à côté des coups-de-poing de grandeur normale (de om12 à om18 de long, par exemple), d'assez nombreux très petits coups-de-poing tout à fait semblables aux grands, mais de longueur comprise entre 2 et 3 centimètres, ce qui en faisait des objets sans utilisation possible.

J'ai successivement examiné les opinions diverses émises par les préhistoriens au sujet de trouvailles analogues, mais datant d'autres époques et j'ai vu que les uns en faisaient des essais, des jouets d'enfants, des pièces de jeux, tandis que d'autres les considéraient comme des objets votifs appartenant au rite d'un culte.

Ne pouvant découvrir de preuves certaines de l'exactitude de l'une ou l'autre hypothèse, je réservais simplement mon opinion.

Mais la découverte faite, coup sur coup, cette année même, de trois haches formidables en trois stations différentes (Strépy, Cronfestu et Battignies-lez-Binche), me paraît pouvoir donner une certaine consistance à l'une des idées déjà émises.

Les trois formidables haches ont, en moyenne, o^m32 de long et o^m16 de large. L'épaisseur va de o^m06 à o^m12; leur poids va de 3 à 4 kilogrammes.

Ce sont des objets qu'il est impossible de manier; ils sont inutilisables.

Une particularité réside en ce qu'ils sont d'un type plus élevé que le Chelléen, ils correspondent parfaitement à la transition du Chelléen à l'Acheuléen I.

De plus, bien que leur forme générale réponde à celle des instruments moyens, il est aisé de voir que leur obtention n'a pas été facile.

Certains coups de « taille » ont bien porté, mais d'autres ont détaché des éclats proportionnellement trop petits, de sorte que

l'achèvement de la pièce, sa mise à calibre, n'a pu être obtenue que par de nombreux esquillements ou écrasements d'arêtes, qui ne s'observent pas sur les pièces de volume moyen, ni sur celles de

tout petit volume.

Dans nos stations paléolithiques de la vallée de la Haine, il existe donc, à l'aurore de l'époque acheuléenne, outre les nombreux outils (percuteurs, couteaux, racloirs, grattoirs, perçoirs) et les armes (poignards, pointes de lances, de javelots, de flèches et casse-têtes), trois espèces de coups-de-poing, qui se différencient essentiellement par leur volume; ce sont d'abord les coups-de-poing minuscules, de 0^m02 à 0^m03 de longueur, assez abondants; puis les coups-de-poing normaux, éminemment utilisables, de 0^m12 à 0^m18 de long; enfin viennent les très gros coups-de-poing, rares, paraissant n'exister qu'à l'état d'exemplaire unique dans chaque station, de grandeur exagérée et de poids considérable.

En présence de ces trois groupes de coups-de-poing, il ne semble plus téméraire de voir entre eux certains rapports, et à mon avis, on pourrait penser que le coup-de-poing normal étant l'arme par excellence du Paléolithique inférieur, le symbole de la force et de la puissance, on a voulu représenter ce symbole de façon tangible, par la confection d'un spécimen formidable, en possession sans doute, du chef de la tribu, tandis que les specimens minuscules seraient des représentations votives, destinées soit à se concilier les bienfaits de la Force, soit à servir de talisman à leur possesseur.

Voilà donc une nouvelle question ouverte : celle de l'existence probable d'un « culte de la Hache » pendant le Paléolithique inférieur (1).

De pareils indices existent-ils ailleurs?

Il ne me semble pas en avoir reconnu d'évidents pour ce qui concerne le Nord de la France, où il n'existe guère à la fois, de très grands et de très petits coups-de-poing; mais dans le Midi, c'est différent.

Parmi des documents qui m'ont été envoyés par notre confrère M. Marc Deydier — et qui ont été décrits dans les publications de la Société (2), — j'ai reconnu avec étonnement dans une station de la vallée du Largue considérée comme néolithique, une quantité

(2) M. DEYDIER. - La Vallée du Largue néolithique : ses silex, ses maillets, types nouveaux. - Compte-rendu du premier Congrès préhistorique de France, Périgueux, 1905.

⁽¹⁾ Je crois utile d'ajouter que, dans notre niveau Acheuléen inférieur de la Haine, il y a aussi profusion de haches minuscules; mais les grands instruments de cette époque n'ont pas encore été recueillis.

de toutes petites haches en amande, de 0m02 à 0m03 de long, dénommées amy gdalines par notre sympathique collègue.

Or, à l'examen de l'ensemble des pièces que j'ai sous les yeux, et sans douter un instant que certains instruments ne soient néolithiques (les pointes de fièches à ailerons et les maillets en roches dures, par exemple), je suis convaincu qu'il existe dans la vallée du Largue, à la surface du sol, des stations paléolithiques pouvant remonter à l'Acheuléen; aussi, sans rien affirmer, j'avoue que je suis plutôt tenté de placer les amygdalines de notre confrère Deydier vers la fin du Paléolithique inférieur qu'à l'époque néo-lithique.

Dans ce cas, elles seraient, dans le Midi de la France, la représentation de nos très petits instruments amygdaloïdes de la vallée de la Haine.

M. le D^r Atgier (Seine). — L'idée, émise par M. Rutot que ces hachettes auraient eu une destination *cultuelle*, concorde parfaitement avec les découvertes faites par le D^r Bertholon de (Tunis), au sujet de la religion des anciens Lybiens.

Dans cette religion, en effet, la divinité masculine était représentée par des statues et des amulettes, représentant la tête du dieu-Bélier (Jupiter-Ammon), ou du dieu-Taureau Osiris (bœuf apis) chez les Egyptiens, Minotaure (en Crête), etc. La divinité féminine, au contraire, était représentée par une petite hachette en pierre d'abord, en métal ensuite, percée d'un trou, suspendue à un anneau, munie même de bras, plus tard même anthropomorphisée, et dont on retrouve des pendeloques chez les nègres du centre de l'Afrique.

M. G. Fouju (Paris). — Dans un gisement paléolithique, que quelques-uns de nos collègues connaissent, à Moru, près de Pont-Sainte-Maxence (Oise), j'ai recueilli, à plusieurs reprises, de tout petits coups-de-poing parfaitement taillés, dans la proportion de 5 à 6 pour 100.

Vu leurs petites dimensions, je les ai attribuées à des petites mains, à des mains d'enfants.

Par qui ont-ils été taillés? Peut-être par l'homme, qui, après avoir taillé un outil pour son usage et à sa convenance, a pu en tailler de plus petits pour l'amusement de ses enfants. Peut-être encore par l'enfant lui-même qui, initié de bonne heure à la taille du si-lex par l'exemple qu'il avait constamment sous les yeux, a pu s'en fabriquer proportionnellement à sa main, pour son amusement et son usage.

C'est là, il me semble, la raison de la présence dans les gisements paléolithiques de ces petits coups-de-poing associés, avec d'autres

coups-de-poing de grandeur normale.

J'écarte comme ne pouvant pas être prouvée, l'idée de religiosité que veut y attribuer notre savant collègue, M. Rutot. Dans ces questions si difficiles à approfondir, mon avis est qu'il faut s'en tenir aux raisonnements les plus simples, ils doivent être les plus près de la vérité.

M. A. Rutot fait remarquer que M. Fouju ne parle que de petites pièces et de pièces normales; or il est question aussi, dans la vallée de la Haine, de la présence de haches formidables, inutilisables, faisant contraste avec les petites; d'où découle l'idée dè culte.

M. Rutot ne croit pas non plus que des enfants d'une dizaine d'années tailleraient des haches de 2 à 3 centimètres de longueur, d'ailleurs beaucoup plus difficiles à confectionner que les grandes; ils en tailleraient plutôt de 8 à 10 centimètres : ce qui conviendrait à leur main.

Enfin, en Belgique, la proportion des haches minuscules va souvent de 25 à 30 pour cent du nombre des moyennes.

Le Préhistorique dans les Grottes et Abris sous roches des Bassins tributaires de la Mer du Nord, de la Manche, et d'une partie de l'Atlantique.

PAR

Paul de MORTILLET (de Paris).

L'étude des grottes et cavernes intéresse diverses branches de la science, mais c'est surtout la Palethnologie qui a tiré grand profit de leur exploration. Cependant il n'existe pas d'inventaire général de ces importants gisements.

Le premier ouvrage d'ensemble sur les cavernes a été publié par Marcel de Serre, sous le titre: Essai sur les cavernes à ossements. Il en paru trois éditions en 1835, 1836 et 1838. J. Desnoyers, en 1845, publia un travail sur le même sujet. Plus tard, A. Lucante fit paraître dans les Bulletins de la Société d'Études scientifiques d'Angers, 1880-1882, son Essai géographique sur les cavernes de France et de l'Etranger. Mais ces travaux sont faits presque exclusivement au point de vue paléontologique. — Dans cet inventaire, je ne décrirai que les grottes, abris et brèches osseuses, qui ont donné des objets d'industrie.

I. - Versant de la Mer du Nord.

BASSIN DE L'ESCAUT.

Le nord-est de la France, étant presque complètement dépourvu de rochers, ne contient que quelques grottes.

Aucune n'a été signalée comme renfermant des traces d'occupation par l'homme préhistorique, dans le département du Nord.

Pas-de-Calais. — Arrondissement de Boulogne-sur-Mer, canton de Marquise. — Les cinq grottes et l'abri sous roche situés dans le domaine de Basse-Falize, à Hydrequent, commune de Rinxent, ont été détruits par suite de l'exploitation des carrières de marbre.

La Grotte de Clèves, dans le petit bois de la Clèves, avait 12 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. Très basse à l'entrée, elle

atteignait 4 mètres de hauteur vers le milieu. Emile Sauvage y constata quatre couches archéologiques. La première, supérieure, renfermait des ossements humains, associés à des fragments de poterie robenhausienne et de diverses époques, et des os de mouton, bœuf et cheval. La deuxième contenait des instruments en pierre et des tessons de poterie robenhausiens. Dans la troisième, se trouvaient des ossements et des bois de renne, et des silex taillés probablement magdaléniens. La quatrième a donné quelques silex taillés et des débris d'ours des cavernes.

L'Abri Désiré, situé près de la grotte de Clèves, contenait, d'après Chaplain-Duparc, les mêmes couches superposées.

La Grotte de l'abbé Bomy, au-dessus du hameau de Croutes, a fourni à E. Lejeune des silex taillés pouvant se rapporter au mag-dalénien, et des ossements cassés de renne.

La Grotte de la Grande-Chambre, à Hydrequent, a été touillée par E. Lejeune, qui y a recueilli huit coups-de-poing triangulaires acheuléens, et de nombreux instruments en silex moustériens: pointes à main, racloirs, éclats, associés à des ossements de mégacéros, de rhinocéros tichorhin, d'hyène, d'ours et de lion.

BASSIN DE LA MEUSE.

Aucune découverte palethnologique n'a été faite dans les grottes du département des Ardennes.

Meuse. — Arrondissement de Commercy, canton de Saint-Mi-HIEL. — L'Abri contre roche de la Roche-Plate est à quelques centaines de mètres au nord de Saint-Mihiel, au pied des falaises qui s'adossent à un coteau parallèlement à la rive droite de la Meuse. Le D^r Mitour a constaté dans les fouilles faites au pied de cet abri, la présence de silex taillés magdaléniens: trois burins, trois ou quatre grattoirs et de fines lames retouchées, mêlés à des bois de renne généralement grèles.

Une Grotte située sur la rive gauche de la Meuse, en face de Saint-Mihiel, a donné des silex taillés.

BASSIN DU RHIN.

Mourthe-et-Moselle. — Arrondissement et canton de Toul. — Le Trou des Celtes, appelé aussi caverne de Treiche, s'ouvre sur la rive gauche de la Moselle, à peu près aux trois quarts supérieurs du coteau de la Treiche, commune de Pierre-la-Treiche. C'est une galerie sinueuse, horizontale, de 72 mètres de longueur, sur 1^m50

à 1^m80 de largeur. Fouillée en 1863 par Husson, Godron et Guérin, elle renfermait des ossements humains de 25 à 30 individus; des tessons de poterie robenhausienne et d'époques plus récentes; six pointes de flèche à ailerons, une pointe de lance, des lames et autres silex taillés; des haches polies, plusieurs fusaioles en terre cuite; des poinçons et une aiguille à chas en os; ét trois coquilles percées.

Le Trou du Portique, grotte située en face de la précédente, rive droite de la Moselle, au lieu dit Carrières Sainte-Reine, à l'entrée du Bois-sous-Roche. Exposée au sud, d'un accès facile, elle a été autrefois habitée par un ermite. Elle se compose d'une longue galerie principale, avec de nombreuses ramifications. Husson y a découvert des foyers avec os et silex taillés, entre autre une ébauche de pointe de flèche. Dans les différentes couches, on a recueilli des débris de poterie romaine et plus ancienne, et des ossements d'ours et d'hyène des cavernes, de rhinocéros tichorhin, de cerf, de bœuf, de cheval, et de renne?

Le Trou-de-la-Fontaine, dont l'entrée est à une soixantaine de mètres de la grotte du Portique, comprend une galerie de 40 mètres de longueur aboutissant à une chambre assez spacieuse, où se trouvent deux fontaines, de là des couloirs vont en s'abaissant jusqu'à une assez grande profondeur. Les fouilles ont donné des silex taillés robenhausiens avec os et bois de cerf travaillés.

Ces grottes sont aussi connues sous le nom général de Trous de Sainte-Reine.

Abri sous roche situé près des grottes, exploré par Guérin, qui y a recueilli des instruments en calcaire siliceux, parmi lesquels un grattoir et un coup-de-poing acheuléen.

Le Trou du Géant situé près de Villey-le-Sec, dans le bois de Gondreville, entre la rive droite de la Moselle et le chemin de Marron. Husson y a découvert à la surface du sol, des tessons de poterie de différentes époques, et au-dessous des foyers avec de la poterie robenhausienne et des os travaillés.

Vosges. — Grotte au lieu dit la Roche-de-Trupt, dans la région du Donon, découverte par Frœlich. Elle comprend une grande chambre et deux autres plus petites situées au-dessus. Sur le banc qui occupe le fond de la grotte, et sur les parois sont gravés des caractères et des signes divers.

Territoire de Belfort. — Plusieurs grottes spacieuses se trouvent au Mont de Cravanche, à 3 kilomètres de Belfort, à 400 mètres environ d'altitude. Une de ces grottes a été convertie en cave à bière. La Grotte de Cravanche, au pied du Salbert, sur la com-

mune de Belfort, près de Cravanche, fut fouillée, en 1876, par F. Voulot, qui mit à jour de nombreux ossements humains accompagnés de silex taillés, haches polies et de deux bracelets en serpentine. Depuis cette époque, les fouilles ont été continuées, et ont amené la découverte de nouveaux objets d'industrie robenhausiens, de poterie et d'ossements humains.

Les fouilles pratiquées dans une grotte assez vaste, qui se trouve à 300 mètres de la précédente, n'ont fait découvrir ni ossements humains, ni restes d'industrie.

II. - Versant de la Manche.

BASSIN DE LA SOMME.

Le département de la Somme, si célèbre par les découvertes nombreuses de silex taillés paléolithiques, faites dans les alluvions anciennes quaternaires, et surtout par les premiers coups-de-poing en silex recueillis, en 1832, par Boucher de Perthes, ne possède aucune grotte préhistorique.

BASSIN DE LA SEINE.

Aisne. — Ce département contient un grand nombre de grottes artificielles, creusées de main d'homme, appelées dans la région creuttes, crouttes, boves. Elles ont été principalement étudiées par Edouard Fleury. Nous n'en parlerons pas plus longuement, ne nous occupant dans ce travail que des grottes naturelles.

Arrondissement de Soissons, canton de Vic-sur-Aisne. — La brèche osseuse de Cœuvres, station moustérienne, est située sur les pentes d'un coteau couronné d'escarpements de calcaire grossier, à peu de distance sur le chemin de Coucy, et à 25 ou 30 mètres au-dessous du ruisseau.

La faune comprenait le rhinocéros tichorhin, le mammouth, le cerf du Canada, l'ours et l'hyène des cavernes, le loup, un bœuf et le cheval très abondant. Associés à ces ossements, se trouvaient quelques silex de la craie taillés, mais les objets en pierre étaient surtout en calcaire siliceux. Ce sont des pointes à main et des éclats moustériens. Il y avait aussi quelques rares coups-de-poing acheuléens.

Marne. — Le département de la Marne ne possède pas de grotte naturelle ayant été habitée par l'homme primitif. Les grottes arti-

ficielles préhistoriques, creusées dans la craie, y sont, au contraire, nombreuses, surtout dans la vallée du Petit Morin. Ces dernières ont été étudiées par le baron Joseph de Baye.

Haute-Marne. — Arrondissement de Langres, canton de Favs-Billot. — Grottes de la Zouzette, commune de Farincourt. Deux de ces grottes renfermaient des dépôts magdaléniens avec burins et grattoirs en silex, et des pointes de sagaie en bois de renne.

Aube. - Aucune indication.

Yonne. — Ce département est très riche en grottes. Elles ont surtout été étudiées, dans leur ensemble, par un bon palethnologue l'abbé A. Parat, qui en a fouillé et visité un grand nombre. D'après cet actif explorateur, on compte 47 grottes dans la vallée de la Cure, et 11 dans les vallons adjacents, 25 grottes se trouvent sur les rives même de l'Yonne, et 11 sont disséminées dans la vallée de cette rivière. Elles n'ont pas toutes fourni d'importants restes palethnologiques. Nous ne décrirons que les principales.

Arrondissement d'Auxerre, canton de Vermenton. — La Grotte des Fées, à Arcy-sur-Cure, se voit, en remontant la rive gauche de la Cure, dans le flanc sud d'un escarpement calcaire contourné par la rivière. Elle mesure 127 mètres de long, sur 16 mètres de large et 7 mètres de hauteur. Elle est devenue classique par les importantes découvertes faites par de Vibraye, en 1859. Depuis le D^r Ficatier et d'autres palethnologues l'ont explorée.

Le dépôt archéologique de cette grotte comprenait : 1° Une assise inférieure avec d'abondants ossements d'ours des cavernes et des débris d'ossements de grands bovidés, de mammouth, de rhinocéros tichorhin, et quelques coups-de-poing acheuléens bien taillés. C'est à la partie supérieure de cette assise, que de Vibraye recueillit un fragment de maxilaire inférieur humain, qui appartient au magdalénien le plus ancien;

2º Une assise moyenne magdalénienne, avec foyers et de nombreux grattoirs, burins et lames en silex, des instruments en os et en bois de renne, mélangés avec des ossements brisés de divers animaux, mais où le renne domine;

3º L'assise supérieure renfermant, à la base, des silex taillés et de nombreux tessons de poterie robenhausiens; et à la surface des poteries et objets plus ou moins récents.

Le D^r Ficatier y a aussi découvert des sépultures du premier âge du ter.

Grotte du Trilobite, voisine de la Grotte des Fées, découverte et touillée en 1886 par le Dr Ficatier; a 16 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et 2 mètres de hauteur. Elle est séparée en deux compartiments par un étranglement. Les fouilles ont donné près de 4.000 silex taillés, la plupart de l'époque magdalénienne.

Ce sont des grattoirs et des burins simples ou doubles, des pointes, un très grand nombre de lames, et quelques nucléus. Les objets en os et corne se composent de pointes de sagaie, d'aiguilles à chas, d'un morceau de bâton de commandement, de pendeloques et d'os gravés et sculptés. Nous devons citer aussi deux pièces très curieuses : une petite sculpture en lignite, de 0^m056 de long, représentant un Bupreste, et un Trilobite fossile, percé de deux trous latéraux. Parmi les ossements ceux de cheval et de renne étaient les plus abondants.

D'autres grottes existent dans le même escarpement que les deux précédentes. Les noms, sous lesquels elles sont désignées, ont été donné par l'abbé A. Parat, qui les a explorées.

La Grotte de l'Ours, de plus de 15 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et 2^m50 de hauteur, renfermait, dans la couche inférieure, des silex taillés moustériens et magdaléniens avec des ossements d'ours et d'hyène des cavernes, d'éléphant, de rhinocéros, de bison, de cheval, de renne, de cerf, d'antilope et de saïga. Dans la couche supérieure, des débris de poterie grossière et récente.

Le Trou de l'Hyène, petite grotte de 5 mètres de long sur 4 mètres environ de large, et 2 mètres de haut, contenait dans la couche supérieure des fragments de poterie robenhausienne et de poterie récente. Au-dessous des silex taillés magdaléniens associés à des os de renne, d'éléphant et d'hyène.

La Grotte du Cheval, de 14 mètres environ de longueur, 7 mètres de largeur, et 3^m30 de hauteur, a donné, à la base du dépôt, des silex taillés moustériens. Au-dessus, couche à industrie mag-dalénienne avec ossements de renne et de divers animaux quaternaires. A la surface fut trouvé une fusaïole en plomb.

Canton de Coulanges-sur-Yonne. — La Grotte dite la Rocheau-Loup, commune de Merry-sur-Yonne, à 300 mètres environ de l'Yonne, est à 37 mètres au-dessus du fond du vallon de Ravereau.

Elle se compose d'un couloir de 6 mètres de long sur 3 mètres de large, en partie dépourvu de toit, d'une salle de 14 mètres sur 7 mètres, et d'une galerie sinueuse de 15 mètres de long sur 3 mètres de large, qui se prolonge par un boyau qui va en se rétrécissant. Elle a été fouillée et décrite par l'abbé Parat. Les terres qui remplissaient la grotte avaient, dans le fond de la salle, 5 mètres d'é-

paisseur, et se divisaient en deux couches: l'inférieure paleolithique, et la supérieure néolithique ou d'époques plus récentes. La couche inférieure comprend deux niveaux peu distincts, surtout par la faune, qui est représentée par des ossements d'ours et d'hyène des cavernes, de loup, de mammouth, de rhinocéros tichorhin, d'urus, d'aurochs, de cerf élaphe rare, de bouquetin, de renne et de cheval, espèce dominante. L'industrie moustérienne, dans le niveau inférieur, comprend 21 pointes à main et 67 racloirs. Il se trouvait parmi ces pièces un coup-de-poing acheuléen. Au-dessus se rencontre l'industrie magdalénienne composée de nombreuses lames, grattoirs, burins, lames à dos retouché, un poinçon et une pointe de sagaie à biseau, en os. La couche supérieure, qui ne mesure qu'un mètre de hauteur, ne contenait pas d'instrument en pierre, mais de très nombreux tessons de poterie, deux fusaioles, un fragment de bracelet en schiste, et quelques ossements humains.

Grotte dite La Roche Belin, dans le bois de la Dame, à un kilomètre de Festigny, sur cette commune. C'est une galerie droite de 18 mètres de long sur 3 à 6 mètres de large, et 4 mètres de hauteur à l'entrée. Le D' Ficatier y fit exécuter quelques fouilles, qui lui donnèrent une pointe de lance et plusieurs grattoirs en silex, une dent de sanglier percée et des tessons de poterie robenhausienne. L'abbé Parat a depuis repris l'exploration de cette grotte. Il a recueilli un certain nombre de silex taillés : éclats, lames, grattoirs, perçoirs, etc., qu'il considère comme paléolithiques ; quelques ossements humains; des fragments de poterie d'âges divers; des os d'ours et d'hyène des cavernes, de rhinocéros, de cheval, d'aurochs, de renne et de cerf élaphe.

Canton de Courson-les-Carrières. — La Cave aux Fées, à Druyes, a été signalée par Salmon et le docteur Ficatier, dans L'Yonne préhistorique, comme étant une station paléolithique.

L'abbé Parat considère ce renseignement comme ne reposant sur aucune donnée sérieuse. Il a lui-même essayé de faire des fouilles dans cette grotte; mais il a été empêché par les énormes blocs de rocher éboulés de la voûte.

Arrondissement d'Avallon, canton de Vézelav. — Deux groupes de grottes, connues sous le nom des Roches creuses, existent sur la commune de Saint-Moré, à la suite du tunnel qui passe sous la Côte-de-Chaux, vers les limites des arrondissements d'Auxerre et d'Avallon.

La Grotte de Nermont, la plus importante, d'un accès difficile, est située à droite au sortir du tunnel de Saint-Moré, à plus de 50 mètres au-dessus du niveau de la Cure. Elle se compose d'une vaste salle élevée, dont la surface est d'environ 200 mètres carrés,

un peu rétrécie vers l'entrée, qui regarde le sud. L'intérieur communique avec le plateau par une ouverture naturelle, percée dans le plafond longue de plusieurs mètres. Elle a été fouillée en 1874 et 1875, par Berthelot et Bonneville, en 1883 par le D^r Ficatier.

Sur une grande étendue se trouvaient trois foyers robenhausiens successifs, séparés par des couches stériles de 0^m40 à 0^m50 d'épaisseur. Dans le dépôt, qui a plus de 3 mètres de puissance, on a trouvé des lames, grattoirs, pointes de flèches et tranchets en silex; des haches et des morceaux de haches polies; des fragments de bracelets en pierre; des os et des bois de cerf taillés en poinçons et en aiguilles; de nombreux débris de poterie noirâtre, grossière. Une sépulture romaine y a été également découverte.

Grotte de Saint-Joseph, appelée aussi du Cheval et des Hommes, suivant divers auteurs. Signalée par Berthelot en 1872, explorée par les abbés A. Parat et Poulaine. La couche supérieure contenait de nombreux ossements humains, avec des fragments de poterie robenhausienne et de différents âges. La couche inférieure renfermait des foyers et des silex magdaléniens: burins, grattoirs, lames; des instruments en os et bois de renne: poinçons, pointes de sagaie, phalange de renne percée. Des ossements d'ours et d'hyène des cavernes, de renne et de mammouth. Dans un petit caveau ovale, situé au fond de la grotte, clos par un mur en pierres sèches, se trouvaient deux squelettes, avec des silex taillés et des débris de poterie robenhausiens.

La Grotte du Muet, appelée Grotte du Mammouth par l'abbé A. Parat qui y fit d'intéressantes fouilles. Elle se trouve à l'extrémité ouest de la ligne d'escarpements de la Côte-de-Chaux, à 30 mètres au-dessus du niveau de la Cure. Sa longueur est de 13 mètres sur 2 à 3 mètres de large. On y pénètre par une large entrée exposée au sud. La faune, uniforme dans toute l'épaisseur des terres de remplissage, comprenait l'ours et l'hyène des cavernes, le mammouth, le rhinocéros tichorhin, le cheval abondant, le bœuf, le renne, le cerf élaphe et le cerf du Canada. Dans la partie inférieure se trouvaient quelques instruments en silex moustériens et acheuléens. Vers la surface, fragments de poterie robenhausienne et débris de lames de silex.

La Grotte des Blaireaux a 20 mètres de long sur 1 mètre de large et 2 mètres de haut. Les terres de la surface renfermaient des débris de poterie robenhausienne et de poterie lustrée, avec des ossements d'animaux de la faune actuelle. Au-dessous, industrie magdalénienne et ossements d'ours et hyène des cavernes, cheval, bison, renne et cerf.

Grotte de la Roche Percée. Longueur 120 mètres, largeur 6 mètres, hauteur 5 mètres. Elle a donné des éclats de silex, des tessons nombreux de poterie néolithique et de poterie fine et lustrée.

Grotte du Crot-Canat, 20 mètres environ de long sur 2 mètres de large et 3 mètres de haut. Au milieu de fragments de poterie robenhausienne, on y a trouvé deux crânes humains, posés sur une dalle, entourée de pierres debout; et des ossements d'hyène, de loup, de cheval, de rhinocéros, de renne, de bison et de sanglier.

Le Trou du Crapaud contenait des ossements appartenant à la faune actuelle, des éclats de silex, des tessons de poterie robenhausienne, et des ossements humains.

La Grotte dite la Roche-au-Larron, commune de Voutenay, a : longueur 30 mètres environ, largeur 3 mètres, hauteur 7 mètres. Dans la couche inférieure se trouvaient des silex taillés magdaléniens et des ossements d'ours, cheval, renne et bison. A la surface débris de poterie d'âges divers et médailles romaines.

La Grotte dite le Repaire: longueur 12 mètres, largeur 5 mètres, hauteur 7 mètres, renfermait à la base du dépôt archéologique, des éclats de calcaire siliceux rappelant le type moustérien; des ossements d'ours nombreux, et de cheval, bison et lynx; un poinçon en os magdalénien (?). A la surface, poteries robenhausienne et romaine.

Seine-et-Marne. — Des abris sous roche et des grottes naturelles existent, en assez grand nombre, dans les rochers de la Forêt de Fontainebleau et des environs. En général ils ne paraissent pas avoir été habités pendant les époques préhistoriques. Nous n'avons à signaler que quelques grottes où l'on a constaté des traces d'occupation par l'homme.

Arrondissement de Fontainebleau, canton de Moret sur Loing. — Abri de la Pointe des-Brosses, près de Montigny-sur-Loing, découvert en 1892, par des carriers qui exploitaient le grès. Un habile palethnologue Ed. Thomas-Marancourt, qui habitait près de là, pu heureusement se rendre sur le terrain, pour étudier ce gisement magdalénien du plus grand intérêt. L'abri se composait de trois roches: celle du fond, la plus volumineuse, formant surplomb; et les deux autres à droite et à gauche limitant une sorte de petite chambre avec un espace libre sur le devant (Fig. 1). Un foyer de 1 mètre environ de diamètre et de peu d'épaisseur, se trouvait en avant de cette entrée. Tout autour, l'explorateur recueillit environ 150 silex taillés, nettement magdaléniens: de longues et fines lames, quelques-unes retouchées avec soin, des nucléus, des grat-

toirs, de rares perçoirs et burins, et des éclats de taille associés à des ossements de renne.

Les Grottes ou Chambres du Croc-Marin sont sur les bords du Long-Rocher, dans la partie sud de la forêt de Fontainebleau, voisine de Montigny-sur-Loing. Cette excavation naturelle, à peu près complètement détruite depuis 1871, comprenait trois chambres spacieuses, contiguës, communiquant entre elles par d'étroits passages; la première, la plus grande, ouvrant sur le talus. La longueur totale était d'une trentaine de mètres. La hauteur de la voûte était partout suffisante pour se tenir debout, elle atteignait 3 mètres dans certains endroits. Lorsque Edmond Doigneau y entreprit des fouilles, il ne restait plus qu'une partie de la chambre du fond. Sur 3 mètres carrés environ, il recueillit 200 à 300 fragments de poterie robenhausienne et d'âges plus récents, et des silex taillés parmi lesquels des lames, des grattoirs arrondis, et une hache

polie en pierre verdâtre. Hariveau et le Dr Durand explorèrent aussi cette grotte. Le fond fut enfin complètement vidé par Ed. Thomas - Marancourt en 1891. Les objets récoltés se composent de nombreux silex taillés robenhausiens, plusieurs pointes de flèche entre autres, de débris de poterie de différents âges, d'ossements de sanglier, cerf, cheval, bœuf, et renne douteux. Une moitié de fibule en bronze et quelques monnaies.

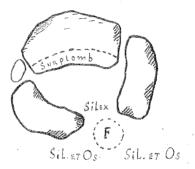


Fig. 1. — Plan de l'abri de la Pointe-des-Brosses. — F, Foyer. [D'après Ed. Thomas-Marancourt]

Canton de Nemours. — Une *Grotte* située dans les rochers voisins de Bourron, fouillée en 1873, par le D^r Durand, a donné une assez grande quantité de silex taillés robenhausiens.

Une autre Grotte, également sur le territoire de la commune de Bourron, dans les terrains dépendant du Château, fut visitée par le D^r Durand, qui y recueillit quelques fines lames, plus ou moins retouchées, probablement magdaléniennes.

Une belle Grotte, exposée au sud, sur une petite gorge aboutissant à la rivière le Loing, à quelques centaines de mètres au nord de Pierre-le-Sault, est à un ou deux kilomètres de l'importante station magdalénienne du Beauregard, près de Nemours. La proximité de cette station décida Ed. Doigneau à fouiller profondément le sol de cette grotte; mais il n'y trouva aucun objet taillé par l'homme. Une Grotte située au Puiselet, hameau de la commune de Saint Pierre-lés-Nemours, a été signalée par André Guillon. La partie intérieure est formée d'un grand bloc de grès entièrement couvert de gravures diverses, semblables à celles que nous signalons plus loin, dans de petites cavités du département de Seine-et-Oise.

Canton de la Chapelle-la-Reine. — Dans les environs de Buthiers, les grès forment un certain nombre de grottes. Quelques-unes ont été fouillées avec succès.

La Grotte des Barricades est formée d'une salle centrale à laquelle viennent aboutir plusieurs couloirs correspondant à autant d'issues. Son étendue peut-être de 400 à 500 mètres de superficie. La voûte très surbaissée ne s'élève guère qu'à 1 mètre ou 1^m25 audessus du sol. Ce sol est formé d'une couche de sablon fin de 0^m30 à 0^m40 d'épaisseur. Quelques recherches, faites en 1873 par Boucher de Molandon, ont procuré des nucléus et éclats de silex, des ossements, et des tessons de poterie grossière.

La Grotte du Lendemain, formée par un amas de blocs de grès, est située à mi-côte, à 300 mètres environ de Buthiers, sur la route nationale qui conduit à Nanteau, à 12 mètres au-dessus du niveau de la rivière. L'entrée a 3^m90 de largeur sur 1^m85 de hauteur. La profondeur est de 21^m50. Dans une couche de sable de 0^m60 d'épaisseur moyenne, on a trouvé de nombreux silex taillés robenhausiens, des foyers avec cendres et charbon, des ossements cassés et brûlés de divers animaux, surtout de cochon, et des fragments de poterie grossière. La première fouille fut faite par Gourdon en 1873. Après lui, A. Bréaux et Boucher de Molandon y ont encore fait une ample récolte de silex taillés.

La Grotte du Bourrelier, la plus grande de toutes, fut en grande partie vidée par Boucher de Molandon qui recueillit quelques silex taillés robenhausiens. En 1873, A. Bréaux y récolta aussi un petit nombre de silex taillés.

Une Grotte, dont l'accès offre quelques difficultés, se trouve à peu de distance de la précédente. Explorée par Boucher de Molandon en 1873, il y trouva beaucoup de tessons de poterie robenhausienne, quelques silex taillés, et des ossements d'animaux appartenant à des espèces actuelles.

Seine-et-Oise. — Les grottes sont rares dans ce département; celles ayant donné des objets d'industrie le sont encore davantage. Dans les arrondissements d'Etampes et de Corbeil, au milieu des amas de blocs de grès, on remarque quelques curieuses cavités, dont les parois portent des signes gravés. A quelle époque remontent ces gravures? Peut-être bien à la période néolithique, comme

le croit mon savant ami Georges Courty, qui en a découvert et décrit un certain nombre.

Arrondissement d'Etampes. — La Grotte de Pierrefitte, au hameau de ce nom, près d'Etampes, a été découverte, en 1884, en exploitant des blocs de grès au-dessous de la route d'Etampes à Pierrefitte. Détruite depuis longtemps, elle avait de 6 à 8 mètres de longueur, 4 à 5 mètres de largeur, et 1 à 2 mètres de hauteur. L'intérieur était en partie comblé par les limons des plateaux. Les parois noircies par la fumée portaient de nombreux signes gravés. On y a trouvé quelques haches polies, des éclats de silex taillés et des nucléus, et en abondance, des ossements de mammifères fossiles et actuels.

Grotte sur la commune de Valpuiseaux, canton de Milly. Une touille faite par des membres de la Commission des sciences et arts de Seine-et-Oise, jusqu'à 1^m60 de profondeur n'a fourni que quelques débris informes d'ossements d'animaux.

Une Grotte formée de grès de Fontainebleau éboulés et accumulés est située au nord de la Ferté-Alais. E. Prevost et J. Desnoyers y recueillirent des ossements d'ours, d'hyène, d'éléphant, de rhinocéros, de cheval, d'aurochs, de bœuf et de cerf.

Une Grotte dite Trou du Sarrazin, à Boutigny, canton de la Ferté-Alais, a été détruite par l'exploitation des grès. A. Mallet y a relevé des dessins et des cupules gravés sur les parois. Elle n'a pas été fouillée.

La Grotte d'Amyot possède des roches gravées, signalées par Georges Courty, qui a recueilli, en creusant le sol, deux ou trois haches polies.

Les autres cavités avec roches gravées de l'arrondissement d'Etampes, reconnues par G. Courty, sont : La roche du Bois de la Briche; la roche de Gillevoisin, au lieu dit les Fonceaux; la roche de Morigny, au lieu dit les Roches à la Bonde; les deux roches du Bois de la Grande-Beauce, et la roche de Brisset, sur la commune de Lardy; la roche d'Ormoy-la-Rivière; la roche de Vauroux; la roche du bois de Moignauville; la roche du couvent de Ninveau, à deux kilomètres de Boigneville; la roche de la Butte-Ronde, près Buno; la roche du bois des Emondants; la roche de Pierrefitte, près d'Etampes; la roche dite aux Lunettes, du bois de Brières; la roche du Paradis de Boissy-la-Rivière.

Dans le canton de Corbeil, à Ballancourt, se trouve une petite grotte, signalée par Henri Martin, en 1868. La partie inférieure de cette cavité est formée d'un bloc de grès portant des signes gravés.

Oise. — Le département de l'Oise ne contient que quelques grottes sépulcrales néolithiques.

Arrondissement de Senlis, canton de Crépy. - La Grotte d'Orrour, ou Caverne des Morts, est sur le flanc du Mont Maigre qui domine le village d'Orrouy. C'est une petite excavation de 4 mètres de large à l'entrée, et de 3 mètres de profondeur. La hauteur n'était que de 0^m50 au niveau de l'entrée, et allait en diminuant vers le fond, où le sol rejoignait la voûte du rocher. Le propriétaire Hazard voulant, en 1864, faire agrandir la grotte, les travaux firent découvrir d'abord un squelette dans la couche superficielle, et au-dessous une grande quantité d'ossements humains pêlemêle, et couvrant toute la largeur de l'excavation sur plus d'un mètre d'épaisseur. Des ossements fragmentés d'animaux étaient mêlés aux os humains, avec plusieurs fragments de poterie robenhausienne, des haches en silex polies, des lames et autres silex taillés. Une petite cuillère en bronze, à manche grêle, terminé par une petite figurine, se trouvait aussi dans les terres. Cette pièce est évidemment plus récente que la sépulture; malheureusement on n'a pas constaté le niveau où elle a été recueillie.

La Grotte de Feigneux se trouve au lieu dit le Lari baré, à 8 ou 10 mètres au-dessous d'un plateau appelé le Saut-du-Prêtre, et à 20 mètres environ du fond du vallon. Ces dimensions étaient : 8 mètres de longueur, 2^m50 de largeur et 1^m30 de hauteur. Elle ne fut pas fouillée scientifiquement, mais vidée par un cantonnier, nommé Riche, en 1887. Un grand nombre d'ossements humains, entre autres un crâne avec trépanation, furent mis au jour, ainsi que quelques lames et trois grattoirs en silex, une hache polie, et trois rondelles de collier.

Une Grotte située au lieu dit le Terrier de l'Ortie, est distante de moins d'un kilomètre de la précédente, de l'autre côté de la vallée. Découverte en 1885, elle contenait des ossements humains associés à des objets robenhausiens.

Eure. — Léon Coutil, pendant ces dernières années, a exploré six Grottes qui s'ouvrent dans les falaises qui dominent la rive droite de la Seine, près des Andelys. Mon savant collègue a donné la description de ces grottes au Congrès préhistorique de Beauvais. Les fouilles n'ont fourni aucun reste d'habitation humaine préhistorique.

Arrondissement d'Évreux, canton de Vernon. — Les Abris sous roche de Métreville occupent le versant des coteaux qui bordent la Seine, rive gauche, au-dessus du village de Métreville, commune de Saint-Pierre-d'Autils. Ils ont été fouillés par G. Poulain.

Le premier abri, qui se trouve à 40 metres environ au-dessus du niveau de la Seine, a 7 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur, et 5 mètres de hauteur. Il a donné: 1° une couche de terre végétale et d'éboulis de 0^m80 d'épaisseur. A la base, on a recueilli un grattoir et une sorte de tranchet robenhausiens; 2° à 1^m30 de profondeur, au milieu de fragments d'os et de bois de renne, une dizaine de lames en silex finement retouchées à l'une des extrémités, d'aspect magdalénien; 3° à 1^m70, un tibia de mammouth, et à côté un foyer avec silex taillés moustériens. Au-dessous, éboulis de craie stériles.

Le deuxième abri contenait des foyers avec de nombreux silex robenhausiens et fragments de poterie. Un squelette humain reposait contre la paroi du rocher à 1 250 de profondeur.

Le troisième abri renfermait trois squelettes humains accompagnés de fragments de poterie grossière.

Le quatrième abri, situé à 200 ou 300 mètres des bois de Métreville, n'a donné qu'un os de bovidé et un débri de bois de renne.

Abri sous roche, aux Roches de Bailli, près de Rugles. C'est une énorme roche de 19 mètres de pourtour à la surface, et dont le pied s'enfonce dans le sol. Elle forme un abri naturel de 5 mètres de longueur sur 2 mètres de profondeur. Fouillé par Amand Desloges, en 1894, il constata, à 1^m80 de profondeur, une couche avec nombreux débris de charbon, sans silex taillés. Au pied de cet abri, on a recueilli de nombreux petits éclats de silex.

Eure-et-Loir. — Arrondissement de Chartres, canton de Maintenon. — Grotte dite Trou Ménard, à Montlouet, découverte par suite d'un éboulement. C'était un puisard naturel, s'élargissant dans le sol. Dans le fond se trouvaient cinq squelettes humains : un homme, une femme, et trois enfants. Les ossements étaient accompagnés de haches polies en silex, et de deux fragments de bracelets en schiste, percés chacun de deux trous de suspension.

La Grotte de Villebeton, située au-dessous d'un Camp romain, contenait des ossements humains, des débris de poterie grossière, des cendres et charbons, et des ossements de porc et de mouton. Il n'y avait aucun silex, ni brut, ni taillé.

Seine-Inférieure. — Aucune grotte préhistorique n'a été signalée dans la Seine-Inférieure.

Bassins de l'Orne, de la Vire, de la Sée, de la Sélune, de la Rance, du Gouet et du Trieux.

Orne. — Arrondissement de Morragne, canton de Longny. — Grotte de Neuilly-sur-Eure, derrière le village à mi-côte, dans un affieurement de calcaire grossier, découverte, en 1856, par un paysan, qui exploita la terre noire qu'elle contenait pour amander ses champs. Cette cavité renfermait treize squelettes humains accompagnés de trois haches polies en silex et diorite, de petites dimensions, de deux belles pointes de lance, ou poignards en silex noir, de dents de loup percées, et de fragments de grands vases en poterie mal cuite et nonfaite au tour. Ces objets furent recueillis par un archéologue, Izarn.

Calvados. — Le savant palethnologue Léon Coutil, dans son Dictionnaire paléoethnologique du département du Calvados, signale les quelques grottes suivantes.

Arrondissement de CAEN, canton d'EVRECY. — La Grotte au lieu dit l'Ormelée, commune de Maizet, découverte par des carriers. Ils pratiquèrent un trou dans le fond, sous un petit bloc de pierre, et rencontrèrent des quantités de cendres, de charbon, des tuiles et quelques médailles de Charles VIII. Les fouilles ne furent pas poussées plus loin.

Arrondissement et canton de Falaise. — Un abri sous roche, dans la partie sud-ouest du Mont-Joly, commune de Soumont-Saint-Quentin, en face du château de Poussandre, a 7^m50 de long sur 2^m60 de profondeur, et 2^m30 de hauteur. Ch. Costard et Foucher y recueillirent près de 200 pièces: silex taillés, la plupart robenhausiens, et débris de poterie d'âges divers.

Un autre petit abri des environs a aussi donné à Ch. Costard quelques silex taillés.

Manche. - Aucune indication.

Côtes-du-Nord. - Aucune indication.

III. - Versant de l'Atlantique et du Golfe de Gascogne.

Bassins de l'Elorn, de l'Aulne, de l'Odel, de l'Ellé, du Blavet, de la Vilaine.

Finistère. — Arrondissement de Brest, canton de Lannilis. — La Grotte de Dibennou, dans les rochers de ce nom, à un kilomètre de Guissény, a 15 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur. On y pénètre par deux ouvertures : l'une regardant la mer, l'autre tournée du côté de la campagne. Elle contenait une couche de cendres mêlées de charbon de faible épaisseur, sur une espèce de maçonnerie en pierres sèches ; des fragments de poterie, un marteau en pierre, une hache polie, et des ossements humains. Il y avait aussi de nombreux os de mammifères.

Arrondissement de Quimper, canton de Ponteroix. — La Grotte d'Audierne est à un kilomètre de ce village, sur la route du Cap, vers Kéraival. Grenat y a signalé des fragments de poterie.

Arrondissement de Morlaix, canton de Taulé. — La Grotte de Roch-Toul (Roche percée), est située au milieu du versant ouest de la rivière de Penzé, près du moulin de Luzec, commune de Guiclan. Son entrée est exposée à l'est, à 50 mètres au-dessus du fond de la vallée. Sa profondeur totale est de 36 mètres. Fouillée par le Dr Le Hir, en 1868. Elle se compose de deux chambres. La première de 12^m40 de long sur 1^m20 à 2 mètres de large, et 8^m50 de haut, contenait de très nombreuses lames de silex, roche étrangère au pays, et des lames en grès lustré de la localité, d'aspect magdalénien. Le tout était associé à des charbons et des cendres. La deuxième chambre qui fait suite à la première, a 1 mètre de large et 2 mètres environ de long. Elle ne renfermait que quelques silex taillés et beaucoup de charbon.

Morbihan. — Aucune indication.

Ille-et-Vilaine. — Arrondissement de Saint-Malo, canton de Dol. — Le Gisement du Mont-Dol, près de Dol, a servi d'abri à l'homme moustérien, qui y a accumulé une grande quantité d'ossements d'animaux, parmi lesquels l'éléphant domine. Sirodot, qui fit des fouilles importantes, a recueilli 758 molaires, se rapportant à l'Elephas primigenius, avec des variations sur un certain nombre qui les rapprochent de l'Elephas antiquus, et 90 molaires supérieures de Rhinoceros tichorhinus. Les os de cheval étaient communs; ceux de renne rares. Les objets d'industrie, disséminés

autour de foyers, se composaient de nombreux instruments moustériens en silex importé, et de deux ou trois coups-de-poing en quartzite, analogues à ceux de la station du Bois-du-Rocher.

BASSIN DE LA LOIRE.

Haute-Loire. — Arrondissement du Puy, canton de Saint-Julien Chapteuil. — La Grotte de Peylenc, sur la commune de Saint-Pierre-d'Eynac, creusée dans une roche volcanique, a donné des silex taillés et des tessons de poterie grossière.

Arrondissement de Brioude, canton de Longeac. — Abri sous roche du Rond, situé près de Saint-Arcons-de-l'Allier, sur la rive droite du Janour, a un kilomètre au-dessus de son confluent avec l'Allier. Exposé au sud, A. Vernière y a récolté, autour de foyers, des silex, quartz et basalte travaillés; des grattoirs et des burins magdaléniens, un poinçon en bois de renne; des ossements d'hyène des cavernes, de loup, de cheval, de renne, de cerf élaphe et de bouquetin.

La Grotte de Cormail, détruite lors de la construction du viaduc du chemin de fer, contenait des fragments de poterie et des silex taillés robenhausiens.

Loire. — Arrondissement de Montbrison, canton de Saint-Georges-sur-Couzan. — La Grotte des Fées, ou de la Baume, se trouve sur la rive droite du Lignon, près du village de la Baume, commune de Sail-de-Couzan. Sa longueur est de 12 mètres, sa largeur de 7^m80 à l'entrée et o^m50 au fond. La hauteur qui est de 5^m30 vers l'entrée, n'est plus que de o^m50 à l'autre extrémité. Fouillée par Elenthère Brassart, en mars 1881, la partie meuble du sol avait 1^m10 de puissance vers l'ouverture de la grotte. Il recueillit 107 silex taillés, dont beaucoup rappellent les formes magdaléniennes, surtout dans la couche supérieure de o^m30 d'épaisseur. Il y avait aussi quelques très petits fragments de poterie.

La Grotte de Pommiers, dans l'étroite combe de Saint-Try, au nord du château de ce nom, sur le flanc sud d'une colline, se voit, à l'angle de deux chemins qui conduisent à la Saône et à la route nationale. Entrée étroite de 0^m50 de haut, s'ouvrant à l'est. Un couloir de 22 mètres de long, donne accès à droite et à gauche par deux ouvertures dans une salle ovale de 10 mètres de large et 4 mètres de haut. D'après Claudius Savoye, on y a recueilli des débris de poterie gallo-romaine, et au-dessous quelques silex taillés et des ossements de bœuf, cochon et chèvre.

Puy-de-Dôme. — Arrondissement de Clermont-Ferrand, canton de Clermont-Ferrand. — L'abri sous roche du village de Blanzat, à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand, est situé au pied du bout escarpé d'une coulée de lave du Puy de Jumes, sur le bord du chemin qui mène à la papeterie, près des sources de Saint-Vincent. Fouillé par le Dr Pommerol, il renfermait des foyers avec silex taillés magdaléniens: grattoirs, lames, burins. Des bois de renne travaillés, des pointes de sagaie ornées de série de lignes obliques, parallèles. La faune comprenait le renne, le cheval, le bœuf primitif, l'égagre et le loup.

Arrondissement de Riom, canton de Pontgibaud. — Neuf Grottes se trouvent dans les environs des mines argentifères de Pranal, commune de Bromont-Lamothe. A. Brillat et le Dr Pommerol entreprirent la fouille de l'une d'elles. Ils ont rencontré, au sein d'une couche de débris basaltiques, deux foyers superposés, avec silex et os taillés robenhausiens, rejets de cuisine et poteries grossières fragmentées. Tous les ossements, exceptés deux os d'un félin se rapportaient à la faune actuelle : bœuf, cerf, chèvre, sanglier.

Arrondissement d'Issoire. — Plusieurs Grottes existent, sous le plateau basaltique, aux environs d'Issoire. Une, près de cette ville, a donné, à Pomel, des ossements de renne et des coquilles fossiles tertiaires percées.

Canton d'Ardes. — La Grotte du Diable, près d'Augnat, a été explorée par Faure, vers 1875. Les fouilles, qui n'ont attaqué que la couche supérieure du sol, ont fourni des tessons de poterie de petites dimensions, portant des ornementations rudimentaires, et un petit cylindre en grès.

Un abri sous roche, le long de la Couze d'Ardes, a donné, à l'abbé Faure, un vase en poterie noire, et des silex taillés robenhausiens.

Canton de Champeix. — L'abri sous roche, situé au pied d'un escarpement de lave sous le village de Neschers, fut fouillé par l'abbé Croizet, qui récolta des silex taillés et des instruments en bois de renne magdaléniens. Les ossements et les bois de renne étaient abondants, il y avait aussi des os de cheval et de loup.

Des abris sous roche, à Coudes, plus bas dans la vallée que le précédent, contenaient des ossements de renne très abondants.

Allier. — Arrondissement de Moulins, canton de Sauvigny. — Une petite Grotte, au lieu dit La Roche, commune de Besson, contenait, d'après J.-B. Thonnié, un grand nombre de squelettes humains, tous inhumés, fortement repliés sur eux-mêmes, pour

gagner de la place. Une pierre de la dimension d'un gros pavé était placée, paraît-il, au-dessus de la tête de chaque squelette. A l'entrée de la grotte se trouvait un foyer robenhausien, avec silex taillés, ossements d'animaux de la faune actuelle, tessons de poterie, et un pic à douille en bois de cerf.

Arrondissement de Lapalisse, canton de Jaligny. — La Grotte des Fées, appelée dans le pays la Boîte ou Cave aux Fées, est située sur les limites de Vaumas et de Châtelperron, territoire de cette commune, rive droite du Châtel, à 100 mètres de la rivière, et à 7 ou 8 mètres au-dessus de son niveau. Elle présente trois ouvertures regardant, celle de gauche le sud-est, celle du milieu l'estnord-est, et celle de droite le nord-est. Dans la première, on a trouvé des débris de l'époque romaine. La partie extérieure de la deuxième fut explorée, vers 1848, par Poirier, qui découvrit, au milieu d'ossements fossiles, deux os travaillés : une pointe de sagaie à base fendue, et un autre instrument à base renflée. L'intérieur fut fouillé, en 1868, par Bailleau. Sous une couche supérieure ne contenant que des fragments d'ossements d'animaux appartenant à la faune actuelle, on rencontra une assise avec de nombreux restes d'animaux quaternaires, mais aucun silex taillé. La troisième, qui se trouve à deux mètres au-dessus des autres, fut complètement vidée par Bailleau. Sur une petite plate-forme, entourée de rocher. précédent la grotte, se trouvait un fover très vaste avec d'abondantes cendres, quelques pointes de sagaie à base fendue, et de très nombreux silex taillés magdaléniens, mais d'un aspect particulier. C'est un gisement intermédiaire entre le Solutréen et le Magdalénien. La faune se compose du renne, cheval, bœuf et hyène très communs; mammouth, loup et renard communs; du grand ours et d'un ours plus petit, du rhinocéros, du cerf et du chamois très rares.

Canton de Varennes-sur-Allier. — Grotte de Créchy, sur les bords de l'Allier, commune de Créchy. Le Dr Bailleau y a recueilli des ossements d'animaux quaternaires; le renne très rare, un grand cerf abondant.

Nièvre. — Arrondissement et canton de Clamecy. — Un abri sous roche effondré et des fissures avec brèches osseuses se trouvent sur le versant sud d'une colline isolée, à Chevroches, près de Clamecy. Darlet et Toussaint constatèrent la présence de débris de la faune quaternaire; mais ils ne rencontrèrent ni foyer, ni aucun silex taillé. Les espèces reconnues sont : le cheval très abondant, le bœuf primitif commun, le cerf élaphe, et de rares osse-

ments de rhinocéros tichorin, d'éléphant, d'hyène et d'ours des cavernes.

Cher. — Les grottes artificielles sont assez nombreuses dans le Cher, les grottes naturelles y sont très rares. Ces dernières ont été du reste peu explorées, et n'ont pas donné de résultat bien intéressant.

Arrondissement de Bourges, canton de Charost. — La Grotte dite Trou-Ragot est à 1 kilomètre de Saint-Ambroix et à égale distance de l'Arnon. C'est un couloir irrégulier de 15^m30 de longueur sur une largeur variant de 3 à 7 mètres, et une hauteur moyenne de 2 mètres. D'après le Dr Pineau qui l'a explorée, elle semble avoir été agrandie artificiellement. Elle était remplie d'un terreau noir contenant de nombreux ossements et des débris de poterie.

Arrondissement et canton de Saint-Amant-Mont-Rond. — Grotte de la Lutonnière, sur la rive gauche du Cher, dans le bois de la Baume, commune de Farges-Allichamps. Le D^r Pineau n'y découvrit aucune trace d'habitation humaine.

Creuse. - Aucune indication.

Indre. — Arrondissement et canton Le Blanc. — Plusieurs grottes s'ouvrent dans les rochers, près du village des Roches, commune de Pouligny-Saint-Pierre.

Une de ces Grottes, exposée à l'est, composée d'un long couloir qui va en se rétrécissant, et d'où partent plusieurs galeries peu importantes, n'a rien donné à P. Septier, qui y fit quelques recherches.

L'abri des Roches, dans la même paroi de rocher, fut fouillé par P. Septier et Guérin, en 1904. Le dépôt qui atteint 3^m20 de puissance, renfermait à toutes les profondeurs des silex taillés magdaléniens. Lames abondantes, grattoirs, burins, perçoirs. Quelques instruments en os, entre autres une pointe de javelot en forme de losange allongé. Des ossements brisés de renne très abondants, de cerf élaphe rares, de cheval très abondants, d'urus, de chevreuil rares, de bouquetin et 2 dents de rhinocéros tichorin. A 1^m60 et 2 mètres de profondeur furent trouvées plusieurs dents d'hyène des cavernes.

Arrondissement de Chateauroux, cânton d'Argenton. — La Grotte de Malfroi, près de Champbons, commune de Saint-Marcel, est située sur les bords de la Creuse, rive droite, à quelques mètres

au-dessus du pied du coteau. Elle se compose d'un étroit couloir, de 19 mètres de long, qui donne accès à une petite chambre; de cette chambre une ouverture à peu près ronde de 0^m50 de diamètre sur 1^m10 de longueur conduit à une deuxième chambre en forme de losange. On y a recueilli, en 1848, des silex taillés magdaléniens (?), associés à des os cassés de mammifères. Cette grotte n'a pas été sérieusement étudiée, elle a été entièrement recouverte par les terrassements du chemin de fer d'Orleans à Toulouse.

L'Abri sous roche de Saint-Marcel renfermait un dépôt magdalénien avec silex taillés, pendeloques et double ciseau en os avec dessins gravés, tête de cheval à contours découpés, plaque de schiste avec renne gravé.

Loir-et-Cher. — Arrondissement de Blois, canton de Montrichard. — Grotte ou Brèche de Vallières, au hameau des Caves, commune de Vallières-les-Grandes. C'est une cavité de forme allongée, située dans la petite vallée de la Moze, à 7 mètres audessus du ruisseau. Elle était remplie à partir d'en bas: 1º de marne argileuse; 2º d'argile jaune; 3º d'une alluvion sableuse à cailloux roulés recouvrant le tout. La couche inférieure était la plus riche en débris organiques et renfermait les plus gros ossements. La faune se compose du cheval et du bœuf primitif tres communs; 2 cerfs, dont le mégacéros; sanglier, hyène des cavernes, rhinocéros tichorhin très rare. La distribution des espèces aux divers niveaux n'a pas été observée. Après plusieurs paléontologistes, elle fut explorée par l'abbé Bourgeois et de Vibraye, qui récoltèrent des instruments en silex dans les trois assises. Parmi ces objets se trouvent des pièces acheuléennes et moustériennes.

Aucune indication pour les départements du Loiret et de la Haute-Vienne.

Vienne. — Les grottes sont nombreuses dans ce département. Beaucoup ont été fouillées, plus ou moins complètement, et ont donné d'importants résultats au point de vue palethnologique. Brouillet père et de Longuemar furent les premiers à explorer et à décrire ces intéressants gisements.

En 1905, le distingué palethnologue, le Dr Atgier, dans un bontravail « La Vienne aux temps prehistoriques », indique 14 grottes, situées sur les deux rives de la Charente entre Civray et Charroux; 3 grottes sur les bords de la Dive; 7 grottes sur les rives de la Vienne, entre Chauvigny et Availles; 9 grottes sur les bords de la Gartempe entre Montmorillon et La Roche-Posay; 3 grottes sur les rives de l'Anglin, affluent de la Gartempe (Fig. 2).

Arrondissement de Poitiers, canton de Poitiers. — La Grotte du Roc Saint-Jean, à Ligugé, a fourni à Brouillet des silex taillés.

Canton de Voullé. — La Grotte des Pré-Roui, sur la rive gauche de la Gartempe, à 2 kilomètres en avant de Maillé, et à 50 mètres de l'extrémité nord du hameau de Forgetière, s'ouvre dans un escarpement calcaire, à environ 6^m50 au-dessus du niveau de la rivière. Elle comprend deux chambres et quelques couloirs. Achille Jamin pratiqua une fouille très restreinte dans la deuxième chambre, et recueillit des silex taillés assez grossiers, d'aspect moustérien, deux jolis doubles grattoirs et d'autres silex plus finement taillés, probablement magdaleniens. La faune comprenait le renne abondant, le cheval, un grand bovidé, l'hyène et le loup.

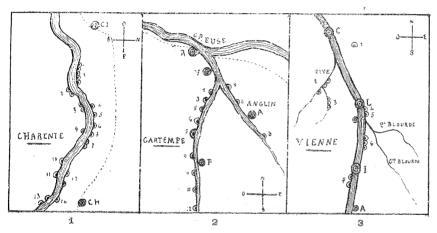


Fig. 2. - Carte des Grottes de la Vienne, dressée par le De Attgier.

- 1. Légende: C, I, Civray; CH; Charroux. 1. Grottes du Chaffaud; 2, G. de la Baronnière; 3, G. des Malpierres; 4. G. de la Martinière; 5, G. de Malmort; 6, G. de Rochemeau; 7, G. de la Roche de Frédoc; 8, G. des Cantes; 9, G. de Greffier; 10, G. de Borie; 11, G. du Bois des Caves; 12, G. du Bois d'Amour; 13, G. de la Roche; 14, G. du Bois de Gorce.
- 2 Legende: R. La Roche Posay; V. Vicq; A. Angles; P. Saint-Pierre de Maillé. 1, Grotte de Badoué; 2, G. de Dousse; 3, G. de la Tuilerie; 4, G. de Remerlé; 5, G. de Jutreau: 6, G. des Vieux Cottés; 7, G. des Cottés; 8, G. de Boisdichon; 9, G. de Saint-Pierre-de-Maillé; 10, G. de Roche à Gué; 11, G. de la Guitière; 12, G. de la Bussière.
- 3. Légende: C, Chauvigny; L, Lussac; G, Gouex; I, Isle Jourdain; A, Availles. 1. Grotte de Jioux; 2, G. de l'Hommaizé; 3, G. des Verrières: 4, G. des Fadets; 5, G. de l'Hermitage; 6, G. de la Bussière; 7, G. de l'Isle Jourdain.

Arrondissement et canton de Civray (Fig. 2; 1). — Les cinq Grottes de Chaffaud, commune de Savigné, se trouvent dans une falaise à pic, sur un développement de un kilomètre environ, le long de la rive droite de la Charente, au-dessous du village de Chaffaud, à mi-chemin entre Civray et Charroux. Ces grottes, en partant du côté amont de la rivière, portent, d'après A. de Longuemar, les noms de Grotte des Pins, Grotte du Puits, Grotte à deux issues,

Grotte de la Fontaine. Elles furent explorées dès 1840, par Brouillet père, qui recueillit, vers cette époque un os gravé représentant deux cervidés. C'est la première gravure magdalénienne récoltée. Elle fut donnée au Musée de Cluny, et a passé depuis au Musée de Saint-Germain. Après Brouillet père, Gaillard de la Dionnerie, A. de Longuemar et de Vibraye y reprirent successivement d'intéressantes recherches.

La Grotte du Puits ou du Puy est la plus importante, la plus riche en objets d'industrie préhistorique. Elle se trouve à 10 mètres environ au-dessus de la prairie. On pénètre dans l'intérieur par un vestibule, exposé au sud, de 8 mètres de large et 5 mètres de haut; on se trouve alors dans une vaste salle de 24 mètres de long sur 6 mètres de large, d'où partent cinq couloirs qui conduisent à d'autres entrées basses situées à l'est et à l'ouest. Elle a donné de nombreux silex magdaléniens, grattoirs et burins simples et doubles, lames, perçoirs. Des pointes de sagaie à base en biseau. pointes de harpon arrondies à un et deux rangs de barbelures, aiguilles à chas, nombreuses spatules, poincons en os et bois de renne. Plusieurs pièces en os légèrement arquées, avec fente ouverte à chaque bout, d'un usage encore indéterminé, semblables à celles trouvées, à la grotte du Placard, dans les couches à fovers du magdalénien supérieur, par A. de Maret, qui les considéraient comme des navettes pour la confection des filets. Des canines de renne percées. Des gravures sur bois de renne et de cerf. Une gravure sur pierre représentant un troupeau d'animaux, rangés sur deux lignes superposées. La faune comprend le renne, le cerf élaphe, le chevreuil, le bouquetin, le cheval, l'urus, le sanglier, l'ours et l'hyène des cavernes, et le loup. Des objets robenhausiens ont été recueillis dans les couches supérieures.

Les grottes suivantes se trouvent sur la commune de Charroux. Il y en a d'autres, mais elles n'ont pas été explorées.

La Grotte de la Roche, sur la rive gauche de la Charente, à plusieurs mètres au-dessus du niveau de la prairie, se compose de deux couloirs parallèles ayant chacun une entrée, et communiquant ensemble par un troisième couloir vertical. Le tout était rempli de limon argileux, mêlé de débris pierreux et de cailloux roulés. Ce dépôt a été vidé par le propriétaire, il contenait, surtout dans la couche inférieure, une assez grande quantité d'ossements, généralement brisés, d'ours, de sanglier, de loup, de bœuf, de cheval, de cerf, et d'hyène l'animal le plus abondant. Parmi ces os, il y avait aussi quelques silex taillés et des fragments de poterie.

Les Grottes des Cantes, au nombre de deux, en partie détruites et vidées par suite de l'exploitation d'une carrière de pierre, étaient situées sur la route de Charroux à Civray, entre le moulin de Chantegrolle et le château de Rochemeau, à quelques centaines de mètres de la Charente, rive droite, et à 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de la rivière. A. Brouillet et de Longuemar ont recueilli, dans la plus grande de ces grottes, des fragments d'os d'ours et d'hyène. Dans la plus petite, à 3 mètres de profondeur, ils trouvèrent des nucléus, lames et éclats de silex magdaléniens, et des os brisés en pointe associés à des ossements de renne, cheval, bœuf et hyène.

La Grotte de la Roche-à-Frédoc, sur la rive droite de la Charente, a été comblée par les remblais de la route de Charroux à Civray. Brouillet père y avait rencontré des ossements de renne et d'espèces éteintes, et de nombreux silex taillés magdaléniens.

La Grotte de Lamartinière est à quelques centaines de mètres de la Charente, rive droite, tout près de la route de Charroux à Civray, entre le village de Lamartinière et celui de Malmort. Fouil-lée d'abord par Brouillet père, puis par A. Brouillet. L'entrée haute de 1^m50, large de 1^m60 est exposée en plein midi. A une hauteur de 4 mètres, la roche supérieure surplombe de près de 3 mètres au-dessus de cette entrée. L'intérieur de la grotte est long d'à peu près 6 à 7 mètres, et large de 3 à 4 mètres. Le sol composé de terre jaune argileuse, mélangée de débris calcaires, et de cailloux roulés, contenait des dents et des os brisés de cheval, renne, bœuf, ours, et hyène des cavernes, mêlés à des charbons et à des silex taillés : coups-de-poing acheuléens, racloirs et pointes à mains moustériens.

Arrondissement de Montmorillon, canton de Lussac-les-Chateaux (Fig. 2; 3). — La Grotte des Fadets, près de Lussac-les-Châteaux, sur la rive droite de la Vienne, sujette aux inondations, a eu son dépôt archéologique en grande partie entraîné. Brouillet y recueillit cependant l'industrie magdalénienne, avec pointes de harpon arrondies à deux rangs de barbelures, quelques os avec gravures et des silex taillés.

Grotte de l'Hermitage, près de la précédente. Demaire et G. de Mortillet y ont constaté un gisement moustérien, avec racloirs et belles pointes à main, et au dessus des instruments en silex magdaléniens.

Les trois Grottes de la Bussière, sont sur la commune de Gouex, sur les bords de la rive droite de la Vienne, entre Lussac et Availles. Une de ces grottes a donné des silex taillés moustériens. On a aussi trouvé dans l'une d'elles des haches en bronze.

La Grotte de Lhommaizé, sur les bords de la Dive, a livré des silex taillés et des os travaillés magdaléniens et des ossements de cerf, cheval, cochon, hyène.

Canton de Chauvigny. - La Grotte de Jioux ou Gioux, près Saint-Pierre-les-Eglises à gauche de la route allant de cette ville à Lussac, sur les parois abruptes d'une vallée profonde, dite vallée des Goths, à 25 mètres au-dessus du fond de la vallée. De 3^m50 de profondeur sur environ 15 mètres de longueur, elle était fermée par cinq énormes blocs de rochers plantés devant son ouverture ne laissant libre qu'une entrée de 1m80. Fouillée par Brouillet, puis par de Longuemar, elle renfermait sur certains points des accumulations de cendres, avec des lames et des nucléus en silex. Des ossements humains étaient disséminés un peu partout, avec des débris de poterie robenhausienne, quelques haches polies, une pointe de flèche à pédoncule et barbelures, un morceau de cristal de roche percé d'un trou de suspension. La grotte a servi de sépulture à l'époque robenhausienne, mais le sol a été toulé et remanié depuis, comme le prouve des débris de poterie romaine, de tuiles à rebord et des monnaies. Les ossements d'animaux étaient rares et se rapportaient seulement au cheval, cochon et mouton.

Canton de Saint-Savin (Fig. 2; 2). — La Grotte des Cottés est située dans un massif rocheux à une centaine de mètres du château des Cottés, sur la pente d'un coteau exposé à l'est, à 120 mètres de la Gartempe, et à 1 kilomètre de Saint-Pierre-de-Maillé. Elle est formée de deux salles, à peu près circulaires, de 10 mètres de diamètre environ, qui communiquent par des couloirs. Elle a été fouillée par Achille Jamin et à deux reprises par Raoul de Rochebrune, la première fois en 1880.

La couche inférieure moustérienne a fourni de nombreuses pointes à main entre autres une remarquable comme régularité et dimensions, elle mesure o^m13 de long et o^m065 de large, des lames et des éclats d'os à sommet en pointe vive, associés à des ossements de cheval nombreux, de bœuf, de mammouth, de rhinocéros tichorhin, de lion et d'ours des cavernes.

La couche supérieure magdalénienne a donné de très nombreux grattoirs, burins et lames en silex, des pointes de sagaie aplaties à fente, des os gravés, des lissoirs en os, au milieu d'ossements de renne très abondants, d'hyène des cavernes nombreux, de cerf élaphe, d'un petit cervidé, et de sanglier.

Canton de l'Isle-Jourdain. — Deux Grottes, sur la rive gauche de la Vienne, près de l'Isle-Jourdain, ont donné des silex moustériens et magdaléniens.

Indre-et-Loire. - Aucune indication.

Maine-et-Loire. — Arrondissement d'Angers, canton de Cha-Lonnes. — Les Grottes de Roc-en-Pail, fentes ou anfractuosités dans les calcaires qui dominent le Layon, près de Chalonnes-sur-Loire. Elles étaient remplies d'argile rouge contenant des ossements brisés de renne, d'aurochs, de mammouth, d'un rhinocéros, et d'ours des cavernes, associés à des pointes à main et des racloirs moustériens, et quelques rares lames en silex. Tous ces silex ont été importés, le pays n'en contenant pas. La découverte des silex taillés est due au D' Farge. E. d'Acy a aussi exploré ce gisement où des ossements d'animaux quaternaires avaient été signalés, dès 1863, par Triger.

Sarthe. — Des grottes avec ossements d'animaux et restes d'industrie primitive ont été jadis signalées par Chaplain-Duparc.

Mayenne. — Arrondissement de Laval, canton de Sainte-Suzanne. — Dans la partie ouest de la commune de Thorigné-en-Charnie, traversée par une petite rivière l'Erve, surtout près du moulin de la Roche-Broult, de petites prairies sont resserrées entre la rivière et de hauts escarpements calcaires, presque à pic, percés de nombreuses grottes. Comme elles sont situées près du village de Saulges, on les a appelées quelquefois du nom de cette localité.

La Grotte dite Cave ou Boîte à Margot, dans le flanc du rocher sur la rive gauche de l'Erve, et à 5 mètres au-dessus du niveau de cette rivière, comprend une grande chambre et des galeries de 100 mètres au moins de profondeur. Fouillée par le duc de Chaulnes, vers 1872, puis par l'abbé Maillard. Le dépôt se composait : 1º d'une couche inférieure, repaire d'ours, avec très nombreux ossements de cet animal; 2º au-dessus, assise moustérienne avec racloirs et pointes à main en silex, gros os brisés et ossements d'aurochs, de mammouth, de rhinocéros tichorhin; 3º repaire d'hyène des cavernes succédant à cette première habitation humaine; 4º assise solutréenne avec un assez grand nombre de pointes en feuille de laurier et des ossements de cheval abondants; 5º assise magdalénienne avec nombreux silex taillés, surtout des lames; os travaillés et gravés de traits, pointes de sagaie à base en bec de flûte, en bois de renne; ossements de grand cerf, et de renne peu abondants; 6° couche supérieure renfermant des restes d'habitation ou de sépulture Champdolienne. Nombreux débris de poterie et quelques ossements humains.

La Grotte ou Cave à la Bigote, rive gauche de l'Erve, fouillée par Chaplain-Duparc en 1876. Il y a constaté la présence de cinq couches superposées: 1° couche inférieure: foyers avec racloirs et pointes à main moustériens. Ossements de cheval et d'ours des cavernes; 2° trois assises de foyers avec silex solutréens. Nom-

breuses et belles pointes en fcuille de laurier. Ossements de cheval et mammouth dans les deux assises intérieures. Ossements de renne dans la supérieure; 3° à la partie supérieure du sol, bois de renne, outils en os et en silex magdaléniens, foyers.

La Grotte du Four, fouillée par Chaplain-Duparc, contenait à la base des silex taillés et la faune moustérienne. Au-dessus de rares pointes solutréennes en feuille de laurier. A la partie supérieure des silex et des os travaillés magdaléniens, avec des ossements de renne.

La Grotte dite Cave à Rochefort, sur la rive droite de l'Erve, en face de la Cave à Margot, est moins longue, mais plus large, et à voûte plus élevée que cette dernière. Explorée en partie par Mademoiselle Ida de Boxberg. Dans la couche inférieure pointes à main et racloirs moustériens, ossements d'ours, d'hyène, d'éléphant, de rhinocéros et de cheval. Au-dessus couche avec grattoirs, perçoirs et pointes solutréennes en feuille de laurier, en silex; ossements nombreux de cheval. Dans la couche supérieure, grattoirs, burins, lames de silex, instruments en os et bois de renne, magdaléniens, avec ossements de renne abondants et de cerf élaphe.

La Grotte de la Chèvre est située sur la rive idroite de l'Erve, à 30 mètres au-dessus de son niveau, à côté et un peu plus haut que la Cave à Rochefort. Beaucoup plus petite que cette dernière, elle a été en grande partie vidée à une époque ancienne, et les déblais formaient un monticule devant son entrée. Cette partie a été fouil-lée par l'abbé Maillard, qui y a trouvé naturellement sans aucun ordre stratigraphique, de pointes solutréennes en feuille de laurier, de nombreuses pointes à main et racloirs mousteriens, quelques coups-de-poing acheuléens, des dents de canidés percées, des pointes de flèche à barbelures robenhausiennes, et des débris romains. Ces objets étaient au milieu d'ossements de renne extrêmement abondants, de cheval très abondants, d'aurochs, de grand cerf, d'hyène, d'ours des cavernes peu nombreux, d'une défense et de molaires de mammouth et de rhinocéros tichorin.

Dans un abri sous roche, le long du rocher de la rive gauche, en face de la grotte de la Chèvre, on découvrit un foyer avec des os brisés et quelques silex taillés.

La Grotte de l'Erve, découverte et explorée en 1876, par Chaplain-Duparc, contenait les débris de quatre crânes et autres ossements humains, associés à des mâchoires et des dents d'ours et d'hyène des cavernes.

La Grotte du Plessis, fouillée par Chaplain-Duparc, a donné des silex taillés moustériens, des ossements d'ours et d'hyène, et quelques débris de crânes humains.

Canton d'Argentré. — La Grotte ou Couloir de Louverné, près de Laval, renfermait de très nombreux ossements, la plupart brisés, d'ours, panthère, félin des cavernes, loup, hyène, cheval abondant, mammouth, rhinocéros tichorhin, urus, sanglier, cerf élaphe, et cerf du Canada, renne. On n'y recueillit que quatre éclats de silex grossièrement taillés.

La Grotte de Louverné, située à 500 mètres du couloir, au bord du ruisseau le Cartier, est formée d'un abri sous roche qui protège l'entrée, et de deux chambres avec ramifications et cheminée naturelle. La chambre principale fouillée par Œhlert, en 1873, lui a donné à 12 mètres de l'entrée, sous une couche de stalagmites de 0^m20 d'épaisseur, quelques ossements humains, un perçoir et des lames en silex, un bois de renne avec une incision, au milieu de cendres et de charbon, et d'ossements de renne abondants, de cheval, bison, rhinocéros tichorhin, et hyène des cavernes. Au-dessous du foyer se trouvaient des pierres posées avec symétrie formant une espèce de dallage.

Canton d'Evron. — La Grotte du Rey, située près de Saint-Georges-sur-Erve, est composée d'une dizaine de chambres et de nombreux couloirs répartis en divers étages. Explorée très imparfaitement, elle n'a donné que des ossements d'ours et d'hyène des cavernes, de renne et de bœuf.

La Grotte de Voutré, à la base de la chaîne des Coëvrons qui domine le bourg de Voutré, près du ruisseau qui occupe le fond de la vallée, à un endroit où la pente est encore peu sensible. Découverte en 1878, en creusant une cave. A 1^m50 de profondeur, on mit à jour un puits naturel de 6 mètres, qui débouchait dans le plafond d'une grotte assez régulière. Un cône de déblais se trouvait au-dessus du puits; dans la chambre, qui n'avait pas d'orifices extérieurs, étaient deux flaques d'eau. Un squelette humain, à peu près complet, fut trouvé couché dans une de ces flaques d'eau. Sur le sol, étaient parsemés des os de chien, d'agneau, de renard, de bœuf, mêlés à des fragments de poterie, appartenant à de petits vases, avec des ornements en chevrons ou lignes circulaires plus ou moins parallèles, en creux.

Loire-Inférieure. — Aucune indication.

Bassins du Lay, de la Sèvre-Niortaise, de la Charente et de la Seudre.

Vendée. — Arrondissement de La Roche-sur-Yon, canton de Mortagne. — L'Abri sous roche de Saint-Laurent-sur-Sèvre, à

l'extrémité du domaine du collège de Saint-Gabriel, est formé par des rochers de granit. Charbonneau-Lassay et E. Chartron y ont recueilli des grattoirs en silex robenhausiens.

Deux-Sèvres. — Arrondissement et canton de Melle. — La Grotte de Loubeau est à 1 kilomètre de Melle, à la base de la berge droite de la vallée de la Béronne, à quelques mètres au-dessus de la rivière. Elle comprend une salle, ouverte à l'est, de 12 mètres sur 10 mètres, et un étroit couloir, de 200 mètres au moins de longueur, qui s'enfonce dans la colline. Fouillée par Babert de Juillé en 1874. La couche supérieure contenait des débris de poterie gallo-romaine, et des instruments en os et en bronze. La couche inférieure a donné des ossements d'hyène des cavernes abondants, de grand ours, de renne, de bœuf, de cheval et de cerf.

Charente. — Arrondissement d'Angoulème, canton d'Angoulème. — Quelques grottes s'ouvrent dans la haute falaise calcaire, exposée au sud, sur la rive droite des Eaux Claires, en face du Verger, commune de Puymoyen.

La Grotte de la Papeterie de Puymoyen, située près de cette usine, a 18 mètres environ de longueur. Elle est composée d'une première chambre carrée de 3 à 4 mètres de côté, et d'une deuxième chambre presque circulaire reliée à la première par un couloir. Une crevasse, qui traverse le sol des deux chambres, communique dans la deuxième avec une grotte inférieure. Les fouilles exécutées par G. Chauvet, dans différentes parties de la grotte, ont donné des racloirs moustériens, des silex taillés magdaléniens, des fragments de poterie robenhausienne et d'époque plus récente.

La Grotte de la Combe-à-Roland, commune de La Couronne, ouverte au nord-est, à 8 mètres au-dessus de la vallée, a été en partie détruite, pour la construction de la route d'Angoulême à Mouthiers. Tremeau de Rochebrune y a découvert un dépôt solutréen, avec nombreuses pointes en feuille de laurier et pointes à cran.

La Grotte du Pont-Neuf, à 20 mètres de l'auberge de ce nom, sur la route de Mouthiers à Angoulême, commune de La Couronne, a été explorée par A. Favraud. Elle renfermait au milieu de foyers, une dent de lion avec traits gravés, une spatule en os et des silex taillés.

Quatre Grottes se trouvent dans la falaise, près du hameau d'Entre-Roches, commune de Magnac-sur-Touvre. Ph. Ramonet y a recueilli de grandes lames retouchées, et autres jolis silex taillés robenhausiens.

Grotte située dans les rochers à pic, qui terminent au sud-ouest le Peu d'Entre-Roches. Une tranchée pratiquée en avant de l'en-

trée par Lièvre, vers 1876, lui a fait découvrir des ossements d'animaux, des silex taillés robenhausiens, une hache polie, des fragments de broyeurs et de meules en grès, et des tessons de poteriegrossière.

La Grotte de Mouthiers ou Trou du Jard est une longue galerie souterraine, située au Jard, commune du Mouthiers-sur-Boëme. T. de Rochebrune y récolta de nombreux débris de poterie, une lance, un poignard, deux bracelets et des agrafes, en fer, et un squelette humain.

Canton de La Rochefoucauld. — La petite rivière la Tardoire coule entre de hauts rochers à pics, qui ont jusqu'à 30 mètres de hauteur, dans les environs de Vilhonneur. Ces rochers sont percés de nombreuses grottes, qui presque toutes, ont donné des restes de l'industrie humaine (Fig. 3).

Les deux Grottes de Vilhonneur sont situées sur la commune de ce nom, rive gauche de la Tardoire, au lieu dit le Bois-du-Roc.



Fig. 3. - Grottes de la Vallée de la Tardoire (D'après la Carte dressée par A. FERMOND).

L'une des Grottes est à l'est du monticule, en face du moulin, à 6 mètres au-dessus de la vallée. Fouillée par A. Fermond, elle renfermait une brèche de cendres et de limon, avec des fragments d'ossements de renne, cheval, cerf, hyène et rhinocéros tichorin, et de nombreux silex taillés moustériens et solutréens.

L'autre Grotte s'ouvre à 35 mètres au-dessus de la rivière, face au sud. Longue de 6 mètres sur 4 mètres de large et 3 mètres de hauteur à l'entrée. La voûte présente trois ouvertures dues sans doute à des effondrements. Les fouilles, faites par les abbés Bourgeois et Delaunay, mirent à jour des pointes de flèche, des tranchets, deux pointes de lance en silex du Grand-Pressigny, une hache polie percée et un fragment de hache polie, des perles en calcaire et en jayet, des coquilles percées, des poinçons en os, et des tessons de poterie grossière. Des ossements de bœuf, cheval, mouton, cerf et sanglier, et quelques os humains.

La Grotte des Fadets, fouillée par A. Fermond, contenait des pointes, grattoirs et lames solutréens, au-dessous de sépultures

l'extrémité d'un petit promontoire. Des fouilles y furent faites par Bourgeois et Delaunay, en 1865, puis par A. Fermond, de Vibraye, de Maret, etc.

La Grotte nord a donné, dans la couche inférieure, un coup-depoing acheuléen, et des silex moustériens, racloirs et pointes à main. Au-dessus se trouvaient des foyers magdaléniens, avec grattoirs, burins et lames en silex; des instruments en os et corne, des pointes de sagaie, à fente et à double biseau, ornées de gravures.

La Grotte sud renfermait des silex taillés solutréens.

La Grotte de Montgaudier est placée presque à la base des rochers qui bordent la Tardoire, rive gauche. Son ouverture en forme d'arcade a 14 mètres environ de large, et 5m50 de haut. Fouillée par de Vibraye, Bourgeois et Delaunay, Paignon et autres chercheurs, elle a fourni à la surface, quelques objets robenhausiens. Au-dessous, au milieu de foyers magdaléniens, des grattoirs, burins, perçoirs, lames de silex; des pointes de sagaie en bois de renne, un bâton de commandement couvert de gravures, des os et plaques d'ivoire gravées, des poinçons et aiguilles à chas en os. Dans la couche inférieure, silex moustériens.

Canton de VILLEBOIS-LA-VALETTE. — La Grotte de Gélie, à la Gélie, commune d'Edon, dans une falaise exposée au sud, est une excavation triangulaire de 5 mètres de large à l'entrée, sur 4^m50 de profondeur. Lorsque G. Chauvet y pratiqua des fouilles, en 1873, une partie de l'entrée était fermée par un mur en pierres sèches. Il découvrit à l'intérieur, des ossements humains, 2 haches polies, une pointe de flèche en silex, un gros anneau massif en porphyre poli, un poinçon en os et des débris de poterie grossière. Dans les déblais extérieurs, il y avait aussi des ossements humains, des tessons de poterie, une hache, et une ébauche de hache polie.

Deux petits Abris sous roche, situés de chaque côté de la grotte précédente, ont donné à G. Chauvet, dans la couche supérieure, des briques romaines, un morceau de fer, et des os de bœuf, porc et mouton. Au-dessous, des éclats de silex et un polissoir en grès néolithiques. A la base du dépôt, des racloirs et éclats de silex moustériens, des esquilles d'os, et des débris d'ossements de renne.

Les deux Grottes du Ménieux, dites Caves de Gavechou, commune d'Edon, s'ouvrent sur la rive droite de la Lisonne. L'une située à 20 mètres environ de la rivière, presque au niveau de l'eau, se compose d'un grand vestibule triangulaire, exposé au sud, de 12 mètres de large, et à droite d'un couloir obscur. Fouillée par G. Chauvet, elle contenait des foyers superposés. Les plus inférieurs avec pointes à main et racloirs moustériens. Ils étaient recouverts par des foyers solutréens avec pointes à cran, grattoirs et nucléus. Vers l'entrée, industrie magdalénienne, grattoirs, perçoirs, lames, percuteurs, en silex, et pointes de harpon en bois de renne. A la surface se voyaient des traces d'industrie robenhausienne. La faune comprend le cheval, le renne, le saïga, un bœuf et l'hyène.

L'autre Grotte ne renfermait que des instruments magdaléniens en silex et en os.

Au Ménieux également, G. Chauvet a signalé des restes d'industrie magdalénienne dans l'Abri de Fond Froide, l'Abri devant Fieux, et l'Abri de l'Usine.

Les deux grandes Grottes de l'Usine ont donné des indices d'habitation humaine à plusieurs époques. Mais elles n'ont pas été sérieusement fouillées.

Dans deux Grottes de la Malsaisie, commune de Gardes, rive droite du Voultron, G. Chauvet a trouvé des silex taillés magdaléniens, et des ossements de renne et d'hyène. Des os humains avec silex et débris de poterie robenhausiens, et des débris romains. Le terrain a été remanié par des sépultures postérieures.

L'abri de La Quina est situé sur la commune de Gardes, près du moulin de La Quina, contre les rochers à pic qui longent la route du Pontaroux à Villebois-Lavalette, rive gauche du Voultron. Il fut découvert, en 1872, par G. Chauvet et Vergnaud. Les premières fouilles furent faites par G. Chauvet, à partir de 1881; ensuite par Ramonet en 1886. Le gisement étant connu, bien d'autres palethnologues, sans y faire à proprement parler des recherches, allèrent depuis visiter cette riche station et recueillir des silex taillés.

En 1905, et surtout depuis 1907, époque où il devint propriétaire du terrain, le D' Henri Martin commença des fouilles vraiment méthodiques, qu'il continue depuis cette époque. Dans ce gisement moustérien, les racloirs et les pointes à main abondent. On y trouve aussi en grand nombre, des lames et percuteurs, des boules calcaires, et des ossements d'animaux de la faune quaternaire, parmi lesquels le cheval et le renne dominent. Au milieu des restes d'industrie, le D' Henri Martin a découvert et signalé, pour la première fois, des ossements utilisés par l'homme. Ce sont des extrémités inférieures d'humérus de cheval et de bovidés, des premières phalanges de cheval, de bison et d'autres ruminants, et des métacarpiens et métatarsiens de renne et de cheval, portant des incisions et des hachures très spéciales. La partie inférieure du dépôt renferme une industrie plus ancienne, composée degrands racloirs et de coups-de poing taillés sur les deux faces. Parmi les ossements de cheval, renne et bovidés que l'on y rencontre, aucun ne porte de trace d'utilisation par l'homme.

Un Abri sous lequel se trouve un dépôt magdalénien, a été signalé et en partie fouillé par G. Chauvet. Il se trouve à 275 mètres au sud-ouest du précédent, et a été en grande partie détruit par les travaux de la route du Pontaroux à Villebois-Lavalette. Auprès de foyers se trouvaient des grattoirs doubles ou simples, des percuteurs, de nombreuses lames de silex, et quelques instruments et pendeloques en os et bois de renne. La faune comprend le renne très commun, le cheval et un grand bovidé. Le D^e Henri Martin a exploré plus récemment cet abri, et a reconnu, à 4 mètres, au-dessous des premiers foyers, l'existence de silex moustériens grossièrement taillés. Il recueillit aussi une pointe à main à base épaisse.

Une petite Cavité située au sommet du coteau, à 80 mètres de la station principale, fut explorée par G. Chauvet, en 1873. Il découvrit de nombreux éclats de silex, et quelques pointes à main et racloirs moustériens. Presque complètement vidée depuis par le Dr Henri Martin, qui trouva des pièces en silex analogues à celles reconnues par G. Chauvet, avec de nombreux ossements de renne et de cheval.

Une Grotte plus importante que la précédente, fut découverte, un peu plus en amont, par le D' Henri Martin, en 1908. Les éclats de silex y étaient très nombreux, les pièces de formes définies sont au contraire très rares, elles consistent en pointes à main minces et élancées. Il y avait aussi un racloir épais. Le tout mélangé à des cendres, du charbon, et des restes de cheval et de renne.

Canton de Blanzac. — La Grotte dite Petite Gange, près de Dalignac, commune de Voulgézac, a été signalée par Trémeau de Rochebrune, en 1869, comme contenant des silex magdaléniens, et des ossements humains. Elle a donné aussi des silex taillés solutréens.

Arrondissement de Cognac, canton de Chateauneuf-sur-Cha-RENTE. — La Grotte à Melon, près de Châteauneuf, est précédée d'un abri, qui fut fouillé par G. Chauvet. Il rentermait des silex taillés moustériens.

Un Abri sous roche situé au lieu dit La Pelletrie, commune de Châteauneuf, contenait des foyers magdaléniens, d'après H. Arnaud.

Arrondissement de Ruffec, canton de Mansle. — Une Grotte, sur la commune de Saint-Angeau, a fourni à Trémeau de Rochebrune, en 1869, des silex taillés magdaléniens.

Charente-Inférieure. — Arrondissement de Saintes, canton de Saintes. — La Grotte du Gros-Roc, appelée aussi Les Chambres

Noires, commune de Douhet, à 8 mètres au-dessus de la vallée, a 10 mètres de largeur, 12 mètres de profondeur, et 1^m70 de hauteur. Le devant de la voûte s'est effondré. Clouet découvrit, dans la couche inférieure peu importante, des racloirs et des pointes à main en silex moustériens. Dans la couche supérieure un dépôt magdalénien avec pointes de sagaie et instruments en bois de renne et os, burins, grattoirs et lames en silex. Les ossements d'animaux appartenaient au renne, cheval, bœuf, cerf, chevreuil, mammouth, rhinocéros tichorhin, ours et hyène.

Canton de Gemozac. — La Grotte de Laugerie, sur la commune de Berneuil, a été fouillée sans résultat par le baron Eschassériaux, qui ne put parvenir à la couche archéologique, à cause de l'importance des dépôts et éboulis.

Canton de Pons. — Les deux Grottes de Pernan, commune d'Avy, s'ouvrent dans les rochers qui bordent le petit vallon du ruisseau du Cartier, rive droite. La première, repaire d'hyène des cavernes, contenait aussi des os de bœuf et de cheval. La deuxième, fouillée par Maufras, avait à l'entrée un foyer robenhausien avec instruments en silex grattoirs, fragment de hache polie, et des ossements humains.

La Grotte du Bel-Air, à Pons, renfermait l'industrie robenhausienne.

Canton de Saint-Porchaire. — La Grotte de la Roche-Courbon, sur la commune de Saint-Porchaire, a donné à Luguet et Laurent des silex taillés moustériens et robenhausiens.

La Grotte de la Baraude possédait, d'après Boisselier, un dépôt moustérien avec silex taillés.

Dans la Grotte de la Vauzelle, Lemarié récolta des pointes à mains et des racloirs moustériens.

Arrondissement de Jonzac, canton de Jonzac. — Au lieu dit La Grotte, entre Jonzac et Ortebize, Arnaud a trouvé, aux pieds de rochers éleves, un assez grand nombre de silex magdaleniens, et une corne entière de saïga. Le nom de l'endroit doit indiquer l'existence d'une grotte dont l'entrée est probablement obstruée par des éboulements de rochers.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, canton de Saint-Savinien. — Plusieurs Grottes importantes se trouvent au lieu dit Chez-Guérin, près du village d'Etrag, commune de Grand-Jean, sur les bords du ruisseau de Fonvielle. Elles renferment, d'après H. Luguet, des silex et des os travaillés. Elles n'ont été explorées que très imparfaitement.

M. le D' Marcel Baudouin. - Je suis chargé de vous présenter le mémoire de M. Paul de Mortillet. Je le fais d'autant plus volontiers qu'à mon avis, l'ordre qu'il a adopté pour son Inventaire des Grottes naturelles, est excellent. En ces matières, il faut choisir, en effet, les divisions de Géographie physique, ou plutôt de la Géologie actuelle pour parler plus scientifiquement, c'est-à-dire la division par cours d'eau ou vallées. - C'est le système que je préfère, également, pour l'étude des Grottes artificielles et des Souterrainsrefuges, qui sont soit néolithiques, soit d'âge encore plus récent [Métaux]. - Pour les Grottes naturelles, qui intéressent surtout le Paléolithique, il faut bien se rappeler qu'en France, à cette époque, la Manche n'existait pas; et que, par suite, il était nécessaire de bien isoler le Bassin de la Mer du Nord: ce qu'a d'ailleurs fait l'auteur. Mais, dans ces conditions, on aurait pu très bien réunir la Manche et l'Océan, puisqu'à cette époque la Seine se jetait dans l'Atlantique, entre Brest et l'Angleterre, c'est-à-dire non loin de la Loire en somme.

En ce qui concerne la Vendée, je demande la permission de compléter le court passage de M. P. de Mortillet, relatif à ce Département, par des notes personnelles. — Dans ce pays, qui constitue une Région naturelle, très spéciale, quoique petite, bien isolée du Bassin de la Loire par les collines de Gâtine, et jadis séparée du bassin de la Gironde par le grand fleuve, le Kanentelos, dont la Charente n'était qu'un affluent au néolithique, les Grottes naturelles sont extrêmement rares, si les artificielles sont légion! - Celles indiquees jadis par A. Rivière (1) et plus récemment (2) à l'Île d'Yeu (3), etc., sont peu importantes, et ne sont en réalité que de très petits abris, plus ou moins modernes. Cela est dû à la constitution géologique du sol (terrains primitifs, que les eaux ne peuvent guère attaquer) et à la faible étendue du versant ouest, c'est-à-dire maritime, des collines de Gâtine! La bordure océanique de calcaires, secondaires et tertiaires, ayant été presque entièrement rongée pendant le Paléolithique, de l'Île d'Yeu et Rochebonne à la côte actuelle, s'il y a eu là jadis des Grottes habitees, elles ont disparu sous les flots.

Voici la liste des Grottes naturelles, non habitées, que je connais, sans parler de celles citées plus bas :

A. Grottes maritimes. — 1º Les Grottes de Granite schisteux de

⁽¹⁾ A. RIVIÈRE. — Notice sur les Grottes. — Paris, 1836, in 8°, pl. [N'existe pas à la B. Nationale].

⁽²⁾ Pr VIAUD GRAND-MARAIS. — Les Grottes de l'Île d'Yeu (Vendée). — Nantes, s. d., A. Dugas et Cie, in 8°, 21 p.; nombreuses figures.

⁽³⁾ Ann. Soc. Acad. Loire-Inférieure, 1896. — O. Richard. Ile d'Yeu, 1883-4, p. 144.

l'Île d'Yeu, bien décrites par le Pr Viaud Grand-Marais (1908), mais de formation actuelle et dues à l'Océan.

- 2° Les Grottes de Grès à Sabalites de Noirmoutier [Grottes des Dames et de Saint-Philibert], dues à l'Océan également (Côté nordest).
- 3º Les Grottes des Schistes à séricite de la Côte atlantique [Saint-Hilaire-de-Riez, Bretignolles, etc.; Olonne: Saint-Vivence, etc.], sont dues aussi à l'Océan.
- B) Grottes des Fleuves. 4º Grottes des Schistes à séricite des bords de la Vie [A. Rivière; nobis] La Charrie, etc.
- 5° Grottes des terrains primitifs des bords du Lay [Grotte de Saint-Brice, peut-être artificielle (?); Grotte de l'Aumonerie, etc.].

Il est absolument indispensable de remarquer que presque toutes les Grottes, creusées par l'Océan atlantique dans les falaises gréseuses de Noirmoutier, granitiques de l'Ile d'Yeu, schisteuses de Saint-Hilaire-de-Riez (La Roche percée) et de Bretignolles (Le Prégneau, etc.,); ou calcaires de la côte liasique au sud des Sables-d'Olonne, sont de formation très récente et même historique.

En effet, le rivage a tellement changé depuis l'époque romaine qu'il ne peut en être autrement!

Il n'en est pas de même des grottes des vallées des petits fleuves, qui descendent des collines de Gâtine. Celles-ci peuvent très bien remonter à l'époque paléolithique; mais elles sont très peu nombreuses et n'ont pas été explorées scientifiquement, pour la plupart.

Il reste d'ailleurs à en faire un inventaire complet, car on n'en connaît que quelques-unes dans les vallées de la Vie, du Jaunay, du Brandeau, de l'Auzance, de la Vertonne, du Lay, de la Sèvre Niortaise, etc.

En tout cas, dans les grottes citées plus haut, on n'a pas fait de trouvailles préhistoriques jusqu'à présent.

Par contre, dans les suivantes, on a fait des découvertes, d'ailleurs toutes Néolithiques.

- 1° Grotte des Berges ou des Farfadets, commune de Saint-Philbert du Pont-Charrault [Petit Lay]: fragments d'os d'animal assez gros; peut-être modernes (1)!
- 2° Grotte des Chaffaux [Lay], commune de Sainte-Cécile: Ha-ches polies (coll. Ballereau) et « Couteaux en silex » (2).

(2) F. BAUDRY. - Loc. cit., 1873.

⁽¹⁾ F. BAUDRY. — Antiq. celt. Arr. Roche-sur-Yon et Fontenay. — Ann. Soc. Emulat. Vendée, 1873, p. 28.

3° Grotte supérieure de Saint-Gabriel et Abri-sous-roche de Saint-Laurent-sur-Sèvre [Sèvre nantaise, Loire] : Outils néolithiques (1).

Comme on le voit, c'est très maigre! Deux de ces grottes sont bien dans le bassin du Lay, tout entier vendéen. Mais la troisième, la seule citée par P. de Mortillet, est, en réalité, dans celui de la Sèvre nantaise, dépendance du Bassin de La Loire. — D'ailleurs, cette vallée, pour moi, n'est pas vendéenne, géologiquement parlant au moins (2).

La plupart des archéologues locaux ont confondu Grottes naturelles et Grottes artificielles. C'est ainsi qu'on a décrit, pour diverses vallées, des grottes qui ne sont que des grottes-cachettes, artificielles, de l'âge des métaux.— C'est pour cela que je me suis permis d'ajouter ces quelques réflexions à l'important travail de notre ami Paul de Mortillet, afin de le mettre encore plus en valeur!

(1) Revue du Bas-Poitou, F.-le-C., 1905, p. 285-288, 1 fig.

⁽²⁾ Marcel Baudouin. — Qu'est-ce que la Vendée? — Paris, 1908, in-12, 4 p.

Station paléolithique d'Orchaise, près Blois (Indre-et-Loire).

PAR

L. COUTIL (Eure) et L. COMPAIN, Blois (Loir-et-Cher).

A environ 10 kilomètres de Blois, sur un haut plateau, et à environ 200 mètres de la déclivité de ce plateau, au lieu dit le *Haut du Bourg*, sur un terrain assez caillouteux, M. E. Compain (de Blois) a recueilli, depuis trois ans, des instruments paléolithiques, dont la petitesse est due à ce que les nodules de silex sont généralement de petites dimensions, et surtout de qualité inférieure.

Nous citerons tout d'abord

- 1º Les instruments amygdaloïdes, de omo4 à omo6, atteignant exceptionnellement om10. Quarante exemplaires ont été trouvés, dont 25 par M. Compain. Certaines pièces portent des retouches sommaires en dessous; d'autres ont le talon biais, avec cortex;
- 2º Les pointes moustériennes sont moins abondantes ; on en a recueilli une dizaine, généralement épaisses ;
 - 3° Les disques sont plus rares;
 - 4º Les pièces nucléiformes sont de petite dimension;
- 5º Les racloirs, à un ou deux côtés, du type du Moustier, sont représentés par quarante exemplaires dans les collections Compain et Patay, de Blois.

Le Musée de cette ville, MM. Compain et Patay, sont seuls détenteurs jusqu'ici des instruments d'Orchaise, dont les formes rappellent beaucoup celles des stations de Saint-Julien-de-la-Liègne (Eure), de Saint-Quentin-de-la-Roche (Calvados), que nous avons décrites, en 1893, et de celles de la Sénétrière, près Mâcon; Combe-Capelle; la Micoque; le Pas Chalène à Montbert, canton d'Aigrefeuille (Loire-Inférieure), et enfin, des quartzites du Bois de Rocher.

Nous n'avons cité la station d'Orchaise que pour grossir la liste des gisements de surface qui ont donné du petit Paléolithique évolué, que l'on trouve généralement à la surface du sol, et dont l'étude générale reste à faire.

Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux

I. - Région Sud-Ouest (2º Partie).

Paléolithique. - Néolithique.

PAR

Marc DEYDIER,

Notaire à Cucuron (Vaucluse).

Nous reprenons, cette année, les études que nous avions commencées sur le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux, études que d'autres travaux nous avaient empêché de continuer, et dont le premier mémoire a été présenté au Congrès préhistorique d'Autun (1). Nous rappellerons que dans ce premier travail, nous avons décrit et étudié les importants et intéressants ateliers ou stations, principalement paléolithiques, du Sablon, du Pévouiller, de Cardinet, des Vacquières et de Pied-Lègre au terroir de Mormoiron, et les menues stations de Peyro-fioc et des Vendrans, en outre de quelques grottes aux Tourreaux qui sont plus avant dans la montagne du Ventoux.

Jusqu'ici, nous n'avons rien à ajouter à nos premières observations, ni à modifier ce que nous avions dit sur les industries paléolithiques ou néolithiques de ces divers gisements. Mais depuis lors, il a été publié par M. J. Dumas, un travail dans « La Revue Préhistorique », année 1910, p. 73. Dans ce travail, qui a pour titre « Le Mont-Ventoux préhistorique », l'auteur parle de M. Villon et des grottes des Tourreaux dont nous avions déjà parlé, sans qu'il le dise. Et comme ces grottes se trouvent tout à fait dans le Mont-Ventoux, il en résulte, contrairement à ce qu'avance M. Dumas, que nous avons bel et bien attaqué cette montagne, — avec l'intention bien arrêtée de l'explorer davantage, ajoutons-nous ici.

Mais M. Dumas signale un fait intéressant en faisant connaître le Moustérien dans la Combe de Curnier; c'est un nouvel appoint, à ce que nous avons dit plusieurs fois, touchant l'industrie mous-

⁽¹⁾ M. Devdier. — Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux. — I. Région sud-ouest (11° partie). Qualernaire ancien, moyen et supérieur. Néolithique. — Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907, p. 135 à 173, et tirage à part, 1908.

térienne dans nos régions du sud-est de la France. L'aire de cette industrie, dans nos régions, est reconnue aujourd'hui, d'après les divers travaux publiés, s'étendre depuis les flancs et la plaine du Mont-Ventoux jusque sur les flancs des montagnes de Murs et du Luberon, au sud, en passant par le Sablon à Mormoiron, la vallée d'Apt et la Baume des Peyrards à Buoux, et pénétrer dans la vallée du Largue, au Revest-des-Brousses, à l'est.

Et le Paléolithique remonte bien plus haut encore qu'à l'époque du Moustier, dans la vallée du Largue et aux environs du Mont-Ventoux, d'après nos matériaux et les études que nous avons fait connaître. Nous reviendrons du reste ultérieurement sur ce sujet intéressant dans des études d'ensemble.

Il s'agit donc, pour l'instant, de continuer à faire connaître les ateliers et les stations inédits que nous connaissons et l'industrie qu'on y remarque.

Mais auparavant, nous dirons que nous n'avons pas terminé nos explorations autour et sur le Mont-Ventoux qui s'élève en pentes raides à 1908 mètres au-dessus du niveau de la mer. — et sur une vaste base comprenant du sud au nord, en passant par l'ouest, notamment les territoires de Mormoiron, Villes, Flassan, Bedoin, Crillon, Malaucène, les Vaux, etc.; mais que, d'après nos propres observations, il ne nous semble pas que l'homme préhistorique ait séjourné bien haut sur cette montagne rocheuse appartenant à l'infracrétacé, soit à cause de la température froide qui y règne et qui a toujours dû s'y faire sentir bien plus rigoureusement que dans la plaine, soit par le manque de produits alimentaires et même de l'eau, car les sources, nombreuses et abondantes qui surgissent vers le bas, le sont infiniment moins déjà à une faible hauteur et deviennent très rares au fur et à mesure que l'on monte, puisqu'on arrive à une zone à peu près complètement nue et stérile qui se poursuit jusqu'au sommet, et où ne peut plus résister aucune essence forestière.

M. J. Dumas (loc. cit.) nous dit cependant que le D^r Paul Raymond a découvert des éclats de silex au voisinage de Font-filiole, la source la plus élevée du Ventoux, et même au sommet de cette montagne.

Plus loin, nous rendrons compte de nos recherches sur quelques prétendues stations signalées autrefois dans la région qui nous occupe et dont les indications peu sûres ont été prises au sérieux, notamment par Prosper Castanier (1), ce qui démontrera combien

⁽¹⁾ Prosper Castanier. — La Provence Préhistorique et Protohistorique. Paris-Marseille, 1803, pages 5 et 18.

il est utile, avant de les adopter, de se rendre compte par soi-même des gisements signalés plus ou moins bénévolement.

En attendant, voici les stations nouvelles que nous avons à faire connaître.

STATIONS NOUVELLES.

A l'ouest-sud-ouest et au pied de la grande montagne du Ventoux, sillonnée par de nombreuses et immenses combes solitaires et pittoresques, serpente une petite rivière du nom de Mède, qui ne tarit jamais, si l'eau n'en est pas déviée, qui arrose et fertilise une longue et riante vallée, et qui a attiré sur plus d'un point de son parcours l'homme préhistorique.

Toutefois, nous verrons d'autres points d'une certaine importance, écartés de la vallée du Mède et où le Préhistorique est venu tout de même s'installer, probablement à cause de la richesse plus grande du silex, comme matière première.

Si nous remontons la plaine et les pentes du Mont-Ventoux, nous rencontrerons dans l'ordre qui va suivre, les stations ou ateliers que nous avons à étudier successivement aux territoires de Modène, de Saint-Pierre-de-Vassols, de Crillon et de Bedoin.

LES MARELLES (Modène).

Le fertile quartier des Marelles, situé sur le territoire de la commune de Modène, à un kilomètre et au sud-sud-est du village qui est lui-même placé entre Caromb (2 kilom.) et Saint-Pierre-de-Vassols (1 kilom.), occupe une vaste plaine cultivée, bordant au nord et à l'est la rive gauche de la petite rivière de Mède qui descend du Mont-Ventoux et dont nous avons déjà parlé.

Dans ce quartier se trouvent: 1° à l'est, sur une petite élévation, la maison de campagne dénommée « Les Marelles », sur le plan cadastral, mais appelée vulgairement « La Grange d'Anrès »; elle appartient aujourd'hui à M^{me} veuve Gilles, née Anrès; 2° à l'ouest, une maison de campagne inscrite « Bressieux » sur le cadastre, et qui appartient aux hoirs de M. Pontier, de Modène. Ces renseignements faciliteront la désignation des stations des Marelles. Les regrettés M. Pontier, ancien maire de Modène, et M. Barre, de Saint-Pierre-de-Vassols, connaissaient en partie ce gisement et nous l'avaient indiqué, il y a une dizaine d'années.

Sous le rapport préhistorique et bien que l'on puisse trouver partout quelques pièces éparses, le quartier des Marelles se subdivise en trois centres ou stations principales assez distinctes, et séparées les unes des autres, quoique très probablement contemporaines. Nous les appellerons: Les Marelles-Est, Les Marelles-Sud et Les Marelles-Ouest.

Les trois stations, tout à fait en plein air, dépourvues de grottes et d'abris, ont été alimentées d'eau potable par la rivière du Mède, laquelle a dû leur fournir aussi, par ses apports, le silex matière première, à moins, ce qui est fort possible, — car nous ne voyons pas d'autre source de silex, — que le Préhistorique, en cas de manque ou de déficit à la rivière, — ne soit allé puiser dans le conglomérat avec galets et silex glauconieux se trouvant à la base de la Mollasse et dont nous parlerons encore à certaines stations; dans ce cas, le Préhistorique aurait dû faire environ deux kilomètres pour aller s'approvisionner de silex, soit au ravin du Croustalas, terroir de Saint-Pierre-de-Vassols, soit du côté de Pieblanc, terroir de Modène. Nous avons recueilli, en effet, aux Marelles, beaucoup de silex à croûte verdâtre provenant de ce conglomérat.

La chasse, et probablement la pêche dans la rivière du Mède bordant la station, devaient fournir au Préhistorique des Marelles, les produits alimentaires pour son existence. Nous devons cependant ajouter que nous n'avons pas trouvé, dans nos recherches aux Marelles, de pesons de filet, ni aucun autre objet de pêche.

Voici maintenant les divisions que nous faisons des Marelles, au point de vue préhistorique :

I. Les Marelles-Est. — Cette station qui est la plus importante des trois, se trouve tout à fait à l'Est du quartier des Marelles; elle s'étend du Nord-Estau Sud-Est et presque jusqu'au Sud-() uest de la maison de campagne Anrès; elle commence avec les terres cultivées autour de cette campagne et aboutit à la rivière du Mède, sur quelques centaines de mètres, occupant ainsi une surface d'environ 15 hectares, prise notamment sur les parcelles nos 14, 15, 16, 26, etc., de la section C du cadastre de Modène, dépendant de la propriété de Mme veuve Gilles, née Anrès. On trouve des traces de la station sur toute cette étendue, mais certains points paraissent plus riches.

Les Marelles-Est étaient certainement un atelier en même temps qu'un habitat, car on y rencontre beaucoup d'esquilles et d'éclats de taille, en même temps qu'un outillage, des fragments de poteries, etc.

II. Les Marelles-Sud. — Distante de 200 à 300 mètres de la première, la station des Marelles-Sud est beaucoup moins importante que celle-ci, et ce n'est guère qu'une simple station; elle se trouve tout à fait au Sud de la maison Anrès, au large dans les

terres cultivées et fertiles, parfaitement en plaine et appartenant à divers particuliers.

Ici, comme aux autres stations des Marelles, bien des pièces ont été cassées, enfouies et dispersées par les cultures.

III. Les Marelles-Ouest. — Cette station, éloignée d'environ 200 à 300 mètres des précédentes, est d'une assez grande étendue, mais avec plus d'intensité sur certains points que l'on pourrait prendre pour des ateliers, quoique les cultures aient dispersé beaucoup les pièces et les éclats de silex; elle comprend les alentours de la maison de campagne inscrite « Bressieux », au n° 92 et suivants de la section C du cadastre, et appartenant à la famille Pontier; elle s'étend à l'Est, du côté de la campagne Anrès, et surtout vers le Sud-Est et l'Ouest, sur plusieurs centaines de mètres.

OUTILLAGE ET INDUSTRIES. — Pour ne pas trop nous étendre, nous confondrons les trois stations ou ateliers des Marelles, dans l'énumération des outils et industries que nous y avons remarqués. Du reste, quoique séparées les unes des autres, nous sommes porté à croire que les trois stations dont il s'agit, sont contemporaines et n'en formaient peut-être qu'une seule, à en juger par l'outillage qui semble partout le même.

Percuteurs et nucléus. — Les percuteurs sont très rares dans toutes les Marelles; trois ou quatre seulement nous sont tombés sous la main et encore l'un d'eux est-il douteux. Les nucléus sans être bien communs, ne sont cependant pas rares. Le nucléus représenté Fig. 1, Pl. I, est aussi bien un grattoir horizontal, ou un grattoir rabot nucléiforme.

Percuteurs tranchants. — Rare, mais bien formé, est cet outil paléolithique que certains auteurs appellent percuteur tranchant.

Pierres de jet. — Cette arme n'est pas rare à la station, mais elle n'est pas si bien formée qu'à la Vallée du Largue (Basses-Alpes), où nous en avons vues de taillées de manière à produire de nombreuses aspérités et à les rendre par conséquent plus dangereuses.

Racloirs. — Ce genre d'outils est assez commun et présente ici diverses formes, diverses variétés: à côté du vulgaire racloir, nous avons le racloir concave et à encoches (Pl. I, Fig. 6 à 12); un racloir affectant le type Flénusien; un racloir triangulaire et très épais (Pl. I, Fig. 3); le racloir-burin (Pl. I, Fig. 22 à 26); une espèce de racloir circulaire, à bords denticulés ou légèrement festonnés (Pl. I, Fig. 2; Pl. II, Fig. 3); un racloir rectangulaire taillé sur ses bords, avec arête supérieure (Pl. II, Fig. 5), et enfin le racloir horizontal, rare, avec la face inférieure unie (face d'éclatement), pièce que nous avons trouvé plus commune à la vallée du Largue.

Grattoirs. — Le grattoir (Pl. II, Fig. 1 et 2) est très commun avec ses multiples variétés ayant l'aspect du paléolithique supérieur, parmi lesquelles la variété du grattoir à encoches (Pl. I, Fig. 11); un racloir type Flénusien ou Campignien. Il existe aussi plusieurs variétés de grattoirs-burins (Pl. I, Fig. 22, 25 et 26), ainsi que quelques lames-grattoirs simples, avec ou sans encoches et dont quelques-unes pouvaient encore être utilisées comme burins d'angles.

Lames. — A côté d'un certain nombre de lames non utilisées, nous en trouvons pas mal qui ont servi de racloirs sur un ou deux côtés (Pl. II, Fig. 7 à 17); d'autres ont été accommodées de manière à en faire un perçoir sur un bout (Pl. I, Fig. 27). La pièce figurée Pl. I, Fig. 4, est une grande lame incurvée, grossièrement utilisée sur ses bords.

Couteaux. — Les couteaux avec une face inférieure plate et deux ou trois facettes longitudinales supérieures sont aussi assez communs (Pl. II, Fig. 7 à 17). La majeure partie de ces couteaux, nous paraissent des types néolithiques. La Fig. 18, Pl. II, représente un couteau à encoches, avec grattoir sur un bout, le bout opposé étant cassé; la Fig. 19, Pl. II, est un fragment de couteau à encoche.

Outils à encoches. — La station des Marelles se caractérise par les outils à encoches. Nous venons de voir, en effet, qu'après les lames et couteaux, qui ne sont déjà pas rares, viennent les racloirs et les grattoirs assez nombreux, qui sont pourvus d'une ou de deux encoches.

Perçoirs. — Cet outil n'est pas rare à la station des Marelles; nous en figurons quelques-uns à la Planche I, Fig. 13 à 16, parmi lesquels il s'en trouvent un sur lame et un autre sur le bout d'un racloir de type Campignien (Fig. 14).

Burins. — Le vrai burin Magdalénien, à pointe dièdre, ne paraît pas bien commun aux Marelles; à peine si nous en avons quelques-uns ayant à peu près cette pointe (Pl. I, Fig. 18 et 19); mais nous avons plusieurs autres formes de burins dont la plupart sont formés par des éclats plats plus ou moins accommodés pour être placés entre le pouce et le troisième doigt, de manière que l'index appuie sur le burin, de champ, sur un point presque toujours accommodé à cet effet (Pl. I, Fig. 23 à 27); souvent aussi la pointe elle-même est accommodée pour buriner. De cette sorte, nous avons les burins latéraux (Pl. I, Fig. 23 à 26). Nous avons enfin quelques rares burins busqués, comme ceux que MM. Bardon et Bouyssonie ont trouvés, ainsi que les précédents, dans l'Aurignacien (1). Les pièces nos 20 et 21, Pl. I, sont des dérivés du burin

⁽¹⁾ MM. BARDON, A. et J. BOUYSSONIE. - Grattoir caréné et ses dérivés à la

ordinaire. La pièce 22 même Planche, est un burin sur un racloir d'aspect campignien. A la Planche I, Fig. 27, nous représentons un burin à deux petites pointes obtuses sur le bout, d'une forte lame accommodée et dont l'autre bout est cassé. En somme, le burin sous des formes diverses, sinon sous la forme classique, est l'un des outils les plus communs aux Marelles.

Feuilles de laurier. — Nous avons recueilli quelques silex plus ou moins grossièrement taillés en pointe dite « feuille de laurier ». La pièce représentée Fig 22 de la Planche II, quoique un peu renflée ou épaisse, approche assez bien des outils de ce genre; mais nous avons quelques fragments qui indiquent d'autres très jolies pointes à taille solutréenne (Pl. II, Fig. 23 et 24).

Nous n'avons pas rencontré de pointe en feuille de saule.

Pointe de flèche solutréenne. — Il s'agit d'une pointe très aiguë, élargie dans son milieu, malheureusement cassée dans le bas et sur un de ses côtés, assez mince, mais robuste et acérée; cette pièce, taillée sur ses deux faces en forme de losange irrégulier, devait être une dangereuse pointe de flèche ou de javelot, à taille solutréenne (Pl. II, Fig. 24).

Amygdalines. — Nous n'avons pas trouvé l'amygdaline à ventre élargi, mais nous avons pu recueillir deux exemplaires de la variété étroite, un petit peu épaisse, mais caractérisant bien l'amygdaline (Pl. II, Fig. 27 et 28). L'un d'eux, bien symétrique et droit, très bien taillé sur sa face supérieure, est légèrement taillé sur les bords de l'autre face qui, du reste, est bombée naturellement sur sa face d'éclatement; l'autre, très bien retaillé sur ses deux faces, présente une courbe dans le haut. Ces deux pièces, étant taillées en pointe obtuse et mousse, l'une d'elles surtout étant courbe dans le haut, excluent l'idée que ce sont des pointes de flèche (1). Elles sont représentées à la Pl. II, Fig. 25 et 26.

Tranchets. — Nous avons recueilli, aux Marelles-Est, deux beaux petits tranchets, bien interessants. Nous les représentons à la Planche II, Fig. 27 et 28. L'un d'eux, de petites dimensions, rappelle par sa forme et sa taille, le tranchet campignien ou du commencement de l'époque néolithique; très bien retouché sur les côtés de la soie et sur le petit bout, il présente, sur l'autre bout, un tranchant très coupant peu large, obtenu comme d'ordinaire par l'intersection de deux faces d'éclatement.

Coumba del Boïtou (Corrèze). Revue de l'Ecole d'Anthropologie (1906). — Grotte Lacoste 1910. Extrait du Bul. de la Soc. scientifique, hist. et archéologique de la Corréze.

⁽¹⁾ Voir ce que nous avons dit sur l'emploi de l'Amygdaline, dans La Vallée du Largue neolithique..... Premier Congrès préhistorique de France, session de Périgueux 1905, et tirage à part 1906. Et Notes et Documents complémentaires... IV Congrès préhist., Chambéry, 1908, p. 163 à 173, et tirage à part 1909.

L'autre tranchet (Fig. 28) est ce petit tranchet commun dans beaucoup de stations de nos régions, et appelé par erreur « pointe de flèche à tranchant transversal ». De forme très élargie au tranchant, à soie courte, comme celui que nous figurons, cet instrument ne peut-être nullement pris pour une pointe de flèche.

Pierres polies. — Quoique très rare, la pierre polie en roche verte ou autre, n'est pas tout à fait absente des Marelles, ce qui ne fait pourtant rien préjuger quant à l'existence du néolithique supérieur à la station, car la pierre polie se trouve disséminée un peu partout dans la région, et elle est absolument très rare aux Marelles, puisque nous n'y en avons trouvé qu'un seul échantillon à l'état de fragment.

Poterie. — Les débris que nous avons recueillis à cette station ne sont pas fort nombreux; mais parmi ceux que nous avons, un certain nombre peuvent être attribués à l'époque néolithique, à cause de la pâte, mais ils ne présentent pas de caractères suffisants pour en fixer l'âge dans le néolithique: à peine avons-nous trouvé une anse à gros mamelon un peu aplati et un fragment de rebord de vase droit et uni; nous n'avons trouvé aucun fragment portant quelque dessin; mais sont assez communs les petits fragments brisés par les cultures agricoles, et dont l'aspect semblerait indiquer de la poterie campignienne bien cuite.

Objets divers. — Parmi nos trouvailles aux Marelles, nous mentionnerons encore un petit fragment roulé de bélemnite (Pl. II, Fig. 29) lequel pouvait servir de parure, de pièce de change, etc.; or, il n'y a pas, dans les environs, de marnes aptiennes, ni autre terrain géologique pouvant donner des bélemnites. Les deux plus près gisements que nous connaissions de ce fossile sont l'un à Flassan, l'autre à la Magdeleine, terroir de Bedoin, tous deux à la distance de 8 à 10 kilomètres.

Tels sont les objets que nous avions à signaler du Préhistorique des Marelles en général, car nous ne voyons rien de particulier à dire pouvant distinguer les Marelles-Est des Marelles-Sud ou des Marelles-Ouest ou Sud-Ouest, quoique ces stations soient bien distinctes les unes des autres.

OBSERVATIONS. — 1º Nous ferons toutefois remarquer que le défunt M. Pontier, de Modène, qui s'était fait une petite collection de silex taillés dont M^{me} Pontier nous en a offert une partie, possédait parmi sa collection quelques jolies pointes en feuilles de saule, de jolis tranchets, quelques beaux couteaux, des pierres polies, etc., le tout malheureusement sans étiquette pour en indiquer la provenance connue de lui seul, et que peut-être quelques-uns de ces

objets provenaient des stations des Marelles, notamment de celle qui avoisine sa maison de campagne, ainsi qu'il nous l'avait insinué de son vivant, sans préciser; mais, n'étant sûr de rien nous ne pouvons que laisser de côté ces silex intéressants dont une bonne partie, du reste, a été recueillie ailleurs qu'aux Marelles ou aux alentours de la maison *Bressieux*, ainsi qu'il résulte de la nature et de la couleur du silex.

2º Nous ferons encore remarquer que les stations des Marelles ne nous ont donné aucune pièce de type moustérien, ni d'aucune époque antérieure à celle du Moustier. Nous n'avons pas vu non plus de disque, de pic, de poignard, de coutelet ou d'outils à dos rabattu, par plus que du travail sur os, ni aucune pointe de flèche pédonculée ou barbelée. En un mot, tout ce qui nous a paru intéressant, nous l'avons mentionné ci-dessus.

3º Relativement à la patine du silex travaillé, nous ferons observer que peu de pièces en sont pourvues, grâce à l'état de culture du sol, qui, remué et retourné souvent, entraîne avec lui les silex qui restent ainsi peu de temps exposés à l'air et n'ont pas le temps de prendre du cacholon.

Résumé. — Ne nous basant donc que sur l'unique résultat de nos recherches, faites plusieurs fois par an, pendant dix ans, nous nous résumerons comme suit:

Les Marelles préhistoriques sont marquées peut-être par un commencement d'Aurignacien, mais surtout par le Solutréen; le Magdalénien ne paraît guère indiqué que par des burins, mais ces burins peuvent appartenir à une autre époque, cet outil n'étant pas exclusif du Magdalénien, lequel fait très souvent défaut dans les stations que nous avons eu à étudier.

Les Marelles sont encore marquées par un fond de Néolithique peu brillant, mais cependant certain, par de la poterie, par des couteaux, ainsi que par des grattoirs, par des tranchets, par des racloirs, etc., d'aspect campignien.

En somme, les Marelles nous paraissent se trouver à cheval sur le *Paléolithique supérieur* et le *Néolithique inférieur*, ne tenant guère compte de la pierre polie très rare ici et qui peut s'y trouver seulement par occasion, comme elle se trouve sur bien d'autres points, ainsi que nous le verrons.

Station de Piéblanc (Modène).

C'est là une station encore peu définie, au quartier de Piblanc ou Piéblanc (pour Puy-Blanc = élévation) dans des terres et vergers d'oliviers du terroir de Modène.

Ce quartier abonde en rognons de silex verdâtres, glauconieux, de grosseurs diverses, atteignant celle de la tête d'un homme. Ces rognons, roulés par la mer miocène, ont été désagrégés du conglomérat très puissant dans les régions qui nous occupent, et faisant la base de la mollasse, laquelle semble reposer sur les argiles aptiennes dans ces mêmes régions.

Nous ne pouvons actuellement que mentionner cette station préhistorique qui ne nous a encore donné que quelques lames (Pl. III, Fig. 36) et quelques grattoirs peu caractéristiques (Pl. III, Fig. 33, 34 et 35). Les seuls documents que nous avons ne nous permettent pas de préciser l'époque de la station (1).

Sur les pentes de Piéblanc et dans les environs, où le silex naturel abonde, nous avons remarqué plusieurs tailleries modernes, c'est-à-dire de l'époque de la pierre à fusil.

STATION DU COMBAUD (Modène).

Cette station ou plutôt cet atelier est situé sur le terroir de Modène, au quartier du Combaud et comprend, en tout ou en partie, divers numéros de la section B du plan cadastral de Modène, notamment les nº 43, 44, 45 et 40 appartenant en partie à M. Gassin, maire de Crillon.

Il borde, au nord, le chemin de Crillon à Caromb; un petit ravin se dirigeant du nord au sud le divise en deux parties.

Cet atelier nous a été indiqué par notre sympathique ami M. Hilaire Bonnaventure, négociant et boulanger à Caromb, que nous remercions de son obligeance.

Le regretté M. Pontier, de Modène, y avait, paraît-il, fait quelques fouilles et y avait découvert des débris de poterie et quelques autres vestiges de l'époque romaine; il y aurait en outre recueilli quelques silex taillés que nous n'avons pu reconnaître parmi les pièces que M^{me} Pontier, sa veuve, a eu l'obligeance de nous montrer et offrir en partie.

M. Bonnaventure nous a assuré avoir recueilli lui-même sur cet atelier des lames ou couteaux en silex, mais il n'a pu nous les montrer, ainsi qu'une pointe à pédoncule en silex, gris, zoné que nous faisons figurer à la Pl. II, Fig. 41.

Cet atelier fournit assez de petits éclats de taille non utilisés : il y avait donc là une petite taillerie.

⁽¹⁾ Les pièces n° 33 et 34, que nous figurons à la Planche III, appartiennent à M. Bonnaventure qui a bien voulu nous les communiquer, de même que la pointe à soie figurée sous le n° 41 de la Planche II.

Les quelques pièces que nous avons pu y recueillir, parmi lesquelles celles des nos 37, 38 et 39 de la Pl. III, et surtout la pointe à soie ou pédoncule sus mentionnée de M. Bonnaventure, semblent accuser un facies du paléolithique supérieur; mais rien n'est sûr, et nous ne pouvons mieux préciser, pour le moment, faute de bons matériaux.

Station de la Font-de-la-Gamatte (Saint-Pierre-de-Vassols).

La station ou atelier de la Font-de-la-Gamatte, dont je dois l'indication à l'amitié de mes bons cousins, MM. Théodore et Abel Saurel, père et fils, est située sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Vassols; nous lui donnons le nom du quartier où elle se trouve, quartier qui est situé à une altitude d'environ 340 mètres, sur le flanc occidental d'une colline appelée le Limon et relevée dans le sens du Mont-Ventoux, c'est-à-dire inclinée vers l'onest.

La station est traversée par le chemin qui conduit de Saint-Pierrede-Vassols à Mormoiron, en desservant le hameau des Mousquillons (*Limon* sur les cartes): elle se dirige au nord sur plus de 300 mètres de longueur, avec une largeur d'environ 200 mètres en moyenne.

Distante d'environ 300 mètres au sud du hameau des Souquetons, elle occupe un petit plateau légèrement incliné et une partie de son versant sud, le tout en nature de bois ou inculte, mais autrefois cultivé, ainsi que le prouvent les nombreuses traces laissées sur le roc et les dalles par le soc de la charrue.

S'il est nécessaire de mieux préciser la station de la Font-de-la-Gamatte, nous dirons qu'elle se trouve sur un terrain appartenant à divers particuliers, notamment à MM. Théodore Saurel, Henri Blanc, Capian, Conil, etc., occupant une surface d'environ six hectares, et comprenant en tout ou en partie, les n°s 228 et 239 à 249 de la section B du plan cadastral de la commune de Saint-Pierre-de-Vassols. La sourcé dite « La Font-de-la-Gamate », en contre-bas, fait partie du n° 250 qui appartient à M. Marius Villon, de Crillon.

Géologie. — Au point de vue géologique, nous dirons que la coupure de la colline du Limon, à l'est, présente des bancs importants de gypse du calcaire lacustre oligocène, exploités à Mormoiron et au nord-est du Limon.

Quelques petits affleurements de ce gypse oligocène se montrent

sur le versant occidental de la colline, et l'un d'eux, d'une certaine importance, situé tout près de la Font-de-la-Gamatte, est exploité par les hoirs Bernusset, de Carpentras; mais ce versant ouest du Limon, notamment sur le point où se trouve la station, est occupé par une puissante assise de mollasse inférieure (Burdigalien), reposant sur l'oligocène, et composée de bancs calcaires ordinairement peu compacts, avec intercallation de couches argilo-calcaires blanchâtres et tendres.

A la base de cette assise de sédiments marins, début de l'étage miocène, se trouve, ici, ainsi que sur de nombreux points de la Provence, un conglomérat ou poudingue parfois très puissant, comme il l'est dans la région du Limon et au nord du village de Modène. Ce poudingue est formé de galets calcaires solidement cimentés entre eux, et parmi lesquels se trouvent de nombreux silex fragmentés, roulés par la mer miocène et souvent recouverts d'une épaisse patine verdâtre, glauconieuse.

Ce sont ces silex roulés, de grosseurs diverses, que le Préhistorique de la Font-de-la-Gamatte, de Piéblanc, des Marelles, etc., recherchait comme matière première de ses outils : c'était la principale source où il s'approvisionnait.

Quant à l'eau nécessaire à son alimentation, notre ancêtre la trouvait à une petite source qui ne tarit jamais et à laquelle on a donné le nom de « Font-de-la-Gamatte », située au pied même de la station, dans un banc de mollasse qui limite la station à l'ouest. Au besoin, il pouvait s'alimenter aussi à quelques autres petites sources, entre autres : La Font-Nouvelle, à environ 200 mètres N.-E. de la station; un peu plus à l'est, une petite source qui sort de terre; et la Font-de-l'Oume, à 200 mètres environ au sud de la station, et aujourd'hui captée pour alimenter le hameau des Blancs.

Et au cas où le Préhistorique de la Font-de-la-Gamatte, tout comme pouvaient le faire les occupants des autres stations de la région, se serait fabriqué lui-même la poterie dont il se servait, il trouvait l'argile bleue ou bleuâtre, bien propre pour cela, sur divers affleurements de l'immense couche souterraine, occupant la contrée entre autres l'affleurement près la station des Marelles, sur la rivière du Mède, au nord de la maison Anrès et surtout à l'affleurement situé derrière le village de Saint-Pierre-de-Vassols, quartier des Terraillers, où de tout temps en remontant jusqu'à l'époque romaine et probablement au delà, sont venus s'approvisionner les potiers et les tuiliers de toute la région et surtout ceux de Bédoin.

OUTILLAGE. INDUSTRIES. — La station de la Font-de-la-Gamatte est exposée tout à fait en plein air; aucun abri, ni aucune grotte

utile ne se rencontrent autour d'elle, et à peu près tous les vents y passent fort.

Mais ce n'était pas seulement une station; c'était aussi un atelier, c'était une taillerie, ainsi que le prouvent les nombreux éclats et déchets de taille de silex dispersés un peu partout sur la station, plus nombreux encore sur certains points.

Vers le centre de la station, on peut remarquer une étendue de terrain d'environ 30 mètres de longueur, sur une quinzaine de mètres de largeur, où l'on trouve quelques débris d'ossements et de la terre plus noire qu'ailleurs, laquelle, sur un point, est mêlée de cendres, ce qui indique des foyers et probablement le réfectoire des occupants de la station. Dans ces foyers, nous avons rencontré un poinçon en os et une parure en coquille, que nous mentionnerons plus loin. Nous y avons rencontré, en outre, quelques pièces et des éclats de silex, et surtout beaucoup de fragments de poterie, de tout quoi, on trouve aussi sur le reste de la station.

Parmi les restes d'animaux, peu nombreux, de ces foyers ou de la station, nous n'avons guère pu reconnaître que le bœuf et le mouton ou la chèvre, tellement les os sont brisés et en mauvais état.

Voici, au surplus, la liste des principaux outils et autres objets que nous avons recueillis à la Font-de-la-Gamatte, ainsi que les observations que nous y avons faites.

Percuteurs. — Les percuteurs ne sont pas communs; à peine si nous en avons recueilli deux ou trois, dont un sphérique, très bien formé et piqué tout autour, trouvé dans le foyer, où peut-être, ce que nous n'avons pas noté, les autres ont-ils été trouvés aussi.

Nucléus. — Nous n'avons guère aperçu de vrais nucléus; à peine, si l'on peut appeler de ce nom quelques petits noyaux nucléiformes. Cependant, les percuteurs et les lames que nous avons rencontrés laissent penser qu'il devrait y avoir aussi des nucléus, quoique de petites dimensions, les rognons de silex de la région n'étant pas gros.

Racloirs. — Les racloirs sont communs sous diverses formes ou variétés: racloirs ordinaires; racloir dont les côtés sont taillées en biseaux (Pl. IV, Fig 2); racloirs concaves (Pl. IV, Fig. 3 et 4); racloirs concaves associés au burin (Pl. III, Fig. 12 et 13); racloirs doubles sur lames (Pl. IV, Fig. 5 et 6, et Pl. III, Fig. 18); racloirs doubles associés au burin (Pl. IV, Fig. 11 et 12), etc.

Lames et couteaux. — Un certain nombre de petites lames et de petits couteaux tranchants des deux côtés, avec une face inférieure large et deux ou trois facettes longitudinales à la face supérieure, ont été trouvés à cette station (Pl. III, Fig. 15 à 18).

Ces petites pièces, d'aspect plutôt néolithique, bien qu'elles ne soient pas très communes, peuvent être rangées parmi celles qui sont cependant les plus répandues à la Font-de-la-Gamatte, abstraction faite de pièces informes.

En fait de couteaux, nous ferons remarquer le fragment de couteau plat à dos abattu que nous représentons (Pl. IV, Fig. 10). Nous sommes tentés de le rapporter au type aurignacien.

Grattoirs. — Comme dans toutes les stations préhistoriques, nous avons ici beaucoup de grattoirs et de formes diverses qui en dérivent: grattoirs un peu allongés (Pl. III, Fig. 5 et 6); grattoirs ramassés ou discoides (Pl. III, Fig. 7, 8, et Pl. IV, Fig. 8); grattoirs à une ou deux encoches (Pl. III, Fig. 10), à bosse, grattoirs quelque peu nucléiformes, etc.

Nous y trouvons encore quelques grattoirs élevés, nucléiformes, à face inférieure plate, rappelant quelque peu nos grattoirs horizontaux de la Vallée du Largue (1), et se tenant à plat à la façon d'un savon de lavandière (Pl. IV, Fig. 1).

Pièces à pointes multiples. Burins. — Nous trouvons à cette station, quelques pièces se rapportant plus ou moins à cet outil à pointes multiples (Pl. IV, Fig. 9), composé ordinairement d'un noyau grossièrement taillé. à deux faces principales et portant sur son pourtour une ou plusieurs pointes; ici, ces pointes sont cependant moins bien formées que celles de l'outil de la Nouvenière, d'Aurifeuille, etc., que nous avons étudiées, décrites et figurées ailleurs (2).

On croit généralement que cet outil est tout simplement un poinçon ou un perçoir, mais ainsi que nous l'avons déclaré dans cette dernière publication, nous pensons que très souvent il tenait lieu de burin pour graver le bois, l'os, etc.

Différentes autres formes d'outils pouvaient parfaitement remplacer le burin classique que nous n'avons pas trouvé, entre autres celles citées ci-dessus parmi les racloirs, les lames, les couteaux et les pièces Fig. 11 à 14, Pl. III.

Feuilles de laurier et feuilles de saules. — Ces pièces ne sont pas communes, mais elles ne sont pas d'une très grande rareté; d'aspect solutréen, elles sont taillées sur les deux faces, mais un peu grossièrement, sauf exception. Nous ferons remarquer le fragment représenté Fig. 4, Pl. III, les trois pièces entières nos 15, 16 et 17 de la Pl. IV, ainsi que les deux fragments nos 18 et 19, même Planche. La pièce cassée, Fig. 14, Pl. IV, semble être également de la taille solutréenne.

⁽¹⁾ Le Néolithique dans la Vallée du Largue. Notes et documents complémentaires. — Congrès préh., Chambéry, 1908, p. 263 à 273, et tirage à part 1909. (2) La Vallée du Largue paléolithique. — Congrès préh., Chambéry, 1908, p. 105 à 122, et tirage à part, 1909.

Pointe de javelot. — Pl. IV, Fig. 20. Nous avons une seule pièce de ce type; elle est en forme de losange irrégulier, plate, retaillée sur les deux faces.

Elle est un peu moins belle et moins bien retaillée que celles que nous avons vues et figurées il y a deux ans, à la station de Cardinet, terroir de Mormoiron (1).

Poinçons-Perçoirs. — Nous trouvons que ces pièces sont rares; à peine si celle que nous figurons Pl. III, Fig. 14, peut être prise pour un perçoir, sauf ce que nous avons dit sur les pièces à pointes multiples, mais nous mentionnerons ici le poinçon en os que nous avons trouvé dans le foyer, Pl. III, Fig. 1.

Tranchet. — Très rare, si même le seul échantillon trouvé et figuré Pl. IV, Fig. 13, peut être pris pour un tranchet.

Coquille. — Comme objet de parure, nous n'avons à mentionner que le Cérithe marin dont la bouche, aujourd'hui ébréchée, devait être percée d'un trou pour la suspension autour du cou; ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous avons trouvé cette coquille dans le foyer (Pl. III, Fig. 2).

Fragment d'os travaillé. — Il s'agit d'un petit fragment d'os qui était taillé en lamelle avec des traces de travail, et que nous figurons Pl. III, Fig. 3. Ayant trouvé ce morceau d'os sur le sol même de la station, nous ne saurions garantir qu'il est préhistorique et qu'il est contemporain des silex que nous avons recueillis avec lui. Nous le considérons cependant comme tel, à cause des circonstances où il a été trouvé, et surtout parce qu'à quelques mètres de lui se trouvait le foyer dont nous avons parlé, et dans lequel nous avons trouvé un poinçon en os, une coquille marine comme parure, etc. C'est pourquoi nous croyons devoir donner la description qui suit de la pièce en question.

Ce fragment d'os, légèrement incurvé, de 2 à 3 millimètres d'épaisseur, figure un triangle de 12 millimètres de base et de 32 millimètres de hauteur; il a ses deux faces polies et deux de ses bords également polis ou usés, le troisième bord étant celui de la cassure de la pièce.

Sur sa face supérieure, convexe, on aperçoit plusieurs traits ou petites rainures gravées plus ou moins profondément et qui se prolongeaient sur l'autre morceau, au-delà de la cassure. Ces traits ne signifient rien, tels qu'ils sont sur notre fragment, mais ils avaient une signification dans leur entier, avant que la lamelle ne soit cassée: un dessin ou une inscription, etc., était sûrement tracé sur la lamelle. On en verra à peu près la forme et les dimensions sur la figure sus-mentionnée.

⁽¹⁾ Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux, 12º partie. — IIIº Congrès préhist., de France, Autun, 1907; et tirage à part 1908.

Poterie. — Les nombreux tessons et fragments de poterie que l'on trouve à la Font-de-la-Gamatte accusent plusieurs variétés de poteries; celles que nous croyons préhistoriques ont été faites à la main et ne portent pas d'ornement, sauf parfois quelques entailles sur le bord supérieur du vase.

La pâte, bien cuite, massive, pas poreuse, est chargée de grains de quartz et de calcaire, dont la grosseur varie suivant l'épaisseur de la paroi, laquelle varie elle-même à son tour naturellement depuis 3 millimètres jusqu'à 15 ou 20 millimètres d'épaisseur, suivant les dimensions que pouvait avoir le vase.

La forme des vases à panse peu développée, quoique degrandeurs diverses, nous paraît être sensiblement la même pour les grands et les petits, autant que l'on peut en juger par de simples fragments.

Beaucoup de morceaux de rebords de vases se terminent par un bord uni et aminci, légèrement évasé; nous possédons cependant d'autres rebords moins amincis et d'autres, non évasés; nous n'avons qu'un seul fragment de rebord, portant sur son bord supérieur une petite ornementation: ce sont de simples traits ou petites entailles transversales, assez régulières dans leur ensemble, mais espacées irrégulièrement; elles ont donc été faites à vue d'œil sur la pâte, avec une petite buchette probablement; la pièce, du reste, est modelée et non faite au tour.

La forme des anses est également assez variable : nous avons l'anse à mamelon simple, un peu aplatie ; une anse à double mamelon, toujours un peu aplatie ; une anse à oreillette élancée, plate ; nous mentionnerons particulièrement l'anse figurée Pl. IV, Fig. 22. Cette anse, cassée de chaque côté, très épaisse, présente dans son fragment actuel, quatre trous de 2 à 3 millimètres de diamètre, traversant verticalement l'anse de part en part, à la façon de l'anse à flûte de Pan, sur laquelle le D' Guébhard a fait des études et dont il a publié diverses variétés.

Notre anse présente encore extérieurement une petite entaille verticale faite au bâtonnet, entre chaque intervalle des trous verticaux pratiqués dans l'anse.

Nous mentionnerons enfin un petit fragment de rebord de vase, percé d'un trou de suspension, ébrasé irrégulièrement de dehors en dedans.

Toutes ces poteries sont généralement rougies à l'extérieur, noircies à l'intérieur et même dans la pâte, sous l'action du feu.

Elles présentent de nombreux rapports avec la poterie du Cardinet dont nous avons publié la station dans la 1^{re} Partie [Congrès d'Autun].

Les autres poteries dont nous avons relevé des fragments à la

station qui nous occupe, où elles sont du reste assez rares, nous paraissent les unes protohistoriques de l'âge du métal, par exemple; les autres préromaines, probablement de l'époque gauloise; mais les fragments que nous en avons recueillis, s'ils ne sont pas suffisants pour préciser l'époque, suffisent cependant pour montrer que la civilisation de la Font-de-la-Gamatte s'est pour-suivie longtemps après l'époque néolithique.

Nous trouvons, du reste, à la Grotte-des-Gros-Yeux et sur d'autres points du Limon et ailleurs dans la région, des traces d'occupations très anciennes, postérieures à l'époque préhistorique.

Pierres polies. — Nous avons encore trouvé sur la station qui nous occupe: une pierre polie (Pl. IV, Fig. 23) formée d'un fragment de précédente pierre polie, cassée et usée, en roche bleuâtre, plus un fragment d'autre pierre polie.

REMARQUES ET OBSERVATIONS. RÉSUMÉ. — A la Font-de-la-Gamatte, nous constaterons l'absence de beaucoup de pièces caractéristiques des âges préhistoriques; c'est ainsi que font défaut: les burins classiques et les petites pièces à dos rabattu qu'au Sablon, où elles étaient très communes, nous avons appelées Coutelets, simulant en effet des couteaux miniature; aucune amygdaline, ni aucune pointe de flèche en silex ne nous sont tombées sous la main; pas de gibelette non plus, ni outil en forme de scie, etc., et encore moins de travail sur os.

Nous ferons remarquer, en outre, que cette station ne nous a donné aucune pièce pouvant rappeler l'époque moustérienne, ni aucune époque du paléolithique inferieur.

L'outillage et les industries de la station que nous étudions, peuvent donc se résumer dans un facies légèrement aurignacien, suivi d'un fonds solutréen, sautant peut-être complètement le Magdalénien, pour arriver au Néolithique, représenté par des percuteurs, des lames, etc., et surrout par de la poterie. Les pierres polies marqueraient plutôt le déclin de l'époque néolithique et certains fragments de poteries indiqueraient des âges plus récents encore.

Du reste, la fin de l'époque néolithique et même l'âge du bronze et peut-être celui des métaux, semblent assez bien marqués dans la contrée qui nous occupe, soit par les haches en pierre et une en bronze qu'on y a découvertes, soit par les fragments de poteries.

Dans les territoires des communes de Saint-Pierre-de-Vassols, de Modène, de Bedoin, etc., il a été trouvé maintes fois, à travers champs, des pierres polies en roches vertes ou foncées. Nous en avons dans nos tiroirs une série provenant de ces diverses communes, sans compter une autre série d'autres communes des environs de Carpentras.

En fait de haches, nous nous contenterons de figurer à la Pl. IV, Fig. 30, une belle hache en bronze, à bords droits, avec une échancrure au talon; et la hache en pierre verte, repolie grossièrement (Pl. IV, Fig. 23).

La hache en bronze nous a été cédée par M^{me} veuve Pontier. M. Pontier, son défunt mari, nous avait déclaré de son vivant qu'il l'avait trouvée dans la maison de ses ancêtres, où elle était depuis des temps immémoriaux; il pensait qu'elle avait été trouvée dans les champs aux environs de Modène.

Cette pièce pèse 192 grammes; elle mesure 117 millimètres de longueur; son petit côté mesure 24 millimètres de largeur et son tranchant a une largeur de 51 millimètres; son épaisseur, vers le milieu, est de 14 millimètres, rebord compris.

STATION DE PASTOURET (Crillon).

Cette station, complètement en plein air, sans abri ni caverne, occupe une assez grande étendue et présente un certain intérêt qui pourra augmenter avec les trouvailles qui y seront faites encore, malgréles cultures agricoles qui les rendent difficiles, parce qu'elles brisent et dispersent bien des pièces dans le sol.

Nous l'avons appelée *Pastouret* du nom du sympathique propriétaire de la maison de campagne où elle se trouve, au terroir de Crillon, quartier des Espérelles ou des Confignes, à cent mètres ouest du Moulin de Crillon.

De très bonnes traces de la station s'étendent autour de la maison de M. Pastouret; mais la station se poursuit à l'Est sur des terres appartenant à divers particuliers au delà du ravin des Espérelles, et à l'Ouest jusqu'à l'ancien chemin de Bédoin à Carpentras, qu'elle borde et dépasse même sur certains points.

Diverses parcelles de terre, d'une contenance totale de plusieurs hectares, composent cette station; mais le point principal est occupé par une vigne à M. Pastouret, au sud et à l'ouest de sa maison, et par une autre vigne appartenant à M. Marius Bertrand, à l'est du chemin dont il vient d'être parlé.

Sur un point de ce même chemin, l'attention du chercheur de stations est attirée par une double bordure de terre noire, plus apparente, à l'est du chemin, dans la vigne de M. Bertrand; et c'est ce qui nous fit découvrir la station de Pastourct, un jour qu'avec mon cousin M. Théodore Saurel, nous venions de la région de la Magdeleine, terroir de Bedoin, à la recherche de stations et de gisements de fossiles. Mais on rencontre de la terre

noire sur plusieurs autres points et autour de la station. A n'en pas douter, ces points de terre noire sont des restes de foyers préhistoriques; dans plusieurs d'entre eux, nous avons trouvé des fragments de poterie paraissant mal cuite.

Cette station repose sur un solsableux, cultivé et formé par des alluvions anciennes, probablement quaternaires. La station se trouve, en effet, dans une plaine arrosée par les eaux du Mède, petite rivière dont nous avons déjà parlé, et dont le charriage a fourni une grande partie du silex employé par le Préhistorique de Pastouret, lequel pouvait aussi aller s'approvisionner aux bancs de Poudingue à galets et silex verts, à la base de la Mollasse calcaire, qui constitue les importantes carrières de Crillon, exploitées depuis les temps les plus reculés.

Les silex travaillés, que nous avons recueillis à cette station, ne sont généralement guère patinés, cacholonnés, étant souvent remués et enfouis dans le sol par les cultures; mais il y a des exceptions, car nous avons pas mal de pièces en silex patiné, plus ou moins blanc.

OUTILLAGE EN SILEX. POTERIE. — Voici en quoi consistent les outils en silex et la Poterie que nous avons rencontrés à la station du Pastouret:

Percuteurs et nucléus. — Les marteaux ou percuteurs, ainsi que les nucléus sont très rares ici, comme aux stations que nous avons déjà vues ci-devant.

Racloirs. Grattoirs. — Ces outils sont des plus communs, sous des formes diverses: racloirs et grattoirs sur lames; d'autres à face inférieure lisse et plate, à face supérieure taillée, bombée, ovoide (Pl. III, Fig. 23; et Pl. IV, Fig. 28); racloirs concaves, etc. Remarquons les pièces typiques suivantes, d'un joli travail: racloirs sur côtés avec grattoirs sur bout (Pl. III, Fig. 21 et Pl. IV, Fig. 27), le premier patiné, le second à moitié patiné; les couteaux-racloirs Fig. 28, Pl. III, et Fig. 25, Pl. IV, malheureusement cassés.

Lames et couteaux. — Ces outils sont aussi communs à Pastouret (Pl. III, Fig. 24 à 28 et Pl. IV, Fig. 26). Nous signalerons particulièrement: le joli couteau à encoches avec bon grattoir sur le bout, de la Fig. 22, Pl. III; le couteau-racloir double, figuré au n° 25, de la Pl. IV, déjà cité aux racloirs; les couteaux-racloirs à encoches Fig. 28, Pl. III, et Fig. 26, Pl. IV.

Burins. Perçoirs. — Les outils se rapportant au burin et au perçoir nous paraissent rares. Nous mentionnerons un fragment de couteau ou de lame cassée sur un bout et portant sur l'autre bout un biseau et une encoche de chaque côté, de manière à pro-

duire une sorte de burin court, mais parfait et bien accommodé (Pl. IV, Fig. 29).

Poterie. — Sans être commune, la poterie préhistorique n'était pas très rare, d'après les fragments que nous avons recueillis, lesquels ne portent ni dessin, ni ornements. Une anse, la seule que nous ayons vue, est en forme de mamelon assez fort et un peu aplati, analogue à d'autres que nous avons recueillies aux Marelles et à la Font-de-la-Gamatte. La poterie du Pastouret nous paraît assez bien cuite, sauf pour les fragments trouvés dans les foyers où elle paraît être bien friable, faute de bonne cuisson; mais la cause peut en être due à un excès d'humidité, dans laquelle se trouvent ces fragments.

Tels sont les principaux objets que nous avons relevés à la sta-

tion du Pastouret.

L'outillage se borne, par conséquent, à de très rares percuteurs et nucléus, à des racloirs et des grattoirs assez communs et sous des variétés diverses, mais plus particulièrement sous des types magdaléniens ou solutréens, à des rares burins qui ne sont pas classiques; à des lames et couteaux qui sont communs et dont on trouve, pour la plupart, de pareils dans le néolithique, et enfin à des fragments de poterie qui semble modelée, à grains blancs et plus ou moins bien cuite, et que nous croyons bien néolithique.

STATION DU CAMAS (Crillon).

Nous avons découvert cette menue station le 26 juillet 1907, dans une vigne appartenant à M. Bertrand, dit Boite; cette vigne au terroir de Crillon est située au quartier du Rieutouard (?) entre la route de Bedoin à Carpentras et, au sud, le torrent portant le nom du Vallat des Crans, sur les cartes, c'est-à-dire juste après la touffe de pins et le pont du Camas, à droite de la route, en allant à Bedoin; elle est à moins d'un kilomètre de distance à l'ouest de la station du Terme-Roux dont il sera question ci-après.

Le bagage de cette petite station ne consiste guère, jusqu'ici, qu'en quelques éclats, quelques racloirs concaves et autres, dont un analogue à l'outil que nous appelons racloir horizontal, ainsi qu'en un petit fragment de poterie que nous croyons préhistorique.

L'ensemble n'est guère concluant, mais nous croyons pouvoir rattacher cette station à celle du Terme-Roux, dont il sera ciaprès question, et située sur les bords du même ravin et dans les mêmes conditions.

STATION DE Sous LES Roques (Crillon).

Avant de quitter le territoire de Crillon, nous mentionnerons encore une menue station préhistorique se trouvant dans des terres arables, inclinées, aux quartiers de Sous les Roques et de Paternau, entre la barre de rocher mollassique à l'ouest, et le ravin des Mourands à l'est, à quelques centaines de mètres du pont de Crillon, sur le Mède.

Cette station est assez bien marquée, mais nous n'avons pu y recueillir encore que des pièces sans caractères d'époque précise, ou qui peuvent appartenir à toutes les époques.

STATION DU TERME-ROUX (Bedoin).

Cette station est située sur le terroir de Bedoin, quartier du Terme-Roux, sur la route de Bedoin à Carpentras, à un kilomètre à l'est du moulin d'Antelon, et à quelques mètres à l'ouest de la bifurcation de la dite route et celle qui va joindre celle de Bedoin à Mormoiron.

Elle s'étend depuis le bord de la route de Carpentras jusqu'au torrent du Vallat-des-Crans (1), au sud, comprenant une superficie d'environ trois hectares, sur diverses propriétés dont une exploitée par MM. Saurel et Liotier et appartenant à MM. Gerbaud et Triboulet.

Elle repose sur des terrains alluvionnaires qui ne fournissent que de rares silex comme matière première que le Préhistorique trouvait plutôt dans le Vallat-des-Crans et à l'état de rognons charriés par les eaux, soit aussi parmi les rognons et les blocs que nous avons observés sur la petite élévation se trouvant au nord de la station et de la route de Carpentras, au quartier de Plumassier.

Nous avons baptisé cette station du nom de « Terme-Roux », à cause de la borne ainsi nommée qui divise les territoires de Bedoin et de Crillon, aux environs de la station.

Cette station m'avait été signalée, il y a déjà quelques années, par mon cousin M. Théodore Saurel, de Saint-Pierre-de-Vassols, qui avait remarqué des silex taillés dans ses pépinières de vignes greffées-soudées dont il a la spécialité. Depuis lors, je me suis rendu

⁽¹⁾ Le Vallat-des-Crans fait suite au Grand-Vallat que nous avons mentionné dans notre première publication sur le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux, à propos de la station des Vendrans.

maintes fois sur les lieux pour y faire des recherches avec M. Saurel. Quelques pièces aussi m'ont été obligeamment données, notamment la pièce figurée 29, Pl. III, par M. Thiers, de Caromb, autre pépiniériste de vignes, qui les avait trouvées dans ses pépinières, sises au même quartier.

Malheureusement, l'importance de cette station, cependant bien marquée, a été amoindrie considérablement par les nombreuses cultures pratiquées de tout temps dans ce terrain de premier ordre, formé par les alluvions du Vallat-des-Crans: les pièces ont été cassées et dispersées dans le sol; c'est pourquoi cette station en plein air ne nous a donné jusqu'ici qu'une petite quantité de pièces en bon état, mais peu caractéristiques. Il nous fallait la signaler, avec l'espoir que tôt ou tard il y sera fait des découvertes plus intéressantes.

OUTILLAGE. — Voici les principales pièces que nous avons rencontrées à la station du Terme-Roux;

Nucléus et Percuteurs. — Ces instruments paraissent bien rares, mais ils ne sont pas tout à fait absents.

Racloirs. — Diverses formes de racloirs: racloirs sur lames et sur éclats, dont un sur forte lame, à face inférieure lisse (face d'éclatement) (Pl. II, Fig. 30); un petit racloir sur lame, Pl. II, Fig. 38; un racloir en pointe, Pl. II, Fig. 40; racloirs accommodés pour servir de burins. Nous ferons enfin remarquer le beau racloir sur lame avec encoche de chaque côté et grattoir sur bout, Fig. 29, Pl. III; ce racloir-grattoir, parfaitement retouché, a quelque peu l'aspect néolithique.

Grattoirs. — Parmi les grattoirs, en outre de celui dont il vient d'être parlé aux racloirs (Pl. III, Fig. 29), nous faisons figurer un grattoir à encoche (Fig. 31, Pl. II) et un autre grattoir en forme de disque nucléiforme assez mince, peu renflé et très curieux, ses lamelles, au nombre de quatre, ayant été enlevées en éventail à la face supérieure du même plan de frappe sur côté, la face inférieure étant celle d'éclatement, Pl. IV, Fig. 24.

Lames et couteaux. — Les lames et couteaux semblent assez communs. Nous en figurons de bons fragments sous les nos 34, 35, 36 et 37 de la Planche II, ces deux dernières ayant probablement servi de racloirs; ainsi qu'une jolie lame un peu courbe, étroite et longue, très peu usée, ses deux tranchants étant encore bien coupants, Fig. 33, Pl. II.

Burins. — Diverses pièces ont pu servir de burin, mais le vrai burin magdalénien nous fait défaut.

Poterie. — Nous trouvons bien au Terme-Roux des fragments de poterie de différentes époques que nous croyons postérieures à

l'époque romaine; mais nous n'avons pas remarqué de poterie préhistorique.

Résumé. — Bien que nous n'ayons pas trouvé de la vraie poterie néolithique, ni de pointes de flèches barbelées, ni de tranchets, etc., de l'époque néolithique, nous croyons voir, notamment d'après les fragments de couteaux et la pièce Pl. III, Fig. 39, un commencement de néolithique à la station du Terme-Roux, en outre des pièces à aspect du Paléolithique supérieur qui descend tout au plus vers l'Aurignacien, mais aucune époque n'en est bien marquée.

La station du Terme-Roux n'est donc pas bien définie; elle reste vaguement entre la fin du Paléolithique et le commencement du Néolithique.

STATIONS DOUTEUSES.

Nous terminerons cette description de stations préhistoriques par quelques stations sur lesquelles nos recherches n'ont pas été fructueuses.

1º Station de Sainte-Colombe (Bedoin). — On sait (1) qu'en 1882, M. Morel, ancien percepteur à Carpentras, signala, de la part de M. Tallet, agent-voyer dans la même ville, au Congrès archéologique de France, tenu à Avignon (2), un silex qu'il avait recueilli dans les déblais d'un éboulement lors de l'exécution de la route du Ventoux, entre le hameau de Sainte-Colombe et celui de Saint-Estève, terroir de Bedoin. M. Morel croyait ce silex peut-être Acheuléen.

Depuis plusieurs années, je me préoccupe de cette trouvaille et je cherche en vain le gisement d'où pouvait provenir ce silex acheuléen. Dernièrement encore, quatre chercheurs et moi, aussi avons employé toute une matinée pour dénicher la station tant désirée sans y parvenir.

Ce que nous avons trouvé, et ce que je savais déjà depuis longtemps, c'est qu'en parcourant la région parmi des masses d'éboulis, de pentes, notamment à gauche de la route, en montant, et au-dessus de la grotte du Renard, de même qu'à l'est et au sud de la route et du hameau de Saint-Estève, on rencontre sur divers points, quantité de silex roulant sur le sol et cacholonnés, ébréchés ou érodés, affectant diverses formes et dont quelques-uns au premier

⁽¹⁾ Castagnier. — J. Dumas. — Ouvrages cités.
(2) Compte rendu du XLIXº Congrès archéologique de France, tenu a Avignon, Paris, 1883, pages 41 a 47, avec planche des terrains, et page 128.

abord peuvent être considérés comme ayant reçu une taille intentionnelle. Mais en réalité, tous ces silex sont purement naturels, et vraisemblablement le silex de M. Tallet était de ce nombre; car malgré tous nos soins, nous n'avons rien trouvé d'authentique dans la région susdite.

2º Autre station à Bedoin. — M. Morel (loc. cit.) rapporte encore qu'on lui apporta comme ayant été trouvé à Bedoin, un superbe silex taillé, présentant tous les caractères de la « hache acheuléenne », mais il n'indique pas le gisement ni le quartier ou cette pièce qu'il ne fait du reste que mentionner, aurait été trouvée. Naturellement, nous n'avons pu découvrir où cette pièce a pu être recueillie. Peut-être était-ce encore un silex naturel.

3º Station de Caromb. — Nous avons cherché et visité également la station de Caromb dans la tranchée de la route de Malaucène, signalée par M. Nicolas et par M. Morel (1) et rapportée d'une manière douteuse à l'époque moustérienne par celui-ci, et à l'époque chelléenne par M. Nicolas, l'un et l'autre sur le vu de quelques silex très peu caractérisés, dont cependant un, paraît-il, « était en forme de hachette à main, du type de Saint-Acheul ».

Nos recherches personnelles ou avec l'aide de M. Bonnaventure et de M. Auran, sur le point indiqué, n'ont pas été tout à fait vaines, mais elles n'ont pas été concluantes. C'est à grand peine que nous avons trouvé quelques silex, sans caractères, deux ou trois seulement portant le plan de frappe et le bulbe de percussion, parmi lesquels un racloir et un grattoir peu accentué. Ajoutons que la surface du sol, autour du gisement de Caromb, ne nous a rien donné de bon non plus.

En somme, nous pourrons retourner sur les lieux indiqués par MM. Nicolas et Morel, à Caromb et à Bedoin, mais jusqu'à présent nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude des données indiquées quant aux gisements de Bedoin et quant aux époques Chelléenne ou Moustérienne pour le gisement de Caromb, lequel, du reste, n'est pas en place, puisqu'il s'agit de matériaux apportés par des courants anciens on ne sait d'où.

C'est à peine si nous devons ajouter qu'en compagnie de M. Bonnaventure nous avons trouvé dans la rivière du Brégoux, et charrié probablement de loin, un petit nucléus bien formé, affectant une pierre de jet.

Nous souhaitons que d'autres soient plus heureux que nous dans leurs recherches à Caromb et à Sainte-Colombe!

⁽¹⁾ Compte rendu du XLIX. Congrès archéologique de France, tenu à Avignon, Paris, 1883, pages 41 à 47, avec planche des terrain, et page 128.

Observations générales. - Conclusions.

Sauf pour les stations douteuses et les menues stations dont les matériaux nous manquent encore, voici les observations générales que nous avons pu faire sur les stations que nous avons traitées dans le travail qui précède.

- I. Paléolithique. 1º Dans aucune de ces stations, nous n'avons recueilli de pièces vraiment typiques de l'époque Moustérienne ou antérieures à cette époque. A la station de Combaud, nous avons bien recueilli quelques éclats affectant plus ou moins la pointe de Moustier, mais ils n'en ont pas la taille.
- 2º Un vague Aurignacien semble marquer les stations des Marelles, de la Font-de-la-Gamatte, du Pastouret, de Terme-Roux, etc.
- 3° Le Solutréen apparaît aux Marelles par des fragments de feuilles de laurier ou des pièces en losange; il se trouve bien représenté à la Font-de-la-Gamatte, par des pointes en feuille de saule et de laurier, taillées sur les deux faces; ainsi que par une pointe en losange irrégulier, peut-être ausssi par un poinçon en os et par une coquille marine importée comme objet de parure; mais nous n'apercevons guère le Solutréen aux stations du Pastouret, du Terme-Roux, etc.
- 4º Quant au Magdalénien, si nous considérons comme étant de l'époque de la Magdeleine les diverses formes de Burin que nous avons vues, dont la plupart sont loin d'être typiques ou classiques, nous pourrions voir des traces de l'industrie Magdalénienne, non seulement aux stations des Marelles où ces burins sont les plus communs, mais où les grattoirs ou racloirs sur lames font défaut, mais aussi aux stations du Pastouret, du Terme-Roux, et peut-être à la Font-de-la-Gamatte; mais si nous ne nous basons que sur d'autres formes d'outils, les grattoirs sur lames notamment, nous ne voyons guère le Magdalénien bien marqué qu'au Pastouret; mais ces lames avec grattoir simple sur bout, mais ces formes de burins, parmi eux y en aurait-il de classiques, ne sont pas exclusives du Magdalénien. Aussi est-ce avec beaucoup de réserves que nous constaterons le Magdalénien aux stations dont il s'agit.

Nous rappellerons, du reste, que jusqu'à maintenant, dans nos études antérieures, nous n'avons guère rencontré du bon Magdalénien, qui fait souvent défaut dans nos régions Vauclusiennes et Bas-Alpines, où le Paléolithique supérieur se confond communément avec le Néolithique.

- 5° Pour ces diverses phases du Quaternaire supérieur (1), l'outillage est trop incomplet, trop réduit ou même trop peu typique dans les stations actuellement étudiées, pour en préciser les niveaux, les divisions ou les subdivisions. En effet, en outre de certaines categories de grattoirs, de lames à encoches, de burins, de pointes caractéristiques, en outre des coutelets (petits couteaux à dos abattu), en outre des pièces à pointes à cran, des pièces à pointes multiples qui sont au moins très rares, en outre, d'autres pièces caractéristiques en silex, il nous manque l'os ouvré, la pointe en os fendue, le travail, la gravure sur os ou sur la corne, etc., qui caractérisent respectivement les époques susdites.
- 6° D'un autre côté, nous répéterons que bien que depuis 8 ou 10 ans, nous ayons exploré bien des fois, avec toute l'attention possible, les principales stations que nous venons de décrire, nous ne saurions prétendre avoir rencontré tous les types, tous les genres d'outils et d'industrie qu'elles comportent, à cause des cultures agricoles auxquelles ces stations sont ou ont été assujetties et qui peuvent tenir encore bien des pièces ensouies dans le sol, entières ou cassées.

II. Néolithique. — Si, ainsi que nous venons de le voir, les phases du Paléolithique supérieur ne sont pas nettement délimitées ou sont peu prononcées dans les stations que nous étudions, le Néolithique ne s'y montre pas dans de bien meilleures conditions; sauf quelques rares percuteurs et nucléus, sauf quelques couteaux, quelques tranchets, un objet de parure et un poinçon en os que l'on peut attribuer au néolithique, mais qui peuvent être très bien d'époques antérieures, nous ne voyons guère que la poterie pour caractériser le néolitique. En effer, nulle part de pointes de flèches barbelées et pédonculées; pas de vrais nucléus néolithiques, etc.

Il y a bien encore les pierres polies qui marquent plutôt la fin de la période néolithique, mais rappelons que la pierre polie n'est guère, dans nos régions, un criterium de gisement ou de station, car on en trouve tout autant à travers champs, en dehors des stations disséminées, perdues un peu partout.

Il y aurait une question à étudier dont la solution, sous un jour nouveau, pourrait simplifier les choses et chasser l'embarras où nous met le manque de pièces plus caractéristiques du néolithique dans nos stations.

Cette question serait de savoir à quelle époque appartient réellement la poterie, qui semble la même dans toutes les stations où

⁽¹⁾ Nous ne l'appelons pas Epoque du Renne, le renne étant toujours absent de nos stations, n'étant pas venu jusque dans nos régions du Sud-Est, évidemment trop tempérées pour cet animal des pays froids.

nous en avons trouvées; mais notre compétence reste insuffisante avec les seuls échantillons que nous avons entre les mains.

Que la poterie trouvée soit de l'époque du métal ou qu'elle soit, au contraire, reconnue appartenir au Paléolithique supérieur, il ne serait pas étonnant, dans l'un et l'autre cas, de ne pas rencontrer de pièces plus caractéristiques du Néolithique, dans les stations qui nous occupent.

L'hypothèse peut-être admise dans l'un et l'autre cas, étant donnée, dans nos régions, la confusion qui existe souvent du Paléolithique supérieur avec le Néolithique inférieur, à cause du climat tempéré de ces époques, chez nous, climat qui a permis à nos ancêtres de s'établir en plein air, et qui n'a pas dû subir de changement sensible pendant la transition du Paléolithique au Néolithique.

En tout cas, nous nous résumerons, pour l'instant, en disant que les époques que l'on peut remarquer aux stations dont nous nous occupons, se traduisent par du Paléolithique supérieur (aurignacien, solutréen, magdalénien plus ou moins accentués) et par deux phases du Néolithique: le Néolithique inférieur pour les stations proprement dites (Flénusien ou Campignien) et, au point de vue général de la région, par le Néolithique supérieur caractérisé par les pierres polies, et peut-être aussi par l'époque du métal (1).

⁽¹⁾ Pendant nos explorations aux environs du Mont-Ventoux, on nous signala un ouvrage intitulé: SILEX (Paris, Charpentier, 1875). Ce livre, qui nous a intrigué jusqu'au jour où nous avons pu en prendre connaissance, était tout simplement un roman de Henri de la Madelène, et dont l'action se passe précisément dans les environs du Mont-Ventoux et notamment à Carpentras, sous le nom fictif de « Carindol ». — L'auteur des Contes Contains, de La Fin du Marquisat d'Aurel, etc., et l'un des fondateurs du Monde Illustré, avait choisi ce titre de Silex pour figurer un personnage de son roman, qui était dur et vif. mais sans autre rapport a ec le silex pyromaque. — On sait que Henri dela Madelène mourut en 1887, dans le Comtat où il s'était retiré quelques temps avant sa mort; il était fils de dame d'Olivier du Rouze et du Colonel d'Infanterie Collet de la Madelène, originaire de Carpentras, où il avait été maire.

M. Deydier. — LE PRÉHISTORIQUE AUX ENVIRONS DU MONT-VENTOUX.

RÉGION SUD-OUEST (2º PARTIE),

Description des Planches et des Figures.

PLANCHE I [Grandeur 2/3].

Pièces silex provenant de la station des Marelles (Modène).

Fig. 1. - Rabot nucléiforme, ou sorte de racloir horizontal.

Fig. 2. - Racloir circulaire à bord festonné, denticulé; face inférieure plate.

Fig. 3. - Racloir triangulaire, élevé, à bords abattus; face inférieure plate, face supérieure en partie recouverte de cortex.

Fig. 4. - Grande lame incurvée, utilisée comme racloir. Silex rose à demi patiné.

Fig. 5. - Racloir double sur lame.

Fig. 6. - Racloir à encoche, affectant une gibelette.

Fig. 7. - Racloir concave, fort épais.

Fig. 8-9. - Racloirs concaves et grattoirs en museau?

Fig. 10. - Racloir double à encoche, sur lame.

Fig. 11. - Racloir-grattoir simple à deux encoches, sur lame.

Fig. 12. - Racloir ou grattoir à encoches.

Fig. 13. - Perçoir sur lame.

Fig. 14. - Perçoir.

Fig. 15. - Perçoir sur lame.

Fig. 16. - Perçoir ou poinçon, ou plutôt sorte de burin.

Fig. 17. - Burin à deux petites pointes, l'une à côté de l'autre sur la même arête dièdre.

Fig. 18-19. — Burins de forme à peu près classique.

Fig. 20. - Autre burin moins classique, pointe usée. Fig. 21. - Autre forme de burin.

Fig 22. - Joli burin-racloir.

Fig. 23. — Racloir sur lame mince, et burin d'angle.

Fig. 24. — Racloir-grattoir-burin, pointe usée. Fig. 25. - Racloir double et burin d'angle.

Fig. 26. - Racloir à encoche et burin d'angle?

Fig. 27. — Sorte de burin à deux pointes, sur forte lame cassée.

Fig. 28. — Outil à encoche et burin?

Fig. 29. — Sorte de burin ou de perçoir? sur lame mince. Fig. 30. — Petit outil incurvé d'un côté, nucléiforme de l'autre; racloirencoche ayant pu servir de burin.

PLANCHE II [Grandeur 2/3].

Tout silex, saut le nº 29.

I. - Pièces provenant de la station des Marelles (Modène).

Fig. 1 et 2. - Racloirs sur les côtés, grattoirs sur bout.

Fig. 3. - Sorte de grattoir nucléiforme, à bord festonné ou denticulé.

Fig. 4. - Grattoir peu utilisé.

Fig. 5. - Racloir ou grattoir quadrangulaire, taillé sur tout son pourtour.

Fig. 6. — Sorte de petit grattoir à encoches, muni d'une pointe vive, plate avec encoche de chaque côté; pièce mince, entière, légèrement incurvée à la face d'éclatement inférieure.

Fig. 7 à 17. - Lames-couteaux, entiers ou en fragments, utilisés plus ou

moins sur les côtés, comme racloirs.

Fig. 18. - Fragment de couteau à encoche, avec grattoir sur bout.

Fig. 19, 20. - Fragments de couteaux avec encoche.

Fig. 21. — Fragment de couteau à bout abattu obliquement comme pour en faire une sorte de burin.

Fig. 22. — Pièce un peu épaisse, taillée grossièrement en teuille de laurier sur les deux faces.

Fig. 23. — Fragment de pointe solutréenne, taillée en feuille de laurier, ou en losange irrégulier.

Fig. 24. - Pointe très aigue, taillée probablement en losange sur les deux

faces, mais cassée à sa pointe inférieure et sur un côté.

Fig. 25. — Sorte d'amygdaline à ventre étroit, légèrement renflée, bien taillée sur sa face supérieure, mais sommairement taillée sur le bord de sa face d'éclatement ir férieure.

Fig. 26. - Autre amygdaline taillée sur ses deux faces, mais à pointe courbe

et mousse, ce qui exclue l'idée d'une pointe de flèche.

Fig. 27. - Joli tranchet à pédoncule bien taillé. Tranchant très coupant. Facies Campignien.

Fig. 28. — Autre type de tranchet, à soie courte, à large tranchant, appelée

vulgairement « Pointe de flèche à tranchant transversal ».

Fig. 29. — Fragment roulé de belemnite, venu de loin. A pu servir de parure, de pièce de change, etc.

II. - Pièces provenant de la station du Terme-Roux (Bedoin).

Fig. 30. - Racloir sur forte lame utilisée comme racloir.

Fig. 31. - Grattoir à encoche. Fièce cassée.

Fig. 32. - Longue lame incurvée, éclat peu utilisé.

Fig. 33. - Lame incurvée, peu utilisée.

Fig. 34 à 38.—Fragments de lames ou conteaux; les nºs 37 et 38 ont été plus ou moins utilisés comme racloirs.

Fig. 39-40. - Sortes de pointes sans caractère précis.

III. - Pièce de la station du Combaud (Modène).

Fig. 41. — Sorte de pointe de flèche à pédoncule, peu finement taillée, à bords en partie abattus, d'aspect un peu Aurignacien. Silex gris zoné.

PLANCHE III [Grandeur 2/3].

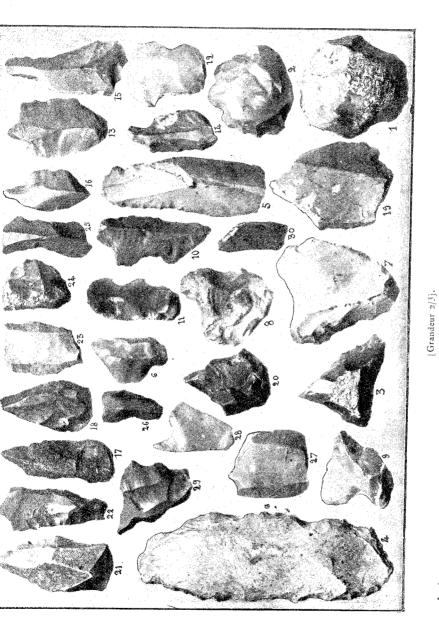
Nota. – Les pièces de la Planche III sont toutes en silex plus ou moins patiné ou cacholonné, sauf : le nº 1 (poinçon en os), le nº 2 (coquille de mollusque) et le nº 3 (fragment de plaquette en os).

1. - Pièces provenant de la Font-de-la-Gamatte (Saint-Pierre-de-Vassols).

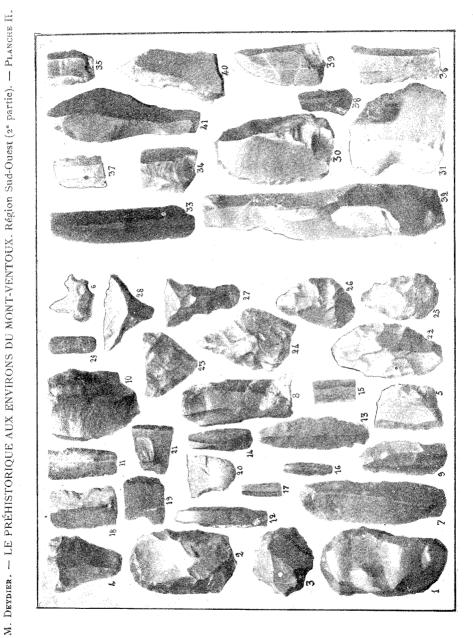
Fig. 1. — Poinçon trouvé dans le foyer; il fait partie d'un tibia ou d'un fémur, paraissant de plus forte taille que celui d'un lapin. Longueur, 47 millimètres. Fig. 2. — Coquille de cérithe, mollusque marin, un peu usée, peu fossilisée.

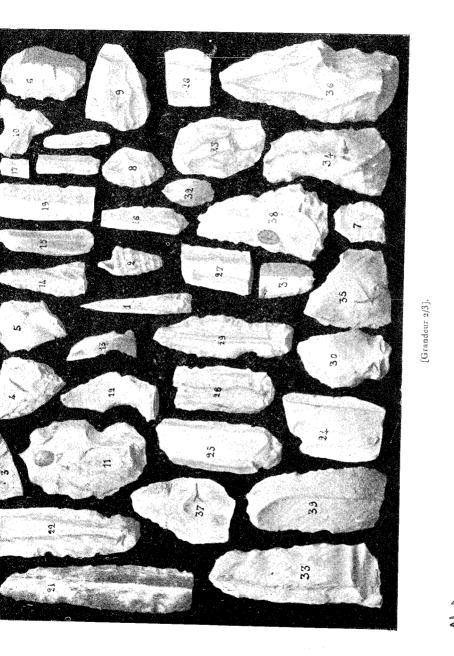
Bouche détériorée. Pièce importée comme parure.

Fig. 3. — Fragment de plaquette en os poli, légèrement courbe et portant des traces de gravure ou de traits indéterminés (Pour plus de détails, voir le texte ci-devant.

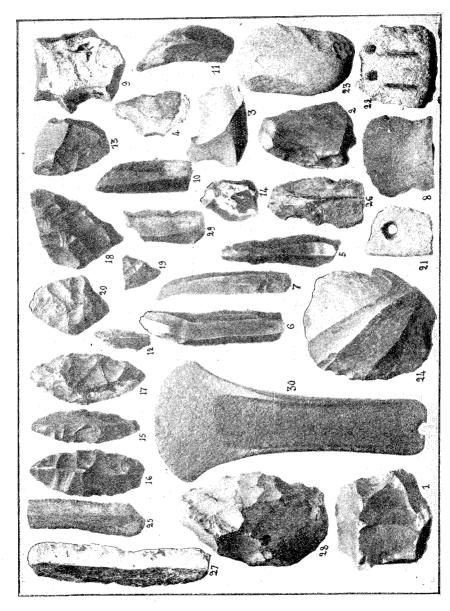


M. DEYDIER. - LE PRAHISTORIQUE AUXENVIRONS DUMONT-VENTOUX.
Région Saud-Ouest (2º partie). - Planche I.





M. DeyDier. LE PREHISTORIQUE AUX ENVIRONS DU MONT-VENTOUX. Région Sud-Ouest (2º (partie). - Planche III



M. Deydier, - LE PRÉHISTORIQUE AUX ENVIRONS DU MONT-VENTOUX, Région Sud-Ouest (2° partie). - Planche IV,

Fig. 4. - Fragment de pointe en feuille de laurier; silex.

Fig. 5 à 8. - Grattoirs divers.

Fig. 9 - Sorte de racloir-grattoir nucléiforme.

Fig. 10. - Grattoir à encoche, mince.

Fig. 11. - Racloir à encoche et pourvu d'une pointe en guise de burin.

Fig. 12. — Racloir avec encoche bien taillée en biseau; pointe cassée ayant pu servir de burin

Fig. 13. — Pièce analogue à la précédente, mais plus petite, à encoches et pointe de burin.

Fig. 14. - Sorte de perçoir, ou de burin busqué?

Fig. 15 à 18. — Lames ou fragments de lames et couteaux d'aspect néolithique, le nº 18 a servi de petit ractoir sur un de ses tranchants.

II. - Pièces provenant des stations des Marelles (Modène).

Fig. 19-20. — Fragments de couteaux d'aspect néolithique.

III. - Pièces provenant de la station du Pastouret (Crillon).

Fig. 21. — Jolie lame-racloir, bien retouchée sur ses tranchants et sur un bout ; l'autre bout est cassé. Silex nuancé.

Fig. 22. - Lame-racloir à encoches; grattoir sur bout. Aspect magdalénien.

Fig. 23. - Lame grattoir peu utilisée.

Fig. 24 à 28. — Lames ou fragments de lames et couteaux. Le nº 28, cassé, a été utilisé comme racloir.

IV. - Pièces provenant de la station du Terme-Roux (Bedoin).

Fig. 29. — Très joli racloir à encoches de chaque côté, avec poinçon ou petit grattoir sur bout. Aspect néolithique.

Fig. 30. - Racloir-grattoir sur lame large, à encoches.

Fig. 31. - Fragment de couteau d'aspect néolithique.

Fig. 32. - Eclat en pointe; silex translucide.

V. - Pièces provenant de la station de Piéblanc (Modène).

Fig. 33. - Racloir fort, incurvé, à arête médiane élevée.

Fig. 34. - Racloir à bout arrondi.

Fig. 35. - Sorte de racloir en pointe.

Fig. 36. - Lame-racloir, forme pointue.

VI. - Pièces provenant de la station du Combaud (Modène).

Fig. 37. - Eclat non retouché ni utilisé, simulant une pointe moustérienne.

Fig. 38. — Autre éclat analogue au précédent, mais qui a été utilisé.

Fig. 39. — Espèce de racloir-grattoir rudimentaire.

PLANCHE IV [Grandeur 2/3]. - Silex.

I. - Pièces provenant de la Font-de-la-Gamatte (Saint-Pierre-de-Vassois).

Fig. 1. — Sorte de nucléus ou de racloir horizontal se tenant dans la main à la manière d'un savon de lavandière.

Fig. 2. - Sorte de racloir dont les côtés sont taillés en biseaux.

Fig. 3, 4. - Racloirs concaves.

Fig. 5. - Racloir double sur lame.

Fig. 6. - Racloir double sur lame utilisée.

Fig. 7.- Lame ou couteau non utilisé.

Fig. 8. - Grattoir cassé à l'arrière.

Fig. 9. - Pièce grossière à encoches, figurant une pièce à pointes multiples.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE.

Fig. 10. — Lame de couteau cassée d'un bout, pointu et à dos abattu de l'autre bout. Type aurignacien. A pu être utilisée comme burin.

Fig. 11. - Racloir-grattoir courbe, avec burin.

Fig. 12. - Pent outil racioir à pointe émoussée qui a dû servir de burin.

Fig. 13. - Sorte de tranchet ébréché.

Fig. 14. - Pointe cassée à taille d'aspect solutréen.

Fig. 15. - Pointe en feuille de saule, un peu épaisse, taillée sur toute sa surface.

Fig. 16. — Pointe en feuille de laurier, un peu épaisse, taille assez grossière.
Fig. 17. — Autre pointe en feuille de laurier, plus mince et mieux taillée que la précédente.

Fig. 18. - Fragment de pointe en grande feuille de laurier; taille solu-

tréenne.

Fig. 19. — Petit fragment de pointe en feuille de saule ou de laurier, finement taillée.

Fig. 20. - Pointe en losange irrégulier, à taille solutréenne, retouchée sur

ses deux faces.

Fig. 21. — Fragment non roulé de poterie bien cuite et noircie par le feu, percé d'un trou évasé extérieurement seulement. Ce trou a été pratiqué près du bord d'un vase après sa confection, puisque le perçoir a fait partir des esquilles à l'intérieur.

Fig. 22. — Fragment usé d'anse de poterie à grains blancs, épaisse, bien cuite, rougeâtre extérieurement, noircie à l'intérieur par l'action du feu. Ce fragment présente les traces de quatre trous verticaux, à la façon de la flûte de Pan; mais l'anse pouvait en comporter davantage, puisqu'elle n'est pas complète. Les trous ont été pratiqués dans la pâte encore molle, probablement avec une petite cheville effilée, les trous étant légèrement plus grands à l'ouverture supérieure que de l'autre côté. La paroi extérieure de l'anse, polie par l'usure, est ornée de rainures verticales; chacune d'elles correspond à un intervalle des trous verticaux.

Fig. 23. — Pierre polie ébauchée, en roche dure, bleuatre, obtenue d'un frag-

ment d'autre pierre polie dont il reste des traces de polissage.

II. - Pièce provenant de la station du Terme-Roux (Bedoin).

Fig. 24. — Curieuse sorte de racloir discoïde, nucléiforme, formé d'une pièce portant à la face inférieure un peu bombée le concoïde de percussion, et à la face supérieure, aussi légèrement bombée, les traces d'enlèvement de quatre ou cinq lamelles en éventail, le plan de frappe ayant été le même pour toutes ces lamelles qui ont été détachées l'une à côté de l'autre sur un plan très peu bombé, et non par superposition.

III. - Pièces provenant de la station de Pastouret (Crillon).

Fig. 25. — Joli couteau cassé, retouché comme racloir double sur les tranchants.

Fig. 26. - Autre fragment de couteau-racloir à encoches.

Fig. 27. - Beau racioir double à demi patiné avec gratioir sur bout.

Fig. 28. — Sorte de racloir taillé sur son pourtour; face inférieure d'éclatement légèrement concave, face su périeure ovoide, bombée; grossièrement taillée.

Fig. 29. — Fragment de lame ou couteau ayant un bout spécialement taillé et accommodé pour obtenir un burin d'angle.

IV. - Pièce en bronze provenant des environs de Modène (Vaucluse).

Fig. 30. — Belle hache en bronze à rebords, avec échancrure au talon. Poids: 192 grammes. Dimensions: longueur, 117 millimètres; largeur au tranchant, 51 millimètres; largeur au talon, 24 millimètres; épaisseur la plus grande, vers son milieu, 14 millimètres.

Sur l'âge des couches rencontrées par le Prince Poutlatine dans ses fouilles de la Station de Bologoïe.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Beaucoup d'entre nous ont eu l'occasion, dans des Congrès, de voir des parties plus ou moins importantes des matériaux rencontrés par le Prince Paul Arsenievitsh Poutiatine, dans ses propriétés au bord du Lac de Bologoie.

Ce Lac est situé précisément à mi-distance entre Saint-Pétersbourg et Moscou, au milieu d'une région de collines peu élevées et la principale station s'étend sur la pente d'une colline s'avançant en promontoire dans le lac, depuis le sommet, jusque sous le niveau actuel des eaux.

La région est située dans la zone des glaciations quaternaires.

A chaque exhibition, on a beaucoup discuté au sujet des pièces présentées, on y voyait un peu de tout, du Paléolithique et du Néolithique, mais j'ai en vain cherché, dans les Comptes rendus des Congrès, des déterminations justifiées, je n'y ai jamais vu que les traces d'une indécision des mieux caractérisée (1).

Au Congrès de Périgueux, cependant, certains membres ont déclaré reconnaître, parmi les pièces exposées, les uns des formes moustériennes, les autres des Eolithes.

Il y a longtemps que je souhaitais vivement savoir ce qui existe à Bologoïe et, à l'occasion de l'installation, au Musée de Bruxelles, de notre nouvelle « Salle de comparaisons », j'écrivis au Prince Poutiatine pour lui demander s'il ne daignerait pas envoyer au Musée une petite série représentative des silex de la station de Bologoïe, en classant, si possible, les pièces d'après leur niveau.

Avec une extrême amabilité dont nous lui sommes fort reconnaissant, le Prince Poutiatine fit droit à notre demande, et bientôt

⁽¹⁾ M. le baron de Baye, qui est allé sur place, déclare notamment, qu'il n'existe, à Bologoïe, que du Néolithique.

nous recevions une caisse de silex accompagnée des renseignements nécessaires, ainsi qu'un croquis de la coupe, dont voici la reproduction (Fig. 1).

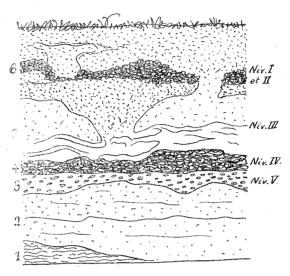


Fig. 1. — Coupe de la Station de Bologoïe, d'après le Prince POUTIATINE.

Légende: 1. Sable humide; — 2. Sable sec; — 3, Couche de graviers striés, avec industrie de type rudimentaire; — 4. Gros gravier avec instruments de type paléolithique; — 5, Couches irrégulières de Lôss, surmontées de gravier, de sable et d'argile, où se rencontre spécialement l'industrie à petits instruments pré-tardenoisiens, ainsi que des ossements humains et d'animaux, parmi lesquels le Renne; — 6, Complexe supérieur avec sables et graviers, renfermant des industries de type néolithique. En certains points, lits noirs d'humus avec outillage, qui semblent être des fonds de cabanes. Les instruments à aspect néolithique ancien sont situés généralement vers le bas de la couche. — La hauteur totale de la coupe est de 1m80 environ.

En realité, bien que la coupe du gisement, à Bologoïe, ne dépasse guère un mètre environ d'épaisseur, on peut, en certains points, y distinguer cinq niveaux, dont les deux inférieurs sont généralement bien nets, mais dont les trois supérieurs sont presque toujours mélangés par contournement des couches; de plus, dans les parties basses, les deux niveaux inférieurs sont séparés du groupe des trois supérieurs par un limon pulvérulent ou Löss, d'origine éolienne.

Les contournements bizarres des couches supérieures ne m'étonnent nullement, attendu qu'elles se trouvent sur une pente. En Belgique et dans le sud de l'Angleterre, j'avais pu, à diverses reprises, étudier des dispositions semblables.

Le phénomène du contournement des couches superficielles se

produit à la fin de l'hiver, lors du dégel.

Pendant les forts hivers, sous l'influence des gelées sans neige, le sol se gèle parfois jusqu'à 1 mètre de profondeur. Sur ce sol gelé peuvent ensuite s'accumuler des neiges.

Lors du dégel, la neige en fondant mouille le sol sous-jacent, qui se dégèle à son tour et devient très fluide.

Alors, sous son propre poids, la partie fluide du sol se met à glisser sur la partie restée dure et gelée et les petites résistances qui se produisent çà et là font que le glissement ne s'effectue pas de manière homogène.

Si, comme cela s'est produit en Flandre occidentale, un lit de cailloux roulés se trouve dans la partie liquéfiée, les mouvements de glissement apparaissent très nettement et l'on voit alors le lit de cailloux, primitivement à peu près parallèle au sol, prendre des allures en plis couchés, parfois étirés, ce qui produit les contournements les plus bizarres.

C'est incontestablement ce phénomène qui a eu lieu à Bologoie; lors du dégel partiel de la petite couche de Löss, tous les niveaux supérieurs ont glissé vers le lac en se contournant et en se mélangeant de manière inextricable.

Si donc les deux couches inférieures se présentent assez souvent pures et distinctes, on n'a aucune certitude, dans la masse supérieure, de faire des récoltes plus ou moins satisfaisantes. On ne peut guère que recueillir les matériaux tels qu'ils se présentent, quitte à y opérer les triages que la connaissance d'autres points peut permettre d'effectuer.

Etudions donc maintenant le contenu des trois groupes envoyés en commençant par le bas.

1° Cinquième Niveau ou Niveau inférieur. — Nous n'avons reçu du cinquième niveau ou niveau inférieur que six pièces, ce qui est insuffisant pour se former une idée satisfaisante de l'industrie de cet horizon. Toutefois, leur apparence est telle que l'on y reconnaît facilement l'extrême sommet de l'Eolithique pré-paléolithique. C'est un Mesvinien avec des traces rudimentaires de taille intentionnelle, analogue à celui que nous avons rencontré à l'exploitation Hélin, à Spiennes, et que MM. Conil et Dublange ont fait connaître comme provenant des alluvions de la moyenne terrasse de la vallée de la Dordogne et de ses affluents. C'est une industrie semblable que M. le Dr G. Schweinfurth a signalée dans les alluvions de la basse terrasse du Nil, près Thèbes, dite « Terrasse de Qurna », ainsi qu'en Tunisie (Gafsa) et en Algérie (Biskra).

Enfin, c'est l'ensemble industriel que bon nombre de géologues allemands commencent à recueillir dans leurs ballastières, où il se trouve dans les couches fluvio-glaciaires ou interglaciaires comprises entre la moraine inférieure de Mindel et la moraine superieure de Riss (1).

⁽¹⁾ Je viens de recevoir en communication, pour détermination, plus de cent

Grâce aux comparaisons, l'âge de l'industrie du niveau inférieur de Bologoïe peut donc être établi de manière satisfaisante.

2º QUATRIÈME NIVEAU. — Immédiatement au-dessus du cailloutis de base, repose un cailloutis plus grossier, à éléments peu roulés ou même non roulés, mais simplement polis, renfermant une industrie riche et intéressante dont nous avons reçu environ trente pièces, beaucoup étant bien caractérisées.

Le faciès de ce niveau est franchement paléolithique, mais les instruments à taille intentionnelle indiquent encore clairement un stade rudimentaire qui se rattache incontestablement au Strépyien.

Comme dans le Strépyien typique, les outils sont encore très abondants et l'on y rencontre des couteaux, des racloirs, des grattoirs et des perçoirs; or ces instruments dérivant presque tous d'éclats de débitage intentionnel, on s'est toujours empressé de les baptiser « moustériens ».

Le procédé est très commode, mais il a le grave inconvénient d'induire à tout coup en erreur celui qui croit pouvoir s'en servir.

Le quatrième niveau de Bologoïe se rapporte donc très nettement au Strépyien typique, par tous ses caractères.

Or, coîncidence bizarre, à peu près en même temps que je recevais l'envoi du Prince Poutiatine, M. Rieuf, conducteur des Ponts et Chaussées à Massiac (Cantal), me faisait parvenir une superbe série de Strépyien de la Lozère (vallée du Triboulin, affluent de la Truèyre) (1), présentant une telle ressemblance, tant comme instruments que comme matière première, avec celle de Bologoïe, qu'il y avait réellement danger de tenter des comparaisons avant le marquage des pièces.

On aurait cru ces pièces faites de la même main.

La constatation du Strépyien typique à Bologoïe a une grande importance, parce que le champ des trouvailles de cette industrie se trouve encore considérablement agrandi.

De plus, il confirme une fois de plus, divers faits déjà connus, à savoir : 1° qu'en beaucoup de points fort éloignés se rencontre la superposition directe du Strépyien sur des couches renfermant la fin de l'Eolithique; 2° que cet ensemble industriel : fin de l'Eolithique et commencement du Paléolithique, est toujours celui que l'on trouve au milieu de l'interglaciaire Mindel-Riss dans les régions glaciées.

pièces recueillies par M. le P. D. R. Richters, de Francfort, dans les ballastières ouvertes à Labo, près de Kiel, à la frontière du Schleswig-Holstein, qui concordent tout à fait avec celles de Bologoïe.

(1) La station se trouve à proximité de Saint-Léger-du-Malzieu.

C'est au moment du plus grand recul des glaces que toute l'Allemagne du Nord, la partie sud du Danemark et la Russie septentrionale ont pu être occupées par les populations de la transition de l'Eolithique au Paléolithique, qui venaient de se développer en Europe dans les régions non glaciées.

L'aire couverte par les Strépyiens, dans l'ancien monde, s'étend donc sur presque toute l'Europe, sauf en Scandinavie proprement dite; elle recouvre largement tout le Nord et le Sud de l'Afrique (1), et on en connaît maintenant une chaîne de points depuis la Palestine en passant par l'Inde, pour aboutir au Nord du Japon (Hakodaté).

En Russie, outre Bologoïe, j'ai pu constater l'existence du Strépyien en Pologne, près d'Ojcow, grâce à un intéressant envoi de M. le Pr Majewsky.

3º Troisième Niveau. — J'ai dit ci-dessus que les matériaux des trois niveaux supérieurs sont presque toujours mélangés et paraissent constituer un fouillis inextricable.

Cependant, lorsqu'on a la connaissance détaillée des niveaux reconnus dans le centre de l'Europe, on peut, sans crainte de se tromper grossièrement, essayer de faire des triages, ce qui est possible lorsqu'on a à sa disposition quelques centaines de pièces.

Or, un essai de triage m'a conduit à un résultat que je considère comme très sérieux, car il m'a permis de séparer l'ensemble des matériaux des trois niveaux supérieurs, en un groupe à facies paléolithique et en un autre à facies néolithique.

Dans le groupe à facies paléolithique, à base de petites lames, il est aisé de reconnaître un type industriel maintenant bien connu, c'est le Magdalénien le plus supérieur, aussi nommé pré-Tardenoisien, des cavernes de Montaigle et de Remouchamps, des sables de la Campine (Zonhoven, Weelde, etc.), des côtes de l'Océan (Pointe du Croisic, Loire-Inférieure), et aussi des cavernes de la Crimée, car c'est bien la même industrie que M. le Pr Th. Volkov m'a envoyée de cette région pour notre « salle de comparaisons ».

⁽¹⁾ Il est actuellement démontré que jusqu'à une époque relativement peu reculée, tout le centre de l'Afrique s'est trouvé, par suite de l'existence d'une ceinture montagneuse continue, recouvert d'un immense lac d'eau douce. Cette situation n'a cessé que lorsque les eaux en s'élevant, ont enfin trouvé et creusé un exutoire au travers des « Monts de cristal », et ont acquis un débouché vers l'Océan. C est alors que s'est constitué le fleuve Congo, avec son énorme réseau d'affluents. C'est probablement à cause de l'existence du grand lac intérieur qu'il y a eu lacune des industries éolithiques et paléolithiques dans l'Afrique centrale. Il y a cependant eu communication du Nord vers le Sud par la côte orientale, notamment par le pays des Somalis.

La découverte du pré-Tardenoisien à Bologoie, au bord du lac, n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les mêmes populations vivaient autour des grands étangs de la Campine, aujourd'hui à peu près desséchés, au moment où le Renne allait disparaître.

N'oublions pas, du reste, que le Renne, Cervus alces, Ursus arctos, Castor fiber, et d'autres rongeurs, ont été recueillis à Bologoïe,

à ce niveau, avec quelques restes humains.

Je considère donc la reconnaissance du pré-Tardenoisien en Russie comme une fort intéressante acquisition des Sciences préhistoriques.

4° DEUXIÈME ET PREMIER NIVEAUX. — Ce qui restait de matériaux des deux niveaux supérieurs, après triage du pré-Tardenoisien, ne se montrait pas comme suffisant pour tenter un second triage.

Peut-être, si l'on avait un grand nombre de pièces à sa disposition, pourrait-on voir plus clair et arriver à une définition satisfaisante; mais dans l'état actuel des choses, l'essai de séparation n'a pas conduit à un résultat favorable et force m'est de donner de simples appréciations.

Certains instruments semblent indiquer l'existence d'un premier groupe ayant de nombreux rapports avec le Campignyien ou

époque des Kjökkenmödinger.

Il n'y aurait, en effet, rien d'étonnant, à ce que cette intense invasion des peuples scandinaves, constatée en Angleterre, en France, en Belgique et aussi dans l'Allemagne du Nord, ait pénétré jusqu'en Russie, de sorte qu'il suffira de quelques observations pour confirmer ou infirmer cette prévision.

Pour le reste, il semble que l'on soit en présence d'un stade de l'époque de la pierre polie, à facies scandinavien, mais avec peu

de polissage.

Le travail de la « taille » du silex paraît très bien fait, ainsi que le montrent les pointes de flèches, et il est possible qu'on s'y soit tenu, à cause de la rareté des dalles gréseuses, nécessaires au polissage.

La poterie semble très développée dans les couches supérieures, mais on ne connaît pas sa répartition. Il y a des poteries ornées, et de celles qui ne le sont pas, je ne puis rien dire de plus, attendu que l'envoi du prince Poutiatine ne renfermait aucun fragment de poterie; je n'en puis parler que d'après ce qui a été écrit à son sujet.

Comme conclusion, il me paraît donc que l'envoi du prince Poutiatine au Musée de Bruxelles, n'a pas peu contribué à un premier débrouillage. Il est hautement probable qu'à une certaine profondeur, sous la couche inférieure, on rencontrerait la moraine de fond de Mindel; puis viennent des couches fluvio-glaciaires, montrant d'abord une industrie à facies éolithique en évolution, qui terminerait la grande période éolithique; puis immédiatement au-dessus, apparaît le stade le plus inférieur du Paléolithique, que j'ai dénommé Strépyien.

Pour une raison qui m'échappe, — mais qui pourrait simplement découler de ce que le gisement est en pente sur le flanc d'une colline, — les traces de la moraine du Riss ne sont pas discernables, puis le Löss brun clair, pulvérulent, d'origine éolienne, dont le prince Poutiatine m'a envoyé un échantillon, est venu recouvrir les dépôts du Paléolithique inférieur.

Enfin, à l'issue du Paléolithique supérieur, alors que le Renne émigre vers le Nord, des populations à industrie pré-tardenoisienne sont venues occuper les bords du lac et s'y sont sans doute éteintes.

Enfin, quelques milliers d'années après, à l'époque des Kjökkenmödinger, des tribus scandinaves sont arrivées à leur tour, et s'y sont perpétuées, en évoluant parallèlement aux autochtones de la Scandinavie, c'est-à-dire en perfectionnant jusqu'au maximum la technique de la « taille » du silex, mais en ne suivant guère la mode du polissage qui s'était introduite dans le pays d'origine.

Pour terminer, l'usage du métal a pu être constaté à Bologoïe, comme partout ailleurs, et il s'y est développé.

Je serais heureux si d'autres documents venaient confirmer les conclusions tirées de l'étude attentive d'un premier envoi.

Au nom du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, je remercie donc encore le Prince Poutiatine de son don généreux.



SÉANCE DU LUNDI 22 AOUT 1910 (SOIR).

Présidence d'honneur de MM. PFEIFFER (Allemagne) et A. RUTOT (Belgique).

Présidence de M. le Dr BALLET.

II. - NÉOLITHIQUE EN GÉNERAL.

Essai de Bibliographie des Stations à silex taillés du Graod-Pressigny.

PAR

Jacques ROUGÉ (Ligueil, Indre-et-Loire).

- 1º Société archéologique de la Touraine. Atelier Préhistorique du Grand-Pressigny (L'Epargne). 1897, M. XVII, XXVII, LXXIII.
- 2º Congrès archéologique (Société française d'Archéologie), tenu à Loches en 1869. 36º session (L'Epargne et La Claisière).
- 3º L'Homme Préhistorique. Excursion du Grand-Pressigny. 24 et 25 avril 1886, IIIº année, pages 306 à 311 inclusivement (L'Epargne, La Claisière).
- 4º J. ALEXANDRE. Le Polissoir de la Fontanelle. Fabrique de faux silex au Grand-Pressigny (L'Epargne; La Claisière). Extrait du Bulletin de la Société Archéologique du Vendomois, 1903.
- 5º Georges Enguerrand. Six leçons de Préhistoire [V. page 214: Le Grand-Pressigny en général]. — Bruxelles, Larcier, rue des Minimes, 1905.
- 6º J. DE SAINT-VENANT. 1º Dissémination des produits des Ateliers du Grand-Pressigny aux temps néolithiques. 2º L'Industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques (L'Epargne et la Claisière; Neuilly-le-Brignon; La Doucetterie). 1891.

- 7º Abbé Brung. Atelier Préhistorique du Grand-Pressigny (La Claisière, L'Epargne, Barrou, Moizay, Chaumussay). 1892.
- 8° DE MORTILLET. Les Mystifiés de l'Académie des Sciences 1865, Marpon, Paris [L'Epargne et la Claisière].
- 9° D^r Henri Martin. Études sur les Livres de Beurre du Grand-Pressigny (Le Grand-Pressigny en général). Bulletin de la Société Préhistorique de France, 1906, pages 45, 111, 205.
- 10° Librairie Schleicher (frères). Catalogue de 1908. Paris (Principaux gîtes de la Claise et de la Creuse).
- 11° Dr François Houssay. L'abbé Bourgeois, son œuvre (notice sur l'âge de la Pierre, au Grand-Pressigny). Gazette médicale du Centre, 1904 (1° avril).
- 12° J.-B. Barreau. Hachette en silex taillé avec trou d'emmanchement naturel (Grand-Pressigny, station de Bourdel, à Neuilly-le-Brignon). — Société Préhistorique de France (Bulletin), 26 mars 1908.
- 13º M. L.-A. Jollivet. Notice sur les armes et Instruments en silex travaillé découverts dans les environs de Preuilly (Indre-et-Loire): Beauvais; Latouche; Villejésus; Les Mées; Les Gaillards de Ry. Paris, 1870.
- 14° D' LEDOUBLE. La Grotte des Fées de Mettray à l'époque de la Pierre Polie: La Claisière et L'Epargne. 1892.
- 15° Ph. Salmon. Voyage préhistorique dans quatre départements du sud-ouest : Corrèze; Dordogne; Vienne; Indreet-Loire [Les Douris, La Claisière, L'Epargne]. 1886.
- 16° L. A. Bossebœuf. Le Comte de Chataigner. Bulletin Société Archéologique de Touraine, 2° trimestre 1900 [La Villatte; La Claisière; La Grand Cour (Grasse-Coue); La Doucetterie; La Custière; Barrou].
- 17° Jacques Rougé. Le Mortier de Prélong (Bulletin de la Société Préhistorique de France, n° 1, 1906) [La Claisière; L'Epargne; Saint-Flovier; Les Vigneaux (Manthelan); Gatineau (La Roche-Posay); Le Prélong (Commune de Leugny, Vienne)].

Contribution à l'étude des Emplacements géographiques des Ateliers de Taille du Silex en Touraine.

PAR

J. GAURICHON (de Tours).

Si l'on jette les yeux sur une carte géographique de France et que l'on souligne les noms des localités où des stations de l'âge de la pierre ont été signalées, on constate que, dans la plupart des cas, ces localités sont situées dans le voisinage de cours d'eau. Dès la plus haute antiquité, ces derniers paraissent avoir été utilisés comme autant de voies de communications à travers les forêts immenses qui couvraient ces régions. Les peuplades riveraines devaient certainement trouver sur leurs bords de nombreux avantages qui contribuaient à leur développement, et qui leur permettaient aussi de trouver, tant dans la pêche que dans la chasse, une grande partie de leur alimentation.

Frappé de cette coincidence du voisinage des stations préhistoriques avec les cours d'eau, je me suis demandé s'il ne resterait point à déterminer en Touraine, certaines lois naturelles qui auraient pu, elles aussi, favoriser plus particulièrement les industries de l'époque, notamment dans les parages des ateliers du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), si célèbres par la large diffusion de leurs produits.

Après étude de la question, au point de vue géologique, je crois pouvoir tenter une interprétation qui, si elle ne remplit pas le but que je me propose, aura tout au moins eu le mérite d'attirer l'attention des préhistoriens sur un fait que je crois intéressant.

Les emplacements des ateliers de silex, actuellement connus au sud de la Loire, en Touraine, dessinent assez bien une ligne circulaire dont les jalons sont successivement: Saint-Maure, La Haye-Descartes, Abilly, le Grand-Pressigny, Preuilly-sur-Claise, Saint-Flovier, Charnizay et Loches (Fig. 1). Autour de ces localités, on trouve aussi de nombreux monuments mégalithiques (dolmens, menhirs), alors qu'à l'intérieur de cette démarcation, il est assez rare

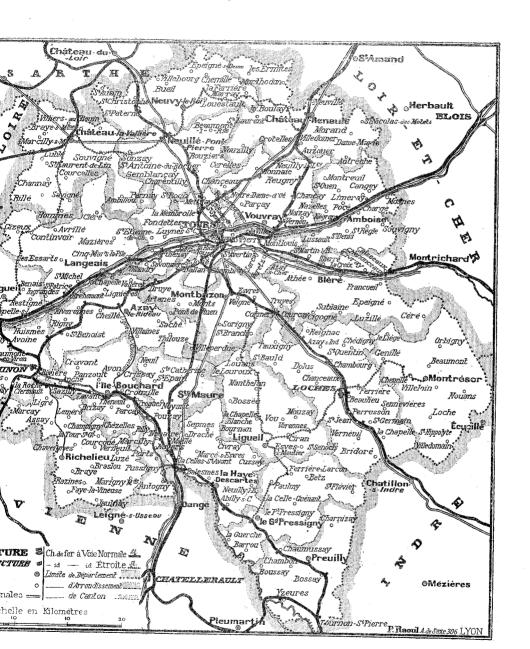


Fig. 1. -- Carte du Département d'Indre-et-Loire. (Extrait de l'Annuaire de Tours, édité par l'imprimerie Destis frères).

de trouver trace du passage de nos ancêtres; il était curieux de rechercher d'où pouvait provenir cette différence sensible et pour, tant jusqu'ici non signalée.

Or, si, avec M. de Lapparent, on se reporte à l'ouverture de l'Epoque Vindobonienne, on lit dans son Traité de Géologie qu'un « affaissement survenu en France, suivant la basse vallée de la « Loire permit à la mer de jeter jusque près de Blois les riches « gisements coquillers des Faluns de Touraine. »

Cette violente invasion de la mer Miocène forma la mer des Faluns qui couvrit la partie centrale de la Touraine et se prolongea, en golfe, jusqu'à Charnizay. Les dépôts de cette mer (1) furent entraînés en partie par des cataclysmes postérieurs, mais on en trouve des traces nombreuses en diverses localités: telles sont les communes de Charnizay, de Ferrière-Larçon, de Paulmy, de Cussay, de Sepmes, de La Chapelle-Blanche, de Manthelan, du Louroux, de Bossée, de Louans, de Sainte-Catherine, et de Saint-Epain.

Si maintenant, comme pour les ateliers de silex, on réunit ces communes par une ligne imaginaire, on constate que celle-ci est concentrique à la première, et qu'une distance, variable de 4 à 5 kilo-

mètres, sépare ces deux lignes l'une de l'autre.

Il faut donc attribuer à la mer des Faluns la cause initiale de cette double constatation.

On conçoit aisément, en effet, que les dépôts littoraux de cette mer, ne pouvaient point offrir de matériaux suffisants pour la construction des monuments mégalithiques, voire même pour l'ouverture de tailleries de silex. Il faut bien le reconnaître, les hommes de l'époque de la pierre ne sont point allés chercher les rognons de silex dans leur gisement primitif, la craie. Ces rognons y sont trop disséminés et dans une roche trop dure. Il était bien plus commode de les recueillir dans l'argile à silex. Les rognons y sont emmagasinés en abondance, dans un milieu tendre et facile à entamer. Quelques exceptions à cette règle ne font que la confirmer: la station du Bois de Brune, récemment découverte par M. Barrau, et la commune du Louroux renferment des vestiges de silex taillés et des monuments mégalithiques encore debout en partie; ces deux cas sont accidentels et se sont produits par suite de l'érosion qui a mis à nu les couches antérieures.

Ainsi donc, les peuplades primitives eurent une tendance bien marquée à s'éloigner quelque peu des golfes faluniens; c'est pour-

⁽¹⁾ Les Faluns de Touraine; par Mme la Comtesse Pierre Lecointre.

quoi, au Grand-Pressigny, ils trouvèrent, dans une couche de 1^m50 d'argile rouge foncé, de nombreux rognons de silex. Cette assise est le produit des dénudations de la craie pendant l'époque tertiaire; elle constitua le magasin dans lequel nos ancêtres sont allés puiser les silex qu'ils ont taillés.

Mes observations n'ont porté que sur cette région de la Touraine méridionale; elles pourraient être tentées avec succès au nord de la Loire; car je ne suis pas éloigné de croire que l'influence lointaine de la mer des Faluns n'a pas été étrangère au jalonnement des ateliers préhistoriques et des monuments mégalithiques de Château-la-Vallière, Neuillé, Neuvy, Semblançay et Château-Renault.

Les indications qui précèdent pourront être généralisées dans le restant de la France et leur application évitera, l'auteur l'espère du moins, bien des pas inutiles aux préhistoriens, toujours à la recherche de nouveaux champs d'investigations.

Si j'ai eu le grand tort de tenter une interprétation hasardée, que ce soit pour moi une excuse d'avoir pensé qu'il était de mon devoir d'attirer l'attention des paléontologues sur un fait, que je soupçonne inédit, d'archéologie préhistorique.

J'en aurais fini, si je ne considérais nécessaire de signaler, comme se rattachant à l'étude des emplacements de tailleries de silex en Touraine, certains gisements de meulières lacustres que j'ai rencontrées au cours de mes recherches, et pendant desquelles je n'ai point manqué de ramasser d'assez nombreux objets.

On sait que les meulières d'eau douce [m,,, a], comme les silex, sont un dépôt particulier dû à l'action prépondérante des sources siliceuses, qui ont régné principalement vers la fin de la période tertiaire. Elles couvrent (1) une grande étendue de plateaux en Touraine et fournissent des matériaux de construction d'excellente qualité, résistant à l'eau.

On conçoit donc qu'à défaut de silex, l'emploi des meulières se généralisa sur les hauteurs. C'est ainsi que j'ai trouvé de riches gisements dans les environs d'Athée (Indre-et-Loire), aux Esnaudières, à Bréviande, à la Volandrie et à la Sciasserie. Ce sont de belles lames blanches, retouchées parfois à une extrémité; des grattoirs dont beaucoup, discoïdes ou non, sont très aplatis; des poinçons de formes variées, une foule de petits éclats, généralement minces, et qui devaient être certainement utilisés comme pointes de flèches.

⁽¹⁾ Notice géologique, 1910; par M. Georges Lecointre, ingénieur chimiste.

Nucléi de forme spéciale de La Chatière et de La Claisière (Grand-Pressigny).

PAR

J.-B. BARREAU (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire),

Conducteur des Ponts et Chaussées.

J'ai l'honneur d'attirer l'attention de MM. les Membres du Congrès sur une forme spéciale inédite de Nucléi que l'on ne trouve que dans les gisements bien connus de La Claisière et de La Chatière et seulement en petite quantité. Dans les autres gites et stations des ateliers du Grand-Pressigny, ils font défaut.

Les deux formes classiques de Nucléi jusqu'ici décrites sont les blocs ou rognons, gros et petits, sur lesquels des lames ont été prélevées sur tout le pourtour, et les fameuses « livres de beurre ». Les spécimens que je présente à l'Exposition du Plessis, et dont la photographie est ci-jointe (Fig.1), sont classés par les collectionneurs qui en possèdent quelques-uns, parmi ce dernier type sous la dénomination modèle court et large, mais ils diffèrent si essentiellement des dites livres de beurre qu'il n'est guère possible de les assimiler et surtout de les dénommer ainsi parce que leur forme est plutôt celle d'une galette que d'une livre de beurre. Néanmoins ces deux genres de nucléi possèdent les trois points communs suivants : 1° plan de frappe perpendiculaire à la face d'éclatement; 2° empreintes de lames et 3° ligne alterne sur les bords. En dehors de là, ils diffèrent essentiellement.

Alors que la livre de beurre est généralement longue, étroite et taillée en pointe à l'extrémité opposée du plan de frappe, le type qui nous occupe est court, très large, et a son extrémité antérieure taillée en rond, alors que les lames prélevées sur les livres de beurre sont longues et étroites, celles du type présenté sont courtes et larges. Enfin la ligne alterne du pourtour n'existe pas sur tous les types. Mais, ce qui, à notre avis le différencie le plus d'avec la livre de beurre, c'est que cette dernière est généralement taillée dans un rognon de silex assez épais, alors que l'autre type est constitué par un large éclat de faible épaisseur. Le dos des livres de beurre présente en général le cortex de la pierre; celui de notre type

est une surface d'éclatement très lisse, avec conchoide de percussion (Fig. 1).

Sur les sept ou huit spécimens exposés au Plessis, trois ou quatre ont une forme arrondie, très nette, qui les fait ressembler à des disques et des retouches assez soignées qui amènent sur les lèvres une interrogation, quant à l'emploi que pouvaient faire de ces pierres nos ancêtres primitifs. Nous pensons, avec le sympathique Président de la Société Préhistorique de France, M. le D' Henri

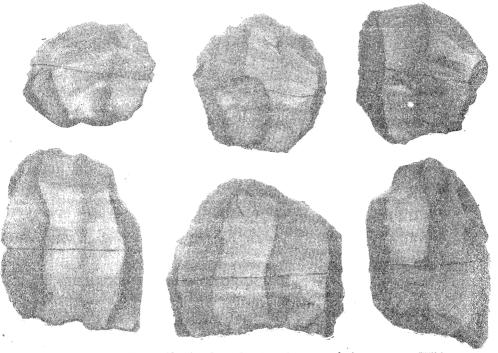


Fig. 1. - Nucléi du Grand-Pressigny, du type court et large.

Martin, le spécialiste des livres de beurre, que des pierres, présentant des formes si déterminées et si intentionnelles, ne sont pas que des blocs à fournir des lames ou de vulgaires rebuts de fabrication.

Elles peuvent être regardées comme des nucléi, pendant la taille des lames; mais, dans une seconde phase, elles ont dû avoir une utilisation spéciale, qui, comme celle de leurs congénères, les livres de beurre, reste énigmatique!

Puissent les membres du Congrès faire la lumière sur ce point essentiel de nos troublants cailloux du Grand-Pressigny!

Etude sur l'état et la forme des nuclei de Pressigny-le-Grand découverts en Bourbonnais.

PAR

Fr. PÉROT (de Moulins, Allier).

Les grosses livres de beurre, ces grandes langues de chat, qui ont été apportées, tant de Barrou, d'Abilly, de Chaumussay, que de Pressigny-le-Grand, ou autres ateliers environnants, nous apparaissent sous la forme allongée qui les caractérisent, avec les empreintes des enlevages multiples qui ont été prélevés sur l'une de leurs faces, et dont le but était évidemment de procurer d'abord de longues et belles lames de premier tirage, que la qualité de ce silex avait la spécialité de fournir; et ensuite de rendre plus facilement transportable ces masses de pierres, dont plusieurs dépassent de o^m35 à o^m40 de longueur et pèsent souvent plus de 4 à 5 kilos.

On peut remarquer sur ces nuclei que les arêtes ont été avivées intentionnellement, à l'aide d'éclatements obtenus perpendiculairement aux grands enlevages longitudinaux, et cela sur les deux faces; de ce fait, les côtés sont devenus presque tranchants: ce qui devait nuire à leur manipulation, si l'on doit considérer ces pierres comme étant une marchandise commerciale.

Ces éclatements n'ont pas dû être faits dans un but intéressé, pour en obtenir des esquilles, comme cela se pratiquait dans les localités où le silex était rare; ces esquilles devaient même augmenter considérablement les crassiers de ces ateliers. — Quelles pouvaient donc être les raisons qui faisaient agir les préparateurs de ces nuclei?

Vainement nous avons recherché cette cause; et, cependant, elle est indéniable, car toutes les livres de beurre sont ainsi retouchées. Il pourrait se faire, en attendant une meilleure solution, que ces enlevages représentent une marque de fabrique, particulière à chaque carrière, ou bien qu'ils seraient l'indication de leur valeur. Ce ne sont là que des hypothèses, à ajouter à celles qui encombrent déjà tant la Préhistoire, puisque ses fondements reposent en grande partie sur les conjectures.

Remarque générale. Presque tous les nuclei sont retouchés latéralement, d'une manière peu variable.

Le nombre des enlevages paraît proportionné à la longueur des arêtes; ce nombre varie sur chaque arête; il ne paraît guère de conclusions à tirer de ces nombres imparfaits.

Ces enlevages sont préjudiciables au nuclei, car de nouvelles lames, moins longues et plus étroites, auraient pu être prélevées sur les bords extrêmes, sans ces multiples enlevages.

Bien que ces mêmes esquilles aient été obtenues très rapidement, elles ont nécessité un temps déterminé pour les produire; c'est donc une raison de plus pour en prouver la nécessité.

Il est un fait qui n'a point dû échapper aux Palethnologues. Presque toutes les grandes lames avant de o^m180 à o^m250 de longueur, offrent régulièrement une surface lisse et concave; sur les livres de beurre disséminées hors des ateliers de Pressigny-le-Grand, on y remarque bien les enlevages des grandes lames, moins cependant la surface très lisse et alors convexe laissée par la lame détachée, tandis que les surfaces des noyaux sont à peu près droites, la plupart jamais entièrement lisses, offrant des ressauts, des nodosités, des ondulations qui n'existent point sur les lames à arêtes dorsales, concaves, convexes. On peut alors conjecturer que les silex qui fournissaient ces longues lames étaient d'une catégorie spéciale, réservés par les ouvriers pour leur production, et que les nucléi, qui ont été colportés autour de Pressigny, ne donnaient que des lames inférieures, des instruments de dimensions restreintes, étant d'une qualité incapable de fournir de ces pièces de choix, longues, lisses d'un bout à l'autre, sans nodosités ni plissements ou autres défauts quelconques. Il en résulterait que ces dernières étaient façonnées dans leur centre de production, pour être colportées ensuite. Du reste, dans le petit atelier des Simons, près d'Hérisson, où des centaines de nuclei de Pressigny y avaient été apportés pour y être débités, il n'y a pas été découvert une seule lame de ce choix, mais seulement des silex taillés en pointes, en lames ondulées de o^m120 à o^m160 au plus; des grattoirs; des déchets d'atelier.

Nous nous défendons d'être absolu dans cette hypothèse, car nous ne l'avons établie que sur quarante ou cinquante nucléi; il peut très bien se faire qu'il existe des exceptions.

Le superbe nucleus, qui nous est parvenu, venant du Marquis de Vibraye, annoté et découvert par lui aux Eyzies (Dordogne), est de ce nombre.

Le nucléus était trop volumineux pour être devenu un instrument ou une arme, car, il faut bien le remarquer, presque tous portent un talon et se terminent invariablement par une pointe; son poids comme son volume ne se prêtaient point à un service journalier; du reste, la vivacité des arêtes fait admettre que ces tranchants latéraux n'ont point été utilisés; il n'y a aucune trace d'usage, tout au contraire, bien que leur forme lancéolée indiquerait une arme défensive ou d'attaque. — A ce propos, on peut lire dans les Matériaux (1): « Si les pièces de Pressigny sont aussi volumineuses, c'est que le silex de ces carrières était extrêmement abondants ». Cette raison est discutable, car les instruments de Pressigny étaient façonnés d'abord pour servir à l'usage auquel chaque pièce était destinée; les silex du Crétacé du bassin de l'Yonne sont d'une abondance extraordinaire; l'atelier des Sèves, à Saint-Julien-du-Sault, exploitait la carrière dite de la Sabotière; et, bien que le silex y soit en masses extraordinaires, nous n'y avons rencontré que des haches taillées et polies, de dimensions très normales, et pouvant être manœuvrées avec facilité.

D'aucuns supposent que ces petits enlevages latéraux avaient été préparés à l'avance pour des lames à détacher ensuite des noyaux; nous ne supposons pas que ce fût là un travail préparatoire, qui compromettait même la lame à détacher. Les tailleurs de silex étaient assez habiles pour retoucher et retailler un silex après son détachement du nucléus.

Une cause déterminante a existé; elle est par trop probante pour le rejeter sans examen; cette cause nous échappe, comme pour tant d'autres instruments préhistoriques. Pour mieux les comprendre, il faudrait souvent les juger en dehors de ce que nous voyons journellement. Il serait intéressant de recueillir les opinions des Palethnologues sur l'état que présentent les nucléi de Pressigny. C'est le but que nous nous sommes proposé, en livrant ces quelques réflexions à leur pratique comme à leur sagacité.

M. le D^r Henri Martin prend la parole au sujet des livres de beurre et se demande s'il ne faut pas y voir des scies.

M. Fouju (Paris). — J'ai écouté avec attention la communication de notre collègue, M. le D^r Henri Martin, sur l'emploi présumé des arêtes latérales, détachées des grands nucléus de Pressigny. J'avoue ne pas être du même avis que notre savant collègue. Je ne puis voir dans ces lames un outil, destiné à servir plus ou moins bien de scie! En examinant bien ces lames, on voit que ce ne sont pas des retouches qu'elles portent, mais des bulbes en creux d'éclats enlevés certainement avec une certaine régularité. Mais ces éclats enlevés de la sorte étaient pour donner au nucléus une forme voulue et adoptée par la pratique.

^{(1) 4}º année, page 522, et dans les Promenades au Musée de Saint-Germain, 1889.

Il fallait, avant de tirer des lames des grands nucléus, les façonner, pour en faciliter la taille. De là, la présence de ces arêtes latérales.

Une chose qui caractérise les instruments certains et voulus en silex de Pressigny, c'est que, par voie d'échanges, ils se sont écartés loin de leur lieu de fabrication. — Or, nous ne trouvons pas, dans nos gisements, dans nos sépultures, les lames latérales en question, parce que ce ne sont pas des outils. Nous les trouvons seulement dans l'atelier, même avec les débris et déchets de fabrication.

M. le D° M. BAUDOUIN. — Il ne me paraît pas du tout démontré : 1° que les livres de beurre étaient destinées au colportage LOINTAIN, c'est-à-dire transportées loin des ateliers de fabrication d'Indre-et-Loire; 2° que ces nucléus, transportés, aient été utilisés comme outils.

Certes, j'admets que les retouches latérales sont voulues, mais je m'élève contre l'idée du colportage lointain, parce que, pour les départements français très éloignés d'Indre-et-Loire, où l'inventaire des silex de Pressigny a été fait avec soin et contrôlé par des yeux avertis, on ne trouve pas trace de livres de beurre dans les gisements. On comprendrait d'ailleurs mal la possibilité et l'utilité de tels transports, même par eau, à des distances aussi grandes.

Pour la même raison, je ne vois pas, dans le nucléus, un outil transporté; il n'en a pas l'aspect. — Cela ne veut pas dire qu'on n'ait pas pu employer ce nucléus sur place, et en faire des usages variés (enclumes, percuteurs, etc.); mais cela n'a pas d'intérêt, au point de vue forme.

M. Pérot va trop loin, quand il dit que la Préhistoire n'est fondée que sur des conjectures. Oui, il y a des Préhistoriens qui sans cesse font du roman, par definition! Mais il y en a d'autres — et je suis de cette école — qui ne s'occupent que des faits et ne discutent que sur eux, laissant aux théories le soin de se justifier à la longue par des arguments suffisants.

C'est en étudiant, avec cette idée directrice, les encoches latérales des livres de beurre qu'on arrivera à en trouver la cause et la raison d'être. Mais disséquons d'abord ces objets avec soin; examinons-en méthodiquement au moins une centaine; notons toutes leurs particularités; surtout ne discutons qu'après! — A l'heure présente, chacun donne son avis, ou plutôt son impression personnelle, sans la baser sur des statistiques, sur des chiffres. Tout cela ne signifie rien, car on met ainsi la charrue avant les bœufs. — Etudions d'abord; nous conclurons plus tard. Nous avons l'éternité pour trouver la solution!

Note relative à la Carte des Gîtes à Silex taillés préhistoriques, de la Région du Grand-Pressigny.

PAR

J.-B. BARREAU (La Haye-Descartes, Indre-et-Loire).

Le sud de la Touraine possède des gîtes et ateliers de silex taillés, connus du monde entier (Ateliers du Grand-Pressigny).

Ce sont les plus importants de ceux qui ont été observés en France. Leurs produits ont fait l'objet, aux temps préhistoriques, d'un commerce considérable, puisqu'on en trouve presque dans l'Europe entière.

L'importance de ces ateliers provenait de l'abondance de la matière première. Dans toute la région avoisinant le Grand-Pressigny, et notamment sur les communes d'Abilly et de Neuilly, on trouve des gisements de silex. Cette particularité n'avait pas échappé à nos nomades ancêtres, qui se sont alors installes en ces parages, pour y extraire les rognons de la pierre précieuse et y façonner leurs rudimentaires armes et outils.

Les ateliers principaux et qui devaient être les mines ou carrières sont ceux de la Claisière et de La Chatière, sur la commune d'Abilly. Ce n'est qu'un seul et même atelier que sépare un ravin assez profond. Puis celui de l'Epargne et de la Lémerie, seul et même atelier également. L'immense quantité d'éclats, de résidus de fabrication, de nucléi, qu'on rencontre dans ces deux ateliers, permet de croire qu'ils devaient être des plus importants (Fig. 1).

Des ateliers moins vastes, mais très abondants aussi, existaient dans toute la vallée du Brignon. Nous en avons trouvé quatre principaux: La Bonnetière, commune d'Abilly; Larcy, Bourdel, et Neuilly-le-Brignon, commune de Neuilly.

La Bonnetière. — Dans toute la partie comprise entre La Bonnetière, la rivière de la Claise, la Davière et Touche-ronde, les éclats de silex foisonnent; le point le plus abondant paraît être les alentours de la Bonnetière. Comme à La Claisière, les nucléi n'y sont pas rares.

LARCY. — Au nord de Larcy, on retrouve les éclats de silex en grand nombre, mais sur un espace relativement restreint. La particularité de ce gisement réside dans la teinte du silex, qui va du gris au noir de jais.

Bourdel. — A l'ouest de Neuilly et au nord de Bourdel, au creux d'un vallonnement exposé au soleil levant, des déchets de fabrication couvrent le sol. Ce devait être le centre d'un atelier de taille important. C'est, en cet endroit, que nous avons fait nos meilleures trouvailles; et notamment, en deux années, 34 coups-de-poing, de nombreuses pointes polies, et des nucléi de toutes dimensions.

NEUILLY. — Le dernier gîte, dans cette direction, est celui situé aux abords immédiats du Camp néolithique de Brune, que nous avons récemment découvert au nord de Neuilly-le-Brignon. Ce gîte n'avait probablement pas été exploré avant nous, parce qu'en quelques visites nous yavons trouvé un nombre respectable de pièces de toutes les époques de l'art lithique.

Là s'arrêtent les gîtes et ateliers de la vallée du Brignon; et le Camp de Brune semble être le point extrême des pérégrinations de l'homme primitif dans cette direction.

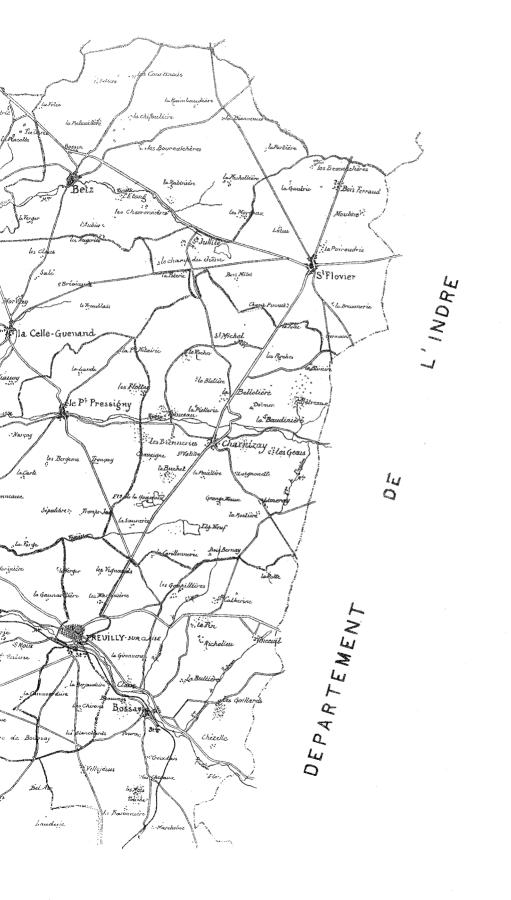
Dans les intervalles compris entre ces ateliers, on rencontre également des éclats de silex, des débris de fabrication, mais seulement de ci de là et en petite quantité. Sur la rive gauche du Brignon, on en trouve aussi sur la crête du plateau dominant la vallée et notamment vers Montgarni et La Perrière.

L'atelier de l'Epargne et de la Lémerie est situé à l'est du Grand-Pressigny; les mêmes débris de silex qu'à la Claisière jonchent le sol : éclats, fragments de lames, nucléi, les champs en sont couverts. On en rencontre, mais en petite quantité seulement, dans toutes les dépressions de terrain avoisinant ces deux fermes, et, sur le plateau de rive droite dominant la Claise, jusqu'à Grandmont. Dans ce dernier endroit, on a découvert, l'an dernier, un magnifique polissoir en silex, qui figure aujourd'hui au Musée de Bâle.

Sur la rive gauche de la Claise, le silex est plus rare; néanmoins des pièces en assez grand nombre, trouvées aux abords de la Groitière, d'Etableau et de la Vienne, indiquent que ces parages ont été habités à l'âge de la pierre taillée.

Les derniers ateliers de la région sont ceux de Barrou. Ils sont situés de part et d'autre de la route du Blanc, et notamment en bordure du ruisseau des Marais, entre le chemin précité et la Creuse. Les débris de silex attestent la présence de l'homme pré-





historique en cet endroit. On y trouve surtout des lames, des éclats, des débris de racloirs moustériens, et de perçoirs.

L'atelier, situé entre le Plely et les Courtils, est moins important; mais de nombreuses et belles pièces y ont été trouvées. C'est aux abords des Courtils qu'ont été trouvées les grandes et belles lames. dont parle l'abbé Brung dans son livre sur l'Atelier du Grand-Pressigny (1), et, à Barrou même, que fut trouvé le magnifique polissoir que possède M. le De Chaumier (de Tours).

En dehors des gîtes et ateliers précités, on trouve des silex taillés et polis dans toutes les communes avoisinant le Grand-Pressigny, mais ce sont des pièces isolées rencontrées, par ci par là, attestant seulement le passage de l'homme primitif ou le séjour d'une tribu peu nombreuse; mais ce ne sont pas des gîtes à proprement parler. La contrée la plus favorisée paraît être Charnizay, où on trouve encore de belles pièces taillées et polies. Les endroits qui en ont fourni le plus sont : Les Flottes, Roinceau, les Prêtreaux, le Buchet et les abords de l'étang Neuf, et de l'étang de La Houssaye.

Après viennent les communes de Betz, Saint-Flovier, Ferrière-Larçon, où existe un polissoir classé, le Petit-Pressigny, Preuilly, Chaumussay (2), et Bossay. Sur cette dernière commune, M. Jollivet y a constitué une petite collection, dont il a fait don au Musée de Tours. Les résultats de ses premières recherches ont été indiquées par lui dans une notice spéciale parue en 1870 (3).

Tels sont les gîtes et ateliers de silex taillés, connus jusqu'à ce jour dans une région, que, pour les besoins de notre service, nous parcourons en tous sens, depuis plus de dix ans. La plupart sont connus des amateurs et collectionneurs de tous pays; mais les autres ne le sont que des collectionneurs locaux. Nous pensons qu'il doit y en avoir d'autres; et nous ne désespérons pas d'ajouter, quelque jour, de nouveaux noms à cette liste déjà bien fournie.

⁽¹⁾ Abbé Brung, curé de Chaumussay. — Atelier préhistorique du Grand-Pressigny. — Tours, Deslis, 1892, page 16.
(2) Brung. — Atelier préhistorique du Grand-Pressigny. — Le plateau du Calvaire, au-dessus du bourg de Chaumussay, est l'endroit où ce prêtre a trouvé les plus belles pièces de sa collection bien connue. - Pied-sec, dans cette commune, est la ferme où fut découvert le polissoir de la Collection Léveillé.

⁽³⁾ M.-L.-A. Jollivet. - Notice sur les armes et instruments en silex travaillé, découverts dans les environs de Preuilly. - Paris, F. Savy, 1870.

Utilisation des livres de beurre du Grand-Pressigny.

PAR

H. MAROT (de Paris).

Après avoir préparé des blocs de silex pour en tirer des lames, dont l'industrie était très développée au Grand-Pressigny, il est tout naturel que les Préhistoriques aient songé à utiliser cette énorme quantité de nucléus.

Ceux qui n'étaient pas d'une dimension très grande, avec quelques retouches, ils en faisaient des coups-de-poing.

En détachant, sur les flancs du nucléus des lames, ces dernières avaient un côté tranchant et l'autre côté plus épais, formé par une partie du rebord latéral sinueux dudit nucléus et comprenant tout naturellement une série de petites encoches qui permettaient d'appliquer l'index sans se blesser, en tenant la lame entre le pouce et le medius; cet outil pouvait servir de scie.

Quand la partie détachée sur le côté du nucléus se trouvait assez épaisse, et formait une sorte de prisme triangulaire, on pouvait, avec quelques retouches, faire de cet objet un pic, très commode.

Mais, jusqu'ici, on a peu parlé de nucléus ayant été utilisés comme billots ou enclumes; et cependant on en rencontre au Grand-Pressigny, qui ont visiblement servi à cet usage; la partie dont on avait détaché des lames servait alors de base, quand elle se trouvait suffisamment unie et pouvait se tenir d'aplomb sur une surface horizontale. La Figure 1, représentée ci-incluse, donne une idée d'un nucléus usagé par toutes les traces de coups qui se trouvent à sa surface supérieure.

Mais les livres de beurre utilisées comme enclumes étaient plutôt rares, la base n'étant pas toujours suffisamment plane d'un bout à l'autre. Il n'était d'ailleurs pas indispensable que cet instrument soit bien long. Assez souvent les préhistoriques choisissaient des nucléus volumineux et les sectionnaient, en conservant de préfé-

rence la partie du talon, généralement plus épaisse. On trouve



Fig. 1. — Livre de Beurre, ayant servi d'Enclume. — Grand-Pressigny. — [2 l^3 gr. nat.].

beaucoup de ces nucléus tronqués, retouchés par l'enlèvement de quelques éclats du côté de la brisure, formant un instrument



Fig. 2.— Tronçon de Nucléus, ayant servi d'Enclume.— Grand-Pressigny. [2/3 gr. nat.].



Fig. 3. — Enclume spéciale. — Grand-Pressigny. — [2/3 gr. nat.].



solide, rectangulaire et commode pour la retouche ou la confection d'outils par contre-coup (Pl. I; Fig. 2).

Ces billots ou enclumes devaient être très utiles et d'un usage courant; les préhistoriques utilisaient également des blocs quel-conques plus ou moins gros; celui que représente en photographie la Pl. II (Fig. 2), aux deux tiers de sa grandeur réelle, a une base unie, se tenant bien à plat. La partie supérieure, toute tailladée, montre bien qu'elle a servi à la retouche d'instruments; autour de ce bloc, des traces d'enlèvement d'éclats indiquent qu'on a voulu perfectionner l'enclume ou tout au moins lui donner une forme plus régulière.

On rencontre aussi, en assez grande quantité, de gros blocs de silex, épais de 0^m10 à 0^m12, mesurant jusqu'à 0^m40 de longueur sur 0^m30 de largeur. Du côté de la base, on remarque presque toujours la trace de l'enlèvement d'une certaine quantité de lames; et la partie supérieure, toute machurée, indique bien que ces blocs ont servi d'enclumes.

Le rôle de cet instrument devait être d'une grande importance dans la fabrication des menus outils du Grand-Pressigny.

Les Faux du Grand-Pressigny.

PAR

H. MAROT (de Paris).

Comme dans toutes les grandes stations préhistoriques, il existe au Grand-Pressigny de nombreux faussaires.

Depuis plusieurs années que je visite cette intéressante contrée, il m'a été bien facile de me rendre compte que beaucoup de pièces, qui m'étaient proposées par certains de ses habitants, étaient fausses, ou tout au moins retouchées récemment.

Le Congrès Préhistorique de Tours devait nécessairement attirer beaucoup de Préhistoriens dans la région. Une excursion était projetée à la suite du Congrès. J'eus l'idée de me rendre quelques jours avant au Grand-Pressigny, et de faire une tournée pour recueillir toutes les pièces fausses que je pourrais rencontrer.

Avec le concours d'un chercheur du pays, M. Camille Pingault, je pus me procurer un grand nombre de faux, avec l'intention de les présenter au Congrès, pour éviter des déceptions à certains de mes collègues, qui prendraient part à l'excursion du Grand-Pressigny, et qui auraient l'idée d'acquérir, en toute confiance, les pièces qui leur seraient proposées dans la région.

Pour les collectionneurs qui ont l'habitude de manier des instruments de pierre, une démonstration est peu utile; mais, pour les amateurs qui n'ont pas eu souvent l'occasion de fouiller ou de recueillir sur place des silex taillés, ces derniers pouvaient être facilement trompés, en acceptant de confiance tous les objets proposés par des cultivateurs du pays. Quelques-uns d'entre eux fabriquent de toute pièce des instruments. Dans la région d'Abilly, j'ai trouvé de véritables ateliers de faussaires, où j'ai pu recueillir une quantité d'éclats qui avaient été détachés récemment.

Le moyen de se rendre compte des objets faux des vrais est d'abord l'examen de la patine : la différence est facile à reconnaître; il n'y a besoin pour cela que d'un peu d'observation.

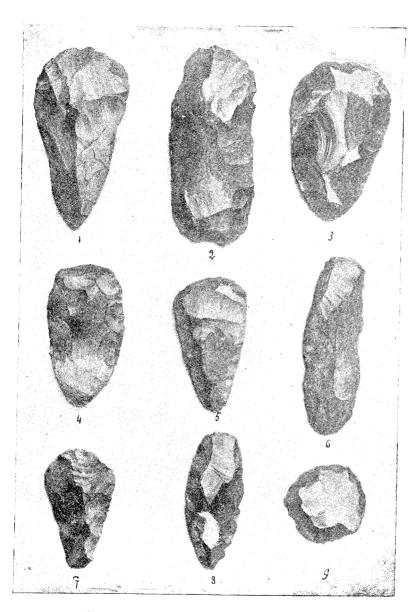


Fig. 1. — Faux du Grand-Pressigny. — [1/4 Gr. nat.].

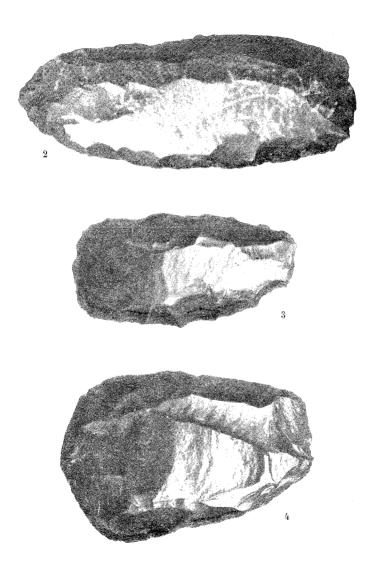


Fig. 2, 3 et 4. — Faux du Grand-Pressigny. — [2/3 gr. nat.].

Sur le tableau que j'ai représenté (Pl. I, Fig. 1), où se trouvent huit pièces choisies de diverses formes, la photographie a bien rendu la différence de teinte, les parties claires représentant les cassures anciennes, et les parties plus foncées indiquant les retouches modernes.

Ayant les pièces en mains, il est facile de distinguer le silex à patine ancienne, qui a un aspect jaunâtre lustré, tandis que les retouches récentes ont un ton mat jaune grisâtre. Le faussaire, qui a fabriqué ces pièces, a voulu imiter des formes paléolithiques; elles sont plus rares et plus recherchées par les collectionneurs. Mais le fabricant n'est pas préhistorien; aussi aucune de ces pièces n'est-elle caractéristique d'une époque: les unes sont trop régulières pour être du chelléen; les autres trop épaisses pour être de l'acheuléen.

Quant aux pièces dont on a voulu conserver la forme, en ajoutant simplement des retouches dans le but de leur donner plus de valeur, pour cette dernière catégorie, c'est le contraire qui est arrivé. Une pièce, qui pouvait être intéressante par sa forme, par ses retouches anciennes, s'est trouvée complètement détruite par des améliorations modernes, que les faussaires avaient voulu ajouter.

J'ai choisi, parmi les instruments que j'ai recueillis, trois de ces pièces que je présente en photographie (Pl. II, Fig. 2, 3 et 4). Le faussaire en a conservé la forme; mais les retouches qu'il a faites ont enlevé tout intérêt à ces instruments.

La plus grande de ces pièces, qui mesure o^m13 de longueur sur o^m05 sur sa plus grande largeur, a deux patines: la face inférieure est cacholonnée; et la face supérieure a conservé la couleur du silex du Grand-Pressigny sans grande modification; le côté le plus épais a o^m02 d'épaisseur, avec quelques retouches longitudinales, pour permettre d'appuyer le doigt sans se blesser; cette pièce pouvait être utilisée comme scie. Cet instrument fort intéressant a été détérioré par les retouches récentes, faites, sur la partie coupante, par les travailleurs modernes. — Les deux autres pièces, dont la forme n'a pas été modifiée, ont également perdu tout intérêt par les retouches modernes que les faussaires ont voulu ajouter.

Il est vraiment regrettable de ne pouvoir faire que de vaines protestations en présence de pareils faits.

Enquête du Congrès sur la Distribution géographique des Silex du Grand-Pressigny.

Tailleries de Silex du Sud de la Touraine : Inventaire des Produits exportés aux temps préhistoriques et Carte de leur aire de diffusion.

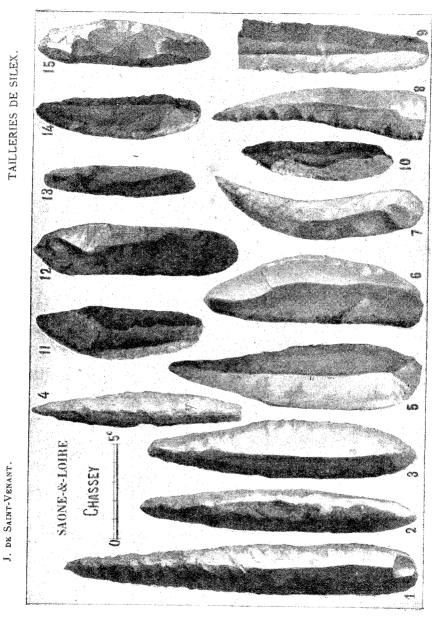
PAR

J. de SAINT-VENANT (de Nevers).

On sait que le silex le plus typique de la région du Grand-Pressigny, en Touraine, offre des caractères assez tranchés. Entre autres, sa couleur vieille cire permet, presque seule, à un œil un peu exercé, de le reconnaître partout où il se rencontre égaré, plus ou moins loin de son berceau.

Comme des rognons naturels qui en sont formés, sous leur cortex, ont été anciennement l'objet de transformation sur place en instruments ouvrés primitifs, et cela sur une très vaste échelle, il est facile de reconnaître les restes de leurs ateliers de fabrication. On a ainsi constaté que ces ateliers occupent, dans les vallées de la Claise et de la Creuse, peu avant que ces rivières se confondent pour séparer l'Indre-et-Loire de la Vienne, de très grandes étendues où le sol se montre absolument couvert de noyaux de fabrication et d'éclats; mais on a observé que les pièces achevées, au moins à l'état entier, sont fort rares, eu égard à l'extraordinaire quantité des rejets. Les objets fabriqués ne se rencontrent même pas dans les pays voisins, avec une abondance qui puisse expliquer ce que les immenses stocks de produits ont pu devenir. On est donc forcé de supposer qu'ils étaient envoyés au loin. Puisqu'on a la chance ici de pouvoir s'en assurer, des savants ont fait des vœux pour que ces reliques soient partout recherchées et relevées, afin de permettre l'étude de leur répartition géographique.

Il se présentait là une trop rare occasion de savoir, avec quelque certitude, les pays avec lesquels la Touraine commerçait, aux âges de la Pierre, pour ne pas me tenter de la saisir. Aussi, depuis assez longtemps, pour collaborer à cette tâche, je me suis mis à réunir



grandeur naturelle, donnée par le D. Loydreau, l'inventeur, en 1807. - Originaux actuellement au Musée Rollin à Autun. Fig. 1 à 15. - Echelle moitié. - Camp de Chassey (Saône-et-Loire), d'après Photographie de 20 objets Grand-Pressigny,



des matériaux sur la question de la dissémination des silex ouvrés et même, à deux reprises, elle m'a inspiré de succincts mémoires.

En continuant à puiser à des sources aussi nombreuses et variées que la chose m'a été possible, tant pour la France que pour plusieurs des pays limitrophes, mes documents amassés sont actuellement fort considérables. Aussi, bien que cet inventaire soit encore loin d'être complet, je profite aujourd'hui de l'occasion du Congrès de Tours pour exposer sommairement sa teneur actuelle, et discuter ses enseignements provisoires : peut-être pourra-t-il en jaillir déjà quelque lumière sur un côté des mœurs de nos vieux ancêtres préhistoriques!

Dans les notes de statistique ci-après, je consigne donc successivement, pour les départements français (au moins ceux qui ont donné lieu à des relevés un peu sérieux), les renseignements détaillés suivants :

Nom et nombre des communes qui ont livré des reliques venant de Pressigny; nombre de ces objets; nature et quantité des exemplaires des principaux types; monuments, stations, gisements principaux qui en ont fourni.

Musées et collections privées où les objets ont été reconnus (et que j'ai visités pour la plupart).

Noms des auteurs de renseignements utiles et sources bibliographiques (1), qui m'ont fourni des données, mis sur des pistes ou simplement aidé à contrôler des relevés propres.

La notice de chaque Département se termine d'ordinaire par un aperçu sommaire et général, sur la distribution des découvertes dans ses limites : détail que ne donne pas la petite carte annexée, laquelle n'indique que les résultats d'ensemble pour ce département (2) (Pl. II).

(1) Notons ici que les ouvrages généraux parus jusqu'à présent, sur la dissémination des silex pressiniens, sont des plus rares. - Philippe Salmon et surtout G. de Mortillet, auquel peu de faces des questions préhistoriqu s ont échappé, en ont dit quelques mots dans leurs écrits. Mais aucune étude d'ensemble n'avait été publiée quand je me suis décidé à en faire une sommaire en 1900, au Congrès international de Paris. - Depuis, en 1907, parut un excellent article de M. A. de Mortillet dans l'Homme Préhistorique. Profitant de cequ'il avait à décrire la remarquable cachette d'objets de Pressigny, trouvés à Moigny (Seine-et-Oise), il fit un résumé de l'état des découvertes relatives à leur répartition géographique, et cita 43 départements qui, à sa connaissance, en

avaient livré (H. P., 1907, p. 75 et s.).

M. l'abbé Breuil, qui a publié une très bonne étude sur le Néolithique de l'Aisne et de l'Oise, dans laquelle il s'occupa accessoirement des lames pressiniennes (AFAS, Boulogne, 1899, p. 559), projetait de traiter spécialement pour ces départements du Nord, la question des silex importés de Touraine. Il m'a remis avec désintéressement des notes et dessins qu'il avait déjà préparés à

cet effet (Pl. I; Fig. 1-5 et 8).

(2) Seules mes cartes détaillées à grande échelle portent tous ces renseignements, dans chaque dossier particulier.

PREMIÈRE PARTIE.

Inventaire sommaire par Département.

- Abréviations. Com., Gommune; Mée, Musée; Coll., Collection; Réf., Références; Rens., Renseignements; Répart., Répartitions; Dépt., Département; Div. Divers; L., Lame ouvrée; Min., minimum; Dolm., Dolmen; Grte, Grotte; H., Hache; pls, bp, r., qques, b., plusieurs, beaucoup, rare, quelques, bon; Mat., Matériaux, revue; B. A., Bulletin Archéologique.
- 1. Ain. Com. de Saint-Bernard, au S.-E., b. poignard à deux largeurs. Mée: de Saint-Germain (Mée Préhist., fig. 344).
- 2. Aisne. 14 Com., min.: Arcy-Ste-Restitue, Bruyère, Chassemy, Fère-en-Tardenois, Corcy, Maast, Oulchy-la-Ville, Quincy, Soissons, Vasseny, Vauxbuin, Vierzy, Vivières. 24 Objets: 4 scies (3 à coches), 19 L., poignards ou javelots de 5 types variés, jusqu'à 227 mm. Traces de polissage. Une L. polie entre deux séries de retouches (Pl. I, fig. 8, nº 1-4). Mées: Saint-Germain, Artillerie, Laon, Soissons. Coll.: ex Moreau, (Caranda), Blin, Doyen, Capitan (ex Breuil), Faillot, Labouret, Morel, Pouillet; Exp. Univ., 1900. Rens.: Abbé Breuil, F. Moreau, Evans. Réf.: Boucher de Perthes, Ant. Celtiq. I, 379; Mée Préh., fig. 347. Penguilly-Lharidon. Rev. Arch., 1860; Capitan. Exp. d'Anthr., 1901, p. 316; Breuil, Afas, 1899. Répart.: S. du département, autour de Soissons.
- 3. Allier. 20 Com. min.: Arpheuilles, Bègues, Chassenard, Chézy, Coulandon, Coulanges, Dampierre, Deux-Chaises, Gennetines, Hérisson, Marigny, Mazirat, Molinet, Moulins, Noyant, La Palisse, Pierrefitte, Saint-Ennemont, Villefranche-d'A., Vichy, Vallée de l'Allier. 106 Objets min.: 6 scies coches, 31 divers, 69 L., 1 ou 2 pointes, à 2 largeurs etc.; qq. très retouchées; jusqu'à 27 cm. A Hérisson, Livres de Beurre. Mées: Saint-Germain, Néris (Riekœtter), Paray-le-Monial (Union Parodienne). Coll.; Bailleau, Bertrand, Bouilloux, ex du Chambon, Grégoire, Pérot. Rens: F. Perot, Bailleau, Vésignié. Ref.: Moreau-de-Néris. Les Eaux-de-Beauté, 1902, p. 149, 158. Bertrand. Mém. Sorb., 1895. Pérot. L'Hom. Préhist., 1903, p. 35. Répart.: Surtout N.-E., vallée de la Loire; rien au N.-O.
 - 4. Basses-Alpes. (Néant).
- 5. Hautes-Alpes. Com: Sigottier (Grotte), t. b. lame, 215 mm.; matière à vérifier. Mée: de Gap. Serres (grotte néol.), b. L. 23 cm. Coll. Vesignié (autres menus objets probables).
 - 6. Alpes-Maritimes. (Néant).
- 7. Ardèche. 3 Com.: Vallon, Saint-Marcel. Lagorce. 6 Objets: 2 divers et 4 L. jusqu'à 25 cm.; qques patinées. Dolm. de Pradmas et du Charnier. Mée: Lyon. Coll.: O. de Marichard. Réf.: O. de Marichard, Ancienneté de l'Hom. dans le Vivarais, 1869, p. 11. P. Raymond, Rev. Préh., 1907, p. 255. Salmon, L'Hom., 1886, p. 307: Dolm. de Salavas (avec Bronze). Répart.: Extrême sud, confinant au Gard.

- 8. Ardonnes. 1 Com.: Grandpré, 1 L. Réf. Mortillet. Bull. S. Anthr. 1893, p. 586.
- 9. Ariège. 1 Com.: Mas d'Azil, 1 L. Mée: d'Avignon. Peut-être pls. petits silex, au Musée de Carcassonne (de Fontanet?).
- 10. Aube? Au S.-O., région d'Othe, confinant à l'Yonne, qques r. (1 tête de L.), Mée : de Troyes.
- 11. Aude? : Com. Bize (grte) contre l'Hérault; b. L. et morceau. Mée: Narbonne.
- 12. Aveyron? Grte Saint-Jean-d'Alcas. L. trav. sur deux faces (Cazalis de Fondouce). Saint-Affrique, pointe de L. (Coll. de Saint-Amand); (long. L., brisée, du Dolm. de Vinnac; semble Grand-Pressigny? Mat., 1871, p. 87, fig. 32).
- 13. Bouches-du-Rhône. Station du Val-Martin, flèche. Coll. Moulin. Exp. préh., Marseille, 1906.
- 14. Calvados. 3 Com. Campandré-Valcongrain, tête de L. Mée: Caen. Bons-Tassilly, id. (Coll. Malfilâtre, à Falaise). Mont-Saint-Quentinpar Falaise, id. (Coll. do).
- 15. Cantal. Près Aurillac, b. L., 18 cm; autres moyennes; pls divers. (4. Objets min.).
- 46. Charente. 9 Com.: Bioussac, Edon?, Luxé, le Maine de la Boixe, Marthon, Nersac, Vilhonneur, et deux autres (Ch. d'Anqueville, La Lizonne, camp de Vœux).—23 Objets (dolm. grot., tum., tourb.): flèches, scies et 16 L. long. max. 18° (6 à 2 pointes, 1 remarquable, en losange; tr. de poliss.).— Mées: Saint.-Germain, Angoulême, Bordeaux, Bourges (moulage), Nantes.— Coll.: G. Chauvet, Bourgeois et Delaunay.— Rens.: G. Chauvet, Costa de Beauregard.— Réf.: Chauvet, B. A., 1899, p. 54, pl. IX.— Ab. Bourgeois, Vilhonneur. Mat., 1878, p. 51; 1877, p. 150.— Rép.: Surtout, vallées de la Tardoire et de la Charente.
- 17. Charente-Inférieure. 4 Com.: Colombiers (Fontlaureau), Saint-Hilaire-de-Villefranche, Thenac (Bois Berneau, Graves, Peurichard). — 10 Objets: 4 flèches, une scie Epargne, 2 divers, 3 lames ou fragments. — Mée: La Rochelle. — Répart.: Centre, autour de Saintes.
- 18. Cher. 12 Com. min.: Avor?, Cerbois, le Chatelet?, Morlac (Osmoy), Neuvy-deux-Clochers, Neuvy-sur-Barangeon, Oizon, Saint-Amand-Mont-Rond, Sainte-Thorette, Saulzais-le-Potier, Villegenon, Vierzon. 19 Objets: Haches polies, scie à coches et lames très variées (Fig. 16-20) à une ou 2 pointes, une à base élargie, une fruste, un javelot retouché sur 2 faces (23 cm. max.). Mée: Bourges. Ecole d'Anthropologie. Coll.: Abicot de Ragis, Auclair, Maillary, Mater, Ponroy, de Saint-Venant. Rens.: Ab. Bourgeois, A. de Grossouvre, F. Perot, Dr Sarrazin. Réf.: de Saint-Venant. Industrie du Silex en Touraine et dissémination. Tours, 1891. Répart.: N. (Sologne), Sud et Ouest (vallée du Cher). Pas dans la Champagne.

- 19. Corrèze. 2 Com. : Brives (Combes Longue, Coumbo Negro); autre probable. 4 Objets : 2 grattoirs, 2 lames. Mées. : Brives, Genève?
- 20. Côte-d'Or. 8 Com. min.: Alise-Sainte-Reine, Auxonne, Châtillon-sur-Seine, Epoisses, Montigny-sur-Armançon, Puligny-Montrachet, Pouilly-en-Montagne, Vic-de-Chasseney. (Deux stations; un foyer). 9 Objets min.: Plusieurs divers et glames, max. 16 cm.; une à renflement; une à soie; types carénés. Mées.: Saint-Germain, Dijon (Histoire naturelle et Antiquités de la Côte-d'Or), Châtillon-sur-Seine, Semur, Autun (Rolin). Coll.: ex Cunisset-Carnot, ex Loydreau, L. Marchand. Rens.: G. de Mortillet, Stalin. Répart.: Surtout Semurois, (vallée de l'Armançon); à peu près rien dans moitié Nord et Est.
- 21. Côtes-du-Nord. 12 Com. min.: Coëtmieux, le Gouray, Hillion (cach. de Saint-René), la Hunaudaye(forêt), Languédias?, Maroué, Meslin (dolmen), Plestan (sépulture, ateliers), la Poterie, Saint-Alban, Trédaniel, etc. 41 Objets: 2 haches taillées, 2 scies à coches, 4 diverses, et 33 lames assez entières; max.: 20 cm. (peu variées de formes). Mée.: Rennes. Coll. ex Fornier, du Chatellier, Lemoine à Lamballe. Rens.: P. du Chatellier, Lemoine. Réf.: J. Lemoine, l'Homme, 1866, p. 371; Mat., 1884, p. 339; du Chatellier, Mém. Soc. Arch., Nantes, 1891. Répart. Ext.
- 22. Creuse. 2 Com. : Relevé simplement deux lames au Musée de Guéret, qui semblent bien authentiquement du Grand-Pressigny. Une grande entière très arquée de la com. de Betête, et la moitié supérieure d'une analogue de Védignat, com. d'Ars.
- 23. Dordogne. 12 Com. au min.: Bergerac, Bourniquel (Jean Blanc), Cours-de-Pile, Creysse (Lanauve), Eymet (Casseplégat), Lalinde (Soucy), Lanquais, Peyzac (le Moustier), Périgueux (Goudaud, Petit-Peyrousseau), Tayac (Eyzies, Laugerie Haute et Basse), Tursac (Madeleine), Grotte de Céou. 62 Objets au min.: 17 lames (rarement grandes, peu d'entières), 3 haches, 13 grattoirs (dont 4 doubles), 41 divers. Parmi ces objets, 23 petits au moins ont été reconnus dans des séries venant de stations paléolithiques: ils semblent bien en silex du Grand-Pressigny, quoiqu'il se rencontre à Bergerac, une matière, première, qui en aurait quelque peu l'aspect? Mées.: Agen, Artillerie, Bordeaux, Brives, Cahors, Cholet, Clermont-Ferrand, Laval, Périgueux, Rouen, Saint-Germain. Coll.: Féaux, de Saint-Venant, Thiot, Vésignié, de Vibraye (actuellement Muséum?), Villiod. Rens.: Tabanou, Thiot. Repart.: Sud du département: vallées de la Dordogne et de la Vezère. Types néolithiques prédominants.
- 24. Doubs. I seule Com., bien authentique, Saint-Hippolyte-du-Doubs: un fragment supérieur de grande lame bien travaillée. — Mée: Montbéliard.

^{25.} Drôme. - (Néant).

- 26. Eure. 19 Com. min.: les Andelys, Beaumont-le-Roger, la Bonneville, Daubeut, Evreux, Fains, Guichainville, Guisenier, Manneville-sur-Risle, Monneval, Neuilly-sur-Eure, Orvaux, Pacy-sur-Eure, Pitres, Pont-de-l'Arche (forêt), Saint-Maclou-la-Fosse, Saint-Pierre-du-R., Saint-Victor-de-Chrétienville, Thiberville, Tourny. 28 Objets min.: une flèche, 1 scie, 6 diverses et 23 lames (pls de 23 cm.). Mées: Evreux. Coll.: de la Chénelière, Coutil, Ab. Dubois, J. Evans, R. Fortin, ex Moustier, Pellaton, Thiot. Rens.: Coutil, Costa de Beauregard, Evans, Thiot. Réf.: J. Evans, Ages de la Pierre. Blondel et Morel, Bull. Sc. nat. de Rouen 1904, p. 167. Coutil, Ateliers néol. de l'Eure, 1897, p. 83. Répart.: Surtout moitié est du département.
- 27. Eure-et-Loir. 12 Com. min.: Béville-le-Comte, La Chapelle-d'Aunainville, Châteaudun, La Ferté-Vilneuil, Gallardon, Loigny, Ouarville, Péronville (dolm. de Puerthe), Roinville, Saint-Chéron, Sorel (station de Fort-Harrouard), commune du hameau de Chigy? 23 Objets: 1 H., 3 scies Epargne, 19 L. (2 de plus de 20° dans un dolmen ruiné), Mées: Chartres, Orléans, Vendôme. Coll.: ex Barrier, Blin?, J. Evans, Fouju, Mallet, Moré-Dolente. Rens.: Bourlon, Barrier. Ref.: L'Hom. Préh., 1908, p.24.—Bull. Soc. Vendom., 1892.—Mortillet, B. S. A., 1893. Répart.: Au centre est (contre Seine-et-Oise), et un peu pointe sud (contre Loir-et-Cher et Loiret).
- 28. Finistère. 10 Com. min.: Moëlan, Penmark, Plogoff, Ploneour-Lanvern, Plouhinec, Plovan, Plozevet, Porspoder, Quimper?, Treffiagat. Dans ces com., 8 dolmens et 2 sépultures préhistoriques ont livré 14 objets, dont 13 lames, souvent en morceaux, de 9 à 23 cm. et une scie. Coll. et rens.: sauf une L. du Mée de Quimper; tous renseignements puisés à Kernuz dans la Coll. P. du Chatellier. Répart.: Sauf un cas au N.-O. et un au S.-E. tous objets trouvés à 1'O. de Quimper, dans des monuments situés généralement près de la mer (baie d'Audierne et Penmarck). (Rens. manquent pour le reste du Finistère).
- 29. Gard. 7 Com. min.: Collorgues (Crypte), la Capelle-Masmolène, Lussan? (grotte des Concluses), Roquemaure, Saint-Sauveur-des-Pourcils? (Bramabiau), Saint-Hyppolyte-du-Fort (grte Labry), Tharaux (grte des Fées) et divers. 15 Objets: 1 flèche, plusieurs div. et 13 L. (ou morceaux), dont 5 plus ou moins polies; pls assez patinées superficiellement. Très beaux exemplaires atteignant jusqu'à 26 cm. Mées: Saint-Germain, Montpellier (ex-Frères d'Uzès), Histoire Naturelle de Nîmes (ex. Em. Dumas), Diocésainà Nîmes. Coll.: Ulysse Dumas, G. Fabre, Jeanjean, P. Raymond (ex-Rousset). Réf.: P. Raymond, Rev. Préh., 1907, p. 254 fig.; U. Dumas. C. R. Congr. Int. de Monaco, 1906; et Bul. Arch., 1906, p. CXLVIII. La presque totalité des objets trouvés dans des grottes ou monuments mégalithiques. N. B. Plusieurs seraient à revoir, pour en bien vérifier la matière (Lussan, Roquemaure, Saint-Sauveur). Répart.: surtout N.-E. du département; rien au N. ni au Sud.

^{30.} Garonne (Haute-). - (Néant).

- 31. Gezs. 2? Com.: 1º Miraude, grande L. Coll. Boutiller. Rens. Trutatet Carsalade de Pont; 2º Poutihac. Un des plus longs exemplaires connus 353 mm. sur 37. Coll.: Benj. Fillon. Réf. de Linas, Expos. Univ., 1867, p. 263; Mortillet. Le Préhistorique, 2º édit., p. 507; Mée Préhist. (1º édit.), nº 270. N. B. L'assertion que cette pièce est du Grand-Pressigny est à vérifier et semble douteusé.
- 32. Gironde. 11 Com. min.: Begadan (Lassus), Grayan (Ballade), Lacanau, Lantois (La Barre, etc.), Lesparre (Canquillac), Pessac, Peujard (Coudet), La Porge, Potensac, Saumos-de-Médoc, Talais (Laseygne), Tauriac, le Temple-de-Médoc, Vensac. 27 Objets min.: 1 grattoir, au moins 4 H. néol. et 7 flèches, plus environ 16 L. variées; qq. grandes (18 et 23 cm); plusieurs en forme de losange très accentuée. Mées: de Saint-Germain (moulages), des Antiquités, et Museum de Bordeaux. Coll.: Daleau, Gassies, Dr Lalanne, ex Emile Lalanne, Meynieu, Nicolaï. Réf.: Delignon-Delagrange, Bul. Soc. Arch. de Bordeaux, III, p. 146; Matériaux, 1866, p. 93. Rens.: Daleau, Nicolaï, Dr Lalanne. Répart.: Dans les Landes, non loin du littoral (mais jamais contre), arrondissement de Lesparre, et O. de Bordeaux.
- 33. Hérault. Quelques petites lames venant de la caverne de la Roque près Ganges, presque enclavée dans le Gard, peuvent être en silex du Grand-Pressigny (Coll. Jeanjean, à Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard).
- 34. Ille-et-Vilaine. 9 Com.: Baulon, Chapelle-Thouarault, Maxent, Mordelles, Pleumeleuc, Saint-Jacques-des-Landes, Saint-Méen, Saint-Onen, Talensac. 11 Objets: 2 scies Epargne, une flèche ailerons, 1 divers et 7 L. ouvrées variées (1 à talon rétréci, 1 vesica, 1 avec deux coches à la base, 1 à une coche; petit javelot piscif. caréné). Coll: Harscoët de Kéravel, à Rennes. Répart.: Tous objets trouvés à l'O. de Rennes, arrondissement de Montfort. Rens. à compléter.
- 35. Indre. 10 Com.: Chabris, la Châtre, Concreniers, Douadic, Lingé, Péchereau, La Croix-de-Launaye, Prissac, Saint-Marcel, Villantrois, etc. Sépulture au Péchereau; objets néolithiques réunis à Saint-Marcel, curieuse trouvaille (inédite?). 21 Objets min.: 10 H. polies (une grande de 23 cm.), quatre pointes de flèche, un grattoir et plusieurs divers; en outre 5 L. ou fragments, max. 15 cm.—Mées: Bourges, Châteauroux, Issoudun? Coll.: Beauvais, ex-Benoit, Leroy, H. Ponroy, ex-abbé Voisin. Rens.: Marc le Roux. Réf.: Congr. Arch. Fr., 40° session, à Chateauroux, 1873, p. 80, abbé Voisin; Bull. Soc. nivernaise, 1876, IX, p. 25, A. Roubet. Répart.: Un peu au N., sur Loir-et-Cher (vallée du Cher), surtout S.-O (vallée de la Creuse) depuis Argenton, se rapprochant du Grand-Pressigny, région où d'autres pièces sont vaguement signalées sans détail. Néanmoins relativement pauvre, vu le quasi contact avec les ateliers producteurs (Inventaire à continuer).

- 36. Indre-et-Loire. Comme la Vienne, comprend une grande partic de la région des ateliers; et le relevé des pièces n'aurait ici aucun intérêt géographique ou commercial.
- 37. Isère. Rien de bien certain. 1° Com. de la Balme, à l'extrême N. contre l'Ain, la sépulture de la Louvaresse a livré entre autres objets une lame éclat et une scie type Epargne, qui semblent bien Grand-Pressigny (plusieurs flèches aussi). Mum de Lyon, ex-Coll. Chantre (peutêtre plusieurs en rognons du Bajocien?); 2° La Salle? (probablement près Corps?) Lame peut-être en Grand-Pressigny. Mum de Lyon. Donc au plus deux com. et trois objets (deux lames, un divers).
- 38. Jura. 6 Com.: Clairvaux (palaffite), Doucier, Marigny (palaffite de Chalain), Gigny (grte), Montmoret (camp), Rosnay (station à 6 k. E. de Lons-le-Saulnier, peut-être simple hameau?). - 61 Objets: (sauf six, tous sont des deux lacs); plus de o flèches, 6 grattoirs, une scie à coches et 44 L. à zéro, une ou deux pointes (Fig. 25-28), ques en morceaux; petite L. (javelot) à deux paires de crans basilaires; des lames atteignent 20 cm. (même 27 cm?). Assez grande proportion d'objets patinés, partiellement en général, sans doute sous l'influence d'un plus long contact avec de la craie lacustre; leur intérieur semble bien typique. D'autres L. brunies ou noircies par la tourbe; à Gigny objets rougeâtres (feu?). Mées: Lyon et Lons-le-Saulnier. - Coll.: Baudon, Bourdot, Girardot, Giraud, Dr Lalanne, Lemire, Stuer, de Saint-Venant. - Rens.: Stuer, Girardot. - Réf.: J. Lemire, Découverte station Lacustre, Rec. Acad. de Besançon, 1872, p. 52, 6 Pl. - Matériaux XII, p. 341. - A. de Mortillet. L'H. Préh., II, 1904; III, 1905, p. 53, et s; et IV, 1906, p. 65. — Répart.: Ces stations, assez peu distantes entre elles, sont disposées à l'O, à l'E, et au S, de Lons-le-Saulnier, peu loin de cette ville et sur d'anciens passages très probables conduisant en Suisse.
- 39. Landes. Com. de Brassempouy, au centre S.; pls petits silex probablement Grand-Pressigny (Museum de Bordeaux). A Sorde, la grte Duruthy passe pour en avoir livré? (non à retenir actuellement).
- 40. Loire. 5 Com.: Chérier (Poyet, dolmen), Saint-Forgeux-Lespinasse, Sury-le-Comtal?, Villerot (station de Perron) et de? (Le Haut de Biré et le Dos-d'Ane), un peu douteux. 7 Objets: une flèche ailerons, 3 petits couteaux (paléol.?) et 3 lames plus grandes en fragments. Mée: Roanne, nºs 354, 378, 382. Réf.: Bull. la Diana, VIII, nº I, 1895 (Déchelette); dº II, p. 270 et 303. Répart.: surtout N.-O., arrondissement de Roanne.
- 41. Loire (Haute-). Le Musée du Puy contient 2 lames, retouchées aux bords (de provenance locale, m'a-t-il été dit; à vérifier).
- 42. Loire-Inférieure. 5 Com. min.: Blain, la Haie-Foussière (station), Pornic (dolm. et tum.), Saint-Nazaire (station?); autre? (dolm. de la Boulinardière). 25 Objets: 2 flèches min., 4 div., et 19 L. à zéro, une ou deux pointes; pls de 20 cm. jusqu'à 28. Mée: Nantes (ex-Coll. G. Bord, Kerviller, de Lisle du D.), et Muséum de Paris (ex-Vibraye).

- Réf.: de Mortillet, Bull. Soc. Anthr., 1893. - Répart.: Dans des stations ou dolmens, surtout près des côtes; rien au N. et N.-E. (à compléter).

43. Loiret. — 27 Com.: Artenay, Bardon, Beaulieu (Loire à Gaunes), Bucy-le-Roi, Chevillon, Chevilly, Coinces, Epieds, Ferolles-la-Queuvre-la Fèrté-Saint-Aubin, Ingré, Joüy-le-Potier, Loury, Marigny, Montargis (vallée de l'Ouane), Meung-sur-Loire, Neuville-aux-Bois, Olivet, Orléans (ville), Ormes, Patay, Pithiviers, Saint-Denis-de-l'Hôtel (ch. de Chenevières), Sougy, Sully-sur-Loire. — 40 Objets min.: 9 H., 2 grattoirs, 3 scies à coches, plus de 11 divers, 15 L., surtout en fragments; une de 20 cm. (Chevilly), avec tache de polissage de l'arête par usage. Une belle retouchée au recto et aussi au verso autour du conchoïde (Saint-Denis). — Mées: Orléans (Historique et Jeanne d'Arc), Vendôme. — Coll.: Bourlon, Alf. Chollet, Dumuys, Vésignié. — Rens.: Bourlon, M. de la Serre, Chollet. — Répart.: surtout voisinage et N.-O. d'Orléans (Beauce); rares des côtés Sologne, Gatinais et Puisaye.

44. Loir-et-Cher. - 34 Com.: Ambloy, Autainville, Billy (le Theil), Blois, Cheverny, Epiais, Ferté-Saint-Aignan, Fréteval, Huisseau-en-Beauce, Fossé (le Brûlé), Mareuil, Marchenoir, Mer, Meusne, Nouan-le-Fuzelier (étang), Nourray, Oisly (alluvions), Oucques, Ouzouër-le-Doyen, Pezou, Pont-Levoy, Salbris, Selles-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Amand-de-Vendôme (et voisines), Saint-Gourgon, Saint-Léonard? Tour en-Sologne, Tripleville, Vendôme (Temple, etc.), Verdes, Viévyle-Rayé (près Fontenelle), Villiersfaux, Vouzon. — 77 Objets: 3 paléol.? 8 H., une flèche, I grattoir, I tranchet, 8 scies à deux coches (Fig. 25), 8 divers; plus 48 L, très variées, dont 2 avec traces de polissage partiel, 6 javelots carénés (Fig. 26), tout travaillés (pls à minces rainures obliques); grandes lames de tous les types, assez nombreuses de 20 cm. et au-dessus, à zéro, une ou deux pointes, à soie ou pointe effilée, etc. -Mées: Saint-Germain, muséum Paris, Ecole d'Anthropologie, Orléans (Historique), Blois (Histoire naturelle), Vendôme, (ex colonie de Nourray?), Bourges. - Coll.: d'Allard, ex Bengy de Puyvallée, de Bodard (Maine-et-Loire), Bonnet, Bruneau, Bourlon, ex A. Couët, ex-Delaunay, J. Evans, R. Fouilloux, ex-Goussard? (Mée de Blois), Lecesne à Chateaudun, Lottin à Reims, ex-F. Narcisse, ex-Pelé (de Saint-Venant), G. Renault, de Saint-Venant, de Vibraye (partie au Muséum, Paris). -Rens.: de Bodard, Bourlon, Delaunay, J. Evans, F. Fouilloux, Lottin, de Vibraye. - Réf.: L. de Maricourt, Congrès arch. de France, 1872 à Vendôme, pl. II, fig. 4-5; J. de Saint-Venant, Industrie du silex en Touraine et dissémination, Tours, 1891; Renault, Dolmen de Barbigault, Bull. Soc. Vendôm., 1907, p. 266-78 Pl. — Répart.: N. et S. de Vendôme (vallée supérieure du Loir et directions de Tours et d'Orléans); vallée du Cher au sud; très rares dans le Perche (N.-O.) et en Sologne (E). Objets trouvés d'ordinaire à la surface du sol; belle lame tout proche un menhir dominant Vendôme. - N.-B. Atelier de fabrication au Neufmanoir, commune de Danzé, où on retrouve presque le silex spécial du GrandPressigny et des Livres de beurre avec des éclats (Renault, conservateur du Musée de Vendôme). — (Revoir matière lame patinée de Saint-Léonard).

- 45. Lot. 2 Com.: 1º Bouzies et 2º Saint-Martin-la-Bouval, toutes deux dans la vallée du Lot à l'Est. 3 Objets: 1º grotte de Conduché, au haut: javelot large; 2º dolmen de Nougayrat, t. b. L. de 15 cm. rétrécie sur une moitié (traces de poliss.) et peut-être H. polie de même matière. Coll.: Bergougnoux. Réf.: Fel. Bergougnoux. Quercy Préhistorique, 1887. N.-B. Au Musée de Carcassonne, silex venant de la gree de Reilhac, plusieurs peut-être de même provenance pressinienne?
- 46. Lot-et-Garonne. La Chapelle. Tout au plus à signaler plusieurs pointes, semblant Grand-Pressigny. Mée: Agen, nº 353. Près d'Agen une tombe aurait fourni une hachette. Réf.: Gassies, Antéhistorique du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Donc 3 objets min. (à vérifier).
- 47. Lozère. De nombreux dolmens ont fourni de belles lames qq. fois avec traces de polissage; (pls, relativement larges, avec coches à la base, sont certainement en silex locaux). D'autres, comme certaines venant de Blachères, com. de Lanuejols (Matériaux, 1873, p. 46) ont bien la forme et le mode de taille pressiniennes; elles sont patinées blanc plus ou moins bleuté, non motif d'exclusion. La Lozère a livré d'autres produits Pressiniens; renseignements trop vagues jusqu'ici pour les consigner.
- 48. Maire-et-Loire. 4 Com.: Angers (proche), Cantenay-Epinard, (Briollay), Montreuil-Bellay, Saumur (environs). 26 Objets: 3 stèches ailerons, 11 divers ou débris et 12 L. variées, ques fort belles (Saumur, Cantenay-Epinard), dépassant 25 cm. Dans les environs de Saumur, des dolmens les ont généralement fournies. Types pisciformes, à pointe rétrécie en vesica, etc.. nombreuses incomplètes. Mées: Saumur, Angers (Saint-Jean), Caen. Coll.: Bousré à Tours. Enquête incomplète encore. N.-B. Au Musée de Saumur, 6 grandes lames en silex noirâtre, aussi de dolmens locaux, et tout à fait des formes pressiniennes, peuvent provenir des ateliers où la matière est de cette couleur foncée, mais variété pas aussi caractéristique que la jaune; simples présomptions pour la provenance (jusqu'à 36 cm. de long). Qques unes aussi de la variété grise.

49. Manche. - Néant.

50. Marne. — 4 Com. min.: Cernay-les-Reims, Cloyes, Congy, Tours-sur-Marne et au moins deux mal fixées. — 9 Objets: 1 outil et huit lames, poignards ou javelots; pls en fragments, trouvés pour la plupart dans des sépultures ou puits funéraires. — Mées: Reims, Saint-Germain (ex Coll. de Baye), et Bristish Museum? (ex-Coll. Morel, à Reims). La pièce de la Coll. de Baye, de 23 cm., très retouchée, un peu polie, légèrement patinée, est peut-être un peu douteuse comme matière et

même comme provenance (Seine-et-Marne?). — Réf.: Nicaise, Puits funéraires néolithiques de Tours-sur-Marne, Châlons, 1873; et Matériaux, XI, p. 373.

- 51. Marne (Haute-). 1 seul silex Grand-Pressigny, relevé au Musée de Langres : lame fragmentée ébréchée, que l'on croît rencontrée dans le pays.
- 52. Mayenne. 4 Com. min.: Argentré (Petit-Nazé), Meslay (les Rochères), Saint-Pierre, Saulges et une autre non désignée (le Saint-Pierre pas bien fixé, trois dans la Mayenne). 10 Objets : une H.? polie, une flèche, 3 div. et 5 L., fragmentées ou javelots entiers. Mées: Laval et Orléans? (Historique). Coll. H. de Kéravel, à Rennes. Répart.: S.-E., arrondissement de Laval.
- 53. Meurthe-st Moselle. (Néant).
- 54. Meuse. Varennes-en-Argonne (ou environs): hachette polie caractéristique. Coll.: Evrard à Varennes.
- 55. Morbihan. 16 Com. : Bignan (Tum. de K. gonfals), Carnac (nombreux mégalithes), Crach (id), Locmariaquer, Lorient, Ile-aux-Moines, Moustoire-Rac, Plougomelen, Plœmel, Plœmeur, Quiberon, Trinitésur-Mer, Sarzeau, Vannes (Tréhuinec), Golfe-du-Morbihan (Er-Lanic). - 83 Objets min.: 8 flèches (ailerons), 20 outils divers, 55 lames ou fragments, formes variées, un certain nombre de plus de 20 cm., exemplaires dépassant même 30 cm. (presque totalité dans plus de 20 dolm. et qq. autres monuments mégalithiques). - Mées: Saint-Germain, Vannes (Soc. Polym.), Quimper, Le Mans (ex-Chaplain-Duparc), Carnac (Miln.). - Coll.: ex-Briote, du Chatellier, de Closmadeuc, Martin-d'Auray, le Pontois, etc. - Rens.: de Closmadeuc, du Chatellier. - Réf.: de Mortillet. Bull. Soc. d'Anthrop., 1893, p. 585; Le Rouzic, Carnac fouilles, 1899-1900, Vannes, Galles, 1901. - Capitan; CR. Rev. Ec., d'Anthr., 1002. - Répart. : Pour la presque totalité, région littorale entre Quiberon et Vannes. - N. B. Renseignem, encore incomplets. On n'a relevé que les pièces importantes, et il manque des collections particulières. Il a été entre autres recueilli dans certaines stations, comme Er-Lanic, de grandes quantités d'objets ou débris pressiniens, non ici inventoriés (Rens. de Closmadeuc, lettre 1893).
- 56. Nièvre. 6 Com.: Alluy, Arleuf, Challuy (Suilly), Fléty, Glux (Beuvray), Saint-Parize-le-Chatel (La Sablière, station). 47 Objets: une flèche barbelée (taillée sur une seule face), long grattoir, scie à deux coches, 30 éclats et morceaux retouchés et 14 L.; très beaux morceaux bien retouchés de grandes, 3 moyennes seulement d'intactes (12-14 cm.), une seule vraie station (Saint-Parize). Mées: Néris-les-Bains, Saint-Germain. Coll.: abbé Febvre, Desforges à Fléty, ex V. Gueneau, Tardy à Saint-Parize. Rens.: Desforges (bons dessins, etc.). Ref.: de Saint-Venant. La Nièvre Préhistorique, C. R. 3° Congrès (Autun), 1907. Répart.: Un peu S. de Nevers, surtout le S.-E., avoisinant

Allier et Saone-et-Loire, régions riches. — N. B. La nature du sol de la Nièvre, en grande partie couvert de forêts, de pâturages ou prairies, se prête mal aux récoltes des âges de la pierre.

- 57. Nord. 1 Com.: Houplin; palafittes des marais de la Deûle, récoltes H. Rigaud, 1875: nombreux couteaux, flèches, etc., parmi lesquels un certain nombre venant presque sûrement du Grand-Pressigny. Réf.: J. Gosselet, Matériaux, XI, 1876, p. 95.
- 58. Oise. 25 Com.: Attichy, les Ageux, Bailleul-le-Soc, Beauvais, Bellay, Bulles, Bury, Bussy, Catenoy, Montgérain, Cires-les-Mello, Compiègne (forêt), Creil, Francastel, Goincourt (Montguillain), Jaulzy (riv. d'Aisne), Méru, Mouy, Nampcel, Senlis, Thury-en-Valois, Trie-le-Château et commune contenant le hameau d'Aiguisy? - 30 Objets: une scie à coches, 1 grattoir, 4 div. 24 L. ou fragments jusqu'à 24 cm. (Compiègne, Pl. I, fig. 7), et surtout une admirable intacte, mesu rant 33 cm. (de Jaulzy I, fig. 1). - Beaux types en fuseau ou losange (I, fig. 2, 4); cas fréquents de polissage partiel (I, fig. 2, 5, etc.) (manquent encore des détails sur nombre de ces lames). - Mées: Saint-Germain (Coll. Caranda, etc.), Autun (Rolin). - Coll.: Dr Baudon, Blin, F. Boullet, ex-Breuil, Boutanquois, Brunet, Capitan, Coutil, Janet, Dr Lamotte, Lavoine, Lemagnen, Lhotte, Plessier, Pouillet, Soubeyran. Stalin, Thiot, de Tricots. - Rens.: d'Acy, Breuil, F. Moreau, Stalin, Thiot; expos. arch. Beauvais, 1909. - Réf.: de Mortillet, Statistiq. Bull. soc. Anthrop., 1803; do, C.R. Expos. univ., 1900, p. 265; Breuil, Afas, Boulogne, 1899, p. 559; R. de Maricourt, Congr. Arch. Senlis, 1877. - Répart. : Surtout zone à l'E. de Beauvais dirigée sur l'Aisne par Compiègne et effleurant Senlis. - Objets généralement rencontrés isolés dans le sol végétal; deux belles lames proches le dolmen de Trie.-N. B. L'E. de l'Oise et l'O. de l'Aisne forment une région où les pièces pressiniennes sont spécialement belles et très souvent plus ou moins polies au dos: le centre de cette zone semble compris dans le triangle Compiègne, Soissons, Crépy. Il est possible qu'il y ait existé des ateliers pour ce travail spécial; d'où ces produits, retravaillés, auraient rayonné à nouveau.
- 59. Orne. Très pauvre jusqu'ici. Un éclat de Neuilly-sur-Eure (Renseignement John Evans). Une partie d'un lot d'objets divers en Grand-Pressigny, au Musée d'Alençon, indiqués comme provenant « du Perche», proviendraient du département, peut-être de la forêt de ce nom au N. de Mortagne? Une seule commune et 1 seul objet à retenir.
- 60. Pas-de-Calais. 5 Com.: Ardres (Ferlinghem), Béthume, Boulogne-sur-Mer, Marquise?, Ferques, près Marquise. 13 Objets: 3 H., partiellement polies, 2 divers et 8 L. (plusieurs brûlées) jusqu'à 17 cm.; plusieurs en bons fragments. Mées: Boulogne, Saint-Germain (ex-Coll. d'Acy). Coll.: J. Evans. Rens.: d'Acy, Evans. Répart.: Surtout au N.-O. (Boulonnais) (Enquête à continuer).

- 61, Puy-de-Dôme. 5 Com.: Aydat (station lacustre), Corent (anc. oppidum), Gerzat, Lezoux, Romagnat (Gergovie). Plusieurs du département sans indication. 13 Objets: 3 divers et 10 L.; 2 fort belles (23 cm.), une étrange (Lezoux), 5 moyennes (javelots?), 2 incomplètes. Mée: Clermont. Coll.: Duchassant, Dr Pommerol? Rens.: H. Hubert, Delort. Réf.: Brouillet, Statistique monumentale du Puy-de-Dôme, p. 63 et Pl. 8, fig. 29; Dr Pommerol, Afas, 1893, à Besançon, présentation d'une grande lame. Répart.: Région de Clermont, surtout au S.; le pourtour du département n'a encore rien livré. Milieux: deux enceintes antiques, 1 palafitte, et terre arable.
 - 62. Pyrénées (Basses-). (Néant).
 - 63. Pyrénées (Hautes-). (Néant).
 - 64. Pyrénées-Orientales. (Néant).
- 65. Rhône. Seule Com. de Collonges-sur-Saône (ou au Mont-d'Or), javelot à deux pointes. Museum de Lyon.
- 66. Saône (Haute-). I Com.: Héricourt, lieu dit le Mont Vaudois, portant un camp antique avec sépultures néolithiques. I Objet, espèce de hache. Musée de Belfort.
- 67. Saône-et-Loire. 21 Com.: Antully, Autun, Châlons-sur-Saône, Chassey (camp), Charbonnières-la-Salle, Digoin, Gilly-sur-Loire, Montmort (Armecy), La Motte-saint-Jean, Neuvy-Grand-Champ, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Rigny-sur-Arroux (Volgu), Sainte-Radegonde, Solutré, Tournus, le Villars, Vitry-en-Charollais, Vitry-les-Paray, et autre à fixer. 114 Objets: 2 haches polies, 6 flèches, 6 scies (5 Epargne), 32 divers et 68 lames très variées: 2 sans pointe, 6 normales à 1 pointe, 4 à 2 largeurs (soie ou pointe amincie), 7 à 2 pointes, 21 incomplètes, 6 javelots, 16 à détail insuffisamment étudiées, 2 avec 2 coches à la base, 1 en forme de gros burin, 2 incurvées en faucille (fig. 7 et 8). Une au moins avec polissage partiel. Quelques fort belles: 1 très bien travaillée à 2 pointes de 262 sur 47 mm. de Châlon (Pl. 1, fig. 6 aux 3/4).

Généralement sur ou dans le sol végétal, le Camp-station de Chassey a bien fourni 30 objets variés du Grand-Pressigny (Fig. 1-15, etc.). — Mées.: Autun (1º Rolin, 2º municipal, 3º d'histoire naturelle), Châlon-sur-Saône, des Antiquités de Dijon, Genève, Lyon, Mâcon, Paray-le-Monial (Euchar.), Roanne, Tournus. — Coll.: héritiers Dr Bailleau (Pierrefitte), Berthier, Bertrand, Bonnet (Paray). ex Carion (Montmort: sort inconnu), ex. du Chambon (dispersée) A. Dumont (Paray). ex Loydreau à Neuilly (actuellement à Autun), F. Pérot, Y. Renaud, Roy (à Palinges), Sorgues (à Vitry), Soudan (Greusot), Thiot (Beauvais). — Rens.: Bailleau, Berthier, Carion, Loydreau, Marlot, Pérot, Veillerot. — Réf.: Mat. d'Archéologie et d'Histoire (L. Landa), III, Châlon-sur-Saône 1876, pl. Mém. com. Antiquités Côte-d'Or, VIII, p. XXXI. Homme Préh. (Marlot), 1910, p. 317. — Répart.: Surtout centre ouest, entre autres Loire, de Gilly à Paray et Nord (Chassey, Autun); un peu voisinage

- et lit de la Saône. Rien au sud, ni à l'est (arrondissement de Louhans). N. B. Tant, par sa richesse propre, comme étant sur une grande voie commerciale, que par le nombre et le zèle de ses collectionneurs, Saône-et-Loire occupe le premier rang dans le classement; son voisin, l'Allier, pour des motifs analogues occupe le deuxième.
- 68. Sarthe. Néant, bien que confinant à des départements riches (sauf au Nord et au Nord-Ouest). Au Musée municipal du Mans, 3 belles lames de Pressigny ou fragments, bien travaillées. Présomption, non certitude, de leur provenance locale. Ref.: Mat., 1872, VIII, p. 359.
- 69. Savoie. 3 Com.: Aiguebelette, Brison-Saint-Innocent (lac du Bourget) et Chambéry (Saint-Saturnin). 13 Objets, dont 12 lames petites ou incomplètes. Mée.: Chambéry. Coll.: Baron Blanc. Répart.: 2 stations lacustres, 1 station terrestre; le tout à l'ouest du département.
- 70. Savoie (Haute-). 3 Com.: Annecy (Le Port), Thonon (palaf. de Gerisy), Veyrier (pal. de Vieugy). 20 Objets: 2 scies (une à coches), une flèche feuille, 3 divers et 14 lames travaillées, quelques grandes mais généralement en fragments; 6 intactes seulement, dont une amincie en soie. Mée,: Annecy. Réf.: Le Roux, Cong. Préh., Chambéry, 1908, p. 547-66, fig. et pl.; do p. 368, fig. 104 et p. 513, fig. 109. Répart.: Tout dans des stations des lacs d'Annecy et Léman.
- 71 et 73. Seine et Seine-et-Oise. 22 Com. : Ablis, Argenteuil (dolmen), Breuil-Bois-Robert (Cave aux Fées), Fontenay-saint-Père, Grigny (lit de la Seine), l'Isle Adam, Magny-en-Vexin, Meulan (Mauduits). Moigny (cachette), Montesson, Montreuil-sur-Eptes, Mousseaux (grotte artificielle), Mureaux (allée couverte) le Pecq (Vésinet), Prunay-sous-Ablis, Saint-Germain-en-Laye, Villeneuve-saint-Georges, Bercy, Choisyle-Roi, Villejuif, Paris; plus divers dans la Seine et dans les deux départements sans préciser. - [N. B. Chaville, Follainville et Presle (dolmens) (Seine et-Oise), et Montreuil-sous-Bois (Seine), auraient fourni du Grand-Pressigny, mais d'après des notes pas assez précises pour être retenues]. - 86 Objets: 15 flèches, scies ou objets divers, plus 71 lames variées (compris de petits javelots retouchés et carénés), quelques belles et longues, surtout de la cachette de Moigny (jusqu'à 33 cm.); sur l'une quelques traces de retouches à la face inférieure; deux ou trois cas polissage partiel. Bon nombre recueillies dans des monuments mégalithiques ou milieux néolithiques. - Beau nucléus (livre de beurre) de Fontenay-saint-Père. - Mées. : d'artillerie, Carnavalet, muséum Paris, Saint-Germain, Ecole d'Anthropologie. - Coll.: ex d'Acy (Saint-Germain ?), Bourlon, E. Collin, Costa de Beauregard, A. Desloges (à Rugles), Evans (Angleterre), Foucard, Fouju, Gorneau (Etampes), Graff, Lecoq, A. de Mortillet, Emile Taté (ex. Piketty), Ratinet. - Rens.: E. d'Acy, Bourlon, Costa de Beauregard, John Evans, de Mortillet, Piketty, Stalin. - Ref.: Salmon. L'Homme, 1886. Penguilly-Lharidon-R. A., nouvelle série, II, p. 129; C. R. Expos. int. d'Anthrop. Paris. 1900, p. 216. - Verneau, L'Anthropologie, 1890, p. 165. Musée Préhis-

torique, 11º édit., fig. 339, 344, 346. Bull. Soc. Norm. d'Etudes Préhist., XIV, 1906-7. L'Homme Préhistorique, 1904, p. 327 (Denise); 1907, p. 66 (A. de Mortillet); 1908, p. 24 (Exp. des Amis de la Beauce), etc.—Répart.: Surtout lit de la Seine et sa vallée; départements riches comme étant à la fois bons consommateurs et situés sur le passage d'un courant commercial se dirigeant vers le Nord. Abondance de bons collectionneurs; stations ou mégalithes bien fouillés. Mais fort nombreux objets recueillis dans les dragages de la Seine, descendus peut-être de régions amont assez éloignées et médiocres documents de répartitions.

72. Seine-et-Marne. — 3 Com.: Chelles, Meigneux, Provins (région). Plus lit de la Seine en aval de Montereau. — 14 Objets approximativement: une scie, une divers, et 13 lames (10, du lit de la Seine?); quelques belles et longues jusqu'à 23 cm.; quelques polies au dos. — Mée: de Provins. — Coll.: ex. d'Acy; Marin (Jouy-le-Châtel), Taté (ex. Piketty). — Rens.: d'Acy, Marin, Piketty. — Répart.: Environs de Provins et cours inférieur de la Seine.

73. Seine-et-Oise. - (v. Seine).

- 74. Seine-Inférieure. 7 Com.: Belbeuf, Gournay, Londinières (atelier des Marettes), le Havre, Menerval, Rouen, Saint-Vaast. 15 Objets: dont 12 lames ou fragments. Une, avec trace de polissage.— Mées.: Archéologique de Rouen (atelier néolithique des Marettes). Coll.: Brasseur à Gournay, Bachelay à Ménerval, Dubus au Havre, Fréchon Roussel aux Grandes Ventes (près Saint-Vaast?).— Rens.: Brasseur, Bachelet, Costa de Beauregard (assure que le Grand-Pressigny est fort rare dans la Seine-Inférieure).— Réf. Morel et Blondel, loc. cit. (v. Eure). Répart.: A part deux briquetteries près du Havre, les lieux des découvertes sont dans la moitié Est, confinant à des départements limitrophes, assez riches.
- 75. Deux-Sèvres. 7 Com.: Arçais (dépôt marin), Cerisay, Châtillonsur-Sèvres, Germond (Morinettes, etc.), Pamproux (Tumulus), Saint-Amand-sur-Sèvres (Station des Fourboutières et Charfait), Thouars. 28 Objets: une hache polie, 2 flèches ailerons, un racloir, 4 scies à coches et 20 lames variées, jolies, pas très grandes en général, 2 à soie, un javelot caréné tout retouché (quelques-unes dans un tumulus néolithique). Mées.: Saint-Germain, Niort. Coll.: Arnaud, G. Béraud, Charbonneau. Ref.: Salmon, L'Homme, 1886, p. 367. de Mortillet, Bull. Soc. d'Anthr., 1893, p. 585. F. René, Station des Fourboutières, Rev. Ec. d'Anthr., II, p. 62. Congrès de la Sorbonne, 1903, Exposition. G. Béraud, Bull. Soc. d'Anthr., 1904, p. 153. Répart.: Inventaire trop incomplet pour cette région. A remarquer jusqu'ici la rareté des objets du côté du département de la Vienne, centre de production.
- 76. Somme. 7 Com.: Abbeville (Menchecourt), Amiens (Renancourt), Buigny-les-Gamache, Flesselles, Mianney, Montdidier, Montières (ballastière) (Peut-être aussi Aubercourt? renseignements insuffisants).

- 18 Objets: une flèche, une scie, 2 divers, et 14 lames, quelques fort belles, exemplaires rétrécis en soie ou à deux pointes (vesica). Jolis javelots, l'un tout retouché au dos de légères gouttières obliques (Buigny), 1 à facettes, rétréci en soie. Mées.: Abbeville, Amiens, Montdidier. Coll. et Rens: d'Acy, Costa de Beauregard, Stalin, Vésignié. Réf.: Delambre, Bull. Soc. Linnéenne du Nord. Répart.: Surtout à l'Est d'Amiens, vallée de la Somme.
- 77. Tarn. (Néant). (Simple pointe de flèche Grand-Pressigny, belle et grande, au Musée d'Albi, mais provenance non précisée, quoique presque sûrement du pays).
- 78. Tarn-et-Garonne. 3 Com., au moins probables : Bruniquel, Montauban (le Verdier), et Saint-Antonin-de-Cazalis? (dolmen?). En outre, sûrement plusieurs du département au Musée du chef·lieu. 7 Objets environ : 5 lames et 2 divers. Mées. : Mautauban (2 musées) et Toulouse. Rens. : chanoine Pottier, Cartailhac. Répart. : Station préhistorique du Verdier au bord du Tarn, par Montauban; probablement dolmen à Saint-Antonin-de-Cazalis.

79. Var. - Néant.

- 30. Vaueluse. Pauvre. Une seule base de lame bien certaine: Grotte des Peyras. Com. de Bonnieux (fruste). (Coll. L. Granet, à Roquemaure). Le musée Calvet d'Avignon a 4 lames, dont un javelot amygdaloïde (deux au moins certainement du Grand-Pressigny), provenance non indiquée, très probablement locale; non retenues.
- 81. Vendée. 3 Com. nettement connues: les Epesses, Saint-Laurent-sur-Sèvre et Thorigny. Grotte dite de Saint-Hilaire, signalée dans une autre commune, non spécifiée. 7 Objets?: Un grattoir et 6 lames [de fort belles, intactes]. Mées.: de Saint-Germain, Nantes, et Cholet [Coll. Ballereau?]. Rens.: De Lisle du Dreneuc. Réf.: Salmon. L'Homme, 1886, p. 307 (?) (fait sans doute allusion à l'une d'elles). Recherches personnelles, jusqu'ici fort sommaires.
- 82. Vienne. Contient des ateliers; relevé sans intérêt; nombreux restes, même en dehors de la région du Nord-Est.
- 83. Vienne-Haute. Guère à signaler qu'un poignard et 2 scies, de l'arrondissement de Rochechouart (A. Masfrand). Réf.: G. de Mortillet, Bull. Soc. Anthr., 1893. Des dolmens de la commune de Berneuil (arrondissement Belac) semblent avoir livré des lames et pointes de flèches, Grand-Pressigny? (Bidaud, Mat., IX 1874, p. 193-200, fig. 51, et s.). En résumé, 2 com.; et 6 objets très probables.

84. Vosgos. - Néant.

85. Yonne. — 7 Com.: Avallon? Fouchères, Joigny (la Fourchette), Saint-Julien-du-Sault (Les Sèves, Othe.), Saint-Moré (Grottes de Nermont, de la Marmotte), Les Vaudeurs, Villemanoche (sépulture) et autres. — 62 Objets: un grattoir, hache polie, 5 flèches feuille, 41 scies à

coches symétriques, 3 divers, et 12 lames, quelques-unes de plus de 20 cm. plusieurs de deux largeurs (soie ou pointe rétrécie), 4 au moins avec traces de polissage. A signaler comme milieux particuliers: les ateliers des Sèves, deux grottes et une sépulture néolithique. Grande abondance de scies de l'Epargne. — Mées.: Saint-Germain, Sens-Avallon, Troyes (ex. Coll. Habert), séminaire de Joigny (Coll. Parat). — Coll.: F. Pérot, abbé Parat (v. Joigny et Avallon), abbé Poulaine, etc. — Rens.: G. de Mortillet, abbé Parat, F. Pérot (dessins). — Réf.: Afas, Blois, 1884, p. 658; Salmon, l'Homme, 1886, p. 307; Pérot, L'Homme Préh., 1903, p. 35; P. Raymond, Rev. Préh., 1907, p. 256. — Répart.: Irrégulière, surtout au Nord; le pays d'Othe en a fourni la plus grande part.

86. Belfort (Territoire de). — Belfort, lieu dit la Brosse, belle lame à deux pointes, de 20 cm. environ, mince, presque toute retouchée, trouvée en agrandissant le cimetière. — Mée.: de Belfort.

SUISSE. — I. Suisse Occidentale $(P., \hat{a}ge de | la Pierre; <math>Cu$, du cuivre; B., du Bronze. Les stations sans lettre indicatrice sont mixtes; pierre et bronze, c'est la majorité).

1º LAC DE NEUCHATEL. — 9 stations: Auvernier, 27 objets; Beyaix, 54; Chevroux, 22; Concize, 13; Cortaillod, 4; Estavayer, 1; Hauterive, 1; Saint-Aubin, P., 5; Saint-Blaise, Cu., 40. Divers et sans détail:

En résumé, i station pierre pure avec 5 objets; i du cuivre, 40; 7 des deux âges, 218 objets: soit 12 scies (i à coches), 9 flèches, 23 divers et 174 lames variées de formes et dimensions, quelques fort belles; au moins 1/4 en fragments.

- 2º L. DE BIENNE. 6 stations: Chavannes, P., 10 objets; Fénil, Cu., 42: Lattringen P. 7; Locras, P., Cu, 18; Mærigen, 1; Sutz, Cu., B, 18.—divers 4: soit 2 stations pierre; 1 pierre et cuivre; seulement 2 pierre et bronze; soit 100 objets: 8 scies (2 à coches), 4 flèches, 6 divers et 82 lames variées (moins de 1/10 incomplètes). Réf.: V. Gross., Protohelvètes, 1883, pl. V.
 - 30 L. DE MORAT. Greng-Issel, 6 lames variées.
 - 4º L. DE GENÈVE. Diverses stations, 7 lames.

50 Mooseedorf. — 1 flèche, 7 lames.

Diverses autres stations occidentales (Tène, Winderspuch, Windisch, et non précisées): 10 flèches, 1 scie, 11 outils. et 43 lames.

Total pour l'ouest : 21 scies (3 à coches au moins), 24 flèches, 40 divers, et 310 lames; soit 404 pièces.

II. Suisse Orientale. — Greisensee 10, Plessikon (Robenhausen) 11, Sempach 1, Constance (Wangen) 8, Divers 8. Total: 4 scies, 4 divers, et 24 lames; soit 31 objets seulement; ce qui donne la proportion de 92°/c pour l'Occident et 8°/c pour l'Orient.

En joignant au total quelques pièces inventoriées, simplement comme de la Suisse, sans spécifier de quel côté, on a, comme relevé général, 448 pièces helvétiques.

BELGIQUE. - Environ dix localités semblent avoir fourni des pièces authentiques : Andennes (Namur) 2; Hardempont (Hainaut) 1; Liège 2; Porcheresse, (Namur) 1, Spiennes (Hainaut) 1; Sutendaël (Limbourg 1); Roy (Luxembourg) 1 lame taillée sur les deux faces; Rhodes-Saint-Genèse (Flandre); Solières, lame taillée sur deux faces. Cavernes de la Lesse, plusieurs? - Objets: retenu seulement 15 pièces, dont une hache dégrossie (ou nucleus) plus 2 divers et 12 lames. Plusieurs de ces lames remarquables mesurent 30 cm. et plus; trois au moins portent des traces de polissage plus ou moins développées, et 2 deux sont finement travaillées également sur l'autre face. - Une seule station néolithique, Remont à Porcheresse. - Mées. : Bruxelles (Muséum et Archéologie), Liège? - Exposition Liège, 1909. - Coll. : Bamps? (Hasselt). Cumont, Desloges Eure), Hamel-Nandrin (ex. Mouton) et de Puydt, à Liège, Soër à Solières, etc. - Rens.: Marcel de Puydt. - Ref.: de Puydt: Trois lames du Grand-Pressigny. Mem. Soc. Anthrop., Bruxelles, 1904, fig. - Desloges. Sur deux lames du Grand-Pressigny. Bull. Soc. Norm. Préhis. XXV, 1907. - Bull. Soc. scient, et litt, des Melophiles de Hasselt, XXV, p. 217. - De Mortillet. Bull. Soc. Anthrop. Paris, 1893, p. 586. - De Nadaillac, « Ancienneté de l'Homme », Bull. Soc. Vendom. 1868, p. 202. - « C'est à l'état de « belles pièces » que les instruments en silex du Grand-Pressigny, sont répandus sporadiquement dans les gisements néolithiques belges » (Rutot, Congrès international d'Anthrop, Paris, 1900, p. 280; discussion lecture Saint-Venant). - Répart. : On n'en a guère signalé qu'à l'Est; à peu près introuvables dans la Flandre.

ITALIE. — J'ai relevé, dans des musées italiens, quelques objets, qui ressemblent beaucoup par leur matière à ceux du Grand-Pressigny; ils proviennent des régions d'Aquila, Brescia, Campobasso, Chieti, Cremono, Gemaldo (nécropole), Monterodumi, Varèse (lac), Urbino. — 22 Objets: une dizaine de grosses flèches et javelots, et 12? lames assez variées, plusieurs de formes un peu anormales qu'on ne trouve pas identiques ailleurs: notamment des poignards à base élargie presque discoïdes et séparées de la lame par une légère pointe latérale, saillante de chaque côté. Les grandes flèches à ailerons et pédoncules de 7 à 12 cm. plutôt javelots par leurs dimensions, et taillées sur deux faces, ne se trouvent guère ailleurs non plus. — Mées.: Kircher, à Rome (la presque totalité), Turin. — Répart.: Surtout nord de l'Italie (Lombardie).

DEUXIÈME PARTIE.

Résultats statistiques des extraits d'Inventaire.

I. — Classement des Départements français.

La France, sans la Corse, comptant 85 départements, et en plus le territoire de Belfort, il y a 86 subdivisions inventoriées. En laissant de côté les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, qui contiennent les ateliers et sont hors concours, les 84 restants se subdivisent ainsi par groupes:

10 qui n'ont rien donné de sérieux jusqu'ici : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Haute-Garonne, Manche, Meurthe-et-Moselle, Hautes et Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Var et Vosges.

4 qui ont donné des produits, au moins très probables, mais ne paraissent pas encore devoir être retenus, tant qu'on n'aura pas pu se mieux renseigner sur la nature de leur silex constitutif, ou sur leurs provenances bien exactes: Drôme, Lozère, Sarthe, Tarn.

Les 70 autres départements ont répondu plus ou moins à nos invitations et peuvent être ainsi classés, dans l'état actuel des choses:

10 n'ont donné nettement qu'un seul instrument chacun: Ain, Ardennes, Ariège, Aube, Bouches - du - Rhône, Haute - Marne, Meuse, Rhône, Haute-Saône, Belfort.

8 sont titulaires de deux objets : Hautes-Alpes, Aube, Creuse,

Hérault, Landes, Haute-Loire et Lot.

7 de trois chaque : Aveyron, Calvados, Doubs, Isère, Lot-et-Garonne, Orne, Vaucluse.

3 avec quatre pièces : Cantal, Corrèze, Nord.

9 de 5 à 10 pièces: Ardèche, Charente-Inférieure, Côte-d'Or, Loire, Marne, Mayenne, Tarn-et-Garonne, Vendée, Haute-Vienne.

8 de 11 à 15 : Finistère, Gard, Ille-et-Vilaine, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Savoie, Seine-et-Marne et Seine-Inférieure.

3 de 16 à 20 : Cher, Somme, Haute-Savoie.

10 de 21 à 35 : Aisne, Charente, Eure, Eure-et-Loir, Gironde, Indre, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Oise, Deux-Sèvres.

3 de 26 à 50 : Côtes-du-Nord, Loiret, Nièvre.

3 de 51 à 75 : Dordogne, Jura, Yonne.

3 de 96 à 100 : Loir-et-Cher, Morbihan, Seine et Seine-et-Oise (réunis) (1).

2 enfin de plus de 100 : Allier, Saône-et-Loire.

⁽¹⁾ Il semble impossible de séparer ces deux départements. Celui de la Seine, complètement enveloppé, a non seulement une très faible importance territoriale; mais les objets qu'on y a récoltés proviennent presque exclusivement du lit du grand fleuve, et peuvent venir d'amont, en Seine-et-Oise, et réciproquement.

Classement par importance des Départements qui ont fourni plus de trois pièces pressiniennes (1).

1. 111. Saône-et-Loire, 21. 23. 49. Cher, 12. 2. 106. Allier, 20. 24. 18. Somme, 7. 3. 86. Seine et Seine-et-Oise, 22. 25. 45. Gard, 7. 4. 83. Morbihan, 16, 26. 14. Finistère, 10. 5. 77. Loir-et-Cher, 34. 27. 14. Seine-et-Marne, 3(?). 6. **62**. Dordogne, 12. 28. 14. Seine-Inférieure, 6. 7. 62. Yonne, 7. 29. **13**. Pas-de-Calais, 5. 8. 61. Jura, 6. 30. 13. Puy-de-Dôme, 5. 9. 47. Nièvre, 6 (?). 31. 13. Savoie, 3. 10. 41. Côtes-du-Nord, 12. 32. 11. Ile-et-Vilaine, 9. 11. 40. Loiret, 27. 33. 10. Charente-Inférieure, 4. 12. 28. Eure, 19. 34. 10. Mayenne, 4. 13. 28. Deux-Sèvres, 27. 35. 9. Côte-d'Or, 8. 14. 28. Oise, 25. 36. 9. Marne, 4. 15. 27. Gironde, 14. 37. 7. Loire, 5. 16. 26. Maine-et-Loire, 4 (?). 38. 7. Lot-et-Garonne, 2 (?). 17. 25. Loire-Inférieure, 5. 39. 6. Ardèche, 3. 18. 24. Aisne, 14. 40. 6. Vendée, 4 (?). 19. 23. Charente, 9. 41. 6. Haute-Vienne, 2. 20. 23. Eure-et-Loir, 12. 42. 4. Cantal, 2. 21. 21. Indre, 9. 43. 4. Corrèze, 1. 22. 20. Haute-Savoie, 3.

II. — STATISȚIQUE ET CLASSEMENT DES OBJETS INVENTORIÉS.

(Voir tableau page 287).

Pour la France, 443 communes, appartenant aux 70 départements (2) qui ont joué un rôle actif dans l'inventaire, ont fourni 1290 objets pressiniens variés, au minimum (3).

On peut les partager d'abord en deux grandes divisions : I. 807 lames de longueurs très différentes et plus ou moins complètement travaillées (poignards, lances, javelots); et II. 483 autres outils ou instruments divers.

(1) Les chiffres gras qui suivent les numéros de classement, et les séparent des noms des départements, représentent le nombre d'objets. Les nombres à droite des noms sont ceux des communes qui figurent à l'inventaire de chacun d'eux

des noms sont ceux des communes qui figurent à l'inventaire de chacun d'eux.

(2) Ceux d'Indre-et-Loire et de la Vienne toujours, bien entendu, laissés de côté, comme ne pouvant que fausser les résultats d'une enquête où ils n'ont

qu'un rôle passif.

⁽³⁾ Outre qu'il n'a pas été tenu compte d'objets vraisemblablement authentiques, mais insuffisamment certains, on n'en a porté que deux à l'inventaire, quand, dans certains cas, leur nombre n'était pas précisé, mais indiqué par les mots « quelques » ou « plusieurs », etc. Encore n'a-t-on opéré ainsi que quand l'indication n'était pas vague.

1. Lames. — Leur classement, fort net pour beaucoup d'exemplaires, est souvent difficile, car il y a des formes de transition.

Aussi convient-il de ne pas attacher une trop grande importance aux résultats détaillés ci-après, mais qui présentent néanmoins un certain intérêt au point de vue de la clarté.

J'ai relevé dans la France 231 lames, entières ou presque, assez bien étudiées, quelques-unes fort grandes, et mesurant toujours au moins 0^m12; 32 javelots de moindres dimensions, et, en outre, 237 fragments (1), pointes travaillées, bases variées, ou tronçons centraux.

De plus 261 lames, sur lesquelles les renseignements recueillis étaient trop incomplets pour les classer honnêtement.

Les 231 grandes et entières signalées sont au contraire assez connues dans leurs détails, souvent par des dessins de grandeur réelle, pour pouvoir être morphologiquement divisées ainsi:

1º 199 de formes normales, rentrant dans un assez petit nombre de types assez nets; et 2º 32 anormales (irrégulières, travaillées sur les deux faces, à crans basilaires, à talon circulaire, etc.).

1º On peut subdiviser les 199 de la 1ºº classe en trois catégories, d'après la présence, l'absence, et le nombre des pointes.

A. 15 (4 %), sans pointe, ordinairement subovales (Fig. 22) parfois d'autre forme.

B. 101 (44°/0) à pointe unique : on peut les diviser elles-mêmes, un peu arbitrairement parfois, en :

b¹: 76 à bords plus ou moins droits et parallèles, terminés par une pointe ogivale et à base variable (2), forme qui a le contour apparent d'un cigare (Fig. 19, 20; Pl. 1, Fig. 1 et 8, n° 1, 2).

 b^2 : 25 pisciformes, avec renslement central, généralement plus rapproché du talon ou ayant son maximum au talon lui-même (amande allongée); les bords sont donc convergents plus ou moins pour former pointe (Fig. 1, 5, 17; Pl. I, Fig. 5).

(1) Ce nombre doit être considéré comme un maximum, parce que des pointes et des bases, même ne se raccordant pas, trouvées dans un même dépôt, peuvent avoir appartenu au même objet.

(2) J'ai cherché, vainement jusqu'ici, à faire jouer un rôle au talon comme élément de classement: la chose paraît compliquée et ne donnerait de résultat qu'en créant des subdivisions nombreuses, minutieuses et sans assiettes bien stables, toujours à cause des exemples intermédiaires, douteux ou mal caractérisés.

Les talons les plus fréquents sont frustes ou arrondis, mais plus rarement que je ne croyais en forme de vrais grattoirs convexes; quelques exemplaires sont évidés ainsi en coche ou grattoir concave, d'autres coupés droits en ciseau, souvent sans doute à la suite d'une cassure; d'autres enfin ont des formes variées difficiles à caractériser, et dues vraisemblablement au hasard de la naissance de la lame ou à des retouches postérieures, quand ce n'est pas le fait de simples accidents.

b³ et b². - La lame est formée de deux moitiés, de largeurs inégales, assez brusquement raccordées, d'où deux types : dans l'un le talon présente un rétrécissement en soie pour l'emmanchement (Pl. I, Fig. 8 nº 3), dans l'autre c'est le sommet qui est rétréci en pointe plus aiguë (Fig. 5 et 19). Mais il faut reconnaître que cette distinction, assez nette généralement est difficile à faire en nombre de cas. Le critérium doit être le bulbe de percussion, qui est toujours côté base. D'abord dans des pièces très retaillées et diminuées, il n'est pas toujours nettement visible; et puis la plupart des lames qu'on note reposent dans des vitrines fermées ou sont simplement connues par des photographies, et on ne peut que dans des cas trop rares examiner la face inférieure qui est dès lors incapable de bien renseigner. Il est donc plus prudent de les appeler, dans le doute : lames à deux largeurs se raccordant. Il en a été relevé en France un minimum de 29 ou 13 %, qui semblent se diviser en 12 à soie et 17 à pointe fine. Ces particularités doivent être dues à des retouches secondaires sur place, car je ne crois pas qu'on en ait rencontré dans les ateliers de Touraine?

C: 54 lames (ou 23 $^{\circ}/_{\circ}$) ont deux pointes opposées plus ou moins aiguës; l'une souvent, il est vrai, plus mousse ou subarrondie, ce qui constitue une exagération du type pisciforme b^2 .

Les pièces de ce type, qui varient dans les détails, rentrent dans deux ou trois modèles assez tranchés: c^1 lames étroites en fuseau ou plus larges en losange encore assez aplati, avec, dans les deux cas, bords convergents rectilignes ou subrectilignes dans chaque moitié (Fig. 2, 16, 21; Pl. I, Fig. 2, 7).

 c^2 : bords en arcs de cercles plus ou moins réguliers, se recoupant suivant deux pointes, forme que les archéologues appellent vesica piscis, et qu'on peut nommer aussi en navette (Fig. 3, 4; Pl. I, Fig. 4 et 6). Il y en a 28 du type c^1 et 26 c^2 en vesica.

D. 32 lames, ou 14 % ne rentrent dans aucune des formes précédentes ou présentent des particularités qui les font classer à part : lames insolites, anormales, bizarres et diverses.

2º Il a été inventorié au moins 237 fragments de lames, dont beaucoup par leurs dimensions et le fini de leurs retouches, attestent que les grandes pièces bien travaillées n'étaient pas rares: il est impossible de les faire rentrer dans le classement adopté. Plusieurs ont pu appartenir à des lames courtes, qui sont classées javelots.

3º Javelots. — Sous ce titre général, j'ai classé, un peu conventionnellement sans doute, les pointes petites, généralement celles inférieures à o^m12. Quelques-uns de ces objets ont les mêmes formes que les grands, en cigare, en poisson, en fuseau; d'autres sont assez irréguliers (Fig. 10, 11, 13, 14, 26).

On a colloqué dans cette classe certaines pointes, fort rares en silex pressinien, portant à la base une, ou plus rarement encore deux paires de coches latérales symétriques; l'Ille-et-Vilaine, le Jura, l'Allier, en ont donné à une paire; seul un lac du Jura a livré un exemplaire à quatre coches. Ces pièces sont parfois taillées sur les deux faces.

Dans les javelots sont encore classées des pièces fort étroites, donc fortement carénées au point souvent d'affecter une forme demi-cylindrique comme certaines limes (Fig. 26); cette forme ne peut être obtenue que par des retouches répétées, qui couvrent parfois tout le dos de l'objet; dans tous les cas la région de l'épine dorsale seule peut demeurer unie et elle est souvent polie, soit par l'usage, soit volontairement. Quelques-uns de ces objets assez rares, ont tout le dos finement retouché par des stries parallèles obliques contiguës, dont je dirai quelques mots en parlant, en général, des lames ainsi travaillées, car il s'en trouve de grandes aussi.

4º Plus de 260 lames ont été réunies provisoirement, par ce seul motif que les renseignements qui les concernent sont insuffisants pour permettre de les classer logiquement: certaines ne sont qu'imparfaitement connues, par des notes incomplètes ou des croquis plus ou moins effacés ou trop sommaire; parfois même elles sont simplement mentionnées, mais dans des ouvrages ou par des témoins assez sérieux pour que le document mérite d'être utilisé, même incomplet. Des revisions permettront de diminuer peu à peu l'importance de ce groupe, pour le plus grand profit des études comparatives.

Particularités des Lames. — Travail. — Contrairement à ce qu'on observe souvent dans la région des ateliers de Touraine, les lames rencontrées au loin sont toutes plus ou moins travaillées; et je n'ai pu relever que de très rares exemplaires demeurés à peu près frustes (Fig. 20). A part ces quelques exceptions, les lames ont été l'objet, sur la seule face dorsale (1), d'un travail d'éclatement par enlèvement d'esquilles, de façon fort constante du côté de la pointe, moins fréquemment et plus sommairement d'habitude, à la base, et presque constamment sur tous les bords latéraux. Sur ces bords, c'est ou un abatage des tranchants, pour rendre plus maniables des instruments destinés à opérer par la pointe (poignards, lances); ou bien un travail léger comme pour rendre, au

⁽¹⁾ La taille sur les deux faces est, au contraire, assez typique pour les lames en silex non pressiniens, fort abondantes dans le midi, Cévennes en particulier. En Suisse, je n'en ai remarqué d'indigènes qu'au Musée de Zurich.

contraire, à la fois coupants et assez résistants, ces tranchants. Ceux-ci même souvent paraissent assez bien disposés pour avoir pu être employés comme scie.

Inutile d'ajouter que des éclats latéraux peuvent provenir d'ébré-

chures par l'usage ou par accident.

Le dos présentesoit une surface rubanée plane, soit une nervure centrale faisant épine dorsale, et provenant de l'enlèvement préalable de deux lames sur le bloc matrice.

Quelquefois le dos lui-même est complètement retouché plus ou moins régulièrement. On pourrait donc employer aussi, comme moyen de classement, le genre et le développement du travail partiel ou général effectué sur la lame. Un des plus curieux est le suivant.

Travail danois. — Sur certaines belles lames ordinaires, plus fréquemment sur de petites très carénées, étroites, épaisses et peu arquées, classées javelot (1), les retouches générales sur tout le dos ressemblent à un guillochage habile et régulier. Il est constitué comme par le burinage de fines cannelures contiguës et obliques dirigées de droite à gauche en remontant, direction que doit naturellement adopter un ouvrier droitier (2). Ce travail, si caractéristique, est rare chez nous; mais on en voit l'empreinte sur de belles pièces égyptiennes et de nombreux poignards scandinaves; mais dans ces contrées exotiques il est exécuté sur les deux faces.

En France, les légers intervalles de ces petits « coups de gouge » laissent apparaître, d'ordinaire, les traces d'un polissage préalable. On a même peine à expliquer le motif de ce travail de surérogation; car malgré l'incontestable habileté de l'ouvrier, la pièce était moins régulière après disparition de son polissage. Faut-il voir là une pratique d'ordre hiératique? Ou une reprise pour régulariser des éclats détachés des bords de haches polies?

Je n'ai guère relevé qu'une quinzaine de pièces de Pressigny, de diverses provenances, offrant cette particularité: Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Finistère?, Loir-et-Cher, Somme, Vendée?, Yonne, Le Mans?, Musée de Zurich, Musée d'artillerie.

Polissage. — D'autres lames, qui n'ont pas été l'objet de ce beau travail, présentent néanmoins des traces de polissage, mais jamais, on peut le dire, de polissage généraux. Cette opération précède encore parfois l'exécution de retouches, qui masquent en partie ses effets; d'autres fois elle est postérieure à ces retouches. Un exem-

⁽¹⁾ Ceux-ci ont généralement le talon rétréci comme pour former soie d'emmanchement.

⁽²⁾ Je n'ai guère vu de travail dirigé en sens inverse que sur une belle lame de la forêt de Pont-de-l'Arche (Eure); ces cannelures « en barre » sont larges, et non continues (Coll. Blondel, à Rouen).

plaire curieux trouvé à Vauxbuin (Aisne) (Pl. 1, Fig. 8, nº 3), a même été poli entre l'exécution de deux séries de retouches à des époques différentes, et sans doute fort éloignées entre elles; de plus, il est poli aussi sur la face du conchoïde, fait à peu près introuvable ailleurs en France (1). L'inventaire comporte en tout une quarantaine de cas, où le polissage partiel de lames est certain; je néglige les exemples, où, fort peu développé, il intéresse uniquement des taches, points ou arêtes en saillies: ce qui peut être motivé par l'usure résultant des frottements exercés sur la pièce par le service.

On rencontre de ces lames partiellement polies cantonnées dans certaines régions; en France c'est surtout dans la région du Nord, et le centre du rayonnement paraît situé entre Compiègne et Soissons, de telle sorte qu'on peut logiquement admettre que les lames importées subissaient cette reprise du travail dans des ateliers spéciaux de cette contrée (Pl. I, fig. 2, 4, 5, et 8 nºs 2, 3 et 4).

- II. OBJETS DIVERS. Il a été relevé jusqu'ici, en France, un minimum de 483 objets divers, plus ou moins loin des centres de leur fabrication; ils se décomposent ainsi:
- 1º 49 haches (8 taillées, néolithiques; 37 polies; et 4 sur lesquelles les détails sont insuffisants).
- 2º 69 flèches (39 à ailerons et pédoncules), 10 en forme de feuille, et 20 sans détail. Il n'en a pas été remarqué du type à tranchant transversal.
- 3º 94 scies, dont sûrement 83 à crans symétriques, situés à chaque extrémité, du type si répandu de l'atelier de l'Epargne, près Pressigny.
 - 4º 4 tranchets ou ciseaux; 10 perçoirs.
- 5º Enfin 197 divers, petites lames, retouchoirs, ou objets non précisés; et 27 éclats.

On sera peut-être surpris de ne pas voir figurer dans l'inventaire une plus forte proportion d'instruments ou outils courants; il peut y avoir à cela deux causes.

D'abord on exportait, surtout au loin, préférablement de ces grandes et belles pièces, dont les usines tourangelles avaient la spécialité, sinon le monopole, et généralement d'autres silex de moin-

⁽¹⁾ On ne rencontre dans les relevés pour la France que deux ou trois exemples de lames, dont le revers n'est pas demeuré plat et vierge complètement; c'est alors au-dessous de la pointe ou du talon qu'ont porté ces retouches anormales, vraisemblablement dues à un travail postérieur. En Belgique, qui a si parcimonieusement révélé des produits pressiniens importés, on a pu observer deux très belles lames au moins, retouchées sur tout le verso. Je ne parle pas ici de certains petits instruments, classés généralement javelots, qui présentent cette particularité d'être travaillés sur les deux faces.

dre qualité se trouvaient plus à portée et pouvaient suffire à la confection de l'outillage ordinaire.

Ensuite les modestes instruments les plus usagés s'usaient, et leurs débris n'attirent pas l'attention comme nos beaux poignards, les haches et les scies à coches, même quand toutes ces pièces sont brisées; il faut au contraire être un archéologue bien averti pour songer à distinguer les petits objets vulgaires, encore plus leurs fragments, au milieu de séries où ils sont comme noyés.

Nucléus. — Je n'ai fait figurer dans les relevés aucune « Livre de beurre », rencontrée loin de son pays d'origine. Depuis 50 années que les ateliers sont découverts, on en a exporté de si énormes quantités que presque tous les musées, même les plus modestes, et un nombre considérable de collections privées, possèdent de vrais jeux de ces beaux et curieux rebuts, si communs sur place. Pour cette raison, il faut peut-être dès l'abord se méfier de ceux qu'on rencontre en voyage, bien abrités dans les collections (1).

Je ne retiens pour l'instant que les quelques exemplaires suivants :

- 1° A Hérisson (Allier), M. F. Pérot a recueilli, m'a-t-il dit, de ces nucleus bien authentiques; rien d'étonnant du reste à ce qu'on ait importé jadis de ces lourdes marchandises, dans une localité qui n'est guère séparée des carrières que par la largeur de l'actuel département de l'Indre!
- 2º Le Musée d'Orléans renferme un gros bloc de cette nature, qui aurait été pêché dans la Loire, où peut être il séjournait depuis les temps préhistoriques? (renseignement Bourlon).
- 3º Le Comte O. Costa de Beauregard m'a signalé un de ces nucléus, portant les traces d'enlèvement de trois ou quatre lames de o^m25, et qui proviendrait de Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise).
- 4° Le Musée Eucharistique de Paray-le-Monial possède une belle livre de beurre, portant les traces d'enlèvement de deux lames; elle est indiquée comme provenant des Grands-Buissons (Saône-et-Loire) et paraît authentique, bien que sa couleur m'ait semblé peut-être un peu plus jaune que le silex typique.
- (1) Des correspondants m'en ont signalé; et, après recherches, il a été établi que leur émigration était fort récente. On sait que, dans beaucoup de collections publiques, l'étiquetage est fort insuffisant, quand il existe, et souvent fort mal entretenu par des conservateurs de rencontre que ces reliques phéhistoriques trouvent absolument indifférents, pour ne pas dire plus. Quant aux collections privées locales, il suffit de la mort de leurs créateurs, pour que les plus intéressants documents deviennent d'insipides bibelots d'étagère; il est vrai qu'il se trouve encore des snobs, qui, pour paraître eux aussi « jouer de la flûte » scientifique, demandent à les couvrir d'or : cela au grand détriment des musées locaux, qui ne peuvent soutenir de telles enchères, bien que seuls ils puissent leur conserver quelque valeur scientifique.

5º Au Musée de Clermont-Ferrand, on en remarque une autre, de o^m20 sur o^m08, d'un caractère bien authentique aussi, dans une vitrine au-dessus d'un couteau pressinien, qui doit être de provenance locale; celle du nucléus n'est pas davantage indiquée. Aussi cet échantillon n'est à signaler qu'avec grande prudence; il est vrai que les envois modernes du Grand-Pressigny sont rarement formés d'un seul objet, mais généralement groupés ensemble en nombre; et on y voit ordinairement plusieurs livres de beurre côte à côte, associées à des séries d'éclats.

Parmi ces cinq exemples, triés par moi sur nombre d'autres, il y en a donc encore à élaguer. On semble en conséquence un peu autorisé à conclure que les Nucléus ne constituaient pas des objets d'exportation; et c'est seulement sur place qu'on aurait cherché à en utiliser quelques-uns au moyen de retouches sommaires. Du reste, je dois avouer que, dans mes voyages, je me suis encore peu occupé de rechercher spécialement ceux qui auraient pu être recueillis au loin, habitué que je suis à en trouver partout, envoyés en majeure partie par feu le D' Léveillé, de Pressigny!

Suisse. — J'ai relevé en Suisse un très grand nombre de pièces, sans aucun doute provenant toutes authentiquement du Grand-Pressigny, et présentant identiquement les mêmes variétés de formes qu'en France, Il faut noter pourtant que les scies type Epargne y sont rares, contrairement à ce qui se produit de ce côté-ci du Jura.

Je résume ci-dessous les résultats de cette enquête personnelle, faite dans des musées locaux et quelques musées français renfermant des pièces suisses.

Ces résultats sont certes plus incomplets que pour la France; mais les conclusions qu'on peut déjà tirer ne se modifieront sans doute guère quand l'enquête sera plus avancée. La presque totalité des récoltes ont été faites dans des stations, à peu près exclusivement lacustres.

Douze lacs ou stations ont donné 428 objets, dont 345 lames variées et 93 divers. Ces derniers consistent en : seulement 2 haches taillées, 24 flèches (dont 22 à ailerons), 25 scies (parmi lesquelles 3 ou 4 certaines à coches), 2 tranchets, 8 grattoirs, 11 couteaux ou percoirs et 23 divers.

Quant aux lames, elles consistent en 126 exemplaires, dont j'ai pu noter la forme, et 98 pour lesquels je manque de données suffisantes sur leurs figures pour les bien classer. — Les premiers se divisent ainsi:

A. $3(2^{\circ}/_{0})$ sans pointe.

B. 42 (ou 33 %) à une pointe savoir : 16 du type b⁴ à bords parallèles, et pointe en arc tiers-point ; 26 pisciformes b²; 16 à deux largeurs brusquement raccordées, soit 1/3 environ du type b³ à soie et 2/3 b⁴ rétrécies en pointes.

- C. 27 (ou 22 °/₀) à deux pointes opposées, soit 23 fusiformes ou en losange allongé (c¹) et 4 en *vesica piscis* (c²).
- D. 38 lames (3 %) de formes anormales, ne rentrant pas dans les modèles ci-dessus.

Il y a en outre 50 lames moyennes qu'on peut comprendre sous la dénomination générale de javelots.

J'ai insisté plus haut pour montrer que la diffusion des produits du Grand-Pressigny, si dense à l'Ouest de la Suisse, est presque nulle à l'Est, où un petit nombre d'objets se rencontrent de façon sporadique dans quelques stations: jusqu'ici je n'ai pas pu en relever provenant des célèbres et riches palaffites néolithiques du lac de Zurich, et celui de Constance n'en a guère donné davantage.

III. — CARTE DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS RETROUVÉS.

Afin de rendre plus frappants les résultats de l'inventaire et pour que l'œil puisse faire des comparaisons et l'esprit porter des jugements d'ensemble, j'ai dressé la Carte ci-annexée des régions où j'ai pu relever des traces des produits exportés (1).

Pour la France, j'ai considéré chaque Département comme une unité; et j'y ai figuré, par un trait le traversant, chaque objet relevé; la catégorie à laquelle il appartient est indiquée par la direction de ce trait.

Les deux principales de ces catégories d'objets fabriqués, constituant comme la spécialité des vieux ateliers, sont la lame ouvrée, généralement à pointe et de grande taille, et la scie, spécialement la scie à coches latérales symétriques. Les lames sont figurées sur la carte par des traits verticaux, les scies par des lignes horizontales; les traits obliques dirigés de droite à gauche en descendant (autrement dit disposées en barre) figurent des flèches et tous les autres objets sans destination sont représentés par des obliques dans l'autre sens (disposées en bandes).

Il en résulte d'abord que chaque Département porte ainsi l'indication du nombre des reliques qu'il a livrées, et, ensuite, que sa teinte générale a une intensité proportionnelle à son degré de richesse relative.

Des auteurs ont avancé que les produits préhistoriques touran-

⁽¹⁾ Voir la Carte à la fin du travail (Pl. II).

geaux se répandaient à peu près partout au loin; l'inspection de la carte montre que l'aire de distribution géographique était relativement assez circonscrite, et les rayons vecteurs d'exportation fort inégaux. Les deux grands centres d'attraction, dépourvus euxmêmes de bonne matière lithique à ouvrer, situés à l'ouest et à l'est des usines productrices, étaient : 1º la presqu'île armoricaine; et 2º les lacs du Jura, français ou suisse; dans cette dernière direction, la presque totalité des grandes quantités de lames et des objets divers bien plus rares importés étaient destinés au peuple fort dense des palafittes, mais ne dépassaient guère le méridien de Berne. En Bretagne la demande était, ainsi qu'il a été dit, surtout motivée par le besoin d'alimenter de belles pièces, les nombreuses et étonnantes sépultures mégalithiques.

Le long de ces deux grandes voies d'échange, qui conduisent à ces deux buts, on trouve sur une assez grande largeur des produits disséminés plus ou moins abondamment. A l'est les parties du Bourbonnais et de la Bourgogne, situées sur le trajet, paraissent en avoir importé aussi en grande quantité pour leur usage, et notamment au profit de certaines stations, comme le camp de Chassey

(Fig. 1-15).

Tous les produits exportés dans cette direction de l'est ne semblent pas avoir utilisé de préférence le chemin le plus direct, en traversant le département actuel de l'Indre (1), mais une bonne partie à certainement remonté la Loire en faisant un détour. C'est que cette voie, à ses débuts, desservait aussi la région nord par le Loir-et-Cher et le Loiret, pour continuer par l'Eure-et-Loir et l'Eure, surtout Seine-et-Oise; puis remontant plus au nord, elle allait approvisionner l'Oise et l'Aisne de beaux produits. Beaucoup subissaient en ces derniers pays des travaux secondaires de retouches et polissages partiels, pour de là rayonner ensuite. De rares belles pièces tout à fait de choix allaient même jusqu'en Belgique, voire dans la Hollande méridionale, concurrencer entre autres les silex de Spiennes, bons et abondants, mais inaptes à produire pareils objets exceptionnels; ce mouvement d'exportation de deuxième main était à peu près nul dans la direction de l'est et n'atteignait pas la Champagne.

⁽¹⁾ C'est avec quelque surprise qu'après recherches j'ai été forcé de reconnaître la pauvreté relative de l'Indre, en produits pressiniens, alors qu'il confine aux ateliers et se trouve sur la ligne directe qui unit les centres de fabrication au Bourbonnais, et à la Bourgogne si bien dotés. Feu l'abbé Voisin, anciennement curé dans l'arrondissement du Blanc (qui est contigu au canton de Preuilly, où commencent les grands ateliers de Pressigny), a bien dit, au Congrès de 1873, à Chateauroux, que dans cette région de l'Indre, les objets qui nous occupent n'étaient pas rares; malheureusement sa collection, qui en avait une assez notable quantité, a été dispersée.

Sur cette voie du nord, un centre d'attraction rapproché, constitué surtout par le pays d'Othe dans le département de l'Yonne, faisait dévier nombre de marchandises de la grande direction; on pourrait même faire ici la remarque risquée déjà pour la Belgique, car cette région d'Othe est une des plus productives des silex de la craie champenoise; mais malgréleur qualité, ces silex sont encore inférieurs à ceux de la craie de Touraine.

On voit donc que les éléments consignés, pour ne donner que ce qu'ils peuvent, c'est-à-dire des résultats simplement relatifs et approximatifs, ne sont pas groupés au hasard, mais tendent vers de grands centres riches en reliques pressiniennes importées. C'est pourquoi le Maine et la Normandie, compris dans l'angle des deux courants d'échange ouest et nord, sont demeurés des plus pauvres à notre point de vue étroit. De même le nord-est de la France, le nord de la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine; je puis ajouter le Luxembourg, le Palatinat, et les Provinces Rhénanes, qui, par leur stérilité, montrent que nos vieux commerçants n'allaient pas opérer dans ces directions.

Dans celle du sud de la France le mouvement ne se manifeste aujourd'hui que de saçon un peu obscure, et les échanges ont dû y être modérés en chaque point. On peut remarquer que les produits n'ont guère envahi abondamment que les régions méridionales proches, l'Angoumois et le Périgord. Il est même à peu près certain qu'avec cette dernière contrée, les relations doivent dater de fort loin, puisque l'on trouve des petits outils d'apparence paléolithique semblant absolument en silex de la Touraine, quelques-uns sporadiquement disséminés, jusque dans des stations magdaléniennes.

En dehors de ces dernières régions rapprochées du Poitou, les récoltes des instruments sont répartis sur de grandes surfaces, à l'état d'isolement, et ces fossiles spéciaux cessent complètement de se montrer avant d'atteindre les Pyrénées. Il en est de même dans tout le sud-est qui confine à l'Italie, c'est-à-dire l'ancien vrai pays Ligure, spécialement la Provence dont les cartes jusqu'ici sont demeurées vierges. Sur tout le littoral méditerranéen, le Gard seul, mieux étudié par moi, il est vrai, a montré des restes un peu plus abondants relativement.

En Italie, l'enquête n'a donné, on l'a vu, que des résultats insignifiants, soit une douzaine de pièces; quelques-unes, malgré l'aspect de leur matière, sont peut-être même sujettes à contrôle par la bizarrerie de leurs formes, qui ne paraissent pas avoir été rencontrées identiques ailleurs (1).

⁽¹⁾ Peut-être ces formes proviennent-elles simplement de retouches locales?

C'est en Lombardie, spécialement dans la vallée du Pô et la région des lacs, qu'on a rencontré les plus authentiques objets, arrivés certainement par la Suisse (Varèse, etc.).

Jusqu'ici, l'Espagne n'a rien fourni; la région Pyrénéenne française étant stérile, il est probable que cette preuve négative ne sera pas infirmée.

L'Angleterre en aurait fourni deux ou trois pièces : à contrôler ?

Aire générale de répartition et nombre d'objets y disséminés. — Pour résumer, négligeant les données insignifiantes, quand elles ne sont pas nulles, des autres pays, nous reconnaissons que la sphère d'action commerciale des ateliers du confluent de la Claise et de la Creuse n'a pas débordé les limites de l'ancienne Gaule, et était même loin d'en atteindre partout les frontières.

Totalisons donc les récoltes qui ont été faites en France, en Belgique et en Suisse; et nous constaterons à ce jour qu'il a été relevé, en dehors de la région des ateliers de leur fabrication, un minimum de 1743 objets en silex caractéristique. Ce stock se subdivise luimême en 1164 lames ouvrées variées, moyennes ou grandes; 52 haches polies ou non; 93 flèches à ailerons ou en feuille; 117 scies (au moins 86 à double cran); et plus de 300 outils ou objets divers, le tout recueilli sur au moins 450 communes et dans plus d'une douzaine de lacs différents.

Je résume du reste les données de tous les états partiels sur le petit tableau ci-après.

Age des Pièces. — J'ai, au moins à titre provisoire, confondu dans les mêmes relevés statistiques, tous les objets inventoriés, sans établir de distinction entre ceux qui peuvent être d'ancienneté différente.

Pièces paléolithiques. — Pourtant, la fabrication à Pressigny a dû se pratiquer durant de longs siècles, s'il faut en croire la nature de certains restes recueillis dans ou près les ateliers, spécialement des instruments en formes de coups-de-poing paléolithiques caractérisés. Je ne me souviens pas, il est vrai, d'en avoir inventorié en rupture de ban, hors de leur patrie : ce qui n'est du reste qu'une preuve négative.

Mais j'ai pu noter d'autres instruments de modèles moins tranchés, et rappelant assez néanmoins d'autres qui appartiennent à la dernière période paléolithique. Leurs caractères, il est vrai, manquent de netteté, quand ils sont ainsi rencontrés isolément, et la ligne de démarcation entre les formes, souvent peu nette, laisse le champ ouvert à des erreurs dont la portée serait sérieuse. J'ai donc renoncé à les faire figurer dans des colonnes spéciales.

	VON	3707	MAIN VO	W I O I		meanus.	1390	42 60 00	20 20	6; 6;	65	
1						AMERICAN SIC	483 13	93 4	c~;		589 1765	77 Carollinos
OBJETS DIVERS.	XUATOT.			8		man or or other lands of the la		i			ner conse	
		DIVERS OU SAUS DÉTAILS.			edecondulate energy		167	23	**************************************		191	
	NÉOLITHIQUES.	¢ctats.					23				27	
		COUTEAUX, LAMES.					30	10			40	
		Perçonas, pointes.					10	موسا			11	
		SGIES					94(1)	23 (2)			1117	
		, shiotishe					e5 63	œ	rferret		42	
		TRANCHETS, CISEAUX.				and a mineral to the other	4	6.4			9	
		HES	lles.	ius) aA			9	64	***************************************		12	
		FLECHES	·suo.	iolia A			39 -	33		10	17 S -	
			, se	Polio			3,7				37.7	
		HACHES	.89	ellisT			× ×	6%	~		11 4	
	TOTAUX, noubre de la					807	345	Č.	12	1176		
	DETAILS MANQUATS					261	86	G.	ന	364		
	incomplères,			GE>	ų	237	~-1 }~-	4	***********	312		
	MOZENNES (TVAEFOLS):			- E-1200 - E-1200		78	20		ಣ	131	adaphi artira	
LAMES.	.ote	DIABREES' VHORMALES' Efc.				- A	32	38	qui	C.	13	
	Deux pointes.		En Vesica piscis.			63	36	4 7			30	
A		(egaesol 110 usesuj ag			. 75	%	23	- Grand		52	
	ы́ /	Pointe rétrécie.			(C)700	. 7q	13	10		eged.	38	
	POINTE	B	Pisciforme,			- <u>2</u>	S	9		A MANAGE WAY	1 8	
	UNE P	14			Com	25	25	36	82	C.	55	
	E (.(90	(forme tyl	ensgio aA	GA439	Ď.	92	16	લ		95	
١	Sans pointe, subovale. >				- V	7.5	က			1 %		
#RESTAUCION SECTION	COMMONES'					encontrol of	443		10	ආ	462	
	Pressigny. LIEUX DES DÉCOUVERTES.			(NB. — Les petits signes ci-contre se trouvent renversés).		FRANCE	SIISE	BELGIQUE	TTAIL	(1) 83 à 2 coches. (2) 3 à 2 coches.		

Par contre, dans des séries de silex taillés provenant de stations connues et bien indiscutées de la Dordogne, j'ai parfois cru remarquer des pièces, toujours rares, semblant absolument en silex pressinien, à en juger par l'aspect de leur matière. Mais, d'autre part, des palethnologues locaux m'ont affirmé qu'il se trouve, dans l'arrondissement de Bergerac, des carrières d'un silex ayant à peu près la couleur des nôtres, et que certains instruments antiques ont été taillés dans cette matière locale? J'ai donc décidé de ne pas m'engager non plus dans cette voie avant d'avoir pu affermir davantage son sol. J'ai renoncé conséquemment à tout classement chronologique pour les découvertes consignées dans mes tableaux, ne disjoignant pas les objets qui semblent être plus anciens, de ceux qui paraissent incontestablement néolithiques : cela d'autant plus prudemment que, lors des débuts de mes recherches, je n'avais pas l'attention suffisamment appelée sur ces distinctions.

Si un travailleur mieux averti veut traiter cette question du classement chronologique, peut-être fera-t-il sagement de ne pas ouvrir tout d'abord de façon par trop exclusive, et sans mûr examen, la porte au Néolithique, pour la totalité des instruments des modèles classiques, qui, jusqu'ici, ne semblent pas pouvoir être autrement colloqués. Je me permettrai, en effet, de lui dire, ou de lui rappeler que M. l'abbé Breuil, si compétent en archéologie quaternaire, n'a pas craint de faire remonter les lames pressiniennes de la Goulaine (1) au Magdalénien, même inférieur!

M. le Pr Schenk, de son côté, aurait trouvé des morceaux de silex du Grand-Pressigny dans une couche qu'il dit nettement datée de la fin du Paléolithique, au Vallon des Vaux, près Neuchâtel, en Suisse (2).

Age du Bronze. — On peut plus sûrement affirmer que les beaux produits étaient encore l'objet d'un commerce lointain après l'avénement de l'âge du bronze, au moins dans ses périodes de début.

On en a recueilli dans des dolmens, qui contenaient des objets d'industrie métallique primitive (Bretagne, Cévennes). L'inventaire contient aussi, non seulement de nombreux exemples provenant des palafittes utilisées aux deux âges de la pierre et du bronze, mais 42 objets authentiques de la station de Fenil (Bienne); à peu près autant de Saint-Blaise (Neuchâtel), qui appartiennent toutes deux aux débuts de l'âge du bronze (cuivre), et 18 de Sutz (Bienne), station qui contient même du bronze plus avancé. J'avoue n'avoir

seignement Costa de Beauregard).

⁽¹⁾ Breuil. — Cachette magdalénienne de la Goulaine (près la Motte Saint-Jean, Saône-et-Loire). — Diana, XV, 1908; in Rev. Préhist., 1908, p. 128.
(2) Indicateur des Antiquités Suisses, nouvelle série, XI, 1907, p. 468-9 (Ren-

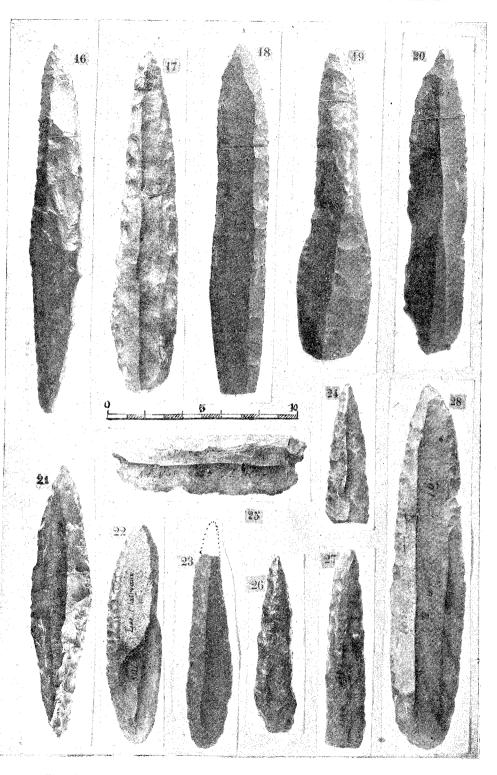


Fig. 16-20. — Cher (16, 19, coll. Ponroy; 18, 20, coll. Mater, 17, coll. de Saint-Venant; — 2t-24 Jura, 1. de Clairvaux. Coll. de Saint-Venant. — 25-28, Loir-et-Cher, environs de Vendôme. (Coll. de Saint-Venant). — Echelle env. 1/2 (16 et 18-20 un peu au-dessus, surplus au-dessous).

pu reconnaître jusqu'ici de caractères spéciaux à ces pièces, qui doivent être plus jeunes; aussi je n'ai pas trouvé, là non plus, de motifs suffisants pour les inventorier à part (1).

Patino. — On admet à peu près toujours que notre silex ne se patine pas; il est certain qu'il a peu de propension à s'altérer, même à sa seule surface : témoin les innombrables éclats et livres de beurre qui depuis tant de siècles sont exposées aux influences de la couche végétale et des éléments atmosphériques dans la région pressinienne!

On peut en dire autant presque partout ailleurs; en tout cas, je ne crois pas avoir observé de transformation superficielle continue, ayant l'apparence de l'émail stannifère ou de la porcelaine, comme pour les autres qualités de silex.

On connaît pourtant des pièces très authentiques qui présentent des taches blanchâtres nuageuses ou bleutées, ou encore légèrement opalines, sur une portion plus ou moins grande de leur surface.

Les argiles, on le constate bien au Grand-Pressigny, sont conservatrices. Il en est de même pour tout sol siliceux, surtout si sa couche végétale, riche en humus, renferme une assez forte proportion d'acides organiques, comme la terre de bruyère et la tourbe. Mais il n'en est pas de même de tous les milieux calcaires, qui sont basiques, ni des cendres qui sont alcalines, car alors la surface siliceuse en contact, peut à la longue arriver à s'altérer (2), rarement de façon complète, il est vrai (3).

Le long contact de la tourbe, agent conservateur pour les objets d'origine organique, tels que le bois, la corne, en raison de ses

(i) Je ne rappelle ici que par curiosité la petite pointe pressinienne du Musée de Saint-Germain (Caranda), trouvée, dans le sol de l'Aisne, fixée par la rouille sur un couteau mérovingien; c'est loin d'être le seul exemple constaté, surtout dans ces régions, de vieux silex taillés enterrés avec les guerriers francs.

(2) Un moyen employé, m'a-t-on dit, pour patiner, même cacholonner des pièces fausses en silex, consiste à les faire macérer, voire bouillir avec des bases caustiques ou des sels très alcalins. Pour le silex du Grand-Pressigny, j'en ai fait l'expérience avec de la « potasse d'Amérique » du commerce, et constaté que le moyen réussit assez vite et très nettement, mais plutôt faiblement. Maintenant les agents de la nature doivent avoir rarement une puissance aussi corrosive; il est vrai qu'ils ont pour eux un grand auxiliaire, le temps!

(3) A vrai dire, il y a peut-être dans cette affirmation une pétition de principe; car on ne peut observer que bien rarement la nature intime d'une lame patinée, et, avec quelque parti pris, quoique sans préméditation, on tend à n'appeler pièces pressiniennes, que celles qui ne se patinent pas; et les objets patinés sont tous refusés sans examen. L'exemple, entre autres, de plusieurs des belles lames de la crypte de Collorgues, qui bien réellement doivent être en silex de Touraine, quoique assez patinées, est là pour faire mieux ouvrir les yeux et cesser d'être trop affirmatif (Cf. D' Raymond, Rev. Arch., II, 1907, p. 256).

vertus antiseptiques, noircit souvent de façon fort intense et jusqu'à une sérieuse profondeur, le silex de Pressigny: la Suisse, le Jura... en offrent des exemples assez nombreux. Mais on ne peut pas dire que tous les silex noirâtres d'origine tourangelle, aient acquis ainsi cette coloration; on sait, en effet, que des ateliers pressiniens travaillaient une variété foncée de ce silex de la craie turonnienne locale, dont certains échantillons sont même noirs.

Bien des pièces, notamment de la Suisse, extraites de rivières ou de lacs, dont les eaux sont sans doute chargées de calcaire, présentent à la surface un aspect sale, terreux et rugueux, qui leur a fait souvent refuser la nationalité tourangelle. Il n'y a pas là, pourtant, d'altération intime de la matière, mais simplement enduit superficiel de calcaire incrusté, comme il est aisé de s'en assurer; et la pièce peut très bien être pressinienne, comme on en connaît de nombreux exemples.

En résumé, on peut avancer, malgré tout, que notre silex a comme propriété, presque à l'égal de son absence à peu près complète de translucidité, de se patiner difficilement, faiblement et très rarement de manière générale, ce qui est dû alors à l'influence de milieux exceptionnels.

Grandeur des lames. — Nous regardons comme poignards les grandes lames, adoptant, suivant les formes et les cas, omio à omiz pour la longueur minima. Mais il en est de fort longues. Sans qu'aucune atteigne les dimensions exceptionnelles de certains beaux exemplaires de la cachette de Barrou, mesurant jusqu'à om40 (à l'état brut, il est vrai), il en est quelques-unes de om33 et plus (1): Jaulzy (Oise) (Pl. I, Fig. 1); Plœmeur (Morbihan)...

Il y en a de 0^m28 à 0^m30 venant de l'Oise, de la Loire-Inférieure, de Belgique, et plusieurs de la cachette de Moiry (Seine-et-Oise) (2). L'inventaire en signale un nombre plus important de 0^m25 environ (24-26), trouvés dans la Seine et dans plusieurs départements: Gard, Gironde Maine-et-Loire, Morbihan, Oise (Pl. I, Fig. 7), Saône-et-Loire (Pl. I, Fig. 6), en Suisse (Neuchâtel), Belgique; et de nombreux de 0^m20 à 0^m24: Aisne, (Pl. I, Fig. 8, n°1)

(2) En Maine-et-Loire, il y en a au moins une de ces dimensions, mais en silex noirâtre. Si donc elle provient du Grand-Pressigny, ce qui est fort possible, puisqu'on y voit des ateliers où un silex semblable était travaillé, elle n'est pas de la matière spéciale qui ôte toute hésitation et légitime son admission dans cet inventaire.

⁽¹⁾ Il en est signalé une de plus de 0^m35 dans le Gers, que je n'ai pas vue; je ne puis donc assurer que sa matière soit celle du Grand-Pressigny, bien que l'opinion ait été émise; elle vient de Pauilhac, arrondissement de Lectoure (Linas. Exp. univ., 1807, p. 263.— Dessinée Musée préhistorique à 1/2, fig. 270, 10 édit). — La forme d'une hache de jadéite qui l'accompagnait doit la faire attribuer à l'âge du bronze (de Mortillet).

Cher, Creuse, Eure (6), Gironde, Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Morbihan, Puy-de-Dôme, Seine-et-Oise, Oise (Pl. I, Fig. 2), Vendée, Suisse (un exemplaire brut dans le Cher et un du Morbihan).

Mais pour la grande majorité les belles lames intactes n'ont que de 0^m15 à 0^m20 de longueur.

Pour terminer, je dirai que je soumets sans trop de présomptueuse confiance, aux gens qu'attire l'étude de la mystérieuse Préhistoire, cette tentative faite pour lui tirer quelqu'un de ses secrets. Ce travail de statistique ne peut en effet donner que ce qu'il a, et ne saurait prétendre à mieux qu'à rendre compte de la dissémination des produits lithiques façonnés de la Touraine, tels que son auteur a pu réussir à les inventorier à ce jour.

Celui-ci n'est pas le dernier à croire que son œuvre manque d'homogénéité, que les documents y sont trop souvent plutôt comptés que pesés; et il lui a fallu compléter des relevés personnels, ne pouvant suffire à la tâche, par des emprunts qui présentent des caractères d'authenticité fort inégaux.

Et puis, j'insiste sur ce point, beaucoup de documents recueillis aux débuts, déjà lointains, de l'enquête, étaient appréciés avec une expérience insuffisamment mûrie, en tout cas avec une mentalité autre, et beaucoup gagneront à être contrôlés et révisés.

Quelle que soit néanmoins la valeur des faits et de leurs corollaires ici condensés et interprétés, on ne peut nier que pour une grande part, ils ne soient la résultante de nombreuses données neuves; on peut aussi ajouter qu'un trop grand nombre d'objets seraient actuellement impossibles à retrouver, égarés ou dispersés qu'ils sont, comme les collections qui les contenaient, et leurs pièces d'identité tout au moins détruites.

Et puis, un résultat de ce trop long travail n'est-il pas encourageant? Ces rares survivants, très inégalement conservés et retrouvés, de grands stocks d'objets exportés jadis des fameux ateliers, ne se sont pas présentés comme disséminés au hasard sur la carte. Mais leur groupement suivant certaines régions bien nettes, leur répartition sur des coulées réunissant logiquement celles-ci au centre de production, constituent un ensemble de faits assez rassurants quant à la valeur et à l'importance des matériaux recueillis.

Sans donner de résultat définitif (adjectif qui ne saurait être employé sans ignorance ou présomptueuse légèreté dans nos études), ce travail aura annexé une partie non négligeable du terrain que mes maîtres m'engageaient à conquérir par échelons successifs. S'il est au-dessus de ses moyens de fournir des conclusions générales fermes, il pourra rapprocher du but le point de départ de ceux qui entreront dans cette carrière; ils y trouveront comme un tremplin pour prendre de nouveaux et plus puissants élans à la poursuite de la trop fugitive Vérité, à peine dévoilée!

TROISIÈME PARTIE.

Appendice.

Historique. — Disposition de l'Inventaire minute. Motif de cette publication anticipée.

Pour permettre au lecteur de juger ce que vaut l'inventaire qui a servi de base à tout ce travail, je demande à lui en exposer un peu l'économie, et à lui dire d'abord quelques mots sur l'histoire de sa genèse, m'excusant d'être obligé de mettre là ma personnalité en cause pendant un moment.

Dès mon enfance, subissant l'influence d'un milieu curieux de toutes les nouveautés scientifiques, avec des relations qui comptaient de leurs très distingués ouvriers de la première heure, j'eus comme malgré moi l'attention éveillée sur les études préhistoriques dès leur berceau.

C'est de bonne heure, notamment, que j'entendis discuter, par des amis et voisins, comme l'abbé Bourgeois et le Marquis de Vibraye, sur les curieuses et abondantes reliques de silex taillé, qu'on venait de découvrir non loin de nous, en Touraine, spécialement les fameuses et bizarres « Livres de Beurre » (1)! Les grandes étendues de terrain, qu'ils dépeignaient comme si riches en éclats et rebuts de fabrication, et si pauvres relativement en pièces utilisables, leur donnaient déjà, je m'en souviens, l'opinion qu'à des époques fort lointaines, elles servaient d'assises à de vrais ateliers, où la matière naturelle était travaillée à l'usage d'autres régions.

Vibraye, minéralogiste distingué, insistait même sur les particularités très spéciales du plus typique des silex, qui étaient taillés en ces lieux; et l'idée qu'on pourrait tirer parti de ce fait germait lentement en son esprit : portant toujours sur lui comme son certificat d'origine, ce silex était apre en effet à dénoncer les pays qui s'alimentaient à sa source!

⁽¹⁾ Les pains ou mottes de beurre qu'on vend par livre au marché, dans le Vendômois que j'habitais alors, avaient vaguement aussi, comme en Touraine, cette forme de saumon métallique, rétréci à un bout, qu'affectent les nucléus les plus typiques du Grand-Pressigny.

Quelques années plus tard, à peine rétabli des épreuves de la guerre, je débutais dans une carrière à laquelle je suis reconnaissant de m'avoir initié aux sciences naturelles. Le hasard, qui est parfois complaisant, me fit attribuer, comme début, l'intérim de la direction du cantonnement forestier de Loches. Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que mon service comprenait toute la région Sud-Est d'Indre-et-Loire; et une de mes premières inspections fut pour la patrie des belles pièces de Pressigny, qui depuis longtemps excitaient ma curiosité et aussi mon envie de leur être présenté.

Après 40 ans, je me souviens dans ses moindres détails de ma première visite au brave D^r Léveillé, véritable inventeur de nos stations préhistoriques, qui exerçait au Grand-Pressigny.

Ainsi qu'une réclame, les corbeilles du jardinet, qui précédait sa demeure, étaient entourées de *cromlechs* protecteurs, formés de « Livres de beurre », fichés en rang serré par leur pointe; et j'en fus comme ébloui, croyant ces belles pièces fort rares.

Ayant timidement demandé s'il y avait moyen d'en emporter un modeste échantillon, mon excellent hôte se mit à rire : et ceux-là seuls qui l'ont connu savent de quelle nature étrange était ce franc et bruyant rire, devenu quasi historique! Pour toute réponse, il fit atteler son cabriolet et me conduisit à la Claisière, à l'entrée d'une vigne dont le sol semblait formé uniquement de toutes sortes d'éclats et de beaux silex. Bien que ce sol eût été épierré des grands éléments, employés à édifier de petits murs secs de séparation presque entièrement constitués par des gros nucléus, il restait encore tellement de ceux-ci sur la terre entre les ceps que nous eûmes tôt fait d'en remplir toute la caisse de la voiture. Quand j'eus chargé la mienne de ces trophées, je dus me reléguer à côté du cocher; je débutais grandement dans le métier de collectionneur!

M'étant bien mis dans l'œil les particularités de ce beau silex de la craie micacée locale, je ruminais déjà le projet d'en pourchasser quelque jour les produits ouvrés à travers le monde.

En 1890, je répondis à l'appel de la Société Archéologique de Touraine, fêtant son Cinquantenaire, pour lui parler un peu de ses vieux compatriotes de la vallée inférieure de la Claise.

A cette date, les études préhistoriques sommeillaient en beaucoup de provinces; et la grande importance scientifique des beaux ateliers semblait, il faut le dire, bien oubliée, sinon inconnue, de la presque totalité des Tourangeaux. Je saisis ce prétexte pour tâcher de raviver leur zèle concurremment avec la gloire du Grand-Pressigny. Parlant particulièrement (1) des antiques relations com-

¹⁾ J. de Saint-Venant. - Industrie du silex en Touraine et dissémination

merciales de la Touraine, je proposai de commencer l'enquête nécessaire pour répondre aux vœux formulés par Bourgeois, Vibraye, Salmon, et particulièrement G. de Mortillet.

Ce dernier, ayant eu connaissance de ma petite conférence, voulut bien m'encourager chaudement à entrer sans retard dans cette voie (1).

Dès ce jour, plus spécialement, j'ai mis cette chasse en pays variés à l'ordre du jour de mes voyages d'études, et annexé le relevé des silex émigrés aux autres sujets de recherches consignées dans mes programmes.

En 1900, au Congrès international d'Anthropologie de Paris, je pus, à la demande de membres de ce Congrès, dresser une carte de mes relevés déjà faits. Ils portaient à ce moment sur plus de 70 départements reconnus, et sur une bonne partie de la Suisse, où j'avais été explorer à cet effet des Musées. Comme les renseignements ne me parurent pas encore suffisamment complets, et que bon nombre avaient grand besoin d'être contrôlés, je regardai ma carte comme provisoire, et ne l'adjoignis pas au mémoire très condensé que je publiai dans les comptes-rendus (2).

Dès ce moment pourtant, le dossier était assez touffu pour que ses données aient permis de voir nettement se dessiner sur la carte les principales grandes coulées, riches en récoltes; elles rayonnaient nettement déjà autour des ateliers tourangeaux, pour se diriger vers de grands centres d'attraction des plus riches.

En conséquence, je pus dès lors tirer des conclusions d'ordre assez général, et effleurer nombre de questions secondaires, qui semblaient en découler.

L'enquête a été poursuivie depuis, lentement, mais avec continuité. Alléché par ces recherches concurremment avec d'autres, j'ai parachevé les visites, inégalement sérieuses il est vrai, des Musées, voire de Collections, dans tous les départements français, et plusieurs pays étrangers limitrophes:

L'augmentation considérable des matériaux accumulés a rendu

des produits. Bull. Soc. Archéol. Touraine, Tours, 1891. — Les temps sont heureusement bien changés aujourd'hui. Pour l'Exposition préhistorique de 1910, les organisateurs locaux n'ont eu qu'à frapper du pied le sol de la Touraine, pour en faire surgir des légions de silex taillés; et les vastes salles du vieux Plessis-les-Tours pouvaient à peine contenir les envois des collectionneurs.

(1) « Votre idée d'une Carte de la dissémination des objets en silex du Grand-« Pressigny est excellente. Je vous engage fort à la poursuivre et à la mene « à bonne fin. Commencez par un essai; peu à peu il se complètera. L'impor-« tant est d'attacher le grelot, de tracer la voie ». G. de Mortillet (Extrait de lettre du 6 septembre 1890).

lettre du 6 septembre 1890).
(2) J. DE SAINT-VENANT. — Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny.— XIIº Congrès intern. d'Anthrop., Paris, 1900.— L'Anthropologie, 1900, p. 280.

bientôt obligatoire l'adoption d'un classement nouveau, avec des dispositions spéciales pour les dossiers, permettant de s'y reconnaître et de procéder aux recherches avec commodité et rapidité.

ECONOMIE DE L'INVENTAIRE.

Pour les pays étrangers fort peu riches, un dossier spécial a suffi pour chacun; mais, pour la Suisse, certains lacs en ont constitué un séparé; les petits lacs peu richement dotés ont été groupés ensemble et avec quelques rares stations non lacustres.

Pour la France, la base de la statistique a été le Département, unité considérée comme un bloc indivisible, ayant son dossier propre.

Chacun de ces dossiers partiels contient une carte départementale au 1/320,000, tenue au courant des relevés au fur et à mesure. Les communes des découvertes y sont soulignées de façon fort visible et de petits timbres mobiles variés permettent d'indiquer à côté par des signes conventionnels estampés, la nature des gisements ou monuments, de même que la catégorie et le nombre des principaux objets signalés dans chacune. Les départements possèdent en outre un état individuel, imprimé spécialement, mesurant 0^m64/0^m50, et divisé en 41 colonnes avec titres appropriés. Chacun de ces grands tableaux constitue un véritable registre spécial de l'état civil pour cette division administrative, registre sur lequel il est aisé de consigner tous détails, de condenser les notes éparses, pour permettre d'embrasser d'un coup d'œil tous les documents et de totaliser les similaires.

La première colonne reçoit les noms des communes disposées dans l'ordre alphabétique; les colonnes suivantes contiennent l'indication de l'arrondissement, du canton, des localités, lieux dits, emplacements des découvertes, puis la nature des monuments ou gisements, avec signes appropriés. Une grande colonne sert à la description sommaire des objets recueillis et reçoit les mesures de leurs dimensions, etc.; de petites colonnes suivantes permettent de consigner des renseignements utiles à retrouver facilement (renvoi aux figures, traces de polissage, etc.). Les pièces sont représentées par un trait, si elles sont isolées, par un chiffre si elles sont en nombre dans une des colonnes suivantes, à la place que leur assignent leurs natures, formes (1) ou particularités: 14 colonnes sont consacrées aux différentes sortes de lames, plus une pour le total et

⁽¹⁾ Je répète que le classement de ces sortes d'objets, sur la distinction desquels nous ne sommes pas toujours nettement fixés, est forcément quelque peu arbitraire; les caractères, pour certains types intermédiaires, manquent parfois de netteté; il en est trop souvent de même des renseignements; aussi ne doit-on pas y attacher plus d'importance que de raison, mais y voir surtout

autant pour les autres objets divers, leurs totaux et les totaux généraux. Les suivantes reçoivent le nom des inventeurs ou des auteurs des fouilles et la date des découvertes; les musées ou collections qui abritent ou ont abrité les récoltes, avec mention des derniers connus.

Ensuite une large, où sont consignés les références, sources bibliographiques, les témoins ou auteurs des renseignements, etc. (1).

Enfin dans la dernière, observations, sont consignées toutes les particularités ou remarques qui n'ont pu figurer ailleurs.

Chaque dossier départemental renfermé aussi des feuilles, où sont fixés les dessins, de prétérence en grandeur naturelle, groupés pour permettre les comparaisons; sur d'autres feuilles sont collés les notes, minutes et croquis sommaires recueillis sur place, des fiches fournies par des tiers, etc.; ces petits documents originaux, souvent informes, sont à conserver en bon ordre pour servir de rétérences, de justification et de contrôle. De cette sorte, il sera toujours loisible de se reporter aux sources, si des déductions semblent obscures ou téméraires.

Toutes ces choses, cartes, grands tableaux et autres, constituent donc les pièces d'une enquête toujours ouverte et destinée à s'enrichir sans cesse par la consignation d'éléments nouveaux, au fur et à mesure qu'ils sont connus.

Cet inventaire, sur la forme duquel je m'excuse d'avoir si longuement insisté, est encore bien incomplet, particulièrement pour l'ouest de la France, la Bretagne, la Vendée...; et je suis le premier à me rendre compte qu'il n'est pas suffisamment mûr pour autoriser des conclusions fermes et générales.

Il était néanmoins dans mes intentions d'en rédiger, comme je l'avais fait au Congrès de Paris en 1900, un extrait abrégé au profit de celui de Tours, qui devait tenir, en 1910, ses assises près du berceau des célèbres silex: mon but modeste était de mettre simplement un peu au point ma première notice, en la complétant et rectifiant ses inexactitudes possibles.

Au moment où je pensais à me mettre à ce petit travail, je reçus, comme nombre de mes collègues, le questionnaire de la Commission nommée par la Société Préhistorique, à l'effet de présenter au même Congrès de Tours un travail général sur la même question de distribution géographique.

Loin d'en prendre ombrage, j'applaudis à l'idée, dont l'exécution ne peut que faire surgir de nouveaux éléments de richesse, pour le

un moyen de mettre un peu d'ordre dans la confusion des foules de documents recueillis.

⁽¹⁾ L'absence de détails dans cette colonne indique que j'ai été seul à m'occuper de ces relevés partiels.

plus grand bien d'une œuvre que j'ai très à cœur et dont j'ai poursuivi seul la réalisation, sans l'avoir amenée encore au degré de maturité souhaitée.

Seulement le travail, mené parallèlement par d'autres moyens plus rapides, doit forcément reproduire un grand nombre de renseignements que j'ai relevés, recueillis ou reçus; et, à paraître après l'autre, la teneur du mien risquait d'en être fort déflorée. Le Bureau l'a compris et m'a demandé de ne pas me contenter de fournir la simple notice projetée, mais d'avancer la publication de l'étude générale et de la présenter au Congrès avant la sienne propre; il voulut bien pour ce faire m'ouvrir largement le volume de ses comptes rendus; et j'ai accepté.

De suite, par réciprocité, j'arrêtai mes recherches au point où elles se trouvaient dès ce moment, pour ne pas concurrencer à mon tour le second inventaire.

En conséquence, je me contente d'extraire tels qu'ils sont, tous les enseignements inclus dans les dossiers de ma statistique et de présenter le présent mémoire, ne fut-il qu'un travail d'attente, en adressant mes sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu m'aider à en rassembler les matériaux, ainsi qu'un souvenir ému à ceux d'entre eux qui ont disparu depuis (1).

(1) Je cite ici avec reconnaissance, parmi ces derniers, le nom de G. de Mortillet, qui m'a donné de bons renseignements, avec sa haute autorité; je ne puis oublier non plus que Frédéric Moreau, et, encore plus, Ernest d'Acy, m'ont signalé des pièces pressiniennes, en y ajoutant des croquis et précieux détails.

Je remercie aussi tout particulièrement M. l'Abbé Breuil, qui m'a fait don de notes par lui recueillies dans l'Oise et l'Aisne, en vue d'un travail projeté sur de belles lames relevées dans cette région; il m'a remis notamment des dessins de plusieurs, dus à son beau talent et que j'ai reproduits ici.

Ces renseignements sur l'Oise et quelques autres points ont été complétés par MM. Thiot et Stalin, qui ont rivalisé d'obligeance pour me livrer tout ce qu'ils ont pu puiser de documents sûrs dans leurs remarquables collections, et dans quelques autres de leurs connaissances, comme la collection Baudon.

M. F. Pérot m'a fourni des données très nombreuses sur l'Allier avec des croquis, et aussi quelque peu sur Saône-et-Loire et l'Yonne; le lieutenant Bourlon d'importants et inédits, qui complétèrent heureusement les miens sur le Loiret et même d'ailleurs; le comte O. Costa de Beauregard quelques pièces pressiniennes normandes et des renseignements bibliographiques importants; M. L. Coutil, d'abondants documents sur l'Eure; MM. P. du Chatellier et de Closmadeuc, d'autres provenant des Côtes-du-Nord, du Finistère, et du Morbihan.

M. Girardot a bien voulu vérifier mes renseignements sur le Jura, et M. Desforges, de Fléty, compléter ceux que j'ai recueillis dans la Nièvre, en m'envoyant aussi de bons croquis.

En Belgique, ma récolte personnelle était fort maigre; et je dois presque tous mes trop rares documents locaux à l'inlassable obligeance de M. Marcel de Puydr

Je remercie tous ces aimables collègues et je ne puis en séparer d'autres, qui m'ont donné des renseignements plus ou moins négatifs, non moins précieux, comme MM. J. Déchelette pour l'Italie, Cartailhac et E. de Morgan pour le sud-ouest, John Evans pour l'Angleterre.....

TABLE DES FIGURES ET PLANCHES.

Figures 1-15 (page 255) et 16-28 (page 288).

Fig. 1. Lame pisciforme, 82/27. — Fig. 2. A deux pointes, fusiforme, 140^{mm} — Fig. 3. En Vesica piscis, irrégulier, 140/22 (un peu rétréci en pointe). — Fig. 4. En losange grossier (une pointe brisée), 108/17. — Fig. 5. Pisciforme grossière, pointe retaillée. — Fig. 6. Lame racloir? — Fig. 7-8. Lames incurvées en faucille. — Fig. 9. Talon de lame, 100/25 (en cigare probablement). — Fig. 10, 11,14, Pointes (javelots?). — Fig. 12. Lame arrondie, à pointe retaite. — Fig. 13. Outil? — Fig. 15. Retouchoir?

I. — CHER (Echelle légèrement plus grande que moitié pour 16 et 18-20). — Fig. 16. Lame rhomboïde, aplatie, toute retouchée, assez régulière, 186/38. — Cerbois, p. Lury-sur-Arnon. Coll. H. Ponroy, à Bourges.

Fig. 17. — Lame pisciforme, talon fruste, pointe et bords retouchés, 187/37. Récolte et don du D' Sarazin à Bourges, en 1884. Coll. de Saint-Venant.

Fig. 18. — Lame en cigare, 178/28, peu arquée, dos plat, retouchée pointe et bords, base amortie carrément en biseau (ciseau?). — Vierzon, près la ville (1880?). — Coll. Daniel Mater, à Bourges.

Fig. 19. — Poignard, 155/36, à large base ovale, rétréci en pointe sur 2/3.

- Neuvy-sur-Barangeon. Récolte Martin, 1887? Coll. H. Ponroy.

Fig. 20. — Lame éclat, à peu près fruste, de 152 mm., bords peu rétouchés, plutôt ébréchures de service (comme couteau?), p. Vierzon. Coll. D. Mater.

II. — Lac de Clarraux (Jura) (Echelle un peu inférieure à moitié). — Récolte Stuer. Coll. de Saint-Venant, n° 2813-16. — Fig. 21. Poignard losange épais, à dos lisse, retouché aux deux pointes aiguës et sur tout le pourtour, 150/34/10. — Couleur brun très foncé.

Fig. — 22. — Lame mince et large, à peine arquée, retouchée dans la moitié supérieure tout autour d'un plan central de croûte naturelle; forme subovale : pointe mousse, côté bulbe resté fruste, 120/30/8. — Ebréchures d'usage sur les deux faces; couleur circuse type.

Fig. 23. — Petite et fine lame carénée, très retouchée tout autour, base en grattoir très net 186/25/9, pointe récemment cassée (pouvait mesurer 128 mm.) Fig. 24. — Pointe aiguë de poignard à nervure centrale de 78/25, finement retouchée, circuse brunâtre.

III. — LOIR-ET-CHER (Echelle un peu inférieure à moitié). — 4 pièces de la surface du sol des plaines de la Touraine Vendômoise, canton de Saint-Amand (riches en dolmens, dont plusieurs ont fourni des lames du Grand-Pressigny). — Coll. de Saint-Venant.

Fig. 25. — Scie, à coches latérales, assez régulières, retouchée sur les deux bords; jaune gris, truité en plus clair.

Fig. 26. — Curieuse pointe de trait aigu, très caréné, rétréci en soie à la base, très finement partout retouchée, sauf au dos de la moitié inférieure qui montre un assez grand polissage à contour irrégulier, 27/23/10. — Silex cireux foncé.

Fig. 27. — Long sommet pointu de lame étroite en cigare, fort arquée, toute retouchée, 110/22/10.

Fig. 28. — Grande lame pisciforme, retouchée aux deux bouts; pointe aiguë et grattoir convexe. Dos plat, bords coupants ou partiellement retouchés; peu arquée, côté gauche bien uni, portant encore sa {croûte plane, 200/48. — Silex cireux type.

PLANCHE I. — OISE. Fig. 1 à 5 (grandeur nature), dessins abbé Breuil, renseignements, lett. 5 mars 1909, etc. — Afas, 1899, p. 559.

Fig. 1. — Magnifique lame, forme cigare type, très intacte et régulière, bords rectilignes et parallèles, pointe en arc tiers-point, talon irrégulier. Toute re-

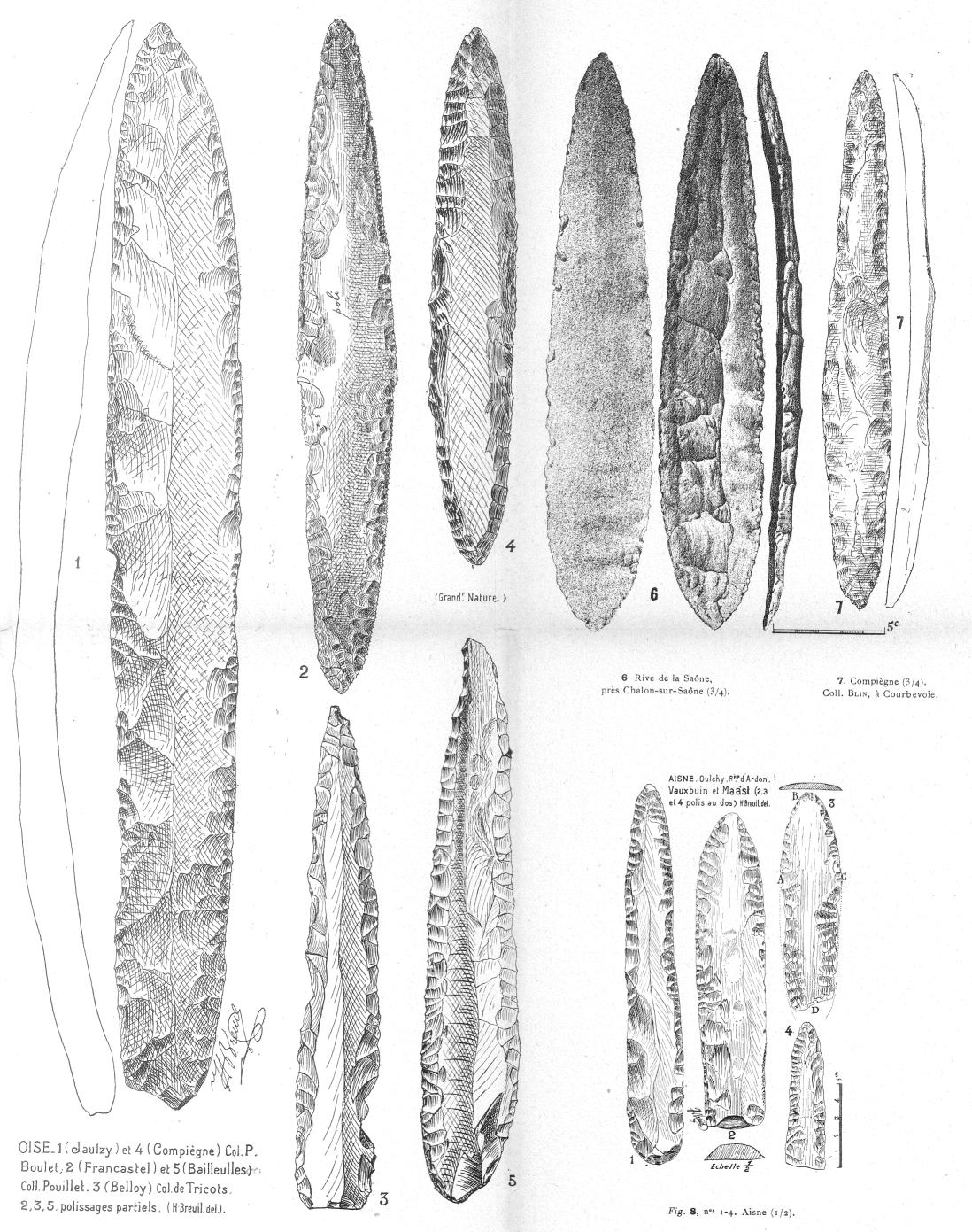


Planche I. — Tailleries de Silex. — J. de Saint-Venant.

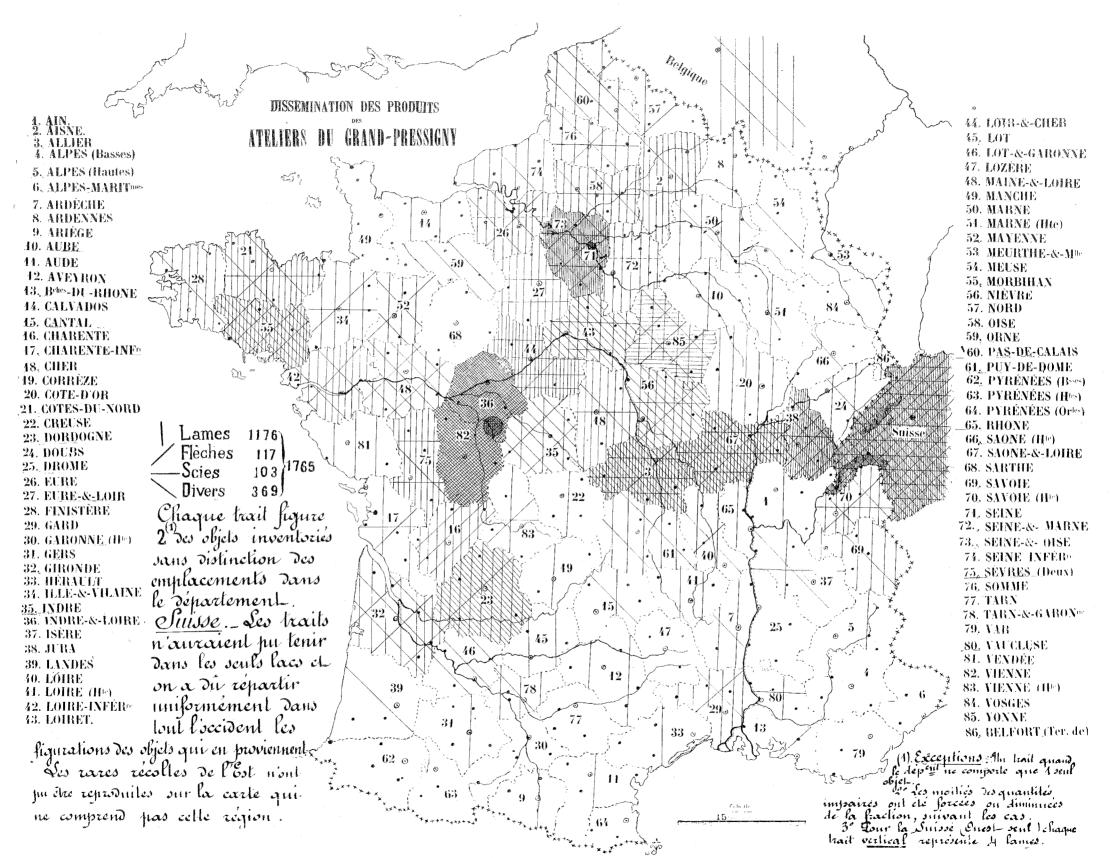


Planche II. - Tailleries de Silex. - Carte dressée par M. de Saint-Venant (1910).

touchée à grands éclats sur la moitié gauche, lisse sur l'autre, sauf bords retouchés partout à fins éclats; fort arquée, flèche de 29 mm., 330/40/15. Dans la rivière de l'Aisne, à Jaulzy, canton d'Attichy. Coll. P. Boullet, à Pont-Sainte-Maxence.

Fig. 2. - Poignard subrhomboïde à deux pointes, et deux petites saillies latérales symétriques au milieu; tout retouché finement, sauf le dos en grande partie bien poli. Très bel exemplaire, 202/30, de Francastel. Ex Coll. Pouillet, à Clermont-d'Oise.

Fig. 3. - Lame peu régulière, à bords convergents, grossièrement et irrégulièrement façonnés de chaque côté d'une épine dorsale, talon coupé droit,

150/23. - Vient de Belloy. - Coll. de Tricots.

Fig. 4. - Petite analogue au numéro 2, plus ovale et simple embryon de saillies latérales; retouchée sur toute la périphérie, milieu juni; 165/25/10. Compiègne, au pont de Soissons, dans l'Oise. - Coll. P. Boullet, à Pont-Sainte-Maxence.

Fig. 5. - Lame pisciforme, à talon et pointes assez frustes, polie au dos du sommet, toute retouchée aux bords par éclats réguliers assez forts, 168/30.

- Bailleul-le-Soc (1). - Ex coll. Pouillet à Clermont.

Fig. 6. - (Echelle 3/4). Grande belle lame, en vesica piscis, fort large, arquée à 8 mm. de flèche, intacte et régulière : 269/47; vient d'uue berge de la Saône éboulée en 1876, près Chalon-sur-Saône. D'après lithographie 1/1 des Matériaux d'Archéologie et d'Histoire de (Landa). - Sort ignoré.

Fig. 7. — (Echelle 3/4). Longue et remarquable lame fusiforme, à deux pointes peu aiguës, presque toute retouchée, 205/31/12 et 10 de flèche. - Forêt de Compiègne. Renseignement Stalin, d'après un dessin de M. Blin. - Coll.

Blin à Courbevoie.

- Fig. 8. Quatre pièces de l'Aisne, en demi grandeur naturelle. Renseignements et croquis (pas complètement achevés) de l'abbé Breuil. - Nº 1. Lame type, pointe assez mousse, pourtour tout retouché, base hémi-circulaire, 227/33. Oulchy, coll. Doyen. - No 2. Large lame en cigare, sans son talon, rappelant la partie supérieure de la fig. 1 de Jaulzy; bords retouchés, assez peu finement en général, incomplètement au tranchant droit. Dos entièrement poli, après taille; restent, comme dimensions, 185/40. Palafitte dans la rivière d'Ardon. Coll. Labouret à Laon - Nº 3 Très curieuse et mince lame anormale, polie sur les deux faces, sommet parabolique tout retouché sur son entier pourtour A B C, avant polissage. Une série de retouches plus grossières (postérieures à ce dernier), ont rendu plus étroite la moitié inférieure incomplète, qui se terminait probablement en pointe, 130/35. Vauxbuin, canton de Soissons. Coll. Dr Capitan, don Breuil. Tout est exception dans cet exemplaire, et le polissage inférieur est extrêmement rare. — Breuil, loc. cit. Capitan, Exposition Universelle de 1900. — N° 4. Sommet de grande lame, silex gris, retouchée tout autour; dos poli 85/13, Maast, canton d'Oulchy-le-Château. — Récolte Faillot, Coll. Vve Faillot, Maast (Oise).
- (1) Par erreur dans la légende du cliché concernant les lames de l'Oise pl. I, ce nom est écrit Bailleulles pour Bailleul-le-S(oc).

Le Grand-Pressigny en Belgique.

PAR LE

Baron de LOÉ (Bruxelles).

M. de Saint-Venant, dans son excellent travail sur la dissémination des *Produits des ateliers du Grand-Pressigny*, a dit, notamment, qu'un deuxième courant commercial se dirige vers le nord, pour aller s'éteindre en Belgique: ce qui s'explique par la concurrence des beaux ateliers de Spiennes.

Sans être rarissimes, les produits pressiniens n'abondent cependant pas en Belgique; où on ne les rencontre qu'à l'état de belles pièces (lames, poignards, pointes de lance, etc.).

En voici un premier relevé sommaire :

Mendonck (Collection van Averloop): une grande et belle lame, dont la face dorsale est entièrement retaillée; et deux grands fragments de lames épaisses et étroites, très retouchées sur les bords latéraux.

Rhode-Saint-Genèse (Collection Cumont): deux belles lames, pointues et en partie polies; et cinq fragments importants d'autres lames de grande dimension également. En tout sept objets.

Porcheresse (Collection De Puydt) : une lame retouchée et polie sur le dos.

Roy (Collection De Puydt): une lame rétrécie en soie.

Maeseych et Kinray (Collection Nyssens): trois grandes lames, dont deux fortement retouchées. Enfin

Sutendael (Musées royaux du Cinquantenaire): magnifique lame de o^m30 de longueur, retouchée aux deux bouts. »

A propos de l'enquête sur la dispersion des silex du Grand-Pressigny.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Je demande pardon à M. Hue de n'avoir pas répondu à la Circulaire, relative à la recherche de l'aire de dispersion du silex du Grand-Pressigny.

Ma contribution eut été, du reste, des plus modestes, car, dans les collections considérables conservées au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, je n'ai connaissance que de deux pièces brisées, de provenance du Grand-Pressigny.

Et encore, depuis la rentrée, ayant eu l'occasion de revoir ces pièces, trouvées dans le magnifique gisement de l'époque de la Pierre polie, à Saint-Symphorien, près de Mons, j'ai pu reconnaître que l'une d'elles était confectionnée, non en silex classique du Grand-Pressigny, mais en silex blond-gris, analogue à celui de Meusnes, où existent encore les tailleries actuelles.

En réalité, les pièces du Grand-Pressigny doivent être très rares en Belgique et je doute qu'il y en aie plus d'une quinzaine d'authentiques.

Il y a, en effet, plus d'une cause d'erreurs et, parmi les silex utilisés à Saint-Symphorien et qui proviennent du banc turonien de Saint-Denis, il existe parfois des variétés qui, taillées, peuvent imiter à s'y méprendre certains silex du Grand-Pressigny.

Pour être à peu près certain de ne pas se tromper, il faut avoir eu en mains de bonnes séries de la région type et ces séries sont plus rares qu'on ne le pense.

D'autre part, au sujet du colportage du silex par des marchands ambulants, je suis d'avis qu'il a été propagé plus d'erreurs que de vérités, et qu'encore une fois, plutôt que d'observer et de réfléchir, chacun a préféré accepter une idée hypothétique, lancée il y a quarante ans, comme représentant la vérité incontestable et définitive.

Ayant observé, à des points de vue différents, tant de stations néolithiques, je crois que les choses ont été bien plus compliquées qu'on ne le suppose, et que, notamment, les croyances au colportage proprement dit ont été notablement exagérées.

D'abord, il n'y a d'indice de colportage qu'à partir du commencement de l'époque de la Pierre polie, c'est-à-dire du Spiennien.

Aux époques : flénusienne et campignyienne, les stations sont toujours situées à proximité immédiate des gisements de silex, de sorte que le fait de se rendre indépendantes des gisements de matière première n'a pris naissance, parmi les populations, qu'avec la notion du polissage!

Les Néolithiques de la Pierre polie occupent donc les points qui leur plaisent, plaines, environs de sources, sommet de collines plus ou moins élevées, d'où l'on a une vue étendue, grandes forêts, emplacements à matière première abondante, etc.; mais a-t-on remarqué si toutes les stations de site différent, de même âge, ont un outillage identique?

J'ai eu l'occasion de me livrer à de nombreuses observations relatives aux stations à sites divers du même âge et j'ai pu constater des discordances considérables.

En effet, les stations d'âge spiennien se présentent sous deux aspects très différents :

1º Sous forme de grands ateliers toujours accolés à des gisements considérables de silex : ce sont les stations industrielles;

2º Sous forme de postes fortifiés, aussi élevés que possible, ou dans des clairières de forêts, mais en rapport avec une source. Ce sont les stations défensives.

Les stations industrielles ont ceci de particulier, qu'elles sont généralement ouvertes à tout venant, et que si l'on examine leur mobilier, on reconnaît qu'il devait y avoir là un groupe de mineurstailleurs de pierre se fournissant des instruments strictement nécessaires, mais travaillant presque uniquement pour l'exportation.

Ces gens de la station industrielle ne se soucient en rien d'une défense possible; ils possèdent les outils du mineur, puis les quelques haches polies qui leur sont nécessaires; mais on y cherche en vain les armes offensives ou défensives: poignards, pointes de lances et pointes de flèches; c'est à peine si on les y trouve en quelques exemplaires.

Ces industriels si mal armés devaient se sentir défendus.

Et, en effet, si l'on se rend aux stations situées en sites élevés ou au milieu de vastes forêts, qu'y trouve-t-on?

On y trouve une forte proportion d'armes : haches polies, pointes de flèches, poignards, etc.

En somme, on voit donc un complexe formé: 1° d'un atelier de

taille central, non défendu, occupé par des ouvriers spéciaux : mineurs et tailleurs de silex ayant leur outillage spécial et fabriquant des haches et des hachettes taillées, des éclats et des lames que, dans les ateliers, nous ne voyons guère utilisés; 2º d'une ceinture de postes fortifiés, gardant une frontière plus ou moins étendue et se servant du silex provenant de l'atelier.

Dès lors, les gens de l'atelier peuvent-ils être assimilés à des marchands ou à des colporteurs?

Je ne le crois pas, ces gens vont simplement ravitailler en matière première les postes frontières, et leur apportent des haches et des hachettes non polies, des éclats pouvant être transformés en outils (racloirs et grattoirs) et des lames pouvant servir comme couteaux ou destinées à être divisées en tronçons servant à fabriquer les pointes de flèches.

En chaque centre d'exploitation du silex, l'on peut voir quelque chose d'analogue, de sorte qu'à mon avis, les populations de l'âge de la pierre polie devaient être divisées en chefferies plus ou moins importantes, avec une extraction de silex et un atelier centraux, défendus par une ceinture de postes fortifiés souvent judicieusement choisis.

C'est ce qui se passe encore de nos jours en Afrique.

On voit donc que l'idée de colportage s'atténue considérablement sous l'observation des faits, et que l'idée de ravitaillement prend de plus en plus d'extension.

Si, du reste, il n'en était pas ainsi, ne voit-on pas les dangers perpétuels auxquels des colporteurs commerçants seraient exposés au milieu de petites tribus pillardes qui auraient vite fait de dévaliser les marchands pesamment chargés et non armés.

Par suite même de cet état social, on ne peut comprendre l'extension de la matière première en dehors de la chefferie qui la possède, et si, peut-être, il y a exception pour le Grand-Pressigny, c'est qu'il y avait là fusion de tribus en une seule plus puissante, ayant des ateliers multiples et des postes nombreux à ravitailler.

Du reste cet état de choses amenant, comme aujourd'hui, des conflits autour des postes-frontières, il y avait des attaques, des razzia, des surprises de village à village et les vainqueurs ne manquaient pas de rapporter dans leur camp, avec le butin, les armes en silex des vaincus.

Ainsi s'explique, d'après moi, l'introduction des silex d'un groupe dans les groupes voisins, alors que le colportage pur et simple eût été impossible.

Dans tous les cas, pour ce qui concerne la Belgique, l'on distingue trois centres industriels principaux, avec extraction et taillerie de silex : un à Spiennes, un dans la Hesbaye (Avennes-Wansin); et un sur la rive droite de la Meuse (Sainte-Gertrude), situé en territoire hollandais.

De ces ateliers dépend l'outillage guerrier d'une série de stations défensives nombreuses et très localisées.

Mais, malgré ces clartes projetées sur l'état social des populations spienniennes, il reste encore certaines difficultés à vaincre, comme celle qui se présente pour expliquer le cas si intéressant des stations contemporaines de Spiennes et de Saint-Symphorien.

Ces stations sont très voisines l'une de l'autre; elles sont séparées de 2 à 2 1/2 kilomètres par une plaine sans obstacles; et cependant les gens de ces deux stations sont, en apparence, sans contact.

Alors que Spiennes est un atelier industriel qui va ravitailler des postes plus ou moins éloignés, la tribu, riche et puissante de Saint-Symphorien va chercher son silex sur la rive droite de la Haine (1), à Saint-Denis-Maizières où il y a des traces d'exploitation.

Ce silex, apporté en grandes masses, est utilisé complètement sur place, à l'exclusion de tout silex de Spiennes. Chacun fabrique ses haches polies, ses poignards, ses instruments, ses outils; et la tribu vit de sa vie propre, ne comptant, pour tout, que sur ellemême.

Comment deux organismes si voisins, qui ne sont séparés par aucun obstacle, à industrie semblable et de même âge, ont-ils pu exister côte à côte, sans se connaître en apparence?

Ici les hypothèses sont ouvertes, mais il en est une particulièrement plausible; c'est que Saint-Symphorien aurait été le centre aristocratique de la tribu, se servant d'un matériel spécial à lui réservé. Là, l'armement est sensiblement développé; et dès lors, Spiennes devient un atelier purement industriel, dépendant de Saint-Symphorien et chargé de ravitailler les postes frontières.

Il est aussi à remarquer que l'on a trouvé à Spiennes, d'assez nombreuses molettes à broyer; peut être était-ce aussi un poste alimentaire; mais Saint-Symphorien possède également ses broyeurs spéciaux.

On voit donc combien il reste encore à faire pour bien connaître l'organisation sociale de nos Néolithiques!

Un point qui, certainement, peut être très nettement fixé, c'est l'âge d'une partie importante des silex du Grand-Pressigny.

Les silex de la région ont d'abord attiré l'attention des Paléolithiques du Chelléen.

(1) Donc, de l'autre côté de l'eau.

Les Strépyiens ne sont guère apparus que dans certaines vallées, mais à partir du Chelléen, les populations ont commencé à s'étendre et celles-ci se sont surtout développées pendant l'Acheuléen I et pendant l'Acheuléen II.

A partir de l'Acheuléen II, il y a éclipse complète de tout le Paléolithique supérieur et, semble-t-il, du Néolithique inférieur.

Je n'ai vu, au Grand-Pressigny, ni Tardenoisien, ni Flénusien, ni Campignyen'; mais l'occupation redevient sérieuse et importante dès l'apparition de la première époque de la Pierre polie.

Je déclare ici être de l'avis de certains préhistoriens qui affirment que le polissage de la pierre n'est pas apparu subitement et ne s'est pas généralisé avec rapidité.

L'étude des grandes stations belges conduit au même résultat, et il est certain que la période de polissage intensif a été précédée d'une période de transition, qui constitue un véritable passage du Campignyen ou Spiennien, pendant laquelle on a amélioré la technique des instruments taillés des Campigniens, c'est-à-dire transformé les « pics » en haches, et les « tranchets » en hachettes, le tout de mieux en mieux « taillé », mais non destiné au polissage.

Le polissage s'est alors introduit lentement, s'attaquant d'abord aux tranchants, puis il s'est développé jusqu'à l'obtention du poli à peu près total de certaines armes et notamment des haches.

C'est par le stade intermédiaire de « taille » sans polissage ou avec polissage restreint, si bien développé à Spiennes, à Saint-Symphorien et ailleurs, qu'a commencé l'occupation néolithique du Grand-Pressigny; et pendant l'évolution industrielle de ce gisement, les choses se sont passées exactement de même en Belgique, dans la Somme, au Grand-Pressigny et dans la Dordogne.

Ce sont, partout, les mêmes instruments, les mêmes haches, les mêmes modèles, et c'est à peine si l'on remarque certaines différences locales, bien naturelles.

C'est vers la fin du Néolithique, que les choses s'obscurcissent. Du stade spiennien, les populations belges ne semblent jamais avoir passé au stade scandinavien, tandis que le Grand-Pressigny paraît être entre jusqu'à un certain point dans la voie de la plus belle technique, sans avoir jamais atteint la perfection scandinavienne.

Une différence existant entre le Grand-Pressigny, d'une part, et les gisements belges et ceux de la Dordogne, d'autre part, est la tendance, au premier point, à « habiller » les nucléi à lames en livres de beurre.

C'est là une mode locale dont l'on ne possède pas encore l'explication; mais qui nous dit que cette mode ne s'est pas introduite vers la fin de l'existence des grands ateliers?

Les « livres de beurre » concordent avec le moment de l'obtention des plus grandes lames; et ces lames, lorsqu'on les trouve utilisées, sont fortement retouchées et donnent plutôt l'impression du Scandinavien que du Spiennien.

Ces livres de beurre seraient donc peut-être un peu moins anciennes que les nucléi à éclats et à lames simples de Spiennes, de

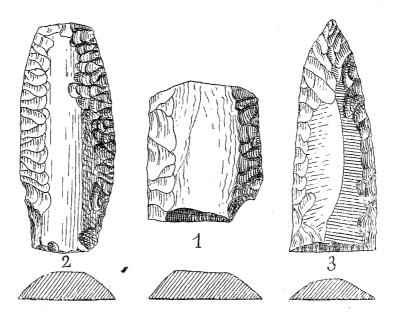


Fig. 1. — Fragment d'une grande lame, soigneusement retouchée sur les deux bords, avec légères traces de polissage, en silex roux du Grand-Pressigny. — Saint-Symphorien, près Mons.

Fig. 2. — Grand fragment d'une lame courte, soigneusement retouchée sur les deux bords, avec dos complètement poli, en silex gris-brun se rapprochant de celui de Meusnes. — Saint-Symphorien, près Mons. (Cette pièce pourrait provenir de la retaille d'une hache polie, le polissage paraissant avoir précédé la taille).

Fig. 3. — Extrémité d'une lame pointue, retouchée sur les deux bords, en silex brun, pouvant provenir du Grand-Pressigny. — Tourbe sous Bruxelles.
 Les trois originaux se trouvent au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles.

Saint-Symphorien, de Sainte-Gertrude d'une part, du Grand-Pressigny et de la Dordogne, de l'autre.

Il est, en effet, à remarquer que tous les nucléi, au Grand-Pressigny, ne sont pas des « livres de beurre » ; il y a aussi beaucoup de nucléi à éclats, du type ordinaire!

Telles sont les quelques considérations que j'ai cru utile d'émettre en séance; il ne me reste plus qu'à décrire les pièces conservées au Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles.

La première (voir Fig. 1) est un fragment d'une grande lame, de 0^m043 de longueur sur 0^m035 de largeur. Entière, cette lame pouvait atteindre 0^m30 de long. L'épaisseur est de 0^m009.

Elle est très bien retouchée, d'un seul côté, sur les deux bords, la face non retouchée est plane, sans trace de courbure longitudinale; l'autre face a reçu, sur les arêtes, un léger commencement de polissage. Cette pièce paraît bien être en silex typique du Grand-Pressigny, de couleur rousse.

La deuxième pièce (Fig. 2) est analogue à la précédente; mais elle dérive d'une lame beaucoup plus courte.

La longueur est de 0^m072 sur 0^m029, à la plus grande largeur. Celle-ci diminue sensiblement vers les extrémités. A une extrémité, l'épaisseur est de 0^m008; à l'autre, de 0^m004.

Les retouches latérales sont très délicatement faites; et les bords sont tranchants. La pièce est plane; et le dos arrondi a été très bien poli. Complet, l'instrument ne devait guère avoir plus de 0^m12 de longueur.

Il est probable que cette lame provient du débitage d'une hache polie, car les retouches latérales ont été effectuées après le polissage.

La matière première n'est pas le silex typique du Grand-Pressigny; elle a surtout de l'analogie avec le silex taillé à Meusnes pour la fabrication des pierres à fusil.

Les deux pièces ont été trouvées sur l'emplacement de la magnifique station de Saint-Symphorien, et proviennent des déblais de l'exploitation Hardenpont.

Enfin, je crois utile de signaler encore une pièce douteuse. Celleci a été recueillie anciennement dans la tourbe qui garnit le fond plat des alluvions modernes de la vallée de la Senne, à Bruxelles même.

Nous l'avons trouvée parmi les matériaux de la Collection Le Hon (Fig. 3).

Dans cette collection, trois pièces portent une même étiquette : Tourb. de Bruxelles, qu'il faut sans doute comprendre : Tourbières de Bruxelles. L'une est une jolie hache polie en silex brunroux, que je crois être du silex turonien, semblable à celui qui a servi à confectionner les instruments de la station de Saint-Symphorien.

La seconde est une lame simple, mince, non travaillée, que je crois de même provenance; et la troisième est un fragment de lame portant exactement le même travail que les deux spécimens du Grand-Pressigny, en un silex roux, peu translucide, peut être de la même région, mais sans évidence. Le dos n'offre aucune trace de polissage.

La longueur est de 0^m072 sur 0^m027 de largeur maximum, la pièce constitue l'extrémité pointue de la lame. L'épaisseur maximum est de 0^m008. Il doit donc être entendu que je n'oserais affirmer que la pièce soit en silex du Grand-Pressigny, mais j'estime que c'est possible.

Note ajoutée pendant l'impression. — M. Ch. Durieux, Ingénieur agricole et forestier, à Bruxelles, vient de confier, au Musée d'Histoire naturelle, une superbe pièce en silex du Grand-Pressigny, trouvée par lui en Campine. C'est une lame de o^m20 de long, complète, retouchée sur tout le pourtour, pointue et polie sur le dos.

Je compte présenter plus tard à la Société, une description avec figure de cette pièce intéressante.

Recherches sur la dissémination des silex de Pressigny-le-Grand dans le Centre de la Gaute et plus particulièrement dans le Bourbonnais.

PAR

Francis PÉROT (de Moulins, Allier).

Cette étude n'est autre qu'un essai de jalonnement de la migration des tribus attirées en Touraine par la présence des carrières de silex de Pressigny-le-Grand, puis fixées dans ces vastes ateliers d'où enfin, elles ont rayonné dans presque toute la France, notamment dans le centre, et plus particulièrement dans le Bourbonnais sur la rive gauche de la Loire, cette grande artère, la route nationale primitive des Gaules.

Il est à supposer que le silex de Pressigny-le-Grand (1) était débité sur place en livres de beurre (2), en langues de chats : noms populaires, sous lesquels on désigne les nucléi, ces quartiers de silex préalablement débités pour être colportés et ensuite mis en œuvre suivant les besoins (3): et cela se conçoit facilement, car, au lieu de transporter, non sans difficultés, de gros blocs de silex par des chemins à peine fravés, il était plus facile de voyager avec des silex dégrossis, et prêts à en retirer des lames ou autres instruments.

On pourra objecter que le silex se clive moins facilement quand il est sec; mais on peut répondre que ces provisions de silex étaient enfouies dans la terre ainsi que nous avons pu le constater au milieu des petits ateliers paléolithiques et néolithiques de Gennetines (ateliers et habitats); les tribus formant cette agglomération allaient faire des provisions de galets de la Loire, à quelques lieues de là,

⁽¹⁾ Sous ce nom générique on peut comprendre les carrières et les ateliers d'Abilly, de Barrou, de Chaumussay, de Neuilly, de Preuilly, etc., dont les gisements de silex sont presque identiques à ceux de Pressigny-le-Grand.

⁽²⁾ L'éminent archéologue, M. de Saint-Venant, est de cet avis.

⁽³⁾ Cela est si vrai, que nous avons recueilli un certain nombre de petits éclats de ces silex, aux Simons, non loin de Chateloy-Hérisson, et dans le environs. Ces localités étant privées de silex (Terrain Primaire), les moindres éclats étaient utilisés. Le même fait se rencontre à Gennetines, à Saint-Ennemord : on utilisait des parcelles minuscules de silex.

et qu'ils enfouissaient dans des silos, pour les débiter ensuite au fur et mesure de leurs besoins (1).

Etablies sur les rives de la Loire, les tribus industrieuses des temps préhistoriques y ont longtemps séjournées, débitant et taillant leurs instruments dans les rognons et les galets siliceux roulés par la Loire; d'autres tribus, sous la poussée de peuplades qui semble s'être produite de l'orient à l'occident, franchirent le Rhin, débouchèrent dans le Sénonnais, là, elles y trouvèrent les puissants dépôts des silex crétacés, elles s'y fixèrent pour toujours, et une fois l'impulsion établie, elles poussèrent les migrations vers le centre, franchissant la Loire, elles se disséminèrent à l'ouest et au midi, chaque tribu, formant des clans y prit sa position de fortune.

Aussi, dès les temps paléolithiques, le silex de Pressigny-le-Grand fût utilisé dans notre province, à la suite de l'importation qui en fut faite; la grande facilité de son clivage en longues lames le fit rechercher; et comme la fabrication locale à Pressigny dépassait de beaucoup la consommation sur place et même dans les environs, cette précieuse matière de première nécessité fût colportée même à des époques les plus lointaines, elle yétait échangée pour les produits des contrées traversées par les colporteurs.

Ce silex a dû pénétrer en Bourbonnais par les pays voisins des vallées de la Creuse et de l'Indre, et par extension par celle du Cher; en effet, nous le trouvons à Huriel, non loin de Montluçon, puis abondamment dans l'atelier spécial des Simons, en face de la cité de Cordes, ville gauloise aujourd'hui ruinée, près d'Hérisson.

Enfin, ces silex nous sont parvenus par le pays d'entre Loire et Allier, et l'indication des localités où ils ontété trouvés, tracera la route de leur dissémination dans notre Province.

C'est peut-être de ce premier mouvement commercial qui s'est manifesté pour le Bourbonnais du nord-ouest au sud, que l'on pourrait attribuer l'orientation des relations commerciales qui se remarque en Bourbonnais depuis un temps immémorial avec le Lyonnais.

La grande ligne séparative de la Langue d'Oc avec la Langue d'Oil, passe dans le voisinage de Moulins. Cette ville, qui ressortissait du Parlement de Paris, trafique avec la capitale, tandis qu'à partir de Moulins vers le sud, tout le pays fait ses affaires sur Lyon; déjà, Dompierre, le Donjon, la Palisse sont Lyonnais par les affaires, par le tempéramment, et aussi quelque peu par l'ethnique. Gannat ne s'est jamais détaché de l'Auvergne et regarde toujours plus au sud. Dans le midi de l'arrondissement de Moulins, comme à

⁽¹⁾ F. Pérot. — Palethnologie de l'arrondissement de Moulins. — Moulins, Auclaire, imp., 1894, p. 9 à 15.

La Palisse, les habitudes, les coutumes, ont beaucoup d'affinité avec celles du Lyonnais, et ces pays s'y raccordent par Varennes, le Donjon, la Palisse, Marcigny, le Brionnais, la Clayette, etc.

Dans l'ancien territoire des Brannovices qui avait ses limites dans le Brionnais actuel, la plupart des petites transactions se font encore depuis une haute antiquité, par échanges de marchandises, et non par argent; une journée d'homme et de cheval est remplacée par une journée identique, on troque du vin, de l'huile pour des fourrages, du blé, etc.

Aucune pièce de Pressigny n'a été signalée dans l'arrondissement de Gannat, non plus que dans la région de Saint-Pourçain; du reste, la rive gauche de l'Allier est assez pauvre et n'a fourni que très peu de documents préhistoriques (1).

Nous n'avons que très peu de documents sur le Nivernais, le Morvan; du reste, M. de Saint-Venant s'est chargé de signaler ceux particuliers à ces provinces (2).

L'Auvergne à cause de sa disposition montagneuse, moins accessible aux populations d'aventures, ne possède que peu de chose de l'industrie de Pressigny; du reste par la grande variété de roches qui s'y trouvent, elle se suffisait; et, de même que pour plusieurs provinces, les silex de la Touraine ne s'y rencontrent que sporadiquement.

Le Pressigny se rencontre assez fréquemment en Berry. La Bourgogne nous en a fourni de nombreux types.

Cet essai de dissémination du silex de Pressigny en Bourbonnais est très imparfait, nous l'avons établi avec nos propres moyens, c'est-à-dire avec l'aide de nos collections préhistoriques, et afin de pouvoir établir une échelle de proportion, disons que ces collections comprennent environ quatre mille objets, se répartissant depuis les temps paléolithiques jusqu'à la période Celto-Gauloise; cependant, nous avons aussi plusieurs pièces, débris, éclats divers, découverts un peu partout, et surtout dans le petit atelier des Simons à Hérisson, nous étant borné à ne citer que les pièces pouvant avoir un certain intérêt.

En considérant les pièces de Pressigny disséminées en Bourbonnais et en Bourgogne, nous n'y avons rencontré qu'une seule hache chelléenne, et une seule hache polie, pas même une seule flèche

⁽¹⁾ Nos inventaires publiés pendant vingt et une années, de 1882 à 1903, ne signalent que de très rares instruments, outils en silex paléolithiques ou néolithiques.

⁽²⁾ F. Pérot. — Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny. — Paris, Masson, 1900.

Du même auteur: L'Industrie des silex en Touraine. — Tours, Imp. Deslis, 1891.

parmi plus de onze cents que nous possédons! Il convient de dire que par sa nature; ce silex était prédestiné pour donner de grandes lames; en effet, il se prête admirablement à de grands clivages parallèles ou par superpositions; et pourtant, il devait y avoir un amoncellement de débris, de rebuts, de déchets de fabrication qui devaient encombrer ces ateliers; on trouve bien quelques-uns de ces débris utilisés pour en faire des scies à encoches, mais jamais de pointes de flèches, barbelées, à soie ou en feuille de laurier; il y a, dans ce fait, une idée qui nous échappe, car dans les ateliers restreints de la Bourgogne et du Bourbonnais établis dans le centre parodien ou sur les deux rives de la Loire, les éclats ont été utilisés et transformés en flèches.

Avant de citer les localités qui ont façonné des silex de Pressigny, il serait utile pensons nous, de désigner par un nom conventionnel ces mêmes silex, afin d'éviter des confusions. Cette proposition n'arrive peut-être pas à son heure, perdue dans un terrain non préparé et qui, du reste n'est pas le sien. Qu'est-ce donc qu'un poignard, un javelot, une lance, un couteau?... Des instruments en silex ainsi désignés ayant une certaine analogie de forme avec des armes modernes, et tenant compte de ces derniers avec ceux qui ont été façonnés depuis quelques mille ans, est-il possible de les désigner par analogie ou par assimilation avec les armes modernes? Non, car nous ne savons presque rien de l'usage des silex; exemple : certains palethnologues désignent sous le nom de rabot, certains silex courbes, avec une extrémité retaillée capable de racler; est-ce là un rabot qui ne ressemble en rien avec l'instrument complexe de ce nom? Lequel est composé de quatre pièces distinctes, le rabot en bois proprement dit est percé au centre d'une ouverture oblique appelée lumière, par laquelle s'échappe le copeau, puis d'un fer, d'un contre-fer, et d'un coin, qui les maintient dans la lumière.

Les flèches, notamment celles de la Tunisie, de Ouergla, de Gardaïa, qui n'ont que omo o de longueur, ne pèsent même pas un gramme; d'autres de nos régions sont minuscules et incapables de résister au moindre choc; ces silex taillés en forme de flèches, ne pouvaient même pas être fixées à une gœse, tant légère soit elle, elle eût entraîné de son poids ce menu fragment au lieu d'en diriger le mouvement en avant.

Ces grands silex finement retouchés avec l'arête dorsale polie, appelée communément poignards, couteaux, étaient vraiment bien trop fragiles pour devenir une arme quelconque; et cependant on les trouve ordinairement entiers; ceux brisés l'ont été par l'effet de la culture et aussi par la curiosité des trouveurs qui les brisent uniquement pour voir ce qu'il y avait à l'intérieur.

Nous désignerons uniformément ces derniers par le nom générique de Lames, en attendant un autre nom mieux adapté.

Les scies elles-mêmes sont-elles des scies? Ces instruments à deux encoches, peuvent rigoureusement produire une rayure sur un os, sur un morceau de bois, mais quant à produire une section de l'un ou de l'autre cela est impossible, le côté denté ne pouvant pas pénétrer à une profondeur de plus de 0^m002 à 0^m003 à cause de l'épaisseur du silex.

Les gouges, les vrilles en silex, ont besoin d'attendre un nouveau baptême qui leur donnera un nom mieux adapté à leur destination.

Allier.

Localités du Département de l'Allier, dans lesquelles ont été trouvées des silex de Pressigny-le-Grand (1).

ARRONDISSEMENT DE MOULINS (2).

Beaulon. — Une belle lame a été trouvée au domaine des Caniers non loin de la Loire. Arête dorsale vive, enlevages rudimentaires. Pièce de résistance (notre collection nº 620).

Besson. — Lame en silex blond. Longueur o^m 166., largeur o^m 044. Grands enlevages laissant une arête dorsale, retouches latérales. Trouvée au quartier des Forêts, à Moladier.

Bussières-les-Mines. — Deux belles lames, terminées en pointe, finement retouchées; trouvées dans le *Trou du Sauvage*, abri naturel dans un cirque abrité formé par les contours d'un ruisseau. Cet abri a été fouillé sans intelligence; après cette dévastation nous y avons recueilli des débris de silex, étrangers au pays.

Chassenard. — Village qui a succédé à la Ville de Cé, cité antique avec necropoles submergées en partie par la Loire. Sur les bords du fleuve, habitats et tailleries de silex.

Un fragment de grande lame dont les deux extrémités ont disparu, silex jaune pâle, fines retouches sur les bords. Longueur om 110. Poids 28 grammes, N° 615.

(1) La Carte qui accompagne cette description (Fig. 1), indique par un point noir les localités qui ont fourni ces silex.

Quatre localités sont à ajouter à cette Carte, dressée avant la rédaction de ce Mémoire: Chavenon, Saint-Martinien (arrondissement de Montluçon), Besson (arrondissement de Moulins), Neuilly-le-Réal (arrondissement de Moulins).

(2) Les localités sont désignées dans l'ordre alphabétique.

Un instrument en beau silex blond rougeâtre, très robuste, et analogue au N° 3104, trouvé à Neusy (Saône-et-Loire), et qui sera décrit avec les silex de Pressigny trouvés en Bourgogne.

Cette lame incurvée et lisse du côté du plan de frappe, porte un dosseret rond, poli, mais obtenu à l'aide de retouches transversales, très régulières, pointe aiguë. Cette très curieuse pièce n'est point la seule de ce genre que nous possédons. Longueur, o^m141; largeur, o^m020; épaisseur, o^m110. Poids, 33 grammes. N° 2325.

Chézy. - Longue lame, silex blond, concave, convexe, arête dorsale, retouches d'une grande habilité, pointe à l'une de ses ex-

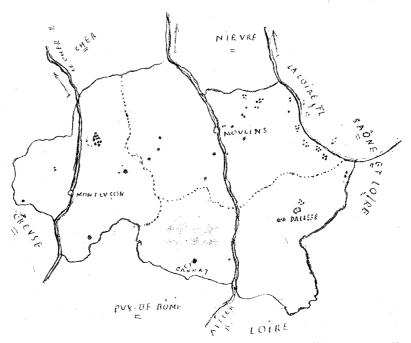


Fig. 1. — Carte de la Distribution des Silex du Grand-Pressigny, dans l'Allier. — Légende: Un point indique la découverte d'un Silex de Pressigny; — Deux points indiquent plusieurs Silex de Pressigny; — Ptusieurs points indiquent la réunion d'un nombre indéterminée de Silex de Pressigny.

trémités. Trouvée lors de la destruction d'une motte au centre du bourg, au sommet de laquelle avait été construite l'église, et qui a également disparue. (Musée départemental de l'Allier: N° 42, vitrine à plat N° 1).

Coulanges. — Bourgade sur la rive gauche de la Loire. Habitats paléolithiques, néolithiques; âge du bronze.

A Mortillon, une belle lame terminée en grattoir légèrement arqué, conoïde de percussion sur la face lisse, arête dorsale, retou-

ches latérales. Longueur, omo130; largeur, omo40; épaisseur, omo16. Poids 86 grammes. Nº 196. Pièce très résistante.

Les Guillots (station néolithique), ont donné une belle lame concave, convexe, arête dorsale opposée à une face lisse, trois grands enlevages, fines retouches latérales. Silex jaune très clair. Longueur, 0^m210; largeur, 0^m035; épaisseur, 0^m012. Poids, 85 grammes. N° 2350. Pointe fine, talon retouché.

A Estrées (Poste gallo-romain sur la Via strata). Très belle pièce de forme allongée et losangée, terminée par deux pointes fines et perçantes, silex blond rouge, concave, convexe, fines retouches sur les deux faces; l'une d'elles en plan convexe porte une arête dorsale médiane droite, aux côtés de laquelle sont des enlevages transversaux, le côté opposé est finement retouché, les bords sont tranchants.

Ce bijou en silex mesure o^m120 de longueur, sur une largeur de o^m027 au milieu, et o^m013 d'épaisseur. Poids : 32 gr. 025. N° 2954.

Gennetines, à 9 kilomètres N.-E. de Moulins. — Pays forestier avec de nombreux étangs, sur le versant gauche de la Loire. Habitats, tailleries de silex sporadiquement disséminées sur l'étendue de la commune; tous les âges préhistoriques s'y rencontrent, ainsi que des forges à la catalane (1).

LES DRYATS. — Une très belle scie en silex blond, ovoïdale, terminée par deux encoches, retouches nombreuses sur le bord mince opposé au sommet. Longueur, o^m078; largeur, o^m054; épaisseur, o^m010. Poids, 32 grammes. N° 1101.

Dans le vaste parc des Bordes est un marécage tourbeux, de forme circulaire, inculte, inaccessible, caractérisé par une dépression sensible. Vers le centre la dépression est plus accentuée; on en a retiré des débris de poteries rouges et noires très grossières, sans engobe, ainsi que des débris de silex, pointes, racloirs, mais de très petites dimensions; parmi ceux-ci, est une petite lame de Pressigny, de forme triangulaire avec arête dorsale, ayant omo50 de longueur, avec fines retouches. N. C. N° 3212.

Lucenay-la-Vallée. — Double motte antique réunie par un profond fossé; matériaux gallo-romains, trente fortins autour, détruits, un seul reste encore.

Débris de silex, lames, pointes, une lame terminée en grattoir, silex très jaune, face lisse opposée à un dosseret, trois enlevages, bords retouchés. Longueur, o^m137; largeur, o^m032; épaisseur, o^m009. Poids 47 grammes. Nº 2603. Remarquable pièce.

⁽¹⁾ J. Pérot. — Paletnologie de l'arrondissement de Moulins. Auclaire, imp. 1874, 21 p. in-8°. — Les temps préhistoriques en Bourbonnais. 1908. ln-8° de 22 p., 2 Planches,

Les Péchins, domaine au centre des habitats et tailleries de silex provenant des galets de la Loire. Un grattoir arqué rouge, translucide, arête dorsale.

Grattoir rouge translucide, arête dorsale, surface plane opposée, très fines retouches. Longueur, o^m074; largeur, o^m033. Poids 31 grammes. N°621.

Grande lame silex blond-rouge translucide, avec grands enlevages laissant un dosseret, fines retouches. Longueur omo: 35.

Un très grand fragment de lame en silex rouge-blond translucide, à larges enlevages, finement retouchée, dosseret très saillant.

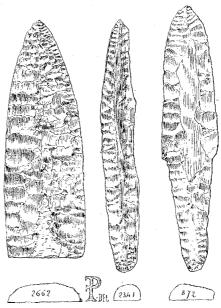


Fig. 2. — N° 2662, Partie d'une grande lame très artistiquement retouchée, Pressigny jaune blond, translucide, Saint-Ennemond. Les Jendumets, près Moulins. — N° 2341, Bâtonnet, en silex jaune foncé dosseret, donnant une coupe semi-cylindrique. Rozières, commune de Molinet, arrondissement de Moulins. — N° 872, Instrument en silex jaune clair, fortement retouché, bords rabattus, dosseret plat, poli, avec soie pouvant faire supposer que cet instrument pouvait être emmanché. Remarquable pièce. Atelier des Sèves, à Saint-Julien-du-Sault (Yonne). — [1/2 Gr. nat.].

Longueur, o^m135; largeur, o^m033; épaisseur, o^m006. Poids, 65 grammes. N° 3000.

Une belle pointe en silex jaune pâle, provenant d'une lame aiguë. N° 2629.

Plusieurs pointes lancéolées, nºs 944, 945, 963, etc., et diverses pièces (Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1892, par F. Pérot, xiiie année).

Un bâtonnet semi-cylindrique, terminé en pointe aiguë, obtenu à l'aide de très fines retouches, faites transversalement, n° 953.

Nous possédons plusieurs de ces singuliers instruments en silex de Pressigny, leur usage nous est inconnu, il semble même difficile de leur donner une attribution; fort épais ils sont résistants.

Un superbe fragment de grande lame en silex blond. Longueur, om 110; largeur, om 032, grands enlevages et fines retouches. No 2969.

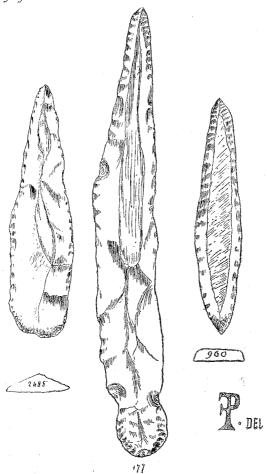


Fig. 3. — Nº 485, Lame en silex rougeâtre, concave, convexe, pointe et talon retouché, arête dorsale. Vitry-en-Charolais. — Nº 177, Grande lame en Pressigny, rougeâtre, arête dorsale, bords légèrement retoucnés, grands enlevages. Pointe et talon encoché pour en permettre la suspension. Provenance: Volgů (Saône-et-Loire). — Nº 960, Instrument plat, enlevage poli, les deux bords finement retouchés, terminé par deux pointes, très légèrement piqué. Beau silex rouge brun de Pressigny. Bois de Beugnet à Molinet-sur-Loire, arrondissement de Moulins. — [1/2 Gr. nat.].

Un autre beau fragment de lameen silex blond rougeâtre, translucide, travail à grands enlevages et fines retouches. Longueur, o^m140; largeur, o^m033.

Une lame, avec arête dorsale, ayant o^m140 de longueur, a été récemment trouvée à la côte Martin, et colportée à Paris.

MOLINET. — Rive gauche de la Loire, habitats, stations et tailleries de silex, provenant des galets du fleuve, ou du silex lacustre de Tilly-Saligny.

Au bois de Beugnet, nous y avons recueilli une remarquable pièce en silex rouge de Pressigny, de forme lancéolée aux deux extrémités, concave, convexe, face très lisse, l'autre polie dans toute sa longueur, retouches latérales très délicates, bords tranchants. Longueur, om123; largeur, om025; épaisseur, om008. Poids, 31 grammes. N° 960.

Pièce unique en son genre, faite sur place avec le silex importé, très remarquable pièce intacte.

Fragment de lame de couleur jaune très opaque, partie lisse, celle opposée ayant deux arêtes parallèles, bords tranchants, fines retouches sur les deux faces, l'extrémité taillée en grattoir double. Longueur, 0^m120. Nº 287.

Une fort belle lame a été acquise par M. le D^r Bailleau, concave, convexe. Longueur, o^m250, largeur, o^m0430.

Le domaine de Rozière a fourni une pièce analogue à celle que nous avions recueillie précédemment, et portée sous le n° 2325 du catalogue de notre collection, pièce robuste.

Un bâtonnet, plat sur le côté de l'enlevage, et semi-circulaire sur la face opposée; de même que ses analogues retouché transversalement. Longueur, o^m130; largeur, o^m015; épaisseur, o^m010. Poids 37 grammes. N° 2341 (Fig. 2).

A Estrées, une belle lame concave, convexe, nodosité. Longueur, o^m200; largeur, o^m032; épaisseur, o^m032. Trois enlevages parallèles, fines retouches. Poids, 73 grammes. N° 2248.

Au domaine des Guérauds, grand fragment de lame en silex brun foncé, surface lisse concave, l'autre portant une arête dorsale polie, deux grands enlevages autour, fines et délicates retouches, bords vifs et tranchants. Longueur, 0^m141. N° 3163.

Grande lame arquée en beau silex blond foncé et rougeâtre, piqueté de globules gris. Recueillie au milieu de débris d'un petit atelier, fragments de pointes, esquilles provenant du débitage des galets de la Loire, qui ne pouvaient donner que de petites pièces. Une extrémité lancéolée, l'autre restée mousse avec le conoïde de percussion. Arêtes dorsales et retouches sur les bords latéraux. Longueur, o^m190; largeur, o^m027. Poids, 80 grammes. N°916.

Moulins (Environs de). — Une hachette moustérienne formée d'un gros éclat de silex rougeâtre de Pressigny; une face bombée, portant des enlevages transversaux, la face opposée tail-lée longitudinalement et transversalement, le tranchant très court

Bien que rappelant les haches acheuléennes, celle-ci paraît être moustérienne. Patine et belle conservation. Longueur, 0^m095; largeur, 0^m057, Poids, 110 grammes. N° 733 (Fig. 4).

PIERREFITTE-SUR-LOIRE. — Habitats, quantité de silex taillés dans

les cailloux roulés du fleuve, et de Tilly-Saligny.

Superbe éclat en beau silex blond de Pressigny, affectant une large tête de lance, avec talon et obtus, le sommet de forme ogivale, bulbe de percussion, concave, convexe, enlevages latéraux. Remar-

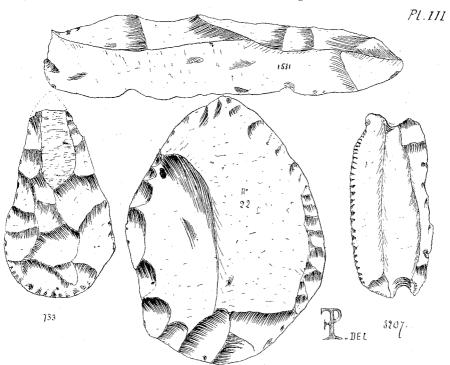


Fig. 4. — Nº 733, Hachette, moustérienne, rougeâtre, Pressigny. Moulins (environs de), route de Gennetines. — Nº 22, Eclat amygdaloïdal, avec arête dorsale, retouché sur une face talon. Epoque du Moustier, silex blond, translucide, trouvé à Pierrefitte-sur-Loire. — Nº 3207, Scie à encoches, silex jaune, denchée sur le côté mince opposé au dosseret. Huriel, arrondissement de Montluçon. — Nº 1531, Lame très rubuste, lisse d'un côté, arête dorsale et larges enlevages latéraux. Atelier des Simons, près d'Hérisson, arrondissement de Montluçon, qui exploitait les nucléi apportés de Pressigny.

quable pièce moustérienne. Longueur omo140; largeur, omo100; épaisseur au talon omo25. Poids, 423 grammes. No 22 (Fig. 4).

Les Truges. — Une lame avec arête dorsale, fortement retouchée sur les bords. Longueur, o^m112; largeur, o^m022. Poids, 32 gr. N° 387. Pièce très usagée.

L'une des pièces de Pressigny, les plus remarquables de notre collection, et qui nous paraît moustérienne, malgré que le silex

pressinien ne semble avoir été disperse qu'aux temps néolithiques. Nous insistons en faisant remarquer que le N° 733 (Fig. 3) est une hachette acheuléenne-moustérienne, entièrement taillée, rappelant l'époque Paléolithique, prise aux débuts, et recueillie aux environs de Moulins.

Neully-le-Réal. — Sables tertiaires. La Sologne Bourbonnaise.

Au domaine des Bruyères, le fermier trouva en labourant, une grande lame en silex blond, longue de o^m31, et de la largeur de quatre doigts, elle était tranchante sur les deux côtés, amincie sur les deux bords, et épaisse au milieu, pointue aux deux bouts. L'ayant apporté chez lui, sa femme très superstitieuse lui dit qu'il avait ramassé un Sort, et qu'il fallait rapporter Co Piar là où il l'avait ramassée; en effet, le laboureur reporta la pierre dans le champ. Ayant vu cet homme, il pria un domestique des Bruyères de rechercher cette pierre, laquelle aura dû être brisée, et n'a pas été retrouvée, pouvant être facilement manœuvré par un ambidextre, à cause des enlevages faits au talon.

Saint-Ennemond. — Pays boisé, étangs, tertiaire moyen. Habitats paléolithiques et néolithiques. Station des Jendumets.

Fragment de lame en silex blond tirant sur le rouge, concave, convexe, lisse du côté du plan de frappe, le côté opposé est divisé par un dosseret saillant, autour duquel ont été faites des retouches transversales à larges éclats, tranchant vif. Longueur, o^m070; N° 798.

Petite lame en silex jaune pâle, lisse, et arête dorsale produite par deux enlevages adoucis sur les bords par des fines retouches, une extrémité arrondie, l'autre pointue. Longueur, omog1. Nº 882.

Scie en silex presque rouge de Pressigny, obtenu dans un éclat mince, dosseret retouché au sommet opposé au côté devant couper; portant deux encoches édestinées à la fixer à un manche. Longueur, omo55; largeur, omo43; épaisseur, omo8. Poids, 23 grammes. N° 824.

Bâtonnet analogue à ceux précédemment décrits, offrant beaucoup de résistance (N° 2325-2341). L'arête dorsale a été polie, et donne une section semi-circulaire. Lengueur, o^m113; largeur, o^m020; épaisseur, o^m0080. Poids, 23 grammes. N° 2948. Pièce intacte.

Remarquable fragment de grande lame en beau silex rougeblond de Pressigny, translucide, étoilé de mouchetures blanchâtres dans la pâte. Pièce luxueusement traitée, mesurant o^m123 de longueur; le dosseret en berceau est obtenu par des enlevages transversaux d'une régularité excessive, la rectitude des lignes en fait un véritable objet d'art néolithique. Nous n'avons rien rencontré de plus parfait que ce fragment brisé par la charrue. N° 2662 (Fig. 2).

Le Musée Eucharistique du Palais du Hiéron, à Paray-le-Monial, possède une lame intacte de o^m185 de longueur, en silex blond, crête dorsale terminée par un grattoir en creux et qui a été trouvée aux Jendumets.

Saint-Hilaire. - Terrain houiller, flore permienne.

Un fort bel instrument en silex blond, dos caréné avec de fins enlevages latéraux, terminé par une pointe, rare et bel objet intact. Longueur, o^m110; largeur, o^m020. Poids, 25 grammes. N° 3060.

LE THEIL. - Terrain primitif, gniess, porphyres.

Lame fragmentée, ayant encore o m 110, robuste, rudimentaire, grands enlevages et grossières retouches. Aucun silex dans la région. N° 1763.

THIEL. — Terrain tertiaire, sables argileux, pays boisé, restes d'enceintes préhistoriques au bourg, voies antiques. On suppose que ce pays était la Sitilia des Commentaires, mais la table de Peutinger, ne concorde pas avec les distances. D'autres y ont vu la Gergovie des Boïens..., qui est encore à découvrir.

Lame ayant o^mo35 de longueur, pointue d'un côté et offrant une scie très courte à l'autre extrémité, surface lisse, enlevages latéraux, dosseret à grands enlevages. Bien que trouvée au milieu de terres recouvertes de bois, cette pièce est tellement patinée qu'on pourrait la croire roulée par les eaux. Poids, 24 grammes. N° 2855.

La Palisse. - Chef-lieu d'arrondissement.

Au pied des montagnes qui couvrent la plus grande partie de cet arrondissement est très pauvre en stations préhistoriques.

Lubie, près de La Palisse, était une ville antique disparue, non loin de la Besbre. Officines de céramistes gallo-romains, vases, statuettes, médaillons, aux 11° et 111° siècles de notre ère.

Deux magnifiques lames en silex blond de Pressigny, ont été retirées du fond d'un étang, lors d'un curage vers 1880.

L'une, concave, convexe, est un véritable bijou, silex blond, très pur, en forme de longue navette, surface très plane, le côté opposé taillé en berceau surbaissé, les arêtes dorsales ont été polies finement, les retouches sont remarquables par leur régularité, les deux extrémités très aiguës. C'est l'une des plus belles pièces de notre collection. Longueur, 0^m220, largeur au centre, 0^m041. Poids, 208 grammes. — Nº 2468.

La seconde, même silex, mais plus pâle, concave, convexe, terminée par une pointe, et par un grattoir de l'autre extrémité. Longueur, 0^m245; largeur, 0^m037. Poids, 118 grammes. N°2469.

Une autre lame provenant de Lubié est en silex blond, intact, concave, convexe, dosseret poli, fines retouches, bords tranchants. Longueur, o^m200; largeur, o^m033. Poids, 84 grammes. N° 2666.

On peut consulter avec intérêt pour ces trois lames, le travail du D'P. Raymond, publié dans les Annales de Palethnologie (t) sur les lames en silex de Pressigny, trouvées à Collargues (Gard), et qui sont très exactement semblables aux nôtres.

SAINT-LÉGER-DES-BRUYÈRES. — Belle lame en silex jaune, teinte rouge, conoïde adouci par un enlevage, face lisse, dosseret à trois enlevages, fines retouches, bords tranchants. Longueur, o^m140; largeur, o^m045; épaisseur, o^m09. Poids, 83 grammes. Nº 617.

Plusieurs pointes, débris, éclats en silex de Pressigny, ont été trouvés sur le territoire de cette commune encore très boisée.

Arrondissement de Montluçon.

Chavenon. — Terrain primaire. Une lame en silex blond ayant o^m200 de longueur a été trouvée au domaine du Tronçays, et conservée longtemps par le propriétaire.

ARPHEUILLE-SAINT-PRIEST. - Non loin de Néris.

Le Musée de Néris possède une lame en Pressigny, de couleur jaune, la plus grande trouvée en Bourbonnais, elle mesure o^m310 de longueur, une extrémité est arrondie, l'autre est terminée en pointe. Cette remarquable pièce a été découverte à Weisso, non loin de la Croix-du-Chiez, par M. Riekotter, qui en a gratifié le Musée de cette cité thermale, connue dès les temps celto-gaulois.

HÉRISSON. — Château féodal, belle ruine de l'architecture militaire du XIII° siècle sur l'Aumance. Non loin, en remontant l'Aumance, au moulin des Cassons, se voit intact le dolmen du Maroc, dont la chambre violée par les bergers, a fourni des silex taillés (2).

En descendant le cours de l'Aumance, et à peine à 1200 mètres d'Hérisson, sont les ruines de l'antique cité de Cordes, ville gauloise. En face de la cité, mais séparé par l'abrupte vallée de la rivière, torrentueuse en cet endroit (3), est le domaine des Simons, avec un beau souterrain-refuge que nous avons décrit. C'est près de là qu'était établie une taillerie de silex, apportés en quantité sous la forme de livres de beurre des carrières de Pressignyle-Grand. C'est par centaines que des pièces façonnées, des nucléi, surtout, ont été trouvés en cet endroit, avec les débris en rejets de

(3) Légende de Saint Principin.

⁽¹⁾ Paris, 11° année, 1907, P. 255 à 259.
(2) F. Pérot. — Le Dolmen du Maroc, près Venas, avec eau forte. — Moulins, Desrosiers, 1859.

fabrication. Nous ne décrirons que les silex que nous possedons, provenant de cet atelier alimenté par Pressigny; le silex fait complètement défaut dans cette région.

Sous les nºs 1526 à 1547, nous possédons 21 pièces, consistant en pointes, petits couteaux, un grattoir, lames grossières souvent sans retouches détachées des nucléi.

Un petit nucléus brisé en silex blond rougeâtre, avec cortex opposé au plan de frappe, c'est un assez curieux spécimen d'un noyau de ce silex d'importation autour duquel un bon nombre d'éclats ont été détachés. Hauteur, o^m112; épaisseur; o^m076. Nº 3962.

Grand nucléus, jaune rougeâtre, dosseret avec cortex sur un côté. Longueur, 0^m027.

Autre nucléus à grands enlevages parallèles et retouches latérales. Longueur, 0^m322; largeur, 0^m130; épaisseur, 0^m100. N° 784. Remarquable pièce, sans aucune trace d'usage, l'extrémité opposée au talon est pointue.

Une autre pièce entière, silex jaune, grands enlevages, retouches latérales. Longueur, 0^m290. N° 2147.

Moitié de nucléus, couleur rougeâtre. Nº 1528.

Lame très robuste, pouvant être comparée aux pics de Spy. Longueur, 0^m191; largeur, 0^m042; épaisseur, 0^m017. Poids, 129 grammes. N° 1531. Elle est un éclat d'une seule venue avec arêtes dorsales, silex blond, pas de trace d'usage.

Une hachette acheuléenne, traces d'usage.

Un taillant de hache acheuléenne.

Un singulier instrument donnant quatre pointes latérales, obtenues par des enlevages transversaux. N° 1566.

Nous avons appris sur place et aussi par le Dr Yves, médecinpharmacien à Hérisson, qu'une très grande quantité de ces silex, notamment des *Livres de beurre*, avaient été acquis par des étrangers et par des amateurs des environs, d'autres brisés et partagés pour servir de briquets; actuellement il n'en existe plus un seul, ni aucun débris.

Huriel. - Chef-lieu de canton.

Deux très belles scies en silex jaune ayant 0^m095 de longueur sur 0^m039 de largeur, portant une encoche à chaque extrémité avec fines denchures. L'une d'elles est restée dans le pays, nous avons acquis la seconde. Poids 49 grammes. N° 3207 (Fig. 4).

Saint-Martinien. — Au pays de la chataigne, aspect très mouvementé, blocs erratiques, pierres debout, pierres à bassins et à cupules, mégalithes.

Un fragment de grande lame très retouchée a été trouvée entre Saint-Martinien et Quinssaines; elle mesure o^m150, et fait partie des collections de M. Montagne, juge de paix, à Varennes-sur-Allier, lequel a trouvé ce fragment isolé.

VILLEFRANCHE-D'ALLIER. - Terrain houiller, grès rouges.

Une belle lame en provient, trouvée en 1892. Arêtes dorsales, retouches latérales, bords tranchants. Longueur, 0^m120. N° 790, l'une des extrémités arrondies.

Une lame terminée par deux pointes en silex blond foncé, concave, convexe. Longueur, o^m290; largeur, o^m038. Les deux extrémités terminées en pointes. N° 603.

IZEURE. — Le Haut-Barrieux, près de la route de Decize-Dornes. Grattoir éclaté, larges enlevages, traces d'usage, en silex blond. Hauteur, o^mo65; largeur, o^mo55; épaisseur moyenne, o^mo90; poids, 40 grammes. N° 2544.

Ainsi se trouvent décrits les silex de Pressigny-le-Grand. trouvés dans l'ancienne province du Bourbonnais, tant ceux qui nous ont été communiqués que ceux que nous possedons. Ce nombre considérable peut faire supposer qu'il en existe encore une certaine quantité restés ignorés ou à découvrir.

Autres départements.

Loiret. — Une lame nous a été fournie par Patay, elle est en silex jaune très pâle, concave, convexe, bulbe, trois enlevages longitudinaux, quatre autres transversaux qui en ont rendu les bords tranchants Longueur, o^m165; largeur, o^m36; épaisseur, o^m09. Poids, 83 grammes. N° 971. Très curieuse pièce.

Cher. — Vallenay-Bigny, sur les bords du Cher, terrain oolithique. Pas de silex dans toute la région.

Gros éclat discoïde avec bulbe, silex blanc-rouge, retouché en racloir, traces d'usage, enlevages. N° 1853.

Au champ de Preuille, petite lame tranchante ayant o^m098 sur o^m029 et pesant 42 grammes. N° 1395. Trouvée à la surface d'un champ, isolément en 1878.

Un autre éclat portant des traces d'usage, Nº 1010.

Yonne. — Saint-Julien-du-Sault, — Silex crétacés très abon-dants.

Nous avons explore pendant plusieurs années, le remarquable atelier paléolithique et néolithique de Sèves, lequel nous a fourni plus d'un millier de pièces, haches, lames, racloirs, flèches, grattoirs, etc.

Au centre de l'atelier, nous y avons ramassé un silex jaune de Pressigny, dont les contours donnent un pied humain parfaitement dessiné et surtout habilement obtenu par les retouches faites sur son contour. Il fait partie de notre collection spéciale de silex à profils anthropomorphes et zoomorphes, sous le n° 673. Hauteur, o^m065; épaisseur, o^m07; poids, 23 grammes.

Une pointe de forme lancéolée, taillée avec soin pour être emmanchée; la pointe est polie. Nº 872 (Fig. 2).

Cette pièce est très remarquable, nous ne lui connaissons pas de similaire; elle a été très remarquée par Gabriel de Mortillet; aucun terme de comparaison n'existe au Musée de Saint-Germain. Longueur, 0^m135; largeur, 0^m030; épaisseur, 0^m010; poids, 32 grammes. Travail des plus soignés, et d'une facture irréprochable.

De même que les pièces qui précèdent, nous avons recueilli au centre de l'atelier, et non loin du polissoir, une magnifique lame en silex fin de Pressigny, de couleur fauve, pointue à une extrémité et portant une encoche de l'autre. Longueur, 0^m220; largeur, 0^m035; poids, 86 grammes. N° 1580.

Concave, convexe, une double arête dorsale a été finement polie, les bords rendus viss et tranchants par une série de petits éclatements.

Extrémité d'une pointe ayant o^m070 de longueur, fines retouches. N° 1576.

Moitié d'une grande hache polie en silex blond, d'un beau travail, le tranchant a disparu. Longueur, 0^m130. N° 255.

C'est à notre grand étonnement que nous avons rencontré ces quelques silex de Pressigny, gisant au milieu des crassiers nombreux de ce vaste atelier; là, cependant, le silex de la craie s'y trouve surabondamment, et surtout d'une extraction facile. C'est une énigme difficile à résoudre que la présence de ces pièces en Pressigny au centre de cet atelier.

Côte-d'Or. — Notre ami, H. Marlot, cite plusieurs silex de Pressigny, trouvés à Jeu-les-Barres (1), et qui sont au Musée de Semur, notamment: des javelines, de grands couteaux ou lances, et d'autres recueillis dans l'arrondissement de Semur, ce qui indiquerait que ces peuplades préhistoriques avaient des « habitudes voyageuses ».

Saône-et-Loire. — L'un des départements les plus riches en stations, habitats et ateliers des périodes préhistoriques; il doit cette richesse aux deux grands fleuves qui le divisent, routes naturelles connues et fréquentées dès les temps paléolithiques.

⁽¹⁾ L'Auxois dans les temps préhistoriques. — Semur, 1908. In-18, p. 81.

Digoin. — Sur la rive gauche de la Loire. Débris gaulois, vestiges romains.

Les Salles, ont fourni l'extrémité d'une grande lame en silex blond, à grands enlevages. Nº 466.

GILLY-SUR-LOIRE. - Stations et habitats.

Une scie a été recueillie au Grands-Chirats, en silex blond; avec encoches aux extrémités; retaillée sur le conoïde, deux enlevages latéraux, fortes retouches. Longueur, omo60; largeur, omo57; poids, 33 grammes. N° 2491.

Pointe à cran des plus curieuses, en silex blond, tacheté de piqûres blanchâtres. Longueur, o^m91; largeur, o^m027; épaisseur, o^m008; poids, 22 grammes. N° 57.

Lame unie sur le plan de frappe, arête dorsale, fines retouches latérales, elle se termine par une ligne droite ayant deux encoches latérales de o^moo 5 destinées à fixer cette lame à un manche quelconque. Très remarquable pièce, unique en son genre.

Macon. — Le Musée de cette ville possède une superbe lame trouvée dans la Saône en regard de la ville, concave, convexe, fort bien retouchée et décrite par Landa (1).

« L'un des plus grands échantillons de Pressigny ».

L'auteur la désigne sous le nom de « Couteau-lance. Obtuse comme couteau, et bien fragile comme lame ». Longueur, o^m262; largeur, o^m047: épaisseur moyenne, o^m010.

NEUSY, près DIGOIN. — Célèbre station, habitats, ateliers, c'est des foyers de ces stations que proviennent la plus grande partie de nos *Pierres Idéographiques*.

Instrument de forme allongée, très robuste, silex presque rouge, à grands enlevages et fines retouches. Longueur, o^m113; largeur, o^m020; épaisseur, o^m012; poids, 30 grammes. N° 3104. Ce curieux instrument est très usagé.

Paray-le-Monial. — Plusieurs pièces, lames, pointes, déposées au musée du Hiéron, proviennent de la région Parodienne.

Volgu (la voûte des morts, d'après Chabas). — Célèbre par la découverte de dix-sept lames, connues du monde entier, au Musée de Chalon; une au Bristish-Museum.

Une lame en Pressigny, de couleur jaune pâle. Sur le côté gauche de l'arête dorsale, se voit un profil humain très brachycéphale, obtenu fort adroitement par une série de fins enlevages. Hauteur, o^mo54; poids, 8 grammes. N° 3177.

Grande lame en silex blond, légèrement incurvée, pointue d'un côté et montrant un étranglement de l'autre, destiné à former un

⁽¹⁾ Matériaux d'Archéologie et d'Histoire. — Nºs X et XI, page 48, avec planche lith.

cran d'arrêt permettant de suspendre cette arme tranchante sur les côtés. Plan de frappe très lisse, deux arêtes dorsales, fortes retouches. Longueur, o m 240 : [largeur, o m 030; poids, 99 grammes. N^{o} 177 (Fig. 3). Très remarquable pièce.

Engrenaud (près Volgù). — Un bâtonnet en silex jaune, dos en demi-cintre, le côté opposé plat, pièce de grande résistance bien que d'un travail fait avec recherche. Usage inconnu, exactement semblable à plusieurs décrits plus haut. Poids, 18 grammes. N° 2070.

Perrigny. — Près de la Loire, à Charnay, l'extrémité d'un instrument robuste, coupe en berceau, silex blond. Longueur, 0^m070. N° 1.077.

Analogue à celui décrit dans le Nº 3060, Saint-Hilaire.

RIGNY-SUR-ARROUX. — Scie à encoches, en silex jaune pâle, retouches, denchure opposée au dosseret. Longueur, o^m096; largeur, o^m048; épaisseur, o^m011. Poids, 60 grammes. Nº 480.

VITRY-EN-CHAROLAIS. — Lame en silex blond, terminée par deux pointes aiguës, dosseret formé par deux enlevages parallèles, biseautés, et retouches latérales. Longueur, 0^m100; largeur, 0^m026; épaisseur, 0^m012. Poids, 33 grammes. N° 2417. Instrument robuste.

Lame en silex rouge, concave, convexe, arête dorsale, légères retouches, terminée par une pointe opposée au talon. Longueur, o^m133; largeur, o^m032; épaisseur, o^m010. Poids, 45 grammes. N° 2485 (Fig. 3).

Dordogne. — Grotte des Eyzies. — Nucléus courbe caréné. Longueur, o^m300; largeur moyenne, o^m091; épaisseur moyenne, o^m036. N° 3210.

Trouvé par le Marquis de Vibraye lui-même, aux Eyzies, il a écrit sur ce nucléus à l'encre rouge Les Eyzies.

Très beau silex jaune foncé, nuancé de rouge, il porte de grands enlevages sur les deux faces, avec retouches latérales, pour obtenir une arête vive sur chaque bord; forme lencéolée pointe et talon.

Le Marquis de Vibraye, attachait une certaine importance à ce nucléus importé d'une aussi grande distance; il le plaçait sur son bureau, et il se plaisait à le faire admirer aux nombreux savants qui le visitaient.

C'est peu ce que nous avons recueilli de silex de Pressigny, dans les départements limitrophes de celui de l'Allier; il était bon cependant de les faire connaître; ils viendront s'ajouter à ceux qui seront décrits par les Palethnologues de leurs contrées respectives.

Le Grand-Pressigny dans l'Yonne.

PAR

M. l'Abbé BOURGEOIS, Curé de Coulours (Yonne).

La question des silex du Grand-Pressigny est fort intéressante, surtout si l'on parvenait à conjecturer à quelle époque précise, et comment ils ont été exportés!

Dans notre contrée de la forêt d'Othe, peut-être la plus abondamment fournie de silex taillés, je désespérais de rencontrer un objet quelconque du Grand-Pressigny, malgré une collection d'environ cinq mille pièces rassemblées depuis une vingtaine d'années, lorsqu'un jour un paysan m'apporta le silex jaune cire, tant convoité.

Il a été ramassé à une centaine de mètres du fameux *Polissoir* de Cérilly (Yonne), transporté au Musée Carnavalet. Transport qui, pour le dire en passant, n'a rien de raisonnable, car on n'a pas même marqué par une borne ou un poteau l'endroit ou il gisait!

C'est donc un champ d'étude qui, dans quelques années, sera complètement inconnu, oublié. Que les Archéologues fortunés songent à réparer cette négligence de l'Etat ou des villes, qui enlèvent ainsi de leurs cadres ces pierres si intéressantes!

Cette petite digression n'est pas à regretter, et je reviens à mon silex du Grand-Pressigny. — Quel nom lui donner? Je ne vois pas, et je pourrais me tromper.

Il a de longueur o^m066, de largeur o^m016, et d'épaisseur o^m008 vers la cassure.

Une pièce absolument identique, mais un peu plus longue et également cassée, existe dans la collection de M. Courtois, au hameau de la Fourchotte, près Laroche (Yonne). Elle a été trouvée sur les contours de la forêt d'Othe, et c'est aussi le seul objet de Pressigny, dans cette collection d'environ 2000 pièces.

Ailleurs, je n'ai pu me rendre auprès des collectionneurs assez nombreux, malgré tout mon désir. Mais je signale un vieil archéologue de 80 ans, M. Delaune, de Rigny-le-Ferron (Aube), qui pourait probablement dire quelque chose sur cette question.

La collection de M. Ph. Salmon, déposée à l'Ecole d'Anthropologie doit aussi contenir quelques silex du Grand-Pressigny.

Dans tout le moyen âge avaient lieu des rassemblements comme les Congrès de nos jours, et qui s'appelaient des *Pélérinages*. Sans s'écarter de la question pétrologique, n'est-il pas permis de compulser certains passages de Saint Grégoire de Tours, où il est dit que les congressistes de cette époque allumaient leurs cierges au moyen des *pierres à briquet*, et les feux dont ils avaient besoin?

J'espère bien qu'à Tours, on n'oubliera pas de porter un toast à cet éminent prédécesseur historique de notre Congrès, et qu'on ne sourira pas de mon opinion sur beaucoup de silex, puisque Voltaire même prétendait que les coquilles géologiques étaient une perte des pélerins du moyen âge.

A la fin du Ve siècle et au commencement du VIe existait derrière le village de Prescigny (sic), une forêt, rendue impénétrable par les ronces et les épines. C'est probablement dans ces lieux aujourd'hui défrichés que sont situés les ateliers de silex, comme chez nous dans la forêt d'Othe.

Pressigny était un lieu de pélérinage du vie siècle, comme Vians du côté d'Alby, où les briquets au me siècle servaient aux pélerins, près d'une grotte, selon Grégoire de Tours; il en est de même aux environs de Brives. Tout archéologue doit savoir que les ateliers de silex ont été occupés depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invention des allumettes! J'en donnerai, comme preuves, les Eyzies, Gorge d'Enfer, ou j'ai recueilli des éclats de briquets et de pierres à fusil. — Caveant Consules!

Instruments en silex du Grand-Pressigny trouvés dans l'Eure.

PAR

L. COUTIL (Les Andelys, Eure).

Pour contribuer à l'inventaire que prépare le Congrès Préhistorique de Tours, et stimuler les envois de documents, nous citerons pour le département de l'Eure, les instruments suivants, que nous avons d'ailleurs déjà mentionnés dans nos Ateliers et stations néolithiques du Département de l'Eure.

A. Poignards. — 1º Guiseniers. — Entre la ferme de la Haute-Borne et le hameau de la Baguelande, long poignard courbe, plat en-dessous, avec traces de polissage et fines retouches en dessus, poignée pointue avec côtés émoussés, tandis que l'autre extrémité est plus large et porte des crans pour couper ou scier. Longueur, o^m23; largeur, o^m03; épaisseur, o^m008; couleur gris jaunâtre (Collection Coutil).

Hameau de La Buccaille. — Lame plate en dessous, finement retouchée en dessus; l'extrémité très émoussée et arrondie, un côté manque. Longueur actuelle o^m087, largeur o^m025.

- 2º TRYE-CHATEAU, près GISORS. En arrachant un chêne, en 1891, tout près de l'Allée couverte de Trye-Château, visitée l'an dernier par le Congrès Préhistorique de Beauvais, poignard en silex brun-jaunâtre, un peu chocolat, lame arquée mesurant 0^m22 de longueur, 0^m032 de largeur, et 0^m07 d'épaisseur (ancienne Collection Henri Rustique, de Gisors; actuellement dans la Collection Coutil).
- 3º Thiberville. Poignard arqué en silex jaunâtre, trouvé vers 1885, avec les particularités précédentes de la poignée unie et pointue, de la lame pouvant scier, de la forme arquée. Longueur, o^m18. Ancienne Collection Porte; actuellement à M. l'abbé Porée.
- 4º Fains. Poignard trouvé près du moulin de Fains, à proximité d'une station néolithique, avant 1890. Longueur, o^m19; largeur maxima o^m035; épaisseur o^m05 à o^m06, mêmes particularités que ci-dessus (ancienne collection Pellaton et collection Taurin, à Rouen).

5º NEUILLY-SUR-EURE. — Grand poignard en silex noir; les dimensions sont celles des précédents, mais la taille est exceptionnellement soignée, formée d'éclats minces absolument parallèles et obliques; nous nous demandons si ce silex noir vient bien du Grand-Pressigny (Musée d'Evreux).

Saint-Maclou. — Fragment de poignard. Longueur o^m11 sur o^m028 de largeur (Collection Montier, à Pont-Audemer).

Daubeuf, canton des Andelys. — Autre fragment. Longueur, o^m14; largeur, o^m04; épaisseur o^m08, cet instrument complet devait mesurer o^m26 à o^m28.

Autres instruments. — Les Andelys, hameau de Villers, lame plate en dessous et finement retouchée en dessus, de o^mo85 de long sur o^mo3 de large, sorte de grattoir double retouché sur tout son pourtour, une extrémité large, l'autre étroite, silex jaunâtre (Collection Coutil).

LES ANDELYS, A VILLERS. — Deux autres fragments analogues, dont un brisé. Une moitié dans la côte de la rivière, l'instrument était entier, lors de la découverte.

GISORS. — Lame analogue, l'extrémité pointue a servi de retouchoir. Longueur omo 75 (ancienne Collection Henri Rustique, actuellement Collection Coutil).

Angerville près Evreux. — Grattoir double trouvé en 1898. Longueur, o^m095; largeur, o^m04 (Collection Gallerand, à Angerville).

C'est à tort que nous avons signalé dans nos Ateliers et Stations néolithiques de l'Eure, comme étant en silex du Grand-Pressigny, d'après les indications de M. Gallerand, des instruments trouvés à Orvaux et Guichanvie. L'examen de la collection Gallerand nous a prouvé que ces pièces étaient en autre silex.

Contribution à l'étude de la dissémination des Instruments du Grand-Pressigny.

PAR

L. COUTIL (Les Andelys, Eure).

Musée de Nantes. — Dans la vitrine réservée aux poteries de dolmens, deux grands poignards et un plus petit nº 136; deux poignards, collection Parenteau; un grand poignard du Grand-Pressigny; moitié d'un poignard, lame non retouchée, lame provenant d'un poignard retaillé et utilisé postérieurement, pointes et éclats.

Soit en tout cinq grands poignards, un plus petit, une moitié, un utilisé après retouches.

Musée d'Angers. — Deux beaux poignards en silex jaune, un en silex noirâtre, et une dizaine de lames non retaillées.

LE MUSÉE DE ROUEN possède six livres de beurre (nucléus), et une partie de vitrine avec des échantillons de lames longues et triangulaires; une étiquette mentionne que ce sont des silex de Saint-Acheul donnés par Boucher de Perthes!!!

Comme silex importés, une moitié de poignard en silex jaune; un autre gris rosé, de o^mo8.

Enfin, une pointe triangulaire avec retouches sur les côtés, de o^m10; et une sorte de pointe large, avec retouches latérales, ces 20 objets pouvant être classés dans le Solutréen, comme genre de travail ont été trouvés dans les dragages, à Villeneuve, près Paris. Enfin une pointe à bords retouchés sous un angle presque droit, et assez épaissi dans le genre d'un retouchoir (sans provenance).

Département de la Vienne.

A 4 kilomètres du bourg de la Puye, aux environs de Chatelle-Rault, autour du hameau des Six Maisons, stations neolithiques, grandes haches polies en silex jaune du Grand-Pressigny? [Communication du général Papuchon, à la réunion du 20 janvier 1910. Bull. Soc. antiquaires de l'Ouest, IIIe sér., t. II, 1er trimestre 1910, p. 5 et 6].

Inventaire des Silex du Grand-Pressigny, recueillis dans le Morbihan.

PAR

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (Château de Beaulieu, par Bignan, Morbihan).

Président de la Société Polymathique du Morbihan, Conservateur-adjoint du Musée archéologique de Vannes.

En réponse à la demande formulée par le Comité d'Organisation du Congrès Préhistorique de Tours, je me suis empressé de dresser un inventaire des silex, couleur de cire, dit du Grand-Pressigny, recueillis dans le département du Morbihan.

Je ne mentionne dans cette liste que les pièces dont la récolte dans le Morbihan est absolument certaine. Toutes les autres, sans exception, sont éliminées. C'est ce qui expliquera le petit nombre des silex inventoriés.

A la suite de la désignation de chaque pièce, j'ai cru devoir donner, autant qu'il m'a été possible de le faire, tous les renseignements relatifs à sa découverte. Ces indications, malheureusement incomplètes pour un certain nombre de silex, pourront être utiles pour établir des rapprochements entre les différentes civilisations et industries des centres d'importation des produits pressiniens.

Musée Archéologique de la Société Polymathique du Morbihan.

- 1. Belle lame ou couteau; longueur, o^m193. Nº 274 du Catalogue (Fig. 1).
- 2. Lame ou couteau; longueur, o^m166. N° 275 du Catalogue (Fig. 1).
- 3. Belle lame en silex du Grand-Pressigny, un peu transparent à l'extrémité; longueur o^m240. N° 276 du Catalogue (Fig. 1).
- 4. Lame ou couteau; longueur, o^m121. N° 277 du Catalogue. Ces quatre pièces proviennent du *Tumulus du Moustoir*, en Carnac, de forme ovale, long de 90 mètres, large de 38 mètres et haut de 5^m50, surmonté d'un menhir, fouillé, en 1864, par M. R. Galles,

aux frais du comité de la topographie des Gaules. Il renfermait à l'ouest un dolmen, au centre un amas de charbon et d'ossements d'animaux, et à l'est deux cryptes funéraires. Les lames ont été trouvées dans le dolmen, à l'ouest, aux parois muraillées et à dalles-supports, accompagnées du mobilier suivant : un grand vase apode en terre rougeâtre, muni d'une oreillette; un vase en terre brune, orné de bossettes ; un vase apode en terre jaune, muni de deux trous; un vase en terre rouge, orné d'une ligne sinueuse; une boule, en tuffeau, percée d'un trou biconique; une hache en agalmatolithe, percée; une sorte de pendeloque en forme d'olive, en agalmatolithe, percée; une rondelle en callaïs; ainsi que différents fragments d'autres vases en terre.

La construction de ce dolmen, son mobilier, semblent indiquer la dernière période de l'époque néolithique armoricaine (Bulletin Société polymathique du Morbihan, 1864, p. 117; Catalogue du Musée archéologique, 1881, p. 11).

5. Belle pointe de lance carénée (ou poignard), complètement et très finement retouchée sur le dos, avec une grande habileté, en silex couleur de cire. Cette pièce est brisée, l'extrémité manque. Elle mesure o^m191 de longueur. N° 142 du Catalegue (Fig. 1).

Cette pointe provient du Dolmen du Bono, en Plougoumelen. On ne possède aucun autre renseignement sur sa découverte. (Catalogue du Musée archéologique, 1881, p. 46).

6. Beau poignard ou pointe de lance, retouché aux deux extrémités, en silex jaune cire, mesurant o^m200 de longueur. N° 135 du Catalogue (Fig. 1).

Cette belle pièce intacte provient du grand tumulus du Rocher, en Plougoumelen, le 6° de la série, renfermant une chambre et une allée. Elle a été recueillie avec une hache en chloromélanite. On ne sait rien de plus sur l'exploration de ce monument fouillé en 1844 (Catalogue du Musée archéol., p. 46).

Ce Dolmen du Rocher semble appartenir à l'époque néolithique et n'a rien de commun avec les six autres tumulus du même nom, qui, par leur structure et leur mobilier, remontent au premier âge du fer.

7. Très beau poignard ou pointe de javelot, finement retouché, en silex couleur de cire, mesurant o^m160 de longueur. Nº 610 du Catalogue (Fig. 1).

Cette belle pièce a été trouvée, en 1868, dans le Dolmen de Mané-Meur, en Quiberon. Ce monument, qui se compose d'une chambre et d'une galerie, a donné en outre de très nombreux fragments de AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. - INVENTAIRE DES SILEX DU PRESSIGNY EN MORBIHAN. - PLANCHE I.

Fig. 1. - Les silex Pressiniens du Musée archéologique de la Société Polymatique du Morbihan.

poteries néolithiques, ceux d'un vase en terre brune, orné de zigzags, les fragments d'un second vase orné, de grande dimension, ceux d'un troisième vase, orné de stries irrégulières, et enfin les débris d'un quatrième vase orné de lignes pointillées.

Le monument et le mobilier appartiennent à l'époque néolithique armoricaine (Bull. Soc. polym., 1868, p. LXXXVII. Procès-verbaux. Catalogue Musée, p. 27).

8. Fragment de lame — nº 696 du Catalogue — provenant de la fouille de la Chambre souterraine artificielle de *Tréhuinec*, en *Vannes* (1).

Cette lame a été recueillie avec d'autres lames en silex et différents fragments de poteries appartenant au premier âge du fer.

Il y a tout lieu de croire, du reste, que ce souterrain a été occupé à différentes époques : témoin une monnaie de Louis XI et des poteries vernissées rencontrées dans la galerie (Catalogue du Musée, p. 31. Bulletin Soc. polym., 1872, p. 276; et Bull., 1884, p. 35).

- 9. Superbe pointe de lance carénée, en silex couleur de cire, très soigneusement retouchée, ayant 0^m248 de longueur. N° 316 du Catalogue (Fig. 1). Cette belle pièce provient de la chambre dolménique du Resto, en Moustoirac, fouillée en 1856, qui a donné aussi une hache en grès [Bull. Soc. polym., 1858, p. 65. Catalogue, p. 13].
- 10. Belle lame, en silex jaune cire, retouchée à la pointe, mesurant 0^m235 de longueur. N° 267 du Catalogue (Fig. 1).

Cette pièce fait partie du mobilier du Dolmen le Kergonfalz, en Bignan. Le tumulus de Kergonfalz, d'un diamètre de 31 mètres et d'une hauteur de 3^m50, renfermait une chambre dolménique précédée d'une Allée couverte courbe. Fouillée en 1864, cette sépulture a donné, avec cette lame, un vase intact, en terre jaune, à fond rond; trois haches en diorite; une autre lame en silex; des fragments de poteries en terre grisâtre et de nombreux ossements humains (Bull. Soc. polym., 1864, p. 90. Cat. Musée, p. 10).

- 11. Lame ou couteau, fragmentée, mesurant o^m075. Nº 436 du Catalogue.
- (1) Pour la question des Chambres souterraines artificielles, voir: Aveneau De la Grancière. Grotte sépulcrale artificielle de Kerfulus en Cléguérec (Morbihan) et les chambres souterraines analogues découvertes en Basse-Bretagne. Extr. du Bull. Soc. polymathique du Morbihan, 1897. Même auteur. Les chambres souterraines artificielles armoricaines (Bull. archéo. Association bretonne, 1901. Ibid. Chambres souterraines artificielles (Soc. polym., 1904).

Ce silex provient du Dolmen à chambre et à galerie de Kervilor, dit du sud, en La Trinité-sur-Mer. Ce monument avait été violé anciennement. Lors de la fouille de 1866, on retrouva cette lame dans les déblais, avec une perle en callais, deux éclats de silex, et des fragments de poteries dolméniques (Bull. Soc. polym., 1866, p. 83. — Cat. Musée, p. 19.)

12-13. Deux lames: l'une de o^m080, et l'autre de o^m060 de longueur — N°s 719 et 720 du Catalogue, — provenant de la fouille du Dolmen de Roh-Vras, en l'Île-aux-Moines, composé d'une chambre et d'une allée.

Explorée en 1877 par la Société polymathique, cette sépulture a donné, en outre des deux lames, de nombreux fragments de silex, une perle en callaïs, une petite perle en quartz hyalin, une pendeloque aussi en quartz hyalin, une hache en quartz agate, la partie d'un vase à fond rond avec oreillettes percées, etc.: tous objets déterminant bien l'âge de la sépulture. (Bull. Soc. polym., 1877, p. 93. — Cat. Musée, p. 32.)

14. Belle pointe de lance en silex, couleur de cire, en feuille de saule, d'une longueur de om150, et qui offre cette particularité que ses bords formant chanfrein sont retaillés et finement retouchés dans toute leur longueur.

Cette pièce remarquable provient du Dolmen du Champ de la Motte, à Larcuste, en Colpo, fouillé par la Société en 1885. Ce monument, presque enseveli sous son galgal, était inviolé. Il renfermait, en outre de cette pointe, deux pendeloques, l'une en talc et l'autre en quartz jaune, une lame en silex blond, un couteau en silex noir, trois éclats de silex, et quelques fragments de poteries faites à la main. (Bull. Soc. polym., 1885, p. 122.)

15. Scie à coches latérales d'un côté; l'autre côté, plus épais et plat, offrant seulement des étoilures. Cette sorte de plaquette de silex, couleur jaune cire, mesure o^m078 de longueur et o^m025 de largeur.

Cette pièce intéressante provient du second Dolmen de la lande de Kerallant, en Saint-Jean-Brévelay (fouillé en 1886), formé de trois piliers, sur l'un desquels figure un signe sculpté en relief. Il contenait, avec cette scie, trois vases, dont deux caliciformes et le troisième avec une anse, un grain de collier en pierre, un gardepoignet ou brassard en schiste, percé d'un trou à chaque extrémité, une lame en silex, et un petit objet en or. (Bull. Soc. polym., 1886, p. 70.)

22

Tous ces silex ont conservé lisse la face d'éclatement. congrès prehistorique.

tranchants coupants. — Longueur, omo30; largeur, omo23; épaisseur, omo05.

Les cassures de ces deux lames sont anciennes. Elles ont été trouvées, avec un anneau plat en schiste, un casse-tête en granite, et des poteries néolithiques parmi les vestiges de cabanes préhistoriques bien caractérisées, à la Villeneuve-Guerno, en Malguénac (1). (Bull. Soc. polym., 1907, p. 198.)

Je ne mentionne pas dans cet inventaire les silex pressiniens qui auraient été trouvés dans le Morbihan et qui seraient actuellement conservés au Musée de Kernuz, chez mon éminent collègue, M. P. du Chatellier. Ils seront sans doute inventoriés avec ceux, recueillis dans le Finistère, qui enrichissent le beau Musée de Kernuz.

Quoi qu'il en soit, il ressort de ce petit inventaire que la plupart des produits pressiniens, rencontrés dans le Morbihan, proviennent des monuments de la côte, particulièrement de ceux de la région de Carnac, à l'exception des cinq pièces rencontrées à Bignan, à Moustoirac, et à Malguénac.

La plupart des silex appartiennent à la série des longues et belles lames et pointes, toujours très soignées. Ils ont été rencontrés dans des monuments d'époques différentes, mais tous cependant appartenant à la période néolithique armoricaine : ce qui semble confirmer l'opinion, généralement admise, que la fabrication pressinienne a fonctionné depuis la période paléolithique, jusqu'à la première époque du bronze au moins.

Si incomplet que soit cet Inventaire, il sera toujours de quelque utilité; et, dans tous les cas, il pourra, par la suite, être complété.

⁽¹⁾ Pour la question des villages préhistoriques, voir : AVENEAU DE LA GRAN-CIÈRE. Les villages preromains en Bretagne-Armorique (Bull. Association bretonne, 1902). — Ibid., Les villages préromains de la Bretagne occidentale (Congrès préhistorique de Périgueux, 1905). — Ibid., Nouveaux villages préhistoriques (Bull. Soc. polym., 1907).

Les Silex taillés du Grand-Pressigny en Vendée.

PAR LE D'

Marcel BAUDOUIN (de Paris).

Je n'ai pas eu le temps matériel de dresser l'Inventaire ci-dessous pour le communiquer, en temps utile, à la Commission nommée par le Congrès. -- Mais la Vendée ne figure cependant pas par un zéro sur les cartes, si bien conçues, de mon excellent ami Ed. Hue, parce qu'au dernier moment je lui ai soumis mes notes.

Je m'excuse toutefois d'avoir donné un mauvais exemple; et, aujourd'hui, je viens réparer ma faute, en publiant les documents bibliographiques que je possède sur la Distribution en Vendée des Silex du Grand-Pressigny.

Je ne décrirai à fond, bien entendu, que les pièces que j'ai pu voir, de mes yeux, dans nos Musées ou dans des Collections locales. Je laisserai de côté toutes les autres : ce qui me fera certainement accuser d'oublis (qu'on sache qu'il y en a qui sont voulus!). ou d'ignorance (toutes les collections vendéennes étant loin d'être à ma disposition!).— Mais j'ai préféré ne parler que de ce que je sais.

HISTORIQUE. — a) Bibliographie. — Comme bibliographie, je n'ai à citer qu'une seule ligne d'un article ancien de M. Salmon (1). Au cours d'un récit d'une visite au Grand-Pressigny, sous la direction de G. de Mortillet, cet auteur dit seulement qu'on avait déjà trouvé, en Vendée, des Silex du Grand-Pressigny, en particulier des pointes de lances et des poignards. -- Cela était parfaitement exact; et le renseignement devait avoir été pris dans l'ouvrage classique d'alors (2).

Mais, très malheureusement, Ph. Salmon ne donne l'indication précise d'aucune localité (3).

b) Documents inédits. - Dans l'Inventaire, encore inédit, de M. de Saint-Venant, j'ai trouvé la mention de trois communes : Les Epesses; Saint-Laurent-sur-Sèvre; et Thorigny. - La Grotte de Saint-Hilaire, dont il parle, m'est inconnue: il y en a bien une de ce nom dans la Commune de l'Ile d'Yeu; mais je ne sache pas

(1) Ph. Salmon. — L'Homme, Paris, 1886 [Voir p. 309].
(2) G. DE MORTILLET. — La Préhistorique, Paris, 1re édition [Voir p. 529].
(3) En 1872, l'abbé F. Baudry a écrit qu'on avait trouvé des Couteaux, en pierre, à la Grotte des Farfadets et à la Grotte des Chaffauds, près Sainte-Cécile, près Chantonnay. - Mais il est impossible de tenir compte de cette indication, trop vague, qui peut ne pas se rapporter à du « Silex jaune cire ».

qu'elle ait fourni des silex, puisqu'elle est du Moyen âge (1)!
Notre collègue indique sept objets: Un grattoir; et six lames
[quelques-unes fort belles, dit-il, intactes], qui se trouveraient au
Musée de Saint-Germain et aux Musées de Nantes [Coll. Ballereau],
et de Cholet. — Malheureusement, cela n'est pas assez précis pour
permettre un contrôle quelconque!

En effet, j'ai mentionné plus loin les objets, de Vendée, qui se trouvent au Musée de Saint-Germain et au Musée de Nantes. J'ai écrit, d'autre part, à Cholet; mais je n'ai pas obtenu un résultat sa-

tisfaisant.

A Cholet, il n'y a, en réalité, aucun Silex de Vendée (2)! A Nantes, il n'y a que ce que j'y ai vu, et décrit plus loin. Pour Saint-Germain, M. Salomon Reinach a bien voulu me répondre qu'il n'y a là que la pointe de lance que j'ai citée. « Elle a été achetée, en 1874, à l'architecte Ballereau, de Luçon, avec un lot de Silex. Il n'y a pas de provenances précises ».

Il est certain que la Collection L. Ballereau a été faite en Vendée; et je crois bien que la pièce du Musée de Saint-Germain est une de celles qu'a citées F. Baudry [Mais je n'en suis pas sûr; peut-être celle de la Grotte des Chaffauds, commune de Sainte-Cécile?]. Aussi je ne précise rien.

Il est très regrettable qu'il soit, aujourd'hui, impossible de retrouver la trace des pièces des trois Stations, fournies par M. de Saint-Venant; mais, ayant une confiance absolue dans les indications données par notre collègue, je n'ai pas hésité à les inscrire sur ma Carte (Fig. 28), sans toutefois me permettre de les mélanger avec les miennes dans le texte ci-dessous.

I. — ÉNUMÉRATION DES PIÈCES.

I. - Musées.

Voici d'abord la liste des objets, qu'on trouve dans les Musées de notre pays: 1° Le Musée des Antiquités nationales; 2° Le Musée de La Roche-sur-Yon (Vendée); 3° Le Musée de Fontenay-le-Comte (Vendée); 4° Le Musée de Nantes. — Il n'y a rien au Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers; ni à Niort; ni à Cholet [Enquête personnelle].

1° Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain-en-Laye).—
Au Musée de Saint-Germain, sous le n° 21.967, il y a un Silex, étiqueté: « Pointe de Lance du Grand-Pressigny », et indiqué comme provenant de la Vendée.— Il faisait partie de la Collection

⁽¹⁾ Il doit s'agir de la Grotte des Chaffauds, commune de Sainte-Cécile (V.). [Voir, plus haut, p. 341, note 3].
(2) Communication écrite du Conservateur.

L. Ballereau (de Luçon), le collaborateur de F. Baudry, « et a été acheté, avec un lot de silex à l'architecte Balle-

reau, en 1874 » [Lettre de S. Reinach].

C'est un très beau spécimen, qui est figuré dans l'ouvrage de M. Déchelette (1). — Il mesure plus de 0^m200 de long, plus de 0^m050 de large, et 0^m010 d'épaisseur maximum, d'après le schéma (Fig. 1).

2º Musée de La Roche-sur-Yon, — Au Musée de La Roche-sur-Yon, se trouvent, dans la vitrine de la Collection de l'Abbé F. Baudry, quatre pièces, en silex, sur lesquels sont écrits les mots: Grand-Pressigny! — Ce sont: « deux grattoirs; une pointe de lance; et un nucléus », d'après notre ami, M. Boudaud, conservateur du Musée.

La présence du nucléus m'ayant donné des doutes sur la provenance vendéenne, j'ai recherché, en vain, si ces silex venaient bien de la Collection Baudry, ou s'ils n'avaient pas été placés là, au hasard, par un précédent conservateur. On ne peut rien affirmer. — Pourtant, sur l'un des échantillons, on lit: « Grand-Pressigny. La Barotière »!

Or La Barotière, c'est le nom, usité en Vendée, pour désigner, par simplification, la commune de Mesnard-la-Barotière, canton des Herbiers, 600 habitants (2), sur l'un des ruisseaux qui forment la Grande-Maine, à 8 kilomètres des Herbiers, et à 35 kilomètres N.-E. de la Roche-sur-Yon [ancien château; restes de chapelle].



Fig. 1. — Pointe de Lance (Vendée).
—Musée des Antiquités Nationales [S. G.], à Saint-Germain-en-Laye [D'après J. Déchelette].— Ech.: 1/4 grandeur. — Vue du dos de la Pointe de lance. — En bas, Coupe schématique du Silex.

Aussi ne tiendrai-je compte ici, pour ne rien exagérer, que de la pièce, dont l'étiquette est formelle, et qui correspond à la Pointe de lance, car le nucléus et les autres objets ne m'inspirent aucune confiance.

1° Je crois pouvoir affirmer, d'ailleurs, qu'en réalité une seule pièce, sur ces quatre, vient bien de « La Barottière » (sic), et qu'elle a bien fait partie de la Collection F. Baudry, d'après l'étiquette qu'elle porte! Elle a été trouvée en 1864. C'est la pointe de lance brisée.

Ses dimensions sont les suivantes: longueur o^m046; largeur maximum: o^m019; épaisseur o^m003. — Poids: onze grammes.

Il ne s'agit donc que de l'extrémité pointue, très courte, d'une pointe de lance cassée.

⁽¹⁾ Manuel d'Archéologie préhistorique, t. 1, 1909, p. 494 (Fig. 173, n° 3).
(2) Située à l'ouest des Herbiers, et assez loin des Epesses, qui a fourni aussi une Station [Voir, sur notre petite Carte, Fig. 27, où sont les Herbiers].

2º Pour les autres pièces, deux seulement portent, sur l'étiquette, l'indication de la Collection Baudry; ce sont : a) le Nucléus (?, qui pèse 22 gr., qui est très petit (longueur, o^m075; épaisseur, o^m002), et par suite ne me semble être qu'un débris de lame; b) le Grattoir, de forme triangulaire et très incurvé (longueur, o^m122; épaisseur, o^m015); poids : 99 gr. — Comme il y a sur l'étiquette de ces deux pièces « Commune du Grand-Pressigny » (1864), j'en conclus qu'elles ne sont pas originaires de Vendée, mais bien du Grand-Pressigny lui-même, c'est-à-dire d'Indre-et-Loire.

3º La 4º pièce, qui est encore un Grattoir, est datée aussi de 1864, et étiquetée aussi : Commune du Grand-Pressigny (épaisseur: omo 15; longueur: omo 10). Poids: 100 gr. Mais elle ne porte pas l'indication F. Baudry. Il n'est donc pas certain qu'elle provienne de cette Collection; mais, cependant, cela est très probable, vu la date et les étiquettes des deux pièces précédentes.

En somme, comme on vient de le voir, il n'y a bien qu'une seule pièce à inscrire pour la commune de Mesnard-La Barotière : un morceau de pointe de lance!

2º Musée de la Ville de Fontenay-le-Comte. — Il y a, dans ce Musée, au dire de mon ami, M. Waitzennegger: « une Livre de beurre; une Hache, préparée pour le polissage, de 0²²27; deux petits Nucléus, qui semblent être en silex du Grand-Pressigny».

Mais nous n'en tenons pas compte dans cet inventaire, parce qu'il est à peu près certain que ces pièces n'ont pas été trouvées en Vendée; leur présence ici n'est que le résultat de dons d'objets, importés de Touraine par des collectionneurs (peut-être B. Fillon?)(1).

3º Musée de Nantes. — A) Musée lui-même. — Le Catalogue du Musée de Nantes (2) nous indique les objets suivants, provenant de Vendée, comme étant en silex du Grand-Pressigny.

1º Nº 149. « 3 couteaux de dolmen, en silex de Pressigny; le plus grand (nº 149 bis) mesure o^m21 » [Pas de localité].

Or, d'après mon examen sur place, ce n° 149 correspond à : a) une pointe de lance, cassée; b) une pointe de lance, entière; c) une sorte de retouchoir; d) deux éclats de silex.— La pointe de lance, entière, a o^m21 de long.

Nº 184. « Couteau en silex du Grand-Pressigny » [Pas de localité]. — C'est une pointe de lance.

Nº 185. « Couteau en silex du Grand-Pressigny ».

Cet objet, provenant de la Collection F. Parenteau, a été cité par cet auteur dans son Inventaire (3). — Voici ce qu'on y lit: « Cou-

(1) Voir, plus loin, ce que nous disons, à propos de certaines pièces de la Collection Chartron (de Luçon) et de la Collection du D' Bourrasseau (de Foussais, Vendée), qui se trouvent dans les mêmes conditions.

(2) Catal. du Musée Archéol. de Nantes. — 3° éd., Nantes, 1903, in-8° (v. p. 5). (3) F. PARENTEAU. — Inventaire archéologique. — Nantes, Vincent, Forest et Grimaud, in-4°, 1878 (voir : p. 8, pl. II, n° 4).

teau, en silex blond, à manche retaillé (Grand-Pressigny). Longueur 0^m22 ». — Cette pièce est très mal représentée au n° 4 de la Pl. II de son ouvrage. — Malheureusement, rienne prouve, dans ce texte, qu'elle vient de Vendée. Pourtant nous sommes bien certain que c'est là la pièce connue sous le nom de Couteau (1) de Noirmoutier.

Le Catalogue du Musée de Nantes porte, au nº 155, l'indication de lames en silex, pour Pouzauges; et L. Brochet (2) signale un Couteau en silex, trouvé à Champorté, même commune. Mais j'i-gnore s'il s'agit des mêmes objets. Ceux du Musée ne m'ont pas semblé d'ailleurs, être en silex du Grand-Pressigny.

1º Pointe de lance de Noirmoutier.— Nous avons pu examiner de près cette magnifique pièce et en prendre le croquis. Elle est en silex

gris-blond, qui n'est pas, d'ailleurs, le silex jaune-cire typique de la Claisière; mais il est certain qu'elle provient de la région du Grand-Pressigny, et vraisemblablement des stations d'Abilly (La Bonnetière, etc.) (Fig. 2).

Cette pointe de lance, pesant 77 gr. 5, est formée d'une belle lame, très mince, dont le maximum d'épaisseur n'atteint pas un centimètre. La face d'éclatement, dite interne ou concave, est très régulière comme d'ordinaire; sur la face externe, ou convexe, le dos est manifestement poli. Il y a d'admirables retouches, surtout à la base, sur les côtés; et, à la pointe, les retouches sont aussi très belles.

Longueur: o^m210 (3); largeur max.: o^m035; épaisseur max.: o^m008.

Cet objet aurait été trouvé sur la côte de l'Ile de Noirmoutier (4).

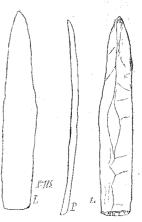


Fig. 2. — Pointe de Lance [Noirmoatier] [Musée de Nantes, nº 185]. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: Fi, vue de la face plate ou interne; — Fe, vue de la face externe ou dos; — P, profil de la pointe de lance.

Remarques. — Il m'a été impossible de savoir d'où proviennent le nº 149 et le nº 184, malgré mes demandes réitérées au Musée Dobrée. — Je suis obligé par suite d'en conclure, puisque M. de Saint-Venant a été documenté par M. le conservateur de ce Musée, que ce sont là les pièces auxquelles il a fait allusion (5): c'est-à-dire celles des Epesses, de Thorigny, et de Saint-Laurent-sur-Sèvre!

(1) Terme mauvais, comme l'ont indiqué G. et A. de Mortillet.

(2) Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée, 1907, p. 139. (3) F. Parenteau a écrit : « 0^m220 »; il a exagéré de 0^m010.

(4) Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'elle provienne de l'Allée couverte, aujourd'hui détruite, de l'Herbaudière.

(5) Puisqu'il n'y a rien au Musée de Cholet!

Mais, pourtant, nous n'avons ainsi que trois pointes de lance et non cinq (1); et il n'y a pas de grattoir, à Nantes....

Il est bien regrettable qu'on ne m'ait pas donné la possibilité de tirer cette affaire au clair; cela en valait pourtant la peine (2)!

- B. Collection L. Ballereau. a) La Collection Ballereau, du Musée Dobrée à Nantes [Réserve], renferme une lame de silex jaune cire, bien retouchée, donnée par Benjamin Chauveau à M. Ballereau, et trouvée aux Moutiers. Ce doit être un fragment de Pointe DE LANCE.
- b) On y trouve, en outre, un fragment de poignard, analogue à ceux du Morgaillon, pesant 35 grammes, avec de très belles re-



touches sur les bords; dos rabattu, par ablation d'un éclat. Cassé à une extrémité; à l'autre, pas de pointe. C'est donc un fragment de base de Poignard. L'objet provient de Sérigné (canton de L'Hermenault). Ce frag-

Fig. 3. — Base de Poignard, cassé [Musée de Nantes; Collect. Ballereau, B].—
Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: F. face; — P, profil; — K, K', cassure;
— C, coupe; — P. — II, base du poignard.

ment mesure, comme longueur, o^m075; son maximum d'épaisseur est de o^m008; sa largeur maximum de o^m033 (Fig. 3).

c) Il faut ajouter deux éclats de lames de silex jaune, cassées, sans lieu d'origine, mais probablement originaires de Vendée (3).

3º Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes. — Le Muséum de Nantes possède quelques pièces préhistoriques, et, en particulier, une pointe de poignard, à extrémité cassée, qui provient de la Collection du D' Mignen (de Montaigu). — Cet objet a été trouvé à Montournais (Vendée).

II. — Collections particulières.

1° COLLECTION F. BAUDRY (actuellement dispersée). — 1° Jadis la Collection de l'abbé F. Baudry contenait un bel exemplaire de POINTE DE LANCE, « long de 0^m28 à 0^m30, légèrement bombé, à deux bords ». Il avait été trouvé à Triaize (4), dans une excavation de roches, située au sommet du plateau, et remplie de cendres. [Il s'agissait sans doute d'un Fond de Cabane].

(1) Non compris celle de Saint-Germain-en-Laye.

(3) Observations personnelles.

⁽²⁾ D'ailleurs les pièces (n° 184 et n° 149) sont en Silex blond, et non en Silex « jaune cire ». — Je ne sais si M. de Saint-Venant en a été avisé jadis par son correspondant.

⁽⁴⁾ F. BAUDRY (L'abbé). — Ant. celt. des Arrondissements de Fontenay-le-Comte et de la Roche-sur-Yon. — Annuaire de la Soc. d'Emul. de la Vendée, 1872, t. X[Voir p. 111]. — Tiré à part: Antiq. celt. de la Vendée et légendes, 1873, La Roche-sur-Yon, Gasté, in-8°, 31 p. [Voir p. 6].

2º Un « couteau en silex, long de om 10 », que Baudry a figuré (1), et qui doit être un manche de poignand cassé, fut trouvé, à Nesmy, près

de l'Eglise, dans un Cimetière gaulois.

D'après le dessin original de F. Baudry, ce fragment, long de om 100, avait une largeur maximum de omo35, et une épaisseur assez considérable, qu'on peut apprécier, sur le dessin lui-même, à près de omoro (Fig. 4).



Fig. 4. - Fragment de POIGNARD [Nesmy] .-Abbé F. Baudry . - Echelle : 1/4 gr. - Légende : K, ligne de fracture, se subdivisant en deux branches a et b; -Pointe: - M. Base.

3º L'abbé Baudry a mentionné la découverte de Couteaux en Silex, à Avrillé, près du Ruisseau de Bessay; mais nous n'avons aucun document précis sur cette trouvaille (2).

2° Collection du D^r Mignen. — a) Trouvailles du Morgaillon (Saint-Martin-de-Brem).— La Collection du D' Mignen (de Mon-

taigu) renferme, d'abord, les belles pièces, en silex du Grand - Pressigny, trouvées dans le Mégalithe sous-tumulus du Morgaillon (Saint-Martin-



de-Brem) (Fig. 5), pièces que j'ai signalées en 1905; mais, comme je ne es ai pas figurées encore, j'en donne plus loin une reproduction photogra-



phique, mebornant à renvoyer, pour les conditions de la trouvaille, à la description déjà publiée (Fig. 24) (3).



Fig. 5. - Le Mégali. the, sous Tumulus, du Morgaillon. - Lieu de Trouvaille de quatre magnifiques Poignards [Collection Mignen].

a) Poignards de Saint-Martin-de-Brem. - Je répète que ces pièces consistentencinq

(1) F. BAUDRY (L'abbé). - Le Souterrain Refuge de Nesmy. - Ann. de la Soc. d'Emulation de la Vendée, La Roche-sur-Yon, XXIV, 1877, p. 67-70.— Tiré à part: Curiosités archéologiques, 1877, in-8° [Voir Planche N° 5 et p. 12]. (2) BAUDRY (F.). — Ant. celt., 1862. — Dict. Arch. Gaule, 1878, p. 106.

(3) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. - Découverte d'un Mégalithe funé-

objets, qui, dans la Collection Mignen, portent les Nºs 728, 729, 730, 731 et 732. Ce sont des Poignards, parfois brisés, en roche absolument comparable à celle du grattoir que nous avons trouvé dans le Dolmen voisin de Pierre Soubise, à Bretignolles (1).

Il s'agit là de magnifiques spécimens, en très beau silex jaunebrun, un peu clair, sans le moindre défaut, en silex typedu Grand-Pressigny; la provenance du Grand-Pressigny est absolument certaine: c'est le silex de l'Epargne ou du Camp de Brune, de Neuilly-le-Brignon (Fig. 24).

Voici quelques données à leur sujet (Tableau I).

Silex taillés de Saint-Martin-de-Brem, venant du Grand-Pressigny.

NUMÉROS		A BESCHILL		DIME	NSIONS.		
de la Collection	FORME.	Poids.	Long.	max.	LARGEUR.		OBSERVATIONS.
Dr Mignen (Montaigu).		Files		Epais. max.		pl. petite extremité	
		gr.	mm,	mn.	mm.	mm.	
728	Poignard, très allongé, entier.	48	184	8	28	5	Tres belle pièce, avec retouches sur toute la longueur.
729	Poignard, extrêmement allongé.	88	220	12	30	10	Très belle pièce. — Tiers inférieur épais de un centimètre, tandis que les 2 tiers supérieurs sont plus aplatis. Retouches surtoute la longueur. Conchoïde à la base.
730	Poignard ÉLARGI, pres- que rectan- gulaire.	77	180	7	45	28	Fines retouches sur toute la longueur. — Conchoïde de percus- sion, à l'extrémité la plus large.
731	Extrémité d'un poignard, cassé.	33	100	8	30	10	Fines retouches sur toute la longueur; — fragment.
732	Extrémité d'un poignard, cassé.	23	105	6	30	10	Retouches sur la lon- gueur; — fragment d'une autre pièce.

Le nº 729 est le type du poignard, à manche et pointe très effilées; c'est la forme classique, typique, à poignée longue et mince.

Le nº 728 est le type du poignard à manche élargi, ou à poignée plus large que la lame; c'est encore une forme courante.

raire sur Tumulus au Morgaillon en Saint-Martin-de-Brem (Vendée). — Bull. Soc. Préh. de France, t. II, 1905, p. 183-202, 6 Fig. — Tiré à part, 1905, in-8° [Voir p. 17 et 18].

(1) Voir, plus loin, ce que nous disons de cet objet.

Le nº 730, qui me semble bien être aussi un poignard, et non une pointe de lance, n'a pas du tout l'aspect classique des deux précédents; la pointe est à peine indiquée (0mo28 au lieu de 0mo10), et le manche est très élargi (0^m045, au lieu de 0^m030). C'est le poignard élargi.

b) Autres pièces (1). -- 6º Un poignard, qui paraît entier, parce qu'il a o^m 135 de long (n° 614). Il pèse52 grammes, à o^m030 de largeur maximum et omoog d'épaisseur. Il ne présente de retouches que sur les deux côtés dorsaux. Silex jaune foncé. Trouvé à La Guyonnière, près de Montaigu. - Très bel exemplaire (Fig. 6; 1).

7º Une extrémité antérieure, ou pointe, d'un poignard, cassé, ayant om 120 de longueur, om 033 de largeur, et om 010 d'épaisseur. - Poids: 52 grammes. - Belles retouches, très fines, sur les côtés

dorsaux. — Trouvé à Chateauneuf (n° 270)

(Fig. 6: 2).

8º Partie centrale d'une poignée de poi-GNARD (nº 273), trouvée à La GENÉTOUZE. - Longueur, omiio; largeur, omo3o; épaisseur, omo10. Poids 45 grammes. Pas de pointe. - Retouches latérales. Silex jaune très foncé. Conchoïde de Percussion.

9° Une sorte de Grattoir, trouvé à Rocheservière (n° 448). — Poids, 49 grammes. Longueur, om104; épaisseur, om013 (max.); omorr (minim.) (2) (Fig. 6; 3).

3° Collection Waitzennegger. — La Collection Waitzennegger (de Fontenayle-Comte) renferme les objets suivants.

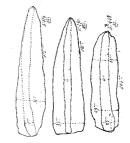


Fig. 6. - Quelques silex du Grand-Pressigny de la Col-lection du Dr Mignen (Monraigu, V.). — Echelle : 1/4
grandeur. — No 614, Poignard; — No 270, Poignard
(Extrémité antérieure); Nº 448, Grattoir.

1° Un magnifique poignard, provenant des Maisonnettes, au Cha-TEAU-D'OLONNE (commune où l'on a découverttant deflèches), long de om131, large au maximum de omo18, épais de omo10, du poids de 26 grammes (Fig. 25). Il est en Silex jaune, comme ceux du Morgaillon (Saint-Martin-de-Brem), et tout à fait analogue aux belles pièces de la Collection Mignen.

(1) La description de ces pièces, que nous n'avons pas vues, nous a été fournie par notre savant confrère, M. le Dr Mignen, avec son amabilité accoutumée. -- Nous l'en remercions très vivement, une fois de plus.

(2) Il y a, en outre, dans cette collection : deux magnifiques pièces, en Silex blond et en Silex gris (Pointes de lance), qui me semblent bien porter aussi la marque d'origine de la fabrication du Grand-Pressigny (Nºs 398 : Mouilleron le Captif (V.); et 399: Chateau-Guibert) (V.), ainsi qu'une Scie à encoches (N° 475).

Mais je n'ai pas à y insister, car je n'ai pas vu ces pièces; et je ne peux rien

affirmer dans le cas présent.

2° Une série de Flèches, en Silex jaune, à pédoncule et à barbelures horizontales ou verticales, qui pourraient bien être du Silex du Grand-Pressigny, provenant du lieu dit le Taffeneau, au Chateau-d'Olonne. Nous en avons compté cinq, du poids de 4 grammes (n° III), 3 grammes (n° IV), 2 grammes (n° V), 2 grammes (n° VI). (Fig. 23; III à VI)— Il faut sans doute y ajouter une autre flèche (n° II) en silex gris, de même provenance (1).

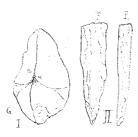


Fig. 7. — Pièces de la Collection Waitzennegger. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: 1 Grattoir ou racloir: G., face convexe; a, sommet — II, Pointe de lance: F. face convexe; P, profil.

3º Une belle FLÈCHE, provenant de Grosbreuil, du poids de 5 grammes, en Silex jaune également, large de o^mo25, haute de o^mo32 (Fig. 23; I).

4º Un grattoir, en Silex jaune, non translucide, tout a fait couleur cire, trouvé au *Moulin des Sables*, de Longèves (Arrondissement de Fontenay-le-Comte), long de o^mo75 et large de o^m048; pesant 58 grammes (Fig. 7; I).

5° Une pointe de Javelot, provenant aussi du Taffeneau, du Chateau d'O-LONNE (Fig. 7; II), qui n'est sans doute qu'une moitié de poignard, analogue à

la pièce nº 1. Longueur, omo76; largeur à la base, omo2; poids, 19 grammes. Silex jaune clair.

4° COLLECTION JOLLY (Luçon). — La belle Collection archéologique de M. Jolly (de Luçon) renferme les objets suivants, que je n'ai pas pu étudier sur place, et qui me sont signalés par la réponse de mon compatriote à l'enquête du Congrès.

1º Un couteau, provenant des Pineaux-Saint-Ouen, commune voisine de Mareuil-sur-le-Lay (Vendée). — Il est probable qu'il s'agit d'un fragment de pointe de lance.

2º Un Grattoir, venant des environs de Mareuil-sur-le-Lay (Ven-

dée).

Il est des plus probable que cette pièce a été trouvée, comme celles de la Collection Mandin, dans le Camp Néolithique de l'Ouche du Fort, sur lequel nous allons revenir.

3º Un Couteau (poignard ou pointe de lance, cassé); sans doute trouvé à Rosnay.

4° COLLECTION F. MANDIN. — D'après E. Bocquier (2), la Collection F. Mandin (de Mareuil-sur-le-Lay) posséderait « un très beau

(t) Les Mégalithes funéraires étaient nombreux au Château-d'Olonne ils sont presque tous détruits à l'heure présente.

(2) Annuaire Soc. d'Emul. de la Vendée, 1901, p. 105. - Voir : Bocquier. Chaille-les-Ormeaux [tîré à part].

Couteau, en silex, trouvé au Retail, de Rosnay; il est aplati et long de o^m 150; l'une des faces est unie; l'autre est à deux pans, de sorte que la section transversale de l'objet est triangulaire ».— Mais on verra tout à l'heure que M. Mandin ne mentionne pas cette pièce dans son inventaire! Est-ce bien un fragment de poignard, en silex de Pressigny (1)?

M. F. Mandin possèderait aussi, toujours d'après E. Bocquier, des couteaux, des « pointes de lances », des « javelots », des « flèches » en silex, qui viennent du Camp néolithique de l'Ouche du Fort, à Mareuil-sur-le-Lay.

Mais je n'ai pas pu étudier à fond ces pièces moi-même.

En 1908, j'ai bien vu tous ces objets; et je me souviens que, parmi elles, il y avait plusieurs magnifiques *Poignards*, en silex du Grand-Pressigny; mais je n'ai pas pris alors les notes nécessaires pour une description précise et complète.

Aussi je me borne à transmettre ici la réponse de M. F. Mandin à la Circulaire du Congrès de Tours.

- 1º Couteaux ou Lames, dont l'un a 0^m220, l'autre 0^m160, le troisième 0^m40 de longueur. [Sans doute des pointes de lances].
- 2° Une lance ou javelot, de o^m100 de longueur. [Sans doute, un fragment de pointe de lance].
- 3° Trois poignards, de o^m140, de o^m100, et de o^m080, de longueur. Il est évident qu'au moins deux de ces pièces ne sont que des extrémités de Poignards, en raison de leur longueur.
 - 4º Hache polie, de om 130 de longueur.

Au total, au moins 8 pièces, en silex jaune cire.

Toutes proviennent du beau Camp néolithique de l'Ouche du Fort, à Mareuil-sur-le-Lay.

5° Collection Burgaud (Ile d'Yeu).—Ancien instituteur, M. Burgaud (à l'Île d'Yeu) possède une magnifique pièce, à mon avis en Silex du Grand-Pressigny, trouvé à l'Île d'Yeu. En effet, voici ce que l'on sait au sujet de cetté pièce, que nous avons pu photographier en 1908 (Fig. 26), lors de notre passage dans l'île.

Pointe de lance de l'Ile d'Yeu. — Cette belle lame ouvrée a été trouvée, vers 1871-72, entre le grand phare et le sémaphore, c'est-àdire dans une région où il y a eu jadis des Mégalithes sous tumulus, en particulier celui de la Petite Foule, sur lequel a été construit le premier Phare. On l'aurait découverte en même temps que la hache polie, de l'ex-Collection Auger, qui est actuellement au Musée Do-

⁽¹⁾ Je crois que M. E. Bocquier a confondu cette pièce avec le poignard, de o*140 de long, cité plus loin, et provenant de Mareuil-sur-le-Lay.

brée à Nantes (1). La trouvaille est due à M. Ludovic Rouet, cordonnier, et à M. David, ancien secrétaire de la mairie de l'Ile-d'Yeu, du temps où M. Pervinquière y faisait des recherches. Le silex sut alors déposé, en 1874, à l'École publique de garçons de Port-Joinville. — Cette pièce a subi plusieurs vicissitudes. Emportée à Caen par un touriste, elle n'a reintégrée l'Île d'Yeu qu'en 1907. — Elle n'est pas là où elle devait être [à la Mairie], malgré les avis donnés aux autorités locales!

Le poids de cette pièce est de 108 grammes. Elle mesure 0¹⁰205 de long; elle est épaisse d'un centimètre (0¹⁰010) à la base de la lame, et n'a que 0¹⁰007 à la pointe. La largeur est: au milieu de 0¹⁰045, à la

base de omo50, à la pointe de omo35.

Cette pointe de lance provient d'une magnifique lame. Très belles retouches aux deux bouts; mais, au centre, il n'y en a pas, de Ben B'

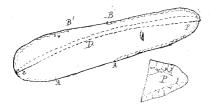


Fig. 8. — POINTE DE LANCE [Collection Burgaud, Ile d'Yeu]. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: AA', BB', Vue du dos; — D, profil de l'objet; — P, Pointe; — C, base; — APB, partie retouchée de la pointe; — A'CB', partie retouchée de la base; — B,B' A'A, parties non retouchées de la lame d'origine. — En bas: P, détail des retouches de la pointe.

et de A en A' (Fig. 8). A la pointe, les retouches sont superbes et d'une très grande finesse; sur les bords, même travail (APB; B'CA').

Il ne s'agit pas ici de silex jaune cire, mais d'un silex brun noir, qui est tout à fait analogue à celui de Larcy. — Ce poignard est une pièce superbe: une des plus belles trouvées en Vendée, à mon avis. Il faut la sauver!

Cet objet a déjà été l'objet d'une citation dans un mémoire de notre confrère russe, M. Volkov, sur les Mégalithes de l'Ile d'Yeu (2).

Il a écrit à ce propos : « J'ai pu voir une lame assez remarquable par ses dimensions (20cm5 de longueur sur 4cm05 de largeur à la partie inférieure, et 3cm5 à sa partie supérieure), qui fut trouvée non loin du sémaphore et des dolmens, et est conservée dans le petit Musée de l'Ecole communale. Les extrémités de cet objet portent des traces d'une retouche très fine. »

6° COLLECTION POISSONNET (La Mothe-Achard). — La Collection Poissonnet, de La Mothe-Achard, dès 1905, possédait: 1° un frag-

(1) Il s'agit d'une Hache en diorite, d'un poids dépassant 200 grammes. — Nous la décrirons ultérieurement.

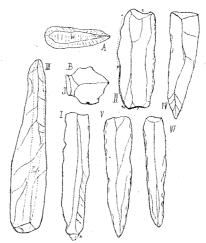
⁽²⁾ Volkov (Th.). — Dolmens de l'Île d'Yeu. — Bulletins de la Soc. d'Anthrop. de Paris, 1896, t. VII, 11° série, fasc. 3, p. 241-246, 3 figures [Voir p. 245].

ment de Poignard (n° I), tout à fait comparable à celui que je possède (1). Le silex jaune cire s'est cassé à ses deux extrémités. Pièce qui a été trouvée à Bel-Air, commune de La Mothe-Achard, le 1er février 1904. Sa pointe est à peine ébréchée. Elle mesure encore om 130 de long, pour une largeur maximum de omo30 (Fig. 9; I).

2º Un Grattoir, en forme de scie a encoche (nº II), en silex du Grand-Pressigny, recueilli à La Borderie, commune de Beaulieu-sous-la-Roche. Analogue à celui de notre collection, il a été trouvé le 6 novembre 1905.

Ce belinstrument mesure o^m1oo de longueur, sur o^m04o de large; sur le bord gauche c a b, on distingue (Fig. 9; II) deux parties très distinctes: l'une, c a, est bien tranchante et coupante; l'autre a b est très finement retouchée.

Fig. 9. — Silex du Grand-Pressigny de la Collection Poissonnet [La Mothe-Achard]. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: 1, Pointe de Poignard, cassée (a) [La Mothe-Achard]. — Il, Scie à Encoches [Beaulieu-sous-la-Roche] [e, e', Encoches]. — III, POIGNARD, à poignee élargie [Beaulieu-sous-la-Roche]. — V. Pointe de POIGNARD, cassée [Beaulieu-sous-la-Roche]. — VI, Pointe de POIGNARD, cassée [Beaulieu-sous-la-Roche]. — VI, Pointe de POIGNARD, Sainte-Flaive-des-Loups]. — A, Petit Grattor [Saint-Julien-des-Landes]. — B, ECLAT, en forme de Flèche [La Chapelle-Hermier].



3º Un superbe poignard, à poignée élargie, trouvé dans la grande pièce de la Vigne, aux Landes, de Beaulieu-sous-la-Roche, route de Martinet, le 19 février 1908, en silex du Grand-Pressigny. — Largeur maximum, o^m190; épaisseur maximum (sommet), o^m013; largeur maximum (milieu), o^m040. La pointe a été manifestement arrondie par de belles retouches. La poignée est assez plate. Cette disposition se voit bien sur le profil de la Fig. 9 (III, Prof.).

4° Une extrémité pointue de Poignard, cassé, en silex d'un jaune plus pâle que la cire, trouvé à *La Bougenière*, de Beaulieu-sous-La-Roche. Il mesure o^m110, et est large de o^m030 à sa base (*Fig.* 9; IV). Moins beau que le précédent.

5º Extrémité pointue de poignard, en silex jaune cire, trouvée dans le Champ des Vignes, à La Rochette, de Beaulieu-sous-la-

⁽¹⁾ Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — Loc. cit., plus loin, p. 18 [Voir note 1].

ROCHE, le 18 avril 1909. Dimensions : longueur, o^m130; largeur, o^m030. Tout à fait comparable à celui que nous venons de décrire (Fig. 9; V).

6° Extrémité de poignard, en silex jaune cire, trouvée à La Gourdière, de Sainte-Flaive-des-Loups, le 8 octobre 1910. — Longueur,

0m115; largeur, 0m022 (Fig. 9; VI).

Tous ces objets sont cassés; la poignée a disparu.

7º Un eclat de silex du Grand Pressigny, trouvé près du bourg de Saint-Julien-des-Landes, en 1907.

8º Un ECLAT du Grand-Pressigny, provenant du Moulin des Landes, à La Chapelle Achard, trouvé le 2 avril 1907.

A et B.—Je ne crois pas que les pièces A et B (Fig. 9) soient en silex du Grand-Pressigny. La première A est un petit grattoir, en silex jaune, trouvé à Sainte-Geneviève, de Saint-Julien-des-Landes, le 14 juillet 1908, avec patine blanche, en b; la deuxième (B) est un

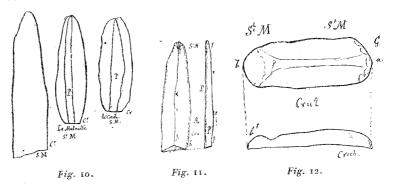


Fig. 10. — Silex de la Collection Crochet. — Légende: I, La Salibaudière (Saint-Martin-de-Brem). Poignard.—II, La Mulnière (Saint-Martin-de-Brem). — Echelle: 1/3 grandeur.

Fig. 11. — Extrémité de la Pointe d'un Poignard (cassé) [La Bourdalière, Saint-Martin] [Coll. Crochet]. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: P., profil; — Fe, face externe; — α , β , arête du dos; — α , pointe; — δ , partie centrale.

Fig. 12. — GRATTOIR DOUBLE [La Crulière, Saint-Martin-de-Brem] [Coll. Crochet]. — Légende: a, b, parties retouchées. — G, face externe; — a' b', profil. — Echelle: 1/4 gr.

éclat en forme de flèche, en silex jaune, trouvé à Belle-Vue, commune de La Chapelle-Hermier, le 6 septembre 1907. — Je n'insiste pas sur ce silex, qui me paraît plutôt local.

7° COLLECTION CROCHET (Saint-Martin-de-Brem). — L'intéressante collection de mon ami et élève, M. Crochet, instituteur, à Saint Martin-de-Brem, possédait, en 1910, les objets suivants.

1° Un débris de grand poignard, cassé, de belle facture, en silex jaune, provenant de La Salibaudière, de Saint-Martin-de-Brem, où nous avons cru reconnaître les débris d'un Mégalithe (Fig. 10; I).

2º Une sorte de grattoir, un peu épais, trouvé à La Corde, commune de Saint-Martin-de-Brem. - Longueur, 0m075; largeur, maximum, omo28; épaisseur, omo12 (Fig. 10; III, P.) - Près de là, nous avons décrit des Mégalithes détruits : Les Petites Vignes, et le Terrier de la Grosse Pierre (1).

3º Une Pointe de poignard, cassée, trouvée à La Mulnière (Saint-Martin-de Brem). - Silex jaune, analogue à celui de l'Epargne, du Grand Pressigny. Retouches nombreuses et très-belles. -Poids: 27 grammes. Longueur, omo85; largeur maximum, omo25; épaisseur, omoto (Fig. 10; II, P).

4° Un débris assez étendu d'une Pointe d'un long poignard, en silex jaune analogue, trouvé aux environs du Bourg à Saint-Mar-TIN-DE-BREM. - Pointe intacte. - Longueur, om 110; largeur, om 030.

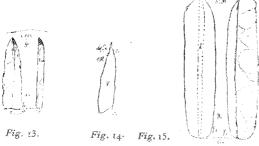


Fig. 13. — Pointe de Poignard [La Grouinière, Coëx] (Coll. Crochet). — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: P, profil; — D, Cassure; — Fe, Face externe.

Fig. 14. -- Pointe de Poignard [La Crulière, Saint-Martin-de-Brem] (Coll. Crochet), --Echelle: 1/4 grandeur. - A, pointe; - V, face externe.

Fig. 15. - POINTE DE LANCE [La Salibaudière, Saint-Martin-de-Brem] (Coll. Crochet). -Echelle: 1/4 grandeur. - Legende: P, Profil; - Fe., Face externe; - Fi, Face interne.

5º Une extrémité de Poignard, trouvée dans les environs du Mégalithe détruit de La Crulière, à Saint-Martin-de-Brem (1). - Longueur: omo70; largeur maximum: omo12 (Fig. 14).

6º Une scie a encoche, typique, trouvé au Calvaire (ancienne Tonnelle) (2), de Saint-Martin-de-Brem. — Longueur maximum: om 100; largeur maximum: om 40. - Silex jaune-cire (Fig. 20).

7º Extrémité de poignard cassé, trouvé à La Grouinière, de Coex. — Longueur, omo77; largeur maximum, omo20; épaisseur maximum, omoo7 (Fig. 13).

8º Un superbe grattoir double, sans encoche, en silex jaunecire, provenant de la région de La Crulière, à Saint-Martin-de-

(1) Marcel Baudouin et G. LACOULOUMERE. - Les vestiges mégalithiques de Saint-Martin-de-Brem. - Bull. de la Soc. Preh. de France, Paris, 1900, nºs 3, 4 et 7. — Tiré à part, 1906, 14 Fig., 42 p. [Voir page 9].

(2) Il est probable qu'il y a eu là un Tumulus mégalithique: d'où la Tonnelle

[ancien Moulin à vent].

Brem. Face convexe, à dos abattu. — Longueur, omo65; largeur, omo25; épaisseur : omo18. (Fig. 12).

9° Une belle Flèche, à pédoncule, sans aileron, trouvée près du Morgaillon (1), de Saint-Martin-de-Brem, très petite, à fines retouches même sur le pédoncule. — Largeur maximum: 0^m005; longueur maximum: 0^m027. — Pédoncule: 7^m×6^m (Fig. 22).

10° Un ÉCLAT de silex jaune, qui peut être un fragment d'outil

(SAINT-MARTIN-DE-BREM).

110 Une superbe extrémité de Poignard, cassé, en silex jaune cire, trouvée à La Bourdalière, de Saint-Martin-de-Brem. — Longueur: omi15; largeur maximum: omo30; épaisseur maximum: omo10.— Retouches latérales et au sommet, très belles (Fig. 11)(2).

12° Une magnifique pointe de lance, absolument entière, provenant des terres de La Salibaudière (3), en Saint-Martin-de-Brem, en beau silex du Grand-Pressigny. — Poids: 52 grammes. Longueui: 0^m150; largeur maximum, 0^m035; épaisseur, 0^m005 (4) (Fig. 15).

(1) Il y a, on le sait, un Mégalithe funéraire en ce point.

(2) Il est très probable qu'il y a eu, là aussi, un Dolmen, dont nous sommes en train de rechercher les traces.

(3) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. - Loc. cit. [Voir p. 28].

(4) Dans cette Collection, commencée seulement en 1901 à mon instigation, il y a de belles pièces en silex gris-noir, qui m'ont fait penser au silex de

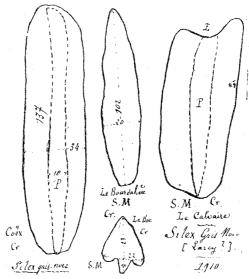


Fig. 16.— Objets, en Silex gris-noir, d'origine non locale, de la Collection Crochet [Saint-Martin-de-Brem]. — Légende: I, Pointe de lance (Coëx); — II, Poignard (La Bourdalière, Saint-Martin-de-Brem); — III, Grattoir à une Encoche (Le Calvaire, Saint-Martin-de-Brem); — IV, Pointe de Flèche (La Bourdalière, Saint-Martin-de-Brem). — Echelle: 1/2 grandeur.

Larcy, près Abilly (Fig. 16). Mais, l'enquête du Congrès ne portant pas sur ce sujet, je n'ose insister, car il est trop facile de se tromper sur l'origine de

Je sais que la Collection Crochet s'est enrichi récemment de deux nouveaux poignards (venant de la Salibaudière, Saint-Martin-de-Brem); mais j'attends de les avoir vus, avant d'en parler.

Tout cela démontre, malgré les critiques des incompétents (Rev. préh.), l'importance considérable du Centre mégalithique, que, jadis, j'ai découvert dans cette commune, à l'état de débris!

8° Collection Marcel Baudouin (Croix-de-Vie, Vendée).— Dans ma collection personnelle, je ne possède que trois pièces:

1º Une courte extrémité (omo2 de long) d'un poignard, paraissant bien être en silex du Grand-Pressigny. - C'est la reproduction d'uné pointe d'un des poignards trouvés au Morgaillon (Saint-Martin-de-Brem), et cités ci-dessus. Cette pièce, qui n'a qu'un intérêt scientifique, a d'ailleurs été trouvée en 1908 sur le sol, dans le voisinage du dit tumulus (1), à Brandeau, commune de Bretignolles [inédit].

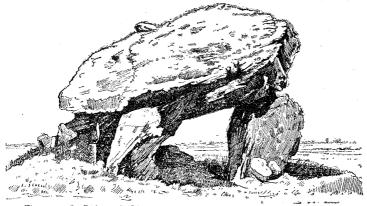


Fig. 17. - Le Dolmen de Pierre Levée de Soubise, à Bretignolles (Vendée). -Trouvaille d'une belle Scie à Encoche.

Il est absolument certain, à mon avis, que ce silex, qui diffère un peu du silex jaune-cire de la Claisière, mais est très analogue à celui de Barrou et de l'Epargne, provient d'Indre-et-Loire.

29 Une très belle Scie a encoche, trouvée au cours des fouilles du Dolmen de Pierre Levée de Soubise, en Bretignolles (Vendée) (Fig. 17). Elle est bien Néolithique, malgré le terme employé dans le mémoire, auquel nous renvoyons (2). — Une des extrémités de

ces silex gris-noirs. - Il y a, en particulier, une pointe de lance ou grattoir, fabriqué avec une lame magnifique, et trouvé à la Grouinière, de Coex; une scie à encoche (Saint-Martin-de-Bren, Le Calvaire); - un retouchoir ou poignard (Saint-Martin-de-Brem, La Bourdalière)—; une pointe de flèche (même localité).
(1) Il n'y a pas plus de deux kilomètres à vol d'oiseau entre Brandeau et le

Morgaillon, malgré le changement de commune.

(2) Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — Les Mégalithes de Brétignolles (Vendée). — Paris, 1904, Schleicher frères, in-8°, 68 p., 19 fig., pl. hors texte [Voir p. 41-42, Fig.].

cette scie est cassée : ce qui nous avait empêché tout d'abord de reconnaître la seconde encoche! Il est possible - mais nullement démontré - que ces scies fameuses, qui ont fait la réputation de la Claisière, ne soient que des grattoirs ou des racloirs, à encoches d'emmanchement, ou même tout autre chose; mais ce ne sont pas des scies.

Cette « scie », du poids de 6 grammes, a om10 de longueur et omo4 de largeur en son milieu, et une épaisseur maximum de omo1 au niveau de l'arête. La face plane et conchoïdale est très lisse, avec un éclat à la base, correspondant à la fabrication de l'encoche; elle est fortement concave dans le sens de la longueur. Un côté seul, est retouché. (Fig. 21; C).

- 3º Le petit éclat, trouvé près du dit dolmen par moi même, me semble être aussi en silex du Grand-Pressigny; mais ce n'est pas un grattoir, comme je l'avais cru en 1904; ce n'est évidemment qu'un grand éclat, de retouche locale, d'une pièce apportée du lieu d'origine.
- 9º COLLECTION CHARTRON (Luçon). M. Chartron, géologue, à Luçon (Vendée), possède (1):

1º Une flèche en silex du Grand-Pressigny, trouvée à Luçon (Vendée).

2º Trois Haches polies, en silex du Grand-Pressigny, trouvées à CHAMBRETAUD (Vendée).

Ces derniers renseignements (2), parvenus après la rédaction de notre petite Carte (Fig. 27), n'y figurent pas.

- 10° COLLECTION R. DE ROCHEBRUNE (Château de La Cour, Saint-Cyr en Talmondais). - La célèbre collection du Château de La Cour, à Saint-Cyr en Talmondais, qui appartient à M. le comte Raoul de Rochebrune, fils de O. de Rochebrune, le célèbre collaborateur de Benjamin Fillon, ne contient pas de silex du Grand-Pressigny, trouvés en Vendée (3).
- 11° COLLECTIONS DIVERSES. a) Un « Couteau en pierre » a été trouvé à Jousselin, commune de Saint-Urbain, et a été vu jadis chez un M. Couтнouis (de Challans), par l'abbé Simonneau (4). Disparu [Pointe de lance probable].

(1) Communication écrite lors de l'enquête.

(2) Cette collection renferme en outre : 2 haches taillées, trouvées au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire); et une livre de beurre, découverte aussi au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire). - Bien entendu, nous n'avons pas, ici, à en tenir compte.

(3) On n'y voit que quelques grands Nucléi, provenant de la Collection du Baron de Girardot (Communication écrite lors de l'enquête).

(4) Ann. Soc. d'Emul. Vendée (Passim.).

b) Une extrémité de poignard, en silex jaune, provenant de l'ex-Collection P. du Bois de Chevalier (des Sables-d'Olonne), fait désor-

mais partie de la collection de notre collègue G. LACOULOUMÈRE. Il est probable qu'il provient des environs du CHATEAU D'OLONNE, comme les autres pièces de la collection d'origine (Fig. 18).

c) La Collection B. Fillon renfermait, autrefois, « une lame, en silex », qui, plus tard, a fait partie de la Collection de M. de Boismorand, à Poitiers (1). Elle fut trouvée au Langon (Vendée). - Il est probable qu'il s'agit d'une pointe de lance, en silex du Grand-Pressigny, quoique cela ne soit pas certain.

d) A l'Exposition archéologique de Nantes, en 1872 (2), il y avait, sans doute de la Collection PARENTEAU, un CISEAU, en silex jaune, probablement du Grand-Pressigny, qui avait été trouvé à l'Herme-

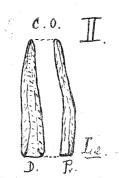


Fig. 18. — Pointe de poi-GNARD. [Ex-collection P. du Bois Chevalier : Coll. Lacouloumère] .- Château d'Olonne.[D'aprés une Photographie de M. Marcel Baudouin]. -Légende : D, Vue de face ; - Pr., Profil.

NAULT, commune de Fontenay-le Comte. — Nous ignorons ce qu'il est devenu.

- e) Les Couteaux en silex, signalés par B. Fillon (3) comme trouvés à La Chataigneraie ne nous étant pas connus, nous ne pouvons pas insister. - Peut être sont-ce quelques-uns de ceux déjà cités pour le Musée de Nantes [nºs 184 ou 189]? - C'est impossible à savoir.
- f) La Collection du Dr Bourasseau (de Foussais, Vendée) renferme les pièces suivantes (4), que nous n'avons pas vues : nº 1, une lame [sans doute une pointe de lance], trouvée à Champfort, de Foussais (Vendée); 2º un Grattoir, recueilli au Grand Logis, de Foussais (Vendée) (5).
- g) Dans la Collection Bouchereau, antiquaire, à la Roche-sur-Yon, il y avait, jadis, une extrémité de poignard, et une sorte de RA-CLOIR, qui ne devait être qu'une partie centrale d'un poignard.

(3) Poitou et Vendée, t. II [Art. La Châtaigneraie] .- Dict. arch. de la Gaule 1878, p. 271.

(4) Communication écrite, procurée par l'enquête du Congrès.

(5) Cette collection renferme, en outre, un nucléus, qui provient de Saint-Michel-les-Bois, commune de Reuilly-sur-Claise (Indre-et-Loire). - Il n'est donc pas d'origine vendéenne.

⁽¹⁾ B. FILLON et O. DE ROCHEBRUNE. - Poitou et Vendée [article Le Langon, p. 17].- Niort, 1863, Clouzot, in-8°. - Dict. arch. de la Gaule, 1878, III, p. 67. (2) Catalogue Exposition archéologique de Nantes, p. 18. - Dict. arch. des la Gaule, 1878, in-4°, p. 22.

Nous possédons le décalque de ces objets, trouvés en Vendée, mais dont l'origine précise est inconnue.— a) L'extrémité pointue du

poignand cassé a une longueur de omogo; sa largeur maximum est de omogo. (Fig. 19; 1).



Fig. 19. — Schéma des Silex jaune cire, de la Collection Bouchereau, aujourd'hui dispersée. — Légende : 1, extrémité de poignard; — 2, Racloir, ou fragment d'objet (?).

b) L'autre débris a o^mo85 de long sur jo^mo27i de large (Fig. 19; 2). Je le range dans les éclats, provisoirement. — D'ailleurs j'ignore ce que sont devenues ces pièces.

II. — ÉTUDE D'ENSEMBLE.

I. — RÉCAPITULATION DES TROUVAILLES. — Si nous récapitulons les trouvailles de la Vendée, que nous avons pu contrôler, nous trouvons (1) ce qui suit :

1° POIGNARD. A. — Entiers: 1, 2, 3, 4, Collection Mignen (n's 728, 729, 730 et 614); — 5, Collection Waitzennegger (n° 1); — 6, Collection Poissonnet (n° 3); — 7 et 8, Collection Mandin (n° 1 et n° 2). — Au total, huit pièces, toutes très belles.

B. Cassés: 1, Collection Ballereau (b). — 2, 3, 4, 5, Collection Mignen (n° 730, 732, 270 et 273); — 6, Muséum d'Histoire naturelle de Nantes; — 7, Ex-abbé Baudry (n° 1).—8, 9, 10, 11, Collection Poissonnet (n° 1, 4, 5, 6); — 12, 13, 14, 15, 16, 17, Collection Crochet (n° 1, 3, 4, 5, 7, 11); — 18, Collection Baudouin (n° 1); — 19, Collection Lacouloumère; — 20, Collection Bouchereau (n° 1); — 21, Collection Waitzennegger (n° 5); — 22 et 23, Collection Mandin. — Au total: 23 fragments, différents.

2º Pointes de Lances. — a) Entières: 1, Musée de Saint-Germain (nº 21.697). — 2, Musée de Nantes (nº 149 b); — 3, Musée de Nantes (nº 184); — 4, Musée de Nantes (nº 185); — 5, Ex-abbé Baudry (nº 2); — 6, Collection Burgaud; — 7, Collection Crochet (nº 12); — 8, Collection Couthouis; — 9, Ex-Collection B. Fillon; — 10, Collection Bourasseau; — 11, 12, 13, Collection Mandin; — 14 et 15, Collection Jolly (nº 1 et 3). — Au total, quinze pièces entières, dites de Musée.

(1) Nous n'avons pas employé pour ces pièces la nomenclature de M. de Saint-Venant, parce qu'elle nous paraît, malgré sa précision, ne pas pouvoir s'appliquer à une description aussi succincte que celle-ci.

Pour en justifier ici l'emploi, il aurait fallu que nous ayons pu voir, de nos yeux, tous les objets, et surtout les dessiner: ce qui est impossible à l'heure présente, beaucoup étant introuvables ou impossibles à aborder!

b) Cassées: 1, Musée de Nantes (n° 149 a); — 2, Collection Ballereau (a); — 3, Collection Waitzennegger (n° 5); — 4, Collection Mandin; — 5, Musée de la Roche-sur-Yon [Mesnard-La Barotière]. — Au total, cinq pièces. — Il est probable qu'on a trouvé un plus grand nombre de ces fragments, mais qu'on ne les a pas conservés dans les Collections.

3° Scies a encoches ou Grattoirs a encoches: a) Entières: 1, Collection Poissonnet (n° 2); — 2, Collection Crochet (n° 6) (Fig. 20).

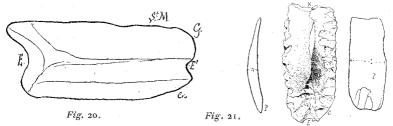


Fig. 20. — Scie A ENCOCHES [Collection Crochet] [Le Calvaire, Saint-Martin-de-Brem]. — Echelle: 1/2 grandeur. — Légende: E, E', Encoches; — G, côté externe.

Fig. 21.— Scie a encoches [Dolmen de Pierre levée de Soubise, Commune de Bretignolles]. [Collection M. Baudouin]. — Echelle: 1/4 grandeur. — Légende: P, profil; — C, côté retouché;—I, face interne ou plate; — E, Encoche;—K, Cassure, près de la deuxième Encoche.

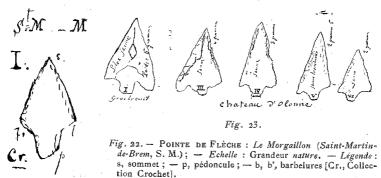


Fig. 22. Fig. 23. — Pointes de Flèches [Collection Waitzennegger]. — Echelle: 1/2 grandeur.

- b) Cassée: 1, Collection M. Baudouin (nº 2) (Fig. 21). - Total: trois Scies à encoches, certaines.

4º Grattoirs sans encoches. — Total: cinp pièces au moins. — 1, Collection Mignen (nº 448); — 2, Collection Crochet; — 3, Collection Bourasseau (nº 2); — 4, Collection Jolly (nº 2); — 5, Collection Waitzennegger (nº 4).

5° Pointes de Flèches: Un grand nombre; presque toutes entières: 1, Collection Crochet (n° 9) (Fig. 22).—2, Collection Chartron (n° 1); — 3 à 7, Collection Waitzennegger (5 au moins)(Fig. 23); — Ex-collection P. du Bois Chevalier (n° n), nombre indé-

terminé, au moins 13, sur les 60 de cette Collection, en 1901; la plupart étant en Pressigny [Collection devenue invisible pour moi]. — Total: Vingt environ, au moins; sans doute beaucoup plus!

6º Retouchoirs: 1, Musée de Nantes (nº 149); 2, Collection Crochet (nº 3).— Au total: deux pièces, que je crois être, d'ailleurs, tout autre chose que des Retouchoirs; sans doute de petites Armes.

7º HACHES POLIES. — Existe-t-il en Vendée des Haches polies en silex du Grand-Pressigny? C'est certain. — Mais, mon Inventaire spécial de ces haches, si nombreuses, n'étant pas rédigé, il m'est impossible de répondre, aujourd'hui, à cette question, quoique les Haches de Vendée en Silex soient plutôt rares, en général.

8° CISEAU. — A la rigueur, le CISEAU de L'HERMENAULT pourrait être rangé dans cette catégorie d'objets; mais, ne l'ayant pas vu, nous ne le comptons que sous bénéfice d'inventaire.

9° ECLATS DIVERS: 1, 2, Musée de Nantes (n° 149^{d+e}); — 3 et 4, Collection Ballereau (c); — 5, 6, Collection Poissonnet (n° 7 et 8); — 7, Collection Crochet (n° 10); — 8, Collection Baudry (n° 3); — 9, Collection Baudouin (n° 3); — 10, Collection Bouchereau (n° 2). Au moins une dizaine d'éclats, d'ailleurs discutables, dont nous

Au moins une dizaine d'éclats, d'ailleurs discutables, dont nou ne tiendrons pas compte dans notre étude.

10° Nuclei. — Bien entendu, on n'a pas trouvé une seule Livre de Beurre, dans un Gisement vendéen (1). — Les Nucléi ne s'exportaient pas aussi loin! — C'était à prévoir, au demeurant.....

II. — ETUDES DES OBJETS ENTIERS.— Nous croyons utile d'étudier, avec quelques détails, les pièces entières, trouvées en nombre assez notable en Vendée : les Poignards et les Pointes de lances.

Nous bornerons d'ailleurs nos réflexions à ces deux sortes d'armes, pour ne pas allonger outre mesure cette note, et ne parler que de pièces *indiscutables*, comme usage.

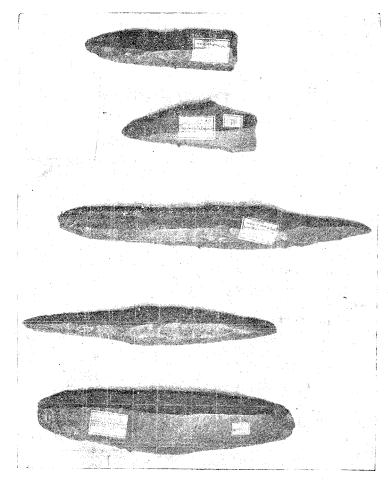
Les tableaux ci-dessous (Tableaux A et B) donnentune vue d'ensemble de Six Poignards entiers (2) et des Quinze Pointes de lances, entières, que nous connaissons.

- 1º CLASSIFICATION. Nous diviserons les Poignards et Pointes de lances en diverses catégories.
- (1) A la Grande Métivière, de Faymoreau, on a trouvé un Nucléus, en silex jaune-brunâtre, à 8 pans.— Mais cette pièce, en forme de cigare, et unique jusqu'à présent, ne vient pas du Grand-Pressigny. Elle mesure: o^m107 de longueur et o^m020 d'épaisseur; elle ne pèse, au demeurant, que 56 grammes [Rev. Bas-Poitou, 1910, p. 16, n° 1].—Chacun sait d'ailleurs que les Nucléus du Grand-Pressigny sont beaucoup plus lourds, en général!— Je n'admets pas l'origine locale et le diagnostic porté, pour le Nucléus du Musée de la Roche-sur-Yon.

(2) Nous ne tenons pas compte ici des Poignards de la Collection Mandin, parce

que nous n'en avons pas le dessin.

- 1º Les Poignards en ovale (Vesica piscis, etc.), qui ne sont peutêtre pas des poignards, d'ailleurs.
 - 1 Exemplaire: Collection Mignen (nº 730) (Fig. 24; I).
- 2º Les Poignards vrais, que l'on peut subdiviser en plusieurs variétés :
- a) Poignards sans véritable poignée : sorte de pointes effilées, représentant la pointe des poignards types. [Sur nos dessins, il est



7:g. 24.— Les Poignards, en Silex du Grand-Pressigny, trouvés au Tunnulus du Morgaillon, (Fig. 5), à Saint-Martin-de-Brem [Collection du Dr Mignen].— Photographic exécutée au Musée Dobrée, à Nantes].— Echelle: 1; grandeur environ.— Légende, à gauche, 1, 11, 11, Poignardeur environ.— Légende à gauche, 1, 11, 11, Poignardeur environ.— Légende à gauche, 1, 11, 11, Poignardeur environ.— Légende (10, 27, 20, 72, 28, et 720);— à droite; 1V et V. deux franments (103, 73, 21, 21, 21).

impossible de les distinguer des poignards cassés; nous n'en parlerons donc pas].

- b) Poignards avec vraie poignée (ou Poignards typiques), qu'on doit diviser en deux classes :
 - 1º Poignards à poignée effilée (1); ce qui permet un emmanche-
- (1) La sous-variété (Lame rétrécie à soie de M. de Saint-Venant) n'a pas été encore rencontrée en Vendée. C'est une forme très évoluée.

ment très facile. — Deux Exemplaires: Collection Mignen (n° 728) (Fig. 24; II). — Collection Waitzennegger (n° 1) (Fig. 25).

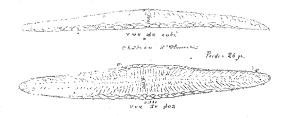


Fig. 25. — Type de Poignard a poignée très effilée [Coll. Waitzennegger]. — Echelle: 1/2 grandeur. — Vue de Profil et de Face (dos).

2º Poignards à poignée élargie, en forme de poignée de pointe de lance, devant s'emmancher de la même façon. — Trois exemplaires: Collection Mignen (nº 729) (Fig. 24; III). — Collection Poissonnet (nº 3) (Fig. 9; III). — Collection Mignen (nº 614) (Fig. 6; I).

A. - Poignards entiers.

		CONTRACTOR OF STREET	D	IMENS	ions.				
	ENSEMBLE.			PARTIES.					
VARIÉTÉS DE P	, - ,	Larg.	Epais. max.	Poignée. Point		Pointe	Poids	COLLECTIONS.	
				Long.	Larg. max.	Long.	[Gr.]		
I. — Poignare rectangulai losange(Ves	180	43	7	90	32	90	77	D' Mignen (N°730)(F. 24)	
II. — Poi- gnards vrais de forme allongée. —Poignée:	ÉLARGIE. 〈	225	28	12	140	25	85	88	Dr Mignen (N° 729)(F. 24)
		190	40	13	100	35	90	»	Poissonnet. N(° 3)(Fig. 9)
		135	30	9	70	30	65	52	Dr Mignen (N°614) (F. 6)
	EFFILÉE.	180	27	8	93	23	87	48	Dr Mignen (Nº 728)(F. 24)
		131	18	10	65	18	66	26	Waitzennecker (N° 1) (Fig. 25)

Il est facile de voir, d'après le Tableau ci-dessus, que les poignards varient de 0^m13 à 0^m23 de longueur, mais que la pointe est de lon-

gueur presque constante (de omo65 à omo90); soit une moyenne omo8.

Or, dans cette arme, c'est la POINTE qui est tout, évidemment! Les poignées larges ont toutes à peu près la même dimension (0^m025 à 0^m035); soit une moyenne de 0^m030.

3º Les Pointes de lance proprement dites représentent des poignards à poignée et à pointe élargies, mais à pointe extrêmement courte [Quinze pièces typiques].

Ces objets proviennent de lames, travaillées en général sur la seule face dorsale [Les lames non travaillées sont inconnues en Vendée]; mais le travail est plus marqué à la pointe et à la base.

La coupe de ces pointes de lance est un triangle, très aplati et très étalé (lames très plates); celle des poignards, en forme de poinçons, est au contraire plus triangulaire (lames très épaisses), c'est-à dire un triangle très élevé en hauteur.

Sur le Tableau B ci-dessous, il est facile de constater que toutes les Pointes de Lance, plus ou moins longues, ont une longueur variant

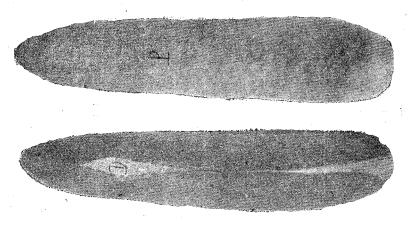


Fig. 26. — Type de Pointe de Lance: La Pointe de Lance, trouvée à l'Île d'Yeu (Vendée) [Collection Burgaud] [Photographie Marcel Baudouin, 1908). — Légende: P, face concave; — D, Dos ou face formant un léger angle dièdre. — Echelle: 1/2 grandeur [Voir le schéma de cette pièce à la Fig. 8].

de 0^m280 à 0^m150; soit une moyenne de 0^m200.— Mais leur *pointe* présente une grande constance de forme et de dimensions. — Il s'agit donc bien là encore d'une arme typique!

Conclusions. — En somme, les poignards varient beaucoup de forme; mais, ce qui domine, pour la Vendée, c'est la variété a poignée élargie, qui, d'ailleurs, sert de transition entre la Pointe de Lance et la variété de Poignards à poignée rétrécie!

8. -- Pointes de Lances.

			D	IMENSIC	NEW CONTRACTOR CONTRACTOR			
NUMÉROS.	COLLECTIONS.	ENSE	MBLE.		PARTIE	s.	. s	Andrew and Andrew
		Long. Frank		La	me.	Pointe.	POIDS	ORIGINE.
		totale.	Epais.	Long.	Larg.	Long.	Secretor space suggest	
Ī	Musée de Saint-Germain (N° 21.697).	200	10	110	45	90	gr.	Vendée. (Col. Ballereau (Loc. ?) (Fig. 1)
lead	Musée de Nantes (N° 149 b).	210	>>))))	W.))	Vendée. (Loc. ?).
III	Musée de Nantes (N° 184).))))))))))))	Vendée. (Loc. ?).
IV	Musée de Nantes (N° 185).	210	8	90	35	110	77,5	Noirmoutier. (Col. Parenteau) (Fig. 2).
V	Abbé Baudry (N° 2).	280))))))	>>	»	Triaize.
VI	Burgaud (Nº 1).	205	10	105	45	100	108	lle d'Yeu. (Fig. 26).
VII	Crochet. (Nº 12).	150	5	120	35	30))	Saint-Martin- de-Brem (F. 15).
VIII	Couthouis (N° 1).))))	»))	»))	Saint-Urbain.
IX	B. Fillon (Nº 1).	>>))))	>>	**))	Le Langon. (Col. Bois-Morand).
X	Bourrasseau (Dr).))	>>))	, ì)	>>))	Foussais.
XI	F. Mandin.	220	»	» .	. »	»))	Mareuil-sur- le-Lay.
XII	F. Mandin.	160))))	·)) .))))	Mareuil-sur- le-Lay.
XIII	F. Mandin.	140 (1)))	»	>>	'n))	Mareuil-sur- le Lay.
XIV	Jolly.	145	»	100	40	45	.>>	Rosnay (?).
XV	Jolly.	140))	110	43	30))	Les Pineaux- Saint-Ouen.

⁽¹⁾ Peut-être cassée.

Les pointes de lance, qu'on distingue peut-être à tort des pois-gnards, sont, en tout cas, plus nombreuses en Vendée; beaucoup plus régulières d'aspect et constantes de forme, si bien qu'aucune subdivision n'a besoin d'être faite parmi elles. — Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il faudrait peut-être en rapprocher les poignards dits en ovale (Vesica piscis), et que ceux-ci semblent avoir donné, en évoluant dans le même sens, d'abord la pointe de lance; puis le poignard vrai.

- 3º Nombre des pièces. En somme, les pièces du Grand-Pressigny, qui sont arrivées en Vendée et aux bords de l'Océan, c'esta-dire sur la Limite Ouest de la France, sont surtout des Armes de Grand Luxe:
- 1° Des poignards, ayant tous à peu près la même forme : celle d'un poignard à pointe fine, arrondie et assez allongée, et à poignée d'ordinaire élargie. Huit pièces entières; plus vingt-trois cassées. Soit, au moins, trente et un exemplaires!
- 2º Des Pointes de Lance, dont beaucoup, sans doute, devaient être emmanchées sur des manches courts c'est-à-dire constituer des armes comparables aux poignards plutôt que sur de longs manches (Lance vraie). C'étaient, dès lors, des poignards à pointe étalée. Au total, au moins quinze pièces entières; et cinq débris. Soit vingt pièces.
- 3º Des Pointes de Flèches, en nombre assez grand; au moins 20. Les autres objets sont exceptionnels (trois scies à encoches; cinq grattoirs; deux retouchoirs (?); un ciseau (?); plusieurs haches polies; dix éclats).
- 4º Fabrication. On remarquera que la largeur moyenne des pointes de lance est de o^m040, c'est-à-dire correspond bien aux belles lames connues du Grand-Pressigny, et à la largeur des grands éclats des beaux nucléi de Touraine. La longueur, o^m180 à o^m280, indique, pour ces armes. l'emploi de lames, ayant, avant la retaille, au moins o^m200 à o^m300!

Pas une seule Lame, non retouchée, n'a été trouvée en Vendée, à ma connaissance. On peut donc dire que, d'ordinaire, elles ne voyageaient pas plus que les Nucléi!— Ce qui revient à affirmer que les Armes Étalent fabriquées sur place, en Touraine, et qu'elles n'arrivaient en Vendée que prêtes à servir.

Il y avait donc, à cette époque, de vrais Marchands voyageurs, et un véritable Colportage d'Armes!

- 4º Epoque. D'après O. Montelius (1), les poignards en silex avec manche du type effilé sont plus anciens que les poignards à
 - (1) O. Montelius-Reinach. Temps préh. en Suède, 1895.

lame large et poignée mince, c'est-à-dire que le type que l'on peut comparer avec ce que nous appelons chez nous les pointes de lance.

Je ne sais si cette opinion peut être admise pour la France; mais j'en doute. — Pour la Vendée, en effet, il est certain que le vrai poignard, à pointe effilée, du Morgaillon, en Saint-Martin-de-Brem (Collection Mignen), a été trouvé dans une sorte de Dolmen dégénéré, avec des Haches polies percées!

Et la Pointe de lance de l'Ile d'Yeu, peut parfaitement provenir d'une Allée couverte, aussi bien que d'une Ciste, analogue à celles que j'ai décrites (1) pour cette Ile. — En tout cas, impossible de rien préciser.

Ensemble.— Cela nous donne, comme total général, sans compter les haches polies, laissées de côté à dessein : a) Poignards, 31; b) Pointes de lances, 20; c) Flèches, 20; d) Scies à encoches, 3; e) Grattoirs, 5; f) Ciseau, 1; g) Eclats, 10. — Total : 92 pièces au moins, pour notre propre relevé.

Si nous y ajoutons les six pièces de M. de Saint-Venant (2) et surtout les haches polies, nous obtenons, en chiffres ronds, presque le nombre de Cent objets. — Jamais nous n'aurions cru pouvoir arriver à un tel total... Mais la statistique est là, indiscutable!

Ce total de Cent pièces, au minimum, permet donc à la Vendée de passer aujourd'hui même avant le Département du Morbihan (qui possède pourtant Carnac!), et surtout avant ceux des Côtes-du-Nord et du Finistère, sans parler de la Loire-Inférieure, et même des Deux-Sèvres (3)! — Et c'est là un résultat vraiment digne de mention; il est d'autant plus appréciable qu'il était hier encore insoupconnable.....

Cela prouve quel rôle la Vendée a joué à la fin de l'époque Néolithique! — Je le démontrerai encore bien mieux, quand j'aborderai, pour ce Département, l'étude de la première Métallurgie (Cuivre). Mais n'anticipons pas!

Nature des Trouvailles. — La plupart des objets ont été trouves dans l'une des deux conditions suivantes: a) Les uns ont été recueillis isolés, sur le sol, en labourant, ou par hasard; b) les autres, dans des Stations préhistoriques connues [Sépultures; Enceintes; etc.].

⁽¹⁾ Marcel Baudouin. — Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris, 1909.—A. F. A. S., Toulouse, 1910.

⁽²⁾ Sur les sept qu'il a citées, il faut retrancher la pièce du Musée de Saint-Germain, qu'il a dû compter; il reste donc bien six objets.

⁽³⁾ Ce qui prouve que l'importation des Silex n'a pas eu lieu en Vendée par terre, mais par d'autres voies, que j'indiquerai tout à l'heure; car les Deux-Sèvres se trouvent entre l'Indre-et-Loire et la Vendée!

- A. Trouvailles isolées. Ce sont de beaucoup les plus nombreuses. Mais je suis convaincu que plusieurs d'entre elles proviennent, en particulier, de Sépultures détruites et disparues. Les trouvailles sont faites d'ordinaire par les paysans au cours des labours. Quand, dans la région, il y a un collectionneur bien connu des cultivateurs (1), les découvertes s'accumulent; sinon les pièces trouvées ne sont pas recueillies ou s'égarent. Ce qui est fort regrettable.
- B. Trouvaille d'Objets groupés. Comme Stations, où l'on a découvert ensemble plusieurs objets, formant un tout, nous n'avons guère à signaler que : 1° la belle Sépulture mégalithique sous-tumulus du Morgaillon, à Saint-Martin-de-Brem (Fig. 5), où l'on a trouvé les beaux spécimens de Poignards [Armes de luxe] de la Collection Mignen; 2° Le Camp néolithique de l'Ouche du Fort, à Mareuil-sur-le-Lay, où l'on n'a rencontré aussi que des armes : ce qui est assez logique; 3° Le Dolmen de Pierre levée de Soubise, à Bretignolles (Fig. 17). C'est évidemment très peu; mais je soup-conne qu'à Saint-Martin-de-Brem (Collection Crochet) et au Cháteau-d'Olonne (Collection Waitzennegger et Ex. du Bois-Chevalier), on a dû découvrir aussi des gisements analogues. Malheureusement, je n'en ai aucune preuve à donner!
- III. IMPORTATION ET COLPORTAGE DE L'INDUSTRIE DU PRESSIGNY. a) Comme des recherches prolongées n'ont pas été pratiquées en Haute-Vendée, région par où semblerait devoir s'être faite, au moins en partie, une importation sérieuse, puisque c'est le point le plus rapproché, par voie de terre, de la Touraine, on ne peut rien affirmer encore à ce point de vue.
- b) Mais il faut noter de suite que, sur la ligne de partage des eaux (Collines de Gatine), qui va des Lucs à Pouzauges par les Essarts et les Herbiers, on ne trouve presque rien, ni sur un versant sauf Montournais), ni sur l'autre (sauf Mesnard-La-Barotière) (2). Par conséquent il est déjà impossible d'affirmer que l'importation est venue seulement par voie de terre!
- c) Il n'y a guère qu'une Rivière, ou plutôt qu'une Vallée, par laquelle on peut supposer l'existence d'une importation terrestre, d'après la Carte incluse (Fig. 28): c'est La Sèvre-Niortaise. Mais, pour admettre qu'elle a joué un réel rôle, il faudrait d'abord con-

⁽¹⁾ Cela explique la richesse des Collections Crochet, Mandin, Poissonnet, Waitzennegger, P. du Bois-Chevalier, etc.

⁽²⁾ Je ne tiens pas compte ici des données de M. de Saint-Venant, et ne cite pas les trois communes qu'il a indiquées, car elles ne changent pas les résultats. Mais, en réalité, j'admets aujourd'hui, avec cet auteur, trois communes de plus, pour la Vendée; soit 36, au lieu de 33!

naître: 1º la distribution géographique des stations pressignyiennes dans les Deux-Sèvres; 2º et surtout celle des trouvailles, plus abondantes, sur sa rive Vendéenne, à l'Epoque néolithique.

- 1º RÉPARTITION. Avant de discuter cette question, il est donc indispensable de connaître la répartition des trouvailles : a) par arrondissements et par communes ; b) et, surtout, par vallées.
- A. RÉPARTITION PAR COMMUNES.—a) Comme on peut le voir sur le Relevé ci-dessous, et surtout sur notre Carte à petite échelle (Fig. 27), qui comprend les principaux noms des Communes connues, où l'on a trouvé jusqu'à présent des Silex du Grand-Pressigny, les trentetrois communes [36, avec les 3 de M. de Saint-Venant], sont réparties inégalement dans les trois Arrondissements de la Vendée; celui des Sables d'Olonne est le plus favorisé, et de beaucoup, avec 14 communes sur 33; soit environ 40 $^{\circ}/_{\circ}$!
- 1º Arrondissement des Sables: 14 Communes [soit 40°/o]. Noirmoutier, Ile-d'Yeu, Saint-Martin-de-Brem, Bretignolles, Château-d'Olonne, Avrillé, Grosbreuil, La Mothe-Achard, Beaulieu-sous-le-Roche, Saint-Julien-des-Landes, La Chapelle-Achard, Sainte-Flaive-des-Loups, Coëx, Saint-Urbain.
- 2º Arrondissement de La Roche-sur-Yon: 9 Communes [soit 30º/o]. Moutiers-les-Mauxfaits, Nesmy, Rosnay, Mareuil-sur-le-Lay, Pineaux-Saint-Ouen, Montaigu, Rocheservière, La Genétouze, Mesnard-La-Barotière.
- 3º Arrond. de Fontenay-le-Comte: 10 Communes [soit 30 %]. Sérigné, Montournais, Chateaumur, Le Langon, L'Hermenault, La Châtaigneraie, Luçon, Longèves, Foussais, Triaize.

Il est indiscutable, par suite, puisque La Roche et Fontenay (c'est-à-dire la Vendée centrale ou Bocage) donnent à peu près la même proportion [30 % chacun] que la Vendée maritime a été plus favorisée, dans une proportion qui n'est pas certainement égale à 10 %, mais qui est cependant très importante; par conséquent, il doit exister à ce fait une cause, qui ne peut être que celle invoquée plus loin.

Vu la réelle localisation des trouvailles sur le bord de la mer (Carte hors texte: Pl. I; Fig. 28) (1), et surtout vu ce que fut, à l'époque néolithique, le rivage Atlantique (Noirmoutier, Ile d'Yeu, Saint-Martin-de-Brem, Château-d'Olonne, Avrillé, Mareuil-sur-le-Lay, Le Langon, Luçon, Triaize, etc.), on doit en conclure que la population était, près de l'Océan, plus riche et plus dense que dans

⁽¹⁾ Sur cette carte (Fig. 28), qui date déjà de plusieurs mois, il y a encore des communes qui manquent! — En particulier: Mesnard-La-Barotière, près les Herbiers (Fig. 27), et Les Pineaux-Saint-Ouen, très voisine d'ailleurs de Mareuil-sur-le-Lay.

l'intérieur de la Vendée, là comme dans le Morbihan, le Finistère, voire même la Loire-Inférieure! Certes, cela paraît très juste, et est tout à fait en rapport avec la répartition même des MÉGALITHES!

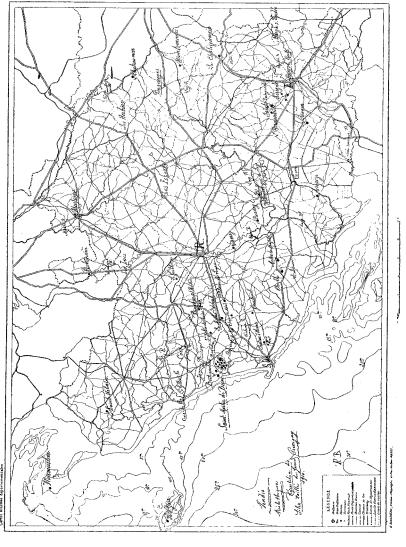


Fig. 27. — Distribution géographique et Collections locales des Silex taillés du Grand Pressigny [excepté les Haches polies] en Vendée. Échelle : 1/1.000.000. — [Sur Carte Muette de la Vendée: Edition Marcel Baudouin].

b) Si maintenant, tenant compte des six pièces et des trois communes indiquées de M. de Saint-Venant, nous les ajoutons aux nôtres,

⁽¹⁾ Lire sur cette carte: Station de Longèves, au lieu de Fontenay-le-Comte.

— A Mareuil-sur-le-Lay, un Camp néolithique a fourni plusieurs pièces du Pressigny [malgré un seul point noir pour le Camp].

étudiées plus haut, et opérons sur les Objets trouvés, nous avons des résultats encore plus probants.

En effet, le Relevé général par Communes (trente-six) et Arrondissements (trois) des 92 (Baudouin) + 6 (de Saint-Venant) = 98 Objets catalogués [manquent les Haches polies], nous donne le résultat suivant:

- 1º Arrondissement des Sables-d'Olonne: 14 communes. Total: 56 pièces [soit 55 °/0].
- 2º Arrondissement de Fontenay-le-Comte: 12 communes. Total: 15 pièces [soit 20 %].
- 3º Arrondissement de la Roche-sur-Yon: 10 communes. Total: 27 pièces [soit 25 %].

Il est donc indiscutable, que l'arrondissement des Sables paraît favorisé dans la proportion de 25 % environ, en ce qui concerne le nombre (près de cent) des Pièces importées; et que le moins pourvu, celui de Fontenay (15 pièces) est précisément celui qui forme la limite des Deux-Sèvres et de la Vendée!

- B. RÉPARTITION PAR VALLÉES. Supposant toujours que les données de M. de Saint-Venant sont exactes, si elles sont jointes aux nôtres, nous avons la distribution suivante, pour les rivières et fleuves de Vendée, en ce qui concerne les *trente-six* Communes connues (Fig. 28).
- 1° AFFLUENTS DE LA LOIRE. a) Sèvre-Nantaise: Saint-Laurent-sur-Sèvre; — Les Epesses; — Chatelliers-Chateaumur; — Mesnard-La-Barotière.
 - b) La Maine: Montaigu.
 - c) LA BOULOGNE: Rocheservière.
- 2º ILES DE VENDÉE [Rives de l'Océan]: Noirmoutier; Ile d'Yeu.
- 3° Fleuves de Vendée : a) L'Etier de Sallertaine (1) : Saint-Urbain [Près de l'Embouchure ancienne].
- b) LE JAUNAY (2): Coëx; Beaulieu-sous-la-Roche; Le Genétouze; Saint-Julien-des-Landes.
- b) LE Brandeau (Gournail): Bretignolles [Ancienne Embouchure].
- d) L'Auzance: Saint-Martin-de-Brem [Embouchure];—La Mothe-Achard;—La Chapelle-Achard;—Sainte-Flaive-des-Loups.
- e) LA VERTONNE: Château d'Olonne [Embouchure]; Grosbreuil.
 - f) Le Goulet: Avrillé; Les-Moutiers-les-Mauxfaits.
 - (1) Très modifié depuis l'époque néolithique.
 - (2) Embouchure actuellement disparue sous les Dunes.

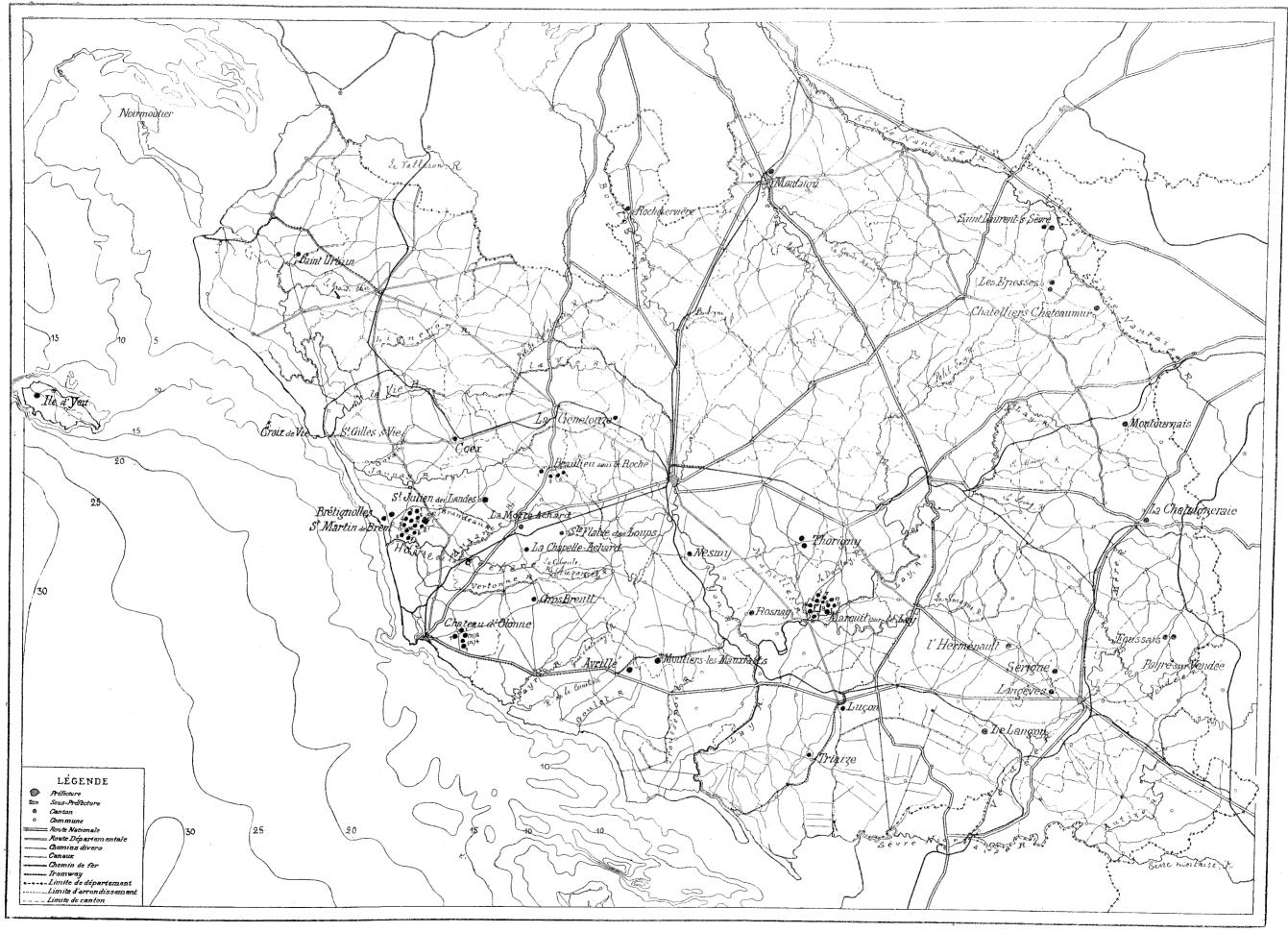


Planche I (Fig. 28). — Marcel BAUDOUIN (Vendée). — Distribution en Vendée des Silex taillés du Grand-Pressigny. — Enquête arrêtée fin 1910.

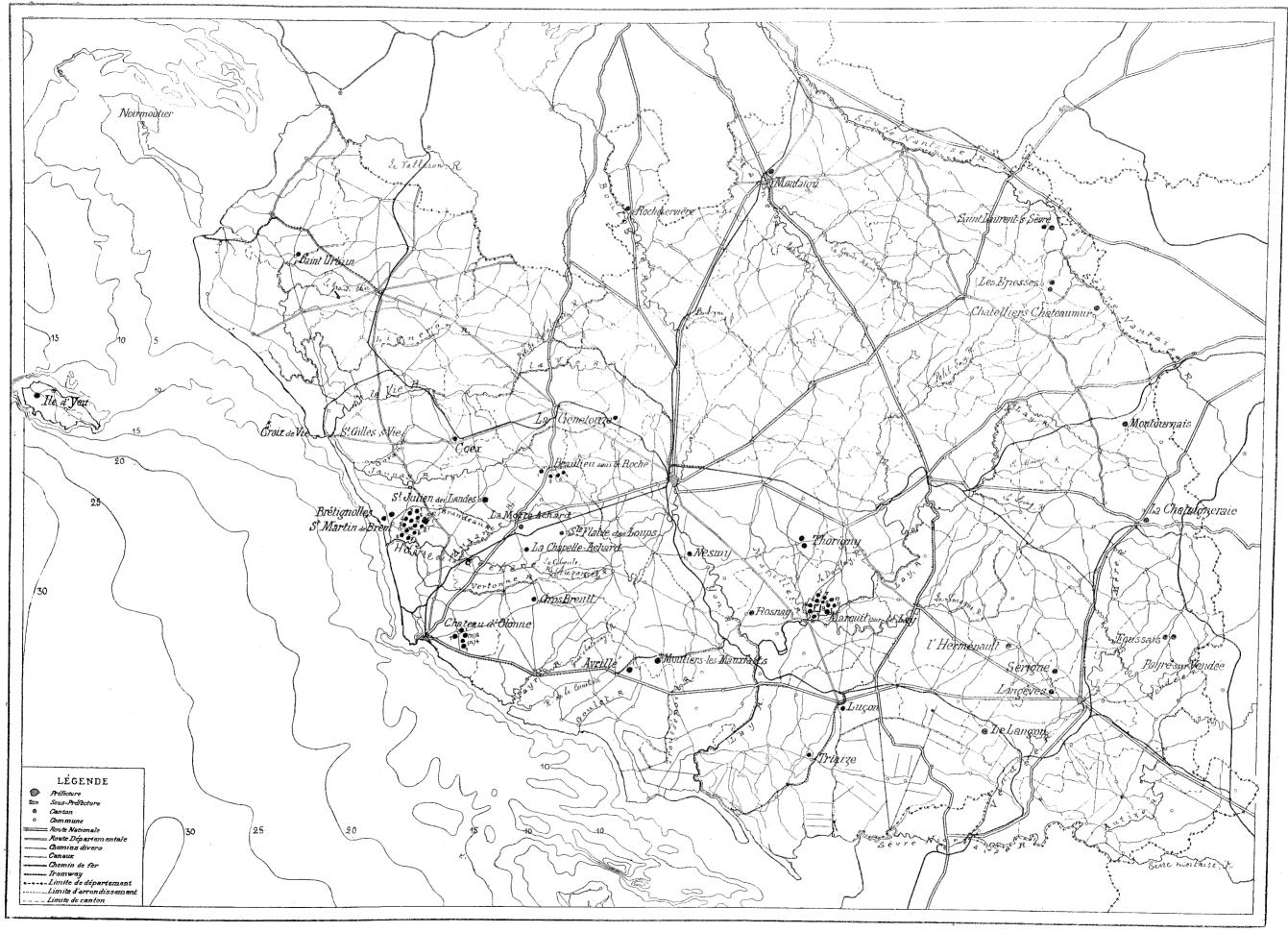


Planche I (Fig. 28). — Marcel BAUDOUIN (Vendée). — Distribution en Vendée des Silex taillés du Grand-Pressigny. — Enquête arrêtée fin 1910.

g) L'Yon: Rosnay; — Nesmy; — Les Pineaux-Saint-Ouen [Embouchure].

h) LE LAY: Mareuil-sur-le-Lay [Ancienne Embouchure]; - Mon-

tournais; — Thorigny (Le Marillet, R.).

i) Le Kanentelos (Sèvre-Niortaise): Triaize; — Luçon; — Le Langon; — Longèves; — L'Hermenault; — Sérigné; — Foussais; — La Châtaigneraie (La Mère, R.).

Or, si l'on rapproche cette distribution topographique des Stations placées sur les cours d'eau de la *richesse* de celles-ci, on constate que:

1° Les stations les plus *riches* correspondent toujours [Saint-Martin-de-Brem, Château-d'Olonne, Mareuil-sur-le-Lay], à l'*Em*-

bouchure, néolithique, du fleuve considéré;

2º Les stations s'éparpillent de son embouchure à sa source;

3º Les stations riches sont sur le bord même de l'Océan (y compris les Iles); et non pas du côté des routes de terre, venant du

Grand-Pressigny (Arrondissement de Fontenay-le-Comte).

4° Il y a unc lacune manifeste, d'une part entre le Bassin de la Sèvre-Niortaise assez riche, et celui de la Sèvre-Nantaise [formant à eux deux une sorte de ceinture aqueuse tout autour de la Vendée orientale]; et d'autre part les vallées des fleuves venant directement de l'Océan!

Or, cette lacune serait inexplicable, avec une introduction, exclusivement par voie de terre, de l'Industrie pressignyenne...

Il résulte de là que l'Importation s'est manifestement produite: 1° d'abord par la voie fluviatile (La Loire et ses affluents); 2° puis par la voie maritime [Iles de la Vendée]; 3° enfin par les Fleuves s'y déversant [Voie fluviale].

Les derniers Néolithiques de France naviguaient donc sur les cours d'eau et le long des côtes, comme sur les lacs (Palafittes),

s'ils ne savaient pas encore traverser les Océans!

Il y a une autre raison, qui, pour moi, est péremptoire, en ce qui concerne le Colportage par voie fluviale et par la Loire. En effet, si, comme je l'ai fait, on essaie de se rendre compte de la distribution de ces silex dans les Deux-Sèvres, département qui sépare la Vendée de la Vienne [c'est-à-dire de l'Indre-et-Loire], on constate que la plupart des stations sont, du côté du département de la Vendée, sur la rive droite de la Sèvre Nantaise (1), et, les autres, sur les bords du Thouet, affluent de la Loire, au nord de Parthenay.

⁽¹⁾ Saint-Amand-sur-Sèvres (Deux-Sèvres): Station des Fourbotières [fin du Néolithique et Cuivre] sur la rive droite de la Sèvre-Nantaise [Fro René, 1903]: a) quatre scies à encoches, en silex blond du Grand-Pressigny (Figuré dans le

Et, chose extrêmement importante à noter, toute la partie Sud-Est des Deux-Sèvres, où il n'y a pas d'affluent important de la rive sud de la Loire, de Parthenay à Chef-Boutonne, est presque dépourvue de Dépôts pressiniens!

Enfin, si le silex avait voyagé à travers monts et vaux, on trouverait, dans les Deux-Sevres, sinon plus de silex qu'en Vendée, du moins un plus grand éparpillement des gisements : ce qui n'est pas.

Dans ces conditions, il est impossible d'admettre le Colportage PAR VOIE DE TERRE de la Vienne dans les Deux-Sèvres, et puis de là dans la Vendée.

La réalité du Colportage par Voie fluviale est donc démontrée, de façon très nette, par mes seules recherches sur la Vendée.

D'autre part, la localisation étant beaucoup plus marquée sur les bords de l'Océan (1), comme nous venons de le voir, je ne serais pas étonné que l'importation se soit produite — au moins dans cette région — exclusivement par voie maritime, bien entendu après usage d'une grande voie fluviale (2), représentée ici par La Loire, arrivant directement de Touraine.

Dans ces conditions, la pénétration se serait faite, en Vendée, de l'Arrondissement des Sables-d'Olonne vers la partie centrale, c'est-à-dire de l'Ouest à l'Est, en remontant les petits fleuves (La Vie, le Jaunay, le Brandeau, l'Auzance, la Vertonne, Le Lay, la Sèvre-Niortaise, etc.). En effet, les principaux gisements se trouvent sur les bords de ces rivières (Saint-Martin-de-Brem, Beaulieu, Château-d'Olonne, Mareuil-sur-le-Lay, Luçon, Fontenay-le-Comte, etc.), plus près de leur Embouchure que de leur Source. C'est là un fait indiscutable.

mémoire); — b) Grand racloir en croissant, en silex blond du Grand-Pressigny, près du Jourdain (riv.), village de Charfait, près de l'atelier des Fourbotières. (Figuré dans le mémoire).

(i) A l'Epoque Néolithique, l'Océan occupait presque tout le Marais poitevin; il ne faut jamais l'oublier.

(2) Pour corroborer l'hypothèse de la Voie fluviale, je citerai le fait suivant:

Un jour, à la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, w. le Dr L. Bureau, professeur de Géologie et Directeur du Muséum d'Histoire naturelle, présenta des gros cailloux, provenant du fond du lit de la Loire, en plein Nantes; ils avaient été retirés lors de la confection d'un puits, au milieu des sables du fleuve, et trouvés à 25^m de profondeur. Il y avait là toute sorte de roches, venant, sinon des sources de la Loire, du moins d'amont. — Au milieu d'elles, je distinguais un morceau de silex typique, jaune cire, du Granz-Pressigny, qui me parut taillé, et très peu roulé! — J'en conclus alors qu'il n'avait peut-être pas été charrié parles affluents, qui prennent leur source dans la Touraine du sud, mais perdu en Loire même. — Evidemment, cette observation n'est pas absolument probante; mais elle était à rappeler ici.

Pour comprendre l'abondance de silex du Grand-Pressigny à Mareuil-sur-le-Lay, dans l'hypothèse d'une *importation par mer*, c'est-à-dire cotière, il faut se rappeler deux choses:

1° L'existence d'une Enceinte néolithique très-importante [Camp de l'Ouche du Fort], au confluent du Lay et du Marillet.

2° Les modifications survenues dans le Rivage Vendéen depuis l'Epoque Néolithique. A l'époque des silex du Grand-Pressigny, l'Océan arrivait presque jusqu'à Mareuil-sur-le-Lay (Fig. 28), l'Yon étant un fleuve distinct à cette époque (et non un affluent du Lay), en raison de l'existence du Fjord de La Couture.

De même, pour comprendre l'abondance des silex taillés du Grand-Pressigny à Saint-Martin-de-Brem et au Château d'Olonne, toujours dans l'hypothèse d'une importation cotière, il faut se rappeler qu'à l'époque néolithique le Marais de la Gachère n'existait pas, et qu'il y avait là une vaste baie, que j'ai appelé la Baie d'Olonne, ouverte au nord du côté du Havre actuel, et au sud du côté de la Chaume-d'Olonne.

Je me borne à rapprocher de mes conclusions:

1° Les cartes de mon ami Edmond Hue, qui, pour les Deux-Sèvres, le Morbihan et le Finistère, sont très caractéristiques.

2º La remarque de mon collègue, M. Aveneau de la Grancière, que « la plupart des silex du Morbihan proviennent des *Monuments de la Côte*, et particulièrement de Carnac ».

Tout concorde par suite à prouver que le Silex du Grand-Pressigny est venu, sur les bords de l'Océan, par la Loire; puis qu'il s'est répandu, en Bretagne et Vendée, tout le long de la Côte, sur le bord de laquelle étaient fixées les belles Civilisations de la fin du Néolithique dans ces parages.

Il est donc indiscutable qu'en Vendée c'est le Colportage qui a apporté dans cette région les silex que nous venons de décrire; et que ce Colportage ne s'est pas effectué par terre. Les marchands ambulants auraient d'ailleurs été trop exposés dans leurs courses, de la Vienne à la Vendée, à travers les Deux-Sèvres. Il s'est fait d'abord par la voie fluviale, plus sûre, plus rapide; puis parla voie maritime.

Il est certain aussi qu'il n'a eu lieu qu'à la fin du Néolithique (On n'a trouvé, en Vendée, aucune autre pièce plus ancienne, Paléolithique ou autre)!

En outre, il est indiscutable que les trouvailles ont été faites surtout : 1° dans les Sépultures [Dolmen de Bretignolles; Tumulus mégalithique de Saint-Martin-de-Brem, etc.]; 2° dans les Stations défensives [Camp néolithique de Mareuil-sur-le-Lay].

Cela se conçoit d'autant mieux qu'elles correspondent presque uniquement à des Armes [poignards, pointes de lances, pointes de javelots], dont on comprend très bien la présence dans ces deux cas, puisqu'il s'agit d'objets de luxe et d'armes de chefs.

Ce qui m'a beaucoup intrigué, c'est le colportage des Scies a encoches; puis leur trouvaille dans une Sépulture! A quoi donc pouvait servir cet objet (1), qui, probablement, n'était ni une scie, ni peut-être même un vrai grattoir?(2). — Dans les Sépultures à inhumation, en effet, on ne trouve guère d'ordinaire que des Armes ou des Bijoux!

Conclusions. — Toutefois, comme il ne faut rien exagérer, parce que les chercheurs et les collectionneurs préhistoriques sont actuellement surtout localisés près de la mer, par suite de l'impulsion donnée depuis quinze ans à ces études par moi-même, qui habite sur le bord de l'Océan, je n'insisterai pas davantage, aujourd'hui, sur ces données.

Il est, en effet, trop tôt pour formuler une conclusion absolument ferme. — Attendons que les amateurs de la Haute-Vendée aient travaillé autant que leurs collègues des environs des Sables-d'Olonne; et, alors seulement, nous pourrons formuler — avec toute la précision scientifique voulue — la Loi de Distribution, chez nous, des Silex du Grand-Pressigny.

⁽¹⁾ Dans la Loire-Inférieure, également, les trouvailles ont été faites le long de la Loire et des affluents (Sèvre Nantaise), et sur la Côte, en particulier à Pornic.

⁽²⁾ Je ne puis faire qu'une hypothèse, basé sur le Dolmen considéré comme Ossuaire; c'est que cet outil aurait servi à la Décarnisation des Cadavres, comme les petits tranchets (flèche à tranchant transversal) dans les Sépultures-ossuaires du Bassin de Paris.

Contribution à l'Etude du Néolithique Montmorillonnais.

PAR LE D'

L. GOBILLOT (La Trémouille, Vienne).

Je viens, à propos de la deuxième Question, mise à l'ordre du jour du Congrès préhistorique de 1910: la Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand Pressigny, attirer votre attention sur l'Industrie néolithique de l'arrondissement de Montmorillon et du canton de La Trémouille en particulier.

La région, dont je veux vous entretenir, et que j'ai étudiée depuis quinze ans, est encore assez peu connue, et possède cependant un mobilier extrêmement riche.

J'ai pu y amasser facilement un grand nombre de pièces intéressantes; et je ne crois pas exagérer, en disant que cette contrée a, depuis quarante ans, fourni aux chercheurs plusieurs milliers de pièces de choix, appartenant à l'industrie Robenhausienne, et qu'elle réserve encore de nombreuses découvertes à tous ceux qui voudront se donner la peine de l'explorer.

C'est un premier point de ressemblance avec la région que nous sommes appelés à étudier aujourd'hui : les stations du Grand Pressigny étant les plus riches et les plus remarquables de la France occidentale!

Cette richesse commune n'est pas le seul point de comparaison entre les stations de l'Indre-et-Loire et de la Vienne; et il y a, dans les dimensions, dans les formes, dans le choix de la matière première employée à la fabrication des armes et des instruments, de si grandes analogies, que certains observateurs n'ont pas hésité à donner au plus grand nombre des objets, trouvés dans le canton de La Trémouille, la provenance du Grand Pressigny!

C'est pour essayer de discuter cette opinion, qui ferait de l'Industrie de la Vienne une industrie tributaire, une filiale de celle de Touraine que j'ai pris la parole; et la thèse que je soutiens, et qui me paraît rationnelle, en raison de la nature géologique des terrains de l'arrondissement de Montmorillon, c'est que les deux

industries, bien que contemporaines, sont distinctes: qu'elles sont peut-être le fruit du travail d'individus appartenant à la même race; mais qu'elles sontautochtones, parallèles, sinon rivales; et que chacune d'elles a trouvé, sur place, en très grande abondance, le Silex nécessaire à la confection de ses produits.

Dans une Conférence publiée dans le n° 1 du Bulletin de la Société archéologique de Bellac (1910), j'avais donné un aperçu géologique de l'arrondissement de Montmorillon et du canton de La Trémouille; et, bien qu'il me soit actuellement impossible de m'étendre à ce sujet, en raison du temps très limité dont je dispose, j'insiste tout particulièrement sur la richesse en roches siliceuses de nos terrains tertiaires, et surtout de nos terrains secondaires.

Ces derniers appartiennent au système jurassique et sont constitués par le Callovien, qui représente la série Supra-Jurassique, le Bathonien et le Bajocien, la série Médio-Jurassique; enfin le Toarcien, la série Infra-Jurassique.

Le Callovien a le facies de calcaire à chailles; c'est un calcaire marneux à silex.

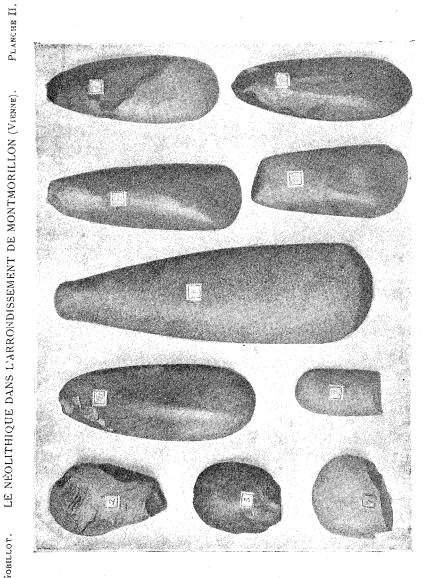
Le Bathonien est composé de calcaire blanc oolithique compact, avec bancs de silex à sa partie supérieure.

Je me permets donc d'insister sur la richesse en roches siliceuses du Callovien, du Bathonien et du Bajocien. M. de Lapparent, dans son savant traité de Géologie, signale ce caractère, ainsi que le facies spécial des Calcaires à silex du Bathonien et du Bajocien du Poitou en général, et du bassin de la Gartempe en particulier.

Cette raison me paraît expliquer amplement pourquoi, dans l'arrondissement de Montmorillon, les vestiges de l'époque préhistorique sont si nombreux; pourquoi la matière première employée par nos ancêtres est souvent si belle; pourquoi la silice presque pure, ou à peine colorée par des sels métalliques, la Calcédoine, l'Agate, le Jaspe, ont été choisis par eux avec une prédilection qui paraît dénoter déjà un certain sens esthétique et le sentiment de la couleur.

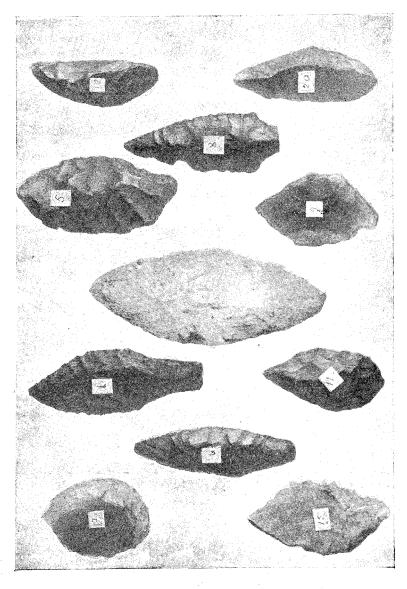
C'est presque toujours au niveau des affleurements des bancs de silex Bathoniens et Bajociens que l'on rencontre, dans le canton de La Trimouille, les divers ateliers que nous avons explorés. Le plateau de Villesalem et Maviaux, commune de Journet; Gemelle, Marcilly, Le Coudray, Les Borderies, commune de Liglet; Chantebon, La Malgache, commune de Béthines, canton de Saint-Savin, sont dans ces conditions. Les primitfs de la région ont donc eu à leur disposition des silex de toutes qualités qu'ils ont pu désirer.

Haches polies, aplaties, préparées pour le polissage, en Silex (canton de la Trémouille, Vienne). — 1/4 Grandeur naturelle.

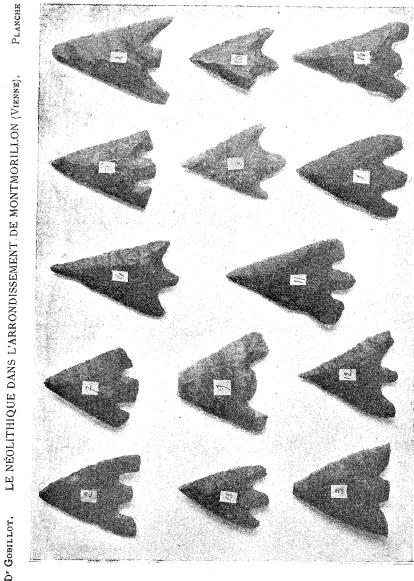


Haches polies du canton de la Trémouille (Vienne). - 1/4 Grandeur environ. - Magnifique Hache à Bouton,

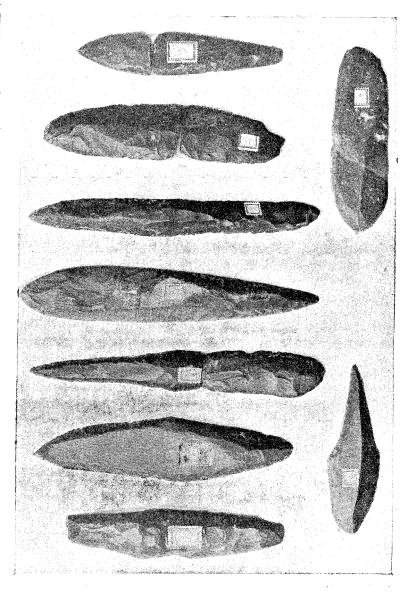
LE NÉOLITHIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON (VIENNE).



Pointes de Flèches, de forme allongée (canton de la Trémouille, Vienne). -- Grandeur naturelle,



Pointes de Flèches du canton de la Trémouille (commune de Journet, Vienne). -- Grandeur naturelle,



Poignards en Silex (Type du Grand-Pressigny). -- 1/3 Grandeur naturelle,



Une Pièce Acheuléenne (Commune de Journet, canton de la Trémouille, Vienne). - Gr. nat.

C'est pourquoi l'industrie néolithique, comme la paléolithique du reste, a été florissante. Cette richesse, presque parallèle de notre contrée en vestiges de l'époque paléolithique, richesse sur laquelle je ne puis insister plus longuement, n'est-elle pas un indice certain de l'ancienneté de l'industrie régionale. Dans beaucoup de nos stations, les silex à faciès Chelléen, Acheuléen et Moustérien, voisinent avec les produits de l'Industrie robenhausienne; et, dès 1885, M. Tartarin a signalé cette particularité.

Il y alieu de faire remarquer également la constance apportée au choix du silex local pour la fabrication des armes et des instruments depuis la période paléolithique.

M. A.de Mortillet signale, dans son édition de 1900 du *Préhisto-rique*, ce caractère pour la Grotte de l'Hermitage, près de Lussac-les-Châteaux, qui appartient à l'arrondissement de Montmorillon, et qui a fourni des objets en silex calcédonieux.

M. de Rochebrune, qui a étudié en détail la Grotte des Cottets, située sur les bords ds la Gartempe, dans l'arrondissement de Montmorillon également, grotte à mobilier moustérien et magdalénien, parfaitement distincts et bien établis, insiste aussi à ce sujet: c'est la Calcédoine, l'Agate, le Jaspe, qui sont le plus communément employés pour la contection despièces de choix. En effet le silex du canton de La Trimouille a de belles qualités de résistance, un éclatement facile, une pâte extrêmement fine, un poli naturel, une belle cassure conchoïdale, et des colorations variées, allant du blanc au jaune ambré, au jaune foncé, au brun, au rouge, au gris et au noir.

A l'époque néolithique, ce choix s'est maintenu; et je puis vous présenter un certain nombre de pièces, dont la matière première est vraiment très belle.

Pour pouvoir vous donner une idée d'ensemble de notre industrie régionale, il faudrait pouvoir analyser un certain nombre de Collections particulières, dont malheureusement plusieurs ont déjà franchi les limites de notre Département.

La plus remarquable était celle de M. le Président de Mairé; elle est actuellement entre les mains de M. l'abbé Blanchard, curé à Pouant (Vienne) (1).

Je dois, à titre documentaire, citer également celle que possède M. Tartrain, Juge d'instruction à Montmorillon, dans sa propriété

⁽¹⁾ Le D' Maurice (de Richelieu), qui l'a examinée récemment encore, pourrait en témoigner.

Elle contient des haches néolithiques, remarquables par leur conservation, leur beau travail, et leurs grandes dimensions.

de Saint-Martin-la-Rivière, canton de Chauvigny; puis les nombreuses et magnifiques pointes de flèches, découvertes par M^{Hes} Rousseau, de Montmorillon, dans leur trouvaille du Chambon (canton de Montmorillon); la Vitrine du Musée de Brives, constituée par M. Gaston de Lépinay, et relative à la station de Journet (canton de La Trimouille).

Je citerai encore quelques pièces du Musée de Poitiers; un certain nombre d'autres, qui ont été données au Dr Capitan, par M. Desmousseaux, pharmacien à La Trimouille; enfin celles que j'ai pu rassembler depuis quinze ans dans le canton, et dont j'ai exposé de nombreux spécimens et des épreuves photographiques au Musée de Plessis-les-Tours.

Vous pourrez y reconnaître les divers spécimens de l'industrie néolithique, si bien figurés dans le *Musée préhistorique* de A. et G. de Mortillet, aux planches 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56.

Il ne m'est pas possible d'analyser aujourd'hui tous ces objets; mais je tiens à vous faire remarquer que la production dominante de l'industrie du Montmorillonnais paraît être la hache et la pointe de flèche; c'est en effet l'ordre de fréquence des objets rencontrés.

Viennent ensuite, les poinçons, les scies, et les lames. Maviaux, Chantebon, Mazère, Les Borderies, Gemelle et tant d'autres stations étendues sur plusieurs centaines d'hectares, ont été en somme de vastes ateliers à silex, où les ébauches de toutes sortes se retrouvent par milliers à côté de pièces défectueuses ou hors d'usage, appartenant au robenhausien ou au paléolithique.

C'est par centaines que se rencontrent les ébauches de haches de toute taille et de toute forme; et il m'est possible de vous en montrer un certain nombre de séries, entièrement comparables entre elles, conduites au même stade de fabrication, et qu'on dirait presque façonnées par la main du même artiste. Il y a en effet, presque de l'art dans ce travail, tant la forme de ces haches est parfaite, tant les retouches sont habiles, lègères et régulières! (Pl. I et II).

Les pointes de flèches, dont je possède une centaine de beaux spécimens, ont été trouvées en grand nombre dans la région; certaines d'entre elles présentent une délicatesse et un fini de travail, qui en font de véritables bijoux (Pl. III et IV).

Les lames de moyenne et de grande taille, les pointes de javelot et de lance, les poignards ne sont pas rares, quoique souvent brisés; les poinçons et les scies sont très communs. J'en ai du reste un certain nombre d'épreuves photographiées, que je vous présente (Pl. V).

J'ai signalé, tout récemment, à la Société préhistorique de France, plusieurs Polissoirs.

Je ne puis terminer cette communication, sans dire un mot des Sépultures et des Monuments mégalithiques de cette région, et sans donner les renseignements anthropologiques connus sur les ossements contenus dans les divers Monuments funéraires étudiés.

Je ne connais, à l'heure actuelle, qu'une Grotte funéraire dans le canton de La Trimouille: c'est la Grotte du Coudray, commune de Liglet. Le résultat des fouilles que j'y ai pratiquées a été à peu près insignifiant et se borne à deux manches d'outils en corne de cerf; des dents, qui paraissent avoir appartenu à un Bovidé; quelques tessons de poterie grossière; du charbon, et une hachette néolithique.

La Grotte sépulcrale de Gioux, près Saint-Pierre-les Eglises, explorée successivement par MM. de Longuemar, Brouillet et Meillet, a été récemment fouillée par M. Miton. On y a signalé des flèches barbelées et des haches polies; quelques ossement humains peu intéressants; et des tessons de poterie d'époques variées.

En 1898, MM. de Maire et Tartarin ont fouillé, près de Sillards, une sorte de crypte sous rocher, qui contenait une grande quantité d'os humains, entassés pêle-mêle, appartenant à peut-être cinquante individus. Comme mobilier, elle a donné quelques grattoirs, quelques couteaux informes, et quelques poinçons en os.

Si les Grottes sépulcrales n'on fourni rien de bien intéressant, les Sépultures néolithiques ont été, par contre, fort bien étudiées dans l'arrondissement, par M. Tartarin, qui, en 1884, a découvert, au lieu dit Le Maupas, entre Saint-Martin-la-Rivière et la Chapelle Viviers, un véritable Cimetière néolithique.

Les sépultures, qu'il a étudiées, présentent trois aspects différents.

Ce sont : 1° des tumuli ou tombelles ; les unes ovales, les autres circulaires : au nombre de 18.

2º Des Cistes, enterrées dans le sol, de forme quadrangulaire, et constituées par des pierres brutes, posées de champ (au nombre de 8).

3º Des chambres ou cella, également quadrangulaires, paraissant enterrées aussi, mais construites en moellons posés à plat, formant des parois en pierre sèche, avec percement intérieur bien déterminé et pavage au fond (31).

Ces diverses sépultures contenaient un mobilier assez riche, dont voici rapidement l'inventaire :

10 haches polies; un marteau percé.

15 hachettes, dont une en calcaire corallien, les autres en fibrolite, jadéite, serpentine, présentant comme dimensions en moyenne omo 55 de long × 0^m28 à 0^m30 de large (Ces haches contrastent avec toutes celles que l'on a rencontré dans le sol des champs environnants, qui, toutes, ont de 0^m09 à 0^m18 de long et sont en matière plus vulgaire). 43 flèches, très patinées. 42 tranchets. 100 couteaux. 9 pointes de lances, de 0^m13 à 0^m20 de long, de 0^m03 à 0^m04 de large. 14 grattoirs; des perçoirs; des lissoirs. De plus, 35 outils en os, indéterminés. — Ces sépultures contenaient également des dents percées, des poteries faites à la main, dont la reproduction a été publiée dans le mémoire de M. Tartarin.

Les autres sépultures, fouillées par M. Tartarin, dans l'arrondissement de Montmorillon, et dont le mobilier, bien qu'à peu près semblable, était cependant beaucoup moins riche, sont:

1º Dans le canton de Chauvigny: le Chiron de la Doussière; le Fondis-Margaux (Pouzioux).

2º Dans le canton de Lussac: le Dolmen de Loubressac, près Civaux; le Tumulus en Vaux, commune de Sillards, qui a donné plusieurs flèches barbelées et quelques perles en bronze(?); le Dolmen de Laleuf, dont le mobilier assez riche était analogue à celui du Maupas.

Les sépultures du Maupas contenaient, en plus de leur riche mobilier, un nombre considérable d'ossements, qui ont permis à M. Tartarin de faire les constatations suivantes. — Les corps, placés dans la position accroupie, les têtes inclinées sur la face, appuyées sur les os longs entrecroisés et adossés aux parois des chambres dans une orientation variable.

Les crânes, rencontrés au nombre de 23, étaient tous dolichocéphales, à l'exception de ceux d'une Ciste, qui étaient sous-dolicocéphales. Ils ont donné aux mensurations les dimensions moyennes suivantes:

Diamètre frontal minimum	94,7
Grand diamètre	183
Petit diamètre	134
Indice frontal	72
Indice céphalique	72,6

On voit, par ce tableau, que l'indice frontal est très faible et so rapproche des races inférieures. Les caractères de la face ont permis à Broca de caractériser le type leptorrhinien et l'indice caractéristique de la race blanche.

Enfin la mensuration des os longs a établi que les individus

rencontrés étaient en général de très petite stature.

* *

Avant de terminer, il me reste à dire un mot des *Monuments* mégalithiques de l'arrondissement de Montmorillon.

La Géographie de la Vienne en signale un certain nombre; ce sont ceux d'Adriers, et du Vigean, dans le canton de l'Isle-Jourdain; de Lussac, près la Grotte des Fadets; de Mazerolles; de Salles-en Toulon; de Sillards; de Laleuf, dans le canton de Lussac-les-Châteaux; les deux dolmens de Saint-Pierre-de-Maillé, dans le canton de Saint-Savin; ceux de Plaisance, Lathus, la Pierre-Soupize, pour celui de Montmorillon. J'ajoute, pour celui de la Trimouille, une assez belle table, aujourd'hui transportée au village de Varennes, commune de Thollet; et les bornes mégalithiques placées auprès du village de Loutre, dans la commune de la Trimouille.

* *

Voici, résumé à grands traits, l'aspect général des vestiges de l'époque robenhausienne, dans l'arrondissement de Montmorillon et du canton de La Trimouille. Je laisse à mes collègues d'Indre-et-Loire, qui, bien mieux que moi, connaissent l'ensemble du lieu de leur industrie régionale, le soin d'établir des comparaisons entre les deux industries.

Je tenais à revendiquer, surtout pour mon pays, l'honneur d'une industrie autochtone; mais il n'est pas douteux que, par l'arrondisment de Châtellerault qui est intermédiaire, et dont le mobilier est également riche, les peuplades des deux régions, en raison de la distance, qui en somme n'est pas excessive, ont eu de fréquents rapports.

Ces trois arrondissements limitrophes, celui de Loches, celui de Châtellerault, celui de Montmorillon, semblent répérer la route, qui a été suivie jadis par les Néolithiques, pour importer, dans le Limousin, absolument deshérité au point de vue du silex, les armes et les instruments nécessaires à ses besoins, et pour en exporter peut-être plus tard et le Cuivre et l'Etain, indispensables à la fabrication des armes en Bronze, très rares dans notre région!

Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny.

Rapport Général fait au nom du Comité d'Organisation du Congrès.

PAR

Edmond HUE (de Paris),

Vice-Président de la Société préhistorique Française.

Introduction.

Le Comité d'Organisation du VI^a Congrès Préhistorique de France, désirant créer un mouvement général d'études sur la dissémination des Silex du Grand-Pressigny, décida que la Circulaire ci-après serait adressée, sous pli fermé, avec enveloppe pour la réponse, à toutes les personnes susceptibles de posséder des Collections particulières, ainsi qu'aux Conservateurs des Musées.

Quatre cent quarante circulaires numérotées, dont on trouvera la liste plus loin, furent envoyées aux Préhistoriens, Collectionneurs, et Musées.

Ce sont les résultats de cette enquête, que nous allons exposer ici, tout en regrettant qu'il ne nous soit pas possible d'attendre plus longtemps le retour de toutes les feuilles d'Inventaire.

Nous espérons que l'année prochaine toutes les réponses nous seront parvenues et qu'elles nous permettront de compléter une enquête, restant ouverte à toutes les bonnes volontés et à tous les dévouements à la Préhistoire.

Voici le texte et le tableau de la feuille d'Enquête.

CONGRÈS PRÉMISTORIQUE DE FRANCE

Sextème session

Tours. __ 1910.

Paris, le 10 mai 1910.

Monsieur et Honoré Collègue,

Le Comité d'Organisation du Congrès Préhistorique de Tours, ayant mis à l'Ordre du jour la question suivante:

« Distribution géographique de l'Industrie en Silex du Grand-Pressigny ».

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre part à la solution de cette question, en inscrivant, sur cette feuille, l'Inventaire des pièces en Silex, couleur de cire, dit du Grand-Pressigny, que vous possédez dans votre Collection ou dans la collection de votre Musée.

M. Edmond Hue, Vice-Président du Comité d'Organisation du VIe Congrès Préhistorique de France, est chargé officiellement par le Comité de rassembler ces renseignements.

Nous vous serions très obligé de bien vouloir lui retourner le présent Inventaire le plus tôt possible, pour nous permettre d'établir le travail d'ensemble, en temps voulu, pour le Congrès de Tours.

Vous êtes prié de retourner cette feuille, avec l'indication « néant », dans le cas où vous ne posséderiez pas de Silex du Grand-Pressigny.

Nous vous serions aussi très obligé de nous signaler les autres Collectionneurs de votre région, qui possèdent des instruments en Silex dit du Grand-Pressigny, afin que nous puissions leur adresser une feuille d'inventaire.

Les noms des Collectionneurs et les renseignements seront publiés dans un travail d'ensemble, qui paraîtra dans le volume du Congrès.

Adresser les réponses à : M. Edmond Hue, Vice-Président, 60, rue de la Pompe, Paris-XVI^e.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur et Honoré Collègue, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Le Secrétaire Général du Comité d'Organisation,

D' BALLET.

Dr Marcel Baudouin,

Ancien Président de la S. P. F.

Secrétaire général de la S. P. F.

Modèle de la Feuille d'Inventaire.

Adresse) Rue		•			u Province)
Nomenclature de l'Outillage.	Nombre de Pièces.	Indications gé Lieu dit.	ographiques sur Com. ou Ville.	les Trouvailles Dépt. ou Prov.	Observations,
Ciseaux et Gouges. Couteaux ou Lames Flèches Grattoirs et Racloirs Haches polies Haches taillées Herminettes Lances et Javelots Nucleus, dit Livre de Beurre Detits Nucleus et Disques Perçoirs, Poinçons Poignards Percuteurs Tranchets Scies Divers					

Le Comité du Congrès a limité l'enquête au « Silex couleur de cire », pour éviter les erreurs de détermination minéralogique, qui se seraient fatalement produites, si cette spécialisation n'avait été faite.

Fidèle à sa doctrine de loyauté scientifique qui fait sa force, le Comité du Congrès entendait stimuler l'étude de cette importante question, sans toucher en rien, ni porter préjudice aux travaux antérieurs. C'est ainsi que l'ont compris les Préhistoriens, qui se sont empressés de nous envoyer leurs travaux originaux avec le plus entier désintéressement. Nous sommes heureux de leur rendre ici le plus sincère hommage.

Dans une étude d'ensemble, il n'était pas possible de mettre en relief toute l'importance de plusieurs des mémoires qui nous étaient envoyés avec tant de libéralité; aussi, en réponse à ce beau geste de nos collègues, le Comité décida que ces manuscrits seraient publiés in extenso, avec le Rapport général de l'Enquête.

发生

Que MM. de Saint-Venant, Coutil, Aveneau de la Grancière, Francis Pérot et Marcel Baudouin reçoivent ici tous nos remerciements et toutes nos félicitations.

Le Mémoire de M. de Saint-Venant est d'une telle importance et traité avec une telle maîtrise qu'il doit être connu dans toute son ampleur et toute son originalité. Nous n'emprunterons donc au travail de M. de Saint-Venant que les localités, qui ne figuraient pas dans nos documents.

Nous remercions tous les Préhistoriens et les Conservateurs des Musées, qui ont bien voulu nous retourner leur feuille d'Inventaire; et nous sommes persuadé que les réponses non encore recues ne sont que différées.

* * *

Chaque feuille d'Inventaire, envoyée comme lettre, portait un numéro d'ordre, dont on trouvera la liste entière, avec les résultats obtenus, dans les tableaux ci-après, formant la première partie de l'Enquête.

Dans la deuxième partie, nous avons classé, par Département et par ordre alphabétique, les noms des villes, communes et lieux dits, en faisant suivre chacun de ces noms des numéros des Feuilles d'inventaire qui les mentionnaient.

La troisième partie comprendra l'étude des localités, situées en dehors de la région pressignienne, où ont été recueillies les diverses pièces signalées dans les feuilles d'Inventaire.

Enfin, la Carte physique, contenant tous les noms fournis par l'Enquête, permettra de suivre la répartition des Silex du Grand-Pressigny, en France et dans les pays voisins (Pl. I et II).

La carte de M. de Saint-Venant, publiée d'autre part avec son Mémoire, complètera la nôtre sur plus d'un point.

Nous avons évité de surcharger la Carte de noms inutiles à la question, afin d'en rendre la lecture plus facile. Elle ne comprendra donc que les noms des communes et des cours d'eau. Chaque commune a été repérée sur la Carte de l'Etat-Major au 320.000 millième, et reportée avec le plus de précision possible sur notre carte, dont l'échelle réduite ne nous permettait pas une exactitude géographique plus complète (Pl. I).

Cette même carte, muette et très réduite, permettra de saisir plus facilement encore la répartition de l'Industrie pressignienne (Pl. II).

含 以 形

Avec tous les auteurs, nous entendons, par Région pressignienne, les parties des cantons de Preuilly, du Grand-Pressigny et de La Haye-Descartes, où se trouvent les célèbres gisements de la vallée de la Claise; et nous y ajoutons les gisements moins connus des deux rives de la Creuse, depuis son confluent avec la Gartempe jusqu'à La Haye-Descartes.

Nous avons pu voir la variabilité de coloration des silex de cette région: c'est ainsi qu'à l'atelier de Larcy, commune de Neuilly-le-Brignon, nous avons des silex noirs et quelques blonds; à l'atelier de la Bonnetière, commune d'Abilly, nous trouvons surtout du silex gris-jaunâtre; tandis qu'à La Claisière, commune d'Abilly, nous sommes en plein centre du silex couleur de cire. Nous le retrouvons aussi au Maupas, commune de Barrou, à l'atelier découvert par M. Barreau, notre dévoué collègue, que nous remercions ici pour sa gracieuse distribution de « livres de beurre » aux membres du Congrès

女 举

La région pressignienne n'est pas seule à fournir des silex « couleur de cire », dits du Grand-Pressigny.

Notre collègue, M. Renault, Conservateur du Musée de Vendôme, nous en signale un gisement, en place, au Neufmanoir, près de Danzé (Loir-et-Cher), avec un atelier néolithique. Danzé est à une dizaine de kilomètres au nord de Vendôme, dans la vallée du Boulon.

Un autre de nos collègues, M. Mallet, de La Roche, près de Palaiseau, nous signale «avoir rencontré à diverses reprises le silex « semblable ou identique à celui de Pressigny; ses bancs couvrent « de grands horizons dans le Perche Gouet. »

Le Perche Gouet comprend la région des hautes vallées de la Braye, de l'Ozanne et de l'Yères, aux environs de Bazoches-Gouet dans l'Eure-et-Loir, aux confins de la Sarthe et du Loir-et-Cher.

M. Robert, de Bordj-bou-Arreridj, nous avait signalé des silex trouvés sur le territoire des Maadid, département de Constantine (Algérie). Sur notre demande, notre collègue, a bien voulu nous communiquer un de ses échantillons. Après examen, nous ne pouvons retenir ce silex comme semblable à celui du Grand-Pressigny